



HAL
open science

Jardiner ensemble dans la ville, une question de préservation : Étude anthropologique de jardins collectifs urbains

Frédérique Albert

► **To cite this version:**

Frédérique Albert. Jardiner ensemble dans la ville, une question de préservation : Étude anthropologique de jardins collectifs urbains. Sociologie. COMUE Université Côte d'Azur (2015 - 2019), 2019. Français. NNT : 2019AZUR2021 . tel-02468338

HAL Id: tel-02468338

<https://theses.hal.science/tel-02468338>

Submitted on 5 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

Jardiner ensemble dans la ville, une question de préservation

Étude anthropologique de jardins collectifs urbains

Frédérique ALBERT

Laboratoire Interdisciplinaire Récits, Cultures et Sociétés

**Présentée en vue de l'obtention
du grade de docteur en anthropologie
de l'Université de Côte d'Azur**

Dirigée par : Jean-Yves Boursier,
Professeur émérite, Université de Côte
d'Azur

Soutenue le : 14 octobre 2019

Devant le jury, composé de :

Julien Blanc, Maître de Conférence,
Muséum national d'Histoire naturelle

Jean-Yves Boursier, Professeur émérite,
Université de Côte d'Azur

Dejan Dimitrijevic, Professeur, Université
Lyon 2

Béatrice Maurines, Maître de Conférence,
Université Lyon 2

Pierre Robbe, Professeur émérite, Muséum
national d'Histoire naturelle

Jardiner ensemble dans la ville, une question de préservation

Étude anthropologique de jardins collectifs urbains

Jury:

Président du jury :

Dejan Dimitrijevic, Professeur, Université Lyon 2

Rapporteurs :

Luc Descroix, Directeur de Recherche en Hydrologie,
Institut de recherche pour le Développement

Pierre Robbe, Professeur émérite, Muséum national
d'Histoire naturelle

Examineurs:

Julien Blanc, Maître de Conférence, Muséum national
d'Histoire naturelle

Dejan Dimitrijevic, Professeur, Université Lyon 2

Béatrice Maurines, Maître de Conférence , Université
Lyon 2

Pierre Robbe, Professeur émérite, Muséum national
d'Histoire naturelle

Le vrai jardinier se découvre devant la pensée sauvage
Jacques Prévert

Pré-déambulation

Les jardins collectifs urbains connaissent un nouvel essor depuis les années 90, ils se développent au sein des villes, occupant des terrains laissés à l'abandon, des zones inondables, des friches autour d'immeubles ou les abords des voies ferrées. Ils se substituent parfois à des espaces de pelouse ou de massifs de fleurs. On les devine au travers des interstices d'une haie, derrière des portes bricolées sur lesquelles on a accroché une pancarte.

En décidant de me pencher sur ce sujet, mes questions initiales concernaient les raisons qui pouvaient amener les jardiniers à entretenir un potager dans la ville, mais aussi celles qui les poussaient à le faire au sein de jardins collectifs.

Les jardins se multiplient mais se sont aussi transformés. Ce ne sont plus les jardins ouvriers comme ceux qui se sont développés à la fin du XIX^{ème} siècle. Sous l'appellation jardins collectifs, le jardin ouvrier a laissé la place à trois types de jardins. Ils comprennent maintenant, selon la proposition de loi votée à l'unanimité par le Sénat le 14 octobre 2003¹ : les jardins familiaux, les jardins partagés et les jardins d'insertion. Les jardins familiaux sont « les terrains divisés en parcelles, affectées par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les associations de jardins familiaux ». Leur modèle est donc calqué sur celui des jardins ouvriers. Les jardins partagés sont des « jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer les liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public ». L'ensemble de la collectivité cultive la totalité de la parcelle, les récoltes étant ensuite partagées. Le troisième type défini par la loi est celui des jardins de réinsertion qui sont destinés à des personnes en situation d'exclusion sociale ou en difficulté sociale ou professionnelle. Pour ces derniers uniquement, il est question de cultiver ensemble des jardins dans un but commercial.

Cette étude ne porte que sur les jardins familiaux et les jardins partagés, excluant les jardins d'insertion.

¹ Annexe 1 : Extrait de la proposition de loi relative aux jardins collectifs urbains du 14 octobre 2003

Le nombre de ces jardins collectifs augmente alors même que l'accès à la propriété privée s'est développé au cours du XXème siècle, répondant aux besoins d'un coin de jardin privé. Il s'agit de lieux nourriciers en rapport avec l'auto-subsistance. D'ailleurs, leur nombre varie au gré des fluctuations économiques depuis plus d'un siècle, et pas seulement en France. Pour répondre à la question initiale, celle du pourquoi de cette forme de jardinage en milieu urbain, le motif économique était essentiel, on pourrait donc le considérer comme un postulat de base, c'est un constat partagé par tous. Mais il est également vrai et partagé par tous que cette forme de jardinage n'a pas pour but unique cette finalité. On ne jardine pas dans le seul but économique.

En ce qui concerne l'anthropologie, cultiver un potager relevait traditionnellement de l'horticulture vivrière. Elle était bien souvent abordée comme un des éléments de monographies exhaustives d'un groupe social dans sa globalité², alliant la description des faits avec des hypothèses plus générales, dans le but de restituer la cohérence de l'ensemble. Le premier à avoir donné une place prépondérante au jardinage fut probablement Bronislaw Malinowski dans les *Jardins de Corail*³. Par la suite, l'ethnobotanique est venue donner une place entière à l'horticulture vivrière de jardins. On formalise alors le fait que les aspects économique et agronomique de ces activités de jardinage peuvent être éclairés par la mise en lien avec bien d'autres dimensions sociales telles que l'alimentation, la politique, les échanges, la notion d'espace, la représentation ou le prestige, sans oublier la magie. Ainsi, cultiver un potager n'a donc pas pour but unique la survie. C'est d'autant plus vrai dans notre société où la subsistance est assurée de manière monétarisée, les citoyens achètent la plupart des denrées nécessaires à leur subsistance.

Les pratiques au sein de ces jardins renseignent sur notre société. L'observation du lieu en dit tout autant. Il est question tant d'ethnobotanique que de considérer un lieu particulier, celui d'une portion de nature en ville. L'organisation des parcelles, la distribution respective des fleurs, des légumes, des aromates, la manière dont on isole une parcelle d'une autre et, bien sûr, la beauté de ces lieux nous disent des choses qui dépassent la notion d'utile. Et c'est bien de là qu'est partie la réflexion. Elle est née de l'observation, puis de la fréquentation de ces jardiniers de façon prolongée, de mon investissement dans une association de jardin partagé, de l'entretien d'une parcelle au sein d'un autre jardin familial cette fois (obtenue au cours de l'observation de terrain en 2015). Participation observante ou observation participante, c'est selon. Les premières réflexions sont d'ailleurs

² BARTHELEMY Thiphaine, « Notes sur l'écriture monographique », in *Journal des anthropologues* [En ligne], 75 | 1998, mis en ligne le 01 décembre 1999, consulté le 01 décembre 2017. URL : <http://jda.revues.org/2635>

³ MALINOWSKI Bronislaw, 1974 (1935), *Les jardins de corail*, Paris, Maspero, 356p

issues encore plus de l'observation des jardins et des jardiniers que de leurs propos recueillis dans un deuxième temps au cours d'entretiens individuels sur le terrain.

C'est par la promenade que Malinowski commence à décrire les jardins : « À mon arrivée, je fus à la fois frappé et émerveillé par la vie des jardins, par leur beauté et leur richesse bucolique, et confondu par leur complexité agricole⁴ », c'est justement en déambulant dans ces jardins que me sont venues un certain nombre d'interrogations.

Le jardin est une portion de nature enclose. On y pratique une horticulture à vocation nourricière. Le point de vue de l'anthropologue comprend celui de l'ethnobotanique et en particulier de l'ethnoécologie. On le fait ensemble, ce qui permet à l'observateur de lier les pratiques à l'observation de la communauté de ces jardiniers. Mais il s'agit aussi d'un lieu, d'un endroit particulier au sein des villes, lié à ce que représente le jardin en général. L'interaction de l'homme avec son milieu, l'empreinte que l'un laisse sur l'autre est le fil conducteur de cette réflexion.

Le caractère clos nous amène à la préservation. Le jardin apparaît comme un lieu à protéger. Cela concerne bien sûr la diversité, mais dépasse aussi la réalité physique des espèces et des variétés. On protège ce qu'on idéalise, les plantes, les collectifs, une forme de liberté par rapport à la ville qui apparaît comme le pendant sauvage du jardin civilisé.

En filigrane derrière toutes ces observations, il y a peut être justement une certaine volonté de démonter des oppositions. D'abord celle qui sépare les techniques de la pensée, les sciences de la nature de celles de l'humain. Ainsi le but de ma réflexion est de relier tant les techniques que l'écologie, l'imaginaire et l'idéal, sans oublier les manières de vivre ensemble, la façon dont les jardiniers se pensent comme un collectif.

⁴ MALINOWSKI Bronislaw, *op.cit.*, p 16

Introduction

Contextualisation de l'enquête

Les jardins collectifs aujourd'hui

Les seules données quantitatives disponibles sur ces jardins et le nombre des jardiniers qui y participent proviennent d'associations de jardins collectifs. Elles concernent alors certaines zones géographiques et ne peuvent être exhaustives car ce sont des comptes de membres d'associations. C'est pour la ville de Paris et la région Ile-de-France qu'il y a le plus de renseignements disponibles.

Ces associations ont pour vocation d'accompagner le développement de ces jardins, qu'ils soient familiaux ou partagés, ou encore les deux. Trois en particulier ont une visibilité à l'échelle nationale, en sachant qu'il n'est pas question ici d'en faire un inventaire exhaustif, car elles regroupent un grand nombre d'adhérents et sont organisées en réseaux, ce qui d'ailleurs témoigne de leur importance.

La FÉDÉRATION NATIONALE DES JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS a plus de 120 ans. Elle est issue de la LIGUE FRANÇAISE DU COIN DE TERRE ET DU FOYER fondée par l'Abbé Lemire. Elle crée, réhabilite, aménage, développe, gère, anime et défend ses groupes de jardins familiaux. De par son implantation sur la totalité du territoire français, elle connaît la diversité des terroirs et des cultures potagères. En 1920, la Ligue compte 47000 jardins ouvriers répartis sur tout le territoire. Après un recul dans les années 70, la demande explose depuis les années 90. Sur la totalité de la métropole, elle rassemble 25 000 familles de jardiniers réparties en 250 structures associatives. En Ile-de-France, elle gère directement pour ses partenaires (collectivités locales et bailleurs sociaux essentiellement) plus de 3 500 parcelles de jardins sur 85 sites (jardins-familiaux.asso.fr).

Le réseau du JARDIN DANS TOUS SES ÉTATS (JTSE) qui a vu le jour en 1997, ne concerne que des jardins partagés. Il est géré par un collectif d'une dizaine de structures régionales, associatives et coopératives et a pour fonction aussi d'être un interlocuteur privilégié pour les différentes instances officielles, de proposer des publications, des formations ou des rencontres autour de la question du jardin en partage. Pour l'Ile-de-France, 192 jardins partagés sont répertoriés. Sur le site de la ville de Paris, 101 jardins partagés sont recensés.

En Bretagne, ce réseau est représenté par l'association Vert le jardin. Dans cette région, il dénombre 404 jardins partagés sur une totalité de surface de 233 344 m². Il

compte 5 144 participants. Il existe également 545 compost partagés, les composts étant une des grandes lignes d'activité de cette association.

Certaines sont beaucoup plus anciennes comme le Jardinot (jardinot.org). Créée en 1942, Le Jardin du Cheminot était une association réservée au monde ferroviaire puis s'est récemment ouvert à toute personne. Elle a pour but d'encourager toutes les formes de jardinage et en particulier le développement des jardins familiaux. Elle compte près de 45 000 adhérents regroupés en 900 comités locaux, 23 comités régionaux et 5 interrégions. Elle est animée par 3 000 bénévoles, adhérents à la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), et constitue l'une des plus grandes associations de jardiniers en France.

Plus de mille parcelles individuelles à Rennes, chef lieu du département de l'Ille-et-Vilaine, sont recensées par la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs. En consultant le Journal Officiel, on constate qu'entre 2007 et 2013, 47 associations de jardiniers ont vu le jour dans le département. Ce qui ne dit pas de quel type de jardin collectif il s'agit.

À Saint-Malo, il existe actuellement 3 jardins familiaux regroupant environ 80 parcelles. Un jardin d'insertion a vu le jour en 2017. Une association qui gérait initialement des bacs de jardinage dans la ville a implanté deux jardins partagés en 2016.

Aux environs de la ville, dans un périmètre d'une trentaine de kilomètres, on trouve un jardin familial à Saint-Suliac et à Chateauneuf d'Ille-et-Vilaine, deux jardins familiaux à Cancale, deux jardins partagés, un jardin de Cocagne et un jardin familial à Dinan, un jardin partagé géré par le presbytère de Dinard.

Plus de la moitié d'entre eux ont vu le jour au cours des 5 dernières années, durant le déroulement de l'enquête de terrain.

Il est donc encore difficile d'obtenir des chiffres représentatifs à l'heure actuelle concernant le nombre de ces jardins et l'importance de la population qui s'y adonne. Les enquêtes faites par des instituts de statistiques ou de sondage ne portent pour l'instant que sur le jardinage en général. Elles sont peu nombreuses. Les instituts de sondage ayant le plus souvent des buts commerciaux, on y trouve plutôt des études sur le marché du jardinage (meubles de jardin, types de plantes, etc.). Il n'existe donc pas de données chiffrées spécifiques concernant la pratique du jardinage en milieu collectif.

Cependant, les quelques enquêtes concernant le jardinage ont l'intérêt de montrer qu'il s'agit d'une pratique répandue en France. Une étude INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a été publiée en 2015 sur les temps respectifs des activités professionnelles, domestiques et de temps libre. Encore une fois, le jardinage est appréhendé sous sa forme commune. Il n'y a pas de distinction entre le jardinage

individuel dans la sphère privée ou le jardinage collectif. Ce qui est intéressant dans cette étude est que le jardinage y est considéré comme activité de « semi-loisir » au même titre que le bricolage. Semi-loisir voulant alors dire de loisir mais productif. Le lien entre cette activité et le fait qu'elle soit productive la rend presque inclassable. Il existe un hiatus entre le fait d'avoir une activité qui soit également productive.

Les temps de la vie quotidienne sont répartis comme suit : temps professionnel et de formation, temps domestique qui comprend des activités réalisées au sein du ménage non rémunérées, productives d'un bien ou d'un service (qui pourraient être déléguées à une autre personne), temps personnel (repos, toilette, repas) et temps libre ou de loisir. Cette étude révèle que le temps passé au jardinage et aux soins des animaux (calculés ensemble) triple à l'âge de la retraite chez l'homme mais pas chez la femme : entre 10 et 20 minutes en période d'activité, puis autour de 45 minutes chez l'homme alors que ce temps reste constant pour les femmes retraitées entre 15 et 20 minutes. Elle révèle également qu'avant la retraite il n'y a pas de variation de ces temps selon le genre.

Dans cette étude, il est également question des tâches domestiques et de leurs rapports à la production. Les tâches domestiques répétitives à dominante féminine sont peu reconnues car selon l'auteur, elles aboutissent rarement à la réalisation d'objets durables. Le jardinage est apprécié cette fois dans sa catégorie temps domestique, car il est l'expression d'un savoir-faire. Les hommes qui travaillent préfèrent des activités domestiques valorisantes jugées agréables justement comme le jardinage ou le bricolage qui ont lieu à l'extérieur du foyer, ou qui ont une relation éducative. Les personnes âgées privilégient les activités domestiques. Outre le fait de montrer que le jardinage est un phénomène qui a de l'importance en terme de temps dévolu dans la vie quotidienne des Français, il montre aussi que cette activité est difficilement classable, ce qui ne manque pas d'intérêt : s'agit-il d'un loisir ou d'une tâche domestique?

L'étude IFOP (Institut Français de l'Opinion Publique) intitulée « Jardivert » de 2010, portant sur les pratiques de jardinage, ne distingue pas les « possesseurs et les loueurs » de jardin. Cette étude, demandée par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, visait à identifier les jardiniers et possesseurs de jardin ou de potager et à étudier les types de produits utilisés pour le jardinage. Cette étude a été menée dans le cadre d'une enquête hebdomadaire de l'IFOP, réalisée par téléphone. Elle a concerné un échantillon de 1006 individus âgés de 15 ans et plus. L'échantillon a été structuré selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) et stratifié par région et catégorie d'agglomération. Cet échantillon national représentatif de 1006 individus âgés de 15 ans et plus a permis d'identifier 454 possesseurs ou locataires de jardin ou de potager, dont 347 jardiniers amateurs (identifiés comme possédant ou louant un jardin et jardinant au moins une fois tous les 2 ou 3 mois). 45% des personnes

interrogées possédaient ou louaient un jardin, 25% un jardin potager. Sur ces 45%, 76 % étaient considérés comme des jardiniers amateurs, c'est-à-dire jardinant au moins une fois tous les deux ou trois mois.

Des jardins ouvriers aux jardins collectifs

Le changement de dénomination des jardins ouvriers est le reflet de la mutation importante de la forme de ces jardins, de leur utilisation, de leurs utilisateurs. Il est possible de distinguer trois phases de développement de ces jardins collectifs. La première correspond à celle bien connue de la naissance et du développement des jardins ouvriers. La seconde est celle du développement de l'accès à la propriété privée et donc au jardinage de loisir qui a marqué un déclin de ces jardins. La troisième, toujours en cours, est celle du développement des jardins communautaires américains dans les années 70, dans les années 90 pour la France, correspondant à nos actuels jardins partagés et qui marquent un tournant dans l'évolution du jardinage collectif. À chaque phase de résurgence de ces jardins correspond une période de décroissance économique.

Les jardins ouvriers se sont développés à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce phénomène a vu le jour sous l'impulsion de philanthropes souhaitant mettre des jardins à disposition des ouvriers à des fins économiques, mais aussi moralisatrices et hygiénistes. La première vague de jardins ouvriers est initiée par des souteneurs du catholicisme social, de philanthropie patronale et d'hygiénisme. Il y avait de leur part une volonté d'améliorer les conditions de vie des ouvriers, mais aussi celle d'exercer sur eux un contrôle social⁵. Les jardins ouvriers se développent pour les ouvriers des compagnies ferroviaires, minières et d'autres grandes entreprises.

Ces jardins mis gratuitement à disposition des ouvriers se sont développés dans plusieurs pays d'Europe : Allemagne, Belgique, Danemark. En France, la société Saint-Vincent-de-Paul, créée en 1833, a développé le prêt de la terre aux plus démunis. Le Père Volpette fonde en 1894 à Saint-Etienne l'un des tout premiers jardins ouvriers. À cette même période, Mme Hervieu, une sage-femme de Sedan, a commencé à développer le concept pour venir en aide aux familles en difficulté de la manufacture textile de son mari. Elle a non seulement travaillé à développer ces jardins, mais à diffuser ses idées qui reposaient sur une assistance non fondée uniquement sur l'aumône (elle met en place également des crèches et des possibilités d'épargne pour les familles d'ouvriers).

⁵ QUELLIER Florent, 2012, *Histoire du jardin potager*, Paris, Armand Collin, 192p, p 150; WEBER Florence, 1998, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans le France du XX^{ème} siècle*, Paris, Belin, 287p, p 14

Ses réflexions vont parvenir à l'Abbé Lemire, député-maire démocrate chrétien de Hazebrouck à l'initiative de la Ligue du Coin de terre et du foyer. L'idée de départ de celui-ci était d'ailleurs plus celle d'une *idéologie pavillonnaire*⁶ c'est-à-dire le développement de la propriété privée et des jardins individuels pour les ouvriers. La fondation de l'association de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer avait pour mission de défendre ce projet au niveau parlementaire et législatif. La création des jardins était une mesure d'urgence pour pouvoir permettre une assistance dans les plus brefs délais aux familles en difficulté, avant de pouvoir leur assurer un accès à la propriété privée. Ils étaient censés jouer un rôle économique mais aussi hygiéniste, moral et politique. Leur fonction alimentaire est donc associée à une fonction sociale. L'Abbé Lemire appartient en effet au mouvement du catholicisme social né à la fin du XIXème siècle. Le monde de l'usine y est considéré comme corrupteur sur les plans moral et physique. Il faut détourner les ouvriers du monde des cafés où circulent l'alcool et les idées anarchistes. Le travail de la terre et l'air pur des jardins doivent remettre les ouvriers dans le droit chemin, tant en ce qui concerne leur santé physique que leur santé morale.

Le positionnement de l'Abbé Lemire n'est par contre pas tout à fait le même que celui du Dr Schreber qui avait développé ces mêmes jardins en Allemagne, et dont les orientations étaient purement conservatrices et éducatives.

Les idées de l'Abbé Lemire sont plus nuancées, alliant conservatisme et progressisme, lui faisant même parfois se positionner contre l'Eglise ou les Conservateurs. Sa volonté politique lui fait diffuser ses idées largement et d'autres jardins ouvriers se développent. Mais sa politique en faveur de l'accès à la propriété est un échec et il se concentre alors uniquement sur le développement des jardins. Ils s'essaient surtout dans le Nord puis à Paris et en région parisienne, notamment dans les communes les plus industrielles. Autour de Paris se forme une ceinture verte dont les hygiénistes et l'Abbé Lemire rêvaient.

Dans ces jardins se développe également toute une socialisation. L'implantation des cabanes, la mise en place des concours de jardinage, des fêtes attestent de la plus-value de ces jardins en termes de mieux-vivre.

La période de l'entre-deux guerres avec la crise économique et l'exode rural, ne fait qu'accélérer le phénomène, montrant ainsi que l'ampleur du développement de ces jardins n'est pas seulement le fruit du paternalisme philanthropique mais aussi et surtout, il a pour motif un besoin endogène des classes populaires. Après la Première guerre mondiale, le nombre de créations de ces jardins explose. Elles sont alors dues à des oeuvres rattachées au clergé puis à d'autres laïques ou liées au patronat industriel. Le besoin des classes

⁶ DUBOST Françoise, 1997 (1984), *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, 174p, p 18

populaires est alimentaire, mais il concerne aussi l'espace. L'idéologie paternaliste comprend alors une dimension nouvelle : celle du temps de loisir, en opposition au temps de travail. Le jardin devient donc lieu de loisir. Sa conception s'en trouve modifiée. Il devient un lieu où passer ses dimanches, on y construit des abris⁷. L'encouragement à développer des tonnelles par la Ligue du Coin de Terre et du Foyer est en cela emblématique. Ce développement est la marque de la volonté d'une urbanité de ces jardins, ils ne sont plus uniquement potagers.

Jusqu'à ce moment, l'État n'intervient aucunement dans ces initiatives, même si certaines administrations ou municipalités prêtent des terrains. La gestion des terrains revient aux associations. Alors qu'à cette même époque dans d'autres pays d'Europe comme l'Angleterre ou la Hollande, l'attribution d'un jardin ne relève pas de l'aumône mais du droit. C'est sous Vichy que l'État s'empare du sujet avec la rédaction d'une loi le 31 octobre 1941 qui distingue 4 types de jardins : ouvriers, industriels, ruraux et familiaux avec comme point commun leur non-usage commercial. Les jardins ont donc ainsi leur premier statut juridique. Seuls les jardins ouvriers seront susceptibles de bénéficier de subventions. En effet, outre la dramatique pénurie alimentaire, les thèmes paternalistes des jardins ouvriers s'accordent sans peine avec la devise « Travail Famille Patrie ». Il y a alors environ 600 000 jardins en France.

Après la guerre, le nombre de jardins s'effondre, en partie pour des raisons économiques mais aussi probablement pour une question d'image. En effet, l'image hygiéniste et conservatrice de ces jardins qui a été reprise pour être associée à celle du gouvernement de Vichy, a probablement pesé sur ce type d'activités. Ce qui marque le début de la deuxième phase de ces jardins collectifs, en rapport cette fois avec une phase de croissance économique et de plein emploi. La loi du 26 juillet 1952 supprime la distinction entre les quatre jardins. La vocation alimentaire du jardin persiste en principe, car reste celle du code rural dans la réalité d'après guerre le « jardin familial devient le jardin familial privé, qu'il soit potager ou d'agrément ».

En raison de l'effondrement du nombre de jardins, la loi Royer de 1976 tente de les préserver, en visant à garantir les jardins familiaux contre les risques d'expropriation, en les assimilant dans les Plans d'occupation des sols aux espaces verts protégés. Les associations à vocation sociale font place aux associations de jardinage. Mais à ce moment-là, les plans d'urbanisation ont d'autres priorités et les objectifs urbanistiques ont alors pris le pas sur les objectifs sociaux : le jardin d'agrément est favorisé par rapport aux jardins utilitaires. Les zones de jardinage familial ne sont justement pas considérées comme des zones de loisirs et sont donc souvent préemptées pour faire de la place à ces dernières.

⁷ WEBER Florence, 1998, *op. cit.*, p 28

L'esthétique urbanistique est alors opposée à ces zones jugées peu soignées avec leurs allures de « bidonville ». C'est ainsi que les trois-quarts des jardins disparaissent.

L'urbanisation et la législation iront dans le même sens en France, celui de privilégier les jardins de loisirs au détriment des jardins collectifs, d'intégrer des jardins collectifs aux espaces verts publics et de privilégier le développement des jardins pavillonnaires, plutôt que celui des jardins ouvriers. Il est donc question de préoccupations urbanistiques nouvelles concernant les espaces verts de la ville. Et ces préoccupations, on le verra, vont avancer encore vers une autre transformation de ces jardins collectifs. Cela va de pair avec une société qui se transforme et qui a accès de plus en plus à la propriété privée dans cette période économique favorable. Le jardinage prend alors une nouvelle forme et n'est plus l'apanage des classes « populaires », il devient jardinage de « loisir ». Les sociétés de jardinage se développent. Elles ont deux origines. Les plus anciennes proviennent de sociétés savantes. Elles sont nées avec les jardins anglais avant la Révolution. Elles concernaient des férus de jardinage, collectionneurs d'espèces rares, appartenant aux classes aristocratiques. Mais dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, elles sont devenues l'apanage de la bourgeoisie et participent au prestige des notables locaux. Les sociétés savantes populaires sont ainsi nées avec le développement des jardins ouvriers. Au départ menées par des philanthropes, d'autres ont vu le jour sous forme de coopératives de graines ou de plants. Le développement de ces associations va de pair avec le développement du marché du jardinage qui s'adresse cette fois au public des classes moyennes.

Ailleurs en Europe, comme en Angleterre ou aux Pays-Bas, la législation est différente pour les jardins en général. Dans certains pays, l'habitant doit cultiver une surface en jardin. Dans d'autres, des zones de jardins collectifs sont préservées dans les plans d'urbanisation. Il existe alors selon les pays deux façons de considérer les jardins collectifs : ils sont potagers ou de loisir, comme par exemple en Suède, où les nouveaux jardins collectifs sont des jardins de plaisance et où il est même possible de vivre une partie de l'année. L'ouvrier peut avoir une maison de campagne d'été qu'il loue très bon marché à la ville par l'intermédiaire d'une association. Ces jardins s'éloignent donc des villes. Les jardiniers bénéficient de prêts avantageux pour construire à partir d'éléments préfabriqués. le projet devient donc nettement différent du modèle français.

Aux États-Unis⁸ (Baudry 2011), c'est le pouvoir fédéral initialement, au contraire de la France où l'initiative est venue d'associations, qui a mis à disposition des ouvriers des parcelles de terrain, les *community gardens* pour les mêmes raisons économiques et

⁸ BAUDRY Sandrine, 2011, « Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », in *Revue française d'études américaines*, 2011/3 (n° 129), p. 73-86. DOI : 10.3917/rfea.129.0073. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2011-3-page-73.htm>

hygiénistes au cours des deux guerres mondiales et de la Grande dépression. Ils ont une définition large car ils concernent toute surface cultivée par plusieurs personnes. À chaque moment où les crises économiques se sont résolues, le nombre de ces jardins a décliné. Dans les années 70, ils ont refléuri, cette fois à l'initiative de la population locale, en raison de la crise économique et du manque d'espaces verts entretenus dans les quartiers pauvres. À ce moment, la dégradation économique de la ville de New-York était telle que les espaces verts étaient de moins en moins entretenus et devenaient des lieux où la criminalité s'installait. Ceci a lieu alors que l'époque est à la contestation sociale et politique dans tous les États-Unis. Les propriétaires d'immeubles dans ces quartiers les plus pauvres peinaient à entretenir leurs biens et se sont alors mis à refuser de payer des taxes foncières, considérant la ville comme responsable de la dégradation de ces quartiers. Se sont alors multipliés des incendies criminels, laissant de nombreux espaces inoccupés propices à une réappropriation. C'est en réponse à cette dégradation de la qualité de vie dans ces quartiers et au manque d'espace de nature urbaine qu'est né le mouvement des *community gardens*. Une artiste emblématique des années 70, Liz Christy, en est à l'origine. Au départ, il s'agissait de lancer des bombes de graines avec de l'eau et de la terre (*seed grenade*) dans des boules de Noël ou dans des ballons de baudruche au dessus des palissades des terrains vagues. Il s'agissait alors de fleurs. Le principe du mouvement était bien celui de la désobéissance civique. C'était celui d'une lutte contre les politiques de la ville. Le mouvement s'intitula *Green Guerilla*. Ensuite, ce mouvement cherchera à s'ancrer dans la ville en déblayant des terrains vagues et en aménageant des potagers. D'autres artistes créeront des projets semblables tel Adam Purple, mais ils ne seront pas les seuls. De nombreuses personnes se mirent à entretenir des jardins sur des zones en friche par nécessité économique, mais aussi par tradition culturelle pour les migrants venus de zones rurales, comme les Afro-Américains venus du Sud du pays ou comme les Caribéens. Ainsi, de nombreux jardins virent le jour, parfois marqués de façon identitaire selon les communautés qui les investirent comme ceux des Porto-Ricains ayant des noms hispaniques, pourvus de petites maisons de bois (*casitas*), de drapeaux... Dans un cas comme dans l'autre, celui d'une revendication politique ou celui d'une revendication identitaire, ces jardins sont des *objets politiques*.

Progressivement, le mouvement de *guerilla gardening* de désobéissance civique s'est substitué à celui du *community gardening* à la recherche d'une légitimité qui pouvait permettre une plus grande longévité. En 1978, la ville de New-York mit en place l'opération *Green Thumb*, programme chargé de louer pour un dollar symbolique annuel les terrains en friche de la ville, s'assurant ainsi un entretien de ces espaces, une diminution de la criminalité, et en fin de compte un programme social dont la ville ne pouvait assurer la charge. Avec l'essor économique de la ville dans les années 90, l'existence de ces jardins s'est réellement vue menacée par la multiplication des projets immobiliers.

Il était alors difficile d'opposer la valeur des jardins face à l'apport fiscal que la construction d'immeubles de commerce, de standing ou de bureaux pouvait représenter. Ceci se doublait alors de la lutte contre toute forme de marginalité menée alors par le maire de New-York Rudolph Giuliani, politique de « tolérance zéro ». Ces jardins considérés comme utiles en période de crise n'étaient plus d'actualité selon ces politiques et de plus ne profitaient qu'à quelques-uns car ils étaient entourés de murs. En réalité, alors que de nombreux terrains restés à l'abandon ne furent pas préemptés par la mairie, ce furent précisément ceux qui étaient occupés par les jardins qui en devinrent la cible. D'autre part, la promesse de créer des habitations à loyers modérés sur ces terrains ne fut pas tenue. Le but de cette lutte de Giuliani n'était donc pas seulement fiscal, mais il était aussi question de lutter contre ce qui, à ses yeux, salissait la ville au même titre que les sans-abris ou les vendeurs de hot-dogs. Lors de la vente aux enchères de 114 *community gardens*, en 1999, ce furent deux fondations à financements privés ayant pour vocation l'aide à la réhabilitation d'espaces verts et leur protection contre l'avidité des promoteurs immobiliers, qui rachetèrent les parcelles et en remirent la gestion aux associations de quartier. Les autres jardins n'étaient pas pour autant protégés. Le maire suivant, Michael Bloomberg trouva un accord avec l'État qui avait porté plainte contre de la ville de New-York pour avoir enfreint les lois environnementales de l'État. Cet accord permettait de préserver le maximum de jardins en rendant possibles les projets immobiliers sur d'autres sites. Mais cette évolution a été également profitable pour une institutionnalisation de ces jardins et de leur mode de fonctionnement, lequel s'avère parfois difficilement tenable pour les acteurs des associations selon leur nombre et leur disponibilité. C'est le développement de ces *community gardens* qui va inspirer l'avènement du jardin partagé en France.

Cet épisode marque le troisième tournant de l'évolution du jardinage collectif. Ce nouveau visage des jardins les relie cette fois à d'autres préoccupations de la société. La première est celle du paysage, préoccupation urbanistique. Le paradoxe est que si, dans un premier temps, la préoccupation urbanistique est en défaveur du jardinage collectif, ces jardins étant vus comme des bidonvilles autrement dit des souillures de la ville, dans ce second temps justement, les jardins collectifs sont vus comme un facteur améliorant le paysage urbain. La deuxième préoccupation de ces jardins est celle de son impact sur la société non seulement économique, mais aussi en termes de lien social. Ce sont ces deux nouveaux thèmes qui marquent l'avènement d'une nouvelle phase pour ces jardins.

En France il faut atteindre la fin des années 90 pour que les jardins collectifs prennent un nouvel essor, notamment grâce à la naissance d'un réseau national des jardins partagés⁹, le Jardin dans tous tes états (JTSE) et donc à l'apparition des jardins partagés. Ce collectif qui n'avait pas encore son patronyme a organisé grâce au soutien de la

⁹ BAUDELET Laurence, BASSET Frédérique, LE ROY Alice, 2008, *Jardins partagés. Utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre Vivante, 157p, p 19

Fondation de France un premier forum national « Jardinage et citoyenneté » en 1997. C'est donc sous l'impulsion du JTSE que les jardins partagés voient le jour en France, en raison du lien que des acteurs tissent avec des associations new yorkaises et québécoises. Le premier est né à Lille. L'association écrit une charte *La terre en partage*. Ce mouvement se situe dans la suite de la naissance de celui de l'écologie dans les années 80, mais aussi à un moment de crise économique marquée par l'augmentation du chômage et l'exclusion de certaines populations. Les jardiniers ont alors des pratiques jugées polluantes par le Ministère de l'environnement. La charte du Jardin dans tous ses états prône : « le respect de l'environnement par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets »¹⁰.

Un autre réseau de jardins se développe en parallèle et intègre le réseau du JTSE : celui des jardins de Cocagne (reseaucocagne.asso.fr). Inspiré d'un modèle suisse auquel a été ajouté un volet social, c'est en 1991 que naît le premier Jardin de Cocagne à Chalezeule (25). Ce nouveau concept de jardin repose sur celui de l'insertion des personnes en grande précarité par le travail. Il s'agit d'allier le principe de la distribution en circuit court à des clients qui sont aussi des adhérents de l'association, avec l'insertion par le travail pour des personnes en grande précarité, et le cahier des charges de l'agriculture biologique. L'intérêt grandissant pour ce concept a rapidement nécessité la mise en place d'un réseau national en 1999, le réseau Cocagne. Actuellement une centaine de jardins de Cocagne existent, ce qui représente 4000 salariés en réinsertion par an et 750 salariés permanents. Ainsi les jardins partagés et les jardins de Cocagne viennent s'ajouter au réseau existant des jardins familiaux. Les associations de jardins familiaux telles que La Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC) -qui d'ailleurs est le nouveau nom de la Ligue du coin de terre et du foyer adopté à ce moment du développement des jardins partagés- existant depuis le début du XXème siècle prennent un nouvel essor également depuis les années 90. Ces associations s'emparent alors des thématiques liées à l'environnement et au lien social également. Cette modification de la physionomie des jardins va conduire à la proposition d'une nouvelle loi en 2003 à l'initiative du Ministère de l'Agriculture.

En plus de l'ajout des jardins partagés et des jardins d'insertion, cette proposition comprend le renforcement des contraintes de rétablissement des terrains en cas d'expulsion et l'apparition de nouveaux critères comme ceux de l'absence de pollution, la valeur

¹⁰ BAUDELET-STELMACHER Laurence , 2018, « Les 20 printemps des jardins partagés français. Bilan et perspectives », in *In Situ* [En ligne], 37 | 2018, mis en ligne le 19 décembre 2018, consulté le 28 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/19725>; DOI : 10.4000/insitu.19725

culturelle et l'éloignement par rapport au terrain initial¹¹. D'autre part, il y est introduit une souplesse pour favoriser la création de jardins collectifs sur des terrains qui font l'objet d'un projet de réaménagement et des mesures incitatives pour les particuliers en vue de les encourager à louer du terrain aux jardins collectifs.

Dans cette proposition de loi apparaissent aussi de nouveaux enjeux comme ceux de la solidarité, du lien social et de l'éducation à l'environnement. Ces préoccupations nouvelles y sont bien mises en évidence en préalable même à cette proposition de loi. Ces jardins « représentent des terrains de prédilection pour l'initiation à la nature et à la protection de l'environnement » et « ils constituent un moyen efficace de gérer l'espace périurbain et de le mettre en scène et en valeur ». « Ils constituent un lieu de vie locale, ils jouent un rôle important dans les loisirs et la vie familiale », « ils favorisent la vie sociale et associative ». Par ailleurs « ils constituent un support de solidarité et de résistance à la précarisation, en permettant l'auto-alimentation » et « ils sont un moyen positif de lutte contre l'inactivité forcée (chômage, retraite) ».

Ces enjeux sont bien le reflet du tournant engagé par les associations. Or, la mise en application de cette loi est toujours en attente. Elle a été votée le 14 octobre 2003 au Sénat mais est restée en suspens à l'Assemblée Nationale depuis. Les difficultés rencontrées sont dues en particulier au fait que l'approche juridique de ces jardins nécessite la mobilisation de cinq codes : rural, de l'expropriation, de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation¹². Le caractère temporaire de la mise à disposition de ces jardins y reste cependant bien souligné et tient une place importante, même si les jardins expropriés sont censés bénéficier de nouvelles dispositions afin de les rendre moins vulnérables à cause des expropriations. Peut-être est-ce une autre raison au blocage de cette proposition de loi à l'Assemblée depuis 2003.

La physionomie des jardins collectifs a donc totalement évolué depuis leur naissance il y a plus d'un siècle. La raison économique participe toujours à les rendre bien actuels, vu la concordance qui existe entre leurs phases de développement et celles des périodes de récessions économiques, mais aussi à l'apparition du jardinage d'insertion. Mais les différentes nouvelles formes de ces jardins montrent aussi que d'autres préoccupations occupent le devant de la scène de ces jardins de ville; en particulier la construction de lien social, l'écologie et l'environnement. L'apparition des jardins partagés avec leur vocation éducative particulière en témoigne. En effet, si les jardins sont nés sous l'impulsion

¹¹ BAUDELET Laurence, 2009, « La nouvelle loi sur les jardins collectifs et les changements attendus, Réseau international », in *Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature*, Comptendu de Séminaire 22 janvier 2009, Paris, FMSH. <http://www.latio.org/images/news/images/document/E1.pdf>

¹² MONÉDIAIRE Gérard (dir.), 1999, *Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe*, PULIM, Presse Universitaires de Limoges, 336p, p 58

d'associations philanthropiques hygiénistes, c'est lorsque les jardins prennent un nouvel essor, cette fois sous l'impulsion des jardiniers, pour des motifs de revendication politique sociale et écologique, qu'apparaît l'importance de ces nouvelles thématiques. Il n'est donc plus question de concevoir ces jardins comme des survivances des jardins ouvriers. Ce sont réellement de nouveaux jardins qui voient le jour actuellement, car même les jardins familiaux sont maintenant emprunts du mouvement écologique. Comme si la nature avait repris une place centrale pour les citoyens au sein de ces jardins.

Anthropologie et jardins collectifs

Pour l'anthropologie, il s'agit d'une horticulture vivrière. Elle a toujours occupé une place dans les ethnographies. Initialement, il était question de comprendre comment les populations parvenaient à subvenir à leurs propres besoins. La première monographie dédiée entièrement au jardinage est celle de Bronislaw Malinowski *Les jardins de Corail*. Il s'intéresse alors aux caractéristiques magiques de ces jardins, qui ont pour fonction de se prémunir contre les aléas des récoltes. Mais cela va au delà, car il montre les relations de l'organisation du jardinage avec l'ensemble de la société. Ce que l'on cultive est redistribué selon l'organisation sociale et participe à l'accumulation de prestige. Ces activités de jardinage sont entièrement liées avec le politique et le magique. Bien souvent d'ailleurs, les sociétés décrites au début du XX^{ème} siècle tirant leur subsistance de l'agriculture le faisaient dans des parcelles contiguës situées à la lisière des villages, forme donc de jardinage collectif de type familial.

Par la suite, c'est l'ethnobotanique qui se constitue en véritable discipline qui se penchera le plus sur ces activités. On y aborde la relation aux plantes cultivées mais aussi les savoirs locaux, notamment suite à l'ouvrage fondateur de André-Georges Haudricourt et de Louis Hédin *L'homme et les plantes cultivées*¹³.

Le point de vue d'une étude anthropologique sur l'horticulture ne peut s'en tenir aux discours, mais doit englober l'observation de pratiques. L'étude des savoirs doit comprendre l'étude des techniques pour la compléter mais aussi pour échapper à la mystification du savoir, c'est à dire à un discours sans fondement pratique. Il doit être complété par une anthropologie de l'action, du geste¹⁴. L'environnement et le système technique offrent des solutions potentielles, l'adoption de l'une ou de l'autre solution relève d'un choix, chaque choix étant déterminé par la société dans lequel le phénomène a

¹³ HAUDRICOURT André-Georges et HEDIN Louis, 1987 (1943), *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, Métailié, 281p

¹⁴ FERRET Carole, 2012, « Vers une anthropologie de l'action », in *L'Homme*, 2012/2 (n°202) [En ligne], 202 | 2012, mis en ligne le 29 mai 2014, consulté le 23 octobre 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/23041>; DOI: 10.4000/lhomme.23041

lieu : ici le choix de tel ou tel type de jardin, mais aussi des techniques de jardinage dit quelque chose sur la société, sur son l'évolution. Il y a complémentarité des visions selon lesquelles, d'un côté la société s'adapte à son environnement, et de l'autre elle fait des choix qui ne lui sont pas forcément liés¹⁵.

L'évolution des préoccupations concernant la diversité fait que l'ethnobotanique devient ensuite ethnoécologie, avec en particulier les travaux de Jacques Barrau. Les études anthropologiques des horticultures vivrières se focalisent autour de la question de la préservation de la diversité.

En ce qui concerne les jardins collectifs urbains, ils sont abordés initialement en France plutôt sur un autre versant, comme un loisir des classes ouvrières, sous la houlette et dans la suite des préoccupations hygiénistes de ceux qui initialement ont impulsé leur développement à la fin du XIX^{ème} siècle¹⁶. Les études qui vont y faire suite concernent le jardin et les classes populaires avec l'accession facilitée à la propriété lors du développement des cités jardins¹⁷.

Depuis le renouveau et le développement de ce que nous considérons comme les nouveaux jardins et notamment avec l'apparition de leurs nouvelles formes qui sont les jardins partagés et des jardins d'insertion en Europe, la question du lien social a été au centre de nombreuses études. Le jardin fait figure de terreau fertile pour le développement des liens sociaux¹⁸. Il permet de passer de la sphère privée à la sphère publique. Au centre de ces liens sociaux se trouvent les échanges. Le réseau des échanges de légumes permet la prolongation de ceux qui ont lieu dans la sphère privée. Par ailleurs, la gouvernance de ces jardins, les interactions entre les associations¹⁹ qui les gèrent et les villes occupent un autre pan des recherches. Cette question est fondamentale puisque, la plupart du temps, il s'agit de terrains communaux mis à la disposition des usagers.

Les politiques des villes à ce sujet varient en particulier selon la place qu'elles accordent aux questions de développement durable. Aux États-Unis et au Québec c'est un peu différent, en raison d'une histoire différente. Alors que les mêmes formes de jardinage se développent, les questions des chercheurs sont passées du jardinage comme forme et

¹⁵ ROBBE Pierre, DARLU Pierre, 1992, « Les activités de chasse et de pêche chez les Inuit. Essai d'analyse statistique », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série. Tome 4 fascicule 3-4, 1992. pp. 191-197, DOI : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1992.2316>, www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1992_num_4_3_2316

¹⁶ WEBER Florence, 1998, *op. cit.*, p 25

¹⁷ DUBOST Françoise, 1997 (1984), *op.cit.*, p 24

¹⁸ CEREZUELLE Daniel, 2003, « Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité », in *Communications*, n°74, 2003, *Bienfaisante nature*, sous la direction de Françoise Dubost et Bernadette Lizet, p 65-83

¹⁹ Dans la loi, la constitution de ces jardins en association est obligatoire, voir annexe 1

outil d'une revendication politique dans les années 70 -avec les *community gardens*- aux questions alimentaires des jardins collectifs -jardins communautaires pour les Québécois-²⁰. Actuellement les chercheurs anglo-saxons se focalisent sur l'intérêt alimentaire de ces jardins dans des mégapoles où l'approvisionnement en produits frais et de qualité est problématique dans les quartiers les plus pauvres, mettant en jeu la sécurité alimentaire des habitants. Il ne s'agit pas que d'un problème de quantité mais bien de qualité et de diversité de l'alimentation : ces jardins permettent une amélioration des conditions alimentaires des jardiniers.

Or cette activité de jardinage a une caractéristique qui lui est intrinsèque, constitutive en d'autres termes : il s'agit d'une portion de nature, qui est de surcroît délimitée. Ce qui ramène à l'étymologie du mot *jardin*. En langue avestique, le jardin est une portion de nature enclose (pairie daeza). Enclorre est aussi l'idée qui est exprimée dans la racine indo-européenne gher- d'où est venu le mot jardin. Les jardins de la Bible sont clôturés²¹, comme l'est également le premier jardin de la littérature occidentale, celui de Alcinoos du chant VII de l'Odyssée : « un grand jardin de quatre arpents tout entouré de murs ». Il est donc question de nature dans ces jardins de ville, ce qui ramène aux travaux de Philippe Descola en particulier. Dans *La nature domestique*²², il s'intéresse justement à ce que représente la nature au travers de l'étude des jardins des Achuars. Il s'agit de jardins domestiqués, espaces féminins, qui sont opposés à la forêt sauvage, espaces masculins. Pour les Achuars, la séparation nature culture passe par la domestication mais ne concerne pas les humains face aux non humains. Pour les jardiniers, entretenir un potager c'est se retrouver au contact de la nature. Le contexte est que les questions de la diversité et de l'écologie ont justement transformé le rapport des hommes à la nature.

Mais entretenir un potager collectif, c'est aussi cultiver un lieu particulier : le jardin. L'ethnobotanique fournit le socle de la réflexion sur les jardins collectifs, mais une autre approche permet de se pencher sur le lien de ces jardiniers au lieu jardin, cette fois compris dans un sens plus élargi. Il s'agirait d'une anthropologie du jardin, considérée comme un lieu particulier au sein de la ville. Le lieu est saisi dans un sens anthropologique, celui de Marc Augé dans *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*²³; il n'est pas seulement un espace géographique, mais il est pratiqué par l'homme et a une

²⁰ BAUDRY Sandrine, 2011, *op. cit.*; BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, « Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 13 septembre 2010, consulté le 07 octobre 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/9930> ; DOI : 10.4000/vertigo.9930

²¹ QUELLIER Florent, 2012, *op. cit.*, p 38

²² DESCOLA Philippe, 2004 (1986), *La nature domestique*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 450p

²³ AUGÉ Marc, 1992, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 153p

partie imaginaire voire symbolique. En cela, on cherche à comprendre ce que signifient ces jardins pour ceux qui y cultivent leurs légumes, de quelle manière ces significations influencent leurs pratiques et inversement comment le lien technique à ce lieu influe leur manière de penser le jardin. En somme cela revient à se pencher plus précisément sur l'interaction du jardin avec le jardinier, sur la *trajectivité* de Augustin Berque²⁴ qui définit la relation de l'homme à son milieu éco-techno-symbolique comme à double sens pour former un tout, la *médiance*. Grâce à ce regard particulier, on peut faire le lien entre les pratiques, les techniques et la signification du lieu pour les jardiniers, et notamment avec ce qui touche à l'écologie, la préservation.

À la croisée des recherches : la préservation

La place de plus en plus importante que ces jardins prennent dans la ville et le nouveau visage qu'ils ont adopté n'ont pas échappé aux chercheurs dans des nombreux domaines. En envisager quelques aspects permet de comprendre quels questionnements ils peuvent susciter dans notre société, notamment en mettant en exergue la préservation qui est justement au carrefour de toutes les approches du sujet.

Il n'est pas forcément facile de cerner les domaines qui les concernent. La difficulté première vient du fait qu'ils peuvent être considérés sous deux points de vue : celui de l'agriculture productive et/ou celui du paysage. Ainsi, on considère soit une fonctionnalité, soit un lieu. Cette séparation d'ailleurs correspond au fil des observations de ce travail, mais qui a justement pour but de montrer que ces deux approches sont inséparables; le lieu ne pouvant se séparer de la fonctionnalité.

On retrouve donc ces jardins à la croisée de multiples champs comme ceux de l'agriculture ou de l'agronomie, de la géographie, de l'urbanisme, de l'architecture paysagère... Toutes ces études ont en commun de mettre en avant les multiples visages de ces pratiques : économiques et alimentaires mais aussi environnementales, paysagères et patrimoniales.

- Agriculture urbaine et développement durable

Les jardins collectifs urbains font partie de l'agriculture urbaine. Le développement de ce concept est relativement récent, bien que l'agriculture ait toujours fait partie des

²⁴ BERQUE Augustin, 2000 (1), *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 447p

villes²⁵. Il y a eu en effet lors de la révolution néolithique, une création conjointe des villes et de l'agriculture. Au Moyen-Âge, la séparation entre *intra* et *extra muros* a fait que les espaces agricoles se sont développés hors des remparts. Mais *intra-muros*, les activités d'auto-subsistance persistaient dans des jardins comme ceux des abbayes (plantes aromatiques, médicinales, légumes), des potagers à l'arrière des habitations ou dans les fonds de vallées urbaines en zones inondables. Les premiers objectifs hygiénistes du XVIIIème siècle sont nés dans ce rapport entre ville et nature avec l'ouverture des espaces et la revalorisation des espaces verts. Les liens entre les espaces agricoles périurbains et la ville se sont poursuivis. La grande rupture dans ce système fut celle de la révolution industrielle avec l'expansion des villes et des moyens de transport. Ce phénomène a induit une rupture entre le monde agricole et la ville. Mais actuellement, l'agriculture urbaine est redevenue un sujet central avec justement l'établissement de nouvelles concessions entre le milieu agricole et les villes. Cultiver les milieux urbanisés est devenu une caractéristique de l'agriculture contemporaine.

À l'heure actuelle, l'agriculture urbaine est devenu un enjeu majeur pour les sociétés. L'année 2014 est déclarée *année internationale de l'agriculture familiale* par l'Assemblée Nationale des Nations-Unies. Le sujet a été relayé en France par le Ministre de l'Agriculture le 18 décembre 2013. L'agriculture urbaine était un des deux sujets phares (avec les nouvelles technologies) du Salon de l'Agriculture qui a eu lieu en février 2014. Elle est parfois au coeur des préoccupations des agglomérations et des politiques des villes. Une ville comme Rennes a inclus le thème de l'agriculture urbaine dans son projet de développement de la communauté de communes.

De larges programmes de recherches ont été lancés sur ce thème, qu'ils appartiennent aux sciences naturelles ou aux sciences humaines. L'Agence nationale de la recherche a lancé le programme JASSUR (Jardins associatifs urbains et villes durables) en janvier 2013. Ce programme a pour mission de montrer les fonctions, les usages, les modes de fonctionnement, les avantages ou les dangers potentiels des jardins collectifs. C'est un programme multidisciplinaire qui a lieu dans sept agglomérations françaises. Il se donne pour mission de comprendre quels sont les services que rendent ces jardins pour la ville, dans la perspective du développement durable. Ce projet s'intéresse aux questions de la pollution à laquelle ce type d'agriculture peut être confronté, aux pratiques des jardiniers et à leur alimentation, à la gouvernance de ces jardins associatifs.

Il existe également des projets agronomiques concernant ces formes de culture. Les élèves d'Agro Paris Tech cultivent un potager sur le toit de leur école à Paris depuis

²⁵ NAHMIAS Paula, LE CARO Yvon, 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », in *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], Volume 6 | 2012, mis en ligne le 16 septembre 2012, consulté le 14 novembre 2017. URL : <http://eue.revues.org/437>

plusieurs années et ont entrepris un programme de recherche sur ce type de cultures. La production de légumes sur toits interroge la recherche agronomique. Une collaboration entre l'association Topager, l'INRA et AgroParisTech a permis de produire des références sur la conception de substrats de cultures issus de matériaux locaux. Ces programmes ont pour but d'envisager les conditions d'une production alimentaire urbaine.

L'agriculture urbaine est donc bien au centre de questions politiques et de questions de recherche. Pour les différentes communautés de chercheurs, elle se situe au carrefour de quatre axes de réflexion : celui de l'alimentation et de l'économie, celui du paysage urbain et de la géographie, celui de l'environnement et du développement durable et celui du patrimoine.

Le champ de l'agriculture urbaine regroupe d'autres formes d'agriculture qui sont très différentes en raison de leurs acteurs, de la destination des produits agricoles et de la manière dont ces cultures sont pratiquées : agriculture périurbaine à visée citadine, agriculture périurbaine à visée internationale, AMAP, potagers individuels auprès des maisons, cultures sur balcon, sur des toits....)

Fondamentalement la question de l'agriculture urbaine comprend une fonctionnalité économique, qu'elle concerne des revenus agricoles professionnels ou non, ou l'alimentation directe des familles. C'est dans cette préoccupation que se situe une des définitions de cette agriculture urbaine proposée par l'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) (FAO.org) : « L'agriculture urbaine et périurbaine consiste à cultiver des plantes et à élever des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes. L'agriculture urbaine et périurbaine fournit des produits alimentaires de divers types de cultures (graines, plantes racines, légumes, champignons, fruits), des animaux (volailles, lapins, chèvres, moutons, bétail, cochons, cochons d'Inde, poissons, etc.), ainsi que des produits non alimentaires (herbes aromatiques et médicinales, plantes ornementales, produits forestiers, etc.). Elle comprend la sylviculture pour la production de fruits et de bois de feu, ainsi que l'agroforesterie et l'aquaculture à petite échelle ».

C'est une définition large qui ne dit rien des acteurs. Mais elle met bien l'accent sur le rôle économique et nourricier de cette activité : l'agriculture urbaine est censée nourrir les gens des villes mais aussi créer des emplois. Cette définition économique englobe bien d'autres activités que celles des jardins collectifs gérés par des associations : productions agricoles périurbaines dont les débouchés seront nationaux ou internationaux, agriculture périurbaine de circuits courts, mais aussi pratiques agricoles de villes non commerciales (jardins privés, jardins de collectivités, jardins collectifs associatifs, jardins de zones non

constructibles...). Pour Béatrice Maurines et Lilian Pellegrino²⁶, de façon plus simple et pragmatique, l'agriculture urbaine désigne des cultures dont le mode de production n'est pas intensif.

Dans cette optique il est aussi question de sécurité alimentaire. En effet, ce type de production doit prendre en compte la question des déchets, de l'approvisionnement en eau et de la pollution. Par ailleurs, cette question englobe des stratégies économiques plurielles comme la question des transports, de l'approvisionnement en nourriture animale...²⁷

Enfin avec le développement des jardins collectifs, on aborde la question de l'homme et de son alimentation et en particulier celle de l'homme et de l'acte de production alimentaire²⁸. En effet, l'autoproduction alimentaire remet le citoyen en rapport avec l'agriculture, par l'acte de production, par le travail de la terre, par la volonté de maîtrise de la nature, par le caractère expérimental et les échanges de savoirs.

La question économique et alimentaire ainsi que l'intérêt grandissant pour ce type d'économie dans les programmes de développement font considérer ce type de production vivrière comme à préserver. Ainsi l'agriculture urbaine est reliée dans de nombreux domaines de recherche à celle du développement durable. Ce concept n'est pas toujours facile à circonscrire car il peut être envisagé sous de nombreux prismes. Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », selon le rapport de Mme Gro Harlem Brundtland, Première Ministre norvégien (1987) alors Présidente de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) qui a pour la première fois défini le concept.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise ensuite la notion de développement durable et celle de ses trois piliers : économie, écologie, social. Il s'agit d'envisager le développement de façon à ce qu'il soit économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition. Il est considéré comme durable s'il est conçu de manière à ce que ce soit les générations futures qui en tirent les bénéfices.

²⁶ MAURINES Béatrice, PELLEGRINO Lilian, 2015, « Les agricultures urbaines: cultiver partout », sur le site internet de la métropole du grand Lyon, <https://www.millenaire3.com/texte-d-auteur/les-agricultures-urbaines-cultiver-partout>

²⁷MOUSTIER Paule, FALL Abdou Salam, 2004, « Les dynamiques de l'agriculture urbaine: caractérisation et évaluation », in *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone Enjeux, concepts méthode*, sous la dir. de SMITH Olarewaju B., MOUSTIER Paule, MOUGEOT Luc J.A., FALL Abdou, Montpellier, CIRAD, p 23-43

²⁸ SCHEROMM Pascale, 2013, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », in *Métropolitiques*, 13 mai 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>

Cette notion de développement durable a souvent été qualifiée de floue. Elle associe cinq caractéristiques : importance donnée à l'environnement, vision à long terme, vision mondiale, intégration des dimensions du développement, affirmation de la nouveauté du projet²⁹. Cependant, elle ne constitue pas une matrice disciplinaire, c'est-à-dire que tous ses éléments constitutifs ne sont pas forcément partagés par l'ensemble d'une communauté scientifique. Le développement durable est en effet réinterprété par chacune des disciplines qui s'y intéressent (comme d'ailleurs le concept de l'environnement). Dans chacune d'entre elles, il va être rattaché à d'autres thèmes d'étude. Cette notion peut cependant devenir un paradigme pour des thèmes intérieurs à chaque discipline comme celui des *environmental economics* en économie.

Ce qu'il est important de souligner est que ce concept a un caractère politique indéniable. Il trouve en effet ses deux origines dans le développement et l'environnement (relevant l'une des sciences humaines et l'autre des sciences naturelles). Et l'environnement et le développement appartiennent autant aux domaines de la politique que de la science. Les discours politiques s'associent aux discours scientifiques sur le changement et la révolution que représente cette notion de développement durable.

C'est d'ailleurs dans la dimension politique plus que dans les disciplines scientifiques que le développement durable a pris naissance, sur la base de la constatation de la dégradation environnementale, et c'est dans le champ socio-politique que le développement durable s'impose. Ainsi est-il question d'un lien avec des questions centrales qui sont posées à la société d'aujourd'hui comme celle de la finalité de la croissance, des compromis à trouver entre les intérêts économiques, écologiques et ceux de la population et de son futur, il faut tenir compte aussi de l'échelle du temps, entre court et long terme et aussi de l'articulation entre les questions de globalisation et des territoires locaux³⁰.

L'agriculture urbaine est un élément important du développement durable. Cette notion prend en compte de nombreux facteurs : la diminution des émissions de gaz à effet de serre, la protection des sols et de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'amélioration santé et du bien-être, la cohésion sociale et le développement économique. Le bourgeonnement des initiatives des habitants en ce sens prouve qu'il y a une évolution des

²⁹ ZACCAÏ Edwin, 2007, « Développement durable et disciplines scientifiques », in *Natures Sciences Sociétés*, 2007/4 (Vol. 15), p. 379-388. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-4-page-379.htm>

³⁰ THEYS Jacques, 2002, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », in *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 1 | 2002, mis en ligne le 23 septembre 2002, consulté le 20 novembre 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1475>; DOI : 10.4000/developpementdurable.1475

pratiques alimentaires mais aussi dans la façon de s'approprier l'espace public, de valoriser une culture locale et de revendiquer une dimension sociale et politique de l'habiter.

Selon cette conception, l'espace est appréhendé de façon différente, écologique. L'espace et la fonctionnalité sont envisagés de façon indissociable. L'agriculture urbaine peut alors se définir ainsi : « L'agriculture périurbaine – correspondant à l'agriculture urbaine selon la terminologie anglo-saxonne – est considérée comme l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie, dont les produits sont destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources; l'alternative ouvre sur des concurrences, mais également sur des complémentarités entre ces usages : foncier bâti et foncier agricole; eau destinée aux besoins des villes et eau d'irrigation; travail non agricole et travail agricole; déchets ménagers et industriels et intrants agricoles; coexistence en ville d'une multiplicité de savoir-faire due à des migrations, cohabitations d'activités agricoles et urbaines génératrices d'externalités négatives (vols, nuisances) et positives (espaces verts) ».

Il est alors question du lien entre préservation et agriculture urbaine. Envisager le jardin comme une forme d'agriculture urbaine montre qu'il est question de nature, de diversité et de préservation.

- Paysage urbain et patrimonialisation

L'intégration de l'agriculture dans l'aménagement des territoires urbains a toujours suscité un intérêt important de la part des chercheurs et des aménageurs. Cet intérêt s'est accru depuis ces dernières années. En France, la question des espaces périurbains est soulevée par les agglomérations ou le monde agricole dans divers buts : frein à l'étalement urbain, encouragement de l'approvisionnement alimentaire de proximité, levier pour le maintien de la biodiversité. Ces questions s'étendent aux espaces urbains centraux, certains acteurs y voient un moyen de mieux vivre en ville. Quoiqu'il en soit, la ville a toujours été façonnée par ses espaces verts et agricoles³¹, même si, au gré des représentations sociales, les projets d'urbanisme les ont intégrés de manières différentes selon les époques. Pour les acteurs de l'urbanisme, la localisation doit être liée à la fonctionnalité pour aborder la problématique de l'agriculture urbaine. La question de l'agriculture urbaine rapproche l'habitant de la nature urbaine.

La volonté de limiter l'étalement des villes et parfois l'anticipation de problèmes d'approvisionnement alimentaire ont donné lieu à la réalisation de ceintures vertes dans les années quatre-vingt. Mais peu d'attention était portée aux espaces agricoles inclus dans les ceintures. Une forme d'agriculture a persisté dans les espaces semi-urbains, ayant pour

³¹ NAHMIAS Paula, LE CARO Yvon, 2012, *op. cit.*

vocation justement l'approvisionnement urbain, formant notamment ce que l'on appelait les ceintures maraîchères. Ces agricultures ne fournissaient qu'une part très faible des besoins maraîchers des villes (3% estimés pour la ville de Rennes par exemple, les estimations sont peu aisées et peu nombreuses). Il existe aussi en périurbain une agriculture tournée vers les marchés nationaux et internationaux dont il est difficile de dire s'il s'agit ou non d'agriculture urbaine. Cependant, l'intérieur des villes suppose des formes d'agriculture comme les potagers privés (développés avec l'urbanisme pavillonnaire), mais aussi l'appropriation d'espaces libres comme des zones non constructibles, des zones inondables ou de captage d'eau.

Les décideurs en matière d'urbanisme changent les orientations de leurs actions avec la prise en compte des préoccupations concernant la question alimentaire et la question de la biodiversité. Mais les documents d'urbanisme, les POS (Plan d'occupation des sols) et PLU (Plan locaux d'urbanisme) sont plus en faveur de l'urbanisation que des agriculteurs et la protection des espaces agricoles relève des volontés politiques locales.

Or la nature est devenue patrimoine à conserver en 1972³², date à laquelle la nature et la culture participent alors toutes deux au patrimoine mondial de l'humanité. Depuis 1992, le paysage est considéré par l'UNESCO comme appartenant au patrimoine. La Convention du Patrimoine mondial est alors devenue l'instrument juridique qui reconnaît et protège les « paysages culturels » qui sont des « oeuvres conjuguées des hommes et de la nature ». la relation entre les hommes et la nature peut être d'ordre technique (dans une optique d'utilisation durable de la terre) ou d'ordre spirituel. Auparavant en France, avec Malraux et la construction du Ministère des Affaires culturelles, le patrimoine s'est étendu à d'autres choses que les constructions, et notamment à des oeuvres plus récentes. Le patrimoine a été mis en relation avec le devoir de mémoire. Cette fois c'est le paysage qui devient patrimoine. Cette nouvelle mission de l'UNESCO a pour but de protéger ces paysages et de continuer à l'utilisation durable de la terre en soutenant notamment la diversité biologique.

Trois catégories de paysages sont considérés comme des paysages culturels à protéger. La première est celle des paysages conçus par l'homme, les parcs et les jardins ainsi que les constructions éventuelles qui y sont attenantes. La seconde est celle des paysages évolutifs, qui témoignent d'une évolution du paysage avec l'homme qu'il s'agisse d'une relique ou d'un phénomène actif, c'est-à-dire en lien aujourd'hui avec une activité relevant d'un mode de vie « traditionnel » La troisième catégorie est celle du

³² HORN Marie, 2012, *Les jardins partagés et la question du patrimoine, Approches générales et étude d'ECObot, un jardin parisien du 18ème arrondissement*, Mémoire de Master d'Ethnologie et Patrimoine, Nice Sophia Antipolis, 107p, p 67

paysage associatif c'est-à-dire les paysages fortement associés à des phénomènes religieux, artistiques ou culturels.

Ainsi le paysage est devenu *patrimonialisable*. Et les jardins peuvent alors faire partie du patrimoine. En effet, le patrimoine suppose un acte de mise en patrimoine, donc un cadrage institutionnel qui est le produit d'institutions de la culture et non une matière première³³. Cette *patrimonialisation* doit être vue comme un processus, qui suppose une sélection de ce qui peut être considéré comme du patrimoine et de ce qui ne le peut pas. Ce qui donne un caractère normatif à ce processus.

En tous cas, cette notion de patrimoine naturel ou environnemental est liée à la notion de préservation³⁴. Ainsi la question du patrimoine est-elle liée intimement au développement durable. La question de la responsabilité de l'homme y est centrale depuis la prise de conscience de la fragilité de la nature. L'idée est que comme le parent qui est responsable de son enfant afin de lui permettre de vivre dans des conditions favorables à son évolution, l'homme est responsable de la fabrication de conditions favorables à son évolution. Elle a été reprise par les écologistes. Considérer l'environnement comme du patrimoine ouvre cette fois une notion de futur dans la conception. Il ne s'agit plus de sauvegarder du passé mais d'en assurer la sauvegarde cette fois dans le futur. La responsabilité et l'éthique y sont associées. La responsabilité n'est donc plus tournée uniquement vers le passé comme le patrimoine architectural par exemple, le principe de responsabilité devient prospectif. Le développement durable se base sur cette éthique.

Les jardins collectifs en ce sens sens peuvent être envisagés comme étant du patrimoine pour leur fonction de conservation de la biodiversité mais aussi dans le sens où ils représentent une expérimentation de collectifs expérimentant une manière d'être ensemble pour le futur. Dans ce cas, le patrimoine n'est plus seulement reçu mais se crée. L'objet créé dans le présent devient objet à transmettre pour les générations futures. Cette transmission se fait au travers d'un filtre qui est celui du processus de patrimonialisation qui est, lui, bien ancré dans le présent. Le rapport au temps de ce patrimoine particulier est donc paradoxal : il doit être créé pour être transmis et n'est donc plus dans la logique patrimoniale qui permettait de faire passer dans le futur ce qui avait été reçu.

Le deuxième paradoxe de cette patrimonialisation concernant l'environnement est que le patrimoine peut être du paysage mais il y faut inclure l'homme, la nature qui ne

³³ HERTZ Ellen, CHAPPAZ-WIRTHNER Suzanne, 2012, Introduction : le "patrimoine" a-t-il fait son temps? », in *ethnographiques.org*, Numéro 24-juillet 2012 Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés [en ligne].<http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz-Chappaz-Wirthner> - consulté le 4.12.2017

³⁴ HORN Marie, 2012, *op. cit.*, p 80

contient pas l'homme serait alors un patrimoine involontaire³⁵. En effet, habituellement, le patrimoine est un bien approprié, ce qui s'oppose à la nature sauvage, celle où l'homme n'interviendrait aucunement. Les êtres de la nature n'ont donc pas les caractéristiques de la logique patrimoniale. Envisager le jardin sous forme de patrimoine engage donc encore le principe de durabilité et de responsabilité de l'homme, même si ce concept reste à prendre avec précaution en raison de ce que peut sous-entendre le processus de patrimonialisation en termes de politique et de rapport à l'histoire, tout comme le concert de développement durable. Les jardins font partie d'un changement de regard sur la ville contemporaine avec l'intégration de la préoccupation de la diversité³⁶.

Voici donc le bref aperçu, qui ne se prétend pas exhaustif, de la façon dont peuvent être envisagés les jardins collectifs par différents domaines de recherche. On voit pour tous que la préservation est au coeur des préoccupations. Et cette notion peut être envisagée tant avec le jardin comme espace, par exemple avec une vision patrimoniale, qu'avec le jardin comme lieu de production, avec une vision cette fois plus proche de l'horticulture. Le jardin comme un lieu de production vivrière, son aspect fonctionnel, ne peut être séparé de sa considération en tant que lieu particulier au sein de la ville, lieu de nature, nature à préserver également. C'est la question de la préservation qui va permettre de faire le lien entre les deux.

On voit aussi à quel point ce sujet de recherche est à la croisée d'autant de questions, tant politiques que scientifiques, posant de ce fait le problème de l'élaboration du discours scientifique dans son contexte socio-politique, du point de vue de l'épistémê, c'est-à-dire du champ épistémologique de la constitution du savoir³⁷. Il en est ainsi pour la notion de patrimoine, pour celle de développement durable, de l'environnement.

³⁵ CRENN Gaëlle. 2003, « La patrimonialisation de l'environnement au Biodôme de Montréal, in *Culture & Musées*, n°1, 2003. Nouveaux regards sur le patrimoine sous la dir. de DAVALLON Jean, p 65-87. DOI : 10.3406/pumus.2003.1167 http://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2003_num_1_1_1167

³⁶ BAUDRY Sandrine, 2010, *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : Approche anthropologique des community gardens de New York City*, Thèse d'Anthropologie sociale et ethnologie, Université Paris-Diderot - Paris VII, p 26

³⁷ FOUCAULT Michel, 1990 (1966), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 400p, p 13

Les jardins de Saint-Malo et des environs

Préalable : délimitation du terrain

Trois types de jardins sont habituellement différenciés dans la littérature anthropologique³⁸ : les jardins de case, les jardins vivriers et les jardins à vocation commerciale. Seuls les premiers se situent à proximité de l'habitation. Les jardins collectifs ne sont pas assimilables aux jardins de case car ils se trouvent à distance des habitations, ni à ceux à vocation commerciale. Ils s'apparenteraient plutôt aux jardins vivriers, même si leur vocation n'est pas uniquement celle de l'auto-suffisance. Ainsi ils peuvent être considérés comme une forme assez récente de jardinage pour l'anthropologie.

Pour délimiter le champ de cette étude, trois choix ont donc été faits. L'horticulture que j'ai choisi d'observer est urbaine, non marchande et elle est pratiquée de façon collective.

Elle concerne bien le jardin comme étant un plus pour l'alimentation, la principale source de subsistance étant assurée via la marchandisation. Il ne s'agit pas de potagers individuels de grande surface que l'on trouve en milieu rural et qui permettent de subvenir à la majeure partie des besoins en légumes de leur propriétaire. Ces potagers urbains ne sont d'ailleurs pas des survivances de pratiques rurales, puisque ce sont des inventions de la fin du XIX^{ème} siècle de par leur but à l'époque, la volonté politique de ceux qui ont contribué à les faire se développer et leur public³⁹. Les premières études en France qui ont concerné le jardinage collectif l'avaient déjà envisagé comme une pratique de loisir des classes ouvrières ou des classes populaires -s'élargissant alors aux classes moyennes⁴⁰-, sans lien avec les origines rurales du fait qu'elles étaient déjà radicalement innovantes.

Un autre parti pris de ce travail était de choisir une agriculture non marchande. Cette horticulture se distingue en cela de toute une partie de l'agriculture urbaine. Cette caractéristique permet de mettre en valeur le fait de produire ce que l'on consomme. Cela permet également de se pencher sur le lien entre le savoir-faire et l'alimentation. D'autre

³⁸ BENOÎT Catherine, 1990, « Outil graphique et analyse anthropologique des jardins de case en Guadeloupe », in *Histoire & Mesure*, 1990 volume 5 - n°3-4. Varia. pp 315-342. DOI : <https://doi.org/10.3406/hism.1990.1378>; www.persee.fr/doc/hism_0982-1783_1990_num_5_3_1378

³⁹ WEBER Florence, 1998, *op. cit.*, p 14

⁴⁰ DUBOST Françoise, 1997 (1984), *op. cit.*, p 13

part ces productions non marchandes supposent une certaine insularité des échanges, les observer devient alors devenir plus simple. Cette horticulture est donc « de loisir » mais un loisir qui est productif. Faire un jardin potager, c'est un travail. Il y a là un hiatus, entre loisir et production, que l'on retrouve d'ailleurs dans le peu d'études statistiques concernant le jardinage, en raison des difficultés de classement de ces activités.

Par ailleurs le jardinage d'insertion ne sera pas inclus dans la sujet. Les jardins d'insertion se développent afin de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion par le moyen du travail. L'autoproduction y est censée développer l'autonomie et aller vers une rupture avec les logiques d'assistance⁴¹. C'est à mon avis un autre sujet que celui du jardinage collectif de loisir et il mérite d'être traité à part entière.

Il s'agit dans cette étude uniquement de jardins collectifs afin de pouvoir étudier les relations entre la collectivité et le jardinage. Cultiver de façon collective pose la question du choix ou de la contrainte de cette forme de jardinage en raison du manque d'espaces privés pour le faire. Autrement dit est-ce qu'on jardine de façon collective uniquement parce qu'on manque d'espace chez soi pour le faire? Et y a-t-il une différence entre ces deux types de jardins? Pourquoi choisir de cultiver tous ensemble une même parcelle ou pourquoi choisir de cultiver au milieu d'autres sa propre parcelle? Ces questions-vont toucher celles du privé et du collectif : est-ce qu'un jardin est un chez soi ou un chez nous? Comment cela se traduit-il?

Choix des jardins

Deux conditions paraissaient importantes à respecter pour choisir les jardins où se déroulerait cette enquête. La première, il fallait trouver des jardins collectifs de morphologie différente, allier le jardin familial au jardin partagé. La pluralité de facettes des jardins d'aujourd'hui devait être si possible représentée afin d'éviter de faire un « micro terrain » qui aurait couru le risque de ne pas être représentatif⁴². L'autre condition était de trouver des jardins où il était matériellement possible d'envisager un terrain, c'est-à-dire qu'il me soit possible d'y aller le plus régulièrement possible, sur une longue période.

En effet, choisir ce sujet impliquait une observation participante dans le sens le plus classique. Le but n'était pas de visiter de multiples jardins afin d'en faire un catalogue.

⁴¹ FORTIER Agnes, 2003, « Les vertus du jardinage d'insertion », in *Communications*, n°74, 2003, *Bienfaisante nature*, sous la dir. de DUBOST Françoise et LIZET Bernadette, Paris, Seuil, 240p, p 85-102

⁴² AUGÉ Marc, 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 197p

En pratique, il n'a pas été question de choisir quelques jardins parmi un large panel mais plutôt d'en trouver quelques-uns... Saint-Malo n'est pas une grande agglomération et ne compte que quelques sites, pas forcément très visibles. Il a donc fallu commencer par les trouver. En ce qui concerne cette ville, un seul jardin apparaissait lors de recherches internet. On le trouvait sur la toile en raison de sa mention dans des articles de presse locale, qu'il s'agisse d'*Ouest France* ou du *Pays Malouin*. Il n'avait pas de site dédié. Il s'agissait de celui du Bignon. Les autres ont été découverts soit par des hasards de rencontres, soit parce que les jardiniers savaient eux-même quels étaient les autres potagers collectifs de la ville : ce fût le cas des jardins de Rothéneuf et de la Gare, tous deux à Saint-Malo, et aussi de celui de Dinan, le seul jardin partagé de ce terrain. En raison du petit nombre de jardins existant sur la commune de Saint-Malo, j'ai cherché ceux des agglomérations les plus proches (Cancale, Chateauneuf-d'Ille-et-Vilaine) pour multiplier les terrains.

J'ai donc observé quatre jardins de façon prolongée.

Je n'ai pu accéder à certains jardins et l'analyse des raisons de ces "non terrains" peut apporter aussi des éléments de réflexion sur la pratique de l'ethnographie et même sur ce que peuvent représenter ces jardins pour les jardiniers. Deux responsables de jardins m'ont opposé une fin de non-recevoir quant à un travail de terrain au sein de ces jardins. Le premier est situé à Cancale; il s'agit d'un jardin familial géré par une association en lien avec le Centre communal d'action sociale. La personne gérant ces jardins a estimé dans un premier temps que ce travail d'observation pouvait être potentiellement stigmatisant pour des personnes démunies et n'a plus ensuite répondu aux sollicitations. Je n'ai pas insisté pour deux raisons : quatre autres jardins constituaient déjà mon terrain, et celui-ci, plus éloigné représentait une contrainte supplémentaire inutile car je comptais déjà dans mon panel ce type de jardin familial. Par ailleurs, le travail d'observation demande à l'ethnologue d'afficher clairement ses objectifs et ses méthodes et les acteurs sont en droit de ne pas désirer se trouver dans la situation d'observés.

L'autre était un jardin familial situé dans le parc d'une malouinière⁴³ en périphérie de Saint-Malo. Son propriétaire, héritier depuis des générations, y a organisé un jardin familial géré par une association dont il est le président au sein du magnifique jardin clos de murs de la demeure. Ce jardin comprend une vingtaine de parcelles. Le but initial était le jardinage, mais aussi de développer en parallèle des manifestations artistiques au sein de la propriété. Le propriétaire a refusé cette enquête. Un entretien a cependant eu lieu à son insu avec un des jardiniers ainsi que la visite du jardin. Il était impossible d'envisager une

⁴³ Les malouinières sont de vastes demeures construites par les armateurs du port de Saint-Malo dans la campagne environnante au XVII et XVIIIème siècle afin d'échapper à l'agitation portuaire intense et à l'exiguïté de la ville.

observation prolongée dans ce jardin situé au sein des murs de la propriété du fait du refus du propriétaire.

Deux autres approches de jardins n'ont pas abouti : un autre jardin, celui de la Bretonnière, à Cancale et un à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, cette fois parce que, malgré de nombreuses visites, il ne s'y trouvait jamais personne, l'éloignement géographique de ces jardins ne permettait pas de réaliser mon travail d'enquête. Dans celui de Cancale, deux entretiens ont quand même eu lieu, le premier avec le responsable de l'association et le second avec un jardinier, le responsable ayant changé entre temps. J'ai donc alors préféré me concentrer sur des terrains plus fertiles, notamment parce que j'avais déjà commencé mes observations dans d'autres jardins et que ça fonctionnait bien.

Le parti a été pris de s'en tenir à ce nombre restreint de jardins. Multiplier les terrains faisait courir le risque de ne pouvoir faire de véritables observations participantes. Le choix a été d'allier l'observation physique des jardins, l'observation du quotidien des activités qui s'y déroulaient, la participation à celles-ci, à des entretiens informels, puis à des entretiens individuels formalisés.

Il est évident que les rencontres avec des jardiniers mieux disposés ont joué sur mes choix de jardins, ce qui reste un corollaire de l'enquête ethnographique. Je n'ai pas échappé à avoir des « informateurs privilégiés » au sein de chaque jardin. Mais ces observateurs m'ont aussi permis de créer des liens avec d'autres jardiniers. Ils n'ont pas été les seuls auprès de qui j'ai recueilli mes informations. J'ai justement accordé de l'importance à ne pas suivre uniquement les réseaux de connaissances de ces informateurs privilégiés afin d'échapper à une uniformisation des points de vue.

Le terrain a duré de septembre 2013 à novembre 2016.

Les quatre jardins

- Jardin du Bignon⁴⁴

L'enquête a commencé dans celui-ci. Le Bignon est le nom du lieu-dit où il se situe. C'est un jardin familial situé à Saint-Malo dans le quartier de Rothéneuf à cinq kilomètres environ du centre historique. L'association des Jardiniers du Bignon en assure la gestion. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur⁴⁵. Le bureau est composé d'un président, d'un trésorier et de trois autres membres; il a été complètement remanié au cours de l'enquête.

⁴⁴ Annexe 2 : Plan du jardin du Bignon

⁴⁵ Annexe 3 : Règlement intérieur du jardin du Bignon

Le mode d'entrée dans l'association est déterminé par le Président et le bureau qui examinent les demandes qui doivent être déposées sous forme de lettre de motivation. Lors du départ d'un jardinier, on étudie d'abord les besoins d'éventuelles extensions des jardiniers déjà présents. Ensuite, le bureau étudie les lettres de motivations. Les critères de sélection des jardiniers reposent d'abord sur un ordre d'arrivée des demandes et ensuite sur la motivation voire les connaissances des jardiniers. Les candidats sont inscrits sur une liste d'attente. Cette liste est étudiée dans l'ordre d'arrivée des courriers lorsqu'il y a des départs. Les départs sont de deux sortes : ils sont soit volontaires soit demandés par l'association. Dans ce cas, soit les personnes de l'association s'entendent directement avec le jardinier, soit, si la communication est plus compliquée, le jardinier qu'ils souhaitent exclure reçoit un courrier recommandé lui stipulant la fin de sa location à telle date, en général cette date correspond à celle du renouvellement des adhésions qui a lieu lors de l'assemblée générale en décembre. Il y a eu 5 ou 6 départs demandés par l'association, pendant mon travail de terrain. Ils ont toujours eu lieu pour le même motif : le jardinier ne cultivait pas son jardin ou ses cultures n'occupaient qu'une surface restreinte par rapport à l'ensemble de la parcelle. Il est important pour cette association que les jardiniers cultivent l'ensemble des parcelles, c'est une des règles du règlement intérieur. Sinon il faut qu'ils laissent la place à d'autres qui ont envie de cultiver des légumes. Il y a là une injonction à la culture, une volonté de distinguer le jardin potager du jardin d'agrément. L'identité des jardins est liée à leur vocation de potager.

Pour bénéficier d'une parcelle, il faut verser une cotisation annuelle allant de 20 à 40 euros selon la taille de la parcelle louée. Cette taille varie de 50 à 200 m². Il y a actuellement 43 jardins individuels qui sont tous pourvus. Début 2014, le jardin s'est agrandi d'une dizaine de parcelles aménagées par les services de la ville, qui ont été attribuées aux jardiniers inscrits sur la liste d'attente.

L'association des jardiniers du Bignon a déposé ses statuts en 2008. Mais ce jardin existait avant sa constitution en association. En effet, initialement le terrain appartenait à un maraîcher, comme la quasi totalité de tous les terrains agricoles autour de la ville puisque c'est une zone dont l'activité agricole est exclusivement représentée par le maraîchage. À l'époque, ce terrain était situé en périphérie de la ville, ce qui n'est plus le cas en raison de l'extension des zones construites. Lors de la retraite de cet agriculteur, le terrain est retourné à l'état de friche. Une mercière de Paramé, quartier qui jouxte celui où se trouve le jardin, animait alors une association de commerçants, ayant pour but de redynamiser le quartier; elle a proposé à ce retraité de louer le terrain pour l'occuper avec d'autres jardiniers. Elle cherchait alors un endroit depuis plus de 10 ans pour y implanter des jardins, inspirée par les oeuvres de l'Abbé Lemire et par son propre passé de fille de maraîchers. «J'ai l'âme paysanne» dit-elle en racontant ces événements. Elle connaissait le maraîcher depuis longtemps, puisqu'il était client de la mercerie. Voyant son terrain en

friche après sa retraite, elle était allée le trouver en lui proposant de le louer à bas prix. Il a décidé de leur prêter le terrain à deux conditions : que ces cultures soient biologiques et que les jardiniers ne plantent pas d'arbre. On voit donc, dès l'acte de naissance de cette collectivité, que des prescriptions sont émises. Au départ de ce jardin collectif sur le mode familial en 1998, elle a une liste de 14 jardiniers volontaires pour se partager la parcelle. L'agriculteur est décédé deux ou trois ans après. Un de ses enfants a construit une maison au bord du jardin et entretient des rapports amicaux avec les jardiniers. Il a d'ailleurs demandé à cultiver une parcelle en 2018. En 2008, le terrain a été mis en vente par ses successeurs mais préempté par la mairie car situé en zone naturelle dans le plan local d'urbanisme, permettant la survie du jardin. Les jardiniers se sont alors organisés en association conformément à la demande de la mairie. C'est ainsi qu'est née l'Association des Jardiniers du Bignon.

C'est dans ce jardin que je cultive aussi ma propre parcelle depuis janvier 2015. J'avais fait une demande avant même de commencer cette thèse. Je n'ai pas évoqué le sujet au moment où je suis entrée en contact avec le président de l'association pour commencer le travail d'observation. J'ai reçu deux ans après une lettre me disant qu'une parcelle était disponible si je le souhaitais toujours. Le président n'avait pas fait le rapprochement entre cette demande et ma personne.

Accroché à un flanc de colline, sa situation avec vue sur la mer le rend exceptionnel. De la route, seul un oeil averti peut le distinguer de la friche où il se niche : en s'y attardant on peut alors distinguer la rectitude des allées, les contrastes de verts des différentes cultures, les taches colorées des fleurs, celles vertes et bleues des cuves d'eau et le grillage qui l'entoure. Il faut emprunter un chemin sablonneux sur environ 150 mètres pour y accéder. Tout autour de lui se construisent des nouvelles maisons. Il se trouve en effet au coeur d'un quartier résidentiel assez ancien aujourd'hui en pleine expansion. Il occupe 5000m² de surface.

Outre l'entrée du bas donnant accès au jardin en passant par la friche, l'entrée principale se fait par le haut du jardin. Elle donne sur un parking récemment goudronné, accessible par une rue refaite également récemment pour desservir ce nouveau quartier fait de maisons et de résidences de haut standing. Ce parking est bordé par des massifs et des plantations d'arbres.

Le jardin est entièrement entouré d'un grillage vert neuf de 1m30 de hauteur. L'entrée en haut comme en bas se fait en franchissant une porte non cadénassée. L'entrée du bas donne directement sur la friche qui entoure le jardin dans sa partie inférieure. On y accède à pied ou en voiture par un chemin non goudronné. Un sentier menant à la plage du Pont située 300m en contre-bas traverse cette friche. Au bas de ce jardin, dans la friche, se

situé un point de pompage d'eau dans une source et un bassin de rétention en aval de cette source, nouvellement aménagé par la mairie avec des arbustes entourés de bâches.

À chaque entrée se trouve un panneau d'affichage avec diverses informations : exemplaire du règlement intérieur, plan des parcelles avec les prénoms des jardiniers qui les occupent et d'autres annonces qui varient cours des saisons : fête des jardiniers, calendrier des opérations de pompage, collecte de recettes pour faire un livre du jardin du Bignon... Il s'agit de panneaux bricolés par des membres de l'association et peints en vert. Ils contiennent un coffre avec une vitre en plastique qui jaunit avec le temps. Les diverses informations sont punaisées sur une plaque de liège à l'intérieur.

Les allées entre les jardins et au sein des parcelles sont étroites. Les parties communes du jardin comportent une «aire de pique-nique» comme l'appellent les jardiniers. Cette aire de pique-nique comprend deux tables avec des bancs qui y sont fixés. Elles se situent au sein d'une surface d'herbe non cultivée. Le long de cette aire se trouvent quatre cuves de 1000 litres. Elles sont entourées de canisses. On a affiché dessus une feuille sous chemise plastifiée donnant des conseils pour limiter la consommation en eau, notamment celle des ces cuves collectives qui constituent une réserve en cas d'assèchement de la source où l'eau est pompée.

Deux cabanes occupent le jardin. La plus ancienne située en bas du jardin sert de toilette sèche et d'abri à outils. Elle a été achetée par l'association et peinte en vert foncé par les jardiniers. Une jardinière a confectionné des rideaux en vichy rouge pour les fenêtres. À l'intérieur se trouvent quelques outils de jardinage, une brouette, boursoule en gallo comme disent avec jubilation certains jardiniers. Un cadenas avec un code que les jardiniers sont censés connaître en verrouille la porte. La deuxième a été érigée en 2016. Elle est de grande taille. Elle a été achetée aussi par l'association et montée et peinte en vert foncé également par quelques jardiniers volontaires. Elle sert d'entrepôt à outils utiles pour la collectivité : tondeuse, débroussailleuse, brouettes, pompe à eau, etc. Son accès est réservé à quelques membres du jardin appartenant au bureau

Un compost avec deux compartiments était situé dans une autre partie du jardin mais il a été condamné.

Un seul arbre s'élève sur le terrain, il s'agit d'un beau saule tortueux. Il est situé près de l'entrée du bas.

La plupart des jardiniers possède un coffre pour les outils personnels et une cuve pour récupérer de l'eau de pluie. Ces installations sont faites à l'initiative et à la charge de chacun. Généralement le coffre est bricolé avec ces matériaux de récupération. Il est parfois verrouillé par un cadenas mais pas toujours. Les cuves en plastique vertes, grises ou

bleues ne sont pas obligatoires mais fortement conseillées, afin de récupérer l'eau de pluie et de limiter ainsi, normalement les opérations de pompage, mais aussi les allées et venues avec un arrosoir à la source du bas ou vers les cuves communes du milieu du jardin.

Chaque jardinier utilise donc ses propres outils. Les outils communs sont plutôt réservés aux travaux concernant les parties communes : pompage, tonte des allées, distribution du fumier, aménagement des espaces communs etc. À côté du coffre sont généralement entreposés les tuteurs : branches, tasseaux, fers à bétons, branchages, bambous. Ils serviront lors de la saison à cultiver des variétés grimpantes comme les petits pois ou les haricots, ou à fixer des filets pour protéger les cultures des oiseaux.

Bien souvent le jardinier a installé un compost sur sa parcelle : bricolage à partir de palettes récupérées, de grillage à poule ou simple trou. Les cuves à eau sont parfois dissimulées par une canisse en osier ou recouvertes de plantes grimpantes, comme les capucines.

Chaque parcelle est unique dans son organisation, dans ses éventuelles touches décoratives poétiques, dans le soin qui est accordé au désherbage. Il y a des jardins impeccables, dénudés, rectilignes, d'autres sont luxuriants, envahis par la végétation et les fleurs, voire même désordonnés. Cependant l'absence de cabane, dont la construction est interdite en dehors des deux cabanes de la collectivité, limite l'aspect bricolage hétéroclite qu'on retrouve parfois dans d'autres jardins collectifs, ou comme c'était le cas dans les jardins ouvriers. Il y a ici une certaine uniformité, en regardant de loin, pas si évidente quand on s'approche un peu plus. À l'intérieur des jardins les espaces cultivés sont délimités de façon variée : planches, ficelles tendues entre deux bâtons, surélévation des espaces cultivés par rapport aux espaces non cultivés. Les allées sont parfois herbues, parfois recouvertes de copeaux de bois, voire d'ardoises brisées, de carrelages récupérés ou de planches. Quelques jardiniers ont des épouvantails qu'on rentre l'hiver. En été les jardins s'ornent parfois de structures verticales servant de support aux plantes grimpantes : branchages ou bambous assemblés en arches pouvant supporter les haricots grimpants, les maïs, les petits pois...

Sur certains jardins on trouve des châssis bricolés ou achetés en jardinerie où les jardiniers peuvent faire leur semis.

- Jardin de Rothéneuf⁴⁶

Le deuxième jardin, celui des « Pot'âgés », est un jardin privé collectif, ce qui est une forme totalement inhabituelle. Son existence m'a été révélée par hasard. Il n'est pas ouvert au public. Il s'agit d'un potager collectif de type familial, mais son mode de

⁴⁶ Annexe 4 : Plan du Jardin de Rothéneuf

fonctionnement est privé. Les jardiniers sont copropriétaires de la parcelle. Ils sont cinq foyers. Il existe depuis 2008. Un des jardiniers est à l'origine du projet car il a trouvé le terrain, mais c'est à la suite de discussions entre amis que l'idée de ce jardin en commun a émergé. Ils ont acquis ce terrain agricole pour 4000 euros.

Ils ont créé une association « les Pot'âgés » pour pouvoir l'acquérir. Les clauses de l'association ne sont pas très contraignantes et non formalisées par écrit : il est interdit d'utiliser des engrais et des pesticides. Si quelqu'un s'en va, il faut qu'il trouve un successeur qui plaise aux autres. Cette association se veut volontairement informelle: l'attribution des parcelles s'est faite par tirage au sort, mais comme une des jardinières avait peur de ne pas s'entendre avec une autre, elle a changé de façon à avoir sa parcelle entre deux « copines ». Ce jardin se situe en périphérie de la ville de Saint-Malo, un peu en dehors des habitations d'un quartier résidentiel lui aussi, non loin du Bignon. Il est accolé au cimetière et bordé par une route qui se rend au quartier de Rothéneuf. Le cimetière et le jardin sont entourés de champs. Deux cents mètres le séparent des habitations les plus proches.

De l'autre côté par rapport à la route, se trouve un champ non cultivé où prolifèrent les adventices comme le liseron, mais aussi la prêlle et la consoude qui peuvent servir d'engrais ou de pesticides sous forme de purin⁴⁷.

Dans son ensemble, il s'agit d'un jardin entretenu, mais pas selon les critères des jardins à la française. Il n'est pas question ici de rectitude, de cordeau, d'entretien impeccable avec désherbage intensif, sauf peut être sur la parcelle la plus haut située, organisée en carrés entourés de planches de bois. Les haies sont prolifiques, elles ne subissent pas de tailles drastiques permettant de les uniformiser. Il n'a pas de point d'eau, hormis le robinet du cimetière adjacent dont certains se servent parfois.

Le jardin est divisé en deux grandes parties. Celle du bas est une partie non cultivée qui sert d'endroit de retrouvailles, de pique nique. Sur cette partie on trouve une grande table, des bancs, des chaises, une cabane perchée pour les enfants. Quasi tout le mobilier est construit en bois de palette récupéré. Une autre cabane de deux mètres sur deux est fermée par un cadenas. Elle se trouve en lisière de la deuxième partie du jardin, la partie cultivée. Elle a été construite avec le bois du plancher de deux des jardiniers. A l'intérieur sont entreposés les outils, les graines, des vêtements de jardinage (gants, bottes, vestes). Ce terrain commun est tondu plus ou moins régulièrement, il est entouré de haies bocagères.

La partie réservée aux potagers est au dessus, mitoyenne avec le cimetière de l'autre côté. Elle est divisée en cinq jardins. Chaque foyer a donc son propre potager, de surface

⁴⁷ Voir lexique

identique. Les parcelles sont carrées, alignées les unes au-dessus des autres, un chemin les borde pour avoir accès à chacune à la partie commune.

Chaque potager est radicalement différent dans son organisation, dans ses bordures, dans la place laissée pour les fleurs, dans le choix des variétés. Chaque jardinier fonctionne de manière indépendante, il n'y a pas de contrainte de culture, pas de contrainte esthétique. Ainsi, une des parcelles, bordée de fleurs et d'arbres fruitiers est organisée «en camembert». Les allées entre les portions sont toutes différentes : une en ardoise, une de sable, une en coquillages, une en pierre, une en copeaux de bois. Et chaque portion du camembert n'est pas égale à l'autre, et de plus elles ne sont pas cultivées dans le même sens. Au centre de ce jardin est érigée une sculpture en bois type échelle de deux mètres de haut environ. La parcelle d'à côté compte quelques buttes de permaculture⁴⁸. Une spirale d'aromatiques y est installée : il s'agit d'une construction en pierre sèche en escargot, en trois dimensions. Selon leurs besoins en eau les plantes sont installées à différents niveaux de hauteur. Les aromatiques ayant moins besoin d'humidité se trouvent au-dessus, et celle ayant besoin de plus d'eau sont en bas, vers le sol. Le jardin le plus haut situé près du cimetière est lui très organisé, moins luxuriant, en carrés de potagers, très bien désherbé.

L'entretien des parties communes consiste principalement à tondre et à entretenir un peu les haies. Lorsqu'il y a besoin de tailler les haies, un week-end est dédié à se retrouver et à organiser ce travail ensemble.

Deux composts existent, situés respectivement en haut et en bas des cinq parcelles. certains y amènent leurs déchets verts ménagers.

Les outils sont mis en commun et ramenés par les uns et les autres. Certains en achètent mais on essaye d'en récupérer le plus possible. Il semble que globalement chacun jardine avec les outils qu'il a lui-même amenés.

- Jardin de Dinan⁴⁹

Le troisième jardin est celui de Dinan, le « Jardin convivial ». Il existe depuis 2006. Il s'agit d'un jardin partagé : tous les jardiniers cultivent l'ensemble du terrain et les récoltes sont partagées entre tous. Il a été fondé par Marie-Hélène. Elle a eu l'idée de le créer alors qu'elle travaillait au Secours catholique où elle avait développé un jardin dédié aux plus démunis au sein des jardins familiaux de Dinan situés le long de la Rance, la rivière qui traverse la ville. À l'époque, un psychotique lui avait dit quelque chose qui l'avait marquée : «Ce matin je suis allé au jardin, j'étais content de moi, j'étais un homme

⁴⁸ Voir lexique

⁴⁹ Annexe 5 : Plan du Jardin de Dinan

debout». Cette phrase l'a incitée à réfléchir à un projet professionnel pour elle, qui avait justement des doutes sur le bien-fondé du don par voie associative en termes de réinsertion sociale. Elle a donc élaboré un projet de jardinage collectif pour favoriser l'intégration de personnes exclues qui ne repose pas sur le don ou la distribution. Il est fondé sur trois principes : l'insertion par le travail, la construction de lien social et la recherche du mieux vivre (alimentation, santé). Dans l'optique de l'insertion par le travail, elle a monté d'abord deux jardins au sein de la même association «Les amis du jardin» : le premier est un Jardin de Cocagne, le deuxième, dont il est question ici, est le « Jardin convivial ». Le Jardin de Cocagne est un chantier de réinsertion de cinq hectares, cofinancé par le Conseil général, situé en périphérie de la ville de Dinan. Ses travailleurs sont recrutés par Pôle emploi, il s'agit de chômeurs de très longue durée. Ils sont embauchés sur la base d'un contrat de travail de 6 mois renouvelable, le but étant qu'ils réintègrent ensuite le milieu du travail. Actuellement, une petite dizaine de personnes y travaillent et une centaine de paniers est distribuée chaque semaine sur la base du fonctionnement d'une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). À l'heure actuelle s'y sont ajoutés deux autres jardins, « Les Champs gourmands », jardin d'insertion mais différent, ayant pour but une production de légumes à gros volume, mais avec une gamme restreinte destinée à la restauration collective, et un autre jardin partagé dans le quartier de la Fontaine des Eaux (ce dernier a vu le jour après la fin de ma période de terrain).

Celui dont il sera question ici est le jardin partagé, dit «Jardin convivial», puisque j'ai fait le choix d'étudier une agriculture non marchande. Pour Marie-Hélène, l'insertion par le travail n'implique en effet pas forcément un travail salarié, ce jardin partagé a cette fonction. Il est situé au coeur d'un quartier résidentiel de Dinan. Il fonctionne en agriculture biologique puisqu'il s'agit de transmettre certaines valeurs : respect de la terre, du corps, de la santé. D'autre part, le fait de cultiver de manière biologique permet aussi de jardiner à « petit budget ». Les principes fondateurs de ce jardin partagé sont la mixité sociale et le rôle actif de chacun : les personnes qui viennent doivent y travailler, quelles que soient leurs capacités. La tâche qui leur sera attribuée le sera en fonction de celles-ci. La valeur de cette participation active à ce travail y est considérée comme fondamentale. Ce jardin partagé permet aussi aux personnes qui sortent du circuit du Jardin de Cocagne sans emploi, de pouvoir continuer leur activité de jardinage.

Le terrain était en friche depuis de nombreuses années lorsque l'association en a disposé après l'avoir réclamé à la mairie. Il a alors dû être déssouché grâce à l'aide d'un chantier d'insertion. Autrefois, il faisait partie de la propriété d'une communauté de soeurs qui y cultivaient leurs légumes. C'est maintenant l'Institut médico-éducatif (IME) qui occupe les bâtiments, le jardin est alloué par la ville à l'association. Il y avait d'ailleurs jusqu'en 2015 une serre abandonnée sur le terrain qui a dû être détruite par la ville car elle menaçait de s'effondrer en raison d'un glissement de terrain.

Pour y adhérer, il suffit de payer une cotisation annuelle de dix euros. Le nouvel adhérent vient alors selon ses disponibilités soit le mercredi après-midi soit le vendredi matin, sans aucune obligation de fréquence ou d'assiduité. Il doit être relativement à l'heure pour pouvoir bénéficier du partage de la récolte qui a lieu à la fin de chaque demi-journée de jardinage. Des associations avec des publics variés participent à ces jardins : leurs membres viennent y jardiner avec leurs éducateurs ou accompagnateurs.

Le jardin convivial est un jardin de 2500 mètres carrés situé au fond d'une impasse. Après avoir ouvert une grille métallique verte, on arrive sur un jardin en deux parties. La première est cultivée de façon classique, en lignes.

La seconde, plus ancienne est organisée en soleil autour d'un petit massif, au centre duquel s'élève un pommier. Autour des massifs s'organise la rotation des cultures d'une année sur l'autre, de parcelles avoisinantes en parcelles avoisinantes, ce qui permet d'éviter maladies et attaques d'insectes comme le doryphore de la pomme de terre qu'ils ont eu une année.

Les espaces cultivés sont bordés de traverses de chemin de fer, séparées par des allées en herbe. Le jardin est entouré de haies bocagères qui ont été plantées sur les conseils d'un paysagiste. Ces haies ont été renforcées par des grilles et du grillage car le jardin ayant subi de nombreuses années des dégâts importants liés à la présence des chevreuils de la forêt avoisinante. Il donne en effet directement sur la forêt en contrebas. Beaucoup d'espaces sont dédiés aux fleurs. Une grande serre de trois mètres sur six recouverte de bâches en plastique blanches occupe une petite partie ensoleillée. Le terrain est en pente douce, sa partie inférieure occupée par une allée de thuyas sert de compost non organisé : on y jette là, au pied de la haie, les déchets issus du jardinage. A sa partie supérieure se trouve une très grande cabane dont une partie est fermée par un porte munie d'un cadenas, l'autre moitié restant ouverte sous forme d'auvent. Cette cabane est très organisée : chaque outil a sa place, des râteliers sont prévus à cet effet. Elle a été bricolée avec grand soin par quelques jardiniers avec du matériel de récupération. Sur un des murs on a peint une surface en blanc et on y a dessiné la silhouette des outils afin que tout un chacun puisse les ranger correctement. Des clous permettent de les suspendre au bon endroit. Dans l'autre partie non fermée se trouvent deux tables et quelques chaises, un porte manteau, un tableau effaçable pour noter les tâches à effectuer la semaine, les dates de repas partagés. Des cagettes en plastique bleu y sont entreposées. Juste à côté de lui se trouve affiché un plan du jardin, en dessous duquel on a pendu une photo mise sous chemise plastique d'un groupe de jardiniers.

A côté de la cabane se trouve une longue portion d'une dizaine de mètres de châssis. La structure au sol en béton existait du temps de l'IME. Les châssis proprement dits ont été réparés et les vitres ont été remplacées par des bâches en plastique tendues dessus. Ce

châssis sert à faire quelques semis comme la mâche, ou à planter de jeunes plans de salades par exemple.

Accolées à la cabane se trouvent trois cuves de 1000 litres servant de réserve d'eau car il n'y a pas de point d'eau à ce jardin.

Dans ce jardin, on trouve une partie intitulée jardin «expérimental» comme l'annonce l'ardoise sur laquelle ce titre de parcelle a été écrit au «blanco». Cette surface est dédiée aux initiatives insolites ou nouvelles dont on n'est pas sûr de la rentabilité ou de la réussite.

En dessous du jardin proprement dit se trouve une partie à l'abandon qui était autrefois le verger. Cette partie n'est pas encore exploitée même s'il s'agit d'un projet de l'association.

- Jardin de la gare⁵⁰

Le quatrième jardin, situé à Saint-Malo, se trouve au coeur de la ville dans un quartier cette fois un peu plus populaire que ceux des trois premiers jardins. Il a été aménagé après la guerre en raison de la destruction du centre ville par les bombardements alliés. Il s'agissait au départ de préfabriqués destinés à des relogements d'urgence. Ensuite, des maisons ont été progressivement construites pour former un nouveau quartier. Ce jardin était un véritable jardin ouvrier au départ, destiné aux employés de la SNCF. Il s'agit d'un jardin familial. Plus aucun employé de la SNCF n'y jardine. Il jouxte la voie ferrée et se trouve à quelques centaines de mètres de la gare. Il regroupe une quinzaine de parcelles de tailles irrégulières entourées de haies qui le dissimulent aux regards, et se trouve au fond d'une impasse. Aucune association ne le gère plus. Il fonctionne donc depuis des dizaines d'années sans lien ni avec la ville, ni avec la SNCF et sans gestion par une association. Ces jardiniers tiennent à rester cachés de la ville, l'invisibilité étant considérée comme protectrice d'une éventuelle expropriation de ce terrain. Une des jardinière a essayé d'aller rencontrer des responsables de la SNCF mais n'a pas trouvé d'interlocuteur qui soit au courant de leur existence. Les passations de parcelles se font entre proches ou connaissances de manière non formalisée. L'enquête n'a pas été très facile au sein de ce jardin. Je n'ai vu que trois jardiniers. Certains ont considéré que ma présence leur faisait courir le risque de les rendre visibles aux yeux de la ville.

Ces jardins se situent au fond d'une impasse, le long de la voie ferrée. On accède aux parcelles par des petits chemins qui les bordent. Des haies dissimulent ces jardins depuis la rue. Un magnifique rosier blanc court sur la haie qui borde le chemin par lequel on accède à une partie du jardin sur une vingtaine de mètres.

⁵⁰ Annexe 6 : Plan du Jardin de la Gare



Jardin de la gare: l'allée touffue et opaque qui mène aux différentes parcelles se couvre de roses blanches au printemps.

Les jardins sont de grandes tailles de 200 à 400 mètres carrés. Sur chacun se trouve une cabane bricolée. Ces cabanes sont plus ou moins élaborées, parfois de très grande taille, faisant figure de petite maison. Un des jardiniers a aménagé un ancien wagon de chemin de fer avec salon et cuisine. Toutes les parcelles ne sont pas forcément totalement cultivées, il existe des surfaces laissées en herbe. On peut y voir des barbecues, du mobilier de jardin. Ce qui les caractérise en effet c'est qu'ils ont une fonction de potager mais aussi une fonction de jardin d'agrément, ce qui n'est pas le cas des jardins du Bignon par exemple.

Tous les jardins sont fermés par un portail avec cadenas. Certains de ces portails sont surmontés de fil barbelé pour empêcher les intrusions. Ils sont la plupart du temps bricolés avec du matériel de récupération, comme un sommier. Certains jardins ont des serres de tailles variables.

Tous les jardins sont ornés d'arbres, qui sont en majorité des fruitiers. Les haies sont très fleuries.

La plupart des jardiniers sont des retraités ou ne travaillent pas. Il est arrivé qu'il y ait eu des problèmes avec l'un d'entre eux qui, par exemple, cultivait du chanvre. Les autres ont décidé de l'expulser.

Chacun décide de ce qu'il cultive, il n'y a pas de contrainte imposée ni pour le type de culture, ni pour l'usage de pesticides, d'engrais ou de désherbant. Des parcelles entières sont roussies, désherbées à l'aide de produits phytosanitaires.

Ce jardin sert aussi de lieu de barbecue, de fêtes entre amis ou en famille.

L'impression générale qui se dégage de ce jardin est qu'il est secret, caché et hétéroclite, chacun faisant ce que bon lui plait et occupant les surfaces comme il l'entend.

- Et quelques autres...

Parallèlement à ces terrains d'observations, j'ai suivi de façon plus ou moins régulière le développement d'une association, Les Marteaux du jardin, qui a vu le jour en 2014 à Saint-Malo et qui se donnait pour but de développer des jardins partagés au sein de la ville. Après avoir participé à quelques réunions et quelques manifestations notamment de constructions de bacs en palettes et de jardinage autour de ces bacs installés dans la ville, le calendrier de ce travail de thèses'a pas permis de continuer à le suivre. Le terrain était censé être terminé alors que le jardin partagé principal s'est seulement installé. Le contact avec eux a été gardé, quelques rencontres ont eu lieu mais pas de véritable travail de terrain au sein du jardin.

Méthodologie

Le terrain, en jardinant

- Première phase : l'observation

Dans les jardins familiaux, j'ai commencé par proposer d'aider les jardiniers en train de s'occuper de leur parcelle tout en discutant avec eux de façon informelle. Ainsi, de fil en aiguille, j'ai constitué mon réseau de connaissances et ces liens sont devenus de plus en plus familiers au cours du temps. Me présenter m'a posé d'entrée de jeu quelques problèmes. Comment le faire, et en particulier comment me présenter sur le plan professionnel? Si j'avais envie de taire mon métier de médecin afin de jouer à être un "vrai" ethnologue, comment alors me justifier si j'avais été découverte ? Ne pourrait-il pas y avoir alors une suspicion d'imposture? Saint-Malo est une petite ville et quelques uns de mes contacts se sont faits aussi grâce à des connaissances au courant de mon métier. Si être anthropologue implique de *jouer à être un autre*⁵¹ (Berliner, 2013), il était question bien sûr de jouer à être jardinière, ce que j'ai fait d'autant plus dans le jardin où j'ai obtenu ma propre parcelle. Mais est-ce que ça impliquait aussi de "jouer" à ne pas être médecin? Pour éviter ces écueils qui auraient pu me faire perdre la confiance des jardiniers, j'ai finalement choisi de me présenter comme un médecin qui, en parallèle, faisait une thèse d'anthropologie. Ne mentir sur rien me permettait de ne pas me prendre les pieds dans le tapis.

Comment expliquer le métier d'anthropologue? En commençant cette observation, cela m'a semblé bien compliqué, non seulement en raison du fait que je sois médecin (est-ce cela qui a fait que tant de fois on m'a soupçonnée de faire des recherches archéologiques sur des crânes, de l'anthropologie morphologique, ou encore des enquêtes pour la police scientifique, provoquant alors chez certains jardiniers une certaine incompréhension quant à ma présence au sein d'un jardin). Au début, quand je me présentais, mes explications probablement peu claires semblaient difficilement compréhensibles, ce qui me paraissait inconfortable. Il m'était difficile d'expliquer le lien entre jardin et anthropologie, puisque justement c'était ce lien que je venais questionner, sans trop d'idées préconçues puisqu'il s'agissait de mon premier terrain sur la question. Mais assez rapidement, j'ai considéré que ce flou n'était pas pour desservir l'enquête, il

⁵¹ Les propos en italique sont ceux repris des auteurs

permettait au contraire de ne pas orienter le discours des jardiniers, ni ce qu'ils me donnaient à voir. Bien souvent, au début des entretiens, j'ai eu l'impression d'être reporter pour *Rustica*! Je n'ai cependant pas mis de côté tout cet aspect technique, considérant qu'il faisait partie intégrante de l'ethnographie de ces jardins.

Je m'y suis rendue le plus possible à vélo, considérant que ce moyen de locomotion rendait le contact plus facile. J'aimais l'idée de ce moyen de me déplacer comme faisant partie de ma panoplie d'ethnologue, ce qui avait en plus l'avantage de me faire penser que j'étais en dehors en quelque sorte, inclassable en terme de position sociale... comme un anthropologue?...

Une des difficultés était de trouver des jardiniers présents au jardin notamment pour les jardins familiaux, puisque chacun y va jardiner pour son propre compte, selon son emploi du temps. Il n'y a donc pas d'horaires particuliers pour ces jardiniers, ni pour l'ouverture de ces jardins, même si leur fréquentation augmente pendant le week-end ou en fin d'après-midi. Difficultés en terme d'horaires mais aussi en terme de saisons : en plein mois de décembre, il y a moins de jardiniers qui travaillent et la conversation en plein vent glacial n'est pas forcément possible. Et puis l'hiver n'est pas la pleine saison du légume, même s'il peut y en avoir encore, et que des travaux de préparation de la terre se poursuivent. Ce fut donc une observation en partie saisonnière, plus soutenue aux beaux jours. Cependant ce travail d'observation n'a pas cessé en hiver, le caractère saisonnier justement de cette activité m'apparaissant comme essentiel.

Ce fut beaucoup plus facile pour le Jardin partagé de Dinan, puisque les plages horaires de jardinage étaient fixées, mais aussi parce que la condition de l'observation participante a justement été imposée naturellement par l'association. Il fallait adhérer à l'association et participer aux activités, et donc bénéficier de sa part de légumes à la fin de la demi-journée pour pouvoir observer. Tous les jardiniers ne savaient pas forcément que ce travail d'enquête était en cours. Dans ces conditions, il me fut ensuite facile de proposer des entretiens à certains jardiniers et aux responsables de l'association.

Au Jardin de Rothéneuf, ce fut un peu plus compliqué en terme d'organisation de l'observation car le petit nombre de jardiniers, soit cinq foyers, ne me permettait pas comme au Bignon d'y aller régulièrement et de voir si quelqu'un y travaillait, il y avait en effet rarement quelqu'un. Certaines incursions solitaires m'ont cependant permis d'observer ce beau jardin. Il a fallu organiser des rendez-vous avec les jardiniers dès le début pour les y rencontrer. Et de la même façon que dans les autres jardins, il y a eu des rencontres pour jardiner avec eux ou d'autres réservées à des entretiens. Un des entretiens a été plus amusant : installée sur une chaise au beau milieu du jardin, j'ai conduit l'entretien en prenant des notes alors que le couple travaillait autour de moi. Nous avons

alors ri en évoquant l'ethnologue du début du XXème siècle au milieu des autochtones, comme sur les si belles photos de Malinowski...

Au Jardin de la gare, ce fut encore un peu plus difficile. Une jardinière rencontrée en dehors du jardin a permis d'établir le contact. Son caractère confidentiel « illégitime » ne rendait pas les jardiniers forcément accueillants. On me soupçonnait d'emblée de vouloir une parcelle, ou encore d'être susceptible d'ébruiter l'existence de ce jardin considéré comme inexistant grâce au fait qu'il reste caché. C'est grâce à cette informatrice privilégiée que deux autres jardiniers ont pu être rencontrés, mais on ne peut pas dire que ces observations aient pu se faire sur un temps long, Mon intégration au jardin n'a pas été réellement possible et le caractère très individuel des activités de chacun, en particulier en raison des haies masquant les jardins aux yeux des autres jardiniers ne m'a pas permis de devenir une figure à laquelle on s'habitue, dont on oublie un peu la présence. Tous ces jardins sont d'ailleurs cadenassés et peu visibles lors d'une simple déambulation.

J'ai donc dans un premier temps participé aux travaux de jardinage. Il m'apparaissait également important d'observer ces jardins même sans la présence des jardiniers : la place des clôtures, les fleurs, le jardin en hiver par rapport au jardin en été, les mauvaises herbes etc. J'ai fait des photos et quelques dessins, profitant des moments où aucun jardinier n'était là.

J'ai également participé aux événements qui jalonnent la vie de ces jardins : fêtes, pique-niques, assemblée générale, réunions.

- Deuxième phase : les entretiens

Ces observations se sont poursuivies de manière informelle, mais ont surtout été complétées par la phase des entretiens individuels. 23 entretiens approfondis ont été menés. Ils duraient en moyenne une heure et demie. Ils ont eu lieu cette fois sur rendez-vous avec le jardinier : au jardin si le temps le permettait ou chez des jardiniers, ou encore chez moi pour l'un d'entre eux. En tous cas toujours autour d'une table permettant une prise de notes correcte, il y a d'ailleurs toujours des tables dans les jardins pour les pique-niques.

Ces temps d'échanges ont nécessité une partie préliminaire où cette fois il a fallu expliquer un peu plus l'objet de ce travail, mais cette difficulté était alors plus simple à gérer en entretien, en raison du temps disponible pour échanger et expliquer. Au bout de 18 mois d'observation, j'ai proposé des entretiens à des personnes que je connaissais. Il s'agissait d'entretiens semi-directifs dont la trame s'est modifiée au fil du temps, en fonction des données recueillies et des nouvelles interrogations qui émergeaient. Au préalable, une grille d'entretien était rédigée⁵² à partir d'un modèle et je prenais des notes

⁵² Annexe 7 : Modèle de guide d'entretien

au cours de l'entretien, certains verbatims étant mis entre guillemets lors même de la prise de ces notes. Les guides des entretiens ont été réécrits pour chaque nouvelle personne, selon l'apparition de nouveaux questionnements au fur et à mesure de l'avancée du travail d'enquête et selon le jardinier.

En ce qui concerne les jardiniers avec lesquels ont eu lieu les discussions, trois ont été menées avec les deux membres d'un couple, 11 avec des femmes et 9 avec des hommes. Neuf personnes étaient encore en activité, les autres étaient en retraite. Les âges s'échelonnent entre 49 et 85 ans. Les activités de chacun sont consignées dans un tableau en annexe 8⁵³.

Organiser ses récoltes et ranger ses outils : les données recueillies

- Journal de terrain

Chaque visite au jardin était suivie d'un temps d'écriture qui concernait autant l'aspect des jardins et les activités de jardinage en cours que ce qui était recueilli auprès des jardiniers. Ce temps était pris juste en rentrant de la visite, le jour même. Il s'agissait d'écrire ce qui avait été vu et entendu le plus fidèlement possible, mais aussi de consigner ce qui avait été ressenti. Les événements collectifs ont aussi été recueillis sous forme de notes au retour, sauf pour les réunions comme les assemblées générales puisque ces temps permettent la prise de note de façon synchrone.

Les entretiens ont été consignés dans ces journaux, intercalés entre des écrits concernant l'observation et le recueil des conversations informelles.

- Journal de travail

En parallèle, un autre journal a été tenu qui a servi à réfléchir sur trois types de données : des données sur l'organisation du terrain et des informations recueillies, d'autres sur la bibliographie et ses orientations en fonction de l'avancée du terrain et des lectures, les troisièmes sur des idées de développement qui ont émergé petit à petit, comme la place de la mémoire par exemple, et du lien entre jardin et mémoire, des clôtures etc.

- Fiches thématiques

Au fur et à mesure de l'avancée des observations des fiches ont été constituées. Elles portent sur des thèmes qui sont apparus lors des observations de terrain. Ces fiches contiennent une part ethnographique, une part bibliographique et une part de mes propres réflexions. Les fiches non informatisées sont plus courtes et concernent des thèmes plus

⁵³ Annexe 8 : Âge et activités des jardiniers des entretiens

satellites des questionnements principaux. Certaines fiches de papier sont devenues des fiches informatisées en raison de l'importance que le sujet occupait dans nos observations et nos réflexions. 32 fiches informatisées et 23 fiches papier ont été écrites. Un dossier de verbatims a été constitué et mis à jour au fur et à mesure de l'avancée du journal de terrain.

- Fiches biographiques des jardiniers

En parallèle des fiches biographiques des jardiniers ont été écrites sur des fiches papier.

- Documents iconographiques

Les photographies ont été prises au cours des déambulations dans les jardins. Bien que dans un premier temps, l'oeil ait été attiré par l'aspect esthétique de ces jardins, par l'originalité d'une parcelle par rapport aux autres en ce qui concerne les jardins familiaux. Ensuite elles sont venues pour illustrer certaines des réflexions apparues au cours du travail, comme par exemple celles concernant les clôtures, la manière de fermer sa parcelle, ou celles concernant les mauvaises herbes.

Les dessins réalisés ont été faits sur des fiches A4 avec des crayons de différentes couleurs afin d'individualiser les différentes cultures. Ils permettent une mise en évidence de l'organisation spatiale des parcelles de façon plus claire que sur les photographies. Certaines parcelles ont été dessinées plusieurs fois pour illustrer leur évolution d'une saison à une autre.

- Bibliographie

Les recherches bibliographiques ont accompagné chaque phase du travail. Que ce soit celle de la réflexion afin d'élaborer le sujet et de le délimiter, ou aussi celle du terrain et celle de l'écriture. Il est probable que la direction des choix bibliographiques ait été guidée principalement par les observations de terrain. C'est en effet bien à partir de là que j'ai orienté toute la suite de mon travail.

Le point de vue général a été cerné grâce aux premiers mots-clés utilisés : jardins collectifs, jardins partagés, jardins ouvriers, jardins communautaires, *community gardens*. Les recherches ont principalement été faites sur la base de données bibliographiques Cairn, sur le moteur de recherche spécialisés theses.fr, sur SUDOC et sur Google. Les bibliographies les plus récentes de certains articles et de certaines thèses ont été particulièrement exploitées.

Selon les réflexions issues du travail de terrain et des lectures, qui sont les mêmes que celles qui ont donné lieu à l'élaboration des fiches thématiques, les recherches

bibliographiques ont pris certaines directions particulières. Une place majeure a été accordée à certaines thématiques de la discipline anthropologique comme le *don*, la *mémoire*, l'*ethnobotanique*, l'anthropologie de la *nature*, l'anthropologie de l'*espace*, du *lieu*, du *milieu*. Dans ce cas, les ouvrages et les auteurs de référence ont été relus avec cette fois la vision imprégnée de ces jardins collectifs.

À côté de ces références appartenant purement à la discipline, mon attention s'est portée sur d'autres domaines de recherches pouvant concerner ces jardins qui ont constitué un ensemble de prismes différents sur la question : la géographie, l'urbanisme, le développement durable et l'écologie. Plus spécifiquement pour les jardins, j'ai cherché à élargir la réflexion avec des ouvrages de jardiniers, d'architectes paysagistes, et d'historiens des jardins. Il me semble que ces multiples points de vue ne peuvent qu'enrichir les observations de terrain.

Une liste des références bibliographiques a été tenue à jour au fil de l'avancée du travail dans mon journal de travail.

Au fur et à mesure des lectures, des fiches ont été écrites. Au départ sous forme papier ou de fiches informatisées puis ensuite uniquement informatisées car leur contenu en est plus rapidement exploitable au moment de l'écriture. Elles comprennent les références de l'ouvrage, de l'article, de l'acte du colloque, de la thèse, voire du site consulté, puis le postulat de l'auteur, un résumé de ses axes de réflexion et ses conclusions. Elles comprennent également mes propres réflexions en fonction de mon travail de recherche.

Certaines fiches sont très détaillées, notamment celles concernant des ouvrages que nous considérons comme fondateurs, afin d'en saisir les subtilités permettant de situer notre propre démarche. Au moment de leur rédaction, elles ont pu alimenter des fiches thématiques. Au fil de l'écriture, les références bibliographiques ont été recopiées sur une liste à part au fur et à mesure de leur citation dans le texte, cette liste sera celle de l'ouvrage terminé.

Problématique et logique de la thèse

Mon but initial était de comprendre les motivations profondes des jardiniers, le fait d'être si nombreux à s'investir dans ces associations de jardinage collectif.

Les questions du lien social, de la réponse à l'insécurité alimentaire qui est elle-même en progression constante notamment au sein des villes, de l'importance des politiques locales à l'égard de ces jardins sont essentielles. Pour contribuer à étayer ces réflexions, il me semble qu'envisager ces lieux particuliers comme des lieux de nature n'a pas encore été suffisamment exploré. C'est en me promenant, en déambulant et en observant ces coins de verdure qu'a émergé l'idée qu'il s'agit d'endroits particuliers, enclaves au sein de la ville où le jardinier est en contact avec la terre, avec les végétaux. Leur aspect poétique et éclectique m'a interpellée dès les premières observations, et même bien avant de commencer ce travail. Comment rendre compte en anthropologie de cette poésie? N'est-ce pas par le truchement de la nature justement et de ce qu'elle représente pour ces jardiniers que cela peut être possible?

« Ici c'est un havre ». Le vert tranche sur le gris de la ville, et même sur l'émeraude la mer. Les jardiniers le disent : ils ont retrouvé la nature au jardin ou dérobé un coin de nature à la ville. Et leurs préoccupations quant à la possibilité de préemption des terrains par la ville en attestent. Le paradis est éphémère... Quelle est donc cette idée de nature, idéalisée, volée et éphémère, qui naît au sein de la ville, qui vit dans la ville? Pourquoi cette d'importance pour ces jardiniers?

Ces jardins sont au coeur des villes et cependant bien séparés d'elles. Ils sont clos, ou tout au moins délimités, et c'est en leur sein qu'on défend ce qu'on considère être son bout de nature. La façon dont on conçoit cette dernière, passe par le truchement du jardinage. C'est un endroit au coeur de la cité où l'on est en contact direct avec les plantes que l'on cultive et c'est ce contact dont il est question quand les jardiniers parlent de la nature. Il semble que ces portions de verdure ne sont pas exemptes de signification, et le fait d'être en ville fonctionnerait alors comme un révélateur, à la manière de celui utilisé pour révéler les premières photographies argentiques : il est question là de la relation entre la ville et la nature. Il s'agit ici de prendre la problématique des jardins collectifs urbains par le biais du rapport aux plantes cultivées et à la nature. Et la séparation du jardin de la ville, la clôture, mène tout naturellement à la question de la préservation. On préserve de la menace de l'extérieur.

Trois angles du point de vue de l'anthropologie peuvent permettre d'approcher le rapport des jardiniers à la nature. Le premier est technique, c'est celui du traitement des plantes cultivées au sein de ces jardins. La diversité et l'écologie ont participé à transformer la question de la nature aujourd'hui. La question de la diversité des plantes cultivées occupe ici un rôle central. Comment ce mouvement de jardinage collectif s'articule-t-il avec les préoccupations actuelles concernant l'altération grandissante de la diversité, les modes de cultures biologiques, le développement durable? Comment les jardiniers s'emparent-ils de ces questions ? Est-ce au centre de leurs préoccupations ou cela n'a-t-il rien à voir? Pour répondre à ces questions, il faut se pencher sur l'ethnobotanique qui permet l'observation de ces pratiques et de ce qui les sous-tend.

Le second angle est de comprendre comment la collectivité, les liens sociaux, sont en rapport avec le traitement des plantes cultivées. Autrement dit, quelles sont les interactions entre ces communautés de jardiniers et les techniques d'horticulture? Comment les relations avec les plantes cultivées peuvent-elles concerner les dons, les conflits? Cela permet de faire le lien entre le jardinage et les collectivités s'il en existe un, ou les rapports entre le traitement de cette nature et les liens sociaux qui s'établissent dans les jardins. En quelque sorte il est question du lien entre les hommes et les plantes cultivées exploré par André-Georges Haudricourt et de Louis Hédin⁵⁴, mais aussi de celui des plantes cultivées avec la collectivité des jardiniers. Le jardinier crée un jardin, crée la portion de nature qu'il cultive. Comment cet espace dans lequel il travaille afin de faire pousser ses légumes interagit sur sa propre vie, mais aussi sur les rapports qu'il institue avec l'autre au sein de jardin et au-dehors?

En dernier lieu, l'abord topographique ou géographique permet de guider la réflexion: il repose sur l'observation de l'organisation interne des jardins, l'aspect et la fonction de la clôture et de ce qui est considéré comme extérieur à lui. Le rapport de la topographie et de ce que cela signifie pour celui qui pratique les lieux est peut-être moins formalisé en anthropologie mais cependant non dénué de sens. Il y a participation de l'homme aux lieux qu'il pratique. Cela concerne le rapport de l'homme et de ses activités aux lieux (ici la ville et le jardin). Comment le jardin dans ses délimitations fait sens pour le jardinier ou pour l'ensemble d'entre eux? Cette approche permet d'envisager la singularité de ces espaces qui sont proprement citadins. Comment s'inscrivent-ils de façon topographique au sein de la ville? Ce sont des enclaves, des îlots. Comment le jardinier conçoit-il sa propre parcelle au sein des celles de la communauté de jardiniers à laquelle il appartient? Est-ce que ces jardins collectifs sont perçus de la même façon que tous les autres d'ornement ou publics? Qu'est-ce qui fait que ces communautés se forment en ces lieux? Quels sont les liens de ces jardins au reste de la ville, ces liens étant révélateurs de ce

⁵⁴ HAUDRICOURT André-Georges et HEDIN Louis, 1987 (1943), *op. cit.*

qu'ils sont pour les jardiniers? La clôture est aussi un mode de relation aux autres parcelles des jardins familiaux, donc aux autres jardiniers. Quel rôle joue-t-elle alors?

Il suffit d'évoquer la multiplicité des dimensions que l'on peut aborder en traversant ces jardins comme celles de l'alimentation, de la nature, de l'agriculture, de l'appréhension de l'espace, du rapport entre les institutions de la ville et les jardiniers pour comprendre l'intérêt de ce sujet pour l'anthropologie. Ainsi, pour en revenir aux définitions classiques, le jardin est bien un fait social en raison justement de ces dimensions contenues en lui-même. Sans toutefois le qualifier de total au sens de Mauss⁵⁵, en raison du fait qu'il n'implique pas la totalité de la société à un moment donné, mais aussi parce que les limites d'une société ne peuvent par définition pas être identifiées⁵⁶.

S'intéresser aux questions classiques de l'anthropologie ne me semble pas être contraire à la contextualisation de ces questions, à leur caractère actuel, bien au contraire. La modification récente de ces jardins, leurs aspects contemporains justement, est au coeur de la réflexion. Ils s'intègrent dans des préoccupations relativement nouvelles comme celles de l'agriculture urbaine et de son corollaire : celui de l'environnement et du développement durable. Ces questions vont de pair avec une manière d'appréhender le monde en évolution. Cette modification récente peut être en relation avec une forme de considération de la nature par les jardiniers qui établissent avec elle un rapport particulier, à travers le filtre d'une horticulture comme nature à préserver au sein de la ville, selon les préceptes de l'écologie.

Fil de la déambulation

La structure de la thèse se découpe en trois parties. Elles permettent de cheminer vers les réponses aux hypothèses émises.

La première partie concerne entièrement l'ethnobotanique. Après avoir évoqué les profils des jardiniers et ainsi montré la mixité sociale qui caractérise ces jardins, les activités de jardinage y sont détaillées, au fil des saisons. Le rapport à la nature sera abordé à partir des thèmes suivants : cultures biologiques, gestion de la biodiversité, acquisition et échanges de savoirs, pratiques de la mauvaise herbe, liens du jardiniers aux plantes cultivées, alimentation et jardin, faire soi-même (récupération, bricolage).

⁵⁵ MAUSS Marcel, 2001 (1950), « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF p143-279, p151

⁵⁶ WENDLING Thierry, « Us et abus de la notion de fait social total. Turbulences critiques », in *Revue du MAUSS*, 2010/2 (n° 36), p. 87-99. DOI : 10.3917/rdm.036.0087; URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-87.htm>

La deuxième partie est consacrée à l'étude des relations de la collectivité qui sont mises en lumière grâce aux considérations techniques concernant l'horticulture proprement dite. Les rapports de la collectivité influencent les pratiques et ces dernières participent à l'élaboration des rapports de la collectivité. La façon dont sont traités les dons, les conflits et la mémoire collective par ces groupes qui se trouvent derrière les clôtures des jardins sera particulièrement étudiée

Enfin la troisième partie aborde le jardin par sa topographie, permettant ainsi de décrire le lien du jardinier à ce lieu de nature en ville. La structure de ces jardins dans leur organisation interne mais aussi dans leurs délimitations, et notamment avec le rôle prépondérant des clôtures et autres délimitations en fait un endroit à part, signifiant pour le jardinier. Il l'est car il s'agit d'une forme de présentation de soi, en tous cas pour les jardins familiaux, une portion de nature mais aussi un paysage. En fin de compte, ce lieu clos est à protéger comme un espace de liberté, qui se réclame d'une idée du jardin comme un paradis.

De l'anthropologie de la maladie à celle des jardins

*Je me suis efforcé de décrire le monde, non pas comme il est
mais comme il est quand je m'y ajoute,
ce qui, évidemment, ne le simplifie pas.*
Jean Giono, *Voyage en Italie*

Le cursus d'anthropologie que j'ai débuté juste après ma soutenance de thèse de médecine s'est tout naturellement orienté vers l'anthropologie de la maladie, alors qu'il était question de trouver un terrain de mémoire. Il fut alors facile pour moi en tant que médecin d'en trouver un grâce à mes compétences médicales. Au moment de reprendre ces études interrompues depuis quelques années et de commencer ce travail de thèse, la question s'est posée de savoir si j'allais poursuivre dans le même domaine, qui était celui que je connaissais le mieux et qui m'avait passionnée.

Ayant évoqué plusieurs terrains susceptibles de m'intéresser et d'être compatibles avec mon existence de mère de trois enfants et d'urgentiste à l'hôpital de Saint-Malo, j'ai finalement pris le parti de considérer que mon positionnement en tant que médecin en activité pourrait nuire à la qualité du rôle d'observateur, c'était déjà d'ailleurs une des réflexions principales de mon travail de DEA sur l'étude d'un dispensaire au Burkina-Faso où j'avais exercé en tant que médecin⁵⁷. Il existe, bien sûr, la difficulté classique de se situer comme observateur perturbant de façon inévitable la réalité observée. Mais cette difficulté ne fait que se corser si l'observateur fait partie intégrante de cette réalité. Ainsi me fut-il compliqué, lors de l'observation d'un dispensaire villageois au Burkina-Faso, de saisir combien cette structure pouvait avoir un caractère coercitif sur les usagers alors que j'y travaillais en tant que médecin. C'est seulement en réécrivant ce mémoire afin de le publier plusieurs années après, que cette dimension, pourtant essentielle à ma problématique, m'est apparue. La légitimité des médecins anthropologues n'est pas toujours facile à asseoir, pour ces raisons là sûrement, mais peut-être aussi pour d'autres, ce que j'ai eu l'occasion d'observer lors des confrontations avec certains professeurs d'anthropologie. Je ne sais à quoi c'est dû, sûrement en partie à la suffisance de certains

57 ALBERT Frédérique, 2015, *D'un regard l'autre. Médecin et anthropologie, une expérience au Burkina-Faso*, Paris, L'Harmattan, 128p

médecins, celle qui relève du pouvoir du savoir. En tous cas, cela a marqué mon parcours en anthropologie.

Choisir un terrain éloigné de ma pratique professionnelle, pouvait donc paradoxalement me faciliter la tâche et me permettre de me mettre à l'abri de tels écueils.

Le jardin potager fait partie de mes souvenirs d'enfance chez ma grand-mère. Le rapport avec la terre relève aussi d'une autre page de mon existence qui est celle d'une maison de vacances où j'ai suivi partout des agriculteurs tout au long des étés passés là-bas. Mon premier vrai potager à l'âge adulte, je l'ai créé sous l'oeil attentif et bienveillant d'un couple de voisins agriculteurs en retraite. En raison d'un déménagement, il a fallu l'abandonner. Retrouver un coin de terre à cultiver a été une de mes premières préoccupations en arrivant à Saint-Malo, puisque notre jardin était cette fois trop petit. Je cherchais donc une parcelle dans un jardin collectif, quand l'idée de ce terrain a germé. Les délais pour en obtenir une étaient longs, de ce fait je n'ai eu accès à un coin de potager qu'un an après avoir commencé ce travail.

Pour être tout à fait honnête, ce domaine plus "léger" que ma pratique professionnelle me le faisait aussi envisager comme une échappée salvatrice. Il n'était plus question de se soumettre à l'éventualité du drame, comme c'est le cas au quotidien dans mon métier. Cette fois je m'intéressais aux jardins qui font plutôt figure pour moi de refuge, endroit préservé du reste de la ville et de la vie.

Première partie : cultiver son jardin

Cette première partie sera donc celle de l'ethnobotanique qui permet de faire le lien entre l'homme et les plantes qu'il cultive. Plus qu'un lien, il s'agit d'une interaction. Ce terme sous-entend le double sens de la relation des uns aux autres.

Retracer l'évolution de l'ethnobotanique depuis ses origines permet de montrer combien l'étude de l'horticulture vivrière est une science sociale⁵⁸, comme Jacques Barrau a tenu tout au long de ses travaux à le démontrer. Si au début de ce travail, il me semblait incongru de me pencher sur ce domaine de l'anthropologie que je soupçonnais d'appartenir aux sciences dites naturelles, mais en retraçant cette histoire je me suis vite aperçue qu'il n'en était rien. Cela amène à la compréhension des relations des hommes aux plantes qu'ils cultivent, combien les relations entre les hommes et les plantes cultivées sont intriquées. Cela permet de pressentir que la dualité sciences de la nature-sciences de la culture ou encore homme-nature n'est peut être pas si tranchée que cela.

L'étude des techniques horticoles est un moyen d'étudier l'interaction du jardinier avec son milieu. Observer cette horticulture fait appartenir au même système le jardinier et son environnement. Pour cultiver son jardin, le jardinier va utiliser des outils, mettre en application des savoirs qu'il a acquis et reproduire des gestes qu'il a peut être observés auparavant ou qu'il s'efforce de créer selon les buts qu'il se donne. Il doit être à même de maîtriser ces pratiques afin d'optimiser le rendement de ses cultures. S'intéresser au jardinage suppose donc pour l'anthropologue de s'intéresser aux savoir-faire mais aussi aux gestes, aux manières de faire, et aux outils.

La technique est en effet une action socialisée sur la matière, mettant en jeu les lois du monde physique⁵⁹. C'est une production sociale. Elle met invariablement en exergue quatre éléments : une matière sur laquelle elle agit, des objets, des gestes ou des sources d'énergie qui mettent en mouvement ces objets, des représentations particulières qui sous-tendent ces gestes. Ces quatre éléments forment un système : toute modification d'un d'entre eux entraîne une modification des autres. Et l'ensemble des techniques d'une société forme également un système (parce que, d'une part plusieurs techniques ont en commun une même matière mais aussi parce que la matière première d'une d'entre elle est souvent le résultat d'une autre action sur la matière). En ce sens, par l'horticulture, le jardinier et le jardin forment un ensemble au sein duquel chacun participe l'un de l'autre.

L'étude des techniques est donc du ressort des sciences humaines, ce qui ne va pas forcément de soi, comme c'est le cas concernant le rapport entre les sciences humaines et les sciences dites naturelles. La technologie a un caractère scientifique mais se trouve à la

⁵⁸ Annexe 6 : Plan du Jardin de la gare

⁵⁹ LEMONNIER Pierre, 1991 (2002), « Techniques », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de BONTE Pierre et IZARD Michel, Paris, Presses Universitaires de France, p 697-698

croisée des sciences et des techniques⁶⁰. On ne peut encore une fois opposer la culture la technique, cette dernière serait alors considérée comme ne relevant que de l'utilité ou de l'utilitaire. « Tout se passe au contraire comme si, dans la réalité des esprits savants, les techniques n'étaient ni de l'homme ni de la nature, comme si elles n'étaient littéralement, de nulle part »⁶¹. Il y a dans les réflexions philosophiques une mise à distance de l'homme et de la technique. Or elle dépend bien d'une vision du monde et est liée à une certaine conception de la nature. Et en particulier dans nos sociétés où la nature est considérée comme opposée à l'humanité. Concernant l'histoire des sciences et des techniques, pour les aristocéliens⁶², c'est la nature vraie, sans artifice, que la science cherche à connaître grâce à la raison et à la technique. Or l'utile pour la science va devenir le vrai : on atteint le vrai par expérience. Les techniques deviennent moyens de connaissance. Ainsi les inventions techniques sont à distance de l'homme, l'homme étant le sujet qui observe, les objets étant les observés. L'homme savant se conçoit comme extérieur aux objets qu'il observe (y compris l'homme non savant). L'opposition homme-nature renforce la légitimité de la science. La technique est alors considérée soit comme une routine ou soit comme une servilité, voire comme une ruse ou un artifice. La technique n'est ni de la nature ni de l'homme.

La technique va alors être considérée comme science sous des noms divers : technologies, sciences appliquées. Leibniz va la réhabiliter sous ses différentes formes comme des oeuvres de l'esprit, donc dignes d'intérêt pour elles-mêmes et prôner l'intérêt de les décrire mais aussi d'en élaborer une théorie. L'encyclopédie de Diderot rend aux techniques leurs lettres de noblesse et ouvre une voie nouvelle. Mais le développement économique va vers l'abandon de l'étude de ces techniques au profit des sciences et au service du développement industriel. C'est Marx qui va les replacer sur le devant de la scène : son idée est que dans la société comme dans la nature, rien ne s'effectue que par transformation matérielle. Le matériel conditionne nos possibilités d'action : l'homme obéit par nécessité matérielle à ses besoins, par le mode de production. Et l'amélioration des conditions sociales passe par l'étude de ces moyens de productions; il faut donc en passer par l'étude des techniques.

Pour l'anthropologie, c'est non seulement l'étude des détails stylistiques de l'action technique qui a longtemps retenu l'attention des ethnologues, mais aussi les effets d'une technique sur la société (évidents pour l'agriculture par exemple), et les modalités de l'adoption ou le rejet de traits techniques sur des critères qui peuvent paraître arbitraires.

⁶⁰ SIGAUD François, 1987, « Haudricourt et la technologie », préface de *La technologie, science humaine*, de A.-G. HAUDRICOURT, Paris, Maison des sciences de l'homme, p 9-34

⁶¹ SIGAUD François, 1987, *op.cit.*

⁶² SIGAUD François, *ibid*

Cette discipline n'a jamais fait l'économie de l'étude des techniques, en partie probablement parce qu'elle est née dans des sociétés préindustrielles, mais aussi en raison de l'articulation entre esthétique et techniques. Marcel Mauss a développé l'importance de l'étude des technologies dans son *Manuel d'ethnographie*⁶³ en faisant une place importante à l'étude des différentes techniques et de leur rôle pour la société. Il insiste sur le rôle déterminant de l'observation de l'usage et de la fonction des objets, allant jusqu'à déterminer l'existence de techniques sans objet, les « techniques du corps ».

André Leroi-Gourhan⁶⁴ va formaliser l'appartenance mutuelle de l'homme et de ses compétences techniques. L'homme biologique ne peut pas être envisagé séparément de ses compétences techniques, ses compétences étant aussi liées à son milieu culturel. Il doit être intégré dans son milieu spatio-temporel. Son évolution a subi les influences de son milieu et des techniques dont il s'est emparé. Le développement du cortex pré-frontal au détriments des zones corticales a fait de lui ce qu'il est, c'est-à-dire un être capable de nombreuses activités en raison de la libération de la tête, de la main et du cerveau, il est aussi devenu un être de socialisation, la société ayant pris le pas sur l'importance de l'espèce. Et si station verticale, main libre et face courbe sont les trois premiers éléments qui définissent l'espèce humaine⁶⁵, l'étude de l'homme doit comprendre aussi celle de l'outil car la maîtrise de l'outil a influencé le développement de l'homme. La liberté de la main implique une activité technique élaborée par rapport aux autres espèces. Cette liberté de la main permet la commande des outils qui est alors le quatrième critère fondamental de l'humanité. Il y a un lien biologique entre la station debout, la face qui permet la préhension des aliments et la main comme organe non seulement de locomotion mais de préhension. Le développement cérébral passe par le développement du langage pour la face et de l'outil pour la main. Le développement de l'homme ne s'explique pas que par la biologie. Ainsi il existe une relation entre l'importance du tranchant des objets et le volume cérébral. Mais avec l'apparition des lames, la technique s'extériorise : le tranchant ne suit plus le développement du volume pré frontal mais le dépasse. La technique n'est plus uniquement liée au progrès cellulaire. André Leroi-Gourhan a montré ainsi que le comportement de l'homme dépend des instruments qui l'entourent. Les institutions sociales sont donc étroitement liées au dispositif technico-économique.

Les parties qui séparent ce chapitre ne doivent donc pas masquer combien l'homme, les techniques horticoles et les plantes forment un tout.

⁶³ MAUSS Marcel, 2002 (1947), *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 363p

⁶⁴ LEROI-GOURHAN André, 1998 (1964), *Le geste et la parole, I Technique et langage*, Paris, Albin Michel, 323p, p 10

⁶⁵ LEROI-GOURHAN André, 1998 (1964), *op.cit.*, p 32

Chapitre 1 : Les jardiniers

1-1 Qui jardine?

Se pencher sur le profil des jardiniers apporte des informations sur la mixité sociale, en termes d'âge, de genre et de catégories socio-professionnelles, et sur la place respective des hommes et des femmes au sein de ces jardins. Toutefois, cet échantillon ne peut être considéré comme représentatif d'abord et surtout parce qu'il est de taille restreinte, ensuite parce qu'il concerne des jardins implantés uniquement dans deux villes d'Ille-et-Vilaine. Ces deux villes sont assez particulières, notamment parce que la population issue de l'immigration y est restreinte. D'autre part, ces jardins se situent tous dans des quartiers plutôt aisés. Ils ne sont pas au pied d'immeubles dans des quartiers sensibles ou en difficulté.

1-1-1 D'un jardin à l'autre

- Au Jardin familial du Bignon

Le jardin familial du Bignon est divisé en quarante-quatre parcelles. Sur le plan qui est affiché sur les panneaux aux deux entrées du jardin⁶⁶, le prénom des jardiniers est mentionné sur les parcelles. Sur huit parcelles sont mentionnés les deux prénoms du couple qui jardine. Sur les autres, il s'agit juste d'un prénom. Si l'on se fie à ce plan, on compte quinze parcelles attribuées à des hommes, vingt et une parcelles à des femmes, et huit à des couples. Sur ces vingt-et-une parcelles attribuées à des femmes, deux sont entretenues par deux femmes amies et non en couple, leurs deux prénoms y figurent. Vingt-cinq parcelles sur quarante-quatre sont attribuées à des personnes retraitées ce qui signifie un peu plus de la moitié.

Les professions des personnes du jardin sont très variées. Celles des personnes qui sont encore en activité sont les suivantes : un dessinateur, deux assistantes sociales, une bibliothécaire, deux employés des Postes, un infirmier de bloc opératoire, une professeur d'agronomie en lycée technique, une femme de chambre dans un hôtel, un peintre, deux urgentistes, un marin, un personnel naviguant, une gestionnaire d'entreprise, un enseignant, un cuisinier au CROUS, deux responsables de rayon dans une grande surface, une

⁶⁶ Annexe 2 : Plan du Jardin du Bignon

kinésithérapeute. On ne peut donc dire que ces parcelles sont attribuées à une seule classe sociale, comme cela a pu être le cas des jardins ouvriers du début du XXème siècle.

Une des jardinières se dit issue de la bourgeoisie. Elle est professeur de lettres retraitée. Ses parents avaient un jardin d'agrément entretenu par du personnel où les filles allaient apprendre, selon elle, à s'occuper des fleurs. Elle exprime l'importance que revêt pour elle de cultiver ce jardin avec les autres en termes de mixité :

« Jardiner ici c'est une façon d'avoir un brassage de milieux. Moi auparavant je n'ai pas eu l'occasion de participer à un tel brassage ».

Pour résumer, quant au profil des jardiniers de ce jardin, on peut souligner le fait que la majorité d'entre eux sont des femmes, et qu'un peu plus de la moitié de ces jardiniers sont encore en activité, ce qui peut aller à l'encontre de l'image reçue du jardinier homme retraité, même si la représentation des personnes retraités est importante. Il n'y a pas de classe socio-professionnelle dominante dans ce jardin.

- Dans le Jardin partagé de Dinan

Deux demi-journées de jardinage sont organisées le vendredi matin et le mercredi après midi au Jardin convivial. Le vendredi, une quinzaine de personnes se retrouvent. Elles sont moins nombreuses, quatre ou cinq, le mercredi. Certaines personnes viennent aux deux séances. Les personnes des associations extérieures qui participent à la vie de ce jardin viennent le vendredi. Il est interdit de venir jardiner seul, mais il est autorisé de venir au jardin sans y travailler, pour profiter du jardin ou pique-niquer. La personne qui est à l'origine de la création du jardin le rappelle :

« Il y a interdiction de venir y travailler en dehors des deux créneaux pour quatre raisons. La première est que les gens ne savent pas ce qui a été semé. Ça peut donner envie de voler. Et cela peut faire soupçonner celui qui vient y jardiner de faucher par les autres, c'est tentant. La quatrième raison est qu'on est dans le collectif, il n'y a pas de sens à y venir seul.»

Ce jardin se veut convivial, pour reprendre les propos de ceux qui l'ont pensé. Il est non seulement ouvert à tous, mais le recrutement de personnes en difficulté sociale s'est fait de manière particulièrement volontariste.

« Le projet c'est pas le jardinage, c'est la mixité sociale » rapporte une des animatrices depuis la première heure de ce jardin.

« Le but du jardin c'est de décroiser les structures, de créer des passerelles, de créer un carrefour, un lieu d'échange.»

Tous ceux qui le souhaitent peuvent venir jardiner, la seule chose demandée est une cotisation annuelle de 10 euros pour tous les jardiniers, qu'ils soient amenés à participer par les organisateurs de leurs lieux de vie comme les patients pris en charge par le SAVS ou le foyer de vie de personnes en situation handicap, ou qu'ils viennent de façon spontanée. Cette cotisation est la même pour tous les membres de l'association.

« Cette cotisation fait partie des principes fondateurs de l'association. Elle participe à rendre acteur tout le monde sans distinction. Par exemple des gens sous tutelle nous ont dit qu'ils n'avaient pas d'argent. On leur a rétorqué qu'ils étaient comme tout le monde, et qu'à ce titre ils devaient payer leur cotisation comme tout le monde. Ainsi les gens posent des actes d'engagement. D'ailleurs Pierre, qui vit en famille d'accueil, n'avait de cesse de nous donner son billet, c'était important pour lui. »

Les modes de recrutement des jardiniers sont multiples. Le plus souvent, il s'agit du bouche à oreille. La fondatrice du jardin qui a aussi fondé celui de Cocagne de Dinan aimerait que les membres des deux associations participent aux deux jardins. Le Forum des associations de Dinan a permis de mobiliser plusieurs jardiniers qui font partie des fidèles. Des réseaux s'entremêlent : Luc, qui a été un moment le président de ce jardin, faisait partie du Système d'échange local (SEL) à Dinan et a par ce biais recruté beaucoup de nouveaux adhérents. Le principe de ce système est basé sur le constat que tout individu possède des compétences, des moyens ou du temps qu'il peut échanger avec les autres sans utiliser d'euros. Il s'agit de la mise en relation de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition les unes des autres.

Mais la démarche de recrutement des jardiniers a été volontairement plus étendue et ciblée pour tendre au but de mixité sociale que s'est donné ce projet. Les animateurs ont fait appel à différents organismes pour toucher un public plus large : le SAVS (Service d'aide à la vie sociale) qui s'occupe de personnes sortant des hôpitaux psychiatriques afin de favoriser leur réinsertion sociale, l'IME situé à côté du jardin, le foyer des Rainettes, qui est un foyer d'adultes épileptiques de Broons, un village des alentours. Des tentatives de travailler avec le CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) ont par contre été vouées à l'échec. Les animateurs du jardin posent comme condition à ces différents organismes que leurs usagers doivent venir accompagnés de leurs éducateurs. Quelques fidèles jardiniers vivent en famille d'accueil. Ils ont eu une fois une petite fille autiste que les parents venaient déposer, mais sa prise en charge s'est avérée trop lourde. Les enfants de l'IME ne viennent qu'une fois par mois, contrairement aux autres associations qui

viennent le vendredi matin. Lors de cette séance, certains jardiniers se consacrent à l'encadrement des enfants en plus des éducateurs de l'IME.

« On rencontre des gens d'horizons différents. Chacun fait ce qu'il peut, chacun contribue à sa manière »

Il ne semble pas y avoir de prédominance féminine ou masculine dans cette collectivité. Mais les deux personnes les plus investies dans l'association et depuis le plus longtemps sont des femmes.

La mixité volontariste se reflète dans la manière dont les tâches sont distribuées lors de ces matinées de travail. Les jardiniers se retrouvent le mercredi de 14h à 17h00 et le vendredi matin de 9h30 à 12h, en été de 9h à 12h. L'arrivée des jardiniers au jardin s'échelonne sur une demi-heure.



Jardin partagé de Dinan : vers 9h30 en hiver on se retrouve près de la cabane pour discuter des tâches à affecter et les répartir entre les personnes qui sont présentes.

On commence par visiter tous ensemble le jardin, ainsi l'organisateur présent ce jour là distribue les tâches. Cette répartition se fait en fonction de ce que chacun aime ou est en capacité de faire d'une part, mais aussi en fonction des affinités entre les jardiniers. En général, on essaie de dédier une mission à deux personnes, et on tient compte de ce binôme pour les faire travailler ensemble. On sait qu'Icham est patient, on va essayer de l'affecter à des tâches qui nécessitent cette qualité, et on le fera travailler avec Ruth qui est très

patiente également, et qui s'entend bien avec lui. Un autre adore le maniement de la brouette, on essaiera de l'affecter à cette tâche qui lui plaît. Certains travaux simples comme celui de récolter les courges seront réservées aux enfants de l'IME qui doivent venir ce jour là. Ce qui n'est pas dit cependant c'est que les organisateurs essaient dans la mesure du possible de panacher les petits groupes de travail afin de mélanger les différentes origines sociales des jardiniers. Ils créent des duos qui fonctionnent en partie parce que les deux personnes s'apprécient, et en partie parce qu'elles seront en mesure de s'aider, d'être complémentaires. On sait aussi qu'il ne faut pas mettre untel avec une autre car ils ne vont pas arrêter de bavarder et ne vont pas travailler, si untel ne souhaite pas travailler avec untel, on fait en sorte de le respecter. Ces petits groupes peuvent être plus importants : par exemple quatre personnes vont être chargées de travailler une parcelle à la grelinette⁶⁷ car ce travail difficile physiquement nécessite d'être plus nombreux. Il peut arriver qu'un des soucis des organisateurs soit qu'il y ait suffisamment de travail pour tous les présents. Si les jardiniers sont assez nombreux justement on peut envisager d'autres tâches qui relèvent de l'entretien ou de la réorganisation du jardin comme créer une allée ou une bordure, tailler des haies. Ces répartitions se font sur place, sans réflexion préalable puisque l'on fait avec ceux qui sont là. Une tâche est toujours la même, quelque soit la saison : c'est celle qui consiste à cueillir, rassembler et distribuer les légumes à la fin de la demi-journée de travail.



Jardin partagé de Dinan : à la fin de la demi-journée de jardinage, les récoltes sont réparties dans des cageots. Des personnes sont alors affectées à les partager de façon équitable entre toutes les personnes qui sont présentes. Ce jour là, il y a des choux, des choux de Bruxelles, de la mâche et des carottes. Les jardiniers ont prévu des sacs pour emmener les légumes chez eux.

⁶⁷ Voir lexique

Pour ce faire, on met dans l'herbe un nombre de cagettes en plastique qui correspond au nombre de jardiniers présents. Les légumes y sont répartis. La récolte étant variable selon les saisons, l'importance du panier l'est aussi. Ce partage se veut égal pour tous ceux qui ont travaillé, les jardiniers peuvent ensuite échanger des légumes entre eux. Si vraiment le temps est épouvantable, on range des outils, on réorganise les cabanes, on trie du matériel, on fait tout ce qui peut se faire sous abri. La mixité se lit aussi dans la façon dont on demande aux jardiniers de respecter les horaires, quel que soit leur handicap, car il ne s'agit pas d'arriver en fin de matinée pour bénéficier du partage de la récolte sans avoir travaillé. Malgré tout, si une présence plutôt régulière est bienvenue pour favoriser les échanges, on accepte aussi de bonne grâce les personnes qui viennent de façon sporadique.

Il y a peu de contacts avec les gens du quartier. Le lien ne s'est pas fait. Même si les jardiniers avaient des idées de compost en commun pour tisser un lien avec eux, cela reste en projet.

Il y a donc au sein de ce jardin une vraie mixité sociale, mais pas d'insertion dans le quartier. Le jardin convivial est en quelque sorte un îlot géographique de mixité sociale.

- Au Jardin de Rothéneuf

5 parcelles sont attribuées. Quatre sont entretenues par des couples, une par un homme célibataire. Toutes ces personnes se connaissent avant sans pour autant être véritablement des amis proches. Trois des couples sont actuellement en retraite.

Sur les quatre couples, deux travaillent généralement ensemble au jardin. Pour les deux autres ce sont les femmes qui entretiennent la parcelle. Les hommes participent aux manifestations collectives du jardin et aux travaux d'aménagement.

« Ce sont surtout les femmes, en dehors de Gabriel, qui cultivent. »

Anne-Claude était infirmière, Jacques professeur d'anglais, Catherine est psychologue, Alice dirigeait le centre de planification familiale, François était conseiller d'orientation, Jeannine et Michel étaient commerçants, Gabriel est intermittent du spectacle. Michel, qui est à l'initiative de ce jardin, a un engagement associatif fort. Il a fondé plusieurs AMAP et est engagé dans plusieurs autres associations.

Chacun dans ce jardin vient quand il le souhaite. Les jardiniers qui y travaillent revendiquent une certaine autonomie. On se défend par exemple de prévenir les autres quand on vient mais il arrive quand même que certains le fassent pour organiser un pique-nique, un moment convivial, ou pour entreprendre certaines tâches d'aménagement, notamment en ce qui concerne la partie commune du jardin.

« Quand on vient, on passe un coup de fil à Gabriel pour l’emmener car il n’a pas de voiture. Le samedi ou le dimanche, on est sûrs de trouver quelqu’un alors on emmène un peu plus pour le pique-nique. Parfois, on s’envoie des mails pour organiser un pique-nique le week-end. Ça m’arrive de demander à Catherine si elle sera au jardin. Je le fais moins avec Alice car je sais qu’elle est souvent là. Quand on décide de faire un pique-nique, en général, on prévient les autres. Mais on se permet aussi d’amener des autres amis sans prévenir les autres ».

Dans ce jardin encore il y a prédominance féminine, la mixité sociale y est moins marquée.

- Au jardin de la gare

Je n’ai pu m’entretenir qu’avec trois jardiniers sur quinze. Ils ne se connaissent pas tous entre eux. Deux des jardiniers avec lesquels j’ai pu échanger sont des femmes. Une est en retraite. L’autre est éducatrice. Christian est en retraite d’une société de transport aérien. La majorité des personnes de ce jardin sont en retraite, d’après l’un d’eux.

Une des plus anciennes du jardin raconte bien le mode de fonctionnement particulier de ce jardin :

« On se connaît par nos prénoms. Mais on ne sait pas où habitent les uns et les autres. On n’est pas forcément du même coin. Des gens sont venus qu’on ne connaissait pas, il a fallu les assimiler. Chacun fait ce qu’il veut dans son coin, personne ne veut fonctionner en association. »

Aucune manifestation collective n’est théoriquement prévue dans ce jardin. En pratique une jardinière a organisé sur sa parcelle un ou deux pique-niques en invitant ceux qu’elle connaissait ou avec qui elle avait des affinités, mais cela s’arrête là.

1-1-2 La mixité dans les jardins

Les jardins familiaux sont assez semblables en ce qui concerne la diversité des catégories socio-professionnelles qui s’y côtoient. Il ne s’agit donc plus d’un jardinage de loisir d’une classe sociale, celle des ouvriers, comme celui qu’a décrit Florence Weber dans *L’honneur des jardiniers*⁶⁸. On ne peut pas plus affirmer non plus qu’il s’agit d’un jardinage réservé aux classes aisées. Différentes catégories socio-professionnelles s’y côtoient. Beaucoup de jardiniers sont issus de famille d’agriculteurs et jardinent par plaisir, ce plaisir puisant sa source dans la mémoire familiale :

⁶⁸WEBER Florence, 1998, *op. cité*, p 9

« Avant, j'ai toujours jardiné en privé. C'est plus pratique de jardiner dans son propre jardin car on a tout sous la main mais ici ça crée du lien social. On rencontre des gens d'autres milieux. Et on ne parle pas de sa profession, on parle jardinage. »

Le jardin partagé de Dinan se distingue cependant radicalement des jardins familiaux par l'intégration volontaire de personnes en situation de handicap psychique ou physique.

Il ne s'agit pas non plus de jardins investis uniquement par des personnes en retraite, même si les retraités y sont un peu plus représentés que les personnes en activité professionnelle. D'ailleurs les personnes investies dans les associations de manière active ne sont pas non plus uniquement des retraités, il y a un mélange des deux.

1-1-3 Femmes et jardins

Les femmes y occupent une place plus importante que les hommes, ce qui semble faire partie aussi de la mutation de ces jardins des trente dernières années, même s'il y a peu d'études sur le genre et les jardins collectifs urbains. Cela s'explique d'abord parce celles qui s'y investissent sont bien souvent en retraite, donc par un allègement relatif de leurs tâches quotidiennes. Il existe évidemment un lien entre les structures de la famille et les agricultures familiales⁶⁹.

Du point de vue plus général du potager et du jardin privatif, il ne semble pas qu'il y ait de prédominance de genre dans la distribution sexuelle des tâches dans le jardinage. Elle s'avère plus complexe selon les jardins, les activités des personnes et les âges de la vie.

Dans une étude anthropologique sur les fleurs dans les jardins privés du point de vue des rapports sociaux que ces jardins mettent en oeuvre, Martine Bergue⁷⁰ distingue trois types de jardins où elle identifie de manière assez claire les distributions sexuelles des tâches au sein des jardins : les jardins paysans, les jardins fleuris et les jardins au naturel. Les premiers, qui mélangent potagers et fleurs sont l'apanage des femmes dans le monde paysan, mais le potager passe dans le domaine des hommes après la retraite. Les femmes gardent alors le domaine des jardins ornementaux, celui des fleurs. Dans ces jardins paysans, on privilégie les fleurs transmises et non achetées, récupérées. L'espace des fleurs y est réduit, il occupe en général le devant de la maison. Les jardins fleuris, jardins dédiés

⁶⁹ GEORGES Isabel, BLANC Julien, « L'émergence de l'agriculture biologique au Brésil : une aubaine pour l'agriculture familiale ? Le cas de producteurs de la ceinture verte de la ville de São Paulo », in *Autrepart*, 2013/1 (N° 64), pp. 121-137. DOI : 10.3917/autr.064.0121. URL : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2013-1-page-121.htm>

⁷⁰ BERGUE Martine, 2011, *En son jardin. Une ethnologie du fleurissement*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 401p, p 12

cette fois exclusivement aux fleurs et où les espèces sont choisies en fonction de leur période et de leur durée de fleurissement, sont eux le domaine exclusif des femmes. La plupart de ces jardins sont inscrits par leur propriétaire, bien souvent en âge d'être à la retraite, au concours des maisons fleuries. Il s'agit de jardins de maisons ou d'exploitations plus importantes appartenant plutôt au monde rural. On y privilégie certaines espèces de fleurs et on les achète auprès de fournisseurs spécialisés. Ce sont des jardins qui se caractérisent par la profusion du fleurissement. Les jardins au naturel qui ont vu le jour dans les années 80 sont quant à eux d'inspiration écologique, les jardiniers y revendiquent un lien avec la nature. Ils concernent d'autres fleurs que les jardins fleuris, non choisies uniquement pour leur fleurissement mais aussi pour leur feuillage, achetées après d'autres fournisseurs que ceux des jardins fleuris : pépinières, sites internet... Dans ce dernier type de jardins, il n'y a pas de prédominance de genre.

Ces observations permettent donc de montrer que la relation du potager au féminin ou au masculin n'est pas univoque, elle comporte des nuances selon de nombreux critères. Il n'y a pas actuellement réellement dans notre société de distribution du potager selon le genre, comme cela a pu être le cas avec les jardins ouvriers du début du XXème siècle où c'était le rôle de l'homme principalement⁷¹. Les répartitions des tâches au potager de manière générale sont spécifiques selon le milieu urbain ou agricole déjà. Ensuite elles varient dans le temps, au fur et à mesure des changements d'activité des uns et des autres et de l'âge de la retraite en particulier. Si les hommes étaient les acteurs des jardins ouvriers, dans mon étude, il semble que les femmes sont les actrices les plus nombreuses des jardins collectifs urbains d'aujourd'hui.

À propos du rôle des femmes dans ces jardins des villes d'aujourd'hui, Alice J. Horvoka⁷², dans une étude concernant la recherche sur le genre et l'agriculture urbaine montre que dans certains pays en voie de développement, l'agriculture urbaine représente un moyen pour les femmes de passer d'un travail domestique non rémunéré à un travail reconnu, voire de passer à un *empowerment*, c'est-à-dire une prise de pouvoir politique permettant la revendication de droits en vue de lutter contre l'inégalité de genre. Il n'en va

⁷¹ À titre d'exemple, une étude de jardins ouvrier en 1990 de la Société d'horticulture de Valenciennes a montré que ces potagers étaient entretenus par des hommes dans 68% des cas, PLUVINAGE Manuel, WEBER Florence, 1993, « Le jardinage ouvrier : ressource alimentaire et affirmation de soi », in *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales* (27), 95-122. <https://prodinra.inra.fr/record/154788>

⁷² HORVOKA Alice J., 1998, *Genre et recherche en agriculture urbaine. Méthodologie, répertoire et bibliographie annotée*, Série agriculture urbaine, rapport 26. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, programme Agriculture urbaine. <https://hdl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/31496/117782.pdf?sequence=1>

pas de même dans les pays industrialisés. Manon Boulianne⁷³ s'est intéressée au rôle des femmes dans les jardins partagés du Québec. Au sein de ce type de jardins, les femmes y sont majoritaires et plus investies que les hommes. L'auteur l'explique de deux façons : cela leur permet de passer des préoccupations domestiques à un mouvement social, mais cela peut aussi s'expliquer par un processus de domestication de l'espace public, c'est-à-dire qu'ayant appris à donner des soins au sein des familles et des communautés, elles s'investissent dans ces activités sans remettre en question les inégalités de genre. Ainsi la logique domestique portée sur l'espace public justifie-t-elle le travail gratuit des femmes sur le plan idéologique. Ces femmes n'ont pas plus accès grâce à ce travail au sein des jardins à une reconnaissance sociale par un travail rémunéré. Elles restent dans un procès où le travail gratuit permet de résoudre des problèmes touchant à l'insécurité alimentaire ou à l'exclusion sociale. La femme reste reléguée au travail gratuit et non reconnu, même si par ce travail au jardin, elle accède à des connaissances en horticulture, ce qui participe au renforcement de l'estime de soi. L'auteur montre ainsi que le travail des femmes au sein de ces jardins n'a pas de pouvoir quant aux modifications des rapports de genre, ni de les faire sortir de processus qui, au mieux, s'apparentent à des dispositifs d'intervention sociale. Les femmes ne deviennent pas des productrices qui sont en capacité d'être véritablement des acteurs économiques, elles ont des actrices qui interviennent dans une sphère sociale et privée mais qui ne vont pas pouvoir devenir autonome. Les structures décisionnelles restent les mêmes, adaptés aux rapports sociaux existants. Ce qui se modifie avec leur travail est l'investissement de l'espace public selon une logique domestique qui permet, toujours grâce à ces logiques domestiques, de lutter contre des problèmes tels que l'insécurité alimentaire et l'exclusion sociale. Pour l'auteur, sans rejoindre nécessairement une logique capitaliste, d'autres voies sont à envisager comme la création de marchés alternatifs locaux qui reconnaîtraient socialement tant le travail rémunéré que le travail non rémunéré, le travail dans ces espaces ouverts, comme le travail dans l'espace domestique.

Au cours du travail de terrain, j'ai rencontré des membres d'une association qui venait de se créer à Saint-Malo. Il s'agit d'une association citoyenne qui oeuvre pour favoriser des initiatives locales. Ces initiatives se veulent écologiques, solidaires et intergénérationnelles et s'intègrent dans une réflexion sur la ville durable. Cette association, au départ, comprenait plusieurs volets dont notamment la création de jardins partagés avec la volonté de les implanter au pied d'immeubles mais aussi la création d'un café solidaire. Les porteuses du projet de jardins partagés, puisqu'il s'agissait exclusivement de femmes, avaient émis le souhait de créer éventuellement des emplois au sein de l'association pour envisager la gestion de ces jardins. L'association ayant refusé

⁷³BOULIANNE Manon, 2001 « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou domestication de l'espace public? », in *Anthropologie et Sociétés*, volume 25, numéro 1, 2001, p. 63–80. DOI :10.7202/000210ar

cette idée, les porteuses du projet jardin ont quitté la première association pour en fonder une autre, afin de mener à bien leur projet qui comprend la création d'un emploi à l'aide de financements divers. Les membres de la première association avaient peur que ces demandes de subventions ne réduisent les possibilités d'en obtenir d'autres pour d'autres actions qu'ils envisageaient. Dans cet exemple, on voit que la possibilité de procurer un travail rémunéré à une femme n'a pas été acceptée par les membres d'une association citoyenne. Pour eux, s'investir dans une association doit rester du domaine du bénévolat et ne doit pas relever d'une rémunération. Si ces arguments ne reposent pas sur une question de genre, on peut se demander tout de même quel rôle le genre a joué dans la scission de l'association initiale. La nouvelle association a poursuivi son chemin et un emploi rémunéré à temps partiel est financé depuis 2016. Il est attribué à une femme donc. Ceci va dans le sens des observations de Manon Boulianne au Québec qui veut que le travail des femmes dans les jardins collectifs dans les pays industrialisés ne donne lieu que difficilement à un véritable changement de statut d'autonomie financière. Mais il montre aussi que c'est du domaine du possible. D'ailleurs un autre emploi, un service civique, a été créé après mes observations de terrain au jardin de Dinan pour en assurer la coordination. Et pour l'instant ce sont deux femmes qui ont occupé successivement ce poste.

1-1-4 Couples et jardin : division sexuelle des tâches

Cette réflexion concernant le couple et le jardin ne peut concerner que les jardins familiaux et la distribution du travail au sein des parcelles attribuées aux familles. En effet au sein du jardin familial de Dinan, personne ne vient jardiner en couple. Sur le panneau qui cartographie les parcelles et les personnes à qui elles sont attribuées au jardin du Bignon⁷⁴, le fait que les prénoms du couple soient notés ou non ne représente pas la réalité sur qui travaille au jardin. Beaucoup de personnes jardinent avec leur conjoint et leurs deux prénoms ne sont pas mentionnés. Une parcelle correspond donc presque toujours à une famille nucléaire. Les exceptions à cette répartition sont de deux ordres. Le premier est la culture commune par une parcelle de deux amies. Il y en a deux au Bignon, et il s'agit pour toutes les deux de deux femmes. La seconde est une parcelle qui a été cultivée par deux sœurs, mais elles ne l'ont cultivée que pendant un an et ont ensuite arrêté. Peu d'enfants viennent au jardin. Sur les 44 couples du Bignon, seul l'un d'entre eux a des enfants en bas âge. Ce qui s'explique facilement par le temps qu'il est nécessaire de consacrer au jardinage. Certains amènent leurs petits-enfants faire de menus travaux avec eux, ce qui exige une attention totalement dévouée à l'enfant, le travail du jardin étant alors suspendu

⁷⁴ Annexe 2 : Plan du Jardin du Bignon

pour ce temps. Une parcelle sur les 44 est cultivée par un couple d'homosexuelles. Seule le prénom de l'une d'entre elles figure sur le plan.

Lorsque le couple jardine, dans la grande majorité des cas, un des deux membres du couple a la parcelle en charge, l'autre ne donne un coup de main qu'occasionnellement ou alors n'est pas le décisionnaire des tâches à effectuer. Il exécute ce que l'autre décide d'entreprendre.

« C'est Louis-Marie qui bêche et qui fait la manutention. À la maison, il écosse les petits pois devant la télé et mélange les confitures en regardant téléfoot, mais c'est tout. Le reste, c'est moi. »

Seuls trois couples sur les 44 travaillent véritablement toujours ensemble leur parcelle. Au jardin de Rothéneuf un seul des couples sur les 5 parcelles travaille toujours ensemble. Sinon :

« Pour les gros boulots, on invite nos maris! »

Dans la plupart des cas, quand c'est la femme qui s'occupe du jardin, le mari donne des coups de main pour les travaux nécessitant plus de force ou du bricolage comme les travaux d'aménagement ou le bêchage :

« J'ai acheté ma serre dans une grande surface cette année. Je l'ai installée avec l'aide de mon mari, ce qui est exceptionnel. Je fais tout toute seule ou avec l'aide des autres jardiniers. »

« Moi je suis plutôt gros-oeuvre, j'en aime l'épreuve physique. Je suis la main-d'oeuvre, l'ouvrier du jardin d'Anne-Claude. »

« Moi je m'occupe plutôt de l'aménagement du territoire. Comme notre parcelle est humide, j'ai creusé une rigole en bas pour en assurer le drainage et j'ai ramené des pierres pour ne pas que la terre glisse vers le bas. »

À l'inverse, s'il s'agit d'un jardin géré majoritairement par l'homme, sa femme vient parfois aider. Elle s'occupe des fleurs ou de tâches moins valorisantes comme le désherbage. Elle peut également participer aux récoltes, notamment celles qui demandent un peu de temps et de travail, comme la cueillette des haricots ou des petits pois. La distribution des tâches n'échappe alors que rarement au standard qui veut que les femmes s'occupent des fleurs alors que les hommes cultivent les légumes. Dans une des 4 parcelles cultivées par les deux membre du couple, un seul homme s'occupait des fleurs, mais il avait une formation d'horticulture et se passionnait pour la culture des fleurs.

« Il fait les légumes, je fais les fleurs. Il fait ça mieux que moi » dit Lucie et pendant qu'elle me dit cela, armée d'un petit couteau et de gants, car elle n'aime pas toucher la terre avec ses mains, elle désherbe puis coupe les feuilles et les racines des endives que son mari est en train de déterrer avec une fourche-bêche et les met dans un seau qu'ils vont ramener au garage chez eux pour les faire pousser durant l'hiver à l'abri de la lumière. En réalité, même si elle ne le dit pas, elle effectue d'autres tâches. Elle désherbe, elle passe la binette autour des plans de légumes pour aérer la terre et enlever les mauvaises herbes, tâches probablement moins valorisées sur lesquelles il n'est donc pas intéressant qu'on s'attarde.

Ce qui se dégage de ces observations, qui ne disent en fin de compte pas grand chose de la prééminence d'un sexe sur l'autre en matière de jardin, est qu'en pratique, dans la plupart des cas, le jardin est le domaine d'une personne, beaucoup plus que du couple. Il y a correspondance d'un espace inscrit sur le sol à une seule personne. L'appropriation de l'espace de ce jardin est bien souvent individuelle. Il y a donc un lien à faire entre la personne et le lieu d'action de cette personne, le lieu porte l'identité de la personne, ce qui est illustré par les pancartes avec les prénoms sur les barrières d'entrée des jardins. Pour Florence Weber, dans le jardin ouvrier il y a *personnalisation de l'espace*⁷⁵, le jardin y est un chez-soi comme à la maison, mais de plein-air. Il s'agit d'une appropriation par l'usage et non par la loi, comme lorsque l'on devient propriétaire. Elle y lie le jardin à un groupe familial. Mais ce qui semble distinguer ces jardins de ceux que l'on a observés est que justement le jardin ne correspond pas à une famille la plupart du temps, mais à une personne ou tout au plus et beaucoup plus rarement, à un couple. L'identification du jardin par les prénoms soit sur le panneau d'entrée du jardin, soit sur les petites pancartes individuelles peut correspondre au couple alors qu'en pratique il s'agit de l'espace de l'un des membres de ce couple uniquement. Il s'agit donc d'une forme d'espace domestique mais cependant lié à un seul individu de cette unité domestique. D'ailleurs son extension n'est plus la caractéristique majeure de ces jardins. Si cet aspect est encore présent, il s'est enrichi ces dernières années avec le changement de morphologie des jardins collectifs en France, passant du modèle ouvrier à une diversification vers celui des jardins familiaux et des jardins partagés. Ainsi sont-ils encore des extensions de la sphère domestique mais cela ne passe plus au premier plan, puisqu'ils sont devenus aussi des lieux d'apprentissage, voire de changement social ou d'engagement politique⁷⁶.

⁷⁵ WEBER Florence, 1998, *op. cit.*, p 260

⁷⁶ SCHEROMM Pascale, 2015, « L'expérience agricole des citadins dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier », in *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol.6, n°1 | Mars 2015, mis en ligne le 31 mars 2015, consulté le 18 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10726>; DOI : 10.4000/developpementdurable.10726

Le fait qu'il n'y ait pas de caractère féminin ou masculin de l'espace de ces jardins est un changement par rapport aux jardins ouvriers du début du XIX^{ème} siècle considérés comme des espaces domestiques masculins, conquis justement sur l'espace domestique habituellement féminin⁷⁷, ou par rapport aux jardins paysans de Martine Bergue⁷⁸ où le potager est le monde des hommes après la retraite alors que les plates-bandes de fleurs fait partie de celui des femmes. Cet espace approprié des jardins collectifs n'est donc pas sexué, comme pouvaient l'être les jardins des Achuars⁷⁹, cultivés uniquement par les femmes après que les hommes aient assuré les travaux de débroussaillage et d'essartage. Ils ne sont pas seulement cultivés par les femmes, mais sont véritablement des espaces féminins, où les hommes d'ailleurs ne rentrent pas, lieux où elles accouchent, qui sont le pendant de l'espace masculin de la forêt. Le jardin y est le lieu de la consanguinité, extension hors de la maison de l'espace consacré à la cellule formée par la mère avec ses jeunes enfants. Il est le lieu de disjonction entre les sexes⁸⁰. Rien de comparable entre ces jardins et ceux de cette étude bien sûr, puisque les jardins des Achuars et ceux des villes dans notre société n'occupent pas du tout la même place au sein de leur société respective. De surcroît, ces sociétés diffèrent en vue qui concerne les relations entre les existants, humains et non humains, ce qui conditionne le lien des humains à leur jardin. Notre société est fondée sur l'opposition nature culture, ce qui n'a pas de sens pour les Achuars.

Cependant la relation entre espace du jardin et genre n'est pas dénuée d'intérêt si on envisage l'évolution des jardins des jardins ouvriers comme espaces masculins vers la forme qu'ont pris actuellement les jardins collectifs, espaces qui sont véritablement mixtes. Les jardins collectifs actuels sont des espaces partagés entre les hommes et les femmes. Il y a probablement un lien, et c'est un facteur explicatif, entre l'investissement des femmes dans ces jardins et leur libéralisation progressive et relative des tâches ménagères (qui est moins due à un investissement des hommes dans la sphère domestique, même si celui-ci est en progression), qu'à d'autres facteurs qui entraînent une redistribution des tâches, comme le progrès des nouvelles technologies et l'externalisation marchande de certaines tâches⁸¹ (de ménage et de gardes d'enfants notamment). Ces facteurs entraînent une augmentation du temps libre des femmes. En tous cas, les femmes qui s'occupent des jardins n'ont plus d'enfants en bas âge. Cet argument prône pour une disponibilité de temps qui permet à la femme d'étendre ses activités non professionnelles hors de l'espace

⁷⁷WEBER Florence, 1998, *op. cit.*, p 261

⁷⁸BERGUE Martine, 2011, *op. cit.*, p 56

⁷⁹DESCOLA Philippe, 2004 (1986),*op. cit.*, p 265

⁸⁰DESCOLA Philippe, *ibid*, p 265

⁸¹BLÖSS Thierry, 2009, « Travail domestique et responsabilités parentales : présupposés et paradoxes de l'action publique », in *Informations sociales*, 2009/4 (n° 154), p. 50-59. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-50.htm>

d'habitation, même si ce type d'activité reste, comme le dit Manon Boulianne, une extension des activités domestiques.

Selon mes observations, il existe donc une vraie mixité sociale dans ces jardins collectifs : il y a un mélange des catégories socio-professionnelles et des âges. Par contre, il n'y a pas ou peu de mixité concernant les cultures ou les nationalités, ce qui correspond à la société des villes dans lesquels se situent ces jardins où il y a peu d'immigration. Les jardins partagés ont une politique de mixité plus volontariste qui se traduit par une insertion de groupes sociaux plus large. Par ailleurs, la place des femmes dans ces jardins collectifs est de plus en plus importante. Et enfin, il semble que dans les jardins familiaux, la parcelle soit l'espace d'une personne et non d'une famille, et beaucoup plus rarement d'un couple.

1-2 Motivations des jardiniers

Toutes les motivations avancées lors des discussions avec les jardiniers ne sont pas exclusives les unes des autres, les jardiniers en citent volontiers plusieurs.

Le lien avec la nature est ce qui revient le plus dans leurs discours à propos de ce qui les a incité à se lancer dans cette activité.

« Tout est dans la nature. »

« Il y a un amour avec la terre, c'est la terre qui donne. »

Ce lien est considéré comme positif, ressourçant, comme un retour à quelque chose, ou comme un îlot, un refuge au sein de la ville. Dans ce lien, il y a la notion d'un lien physique avec la terre et les végétaux.

« Venir au jardin c'est un moment de silence, de corps à corps avec le ciel et la terre. »

C'est une motivation qui occupe le devant de la scène dans d'autres études également. Pour Pascale Scheromm⁸² qui a étudié les jardins collectifs de Montpellier, elle fait également partie des premières. Le potager est considéré comme un endroit de nature et s'ajoute au fait qu'il existe un lien de l'homme à la nature par l'alimentation, le lien physique à la nature passant en partie par l'alimentation. L'intérêt que les jardiniers ont pour faire pousser leurs propres légumes est considéré comme un bonheur ou une passion, qui s'associe avec le besoin d'être dehors, de rapport physique avec la terre et le végétal, puis ensuite viennent ensuite les notions de ressourcement, de sérénité, la recherche de lien

⁸² SCHEROMM Pascale, 2015, *op. cit.*

social et le tout parfois s'inscrit dans un domaine plus large, celui d'une conscience environnementale ou de la construction d'une société plus solidaire et plus durable.

Les motivations alimentaires ne sont jamais mises au premier plan, cela est probablement dû au fait que ces jardins ne se situent pas dans des quartiers défavorisés. Ce qui se retrouve également dans les observations de Pascale Scheromm à Montpellier dans d'autres contextes sociaux. Il semble qu'aux États-Unis cette préoccupation soit plus facilement mise en avant avec les notions de sécurité et de justice alimentaire⁸³.

Ensuite, les jardiniers considèrent que cultiver un potager permet de passer des moments agréables voire bénéfiques, au point parfois de considérer cette activité comme « thérapeutique ». Ces moments de loisirs se retrouvent également dans toutes les études abordant les motivations des jardiniers⁸⁴. Certains viennent y chercher une sociabilité, « voir du monde ». Ils considèrent ce jardin comme permettant de sortir d'un certain isolement social. Le fait de pouvoir échanger et créer des liens avec les autres jardiniers est une motivation aussi importante que celle de cultiver des légumes.

Jeanne Pourias⁸⁵ a ainsi recensé 8 sphères de motivations et d'objectifs auprès de jardiniers de jardins collectifs urbains : investir un nouvel espace, acquérir ou transmettre un savoir, rencontrer partager, porter un projet ou une utopie, pratiquer un loisir, expérimenter, produire et goûter, se souvenir, s'isoler de la ville, être en contact avec la nature, pour la santé mentale et physique. Pour chacun des jardiniers quelques fonctions prennent le dessus et tous n'invoquent pas l'ensemble, et ceci varie au sein des mêmes jardins. Les caractéristiques fonctionnelles des jardins (taille, fonctionnement en mode partagé ou individuel etc) vont influencer les pratiques des jardiniers et les fonctions qu'ils lui attribuent.

Mais une réflexion sur les motivations des acteurs en anthropologie a forcément des limites. Il existe un hiatus entre ce qu'ils expriment et ce qui est effectivement observé,

⁸³ PADDEU Flaminia, 2012, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 16 novembre 2017. URL : <http://vertigo.revues.org/12686> ; DOI : 10.4000/vertigo.12686

⁸⁴ DUCHEMIN Éric, WEGMULLER Fabien, LEGAULT Anne-Marie, 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, posté en ligne le 24 Septembre 2010, consulté le 08 Janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10436>; DOI : 10.4000/vertigo.10436; SCHEROMM Pascale, 2015, *op. cit.*; POURIAS Jeanne, 2014, *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal*, 271p, Thèses de Sciences agronomiques, Paris, AgroParisTech

⁸⁵ POURIAS Jeanne, DANIEL Anne-Cécile, AUBRY Christine, 2012, « Terroirs urbains? La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question », in *Pour : enquête et témoignage*, groupe de recherche pour l'éducation et la prospective , 2012/3 (N° 215-216), p. 333-347. DOI : 10.3917/pour.215.0333; URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2012-3-page-333.htm>

entre ce qui motive les jardiniers et leurs conduites réelles. Si par exemple le rôle alimentaire des jardins n'est pas mis en avant comme motivation première, il est indéniable que ces productions ont une fonction dans l'alimentation des jardiniers, comme en atteste la thèse de Jeanne Pourias ou les travaux de Duchemin et al.⁸⁶ qui déplorent justement le manque de prise en considération de la fonction alimentaire bien réelle de ces jardins, notamment par les pouvoirs publics. Il en est de même pour l'aspect éducatif de cette activité : si on ne dit pas venir y apprendre, cela n'empêche pas qu'en pratique les acquisitions de savoirs y jouent un rôle déterminant. C'est l'intérêt d'une enquête de terrain de ce type qui ne procède pas par questionnaire, mais par observation de longue durée.

S'intéresser aux motivations doit rester limité à certaines images que ces jardins mobilisent. Mais la confrontation aux pratiques mettent à l'épreuve les motivations et en développent des sphères différentes alors que d'autres sont plus estompées. Ici, l'intérêt de l'étude de ces motivations est de souligner l'importance pour les jardiniers de ce qu'ils conçoivent comme une activité qui les met en contact avec la nature.

Les jardiniers forment des collectivités contrastées. Mais dans les jardins familiaux, chaque parcelle est bien celle d'une seule personne. Après avoir décrit qui jardine et pourquoi on dit que l'on jardine, il est temps d'aborder maintenant la description de cette horticulture de jardin rythmée par les saisons.

⁸⁶ DUCHEMIN Éric, WEGMULLER Fabien, LEGAULT Anne-Marie, 2010, *op.cit.*

Chapitre 2 : Jardiner, au fil des saisons

Toute la vie dans les jardins est soumise au rythme des saisons, qu'il s'agisse des activités des jardiniers ou de la vie collective qui s'y déroule. Toute horticulture est saisonnière, même si d'un endroit à un autre du globe, cela ne revêt pas la même signification. Toutes les saisons ne se succèdent pas selon le même rythme, la même périodicité, et n'impliquent pas forcément les mêmes changements d'activités et les mêmes intensités de variations d'activités de l'une à l'autre. Le caractère saisonnier de certaines activités marque la vie en société comme s'est attaché à le décrire Mauss dans son *Essai sur les variations saisonnières des activités eskimos*⁸⁷. Après avoir décrit de manière détaillée les tâches qui sont effectuées dans ces jardins tout le long de l'année et ce que cela implique en terme de prévisions et d'anticipation, il sera question des variations saisonnières de la vie sociale de ces jardins collectifs.

2-1 Cultiver ses légumes tout le long de l'année

2-1-1 Au printemps

Afin de préparer un sol à être cultivé, il faut non seulement enlever les éventuelles mauvaises herbes, mais aussi le travailler afin de rendre la terre moins compacte et de l'aérer. En général, cette tâche a lieu juste avant de semer, aux mois de mars et avril. Selon les habitudes classiques de l'horticulture, il faut bêcher le jardin, la bêche étant d'ailleurs un des outils emblématiques du jardinier. Mais certains partisans d'une agriculture biologique luttent contre cette pratique qui tue les vers de terre et détruit les écosystèmes en bouleversant l'organisation des couches de la terre. Ils militent pour une autre façon d'aérer les sols à l'aide d'une grelinette. Au Bignon, la majeure partie des jardiniers bêchent de façon traditionnelle mais l'usage de la grelinette se répand. Un jardinier l'a prêtée à un autre qui s'est déclaré conquis et en a ensuite parlé à son voisin. Comme le premier est un jardinier influent en raison de ses connaissances et de son ancienneté dans le jardin, l'usage de cet outil se répand d'autant plus facilement.

⁸⁷ MAUSS Marcel, 2001 (1950), « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Etude de morphologie sociale », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 482p, p 389-476

- Semis

Dès le mois de février, certains jardiniers préparent la saison chez eux en faisant des semis. On peut se procurer des semences de plusieurs manières. Les graines produites et distribuées le plus largement le sont aussi bien en grandes surfaces qu'en jardinerie. Mais elles peuvent aussi être vendues sur des sites spécialisés. Les semenciers les plus présents sur le marché produisent des semences de première fécondation, «F1», qui ont la particularité de ne pouvoir être récupérées l'année suivante par les jardiniers. Ces variétés F1 sont issues du croisement de parents soigneusement choisis par les sélectionneurs. Chaque parent appartient à une lignée bien précise, remarquable par certaines de ses qualités. En général, on cherche à marier des caractères complémentaires et particulièrement intéressants. Par exemple, rendement et précocité (c'est-à-dire l'aptitude à pousser rapidement) pour un parent, qualité gustative et résistance aux maladies pour le second. Ces variétés hybrides ont des qualités supérieures à celles de chacun de leurs parents (vigueur, qualités gustatives). Les cultures qui en sont issues se caractérisent par leur aspect uniforme. Les graines issues de ces plantes F1 donneront des plants différents, moins vigoureux et laissant des caractères des parents de départ s'exprimer sans qu'ils soient forcément les bienvenus, leur qualité sera donc moins bonne. Les jardiniers le savent par expérience plus qu'en théorie, beaucoup se sont aperçus que récupérer les graines de tels plants ne donne pas d'aussi bonnes récoltes que lorsqu'ils ont semé des graines achetées. Ce pourquoi la plupart d'entre eux ne pratiquent pas la récupération des graines de leurs propres légumes. S'ils ne savent pas que c'est parce qu'il s'agit de semences F1, ils savent qu'il n'est pas rentable en terme de production de le faire.

Il existe des semences biologiques qui peuvent être distribuées en grandes surfaces ou en jardinerie, mais les catalogues les plus fournis se trouvent sur des sites internet spécialisés. Le biologique n'exclut pas les semences de type F1 car les hybridations sont possibles avec ce type d'agriculture, mais les semences biologiques ne proposent généralement pas ces hybridations. Les semis faits à la maison sont gardés à l'intérieur jusqu'à ce que les plants soient assez grands et résistants pour être repiqués. Cela prend environ deux mois. Ils sont faits dans des godets spécialisés, dans des petits pots en terre ou dans des caisses de polystyrène récupérées, voire dans des boîtes à oeufs. Quelques jardiniers font tout leurs semis, peut-être un quart d'entre eux. Pour certains c'est très important, comme pour cette fille d'agriculteurs :

« Je suis née dans les semis. Je fais tous mes semis. À la campagne quand tu vois lever tes semis, tu es content. D'ailleurs, j'achète très peu de graines, uniquement si elles ne sont pas hybrides, pas F1. Sinon j'en récupère auprès de personnes que je connais. »

Si elle n'est pas sûre de l'origine des semences qu'on lui donne, elle ne les prend pas. Il faut qu'elles proviennent de personnes dont elle connaît les aptitudes et les habitudes de jardinage, notamment en ce qui concerne l'utilisation de produits phytosanitaires. Une majeure partie des jardiniers achète des plants, dans des proportions variables par rapport à ce qu'ils sèment.

Faire des semis requiert du temps et de la place, un certain savoir et beaucoup d'attention. On entrepose ses godets dans la salle de bain, dans le bureau ou dans toute pièce assez chaude bénéficiant d'un bon ensoleillement dans la journée. Il faut les arroser mais pas trop, sinon on peut craindre la fonte des semis (qui est une maladie dont un des principaux symptômes est un pourrissement des jeunes pousses en cours de germination). Ensuite il faut les repiquer au bon moment de leur croissance, mais aussi faire attention à leur exposition au soleil : trop de soleil les fait mourir mais pas assez les épuise.

« J'ai failli perdre tous mes plants de tomates cette année. Ils étaient dans le bureau et pour les habituer au changement de température, je les ai descendus à la cave et ils ont tous failli mourir. Je les ai récupérés de justesse. »

C'est une pratique qui demande savoir et attention et qui est soumise à de nombreux aléas. Il est beaucoup plus facile et moins chronophage de s'acheter des plants.

Certains jardiniers récupèrent donc les graines issues de leurs propres cultures ou reçues d'autres jardiniers. Ce n'est pas le cas de figure le plus fréquent. Ceux qui le font ont bien souvent des origines paysannes où il était normal de le faire, dans une logique économique : on recueillait ses graines, ses semences comme les pommes de terre, les oignons, les échalotes, mais aussi les stolons de fraises pour faire de nouveaux fraisiers. Bien évidemment la majeure partie de ces jardiniers n'ont pas cette sensibilité. Et ceux qui essaient de récupérer des graines de leurs propres cultures sont parfois déçus de leur qualité, et donc découragés. Une jardinière récupère ses graines de tomates qui sont issues de la même variété depuis plus de vingt ans, elle offre des graines à de nombreux autres jardiniers. Un autre récupère les échalotes de son oncle d'une année sur l'autre depuis 20 ans également, il leur attribue même une « valeur affective ».

Au jardin partagé de Dinan, la question des semis est beaucoup plus simple : tous les plants sont fournis par Les jardins de Cocagne, l'autre association gérée par leur présidente. En échange, l'équipe des jardiniers du jardin partagé va parfois donner un coup de main une demi-journée au jardin de Cocagne, pour l'arrachage des pommes de terre par exemple. Ainsi dans ce jardin, les seuls semis qui sont réalisés le sont en pleine terre comme les semis de carottes ou de haricots. Les plants de salades, de courges et de courgettes d'épinards, de poireaux sont ramenés de Cocagne. De cette façon, la partie des

aléas des cultures liée aux semis est évitée. Le soucis de productivité de ce potager est bien plus important pour les organisateurs de ce jardin que pour les jardiniers qui cultivent leur parcelle de façon individuelle.

Pour les semis en pleine terre, certains utilisent un cordeau, d'autres non. On trace les sillons à la main ou avec le manche d'un outil, ou encore avec des outils plus spécifiques comme la serfouette⁸⁸. On répartit des graines dans le sillon, puis on recouvre de terre. Pour se souvenir de l'endroit, on peut mettre des pancartes, des bouts de bois ou on surélever la terre du sillon. Ensuite il fait arroser.

- Plantations

En avril, en mai et en juin, quand les températures deviennent plus clémentes, on installe au jardin des plants qu'on achète sur le marché, en jardinerie ou au supermarché ou ceux qu'on a faits soi-même, comme par exemple les courgettes, les aubergines, les tomates, les courges, les choux ou alors les plants de salade. Après avoir repéré la distribution des plantations sur la surface où on veut les mettre, le trou est fait à l'aide d'une binette ou d'un plantoir, on pose le légume au fond puis on ramène la terre et on la tasse autour de sa tige à la main, parfois au pied.

Après avoir semé ou planté, vient la période du soin aux plantes cultivées qui comprend l'arrosage, le binage pour aérer la terre autour du plants et permettre une meilleure pénétration de l'eau, le désherbage, le tutorage éventuellement, la protection contre les prédateurs, l'enrichissement du sol éventuellement.

Il est alors important de veiller à ce que ces semis soient bien arrosés, ainsi que les légumes qui viennent d'être transplantés. Cela oblige, en cas de période sèche, à une fréquentation très assidue du jardin, qui peut même devenir quotidienne quand il fait très sec. On arrose à l'aide d'un arrosoir, l'eau étant prélevée dans une cuve sur sa parcelle ou dans des cuves communes, ou encore auprès de points d'eau s'il y en a dans le jardin. Certains comme le Jardin du Bignon ou celui de la gare ont en effet une source d'eau en leur sein, parfois équipée d'une pompe.

De plus en plus de jardiniers utilisent la technique du paillage afin de limiter les arrosages et la pousse des mauvaises herbes. Il s'agit de répandre sur le sol autour des plants cultivés de la paille, de la paillette de lin, du bois raméal fragmenté⁸⁹ ou encore des herbes de tonte préalablement séchées. Une feuille sous plastique a été affichée au jardin du Bignon pour donner des informations sur l'utilisation des cuves communes et les

⁸⁸ Voir lexique

⁸⁹ Voir lexique

moyens de limiter les arrosages. Sont ainsi décrits les avantages du paillage et la façon de le mettre en oeuvre. Une commande groupée de paillette de lin a été organisée une année.



Jardin du Bignon : Presque tous les jardiniers ont une cuve de ce type sur leur parcelle. Elle sert à récupérer les eaux de pluies et évite ainsi de devoir aller chercher de l'eau à la pompe en bas du jardin. Ils les masquent à l'aide de canisse ou de brande de bruyère afin que leurs couleurs vives ne déparent pas dans le jardin.

Les semis en pleine terre se poursuivront jusqu'à la fin de l'été : salades, persil, navets, poireaux, etc.

- Enrichir la terre

L'utilisation des engrais phytosanitaires est interdite dans tous les jardins que j'ai étudiés, sauf dans celui de la gare. La plupart des jardiniers se passent de toute forme d'engraisement.

Dans le jardin du Bignon, le règlement intérieur a été modifié en avril 2019 par l'ajout de l'article suivant stipulant l'interdiction de produits chimiques en vertu de la mise en conformité de la loi Labbé⁹⁰ du 5 février 2014 le 1er janvier 2019 :

Article 4 : Les semis et les récoltes appartiennent au jardinier mais ne peuvent être vendus. Les échanges de plants, graines et expériences sont fortement encouragés.

⁹⁰ Loi n°2014-110

En vue de la mise en conformité, intervenue le 1 janvier 2019, de la loi n° 2014-110 du 6 février 2014, dite « Loi Labbé », l'usage des produits chimiques (engrais, pesticides, insecticides, désherbant, bouillie bordelaise, etc. ...) est formellement interdit. L'utilisation de tels produits pourra entraîner l'exclusion du jardinier contrevenant sur simple décision du conseil d'Administration.

Le compostage est encouragé, les fleurs sont vivement conseillées pour améliorer l'aspect général. La plantation d'arbres fruitiers est autorisée après accord du conseil d'Administration.

Il existe d'autres moyens de nourrir les plantations. Les jardiniers qui fabriquent des purins s'en servent autant comme engrais que comme pesticide. Il est possible d'en acheter en jardinerie, si sur leur emballage on trouve la mention «utilisable en agriculture biologique». Il semble cependant que peu en utilisent. On ne m'en a fait mention qu'une fois au cours des entretiens, il s'agissait de corne broyée. L'interdiction d'utiliser des engrais rend méfiant les jardiniers à leur égard. Par ailleurs, beaucoup considèrent qu'ils jardinent « au naturel », et donc qu'il n'y a pas besoin d'apporter d'autres substances hormis celles qui sont issues de matières végétales comme le compost, les purins ou le fumier. La décomposition végétale est considérée comme susceptible de pouvoir enrichir la terre.

Ce jardinier n'utilise pas d'engrais vert ni de paillage. Il n'a pas arrosé au moment où il a semé ses fèves et pour justifier cela il explique :

« Moi je laisse faire la nature. Si ça marche, ça marche. Et si ça ne marche, pas tant pis. »

Certains jardiniers peu nombreux utilisent du purin de consoude comme engrais, et du purin d'ortie comme pesticide. Il s'agit de macérations de plantes dans de l'eau. L'eau est ensuite filtrée, récupérée puis diluée à nouveau pour son utilisation. Ces plantes sont considérées comme de la mauvaise herbe. Il faut aller les glaner autour du jardin, dans les friches alentour, avoir un récipient pour les faire macérer dix jours dans de l'eau. Ensuite cela se conserve après filtration dans des bidons prévus pour, si possibles fermés en raison de l'odeur pestilentielle qui s'en dégage, enfin il faut rediluer la solution obtenue avec de l'eau pour pouvoir l'utiliser sur les légumes. On met du purin d'ortie au pied des plants le soir, quand tout le monde a quitté le jardin, pour épargner l'odeur aux autres jardiniers.

Un autre engrais utilisé est le compost, issu de la décomposition de ses propres déchets verts, parfois filtré pour en éliminer les grosses mottes ou les morceaux non décomposés, qu'on étend autour des plants ou qu'on enfouit dans la terre avant de planter. Beaucoup de jardiniers construisent un compost sur leur parcelle. Ils le font à l'aide de

matériaux de récupération comme du grillage à poules, ou plus fréquemment du bois de palettes. D'autres mettent leurs déchets verts à composter dans un simple trou. Quelques-uns ramènent leurs épluchures ou autres déchets compostables de chez eux mais ce n'est pas le plus fréquent. Le compost est ensuite récupéré et amené au jardin. Avoir un jardin a incité certains à installer un compost à leur domicile. Ils ramènent ensuite le substrat pour l'étaler au pied des légumes ou le mélanger à la terre. Certains jardiniers jettent leurs déchets verts directement au pied des plants. Ce n'est pas fréquent car cela donne un aspect qui ne correspond pas forcément aux valeurs esthétiques habituelles du jardinier.

- Désherbage

C'est l'activité quotidienne et perpétuelle du jardinier. On enlève ce que l'on dénomme les mauvaises herbes à la main, à l'aide d'une binette ou d'une fourche bêche, ou encore d'une serfouette ou d'une grelinette, ce qui permet de soulever la terre autour de cette mauvaise herbe et de pouvoir s'en saisir sans laisser les racines dans la terre. On les jette ensuite sur un tas à côté des cultures, ou sur son compost ou encore dans les allées. Certains jardiniers vont les emmener par la suite à la déchetterie, ou encore les jeter dans les espaces en friche environnants.

- Protéger

Une des activités principales des jardiniers après les semis est de protéger leurs plants contre les nuisibles quels qu'ils soient, qu'il s'agisse de maladies cryptogamiques, de champignons, de rongeurs, d'insectes ou de mollusques comme les escargots ou les limaces. Il faut également aussi protéger ses cultures des aléas de la météorologie.

Patrick veut mettre des charmilles en haut de sa parcelle située tout en haut du jardin car depuis l'arrachage des haies au dessus par la commune, son jardin souffre du vent qui assèche les cultures.

Contre les chenilles la lutte est manuelle. Elles attaquent particulièrement les choux. Il faut alors enlever chacune des chenilles à la main et surveiller. Un jardinier m'a raconté être venu tous les jours pendant une semaine pour surveiller ses choux et enlever les chenilles unes à unes. Ensuite deux solutions s'offrent au jardinier : soit les écraser d'un coup de talon, soit les emmener plus loin dans la friche. Cette solution est rarement choisie car plus contraignante.

Les escargots sont peut-être les premiers ennemis du jardinier. Ce sont de véritables fléaux pour les cultures. Tous leur font la chasse. On tente de leur barrer le passage à l'aide de coquilles d'oeufs écrasées, de cendres ou de sable. On plante les jeunes plants de salade

sous des bouteilles en plastique dont l'extrémité inférieure est tranchée pour les protéger, on étend à leur pied un mélange non composté de bois raméal fragmenté.

Les lapins ne peuvent entrer dans le potager grâce à la clôture extérieure. Les mulots mangent les plantes racines comme les panais ou les endives. Certains jardiniers creusent la terre pour tenter de détruire les galeries et ainsi les éloigner.

La rouille attaque les feuilles vertes des poireaux en les tachant de couleur orangée. Il suffit d'enlever les feuilles atteintes pour en limiter les dégâts.

Le ver de la carotte touche celles qui n'ont pas été protégées par un voile depuis leur semis jusqu'à leur maturité. Les carottes sont alors infestées de galeries brunes qui les rendent immangeables.

Le mildiou est une maladie cryptogamique due à un parasite qui affecte beaucoup de cultures, mais surtout celles des tomates, des pommes de terre, des courges et de la vigne. Son nom vient de l'anglais mildew qui veut dire moisissure, mais qui est en fait une substance collante sécrétée par les pucerons. En ce qui concerne les tomates, un jour ou deux de pluie suffisent parfois à l'anéantissement de tous les plants : le feuillage devient marron et se dessèche, les fruits se tachent et deviennent impropres à la consommation. Seuls résistent les plants sous abris ou traités à l'aide de produits phytosanitaires tels que la bouillie bordelaise, tolérée en agriculture biologique mais cependant déconseillée pour ce type d'agriculture car le sulfate de cuivre qu'elle contient contamine les sols sans être dégradé et détruit des microorganismes nécessaires au développement des plants. Jusqu'en janvier 2019, la loi autorisait son utilisation en agriculture biologique. Quelques jardiniers l'utilisaient encore mais ils étaient très peu nombreux. La couleur bleue de ces traitements est repérable par les autres et certains n'apprécient guère que les voisins utilisent ces produits et vont même refuser des plants traités de cette manière. Une autre mesure pour lutter contre le mildiou est de détruire les plants atteints et de ne pas les déposer dans le compost où le mildiou pourrait rester jusqu'à la saison suivante.

Les attaques de pucerons peuvent aller jusqu'à détruire certains plants comme les fèves. Un moyen de lutter contre est de semer des capucines qui les attirent et les détournent de leur cible en quelque sorte. Certains jardiniers essaient de pulvériser des solutions à base de savon noir, d'autres de les éliminer en arrosant le plant à grande eau.

Les oiseaux mangent les fraises et picorent les graines de petits pois ou les tous-jeunes plants sortis de terre. Sur les fraisiers on étend des filets verts en nylon. Beaucoup de jardiniers mettent leurs fraisiers dans des carrés de bois pour permettre à ces filets de ne pas toucher les plants et donc empêcher les oiseaux de pouvoir abîmer les fruits. En ce qui

concerne les semis de petits pois on étend du grillage sur le sol ou des branchages pour éviter qu'ils viennent prendre les graines.

2-1-2 En été

Il faut alors aller au jardin régulièrement, pour arroser, nettoyer mais aussi surveiller l'avancement de la maturation des légumes : une courgette laissée trop longtemps va devenir énorme et sa peau est alors difficilement consommable car elle devient dure, la tomate qui n'a pas été cueillie à temps va pourrir sur sa tige.

L'été est donc la belle saison, celle des récoltes, celle où l'on repart du jardin avec son panier rempli, montrant au passage aux autres jardiniers croisés dans les allées ses récoltes, distribuant quelques denrées au passage éventuellement. En général, on cueille ses légumes avant de quitter le potager, après avoir nettoyé et entretenu.

C'est la saison de l'utilisation des purins si l'on en confectionne, on en arrose les plans après les avoir dilués comme pesticides et comme engrais.

Au fur et à mesure des récoltes il faut nettoyer son terrain. On enlève les tiges des fèves, des petits pois après les récoltes ainsi que tous les autres branchages envahissants. Les fleurs fanées devront être coupées, comme les longues tiges de marguerites. L'herbe envahit les jardins à grande vitesse, elle s'insinue dans les massifs de fleurs, tente d'envahir les allées. S'il fait un peu humide, tout pousse rapidement et les parcelles sont vite envahies par les adventices indésirables.

On continue à semer des légumes d'hiver comme des carottes, des navets, des panais, mais aussi des salades, des radis, des haricots verts...

2-1-3 De l'automne au printemps suivant

Jusqu'en octobre, les récoltes continuent à être intenses : tomates, haricots, courgettes, salades. Ensuite, elles s'amenuisent jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que les légumes appelés légumes d'hiver. Ce sont principalement les poireaux, les betteraves, les bettes, et les choux. Certains jardiniers continuent à récolter tout le long en hiver alors que d'autres mettent leur jardin totalement au repos, profitant de cette période pour faire une pause dans leur activité de jardinage.

L'enrichissement des sols est pratiqué par la majorité des jardiniers en fin d'hiver par du fumier, du compost ou du goémon. Ces pratiques ont lieu principalement avant de semer en février-mars.

Au jardin du Bignon, une fois par an on commande de façon groupée du fumier pour les jardiniers qui en souhaitent. Les demandes sont reçues lors de l'assemblée générale en décembre. Il s'agit alors de trouver un fumier « biologique », qui ne contient pas d'antibiotique, puis de trouver une remorque et d'aller le chercher. Chacun spécifie le nombre de brouettes qu'il désire, une brouette étant conseillée pour 50m². Il s'agit ainsi de limiter la quantité à livrer et à distribuer. Un jour est fixé en février pour que l'agriculteur le livre et pour que les jardiniers en assurent la répartition, ce qui nécessite un gros travail de manutention à l'aide de brouettes. En raison du faible nombre de demandes, il n'y a pas eu de commande de fumier en 2018. Cela prend une demi-journée. L'idéal est que ce fumier soit bien décomposé afin de pouvoir l'enfouir facilement dans le sol à l'aide d'une fourche-bêche ou d'une grelinette. S'il l'est peu et reste aggloméré en mottes, il est difficile à incorporer à la terre et certains jardiniers ne souhaitent pas en utiliser pour cette raison.

L'utilisation du goémon ramassé sur la plage comme engrais est spécifique de ce jardinage de ce bord de mer. Lorsqu'il était enfant, un des jardiniers raconte qu'il allait en ramasser pour le jardin de son père. Il voyait alors les agriculteurs en ramener avec chevaux et charrettes. Ce goémon servait d'engrais pour les cultures maraichères. Il continue à en répandre dans son jardin. Avant de l'épandre, il le laisse dans les allées pour qu'il soit rincé de son sel par les intempéries et qu'il commence à se dégrader. Ensuite seulement, il le répartit sur les parcelles qui seront cultivées. Ces pratiques ont lieu durant l'hiver, quand les légumes sont arrachés. Le goémon se dégrade et sera retourné avec la terre, enfoui à la bêche ou à la grelinette. Il permet d'attirer les vers de terre qui ont pour fonction d'aérer la terre. Le ramassage du goémon est une activité ancienne en Bretagne. Il se faisait à pieds ou en goémoniers, barques spécialement prévues à cet effet, à fond plat, disposant d'un bras armé avec un crochet permettant de ramasser les algues. Il s'agissait pour certains d'une activité lucrative. Aujourd'hui, il n'y a presque plus de goémoniers, le ramassage du goémon étant devenu industriel. Au jardin, tout le monde ne l'utilise pas. Quelques uns le font, mais cela demande une manutention assez importante. Certains vont en chercher à plusieurs, utilisant la remorque de l'un d'entre eux pour pouvoir emmener une brouette sur la plage, le ramasser et le ramener en plus grosses quantités. Il faut choisir la période, voire le jour où la mer a décidé d'en déposer sur la plage, ce qui n'est pas toujours le cas, et il faut le faire en fonction de l'horaire et du coefficient des marées, puisque selon celui-ci, la mer peut recouvrir toute la plage à Saint-Malo, empêchant ainsi l'accès à la plage.

Toujours afin d'enrichir les sols, un nombre assez important de jardiniers sème de l'engrais vert en automne après arrachage des derniers légumes. Ce sont des plantes éphémères qui servent de couvre-sol temporaire, qui évitent les mauvaises herbes, l'érosion et le lessivage des sols. Lorsqu'on les enfouit à la fin de l'hiver ou au printemps avec une

bêche ou une grelinette, leurs tiges aident l'eau à s'infiltrer dans la terre. En se décomposant elles enrichissent le sol en matière organique et produisent alors un engrais naturel qui ne nuit pas à l'environnement. Les engrais verts les plus utilisés sont la moutarde et la phacélie, cette dernière étant très jolie lors de sa floraison. Ce sont des pratiques que les jardiniers se conseillent les uns aux autres lors de leur arrivée au jardin. En observant le jardin des autres et en posant des questions, on apprend.

L'utilisation des feuilles comme paillage en hiver a à peu près la même fonction. certains en ramassent ici et là dans des jardins publics, les mettent dans des sacs poubelle qu'ils apportent au jardin et les répandent sur la terre nue en hiver. Leur décomposition enrichira le sol, et protège la terre du froid, notamment pour préserver les vers de terre du gel. Elles seront enfouies également lors des premiers travaux de printemps.

D'autres actions, comme étendre du carton ou de la paille, permettent d'éviter le gel de la terre, et donc de protéger les vers de terre. La terre reste ainsi aérée et facile à travailler, les mauvaises herbes ne l'envahissent pas; elle ne se constitue pas non plus en mottes qui sont parfois difficiles à casser lors de la préparation des sols aux cultures.

On sème ou on plante très peu de choses durant cette période. Certains sèment ses fèves en novembre, afin d'éviter qu'elles soient envahies trop précocement de pucerons au printemps. D'autres mettent en place les bulbes aromatiques⁹¹ dès le mois de février.

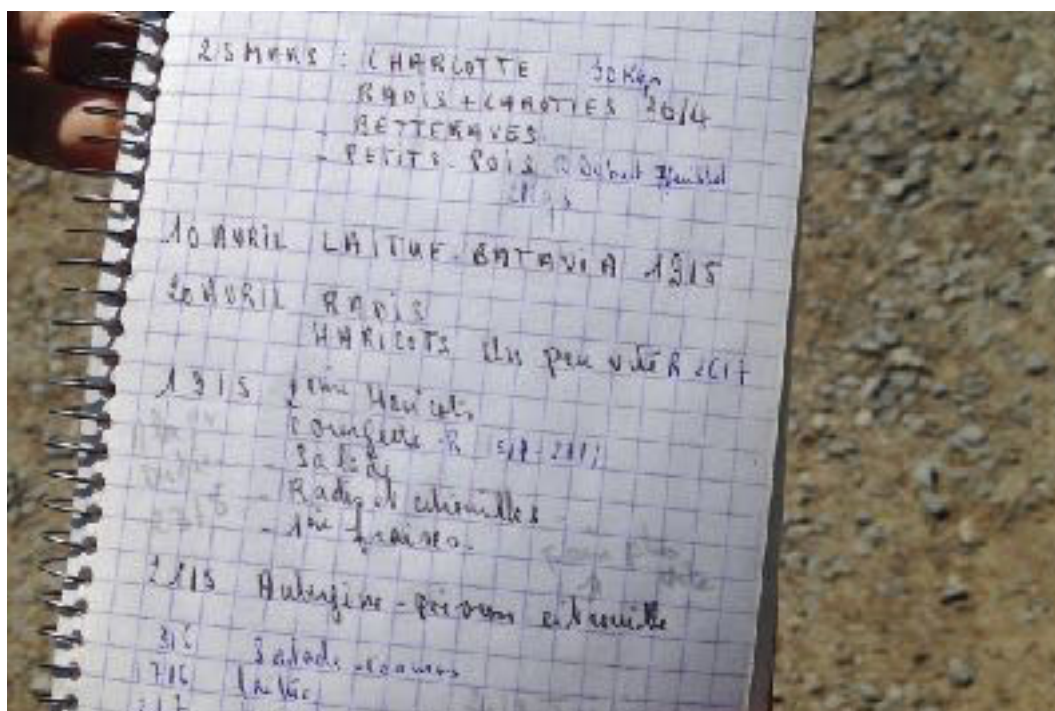
2-2 S'inscrire dans le temps : prévoir et programmer

Voici donc, au fil des saisons, en quoi consistent ces activités de jardinage dans ses grandes lignes. Les activités sont d'autre part soumises aux conditions météorologiques. Se fier aux périodes propices pour les tâches à effectuer est en effet le gage de bonnes récoltes, notamment en ce qui concerne les semis. Les jardiniers les plus aguerris savent, selon la période et le temps qu'il fait, si c'est le moment ou non pour semer ou mettre en terre. Le jardinier doit respecter le calendrier saisonnier, sous peine de voir ses cultures échouer. En effet, il ne s'agit pas de semer trop tôt sinon le sol trop froid va empêcher les semis de lever et les fèves semées trop tard en hiver risquent d'être envahies par les pucerons au printemps. Il en est de même pour toutes les cultures, le caractère saisonnier de cette activité rend toute culture liée au calendrier. On peut semer des laitues au printemps, mais en fin d'été il faudra semer un autre type de salade pour en avoir l'hiver. D'ailleurs il existe à cette fin de nombreux calendriers de jardinage vendus en kiosque, et les revues ou les ouvrages spécialisés sont présentés sous la forme des travaux à entreprendre au jardin selon les moments de l'année.

⁹¹ Les bulbes d'aromatiques sont les oignons, les aulx, et les échalotes.

Certains jardiniers notent les dates de leurs semis et de leurs plantations. Monique a un carnet pour son jardin, petit carnet rouge hérité de son père sur lequel il faisait ses comptes et qu'elle a retrouvé à sa mort. Sur ce carnet, elle note depuis 2012 ses dates de semis, de récoltes. Au début quand elle a eu son jardin, elle notait même les quantités qu'elle récoltait, et ce qu'elle avait abandonné.

« Je note par exemple les dates où j'ai fait mes pommes de terre et où je les ai récoltées pour voir si je suis en retard. Puis je regarde si c'est trop tôt ou trop tard et je note trop tôt ou trop tard; le temps me guide »



Jardin du Bignon : Carnet de Monique. Elle y note ses dates de plantations et une approximation des quantités récoltées.

Ces prévisions doivent s'accorder aux absences des jardiniers.

« Il faut trouver un équilibre entre nos absences et l'entretien de notre jardin. Nous sommes peu venus l'année dernière. Il faut toujours se projeter dans le futur en jardinant. D'ailleurs, une de nos préoccupations au jardin est d'enrichir la terre, une manière de se projeter aussi ».

Pour Marie-Hélène, qui coordonne le jardin partagé, la planification est la tâche essentielle. Elle repose sur elle, après avoir décidé d'un calendrier et de la rotation des cultures lors d'une réunion avec un ingénieur agronome et les membres du jardin qui le souhaitent. Cette réunion a lieu une fois par an en novembre pour établir une planification

sur l'année. Elle est ouverte à tout le monde. En pratique, peu de jardiniers y participent en dehors des personnes impliquées dans l'organisation. Ils ne se prononcent pas forcément. L'ingénieur agronome donne des conseils pour les cultures, leur organisation, afin d'en optimiser la rentabilité. On y évalue le plan des cultures, les quantités à semer ou à planter. On s'appuie sur les schémas du jardin de l'année précédente pour élaborer celui de l'année qui vient. Comme le jardin est organisé en soleil autour d'un centre, on fait tourner les cultures dans le sens des aiguilles d'une montre.



Plan du Jardin de Dinan : c'est à partir de ce plan que sont prévues les cultures de la saison. Selon les numéro des parcelles, on envisage une rotation d'une année sur l'autre. Seule la parcelle dédiée aux fleurs au centre de l'organisation en étoile reste toujours la même.

Il y a des discussions sur la quantité de travail à fournir en fonction de la quantité de main-d'oeuvre, du nombre d'adhérents à ce moment là, on s'interroge alors sur les horaires de travail. Ceux qui participent aux débats sont les quelques jardiniers impliqués dans l'organisation, faisant fonction d'animateurs même s'ils ne l'ont pas forcément selon les statuts de l'association. Il y a Marie-Hélène qui a créé le jardin, Soizic très impliquée

depuis des années, qui a parfois été présidente de l'association, toujours là pour assurer l'animation, et l'ingénieur agronome. Les deux femmes veulent donner à Pierre-Yves, un horticulteur en retraite, un rôle important de conseil et d'organisation. Il l'accepte un peu à son corps défendant car il ne se sent pas toujours en adéquation avec leurs convictions en raison de ses connaissances plus classiques en horticulture, notamment en ce qui concerne l'utilisation de produits phytosanitaires. Ces quatre personnes sont celles qui ont une autorité décisionnaire fondée sur leurs connaissances pour choisir les variétés. Ensuite, au cours de l'année, c'est Marie-Hélène qui assume le rôle d'appliquer le plan décidé et de planifier dans le temps :

« L'important pour ce jardin est qu'il faut avoir des récoltes conséquentes. Je me mets en retrait pour certaines choses, mais la planification et l'organisation des parcelles, c'est moi. On n'aurait rien si ce n'était pas organisé. »

Certains jardiniers de ce jardin partagé regrettent d'ailleurs de ne pouvoir avoir cette visibilité sur le travail des saisons :

« Pour améliorer le fonctionnement de ce jardin, il faudrait peut-être afficher un planning des tâches à effectuer selon les saisons, avec des images afin que tout le monde puisse comprendre. Ça donnerait une visibilité des travaux à effectuer sur une saison. »

2-3 Variations sociales saisonnières

Ce caractère saisonnier a des conséquences sociales sur la vie de la communauté. L'importance de la fréquentation des jardins collectifs est liée également au jour de la semaine, au temps qu'il fait. Le type de saison influence l'activité et les relations au sein des jardins familiaux puisque les jardiniers y décident seuls de leur présence au jardin, ce qui n'est pas le cas au jardin partagé.

Il est difficile d'estimer combien de temps les jardiniers passent dans leurs jardins. D'autres variables sont à prendre en compte en plus du caractère saisonnier, comme l'activité professionnelle du jardinier ou son âge, le fait d'avoir des enfants en bas-âge ou non. Certains passent tous les jours comme cet homme qui, en sortant de son travail en début d'après-midi vient « faire un tour » systématiquement. D'autres ne viennent au jardin qu'une à deux fois par semaine en pleine saison et ne viennent pas pendant de longues périodes en hiver. Il y a une grande variabilité des heures consacrées au jardin selon les jardiniers.

Il ne semble pas y avoir de pic de fréquentation le week-end. Ce qui est probablement dû au fait qu'une grande partie des jardiniers soit en retraite. Le dimanche, il n'y a généralement pas beaucoup de monde sauf en fin de journée.

Le beau temps fait bien sûr venir les jardiniers, surtout s'il arrive après une longue période d'intempéries qui a empêché l'avancée des travaux dont le calendrier exigeait qu'ils soient réalisés à ce moment-là.

En hiver, certains jardins sont laissés quasiment nus, mais ils sont assez rares. Leurs jardiniers ont décidé de faire une pause, s'attachant uniquement éventuellement à désherber ce qui est nécessaire, après avoir préparé le terrain en automne, tâche qu'ils reprendront au mois de mars. Les rares jardiniers qui m'ont fait part de cette envie de mettre le jardin au repos en hiver sont des personnes qui sont encore en activité. Dans la plupart des cas cependant, il reste quelques légumes à venir ramasser de temps à autre : carottes, bettes, poireaux, betteraves, choux, etc. D'autres restent très productifs et certains recherchent justement ces cultures d'hiver, comme Monique qui tient à manger aussi bien en hiver qu'en été les produits de son potager et qui a découvert récemment le fenouil avec plaisir pour cette raison. C'est un « bon légume d'hiver ». Elle vit seule et son alimentation est liée presque uniquement à sa production, elle achète très peu de légumes.

Si le jardinier dit qu'il n'y a rien à faire, on s'aperçoit quand même bien souvent qu'il y a toujours une tâche, voire même plusieurs en projet, à plus ou moins long terme, même en hiver : ramener du goémon, désherber, aller cueillir quelques choux ou poireaux, semer puis attacher les fèves pour les empêcher d'être couchées par le vent, semer les pois, planter oignons, ail et échalotes... Les tâches spécifiques à cette saison existent bel et bien et ne sont pas insignifiantes.

La diminution des activités en automne et en hiver entraîne cependant un infléchissement de l'intensité de la vie sociale entre les jardiniers. Au jardin du Bignon, les événements associatifs sont les plus nombreux en hiver : il y a l'assemblée générale en décembre, la galette des rois en janvier et la distribution du fumier en février. À la belle saison, hormis les travaux dans le jardin ou les opérations d'arrosage qui ne rassemblent généralement que quelques jardiniers, le seul événement collectif est le pique-nique au mois de juin. À ces occasions, on se retrouve, on maintient des liens, mais il est possible aussi que cela réactive certains conflits qui s'étaient apaisés entre deux jardiniers.

En hiver, certains jardiniers profitent de l'absence de culture sur la parcelle pour réorganiser leur jardin. Ils redessinent les plans, arrangent de nouveaux espaces, déplacent les allées de déambulation, bricolent des carrés avec des planches, ou alors installent des nouveaux compost ou bacs d'outils.

L'activité de reprise de la saison commence sans que cela ne se voie au jardin car beaucoup de jardiniers débutent en février-mars les semis d'intérieur, au chaud. Les mois d'avril, mai, juin, juillet août et septembre sont les mois les plus intenses en activité, ceux où les jardiniers ont le plus de chance de ne pas se trouver seuls au jardin.

En fait l'activité des jardins n'est jamais réduite à néant, même si elle est rythmée par les saisons, il n'y a pas de réel temps mort dans un jardin collectif. Mais il existe indéniablement des variations de l'intensité de l'activité sociale dans les jardins.

Les variations saisonnières, hebdomadaires, et liées à la météorologie de la fréquentation des autres jardins familiaux semblent avoir les mêmes caractéristiques qu'au jardin du Bignon. Il y a cependant une différence au jardin de Rothéneuf puisqu'il s'agit d'un jardin de copains. Si chacun souhaite rester libre de la fréquence de ses allers et venues au jardin, il n'en reste pas moins que facilement aux beaux jours des messages sont envoyés pour convier les autres à se retrouver pour un pique-nique ou pour boire un verre.

« Le côté retrouvailles avec les copains, c'est un vrai plaisir de ce jardin., le week-end ou même la semaine, car maintenant nous sommes presque tous en retraite. C'est le côté rigolade qu'on aime ».

Cependant, au jardin partagé de Dinan, il en va tout autrement. Les moments de jardinage collectifs ne varient pas, en dehors de la modification des plages horaires qui se réduisent un peu l'hiver : le début de la matinée de travail a lieu à 9h30 au lieu de 9h00. Les repas partagés un vendredi par mois sont maintenus tant en hiver qu'en été, mais on les organise à l'intérieur, dans une salle prêtée par la mairie. Ce matin-là, on ne jardine pas, mais on se retrouve dès le matin pour préparer le repas ensemble. Les menus sont décidés à l'avance en fonction des légumes disponibles dans le jardin. On demande aux jardiniers de prévenir s'ils viennent et de participer à l'achat des denrées nécessaires. Pour ce jardin, il n'y a donc pas de véritable variation saisonnière de l'activité.

Ces variations saisonnières ont quelques conséquences sur la vie en collectivité. Mais la trêve des activités hivernales n'a pas pour pendant l'augmentation de la vie sociale en hiver, comme dans l'ouvrage de Marcel Mauss sur les variations saisonnières des sociétés inuits⁹², même si certains événements comme les repas partagés dans le jardin de Dinan ou la galette des rois ou encore l'assemblée générale dans celui du Bignon font penser à cette concentration de la vie sociale que décrit Mauss en hiver. Dans cet essai, il cherche à étudier la morphologie sociale de cette société en s'appuyant sur la constatation de différences physiques, qui relèvent du matériel. Mais il constate aussi que ces différences physiques s'accompagnent d'autres modifications saisonnières qui affectent toutes les strates de la société comme les organisations morales, juridiques ou religieuses et même les

⁹² MAUSS Marcel, 2001 (1950), *op. cit.*

unités domestiques dont la morphologie, elle aussi, varie d'une saison à une autre. Dans cette société, l'apogée de la vie sociale a lieu en hiver alors que les activités de survie sont suspendues. Durant cette période, toutes les institutions de la société prennent une autre forme qu'en été, en fonction des variations de l'intensité de la vie sociale. En été, la vie sociale est *languissante* et *déprimée*⁹³, alors qu'en hiver elle est au contraire intense. Or la vie sociale intensifiée exerce sur les individus une violence « qu'ils ne peuvent supporter que pendant un temps, et qu'un moment vient où ils sont obligés de s'y soustraire en partie ». Les variations saisonnières donnent également la possibilité inverse d'un ralentissement de la vie sociale.

Dans le Jardin du Bignon, un conflit entre deux jardiniers qui avait vu le jour au printemps et s'était éteint en hiver s'est réactivé au cours de l'assemblée générale du mois de novembre, illustrant ainsi la façon dont varie la vie sociale en fonction de la densité des fréquentations entre les jardiniers. Ces deux jardiniers avaient un différent à propos de la délimitation de leurs parcelles qui étaient voisines. Ne se croisant plus, ils n'avaient plus trouvé le moyen de se confronter l'un à l'autre. Lors de l'assemblée générale, l'un d'entre eux a fait une présentation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, provoquant le départ de l'autre en plein milieu de la réunion en claquant la porte. Les tensions sociales qui se calment avec la diminution des activités en hiver se réactivent lors de certains rassemblements.

Ces variations saisonnières permettent un équilibre de la vie en collectivité. Le fait que certains jardiniers se sentent soulagés de ce ralentissement en témoigne. Par contre, d'autres s'ennuient l'hiver et regrettent la sociabilité que leur permet le jardin justement, ils ont alors hâte de reprendre des activités plus soutenues au printemps. En tous cas, il existe en ces jardins un lien entre sociabilité et saisons, et ce lien n'existe pas en dehors de ces jardins au sein des villes. Ces endroits particuliers de la ville ont une temporalité particulière justement, et en cela ils se distinguent du reste de la ville. Les jardiniers soulignent l'importance de ce rythme saisonnier, comme un rythme de vie qui serait *vrai* par rapport au reste de l'activité citadine dont le rythme est imposé par autre chose que la nature. Ils parlent de « retrouver » les saisons. La contrainte saisonnière est vécue comme positive. Ces variations sociales restent bien sûr en marge de la vie en société en général. Elles concernent une part des activités des jardiniers qui reste cantonnée au jardin.

Cette horticulture rythmée par les saisons est soumise également à d'autres contraintes, et notamment à celles qui concernent l'écologie. On verra donc au chapitre suivant comment les jardiniers s'emparent de ces préoccupations et comment cela un impact sur leurs pratiques et sur la diversité biologique contenue dans ces jardins. Ces

⁹³ termes repris du texte de Marcel Mauss

contraintes sont elles-mêmes en lien étroit avec certaines conceptions horticoles comme celles de la propreté et d'une idée d'auto-suffisance.

Chapitre 3 : Approche ethnoécologique

Actuellement, la tendance est la substitution de l'ethnoécologie à l'ethnobotanique, mais on ne peut ignorer que les interrogations fondatrices de ce champ de recherches ont toujours été élaborées en lien avec celles de la conservation de la biodiversité ainsi que de son recensement. Hal Conklin en 1954, insistait déjà sur la nécessité de considérer les savoirs biologiques populaires dans leur contexte écologique⁹⁴.

L'ethnoécologie fait correspondre un savoir scientifique qui relève de l'écologie et des sciences sociales avec celui de la gestion durable et de la conservation des ressources et de la diversité biologique. Cette démarche prend donc en compte les savoirs écologiques des locaux, en incluant également le symbolisme, les représentations du monde, voire les religions.

L'ethnoécologie

Initialement, l'ethnobotanique a pu se placer du point de vue de la conservation de la génétique au service de la connaissance de l'histoire de l'humanité, mais elle a ensuite évolué avec le développement des études sur l'environnement. Il n'a alors plus été question d'une conservation de spécimens botaniques hors contexte, en sauvegardant des espèces sans prendre en compte leur milieu⁹⁵. Les sciences sociales ont participé à réintégrer la conservation au sein de l'étude des écosystèmes. Ainsi, les connaissances des locaux ont été prises en compte dans la préservation de la biodiversité. Les chercheurs considèrent une espèce dans son écosystème, dans l'environnement humain entier tout en cherchant à relier les usages et l'idéal⁹⁶.

Le problème de la conservation de la biodiversité concerne autant la biologie de la conservation que les sciences sociales. Certains auteurs proposent même une *anthropologie*

⁹⁴ BAHUCHET Serge, 2012, « Du Jatba-Revue d'ethnobiologie à la Revue d'ethnoécologie », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 1 | 2012, mis en ligne le 30 juin 2012, consulté le 31 mai 2017. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/689>

⁹⁵ BARRAU Jacques, 1971, « L'Ethnobotanique au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines », in *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1971, 118:3-4, 237-247. DOI : 10.1080/00378941.1971.10838893

⁹⁶ BAHUCHET Serge, 2012, *op. cit.*

*de la conservation*⁹⁷ dont la première dimension consisterait à préserver effectivement la diversité biologique, la deuxième étant à considérer les actions de conservation de la nature comme des objets d'études (ce qui inclut autant les acteurs de la conservation que les acteurs locaux).

En France, Jacques Barrau s'engagera résolument vers l'écologie dès les années 60 en faisant le lien entre l'ethnobotanique française et l'école anglo-saxonne. Il s'attache dès ses premiers travaux à mettre en exergue le rôle de l'intervention de l'homme dans la biodiversité. La révolution néolithique a eu des conséquences sur la diversité des espèces. Il y a eu protection de certaines plantes, sélection d'autres, de manière de plus en plus scientifique (qui ont amené à l'élimination ou la modification de certaines caractéristiques). Les plantes sont devenues de plus en plus dépendantes des hommes. Les pratiques culturelles ont également modifié l'environnement avec le développement d'écosystèmes dont les variétés sont devenues de plus en plus homogènes, requérant de plus en plus d'apport d'énergie. Il y a gradation entre certains systèmes de subsistance, plus proches de la nature, à ceux qui vont vers une hyperhomogénéisation de la flore domestique, produits de plus en plus artificiellement de façon technique. La majorité des plantes nécessaires à la survie de l'humanité est due à la domestication des cultures⁹⁸. Il y a donc interdépendance entre les plantes *hyperdomestiquées* et les humains. Et il existe aussi un lien entre la diversité des plantes et les phénomènes migratoires comme il le montre pour le domaine malayo-océanien⁹⁹. Il ne fera alors que développer l'idée du lien entre la culture des plantes et de l'environnement, l'homme étant l'initiateur de ces changements. Il s'oriente vers une vision écologique proprement dite de l'ethnobotanique, en relation avec les Américains qui eux proposent une ethnobotanique «totale», c'est-à-dire l'étude d'une société à travers le milieu végétal.

L'homme est passé d'une économie vivrière fondée sur l'appropriation de ressources spontanées à une domestication végétale et animale, d'où sa maîtrise sur le monde végétal et animal, allant ainsi vers un processus d'*aménagement humain de la nature*¹⁰⁰. Ce processus évolutif a eu des conséquences non seulement sur la relation des hommes aux plantes cultivées mais aussi sur la biodiversité. Une proportion infime de plantes et

⁹⁷ DUMEZ Richard, ROUÉ Marie et BAHUCHET Serge, 2014, « Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales? », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 6 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 25 septembre 2017. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/2089>; DOI : 10.4000/ethnoecologie.2089

⁹⁸ BARRAU Jacques, 1991, « Les plantes cultivées », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de BONTE Pierre et IZARD Michel, Paris, PUF, p 575-578

⁹⁹ BARRAU Jacques, 1969-1970, *Cours d'ethnobotanique : L'homme et son environnement végétal en région tropicale humide : l'exemple malayo-océanien*, 3rd cycle. https://cel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/654623/filename/Cours_ethnobotanique_1969_-_1970-3_Barrau.pdf

¹⁰⁰ BARRAU Jacques, 1983, *Les hommes et leurs aliments*, Messidor/Temps actuels, 378p, p34

d'animaux a été domestiquée. Moins de 1% des espèces végétales l'ont été et pas seulement à des fins alimentaires. Ces atteintes au nombre d'espèces de la faune et de la flore ne sont pas les seules : même la gamme des espèces domestiquées diminue, on réfléchit d'ailleurs à de nouvelles domestications. Ce phénomène s'est aggravé depuis 39-45 passant de l'âge néolithique à l'âge *néotechnique*¹⁰¹ : âge où l'on a généralisé des formules agrotechniques aboutissant ainsi à une homogénéisation et une standardisation des espèces domestiquées. Ce phénomène repose lui-même sur des préjugés écologiques et culturels. L'Occident a voulu partout imposer ses idées et ses normes en matière de production végétale et animale. D'où l'imposition au monde de solutions culturelles et pastorales reposant sur des techniques élaborées dans un environnement particulier et ceci au profit de l'économie occidentale. Au détriment donc des techniques locales qui elles prennent en compte leur environnement particulier, ce qui a pu avoir en matière écologique des conséquences dramatiques , comme par exemple la famine au Sahel qui s'explique en partie par le détournement de pratiques agricoles qui auparavant étaient adaptées à l'écosystème.

Jacques Barrau va développer sa réflexion sur l'écologie avec les sciences humaines avec André-Georges Haudricourt et Maurice Godelier. Il élaborera d'ailleurs avec ce dernier un programme « Écologie et société » à la Maison des Sciences de l'Homme¹⁰².

Pour lui, la plante est non seulement témoin du passé mais aussi des ressources nouvelles. Elle est un outil de de l'insertion humaine dans l'écosystème. Il prône une étude globale synchrone et diachronique des systèmes naturels dont l'homme fait partie. Il lie l'ethnobotanique à la démarche écologique.

Par la suite et progressivement, la question de la conservation de la biodiversité est devenue une préoccupation à l'échelle des politiques¹⁰³. Elle a été reconnue comme sujet phare de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement de Rio en 1992. Cela va plus loin car la Communauté internationale a également pris en compte la remise en question de l'opposition conceptuelle entre nature et culture¹⁰⁴ et reconnu l'impact des sociétés et le rôle de l'intervention humaine sur la destruction mais aussi sur

¹⁰¹ BARRAU Jacques, 1983, *op.cit.*, p 35

¹⁰² BAHUCHET Serge, LIZET Bernadette, 2003, « L'ethnobotanique au muséum d'histoire naturelle », in LIZET Bernadette, *Une ethnologie au jardin des plantes*, 2015, Paris, Petit génie/MNHN, p 97-139

¹⁰³ SOURDRIL Anne, WELCH-DEVINE Meredith, 2013, « Conserver, gérer, étudier la biodiversité : quels apports de l'ethnologie? », in *ethnographiques.org*, Numéro 27 - décembre 2013, Biodiversité(S) [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/./2013/Sourdril,Welch-Devine> (consulté le 18/03/2014)

¹⁰⁴ ROUE Marie, 2006, « Introduction : entre cultures et natures », in *Revue internationale des sciences sociales* 1/2006 (n° 187) , p. 11-18. URL : www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-1-page-11.htm; DOI : 10.3917/riss.187.0011.

la préservation de la biodiversité. En 2002, lors du sommet du Développement durable à Johannesburg la nécessité de prendre en compte les savoirs des acteurs locaux et de les impliquer est inscrite également dans les programmes de conservation.

Les questions de l'ethnoécologie sont diverses. Elles peuvent concerner les perceptions des savoirs scientifiques face aux savoirs des locaux et les conséquences que cela peut avoir tant pour les premiers dans un but de conservation que pour les seconds. Par ailleurs, la biodiversité a un impact sur les politiques sociales et locales qui peut parfois devenir déterminant tant au profit des politiques qu'à ceux des locaux. De plus, la perception de la conservation peut ne pas vouloir dire la même chose entre les scientifiques et les locaux. Un des autres domaines de prédilection de l'ethnoécologie est celui de la relation entre alimentation et conservation de la diversité. Enfin, et cette question réflexive qui n'est pas neuve peut être encore une fois ici réactivée : quel est le statut de l'anthropologue face aux mouvements concernant la préservation la diversité biologique?

En ce qui concerne ces jardins collectifs, les préoccupations écologiques concernent la façon de cultiver et notamment comment on le fait de manière biologique, mais aussi face à la diversité biologique.

3-1 Des jardins en agriculture biologique

Dans cette étude, faire pousser des légumes biologiques semble être une évidence pour tous les jardiniers, sauf pour certains du Jardin de la gare que je n'ai d'ailleurs pas rencontrés. Mais jardiner de cette façon a parfois des limites floues : telle ou telle pratique sera considérée par certains comme biologique, alors que par d'autres elle ne le sera pas. Selon la façon dont on envisage ces cultures, selon les limites et les contraintes que l'on se fixe justement, la manière dont on cultive et les charges de travail ne seront pas les mêmes, notamment en ce qui concerne la préparation des sols et les semis. De plus, cultiver de façon biologique peut aussi avoir pour pendant de devoir nécessiter des adaptations entre les pratiques des uns et des autres. L'intérêt pour le biologique a à voir avec la santé et la préservation de l'environnement. Mais il y est question aussi d'auto-suffisance alimentaire et d'autonomie.

Il existe un imaginaire autour de la notion de biologique, qui n'est pas forcément imaginé d'ailleurs¹⁰⁵, il repose sur des faits réels tout en les dépassant.

¹⁰⁵ GODELIER Maurice, 2015, *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique*, 2015, CNRS Éditions, 283p, p 11

3-1-1 Il y a « bio » et « bio »

Dans tous les jardins observés, hormis celui de la gare, les consignes sont simples : il est interdit d'utiliser des engrais et des pesticides. Ces directives sont généralement inscrites dans le règlement ou dans la charte du jardin. Au jardin du Bignon, des panneaux plastifiés ont également été suspendus aux deux portillons d'entrée du jardin : « Ici on jardine au naturel, pas d'engrais, pas de pesticide », ce qui atteste de la volonté d'afficher cette démarche et de la rendre visible.

Mais ces consignes ne disent rien de l'utilisation des produits désherbants. Généralement les jardiniers entendent qu'ils sont prohibés au même titre que les engrais et les pesticides. Le président du jardin du Bignon a repéré un jardinier qui en utilisait en raison de la présence sur sa parcelle d'herbes roussies, desséchées à cause du désherbant. Cette personne a aussitôt été menacée d'expulsion du jardin par les membres du bureau de l'association. C'est en observant que l'un d'entre eux désherbait ses allées à l'aide d'herbicide et que les habitants des maisons voisines en utilisaient aussi, que les jardiniers se sont saisis de la l'opportunité de la loi Labbé du 1er janvier 2019 pour modifier le règlement intérieur et ainsi faire un rappel à tous les jardiniers en envoyant chacun un exemplaire à signer. L'association a aussi le projet de saisir la mairie quant à l'emploi de ces produits par les propriétaires des jardins voisins. Les produits désherbants sont donc exclus dans la locution « jardiner au naturel », la modification du règlement intérieur l'explique maintenant de façon claire.

Ces grandes consignes étant posées, on s'aperçoit en pratique que jardiner de façon biologique ne signifie pas toujours les mêmes usages d'un jardinier à un autre. Au cours de mes observations de terrain, je n'ai effectivement vu personne utiliser des produits phytosanitaires comme engrais, pesticides ou désherbants. Lors des entretiens, personne ne m'a fait part de l'utilisation de ces substances. Mais en dehors de ces préconisations, il y a de nombreuses acceptations du terme biologique d'un jardinier à un autre. Certains sont attachés à des consignes strictes et multiples qui peuvent inclure le choix des semences, la façon de bêcher, voire même une préparation des sols particulière, alors que d'autres considèrent qu'ils cultivent des « légumes bio » uniquement parce qu'ils n'utilisent pas certains produits phytosanitaires. Cependant, ils s'autorisent à en utiliser d'autres en se fiant aux instructions des emballages des produits¹⁰⁶, comme certains pesticides ou autres produits utilisés contre les escargots ou les limaces qui étaient (jusqu'à la mise en conformité de la Loi Labbé le 1er janvier 19) considérés par la législation comme utilisables en agriculture biologique. Certains jardiniers, mais pas tous, considèrent que leur utilisation n'est pas compatible avec une agriculture biologique, parce que cela tue des êtres vivants ou parce que cela contamine les sols ou les eaux. Un exemple de ce type de

¹⁰⁶ Les produits portent alors la mention « utilisable en agriculture biologique ».

produit est celui de la bouillie bordelaise. C'est un pesticide à base de cuivre qui est encore autorisé en agriculture biologique à condition de le faire de façon limitée : il y a des quantités à respecter selon la taille des surfaces à traiter, ce qui en pratique rend les limites floues. Des jardiniers considèrent que le risque d'accumulation de cuivre dans le sol rend son utilisation néfaste pour l'environnement et pour la santé. Aucun ne mesure ses traitements selon la surface à traiter. Ils quantifient approximativement les dilutions de leurs préparations, mais pas la quantité par surface. Il n'y a pas de prescription du bureau de l'association à ce sujet, même si son usage a été déconseillé en assemblée générale, lors de la présentation par un des membres du jardin d'un exposé sur les la bouillie bordelaise et le danger de l'accumulation de cuivre dans le sol. Au cours de ces réunions, il y a en effet parfois des exposés avec des recommandations sur des techniques ou des produits plus respectueux de l'environnement, comme le paillage pour éviter la consommation d'eau. Il en est de même pour les produits anti-limaces, prédateurs redoutables pour les jeunes plants de légumes et notamment de salades, tout comme les escargots. Ce sont des produits considérés comme utilisables en agriculture biologique mais qui ne le sont pas par les fervents adeptes de ce type de culture.

Des stratégies sont donc employées pour pallier à ces produits proscrits comme celles de confectionner du purin utilisé non seulement pour fortifier les plants de légumes, mais aussi comme pesticide, ou comme pailler la terre pour éviter la pousse des mauvaises herbes, ou encore mettre des coquilles d'oeufs au pied des jeunes plants de salades pour éviter qu'ils ne soient dévorés par les escargots.

D'autre part, l'origine des semences et des plants n'est pas toujours biologique, même si ensuite ces légumes sont cultivés avec des méthodes qui, elles, le sont bien. Il n'y a aucune prescription concernant l'origine des graines ou des plantules dans ces jardins. La majeure partie des jardiniers d'ailleurs utilisent des plants et des semences qui ne le sont pas. Ceux qui récupèrent leurs graines d'une année sur l'autre, le font à partir de cultures biologiques puisque l'expérience montre que récupérer ses graines d'après des légumes non biologiques n'est pas efficace : la qualité des nouveaux légumes se dégrade. Ceux qui récupèrent leurs graines et leurs semences (comme celles des pommes de terre, des oignons, des échalotes et des aulx) sont loin d'être les plus nombreux. Ils le font pour tout ou partie des espèces et des variétés qu'ils cultivent. Monique le fait pour presque tout ce qu'elle cultive et tient cela de ses parents. Elle est fille d'agriculteurs, elle a toujours connu une agriculture biologique, alors même que, selon ses propos, on n'appelait pas ce type d'agriculture de cette façon :

« Mon père était bio avant l'heure ».

Ses parents, qui faisaient du maraîchage et des céréales n'employaient, en effet, pas de produits phytosanitaires. Leur activité était fondée sur le respect des sols et sur

l'autonomie, le but étant d'avoir une alimentation saine, mais aussi d'avoir une production qui leur permette d'aller vers une certaine autonomie financière. Ils vivaient grâce à leurs cultures d'un équilibre entre autarcie et échanges, le but étant d'acheter le moins possible. Elle ne fait pas figure d'exception, mais la majeure partie des jardiniers ne travaille pas de cette façon. Ils achètent leurs graines ou encore plus simplement leurs plants. Faire ses plants demande un travail important et de la place chez soi pour les entreposer, de nombreux jardiniers ne les font pas. Choisir des plants non bio est bien plus simple que de les faire soi-même et moins chronophage.

Les jardiniers de Saint-Malo se procurent leurs plants majoritairement auprès des horticulteurs du marché, plus qu'en jardinerie ou en supermarché. Ils y sont en effet moins chers, mais ils ne sont pas biologiques, sauf ceux fournis par quelques producteurs locaux sur le marché qui les vendent en plus de leur étalage de légumes au moment de la saison des plantations. Mais ce qui motive aussi cette orientation des achats est que celui qui vend les plants sur le marché les fait lui-même. La notion de proximité est un gage de qualité ou tout au moins est valorisé par les jardiniers, et cela passe au-dessus de la notion de biologique pour la plupart d'entre eux, peut-être s'agit il d'une question de proximité de savoir-faire. En jardinerie et en magasin biologique, il existe une gamme de semences biologiques et parfois de plants à repiquer, mais cette gamme est en général très limitée et les férus de bio préfèrent se fournir auprès de sites spécialisés. Un de ces sites est géré par une association dont le but est le développement des semences auto produites et les échanges de semences en vue d'échapper aux grands producteurs, qui sont jusque maintenant protégés par des lois de commercialisation, et dont l'activité va à l'encontre de la biodiversité en ne privilégiant que certains types de variétés, et en favorisant les plantes F1 qui ne peuvent se reproduire. Les jardiniers qui se fournissent sur ce site sont peu nombreux. Ils manifestent ainsi une forme d'engagement. J'en ai rencontré 3 au cours de mes 23 entretiens.

Dans le jardin partagé de Dinan, jardiner de manière biologique est aussi une base de fonctionnement, un principe affiché du jardin. Pour Marie-Hélène, qui a été à l'origine du jardin partagé de Dinan et du jardin de Cocagne, le biologique est un principe fondateur de ces jardins :

« À travers le biologique, ce sont des valeurs transversales qui sont transmises, comme le respect de la terre, de notre corps et de notre santé ».

Soizic, qui est une des figures du jardin depuis sa création, toujours présente et engagée, n'a de cesse de trouver de nouvelles méthodes pour aller vers des cultures de plus en plus respectueuses de l'environnement. Elle se renseigne beaucoup sur internet et dans des livres, apporte des nouvelles suggestions régulièrement, qui ne sont pas toujours

entendues, notamment en raison de leur faisabilité dans un jardin cultivé de façon collective.

« Le collectif il faut arriver à l'ajuster en termes de méthodes. Certaines pratiques sont difficile à comprendre par tous, comme la permaculture. Or il faut que chacun puisse s'y repérer ».

Certaines pratiques sont en effet considérées par d'autres comme plus compliquées à comprendre par l'ensemble de la communauté comme les principes du jardinage biologique le sont pour un ensemble de personnes assez important. Cela nécessite au sein du groupe des adaptations qui ne sont pas toujours acceptables pour tout le monde.

« Pour des gens hyperécolo, il ne fallait pas retourner la terre, or certains le faisaient quand même. C'est pas idyllique. Cela a d'ailleurs entraîné des conflits et le départ de personnes trop arc-boutées sur leurs convictions »

Cet engagement pour une agriculture biologique dans ce jardin est facilité par le fait que tous les plants sont fournis par le Jardin de réinsertion de Cocagne, autre espace cultivé de l'association. En réalité, les pratiques sont discutées par tous les jardiniers, au cours des demi-journées de jardinage. En effet, chacun se présente avec ses propres savoirs et le fait de travailler en commun provoque une confrontation de ces savoirs, qui est une des caractéristiques les plus intéressantes de ce jardin. L'un a l'habitude de faire de telle façon, l'autre fait différemment. Cela crée parfois des désaccords au sein des jardiniers. Un d'entre eux, qui a une soixantaine d'année et vit en famille d'accueil, a un léger déficit intellectuel. Il adore bêcher, il tient cette pratique de son enfance, sait très bien le faire et ne manque pas de montrer aux autres comment il s'y prend. Fier de son savoir, il aime par dessus tout justement apprendre aux autres comment faire. Or les personnes qui animent ce jardin sont contre cette technique et préfèrent l'usage de la grelinette. Alors lui, on le laisse bêcher, ou on s'arrange pour lui donner une autre tâche pour lui éviter de bêcher.

Il y a en fin de compte des arrangements et des tolérances qui se font, pour permettre que les limites techniques ou certaines exigences notamment en ce qui concerne les principes de l'agriculture biologique ne créent pas l'exclusion de personnes, notamment celles en situation de handicap.

« Il faut se méfier des puristes. Ce n'est pas si grave si on déroge un peu. Il faut rendre les choses simples. »

« Il faut avoir des gens qui ne soient pas arc-boutés sur leurs connaissances ou leurs convictions, qui acceptent que le groupe fonctionne différemment. »

Le biologique est le principe, mais il y a des arrangements en fonction du savoir de chacun, avec certaines limites tout de même car on ne tolérera pas l'usage de produits phytosanitaires par exemple.

« Le jardin c'est une science. Mais ici on privilégie l'humain sur la nature. Et il y a parfois conflit d'intérêt! »

Au milieu de ces jardiniers, il y a Pierre-Yves qui est un horticulteur en retraite. Il est passionné de jardinage et le jardin attenant à sa maison ne suffit pas à l'occuper et à satisfaire ses envies de cultiver.

« Je suis un grand malade de la terre et des plantes. Le jardinage, c'est ma vie. »

Il s'est donc investi dans ce jardin partagé, mais aussi dans celui de Cocagne pour y entretenir tous les fruitiers en espaliers. C'est un horticulteur aux pratiques classiques, il n'a pas appris selon les méthodes biologiques et il émet des doutes sur la rentabilité de ce type de pratiques. Il a fait des stocks chez lui de glyphosate en prévision de son retrait du marché pour pouvoir continuer à l'utiliser dans son propre potager. Il considère que ces pratiques purement biologiques font baisser le taux de rentabilité des cultures : on perd du temps à désherber et à lutter contre la désorganisation du jardin liée à l'envahissement par des mauvaises herbes. Ne pas bêcher et utiliser la grelinette ne permet pas une aussi bonne aération de la terre et donc un bon enracinement des plants, notamment pour la pomme de terre. Les responsables du jardin aiment lui demander conseil, ont envie qu'il s'implique en raison notamment de ses nombreuses connaissances sur le jardinage et l'organisation des cultures. Il s'adapte mais reste dubitatif.

« Les bio n'ont pas tort. Mais ici c'est trop bio. Il faudrait du raisonné, c'est-à-dire appliquer ce qui est écrit sur les boîtes de traitements en vente et ça suffirait. Il y a du ver dans les carottes, mais c'est évident si on ne les traite pas. »

Ses convictions, cependant, ne lui font pas quitter le jardin, il fait avec celles des autres, même s'il explique parfois que s'il ne tenait qu'à lui, il mettrait bien un peu de désherbant. On gagnerait du temps. D'ailleurs il en utilise depuis toujours et il est en bonne santé.

Ceux qui ont moins de savoirs horticoles s'adaptent aux pratiques de ceux avec qui ils jardinent le jour même.

« On a des avis différents. On se plie aux avis des uns et des autres. Selon la personne avec qui je suis, je fais comme ci ou comme ça. Je les ai vu

des fois bien discuter. Par exemple Soizic dit qu'il ne faut jamais laisser la terre nue, que c'est comme la peau. Mais tout le monde n'est pas d'accord avec ça. »

Ce sont certaines personnalités du jardin, bien renseignées sur ce qui est biologique ou non qui trancheront les débats.

Dans ce jardin par contre, on ne confectionne pas de purin et on ne fait pas de compost. Peut-être est-ce le fait de jardiner à plus grande échelle qui rend les choses plus difficiles à réaliser : il faudrait mettre en place un très grand compost, recueillir beaucoup de plantes pour les purins et trouver le moyen de les entreposer. On touche là aux contraintes matérielles qu'exige ce genre d'horticulture qui sont somme toute assez importantes.

La conception du biologique n'appartient pas qu'aux responsables du jardin, qu'aux personnes les plus investies, cette valeur semble globalement partagée. Les jardiniers vus en entretien y tiennent pour la plupart beaucoup :

« Le biologique c'est important, c'est important que ce soit naturel et qu'on ne mette rien de nocif. On s'en sort très bien sans produit chimique. S'ils avaient utilisé du chimique dans ce jardin ça ne m'aurait pas plu. »

Un seul jardin fait exception à cette règle de cultiver sans engrais ni pesticide, c'est celui du Jardin de la gare. L'absence d'organisation collective ne permet pas de faire du biologique une règle, même si la plupart des jardiniers ont tout de même choisi de cultiver de façon biologique. Tous ne le font cependant pas. Comme il n'existe pas d'organisation collective, les jardiniers sont censés faire ce qu'ils veulent sur leurs parcelles. Le voisin d'une des jardinières utilise des désherbants : toute l'herbe qui longe son jardin est roussie. Elle a déjà tenté de lui dire, craignant la contamination pour les légumes et les fruits de son jardin, mais cela n'a pas donné de résultats. Il lui paraît « délicat » d'insister. D'ailleurs l'utilisation du produit concerné, le glyphosate n'était pas interdit par la loi jusqu'au 1er janvier 2019.

La définition de pratiques biologiques est liée à des savoirs, à la manière dont on a appris, à celle dont on cherche ses informations bien sûr. Christiane a 85 ans, elle cultive depuis plus de 20 ans une parcelle du jardin de la gare. Son mari était banquier, elle travaillait pour des centres sociaux.

« Je suis écolo « de nature », parce que je lis beaucoup. J'ai toujours lu des livres sur l'écologie, sur la nature. Dernièrement j'ai lu des choses sur la permaculture, des livres de Pierre Rahbi. Quand je vois comment

on martyrise la terre, ça me fait mal. On ne se rend pas compte qu'on fait des bêtises. Quand j'y pense ça me fait mal »

Certains considèrent alors selon leurs connaissances que telle ou telle pratique est nécessaire à une agriculture biologique alors que d'autres ne le sont pas. Ainsi faire des légumes « bio » n'a pas la même signification pour tout le monde. Mais cultiver « bio » implique des contraintes techniques, d'ordre structurel, comme celles liées au temps nécessaire aux pratiques, et cela joue un rôle aussi dans le choix des techniques. Cela prend par exemple du temps pour faire ses propres plants, et en acheter des non biologiques est un gain de temps et une facilité. Mais ce qui est le plus intéressant ici est que jardiner « bio » dans un jardin collectif amène à des négociations entre les acteurs. La technique ne peut pas toujours l'emporter quand il s'agit de choix de pratiques communes. Le savoir de chacun entraîne des ajustements de pratiques des autres lorsque l'on fait ensemble. Parfois, des ajustements impossibles mettent en jeu le principe collectif, mais c'est la stabilité du collectif qui prime. Ainsi des jardiniers quittent le jardin. Les conflits, dans ce cas, n'empêchent pas le changement, car ils mènent à une réflexion sur l'évolution des pratiques en permanence. La stabilité du groupe n'est pas remise en cause et est même maintenue par l'acceptation de diminuer certaines exigences. Jardiner de façon biologique nécessite donc des ajustements selon la charge de travail que cela implique, mais aussi des négociations entre les acteurs. Il est véritablement question là du lien entre les hommes et les plantes cultivées. Les cultures et la façon dont on cultive sont liés à des facteurs sociaux, et en particulier à ce que les membres des jardins décident de privilégier. Dans ce jardin partagé, on affirme choisir l'humain sur le jardinage. La lutte contre l'exclusion est le maillon central de la réflexion qui a d'ailleurs conduit la personne à fonder ce jardin et celui de Cocagne. Les contraintes du jardinage biologique se trouvent au coeur des facteurs sociaux et structurels qui les concernent.

Un exemple qui vient s'ajouter à l'argument selon lequel des ajustements des connaissances sont nécessaires pour passer à la pratique est celui du jardinage avec la lune. Le fait de jardiner selon les cycles de la lune est une technique de jardinage biodynamique, en lien avec le biologique, mais pas seulement. Il s'agit en théorie d'intégrer au jardinage une dimension cosmique. Pour Gilles Clément¹⁰⁷, « cette attitude privilégie une position de l'homme face à l'univers où le cosmos interagit toujours avec le système vivant et place l'humanité dans la dépendance ». Ainsi le jardinier se fie aux astres et ne se place plus uniquement dans une relation de domination de la nature puisqu'il accepte de collaborer avec eux. Les biodynamistes occupent une belle part des écologistes. Ils sont issus de l'école Steiner, anthroposophique, où l'homme et son environnement constituent un système complexe et où la dimension spirituelle s'ajoute aux notions classiques de

¹⁰⁷ CLEMENT Gilles, *Une brève histoire des jardins*, 2012, JC Béhar, 125p, p 67

l'écologie. Mais, selon Gilles Clément, les jardiniers n'ont pas attendu Steiner pour étudier les liens entre les astres et leurs jardins. L'organisation de quelques grands jardins, comme celui de Versailles, en est d'ailleurs une illustration : le soleil, cadré par la perspective centrale, était censé se coucher à l'heure dite dans la chambre du roi. Dans les jardins chinois de Nsi-Ma-Kouang, certains pavillons étaient installés pour servir une fois par an, à la seule heure de l'année où la pleine lune se levait sur l'amandier en fleurs. On retrouve ces préoccupations de lier le jardin aux astres à moindre échelle dans les jardins collectifs. Tous s'intéressent en effet à l'exposition de leur jardin par rapport au soleil, pour savoir où mettre telle ou telle fleur, où faire les semis.

En ce qui concerne le jardinage avec la lune, les jardiniers, en consultant les étoiles et la lune en sont venus à établir un calendrier cosmique des pratiques jardinières. Il existe donc des jours favorables au semis de certaines espèces, selon qu'on récolte leur racines, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits. Les semis de ces différentes catégories de plantes peuvent devoir cesser ou commencer à certaines heures précises de la journée. Les noeuds lunaires organisent ces répartitions à la minute. Ce sont les jours où la trajectoire de la lune coupe par deux fois en vingt sept jours le plan de l'écliptique (plan de l'orbite terrestre autour du soleil). Ces positions particulières ont une influence perturbatrice sur les cultures selon les biodynamistes et devraient être des jours de repos pour les jardiniers. Ces calendriers contraignent donc les pratiques au jardin de façon extrêmement rigoureuses, à la minute près. Cependant, jardiner avec la lune n'est pas forcément en rapport avec le jardinage biologique, bien que des férus de biologique s'emparent de ces façons de faire. En effet, la revue Rustica, très populaire auprès des jardiniers, par exemple ne prône pas de cultiver sans produit phytosanitaire alors que le calendrier lunaire occupe une place déterminante dans ce mensuel.

En pratique, dans les jardins collectifs, jardiner avec la lune reste à la marge. Tous connaissent ce principe de jardinage en fonction des astres, même si peu d'entre eux s'y astreignent. On considère volontiers qu'il s'agit de pratiques d'anciens, qui sont difficiles à respecter notamment si l'on travaille. Aucun jardinier en tous cas ne le suit de façon rigoureuse. Ceux qui s'y fient le plus le consultent de temps en temps. On m'a parlé de untel ou untel qui jardine avec la lune, mais sur le terrain ces pratiques sont restées pour moi invisibles, tant pour les retraités que pour les personnes en activité.

« Pour jardiner avec la lune, je demande à Madeleine. Mais je ne le fais que si j'ai le temps. Beaucoup de jardiniers sont en retraite donc ont plus le temps. »

« Jardiner avec la lune? Je regarde parfois le calendrier mais je ne le fais pas. »

Par contre, ceux qui sont censés l'utiliser sont considérés comme étant des bons jardiniers aux yeux des autres. Ce n'est pas l'efficacité de ces pratiques que l'on remet en cause, mais les contraintes que cela implique les rendent rédhitoires.

« J'ai jardiné avec la lune, mais maintenant je n'ai plus le temps. À l'époque, mon jardin était au pied de ma maison. J'aimerais bien m'y remettre, ça marchait bien, j'avais un meilleur rendement, j'avais moins de légumes qui montaient en graines. Il faudrait afficher un calendrier lunaire au jardin, ce serait bien ».

Jardinier avec la lune relie le jardin au cosmos ce qui est considéré comme positif.

« Je ne jardine pas avec la lune, je suis trop imprévisible et impatiente. Gabriel le fait, je l'admire car en plus il travaille encore. Forcément ça doit avoir une influence, si on pense que tout est lié dans la nature ».

À Saint-Malo, en général, les personnes connaissent les horaires de marées, d'autant plus que parmi les jardiniers, il y a quelques pêcheurs, ce qui d'ailleurs va avec le jardinage dans une optique d'auto-suffisance. Du jardin du Bignon et de la route qui y mène, on voit la mer, et on peut difficilement ignorer où en est la marée. Mais ce n'est pas pour cela que s'y développent plus des pratiques de jardinage biodynamique;

Le jardin partagé, avec ses contraintes horaires de plages de jardinage hebdomadaires, ne permet pas de respecter ce calendrier des activités du jardin.

Il y a donc un hiatus entre la valorisation de façons de faire en théorie et leur application en pratique. Être en phase avec le cosmos est valorisé, et cela peut être considéré comme une façon de se relier avec la nature, mais les contraintes que cela implique le rend impossible. Les adaptations nécessaires entre ce que l'on voudrait pour l'environnement et les pratiques, illustrent l'importance de l'interaction entre le jardinier et ses cultures, mais aussi le poids des contraintes structurelles qui n'est pas anodin pour pouvoir bénéficier de récoltes conséquentes.

3-1-2 Conscience de l'environnement et santé

La nature généreuse est donc considérée comme à préserver. Il y a bien ainsi *conscientisation*¹⁰⁸ de certains problèmes environnementaux. Jardiner de façon biologique s'inscrit dans cette prise de conscience. Le jardin permet justement de mieux s'emparer de ces questions puisque, en jardinant, les actes des jardiniers ont des répercussions directes sur les sols et l'environnement. Il y a donc là un lien entre une utopie ou un idéal et des

¹⁰⁸ PAQUOT Thierry, 2015, « Quelle écologie pour les villes? », in *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 40, n°9, p. 2-2

pratiques, ou peut être s'agit-il d'une *utopie concrète*¹⁰⁹ pour laquelle il se met en place un bricolage entre les valeurs et les actions, comme c'est le cas dans ces jardins. On est passé de l'idée d'une nature considérée comme un désert où il était possible d'instaurer une économie d'autosubsistance et d'un modèle de société reposant sur le capitalisme des années 70 à un autre modèle. Au cours de ces années là, revendiquer ce genre de pratiques revenait à tenter d'expérimenter une contre-société. Aujourd'hui, on assiste plutôt à la mise en place d'un art du bricolage qui mêle en effet des éléments du réel avec des désirs d'autrement, ce qui ne peut échapper parfois à certaines contradictions et surtout aux adaptations individuelles. Vanessa Manceron et Marie Roué proposent alors le terme de *real-écologie*.

La population des jardiniers est sensible aux questions de détérioration des sols et de préservation de la biodiversité, plus que la population générale. Ce lien avec le potager rend ces questions plus visibles aux yeux de ces habitants des villes. Les travaux concernant les jardins collectifs urbains s'accordent largement sur cette idée du rôle pédagogique de ces espaces sur les questions de l'écologie et la préservation de l'environnement (Flachs, 2010¹¹⁰; Boulianne, Olivier d'Avignon, Galarneau¹¹¹, 2010; Wegmuller, Duchemin¹¹², 2010, Baudry¹¹³, 2011). L'important est qu'il implique également la mise en place de pratiques au delà du jardin. En d'autres termes, ces activités collectives ont pour conséquence de faire la promotion de comportements favorables à l'environnement¹¹⁴ qui vont dans le même sens, dans le jardin mais aussi en dehors du jardin : traitement des déchets fermentescibles, perméabilisation des sols, récupération des eaux de pluie, habitudes de consommation saisonnières et locales¹¹⁵. Ainsi certains jardiniers ont, depuis qu'ils ont leur petit jardin, mis en route un compost à leur domicile pour recycler leurs déchets et pouvoir alors en ramener, pour l'utiliser comme engrais.

¹⁰⁹ MANCERON Vanessa, ROUÉ Marie, 2013, « L'imaginaire écologique », in *Terrain* [En ligne], 60 | mars 2013, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 17 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/15032>; DOI : 10.4000/terrain.15032

¹¹⁰ FLACHS Andrew, 2010, « Food For Thought: The Social Impact of Community Gardens in the Greater Cleveland Area », in *Electronic Green Journal*, 1(30). Retrieved from <https://escholarship.org/uc/item/6bh7j4z4>

¹¹¹ BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, *op. cité*

¹¹² WEGMULLER Fabien, DUCHEMIN Eric, 2010, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », in *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 25 septembre 2010, consulté le 05 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10445>; DOI : 10.4000/vertigo.10445

¹¹³ BAUDRY Sandrine, 2011, *op. cit.*

¹¹⁴ BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, *op. cité*

¹¹⁵ DEN HARTIGH Cyrielle, 2013, « Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition? », in *Mouvements*, 2013/3 (n° 75), p. 13-20. DOI : 10.3917/mouv.075.0013; URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm>

D'autres pratiques sont encouragées et valorisées dans ces jardins comme le paillage qui permet d'arroser moins et de lutter contre les mauvaises herbes.

D'ailleurs si certains jardiniers ont toujours eu conscience de ces problèmes et de la menace que cela faisait peser sur la santé, d'autres au contraire revendiquent une prise de conscience face à la génération de leurs parents qui utilisaient des méthodes de jardinage moins respectueuses de l'environnement. Ainsi cette jardinière qui ne veut plus utiliser de bêche pour préparer les sols pour les plantations afin de ne pas détériorer la couche d'humus et donc l'habitat des micro-organismes. Elle préfère maintenant utiliser la grelinette, plus respectueuse de la qualité et de la richesse des sols. Son père, quant à lui, était fier de bêcher la terre en profondeur, un labeur très dur, nécessitant force et énergie, qui permettait d'avoir de beaux légumes.

« Mon père m'énerve en se vantant de bêcher à deux fers de bêche. »

Une autre se positionne aussi contre les pratiques de son père à propos du critère de rentabilité qu'il appliquait pour le choix des variétés qu'il cultivait. Elle revendique ainsi le choix du biologique contre celui de la rentabilité.

« Mon père ne cultive pas d'oignons, parce que les oignons c'est pas cher. Or l'oignon est le légume qui emmagasine le plus de pesticides. Moi j'en fait des oignons. Par contre, il fait des échalotes parce que c'est plus rentable. Moi je ne suis pas d'accord.»

La conscience de l'environnement est aussi étroitement liée à la question de la santé. Il y a dans ces propos une notion de péril si on ne cultive pas de façon biologique et si on consomme des légumes qui ne sont pas biologiques. La menace est double : pour soi-même par empoisonnement par des produits toxiques, mais aussi par épuisement des ressources vivrières. Le biologique apparaît comme un incontournable puisque cultiver son jardin comprend une part liée à la sauvegarde de la santé et à se protéger de l'effet néfaste des produits industrialisés supposés toxiques tant pour l'environnement que pour la santé. Cela apparaît donc comme un moyen pour protéger sa santé, son jardin et donc l'environnement.

3-1-3 Cultiver biologique : affaire d'âge et de classe sociale?

Il existe des variations entre ce qui est biologique et ce qui ne l'est pas d'un jardinier à l'autre. Cependant, il n'y a pas d'opposition, au sein de ces divers jardins, entre les anciens jardiniers qui seraient opposés aux techniques biologiques et les nouveaux qui seraient pour leur part les « bobos » (contraction de bourgeois-bohème) qui en seraient de fervents adeptes. La culture biologique puise ses sources tant dans des pratiques anciennes

et rurales respectueuses de l'environnement que dans des pratiques innovantes plus actuelles, comme on l'a vu avec les exemples de jardiniers dont les parents étaient « écolo avant l'heure », mais aussi avec ceux qui sont bien renseignés sur des techniques plus innovantes comme la permaculture. Ces façons de faire étant largement partagées, il n'y a pas d'opposition non plus entre des classes sociales qui auraient des préoccupations biologiques alors que d'autres non, ce qui va dans le sens des observations de Andrew Flachs¹¹⁶ à propos des jardins collectifs de la ville de Cleveland. Certaines études américaines mettaient en effet en avant le préjugé selon lequel les gens de couleur et les plus pauvres ne seraient intéressés que par l'argent dans ces pratiques de jardinage collectifs et donc que par le rendement, alors que les riches seraient quant à eux plus concernés par les causes environnementales. Or, selon les observations de cet auteur, ce qui va dans le sens des miennes, le but fonctionnel n'exclut pas l'écologie : les raisons économiques ne s'opposent pas aux raisons environnementales. Les moins bien situés sur les échelles socio-économiques ne s'opposent pas dans les jardins à l'écologie, mais s'emparent de la même façon des idées liées à l'environnement et au développement durable. Ce qui est plus déterminant dans le fait de jardiner « bio » ou non est plus lié à l'origine des savoirs de chacun. Dans ces jardins d'Ille-et-Vilaine, ceux qui sont le plus rétifs à des techniques biologiques, et il y en a peu, ont acquis leur savoir horticole de manière académique au travers de leur formation professionnelle. Ensuite, ces façons de faire font partie d'une vision plus globale de la société et de la nature. En effet, de manière générale, tous les jardiniers, à des degrés variables, ont le souci de cultures respectueuses de l'environnement et de leur santé, l'un étant lié à l'autre. Il n'est donc pas question de classe sociale dans des comportements de jardiniers mais bien plutôt de connaissances.

Cultiver son jardin de façon biologique semble globalement unir ces jardiniers dans un souci de santé et de conscientisation environnementale. Jardiner de cette façon, même si tous ces comportements ne sont pas univoques, a des conséquences sur la nature et notamment sur ce que Paul Arnould¹¹⁷ définit comme une forme moderne du naturel, c'est-à-dire la biodiversité, qui est alors entendue comme la somme de tous les vivants animaux et végétaux présents à la surface du globe ou dans des zones plus restreintes comme celles des villes.

¹¹⁶ FLACHS Andrew, 2010, *op. cit.*

¹¹⁷ ARNOULD Paul, 2012, « Un jardin dans la ville. Quelle biodiversité urbaine pour demain? », in *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 12 | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 18 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/tem/1436>; DOI : 10.4000/tem.1436

3-2 Biodiversité

Les jardins sont-ils des conservatoires urbains de la biodiversité? Entre la volonté parfois excessive de maîtriser tout ce qui pousse dans son jardin et la manière dont effectivement les jardiniers posent des actes en faveur de la biodiversité, les observations de terrain montrent que la réponse à cette question ne peut être univoque.

Le jardin potager collectif est sans doute un lieu d'observation privilégié du lien entre l'homme et la diversité biologique, ce lien fondateur de l'ethnobotanique. En se plaçant du côté de l'anthropologie, la réflexion s'appuiera sur les actions de l'homme sur les plantes cultivées, mais aussi sur les plantes non cultivées, ce qui a tout autant d'importance du point de vue de la diversité. Ces actions ont également des conséquences sur la qualité des sols, sur la potentialisation de la pollinisation entre autre, et il serait là bien sûr intéressant de travailler avec des agronomes ou des biologistes pour enrichir la réflexion.

Le jardin potager est déjà par définition un lieu de diversité, contrairement aux grandes étendues des agricultures extensives qui sont homogènes sur le plan des variétés. Il y a en effet un contraste énorme entre l'*hortus* et l'*ager*¹¹⁸. Le jardin *hortus* est un écosystème domestique diversifié (les espèces y sont individualisées dans leurs traitements), alors que l'*ager*, où le champ est un écosystème domestique homogénéisé voire hyperhomogénéisé et où les plants font l'objet d'un traitement de masse. La *démésure* des jardins selon Françoise Dubost¹¹⁹ se trouve justement dans leur foisonnante diversité, cette diversité échappant aux contraintes économiques ou alimentaires. Contrairement aux champs de cultures intensives, il y a au sein des jardins des mélanges d'espèces et de variétés. Le jardin doit d'ailleurs bien souvent pour les jardiniers être débordant d'espèces et de plantes, il doit signifier l'abondance.

« Un beau jardin, c'est un jardin plein de variétés, de plantes différentes, c'est aussi un jardin qui pousse en hauteur, avec plein de fleurs et de légumes pas toujours dans le bon ordre, avec plein de couleurs, des surfaces diverses, comme le paillage ».

Les parcelles où très peu d'espèces cohabitent dans les jardins collectifs sont rares. Le jardin où j'en ai dénombré le moins est celui de la photo. Il s'agit d'un jardin exceptionnel par rapport à l'ensemble. Six ou sept espèces y sont cultivées et il n'y a

118 BARRAU Jacques, 1983, *op. cit.*, p38

119 DUBOST Françoise, 1999, « Plantes-bandes et herbes folles: les ethnologues au jardin », in *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, sous la dir. de BRUNON Hervé, Paris, Autrement, p 17-30

aucune fleur. C'est un jardin remarqué par les jardiniers en raison justement d'une production plus intensive :

« Chez Louis, c'est de la culture intensive. »



Jardin du Bignon, fin d'été : cette parcelle est exceptionnelle au sein des autres car le jardinier qui y travaille ne cultive que quelques espèces de légumes mais en grande quantité. Derrière les tomates on distingue les courgettes, puis viennent les haricots verts, juste avant les betteraves et les courges. Il n'y a pas de fleurs.

Chez ce jardinier en effet, il y a peu d'espèces, mais de nombreux pieds de chaque espèce. Ce jardin fait figure d'exception. D'ailleurs, aucune mauvaise herbe n'y pousse. Angèle qui a plus de 80 ans remarque dans les parcelles des autres le nombre important d'espèces.

« Il y a plein de choses différentes dans ton jardin. Pour moi le jardin c'est pommes de terre, poireaux, fraises. »

En réalité son jardin est incroyablement riche en nombre de variétés, notamment en fleurs.

La plupart du temps, on dénombre dans les parcelles au moins dix espèces différentes de légumes et parfois plusieurs variétés d'une même espèce, à partir des mois de mai juin, sans compter les plants d'herbes aromatiques et les fruits. On a en effet plusieurs variétés

de salades, de pommes de terre, de courgettes, de courges, etc. Et d'ailleurs « un beau jardin, c'est un jardin avec plein de choses différentes ».

Ce sont les schémas de jardins qui rendent le mieux compte du nombre d'espèces qui y sont présentes.

3-2-1 « J'ai été le premier à faire des bettes à cardes rouges »

La biodiversité de ces potagers est favorisée par de nombreuses pratiques. Jardiner ensemble permet de découvrir d'autres espèces ou d'autres variétés. On les découvre en observant les jardins des autres ou en discutant.

« J'avais vu dans le jardin de Marcel une sorte de salade un peu piquante, la cressonnette du Maroc. J'ai acheté des graines à la Biocoop. »

Les légumes de couleurs inhabituelles font partie des variétés recherchées des jardiniers : épinards rouges, radis jaunes, betteraves bicolores, carottes rouges... Bien souvent le changement de couleur est lié à des valeurs gustatives : la betterave tricolore est plus sucrée.

« Mon père était ouvrier. Il cultivait un potager à la maison pour nous nourrir; mon premier potager a été complètement différent de celui de mon père. J'ai commencé avec des graines de Saint-Marthe, j'ai fait des choux Romanesco, des bettes à cardes rouges etc. C'était aussi pour montrer à mon père qu'on pouvait faire autre chose. »

Marie-Edith et Odile sont deux amies qui partagent une même parcelle qu'elles ont divisée en trois : une partie pour chacune et la troisième qu'elles cultivent et récoltent en commun.

« Odile a vu dans mon jardin que les panais avaient bien marché l'année dernière. Alors cette année, on en a semé sur notre parcelle commune »

Bien souvent les découvertes sont à l'origine d'échanges. Un jardinier donne à l'autre un plant de ce que le premier avait repéré dans son jardin pour qu'il le goûte, ou lui donne une fleur à mettre dans son parterre. Il se peut aussi qu'il lui indique où il a acheté ses graines.

En dehors des magasins de semences, des jardiniers trouvent d'autres variétés ou d'autres espèces d'une part par des échanges avec des autres jardiniers extérieurs au jardin, d'autre part en s'approvisionnant dans des pays étrangers lors de voyages. Une jardinière consulte ainsi des forums internet de jardinage, comme celui de Rustica. Les échanges se

font par l'intermédiaire de la poste. Il arrive même que des personnes avec qui elle a communiqué par ces forums viennent la rencontrer à Saint-Malo, s'ils sont en visite dans la région.

Quelques autres ramènent des graines de leurs voyages. Jean-Pierre est d'origine italienne, il fait pousser plein de variétés qu'il connaitre son pays d'origine et qu'il est difficile voire impossible de trouver en France. Lors de ses séjours dans sa famille, presque tous les ans, il fait ses provisions de graines : de laitues grumolo, de cresson aliénois. de puntarella, de nombreuses variétés de trévises. Ayant souvent beaucoup trop de plans, il en distribue largement.

Un ancien pilote dans une compagnie d'aviation voyage encore beaucoup. D'ailleurs sa fille vit en Nouvelle Calédonie. Il a tenté de semer des graines de ses différents voyages.

« Depuis que je jardine ici, j'ai découvert un tas de sortes de potiron. J'ai d'ailleurs ramené des graines de potirons de Tasmanie et des longs pois de Calédonie, mais cela n'a pas marché .»

On s'approvisionne donc par les circuits habituels des semenciers, mais aussi d'un jardin à l'autre, localement ou de façon plus éloignée. Entre faire local et ramener d'ailleurs, le jardinier est partagé.

3-2-2 Le glanage

Une autre façon d'enrichir la biodiversité de ces jardins est de ramener des plants que l'on a glanés dans la nature.

« On est allé se balader dans le champ derrière les saules. C'est un jardin extraordinaire, tu devrais aller voir. J'y ai récupéré deux petites orchidées. J'y vais souvent. J'y cueille de la consoude, c'est un excellent engrais sous forme de purin. Alice et Gabriel en font aussi. On y ramasse aussi beaucoup de prêle, qui est un accélérateur, un fortifiant, je l'étale autour de mes plantes. Ce qui m'intéresse ce sont les plantes trouvées dans la nature et ramenées comme les coucous, les primevères ou l'ail des ours. J'en ai trouvé plein en Normandie »

Une autre a récupéré dans la friche qui borde le jardin des bettes sauvages qu'elle mangeait alors qu'elle était enfant. Certains ramènent des plants de roquette sauvage qu'on trouve dans les talus des campagnes environnantes.

« Tous les ans, j'intègre une plante sauvage qui se ressème seule, comme de la roquette, de la mâche, du sedum. Ensuite je vois ce que ça donne. »

Ces glanages restent cependant globalement à la marge. Seuls quelques jardiniers le font régulièrement.

La façon dont les jardiniers entretiennent des liens avec les terrains non cultivés adjacents au jardin peut également donner lieu à un enrichissement de la biodiversité, mais cette fois des espaces non cultivés, par des jets de graines par exemple, même si cela reste une pratique marginale. La biodiversité contenue dans ces friches autour des jardins est donc aussi enrichie par les jardiniers. On ne peut que penser ici au concept de *jardin en mouvement* du jardinier Gilles Clément¹²⁰. Il s'inspire justement de la friche. Le jardin en mouvement est un espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent. Ces espèces ne doivent pas se heurter aux contraintes de géométrie ou de propreté qui privilégient l'aspect au détriment de la richesse de la nature. Il faut « faire le plus possible avec, le moins possible contre ». Le jardin en mouvement habité par des espèces vivantes -hommes, animaux, plantes- est soumis ainsi à son évolution en fonction de temps.

3-2-3 « Tant qu'à faire un jardin, autant faire des choses qu'on ne trouve pas ailleurs »

C'est un phénomène essentiel dans ces jardins collectifs : on y tente toutes sortes d'expériences possibles car ils ne sont pas dévoués à la cause du rendement. Cette caractéristique se vérifie dans tous les jardins que j'ai pu fréquenter. Ces essais, ces diverses innovations sont justement des actes qui vont dans le sens de l'enrichissement de la biodiversité locale ainsi que dans le sens des orientations biologiques.

« Mon père me donnait beaucoup de légumes. Je ne jardine pas comme lui. Il cultive des choses standard à haut rendement. Moi ça ça ne m'intéresse pas. Je préfère découvrir des saveurs, des légumes qu'on ne trouve pas facilement. »

L'absence de caractère intensif de ces cultures laisse la place à l'essai, donc parfois à l'échec, mais aussi à l'introduction de nouvelles espèces ou de nouvelles variétés. S'il advenait que ça ne fonctionne pas, on ne reproduira pas forcément l'expérience, on tentera autre chose l'année d'après.

Au jardin de Dinan, un coin du jardin est entièrement voué aux expérimentations, quelle que soit l'organisation du jardin en fonction de la rotation des cultures d'une année sur l'autre, cette parcelle reste toujours à la même place. Elle est appelée non sans humour le jardin « *esperimental* », en référence à celui de Salvador Dali, qui avait aménagé le

¹²⁰ Voir le site du jardinier Gilles Clément : <https://www.gillesclement.com>

jardin de sa maison de Portlligat au nord-est de l'Espagne avec toutes sortes d'oeuvres d'art notamment élaborées en partie avec des matériaux de récupération. Dans ce jardin partagé, il s'agit surtout d'expérimentation de cultures ou de techniques de cultures. On y fait des choses dont on n'est pas sûr de la réussite, ce qui ne met pas en péril la rentabilité de la totalité du jardin, mais seulement une petite portion. Une pancarte formée d'un morceau d'ardoise sur lequel est écrit « jardin expérimental » est fichée dans la terre à l'entrée de la parcelle. On essaye des cultures dont on n'est pas sûr du rendement, comme par exemple celle de patates douces.

« Il faut un cadre pour assurer la rentabilité du jardin, mais il faut laisser aussi une respiration : c'est le côté expérimental. On y fait tout ce qui sort du basique. »

L'expérimentation se situe en marge du rendement, elle est possible puisque l'échec est acceptable, ces productions n'assurant pas la survie des jardiniers. Comme ces cultures sont des cultures de surplus, les expérimentations sont nombreuses.

« Mon jardin, c'est plus un jardin expérimental à la Dali. Je fais plus d'expériences que de la routine. J'achète des graines nouvelles sur internet, j'en ramène d'autres pays. J'ai récupéré des graines de citron du jardin du Facteur Cheval. C'est super avec internet, on peut faire des expériences. J'ai acheté des bouquins. C'est comme ça que j'ai construit ma spirale d'aromatiques. Je suis partagée entre faire du local et aller voir ailleurs. Je suis dans l'essai, pas dans la subsistance. »

Un des jardiniers du Bignon cherche tous les ans à faire de nouvelles espèces. Il trouve son inspiration, d'abord chez des grainetiers spécialisés biologiques, mais il essaye aussi de replanter des semences qu'il trouve en magasins biologiques qui n'ont pas forcément vocation à être replantés. Ainsi, il n'a pas réussi à faire pousser du poivre de Sechuan, alors qu'il avait fait une bonne première de récolte de pois chiches l'année précédente. Une autre de ses réussites a été de repiquer des ocas du Pérou, tubercules venant comme la pomme de terre d'Amérique du sud, ramenés tout comme elle en France au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, mais dont la culture n'a pas été poursuivie, au contraire de celle-ci.

3-2-4 Variétés anciennes

Les variétés oubliées plus souvent qualifiées aujourd'hui d'anciennes sont valorisées par la plupart des jardiniers, tout comme la culture d'espèces rares ou exotiques. Bien souvent, elles proviennent d'autres contrées que les nôtres à l'origine. « Les mouvements de l'histoire n'ont ainsi cessé enrichir l'Europe de légumes nouveaux, la plupart venus

d'ailleurs. L'irruption de ces néophytes a souvent relégué par des phénomènes de mode nos légumes, anciens, jugés communs et grossiers, tout juste bons à nourrir les bestiaux. Il en est allé ainsi de bon nombre de légumes-feuilles redevenus des « mauvaises herbes » sous la pression compétitive des épinards qui partout les remplacèrent ». ¹²¹

Un jardinier recherche notamment des variétés ou des espèces rares, parfois en raison de leur aspect esthétique comme les bettes à cardes rouges ou les carottes jaunes ou rouges. Il est fier d'avoir justement lancé la mode des bettes à cardes rouges, il en distribue volontiers des graines aux autres jardiniers. Il tente également de cultiver des espèces venues d'ailleurs.

Un autre cherche aussi des espèces inhabituelles plutôt oubliées qu'exotiques :

« J'aime certaines plantes rares comme la livèche, la ache des montagnes¹²², le panais. Le panais était plus rare avant. Avant j'avais un ami grainetier dans le centre de la France, qui m'envoyait des graines ».

Depuis quelques années, il semble que ces légumes anciens, comme le panais, soient redevenus intéressants pour les jardiniers. Il en est de même pour les topinambours. Ce topinambour que l'on trouve partout aujourd'hui et que certains jardiniers produisent, a une histoire qui démontre combien l'histoire des légumes est liée à l'histoire en général. Et combien le fait que ces légumes soient à la modes est lié à des phénomènes sociaux qui ne sont pas étrangers à la distinction de Bourdieu qui s'applique aussi aux manières de table et habitudes alimentaires. Il a été ramené par Samuel Champlain, un avocat qui a accompagné Jacques Cartier au Canada¹²³. Après une période de succès dans les tables royales, notamment après un voyage en France d'Indiens Topinamba du Brésil, à qui on doit leur nom par glissement sémantique, ils passent dans les jardins et sur les tables des plus pauvres. Il perd alors tout son aura et devient symbole de vulgarité, de rusticité. Hector Boileau utilise même le mot topinambour pour désigner des personnes grossières et bornées.

*J'ai traité de Topinambour
Tous ces beaux censeurs je l'avoue
Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue.*

On en mange alors pendant le carême en signe de pénitence et on le soupçonne de donner la lèpre. On l'utilise alors comme plante fourragère. C'est pendant la seconde

¹²¹ PELT Jean-Marie, 2015, *Légumes d'ailleurs et d'autrefois*, Paris, Fayard, 230p, p22

¹²² ou céleri perpétuel

¹²³ BLOCH-DANO Evelyne, 2008, *La fabuleuse histoire des légumes*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 151p, p 61

guerre mondiale qu'il reviendra sur la scène pour pallier à la carence de pommes de terre liée aux gelées, à l'état des routes et aux problèmes de transport. Ses vertus carminatives le font alors appeler « pétaïn » dans certaines régions. Alors, après la guerre il n'est plus question d'en manger, il devient un mauvais souvenir. C'est seulement cinquante ans après qu'il revient de nouveau, sur cette vague de réappropriation des légumes oubliés ou anciens.

Ce jardinage favorise donc la survivance de variétés anciennes qui ne sont pas forcément retenues par les grainetiers, comme les haricots de Soissons. Les jardiniers ne connaissant cependant pas toujours le nom des variétés qu'ils produisent. Ces pratiques ont donc pour intérêt de participer à la conservation de la biodiversité, mais aussi à sa diversification puisque le fait de se procurer des graines ou des semences en dehors de celles commercialisées par les grands semenciers permet de lutter contre l'homogénéisation des variétés. En effet à l'heure actuelle, la tendance est constante vers l'amenuisement du nombre d'espèces et de variétés disponibles¹²⁴. Les études des contenus stomachiques d'hommes du paléolithique ont montré qu'ils consommaient un grand nombre d'espèces végétales. Il semble qu'en Europe 1500 plantes auraient été consommées, la plupart étant sauvages, les fruits et les légumes occupant une place importante. Or actuellement, il y a environ 30 fruits et légumes disponibles sur les étals des marchés. Les catalogues spécialisés proposent une centaine d'espèces de légumes (il y en avait plus du double à la fin du XIX^{ème} siècle). La standardisation a été vers la sélection d'espèces de belle apparence, au détriment du goût.

Ces observations à toute petite échelle rejoignent les conclusions d'ethnologues et de géographes qui travaillent sur la diversité en Afrique sub-saharienne¹²⁵ sur ce type d'horticulture et les échanges qui lui sont inhérents. L'érosion variétale est remise en question par les auteurs grâce à l'étude conjointe des pratiques des agriculteurs et des variétés locales. L'étude de la diversité dans le bassin tchadien montre en effet qu'une large part de la diversité des plantes anciennement connues est maintenue, et ceci surtout par les échanges et la circulation. L'important est que la diversité n'est pas uniquement maintenue grâce aux échanges marchands, mais aussi beaucoup grâce à des échanges de savoirs et de semences qui ne passent pas par le système marchand justement, mais par des processus liés aux migrations et aux relations de parenté entre autres. Ainsi, de la même manière que dans les jardins urbains, la diversité est maintenue et développée grâce aux échanges non marchands qui se développent autour des cultures de légumes.

¹²⁴ PELT Jean-Marie, 2015, *op. cit.*, p15

¹²⁵ RAIMOND Christine, ROBERT Thierry, GARINE Éric, 2014, « Frontière des hommes, frontière des plantes cultivées : diffusions et recompositions de l'agro-biodiversité », in *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 266 | Avril-Juin 2014., mis en ligne le 28 janvier 2015, consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/com/7129>

Plus rarement, la relation entre variété et parenté peut avoir une répercussion plutôt négative sur la diversité, quand l'attachement à la variété qui se calque sur le modèle parental ne permet pas de s'ouvrir à de nouvelles expérimentations. Jeannine fait les mêmes petits pois que ses parents, les « Téléphone à rames », et les mêmes pommes de terre, la sirtema. Selon elle, cette variété a le « vrai goût de la pomme de terre nouvelle ». D'ailleurs cela lui pose problème car on ne trouve pas forcément ces semences en agriculture biologique. Mais cela reste plutôt rare chez les jardiniers, d'autant plus que la plupart d'entre eux ne retiennent pas systématiquement quelle variété ils cultivent d'une année sur l'autre. En effet, tous les jardiniers ne sont pas attachés à chacune des variétés qu'ils cultivent, cela dépend en partie de l'espèce. En ce qui concerne le choix des variétés on peut globalement considérer qu'il y a trois types d'attitude : ceux qui essaient toujours de semer la même variété, ceux qui aiment à découvrir de nouvelles choses, mais aussi ceux qui, d'une année sur l'autre, ne se souviennent pas forcément des variétés qu'ils ont cultivées, ce qui est le cas de figure le plus fréquent. L'espèce dont les gens connaissent le plus de variétés est probablement la salade. C'est un légume dont on aime avoir plusieurs sortes, qui se distinguent les unes des autres par leur aspect ou par leur goût, ce qui est moins franc pour le poireau par exemple : les différences de goût et d'aspect sont moins évidentes d'une variété à l'autre. Quoiqu'il en soit, sans connaître forcément les variétés et surtout leur nom, on échange beaucoup de graines et surtout de plants au jardin. On se met à développer et à distribuer à son tour de nombreuses variétés. L'influence des semenciers détenant les monopoles des variétés sur le marché n'est bien sûr pas à négliger pour ces jardiniers puisque beaucoup se procurent leurs graines et leur semences auprès d'eux, mais ces derniers sont néanmoins très majoritairement intéressés par l'innovation et par les échanges, ce qui permet d'aller au-delà de cette limitation à but commercial.

3-2-5 Insectes et escargots

Certaines pratiques ont des effets indirects en faveur de maintien de la biodiversité, notamment en ce qui concerne les insectes. Les jardiniers ont conscience de l'importance de la présence des insectes sur leurs jardins, et ne manquent pas de relever dans les conversations informelles leur présence au moment même de la conversation ou les jours précédents. Des actions sont parfois mises en place pour favoriser leur venue.

« J'ai vu au jardin des plantes un hôtel à insectes qui leur permet de s'y nicher notamment en hiver, j'en ai construit un et l'ai installé sur ma parcelle. »

Il s'agit d'une maison figurée, miniature, perchée sur un poteau et surmontée d'un toit. Elle est divisée en plusieurs compartiments qui font office de pièces. Chacun contient des matériaux différents censés pouvoir abriter des insectes qui voudraient s'y installer :

morceaux de bois, brique percée, paille, morceaux de bambous creux etc. La diversité des matériaux permet à des insectes de morphologie différente de venir s'y installer.



Jardin du Bignon : Hôtel à insectes. Il est bricolé à l'aide de matériaux de récupération: planches, morceaux de briques, rondins de bois percés, tronçons de bambou, grillage.

Depuis que ce jardinier a fait ça, trois autres cabanes de ce type sont apparues au jardin du Bignon.

Certains végétaux attirent les insectes et sont connus pour cela.

« Un arbre à papillons, ça attire bien les insectes. On pourrait en mettre un sur la partie commune du jardin »

Pour la même raison, on laisse parfois des plants de bourrache se développer dans les jardins et fleurir.

Certains jardiniers laissent parfois des plantes comme les choux monter en graines puis fleurir afin justement d'attirer les insectes, même si cela peut faire figure de désordre auprès de jardiniers moins sensibilisés.

« J'ai des choux qui sont montés en graines et qui ont fleuri en moins d'une semaine. Je voulais les enlever mais en fin de compte je les ai laissé car ça embellit mon jardin et ça attire les abeilles



Jardin du Bignon : après la récolte, à la fin de l'hiver. Les choux de Bruxelles sont montés en fleurs. Monique a décidé de les laisser car les fleurs sont belles et égayent ce jardin en fin d'hiver, mais aussi parce que cela attire les insectes.

3-2-6 Désherbage et diversité



Jardin du Bignon au printemps : La terre est nue entre les cultures, Le désherbage est intensif dan cette parcelle

Mais tout n'est pas univoque bien sûr : les pratiques de désherbage, même sans utiliser de produit phyto-sanitaire, même mécaniques et donc respectueuses de la qualité des sols, sont parfois drastiques. Elles sont cependant variables d'une parcelle à l'autre, d'un jardin à l'autre ou plutôt d'un jardinier à l'autre. On ne laisse pas toujours volontiers pousser des espèces qui ne sont pas consommables.

« J'ai du mal à arracher, mais si je veux du rentable, il faut que j'arrache.
Mais ma motivation, ce n'est pas une production vivrière ».

3-2-7 Lutte contre les envahisseurs

Un autre exemple vient contrecarrer l'aspect positif des jardins urbains en ce qui concerne la biodiversité, c'est celui de la lutte contre les escargots. Bien souvent, ceux-ci sont détruits d'un coup de talon, même si d'autres personnes plus scrupuleuses les envoient plus loin dans les friches alentours.

« Dis-donc ce matin j'ai vu un énorme escargot dans mes salades et, oups, j'ai « malencontreusement » marché dessus! »

Mais aucun produit pesticide n'est utilisé hormis le savon noir contre les pucerons qui est un produit naturel fabriqué à partir de potasse et d'un corps gras de type huile végétale comme l'huile d'olive, de lin ou de maïs et qui est donc biodégradable.

3-2-8 Entre diversité débordante et diversité contrôlée

Si par définition la jardin potager est un endroit favorable à la biodiversité, la description des pratiques des jardiniers montre bien combien elles sont en faveur du développement, de l'enrichissement et du maintien de la biodiversité, en raison des échanges d'idées, de semences ou de plants, mais aussi de la place de l'innovation et de l'expérimentation dans ces cultures. Cela ne concerne pas que les jardins collectifs puisque même ceux qui entretiennent des potagers privés échangent également des idées et des produits. Françoise Zonnabend¹²⁶, qui a étudié le village de Minot en Bourgogne sur de nombreuses années décrit ces échanges, échanges de savoirs culturels comme la façon de bouturer les chrysanthèmes, mais aussi échanges de variétés, comme ce « négrier » (Sumac de Virginie) ramené dix ans auparavant par une habitante originaire du Jura, qui de rejets en rejets a été transplanté dans toutes les cours et dont on a inventé un nom, comme s'« il était nécessaire à la communauté de dénommer dans sa propre langue tout ce qui fait partie de son univers ». Jardiner de manière collective ne fait qu'amplifier ces échanges de savoirs et de variétés qui sont favorables au maintien au développement de la biodiversité

126 ZONNABEND Françoise, 1999 (1980), *op. cit.*, p 104

en favorisant les occasions de discussions. On se rencontre dans les allées ou on va saluer celui qui jardine à l'autre bout du jardin. On discute des tâches que l'on est en train de réaliser au jardin, on observe ce qui pousse dans le jardin de l'autre : « Dis donc elles sont belles tes fèves, les miennes n'ont pas poussé comme ça ». Ces discussions sont favorables aux conseils. Au cours de la conversation, on se raconte comment on a fait, à quelle période on les a semées, quelle astuce éventuellement on utilise pour qu'elles poussent mieux, ou pour se débarrasser des pucerons qui les empêchent de pousser correctement.

Malgré son coté paradoxal en raison de la sélection des plantes que l'on autorise à se développer dans un potager, le bilan de ces cultures reste finalement positif en faveur de la biodiversité.

Ce qui est intéressant également est que l'enrichissement de la biodiversité occasionné par ces jardiniers dépasse les limites des jardins. Il s'étend à d'autres jardiniers et à donc d'autres potagers, dans la famille ou même avec des passants le long de ces jardins.

« Je donne des plants de butternut à mon père, comme ça il les cultive pour nous ».

En d'autres termes, les jardiniers concourent à l'enrichissement de la biodiversité dans les jardins mais aussi au-dehors, dans la ville, dans la friche alentour. Mais il ne s'agit pas d'une diversité spontanée ou « naturelle », celle-ci n'est en effet pas la plus favorisée, mais d'une diversité entretenue par l'homme. Il est question de l'interaction entre l'homme et les plantes cultivées, et non d'une végétation spontanée. L'homme agit en faveur de la biodiversité également. Les réserves naturelles ne sont pas les seuls endroits en faveur de la préservation¹²⁷. On retrouve ici le clivage au sujet de la biodiversité évoqué par Marianne Palisse¹²⁸ à propos des savanes guyanaises : il y a d'un côté, ceux pour qui la diversité peut et doit être adaptée aux besoins de l'homme (en raison d'une utilisation selon un modèle appartenant au passé), et ceux pour qui il faut éviter toute transformation de la diversité (par l'invocation du naturel dans le sens de ce qui échappe à l'homme). Cependant ce clivage semble pouvoir être nuancé grâce à des observations de jardins. Si le jardinier est par définition un adepte du désherbage comme le montrait la photo ci-dessus, tous les jardins ne sont pas aussi dépouillés que celui-ci, voire même pas aussi dépouillés que le voudraient leurs propriétaires, ce qui laisse penser que la biodiversité liée à l'homme peut

¹²⁷ BERKES Fikret, DAVIDSON-HUNT Iain J., 2006, *Biodiversité, systèmes de gestion traditionnels et paysages culturels. Exemples fournis par la forêt boréale canadienne*, in *Revue internationale des sciences sociales* 1/2006 (n° 187) , p. 39-52. URL : www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-1-page-39.htm; DOI : 10.3917/riss.187.0039.

¹²⁸ PALISSE Marianne, 2014, *Savanes de Guyane française : la biodiversité bousculée par la diversité culturelle*, *ethnographiques.org*, Numéro 27-décembre 2014, Biodiversité(S) [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2013/Palisse> - consulté le 19.09.2017

s'accompagner du développement d'espèces spontanées. L'absence d'utilisation de produits phytosanitaires laisse bien souvent le loisir aux herbes folles de se développer.



Jardin du Bignon, fin d'été : profusion d'espèces et de variétés

Les dessins de jardins rendent mieux compte de l'importance du nombre de variétés qui y sont cultivées¹²⁹.

3-3 La mauvaise herbe, le propre et le sale

Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier
Proverbe espagnol

3-3-1 La mauvaise herbe pour le jardinier

Les termes utilisés pour nommer les espèces spontanées parlent d'eux-mêmes : ce sont des *mauvaises* herbes et ce que l'on risque en les laissant se développer est d'être *envahis*. La mauvaise herbe colonise donc les jardins. L'herbe est d'ailleurs par définition, pour celui qui cultive un potager, la plante qui est peu valorisée, considérée comme commune, envahissante et inutile, donc sans aucune valeur pour celui qui cultive son potager. Par mauvaise on entend celles qui apparaissent sans que l'on ne les ai semées ou

¹²⁹ Annexe 9: Dessins de parcelles, Jardin du Bignon

plantées, même si certains, mais cela reste rare, laisseront certaines espèces spontanées pousser, les considérant comme bienvenues, elles ne sont alors plus considérées comme mauvaises. Ces plantes qui passent du statut de la mauvaise à la bonne herbe sont peu nombreuses. Elles sont probablement au nombre de trois ou quatre, et l'attitude des jardiniers à leur égard est variable. La plupart vont les enlever, mais certains vont les laisser se développer. Si elles bénéficient de ce changement de statut, c'est d'une part parce qu'il s'agit de fleurs ou qu'elles sont comestibles, ou les deux, comme les fleurs de bourrache que l'on peut consommer dans des salades. Elles sont donc tolérées ou bienvenues car elles se voient attribuer une fonctionnalité qui correspond aux fonctionnalités habituelles des plantes du jardin : nourrir, embellir, ou éventuellement soigner. Mais elles peuvent être considérées comme bienvenues dans un souci autre, au delà de la fonctionnalité habituelle justement, celui de la diversité. La bourrache attire les insectes qui sont considérés comme bienfaisants aux jardins. Ainsi les laisser se développer peut devenir un acte quasi-militant en faveur de la biodiversité.

3-3-2 Pratiques de la mauvaise herbe

« La mauvaise herbe c'est l'herbe envahissante. Pour lutter contre, il faut passer la binette régulièrement pour ne jamais se laisser envahir. Nous, on met beaucoup de paillis de lin ou de chanvre, ce qui permet aussi de lutter contre les limaces ».

Les herbes spontanées restent donc les grandes ennemies des jardiniers. L'activité de désherbage, qui revient à enlever ce que l'on n'a pas souhaité voir pousser est incessante au jardin, même si elle varie un peu en fonction des saisons. Elle se majore au printemps et diminue en automne, mais ne s'arrête jamais.

« Qu'est ce que ça pousse en ce moment! Surtout les mauvaises herbes! »

Lutter contre elles prend beaucoup de temps. On le fait d'une main, un outil dans l'autre permet de défaire la motte de terre où est enfoui le plant pour l'extraire sans le rompre et ainsi éviter de laisser des racines qui seraient susceptibles de repousser. Tout dépend de l'état de son degré d'humidité, mais aussi de l'importance de la surface à désherber, de la proximité ou non de plants de légumes à préserver. D'autres stratégies sont adoptées pour éviter leur apparition et diminuer le travail qu'il faut fournir pour lutter contre, comme le paillage (avec des tontes d'herbes, du paillis de lin, de la paille), ou le semis d'engrais vert en hiver, ou encore le recouvrement des allées par des copeaux de bois ou des débris d'ardoises. Certains essaient de s'en protéger en érigeant des barrières entre les espaces de leur jardin et les espaces non cultivés alentours. Ainsi une jardinière a érigé une barrière en osier, un plessis au pied duquel elle a inséré des ardoises en profondeur,

espérant par ces moyens empêcher l'invasion. Elle peut faire obstacle au développement du tout jeune plant, ce qui n'est plus vrai lorsqu'il est plus grand. Elle est parfois difficile à distinguer des jeunes pousses. Il peut alors être plus sage d'attendre que les plantations se développent avant de désherber pour pouvoir mieux les distinguer des indésirables.

Les laisser se développer comporte plusieurs inconvénients. Le premier est que ces herbes envahissent les espaces de cultures qui sont souvent considérés comme trop restreints par les jardiniers. D'autre part, si on les laisse pousser, les enlever devient plus difficile : les racines sont plus profondes et il faut que la terre ne soit pas trop sèche pour pouvoir les enlever sans les arracher ni en laisser une partie dans le sol. Il faut alors utiliser un outil comme la fourche bêche pour soulever la terre afin de les dégager de la motte dans laquelle elles sont enchâssées. Si elles restent dans le sol, la plante risque de repousser. Les laisser se développer demande donc un surcroît de travail important. Quand elles en sont au stade initial de leur développement, elles sont faciles à enlever à la main ou avec l'aide d'une binette. Par ailleurs, quand les mauvaises herbes se sont développées, il y a d'autant plus de déchets à traiter pour le jardinier après les avoir arrachées. Cela peut aboutir à l'obligation de les emmener à la déchetterie, leur volume trop important les empêchant de les composter sur les parcelles. Si en plus elles sont en graines, elles sont susceptibles de se ressemer seules et de proliférer d'autant plus.

L'attitude des jardiniers varie cependant quelque peu d'une parcelle à l'autre. Il existe des jardins où l'on n'en trouve aucune et d'autres où la végétation se développe plus librement, au risque parfois d'envahir les espaces de cultures. Si certains jardins sont parfaitement désherbés, d'autres le sont moins, plus ou moins volontairement de la part du jardinier. Cela peut être par manque de temps pour entretenir le jardin, mais aussi par choix délibéré de se laisser envahir, par souci esthétique ou conviction écologique. Mais bien souvent, le jardinier dont le jardin est un peu envahi s'excuse auprès des autres :

« Chez moi, c'est un peu le bazar, c'est pas nickel ».

3-3-3 Perception de la mauvaise herbe

Au travers de l'image de la mauvaise herbe, il est question des notions de propre et de sale. Le jardin propre est un jardin où il n'y a pas de mauvaise herbe. Le jardin sale est celui où leur prolifération n'est pas maîtrisée. Ces notions sont essentielles dans ces jardins et orientent la façon dont on les cultive et dont on les organise. Elles correspondent à la définition donnée par Mary Douglas pour qui ce qui est sale est ce qui est considéré comme n'étant pas à sa place, la saleté est essentiellement désordre¹³⁰. La mauvaise herbe rend le jardin sale car elle prolifère dans un endroit où elle n'est pas à sa place, où elle

¹³⁰ DOUGLAS Mary, 2001 (1967), *De la souillure*, Paris, Editions La Découverte, 207p, p 24

n'est pas désirée. Ainsi elle perturbe l'ordre du jardin. L'ordre et le propre sont des notions qui vont de pair pour les jardiniers, un jardin propre est un jardin en ordre. Si des clivages sociaux peuvent apparaître à propos de notions esthétiques, les normes de certains n'étant pas celles des autres¹³¹, comme on peut le voir dans certains jardins à propos de l'aspect hétéroclite des bricolages par exemple, il n'en va pas de même pour les mauvaises herbes dont la perception fait l'unanimité.

Ces façons de penser ne concernent pas que les individus jardiniers mais toute la collectivité. Ainsi le jardin collectif doit être propre et en ordre afin d'attirer la bienveillance des gens de l'extérieur et notamment celle des collectivités locales. Il y est question de la valorisation du jardinier et de la communauté des jardiniers aux yeux des collectivités locales, valorisation qui passe par leur savoir faire mais aussi par leur aptitude à travailler. Ainsi les façons de considérer la mauvaise herbe relèvent pas uniquement de questions techniques. Elles sont considérées par la société d'une certaine façon. Marie Jo Menozzi¹³², dans une enquête au sein de la ville de Rennes dans le but d'envisager des nouvelles techniques de désherbage afin éviter l'utilisation de produits désherbants comme le glyphosate, responsable de pollution des eaux, travaille sur la perception de ces mauvaises herbes. L'objet « mauvaises herbes » s'élabore dans les interactions entre des modalités techniques d'entretien, des représentations des plantes et des espaces, mais aussi avec les relations sociales de ceux qui sont responsables de l'entretien des jardins ou des espaces verts avec les autres. Les agents d'entretien des espaces verts de la ville percevaient les mauvaises herbes comme le signe d'un travail mal fait. Les habitants les perçoivent comme le signe d'un désengagement des politiques dans leur quartier. L'auteur en déduit que ces mauvaises herbes sont en rapport avec la perception de la ville en opposition avec celle des campagnes. Le dispositif écologique sert ainsi à définir tout autant que la cité ce qui fait qu'un espace est une ville. La ville est liée à l'agencement des populations humaines mais aussi à l'agencement d'éléments non humains dont la végétation fait partie. La végétation concourt à architecturer la ville et à la dessiner. Et pour cela elle doit se plier à certains critères : la discipline et la régularité adaptées à un *modèle horticole* doivent être de mise, selon des normes d'ordre et de propreté. Ce modèle de nature domestiquée est ancré tant dans le public que chez les aménageurs urbains. Mais la mauvaise herbe est perçue de la même façon en dehors de la ville, elle est considérée de manière unanime comme une envahisseuse, un fléau contre lequel on passe son temps à se battre dans les potagers ou dans les champs, tout comme dans les jardins. Et ce n'est pas lié à un phénomène culturel, ce n'est pas lié à un certain modèle horticole qui serait l'apanage

¹³¹ DUBOST Françoise, 1999, *op. cité*

¹³² MENOZZI Marie-Jo, 2007, « « Mauvaises herbes », qualité de l'eau et entretien des espaces », in *Natures Sciences Sociétés*, 2007/2 (Vol. 15), p. 144-153. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-2-page-144.htm>

de nos sociétés, comme celui des jardins à la française par exemple. Partout la mauvaise herbe est liée à une certaine valorisation du jardinier. On retrouve d'ailleurs ce rapport du jardinier à la mauvaise herbe tant chez les Trobriandais¹³³ que chez les Achuars. Chez les Trobriandais, l'invasion d'un jardin par les mauvaises herbes peut même être attribuée à de la magie noire. Philippe Descola¹³⁴ décrit dans *La nature domestique* combien l'envahissement des potagers par les adventices peut posséder un caractère infamant. L'orgueil de la cellule domestique est lié à l'entretien du jardin par la femme qui en est responsable. Il existe un lien entre la bonne tenue des jardins et le prestige de l'unité domestique. Il semble que tout modèle horticole quel qu'il soit comprenne ces notions de propre et de sale qui sont en rapport avec la présence d'adventices et avec l'ordre du jardin. Le désherbage est le gage de l'embellissement de ces jardins collectifs, et donc participe à la valorisation des jardiniers. Il s'agit d'une valorisation liée à ses savoirs et à sa capacité à travailler. Ce travail de désherbage est donc le gage de l'honneur de ces jardiniers.

La lutte contre les mauvaises herbes, outre son intérêt technique horticole implique donc la valorisation du jardinier au travers de l'aspect de son jardin, mais aussi sa valorisation au travers de la maîtrise des éléments de la nature. Si cette nature n'est pas maîtrisée, elle devient, au sein de ces espaces domestiqués, quelque chose susceptible de salir le jardin, de bousculer son ordre, et ainsi de remettre en cause les qualités du jardinier.

Cependant certains jardiniers, peu nombreux, remettent en cause ce modèle horticole ultra-maîtrisé en raison du fait que ces pratiques de désherbage sont susceptibles de nuire à la diversité.

« La mauvaise herbe : on n'y croit pas, c'est une herbe dont on n'a pas trouvé la fonction »

« Les mauvaises herbes ne sont pas mauvaises. Ce sont des herbes qu'on ne connaît pas assez bien. Je crois que dans la nature, il y a toutes les plantes pour soigner toutes les maladies humaines. Les plantes ne s'installent pas au hasard chez toi, c'est parce que tu en as besoin. J'essaye d'identifier ce qui arrive chez moi. J'ai plein de mélisse. J'en aurais besoin, c'est pour calmer »

Mais il y a un hiatus entre ce que l'on dit et ce que l'on fait. N'ayant une année que peu de temps à consacrer à son jardin, parce qu'elle devait s'occuper de sa mère malade, cette jardinière a choisi de mettre des bâches en plastique sur son jardin en hiver afin de supprimer les mauvaises herbes, elles sont en effet étouffées par le plastique. Penser que les adventices puissent avoir une fonction n'empêche pas de lutter âprement contre leur

¹³³ MALINOWSKI Bronislaw, 1974 (1935), *op. cit.*, p 76

¹³⁴ DESCOLA Philippe, 2004, *op. cit.*, p 188

caractère envahissant et cela s'applique à tout le monde. Même si certains s'excusent presque d'avoir un jardin « trop propre ». Pour cela, ils invoquent une aptitude à la maniaquerie :

« Je désherbe beaucoup. Je suis un peu maniaque, sûrement trop ».

« J'ai un côté trop carré » dit ce jardinier dont le jardin est parfaitement désherbé.

3-3-4 Le propre et le sale

Les notions de propre et de sale ne sont pas liées uniquement aux mauvaises herbes dans les jardins, même s'il s'agit d'un des éléments qui concourt le plus à y définir la propreté. Pour les jardiniers, d'autres facteurs participent à rendre un jardin propre ou sale. Ils sont plus ou moins visibles d'ailleurs, car il peut s'agir de souiller les jardins par des produits polluants.

- Le traitement des déchets verts du jardin : le compostage

Ce qui est considéré comme de nature, donc à sa place au sein du jardin est considéré comme propre. Ainsi la terre, qui en d'autres lieux peut être considérée comme sale est propre au jardin. La végétation que l'on retire des jardins pour les maintenir propres n'est pas sale en soit mais elle peut le devenir si elle perturbe l'ordre. Il en est ainsi lorsqu'on laisse les mauvaises herbes se développer ou se décomposer dans les allées, ce qui est parfois suggéré en jardinage biologique. Cette pratique n'est pas esthétiquement bien considérée. Les déchets verts y jaunissent, la prolifération des herbes autour contribuent à rendre un aspect peu ordonné aux allées et donc à l'ensemble du jardin. Mais par contre, les déchets verts qui se décomposent au sein des composts et qui seront par la suite utilisés comme engrais sont considérés comme propres. La décomposition maîtrisée de ces déchets leur redonne un statut de propreté. Le compostage est une solution de recyclage des déchets qui permet d'obtenir un engrais efficace. Les jardiniers en louent les vertus de façon unanime. Cependant le compost doit être maîtrisé et réussi, sinon il risque de devenir sale également. Au jardin du Bignon, deux grands composts communs de 3 mètres sur 1,5 avaient été construits à l'aide de bois de palettes récupérés par quelques jardiniers volontaires. Il était préconisé de n'y mettre que des déchets verts bien sûr, issus des jardins, mais aussi de fragmenter ceux qui étaient trop ligneux comme les plants de tomates ou trop gros pour pouvoir se décomposer correctement. Au bout de 2 ans, et après de nombreux conflits et de nombreux rappels à l'ordre lors des réunions de l'association, ils ont été condamnés puis détruits. De nombreux déchets autres que des déchets verts comme des pots en plastiques ou des fils de fer y ont été retrouvés, les jardiniers y mettaient des plantes trop grosses et non fragmentées, comme les racines de plants de choux ce qui ne

permettait pas une décomposition correcte. Dans l'impossibilité de récupérer du compost et devant l'aspect de ces composts taxés de « déchetterie », notamment par les jardiniers dont la parcelle était située le long de ces composts communs, la décision a été prise de les fermer. Les jardiniers les avaient cependant vus d'un bon oeil. Ils leur permettaient de traiter leurs déchets verts sans être obligés de consacrer un coin de leur jardin à cette fin, sans non plus être obligés d'en construire un, et cela leur évitait de devoir parfois emmener leur détritux à la déchetterie. Un seul jardinier m'avait fait part de son scepticisme concernant ces composts collectifs : «je n'aime pas mettre mes merdes chez les autres». Le compost qui est censé être propre est susceptible de devenir sale pour deux motifs. Le premier est que l'on y trouve des éléments qui ne sont pas originaires du jardin et qui ne sont pas décomposables, qui ne sont pas issus de la nature, et donc pas à leur place. Leur processus de décomposition qui pourrait les rendre propres n'est pas possible. Le second, c'est la présence de déchets verts de trop gros volume qui ne peuvent donc se décomposer correctement et rend également le compost impropre à être utilisé. Pour être propre, le processus de décomposition ne doit pas être entravé car il permet le retour à la nature du jardin, les déchets redevient invisibles et ne perturbent alors plus l'ordre du jardin.

Avant la construction des composts du jardin du Bignon, certains jardiniers allaient déverser leurs mauvaises herbes dans la friche environnante, en les dissimulant dans la végétation. Dès qu'il s'en est aperçu, le président de l'association a demandé de mettre fin à ces pratiques qui risquaient de transformer les environs en « décharge ». Le déchet vert qui est susceptible de perturber l'ordre d'une végétation même moins maîtrisée située hors des jardins est également sale. Il est ici aussi question d'ordre : le déchet vert même s'il n'est pas polluant, se situe en dehors des lieux où il est censé se trouver (lieux dédiés dans les jardins, déchetterie, ou même dissimulé à la vie de tous dans une poubelle). Il devient donc sale.

Beaucoup de jardiniers fabriquent leur propre compost. Certains creusent simplement un trou dans leur jardin à cette fin. Au Jardin partagé de Dinan, faire un compost reste à l'état d'idée. Ce projet impliquerait également de construire un compost partagé avec les habitants de la rue, le jardin se situant au fond d'une impasse. Ainsi les voisins du jardin pourraient également recycler leurs déchets végétaux, leurs épluchures et pourraient bénéficier de compost. Il serait censé créer du lien avec les habitants du quartier, ce qui pour l'instant n'est pas évident. Jusque maintenant les déchets verts de ce jardin partagé sont étendus au pied d'une haie de conifères qui longe la partie basse du jardin. On ne récupère pas le compost. Dans le Jardin de Rothéneuf, chacun fait un petit compost sur sa propre parcelle, mais il y en a aussi deux en haut et en bas du jardin, construits à l'aide de bois de palette.

Le déchet vert, considéré comme sale s'il perturbe l'ordre du jardin, devient propre après décomposition, et peut être réutilisé au jardin. La façon dont on considère les purins qui sont utilisés comme engrais également suit le même processus.. Les jardiniers les préparent dans des seaux sur leur parcelle qu'ils ferment avec une planche ou pour lesquels ils ont un couvercle. Ces plantes macèrent pendant 10 jours en dégageant une odeur épouvantable au fur et à mesure de la macération. Après ce temps, il faut filtrer le purin. Il doit alors être dilué au dixième pour être utilisé. On arrose les plants avec cette solution pestilentielle pour favoriser son développement ou s'en servir comme pesticide. En raison de son odeur, ce purin est utilisé avec précaution, on essaye de ne le toucher qu'avec des gants et certains ne le répandent que quand les autres jardiniers ont quitté le jardin pour ne pas les indisposer par l'odeur. Encore une fois, ce qui pourrait être considéré comme sale en raison de cette odeur est propre ici au jardin. Cette observation rejoint celles des matières décomposables comme le compost ou le fumier. La décomposition et la macération de végétaux donne des produits considérés comme propres au sein des jardins.

- La souillure du jardin par des éléments extérieurs : pollution et contamination

Dans les jardins partagés, l'appropriation par les acteurs des enjeux de la pollution dépend de leur sensibilité à cette question¹³⁵. Cela se vérifie auprès de ces jardiniers.

L'introduction dans les jardins de produits chimiques est considérée comme sale, polluante et néfaste pour la santé des jardiniers. C'est ainsi que les eaux d'alluvion du cimetière qui surplombe le jardin de Rothéneuf sont considérées comme potentiellement polluantes, car elles sont susceptibles de contenir des antibiotiques et des produits de chimiothérapie. De la même façon une jardinière du Jardin de Dinan s'en est voulue d'avoir amené au jardin des produits polluants sans le savoir :

« J'étais fière d'avoir récupéré des traverses de chemins de fer qui nous ont permis de structurer le jardin. Mais j'ai appris ensuite que ces traverses étaient traitées avec des produits polluants. J'étais confuse d'avoir ramené ça au jardin. Maintenant, avec les années, ces produits ont dû disparaître¹³⁶. Je l'ai appris trop tard. »

Les éléments extérieurs, qui ne sont pas considérés comme naturels, sont donc sales. S'il n'y a pas alors de perturbation d'un aspect physique du jardin dans cet exemple, de son

¹³⁵ BAUDELET Laurence, 2015, « Pollution et risque alimentaire dans les jardins partagés franciliens », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 8 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 09 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2441>; DOI : 10.4000/ethnoecologie.2441

¹³⁶ Les traverses de chemin de fer sont traitées au créosote pour lutter contre les champignons et la décomposition. Ce produit est cancérigène.

ordre, comme dans le cas de la souillure par des déchets plastiques ou des fils de fer, il y a danger potentiel pour la santé des jardiniers.

Les jardiniers n'abordent que rarement le problème de la pollution des sols ou des eaux. Le seul aspect de cette question dont ils s'emparent est la pollution des sols par leurs propres techniques culturales. Et dans cette étude, la ville, les pouvoirs publics de Saint-Malo adoptent la même attitude : ils ne proposent pas dans les jardins d'analyser les sols ou l'eau afin de rechercher des substances nocives provenant de la ville qui pourraient s'y trouver, mais par contre ils préconisent de ne pas les polluer par l'utilisation de produits phytosanitaires. Ce qui va à l'encontre de l'attitude émergente de certaines autres villes, notamment franciliennes, qui commencent à prendre en considération ce problème¹³⁷. Ces jardins ne se situent pas dans des friches industrielles, et c'est peut-être une des raisons qui explique l'apparent désintéressement des jardiniers à la question de la pollution extérieure. Il n'est qu'apparent, car il s'avère que dès lors qu'ils sont en moyen s'en emparer, ils le font. Au Jardin du Bignon, une des membres de l'association a fait analyser la qualité de l'eau du puits situé en bas du terrain par une amie qui travaille dans une société de traitement des eaux. Il s'est avéré que ces eaux n'étaient pas polluées. Cela a été présenté lors de l'Assemblée générale de l'association et les jardiniers s'en sont réjouis. La pollution est un problème contre lequel les jardiniers sont assez démunis, ils ne possèdent pas eux-mêmes de solution d'analyse de la question ou alors il s'agit d'actions extrêmement ponctuelles. C'est une préoccupation des jardiniers, mais son caractère non visible ne leur permet pas de mettre en place des actions pour en faire le diagnostic ou pour lutter contre, ce qui peut faire penser à tort à une politique de l'autruche.

Les excréments font bien évidemment partie des éléments qui sont susceptibles de salir le jardin, non pas parce qu'ils dérangent l'ordre mais plus dans l'hypothèse d'une contamination. Les jardiniers détestent voir des chats traîner car ils craignent de retrouver leurs excréments au milieu de leurs légumes. Cependant, ce type de souillure peut elle aussi devenir propre, notamment s'ils proviennent d'autres animaux tels que les chevaux ou les bovins. Les jardiniers utilisent volontiers du fumier comme engrais. Dans l'idéal, il s'agit de fumier de cheval. Certains craignent la contamination de ces fumiers par les antibiotiques s'ils ont été récupérés, par exemple, dans des centres équestres où les chevaux ont été traités par antibiotiques. Il peut s'agir également de fumier de vaches. Lors de la dernière livraison de fumier par un éleveur de vaches des environs, ce dernier a assuré aux jardiniers que son fumier n'était pas contaminé. Dans le jardin partagé de Dinan, on n'utilise pas de fumier. Le fumier est composé d'excréments d'animaux, éventuellement mélangés à de la paille que l'on a laissé se décomposer pendant une certaine durée. Considéré comme un engrais propre, il change donc de statut lors de sa

¹³⁷ BAUDELET Laurence, *op.cit.*

décomposition, tout comme les déchets verts pour le compost. Ce processus naturel transforme les matières premières et les rend invisibles, elles peuvent alors réintégrer la terre du jardin sans être considérées comme des souillures. Ces matières sont alors considérées comme propres et de nature.

À propos des excréments, deux jardinières issues du milieu rural répandent de l'urine pour servir d'engrais dans leurs parcelles. Dans les campagnes, on utilisait de l'urine diluée pour le potager. On récupérait les urines de la nuit collectées dans les seaux d'aisance pour les épandre au potager. Elles l'utilisent en cachette des autres jardiniers et ne veulent pas que ça se sache. Si les autres jardiniers l'apprenaient, elles pensent qu'elles risqueraient d'être déconsidérées par l'ensemble de la communauté pour avoir apporté des éléments sales au jardin. Je ne l'ai appris qu'au bout de plusieurs années pendant lesquelles je les avais côtoyées. Et d'ailleurs, elles ont utilisé, pour me le dire, des propos détournés. Une d'entre elle met l'urine dans des bouteilles et l'épand soit tôt le matin, soit tard le soir quand il n'y a personne au jardin. Le sale pour les uns est donc propre pour les autres. Il y a là un clivage social entre ce qui est propre pour les uns et ce qui est propre pour les autres. Les urines ne perturbent pas un ordre mais peuvent être épandues dans le jardin de manière invisible.

Il y a en quelque sorte deux possibilités de souiller le jardin : en y amenant des matières extérieures non décomposables, ou en laissant se développer une végétation non maîtrisée qui perturbe l'ordre du jardin. Des éléments sales (mauvaises herbes, excréments d'animaux) sont susceptibles de devenir propres s'ils peuvent se décomposer et ainsi être réintégrés à la terre. Le sale devient alors une possibilité d'enrichir la terre car les choses sales en se décomposant deviennent des engrais.

3-4 L'autosuffisance, entre mythe et réalité

Une des logiques à l'oeuvre chez les jardiniers est celle de l'autosuffisance. Même si ce n'est pas forcément un but exprimé, et même s'il est loin d'être atteint, il s'agit néanmoins d'une façon d'envisager les choses qui est bien à l'oeuvre et qui a du sens. Cela concerne les productions de légumes mais cela va bien au-delà : la récupération et le bricolage sont des pratiques quotidiennes. Plus ou moins consciemment, le jardinage fait partie de tout un système d'autoproduction : « produire des biens et des services, pour sa

propre consommation et celle de son entourage, sans échanges monétaires »¹³⁸, qui justement ne concerne pas seulement les légumes. Ce système se situe en marge de l'économie monétaire. Cette part d'autoproduction avait diminué avec la révolution industrielle au profit de l'achat de biens et de services, mais bénéficie actuellement d'un regain avec les difficultés économiques et les contraintes écologiques, mais aussi peut être avec l'accessibilité facilitée aux connaissances via internet. L'écologie s'étend au delà du biologique.

Il existe un paradoxe concernant les acteurs de ces auto-productions car ce sont les classes moyennes qui y recourent le plus et non pas les publics défavorisés¹³⁹. Les publics défavorisés n'ont pas toujours les terrains pour jardiner, les outils, l'espace nécessaire et pas toujours non plus les savoir faire et l'accès aux savoirs. Ainsi il existe une inégalité des ressources monétaires, mais aussi des ressources non monétaires.

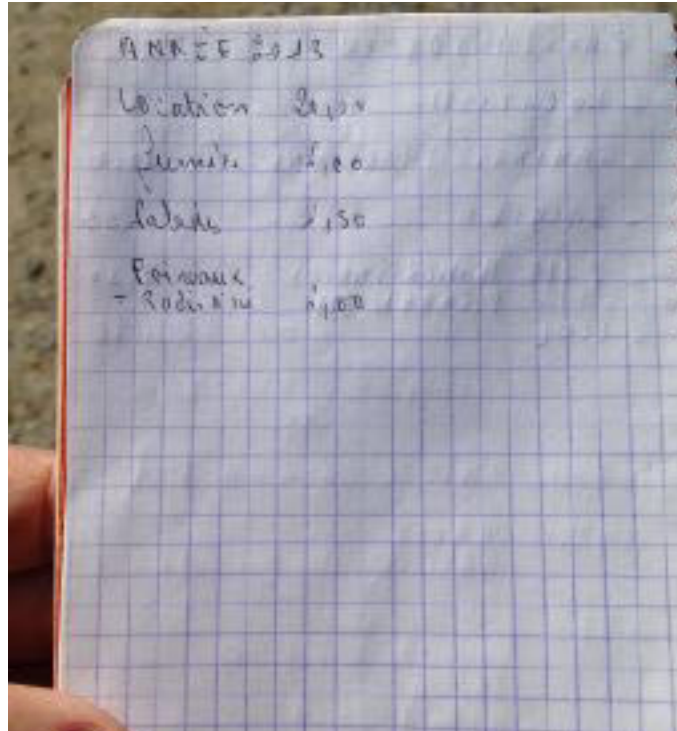
Le jardin peut représenter justement l'espace nécessaire pour pouvoir développer des activités d'auto-production, et ceux qui s'y trouvent ont justement les savoir-faire nécessaires ou sont en passe de les acquérir, les jardins étant de formidables lieux d'échanges de savoirs.

Il y a tout d'abord le socle de cette logique qui est celui de l'auto-consommation de légumes et de fruits du jardin, mais cela ne s'arrête pas là. Les jardinier globalement cherchent à récupérer : des outils, du matériel, des graines... Ne pas utiliser de produits phytosanitaires, ne pas acheter de semences et réutiliser les siennes permet de cultiver sans avoir théoriquement à acheter quoi que ce soit.

C'est cet idéal que poursuivent certains jardiniers. Il est valorisant à leurs yeux de ne rien dépenser pour le jardinage. Sur son carnet, cette jardinière a noté que l'année précédente, elle a dépensé en tout et pour tout que 9,5 euros pour son jardin, en dehors des frais de location de la parcelle à l'association qui s'élèvent à 20 euros. Cela implique pour elle de récupérer non seulement ses graines, mais les fleurs qu'elle cultive, issues de boutures glanées ici et là, lui permettant d'en redistribuer. Elle n'achète évidemment aucun engrais ni pesticide, utilise des purins d'orties et de consoude qu'elle fabrique elle-même et de l'urine diluée comme engrais pour ses plantations. Elle récupère également le matériel dont elle peut avoir besoin. Elle demande par exemple à une voisine ses bouteilles d'eau de 5 litres qu'elle avait repérées dans les poubelles recyclables pour former des cloches pour ses plants, elle a également récupéré de nombreux outils.

¹³⁸ CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010 (1), « Introduction », in *Autoproduction accompagnée. Un levier de changement*, sous la dir. de CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy. Toulouse, ERES, « Sociologie économique », 2010, p. 7-13. URL : <https://www.cairn.info/autoproduction-accompagnée--9782749212135-page-7.htm>

¹³⁹ CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010 (1), *op.cit.* p 8



Carnet de Monique : Elle y consigne ses dépenses liées au jardin. Comme elle récupère toutes ses graines, elle n'en achète quasiment pas. Cette année là, en 2013, elle a uniquement acheté des graines de poireaux et de radis noirs ainsi que des semences de pommes de terre qu'elle a fait germer avant de les mettre en terre.

Pour Marie-Hélène, cultiver biologique :

« ...permet aussi de tendre à l'autonomie, de jardiner avec des petits budgets. »

Cette conception pour elle va avec celle de la générosité de la nature. Le biologique et la nature vont permettre l'économie. Il y a donc un lien plus ou moins conscient entre les techniques de culture biologique et l'autonomie d'un jardin, dans le sens où il n'y a pas besoin d'avoir recours à l'achat de denrées pour que les cultures prolifèrent.

Toujours dans cette optique, une jardinière évoque ces auto-productions comme un moyen d'assurer la survie face au danger de l'épuisement des ressources à grande échelle. Le jardinage permettrait de faire face à ce qui menace la planète. Le jardinage en vue d'une autonomie est un moyen d'assurer une survie pour le futur. Ce qui rejoint l'imaginaire du jardin nourricier paradisiaque :

« Je pense que la seule solution pour s'en sortir repose sur l'autonomie et le partage, comme les initiatives des Incredible Edible¹⁴⁰. Je pense qu'à un moment, ça va clasher. Les gens se perdent à force d'être connectés à outrance. Que va-t'il se passer si un jour il y a une énorme panne de courant sur toute la planète? Ceux qui s'en sortiront seront ceux qui seront autonomes. Plus ça va plus je simplifie ma vie, même si je reste informée. »

Faire son potager, cultiver ses propres légumes repose en partie sur un idéal d'auto-suffisance du jardin, valorisé comme n'ayant pas besoin d'un système marchand pour fonctionner, en lien avec l'idéal d'une nature qui suffit à la subsistance de l'homme, mais aussi avec l'idée de l'épuisement possible de ces ressources naturelles.

Cette logique s'étend aux outils dont on se sert. Les jardiniers ont bien souvent une dizaine d'outils. Mais ils ne se servent principalement que de quelques uns (binette, bêche, fourche). En faisant l'inventaire de ses outils, cette jardinière raconte que la plupart sont récupérés à droite et à gauche. La binette lui a été offerte pour ses trente ans par son frère, seul cadeau qu'il lui ait jamais fait, mais sinon, la plupart des outils qu'elle possède ont été trouvés chez un voisin qui souhaitait faire le vide dans son garage.

D'autres bricolent des ustensiles à partir de matériaux divers:

« Gabriel avait acheté une brouette pour la communauté. Anne-Claude et Jacques en avaient trouvé une autre. On en a bricolé une avec les deux. Gabriel l'a réparée avec du fil de fer. J'attends une braderie pour en acheter une autre. Une bonne vieille brouette à pas trop cher »

Patrick s'est fait faire une grelinette par son beau-frère. Christian possède un outil étrange, hybride d'une binette et d'une griffe. Il n'en connaît plus la provenance. Il est fait d'un manche en bois orné à une de ses extrémité de griffes, dont l'une d'entre elles a été arrachée, et à l'autre, d'une binette tordue. Il s'en sert beaucoup, il est déformé par les usages répétés et a sûrement derrière lui des décennies de services.

Les outils sont entreposés dans des coffres individuels, qui sont le plus souvent bricolés en bois de récupération, éventuellement peints. Plus rarement il s'agit de coffres du commerce en plastique.

¹⁴⁰ Originaire d'Angleterre, les Incroyables Comestibles (en anglais : Incredible Edible) sont un mouvement participatif citoyen animé par l'idéal de nourrir l'humanité de façon saine pour l'homme et pour la planète. Localement, Les Incroyables Comestibles cherchent à promouvoir l'agriculture urbaine participative en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage. Site : lesincroyablescomestibles.fr

On récupère des matériaux également : des morceaux de carrelage qui serviront de dalles de jardin, du parquet en trop pour faire une cabane, du bois de palette pour faire le compost ou délimiter les endroits de culture, des ardoises brisées pour étaler dans les allées, du grillage ou des branches pour faire grimper les petits pois, des tiges de bambou pour servir de tuteurs à tomates... Dans le coffre du jardinier on retrouve des morceaux de grillage, des poteaux de bois, des tiges métalliques.



Jardin du Bignon : coffre à outils de Georges, confectionné à bases de planches récupérées. Il est soigneusement repeint avec des restes de peinture qu'il avait chez lui.

Les composts sont aussi également construits avec des planches récupérées.

Au Jardin partagé, on récupère et on bricole également. Les cabanes qui servent à entreposer le matériel ont été faites en matériaux de récupération. C'est un des jardiniers qui a pris en charge ces constructions, un pan de mur à l'intérieur d'une d'entre elle est recouvert d'une grande plaque en bois peinte en blanc sur laquelle sont dessinés les outils afin de les ranger à leur bonne place. Des ateliers servent à entreposer les outils de plus grande taille. On récupère aussi des traverses de chemin de fer, des feuilles ramassées par les services de la ville. Ces pratiques ont donc lieu autant dans les jardins collectifs que dans les jardins familiaux. Cela donne ce fameux aspect de bricolage hétéroclite que l'on connaît bien dans ces jardins, où ce qui est construit l'est à partir de matériaux de récupération de provenances diverses.

Il y a bien sur dans ces pratiques une volonté de limiter les dépenses, qui peut relever de la nécessité ou d'une forme d'écologie, ces deux motifs n'étant pas toujours dissociables.

« Je ne voudrais pas que ce jardin coûte cher. Il me semble que ce serait un piège. Je veux utiliser le plus possible ce qu'il y a dans la nature, être en autosuffisance. L'année dernière, j'ai juste acheté un pied de physalis. Je ne veux pas tomber dans le piège de la consommation des jardins. J'essaye d'échanger et de trouver dans la nature ».

C'est aussi dans cette optique que les échanges ont lieu entre les jardiniers même si cela ne suffit pas à expliquer toute la richesse de ces échanges.

Le bricolage, la récupération et les échanges associés à l'auto-consommation de légumes permettent une certaine autonomie. Ainsi on se situe au dehors d'une économie monétaire. Cette économie est particulière puisqu'elle touche à ce que l'on considère comme la nature. Cela participe à l'idée de ces jardins comme des endroits à part, séparés des autres endroits de la société. Il existe une part d'idéal où s'inscrit cette autoproduction, idéal de jardin productif et suffisant, et cet idéal imprègne la perception de ces jardins par les jardiniers.

Cette horticulture est donc empreinte de préoccupations écologiques qui ne doivent pas leur existence uniquement à l'apparition relativement récente de ces sujets, mais qui sont inhérentes au jardinage notamment en raison de la logique d'autosuffisance qui le sous-tend. Afin d'aller plus loin dans cette exploration ethnobotanique, le chapitre suivant abordera la question du lien du jardinier aux plantes qu'il cultive.

Chapitre 4 : Lien du jardinier aux plantes cultivées

4-1 Traversée de la littérature

L'étude des relations de l'homme aux plantes cultivées est un des thèmes fondateurs de l'ethnobotanique. Elle a pour corolaire les conséquences de l'agriculture ou de l'horticulture vivrière sur la société et sur les relations humaines. L'avènement de l'agriculture a en effet changé les modes de vie de l'homme en société. Ce changement majeur dans l'histoire de l'humanité n'a pas eu que des conséquences à envisager des seuls points de vue de l'économie et donc de la démographie. L'apparition de l'agriculture et de l'élevage a eu un impact sur les relations inter humaines¹⁴¹. L'homme est passé du rôle de prédateur à celui d'assistance, de protection et de coexistence avec les plantes cultivées et avec les animaux qu'il domestique. Il a donc endossé un rôle amical¹⁴² avec les plantes ou les animaux semblable à celui que les hommes entretiennent entre eux. Ces changements de rapports n'empêchent pas la réapparition de certaines attitudes lors de la cueillette ou de l'abattage. Ces attitudes plus coercitives envers les plantes ou les animaux peuvent alors nécessiter des rites ou des cérémonies pour les accompagner. La vie quotidienne des hommes notamment en ce qui concerne les religions, la morale, la philosophie a quelque chose à voir avec l'élevage des animaux et les cultures vivrières.

Pour décrire ces rapports, André-Georges Haudricourt sépare les différents types d'agriculture en directe positive et indirecte négative. Les modes de cultures direct positifs sont ceux de la polyculture où les agissements sur les plantes concernent directement les plants eux-mêmes et positifs car ils sont de type brutaux. Au contraire, l'horticulteur prend soin de l'environnement de la plante et de façon exempte de violence, il s'agit d'un mode de culture indirect négatif. Il prend l'exemple de la culture de l'igname et de l'élevage de moutons. La culture de l'igname suppose peu de contact physique avec le tubercule y compris dans le temps. Il faut le protéger du piétinement des animaux domestiques qui, outre la destruction des cultures, provoque également leur pourriture qui est potentiellement contaminante pour les tubercules voisins. Il y a donc une action indirecte

¹⁴¹ HAUDRICOURT André-Georges et HEDIN Louis, 1987 (1943), *op. cit.*

¹⁴² HAUDRICOURT André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », in *L'Homme*, 2 :1, -50. (http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1962_num_2_1_366448)

qui peut être négative. Il en est tout autrement pour le mouton que le berger accompagne, ne quittant jamais le troupeau et le protégeant des prédateurs. Il est donc question d'une action directe en raison du contact rapproché et incessant, et positive car il y a protection de l'animal par l'homme.

Les cultivateurs de riz asiatiques par exemple exercent une action indirecte négative sur les plants de riz. Il n'y a pas de contact brutal dans l'espace et pas de simultanéité dans le temps avec l'être domestiqué. Alors que dans le domaine de la céréaliculture occidentale, les actions du cultivateur sont directes et positives. Les interventions sur le végétal sont plus directes. Et il en est de même pour l'élevage.

Dans cette analyse on parle donc de rapports de brutalité ou non, d'accompagnement permanent ou non, de protection ou non mais qui ne reposent pas uniquement sur l'opposition plante cultivée-animal domestique.

Plus simplement, le rapport au végétal et aux animaux diffère selon qu'il s'agit de cultures de jardins, de cultures extensives, de pastoralité ou d'élevage intensif. Ainsi Jacques Barrau¹⁴³ différencie les gens de l'hortus (du jardin potager), les gens de l'ager (du champ, de la culture plus extensive) et ceux du pascuum (qui élèvent des animaux) qui sont profondément différents dans leurs comportements à l'égard de la nature, mais aussi à l'égard de l'humain étranger, des gens de leur société et des « idées qu'ils se font du surnaturel ».

Il existe donc une antinomie entre traitement individuel amical des plantes, caractéristiques des civilisations du végétal et traitement massif et brutal de l'agropastoralisme occidental qui participe à une civilisation de l'animal.

Ces « rapports amicaux » sont donc extrêmement variables d'une société à une autre et d'un type de culture à un autre, selon qu'elles nécessitent tel ou tel type d'intervention de l'homme, mais aussi et surtout selon qu'on considère ou non l'opposition de la nature et de la culture, qui est proprement occidentale. En effet, dans d'autres sociétés comme chez les Achuars¹⁴⁴, les hommes, les animaux et les plantes sont des personnes avec une âme et une vie autonome. Ce qui implique une relation entre les hommes et les plantes cultivées, et avec les animaux aussi bien sûr, basée sur leur pouvoir de communication. La nature est domestique, et donc régie par des lois de sociabilité identiques. Le rapport à la nature n'est

¹⁴³ BARRAU Jacques, 2000, « Des îles comme sites propices à l'étude des relations entre les sociétés humaines et la nature », in *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 42^e année, 2000, Un terrien des îles, À propos de Jacques Barrau, sous la dir. de PEETERS Alice, p. 49-64. DOI : 10.3406/jatba.2000.3728; www.persee.fr/doc/jatba_0183-5173_2000_num_42_1_3728

¹⁴⁴ DESCOLA Philippe, 2004 (1986), *op.cit.*, p 120

pas en césure mais dans un continuum avec les unités domestiques¹⁴⁵. Leur champ culturel englobe des animaux, des plantes et des esprits, même s'il existe un monde de nature où la communication n'est pas possible, faute d'âme et de possibilité de langage, comme avec certains insectes, les poissons, les animaux de basse cour, de nombreuses plantes. Ainsi les hommes socialisent dans l'imaginaire le rapport idéal qu'ils ont avec la nature. Mais ce n'est pas complètement imaginé, car pour exploiter la nature, les hommes tissent des rapports sociaux qui leur serviront de modèle pour penser leur rapport à la nature. Il y a donc des liens entre les rapports qu'on établit avec les plantes et ceux qui régissent la société.

Les observations faisant mention par exemple des liens de maternage à la plante cultivée sont fréquentes ainsi que les images comparant les caractéristiques des hommes à celles des plantes. On attribue à la plante cultivée des caractéristiques humaines « une poirière est décédée cette année »¹⁴⁶. Ainsi pour les Canaque de Nouvelle Calédonie le taro est une culture humide et féminine alors que celle de l'igname est une culture sèche et donc masculine¹⁴⁷.

Il est également possible aussi d'attribuer des caractéristiques végétales à l'homme, ou encore d'utiliser les métaphores de l'agriculteur pour en tirer des leçons morales. Dans les textes du Confucianisme par exemple, l'homme est fréquemment comparé aux plantes. André-Georges Haudricourt¹⁴⁸ cite un passage de Mencius :

« Cet homme voyant avec peine que sa moisson ne grandissait pas tira les tiges avec la main. De retour chez lui, ce nigaud dit aux personnes de sa maison : « Aujourd'hui je suis très fatigué, j'ai aidé la moisson à grandir. » Ses fils coururent voir son travail. Les tiges étaient déjà desséchées. Dans le monde il est peu d'hommes qui ne travaillent pas à faire grandir la moisson par des moyens insensés. Ceux qui négligent ressemblent au laboureur qui laisse les mauvaises herbes croître dans sa moisson. Ceux qui emploient des moyens violents font comme cet insensé qui arracha sa moisson. Leurs efforts ne sont pas seulement inutiles, ils sont nuisibles ».

Ce genre de relations existe également dans l'imaginaire occidental. L'idéalisation du sentiment paternaliste du berger est présente autant dans la bible que dans les évangiles. Abel le pasteur est idéalisé face à Caïn le cultivateur dans la genèse. On retrouve également le bon pasteur et sa brebis égarée dans les Évangiles.

¹⁴⁵ DESCOLA Philippe, *ibid*, p 398

¹⁴⁶ LECA Christel, « L'ethnobotaniste. Nathalie Batisse, entre nature et culture », 2011, in *Le Mook, Jardins, la nature dans nos espaces de vie*, Editions Autrement, p 8-12

¹⁴⁷ LEENHARDT Maurice, 1937, *Gens de la Grande Terre*, Paris, Gallimard, 214p, p 62

¹⁴⁸ HAUDRICOURT André-Georges, 1962, *op.cit.*

« Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis, et que l'une d'elles s'égaré, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur les montagnes, pour aller chercher celle qui s'est égarée ? Et, s'il la trouve, je vous le dis en vérité, elle lui cause plus de joie que les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. De même, ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'il se perde un seul de ces petits. ». (Évangile selon Matthieu, chapitre 18, versets 12 à 14).

Les relations entre l'homme et les plantes cultivées engendrent un modèle idéal inconscient qui peut donc avoir des répercussions sur les relations des hommes entre eux. De ces réflexions d'autres en découlent : on connaît les liens qui peuvent exister entre capacités productives et domination politique par exemple. Mais cela va plus loin, car la sociabilité imaginaire avec les plantes et les animaux participe à la formulation d'un cadre pour l'usage de l'environnement. La relation aux plantes interagit sur les relations humaines, mais aussi sur l'usage de l'environnement. Il est donc alors question d'envisager les liens de l'homme et de la nature sur un mode réciproque¹⁴⁹ qui prend en compte les notions d'environnement, de biodiversité.

4-2 Dans les jardins

Au jardin potager, où l'on cultive ses propres légumes, ses fruits et ses herbes aromatiques, le contact entre le jardinier et les plantes qu'il cultive est particulier. Il ne s'agit pas seulement de cueillir les fruits et les légumes. L'homme n'est donc pas uniquement prédateur, comme le serait celui dont l'alimentation est assurée par la cueillette. Il endosse un rôle de protection, d'assistance envers les plantes cultivées, même si en fin de compte, il y aura prédation lors de la cueillette. L'homme et la plante coexistent donc. Il existe un lien entre eux que André Georges Haudricourt¹⁵⁰ a qualifié d'amical. Il s'agit en effet d'un lien proche, établi avec chacun des plants, contrairement aux liens que tisse l'agriculteur avec ses plants de blé dans un contexte d'agriculture extensive. Il existe une différence notoire entre les *gens de l'ager* et ceux de l'*hortus*¹⁵¹, qui « diffèrent profondément dans leurs comportements à l'égard de la nature, à l'égard de l'humain étranger, à l'égard des gens de leur société et à l'égard des idées qu'ils se font du surnaturel ». Tant André-Georges Haudricourt que Jacques Barrau mettent en avant combien le lien aux plantes cultivées a des répercussions sur le lien de l'homme à sa société et celui qu'il entretient avec son environnement, voire même sur la conception de la cosmologie dans laquelle il s'inscrit. À propos des *comportements horticoles* des Kanak de

¹⁴⁹

¹⁵⁰ HAUDRICOURT André-Georges, 1962, *op. cit.*

¹⁵¹ BARRAU Jacques, 2000, *op. cit.*

Nouvelle-Calédonie à l'égard des plantes qu'ils élèvent, Jacques Barrau écrit¹⁵² : « Chaque plante est donc traitée individuellement : au sein du jardin, dans l'hortus, l'emplacement de chaque bouture fait l'objet d'un choix et d'une préparation minutieux; la croissance est assistée de multiples attentions; la récolte se fait plante par plante en prenant garde de ne pas endommager le tubercule ». Dans cet article, il oppose ce comportement à celui des agriculteurs de nos sociétés occidentales agro-pastorales. Ce qui peut faire penser que les potagers de nos sociétés ont été exclus de ses réflexions, du fait que l'agriculture vivrière de nos sociétés repose en grande partie sur l'agriculture extensive, au contraire de celle des Kanak qui repose sur une horticulture de jardins. Dans ces jardins collectifs cependant, cette proximité est la même que chez les Kanak. Le jardinier dans son potager va repiquer chacun des plants de salade, un à un, après les avoir semés. Il va semer ses haricots à raison de trois graines tous les 15 centimètres. Lors de la récolte, il sera en contact direct avec chaque plant récolté, chaque légume. Pour la plupart, il est capable de l'identifier jusque dans son assiette : il s'agit de telle tomate cueillie sur tel pied ou de telle courge dont il connaît la genèse. Il a semé ces graines qu'untel lui avait données; chez lui, ce plant s'est bien plu dans ce coin de jardin, c'est la plus belle des courges qu'il a récolté cette année. C'est la première fois qu'il mange ce type de courge. Il en refera l'année prochaine. Ce contact se poursuit donc jusque dans son assiette ou jusqu'au don à autrui, jusqu'à sa destination.

Les caractéristiques de ce lien, ou de cette relation, se devinent au travers des propos des jardiniers. Cette jardinière fait ses semis de tomates chez elle avant de les transplanter au jardin :

« Je fais mes semis de tomates à la maison, dans ma maison à tomates, car il y a trop de vent au Bignon. Selon le temps qu'il fait, je les rentre ou je les sors.»

Indirectement ici, par l'utilisation du terme *maison*, il y a humanisation du plant cultivé qui a une maison, comme les hommes qui les cultivent. Cette humanisation se retrouve dans la désignation de certaines parties des plantes : on nettoie aux pieds des haricots, on coupe la tête des poireaux, l'asperge aussi a une tête... Cela se passe donc comme chez les Kanak où les différentes parties du tubercule de la grande igname sont désignées de façon métaphorique en référence avec le corps humain.

C'est la même jardinière qui possède une « maison à tomates » qui confie ses plants de tomates à sa co-jardinière lorsqu'elle doit s'absenter. Elle partage en effet sa parcelle avec une amie :

¹⁵² BARRAU Jacques, *ibid*

« Quand je pars en vacances en mai, j'amène à Odile mes bébés à garder, ma nurserie ».

La relation de maternage y est bien sûr évidente. Ce type de relations se retrouve également chez les Achuars¹⁵³ pour qui il y a humanisation des liens aux plantes cultivées sur le thème de la maternité. Nunkui pour eux est l'esprit tutélaire des jardins. C'est un personnage féminin qui est la mère de toutes les plantes cultivées. Les légumes sont créés grâce à la magie de Nunkui. Les plantes sont considérées comme sa progéniture. Nunkui exerce sur elles une autorité maternelle indiscutée. Cet divinité est une représentation de la terre mère féconde, de la maternité chthonienne. En s'identifiant à Nunkui, la femme qui cultive les jardins s'approprie la relation mère- plante. Nunkui n'est pas une terre mère mais le modèle d'un rapport social, le jardin étant alors un univers de consanguinité. Ce rapport de maternage implique l'existence d'un lien de l'homme à la plante cultivée reposant sur l'humanisation de celle-ci. Dans les jardins, cette relation de maternage est bien présente chez les femmes qui jardinent. De tels propos cependant n'ont pas été recueillis auprès d'hommes qui jardinent, même si la question du soin aux plantes cultivées fait partie de leurs préoccupations.

« Ce plant là, on va le bichonner ».

Une limite de cette humanisation réside dans l'absence de catégorisation des légumes selon leur genre. Tout comme l'espace du jardin n'est pas masculin ou féminin, il n'y a pas d'affiliation du légume à un genre ou un autre. L'attribution des noms de légumes se fait autant au genre masculin qu'au genre féminin : une carotte, un céleri, une bette, un haricot, une courgette, un radis...

Sans aller jusque doter les plantes d'une âme, il n'en reste pas moins qu'un certain imaginaire attribue une part humaine aux plantes. Cette humanisation de la plante cultivée fait partie d'une *socialisation imaginaire* que l'homme entretient avec les plantes qu'il cultive¹⁵⁴. Même si cette socialisation n'est pas aussi développée que les Achuar, elle existe bel et bien dans ces jardins. Chez les Achuar, « ...il existe bien sûr tout un secteur de la nature transformé par l'homme et qui dépend donc de lui pour se reproduire : l'humanisation des plantes et des animaux domestiques est un résultat prévisible de la contrainte biologique qui subordonne la perpétuation des espèces à l'intervention humaine ». Le jardinage et la chasse sont pensés en opposition, l'un étant le lieu du maternage consanguin exercé par les femmes alors que l'autre est celui de la séduction affinale du gibier exercée par les hommes. Les femmes sont associées dans cette société à la consanguinité alors que les hommes le sont aux alliances. Cette société, séparée en deux

¹⁵³ DESCOLA Philippe, 2004, *op. cit.*, p 239

¹⁵⁴ DESCOLA Philippe, *ibid*, p 401

formes distinctes de rapports sociaux, se lit dans le rapport des hommes aux animaux de la chasse ou aux plantes cultivées des jardins. Ce qui correspond aux thèses d'André-Georges Haudricourt qui voyait une analogie entre le rapport que les hommes entretiennent aux plantes cultivées et ceux qu'ils entretiennent entre eux. Ainsi il existe une « adéquation entre les cadres sociaux des usages de l'environnement et les formes de sociabilité imaginaires dans lesquels ces usages sont traduits¹⁵⁵ ». Pour en revenir à ces jardins collectifs, les plantes cultivées font partie d'une sphère domestique, sphère dans laquelle on élève les enfants. Au sein de cette même sphère, on fait pousser les légumes. Il n'y a pas de division sexuelle des espaces des jardins, mais il y a par contre une assimilation de la parcelle à un chez-soi, *chez-soi de plein air*¹⁵⁶. La sphère domestique dépasse le logement, le jardin est considéré par les jardiniers comme un chez-soi qui combine lieu de production et lieu de villégiature. On ne peut nier alors l'adéquation entre le rapport à la plante cultivée et le dispositif de socialisation des jardiniers, même si ce rapport, au contraire des Achuar, reste limité à une certaine sphère de la société.

Il existe justement une différence entre le lien que les jardiniers des jardins familiaux entretiennent avec les plantes et celui qui existe entre les jardiniers des jardins partagés et les légumes des paniers qu'ils reportent chez eux. En effet, dans ces jardins partagés où la récolte est distribuée entre tous les jardiniers présents, les contacts avec le légume récolté ne sont pas si proches. Le jardinier n'a pas forcément contribué à la culture du légume qu'il a dans son panier. Même s'il est toujours heureux de dire à ses proches ce en quoi il a personnellement contribué à le faire pousser, il n'a pas toujours été autant en contact direct avec lui avant de l'emporter chez lui. Peut-être est-ce une des raisons pour laquelle certains jardiniers ne cuisinent pas les légumes qu'ils reçoivent à la fin de la séance de jardinage, et les offrent à des personnes de leur entourage. Ce jardin, pour eux, n'est pas un chez-soi mais un lieu collectif. Le lien qu'ils entretiennent avec les plantes cultivées n'est pas du même ressort que celui que les jardiniers cultivant leurs propres parcelles entretiennent avec leurs propres légumes. Il n'y a pour ces jardiniers collectifs pas de relations de maternage ou d'élevage typique de celles qu'on entretient au sein des sphères domestiques.

Un autre type de rapport existe entre les plantes cultivées et les jardiniers. Il est du ressort du soin, de la santé du plant, voire de sa survie. Cela peut faire partie d'une relation sur le mode de la parenté mais cette relation peut exister aussi hors de cette sphère. La relation n'est alors plus bâtie sur le mode du maternage, mais sur un mode médical, thérapeutique. Il n'en reste pas moins que cela implique encore une considération de la plante comme humanisée.

¹⁵⁵ DESCOLA Philippe, 2004, *op. cit.*, p 400

¹⁵⁶ WEBER Florence, 1998, *op.cit.*, p 252

« Un de mes plants de tomates commence à être malade. Je vais essayer de le sauver avec de bouillie bordelaise. L'année dernière j'ai réussi à en sauver un. »

Dans son travail ethnologique sur les fleurs au sein de différents types de jardins fleuris en France, Martine Bergue¹⁵⁷ observe les liens des jardinières aux fleurs et les relations sociales qui existent autour de ces jardins fleuris. Elle qualifie également la relation de la jardinière aux fleurs comme une relation de maternage. La fleur est rapportée à l'enfant et fait l'objet de soins attentifs d'élevage. La bonne santé des plants est encore plus importante que la beauté, ce qui est directement liée aux soins que la plante a reçus. À côté d'une relation filiale, il y a donc une possibilité de relation de soin.

Pour explorer le lien qui existe entre le jardinier et les plantes qu'il cultive, la classification de André-Georges Haudricourt¹⁵⁸ (action directe ou indirecte, positive ou négative) n'est pas évidente à appliquer aux relations des jardiniers avec les légumes qu'ils font pousser. Dans son optique, cette typologie pouvait permettre d'associer tel type d'action avec telle société et était susceptible de participer à définir le rapport à autrui que la société entretenait. Ainsi il opposait des sociétés qui entretenaient des contacts étroits avec les plantes cultivées -donc action directe- à celles où les actions indirectes portaient sur le milieu qui entoure les plantes cultivées., avec pour corollaire le risque d'une généralisation opposant l'Orient et l'Occident. En pratique, au jardin, cette typologie est difficile à utiliser et nécessiterait certainement de rajouter des critères afin d'en parfaire la description avec comme seul intérêt de se cantonner à une *typologie de l'action* comme le propose Carole Ferret¹⁵⁹. Cette action devant rester envisagée comme relative, dépendant essentiellement de l'objectif que l'on donne à l'action. Au sein de ces jardins, l'observation des actions des jardiniers permet de les classer en deux types, qui correspondrait à action directe et action indirecte : celles qui concernent la plante en elle-même et celles qui concernent les sols. Pour les sols, on peut répertorier leur préparation et leur entretien en période de culture (désherbage, aération, enrichissement de la terre, arrosage) et leur protection hors périodes de culture (paillage, protection par morceaux de cartons ou des bâches plastiques). Ainsi on peut proposer de classer les actions en action directe sur le plant et action indirecte agissant sur le sol et sa qualité. Mais il manque alors un autre type d'action qui est celui de ne pas intervenir. En effet la jachère ne signifie pas de ne rien faire pour le sol. Les soins directs aux plantes cultivées comportent plusieurs types d'action : planter et semer, tailler, récolter... L'accompagnement des plants fait le fruit de toute l'attention du jardinier : les haricots sont buttés, on éclaircit les semis trop serrés, on pose

¹⁵⁷ BERGUE Martine, 2011, *op. cit.*, p 146

¹⁵⁸ HAUDRICOURT André-Georges, 1962, *op. cit.*

¹⁵⁹ FERRET Carole, *op. cit.*

des tuteurs pour certaines espèces, on protège les fraisiers des oiseaux par un voile, on enlève des feuilles malades, on taille le feuillage vert des poireaux pour favoriser le développement de leur partie blanche, on enlève les gourmands des tomates... Ces soins incluent donc parfois de supprimer des parties d'un plant. Il semble alors difficile de différencier les actions positives des actions négatives. Enlever des gourmands d'un pied de tomate est une action négative, mais elle participe à fortifier le plant. Est-ce donc finalement une action positive ou négative? Cette deuxième partie de la classification de Haudricourt semble donc plutôt difficile à appliquer aux jardins, et cela rejoint les observations de Maëlle Candras¹⁶⁰ dans les jardins vivriers des Iles Tonga. Tenter de faire une typologie précise de l'action des jardiniers mériterait d'ajouter de nombreux critères à ces actions.

Par ailleurs, pour aller un peu plus loin dans la réflexion, la relation de l'homme aux plantes considérées comme sauvages ou extérieures peut être rapprochée de ses modes de socialisation. Il est tentant de les mettre en rapport avec les liens que les hommes tissent entre eux. Ainsi, à travers l'attitude des jardiniers envers les mauvaises herbes qui est cette fois purement prédatrice, négative, on rejette l'autre venu d'ailleurs, celui dont on n'a pas souhaité la venue. Il en est de même avec la plante issue du jardinier d'à côté qui envahit le jardin de son voisin. Alwin Seifert¹⁶¹ (1890-1972) était un jardinier qui a publié ses pensées en 1920 sur ce qu'il conceptualise comme le jardin local, du terroir, affranchi des plantes exotiques, pour revenir à une palette de fleurs issues du terroir. Ses théories ont remporté un franc succès alors que se développait la théorie nazie attachée au sang et au sol. Elles ont été reprises à leur compte par les Nazis, qui ont adopté en jardinage des théories semblables. Ainsi a été exterminée la balsamine à petites fleurs, herbacée d'origine d'Asie centrale, accusée d'empiéter sur l'espace vital de la flore allemande. Par ailleurs, le réseau d'autoroutes du Reich a été bordé de plantes locales, un jardin de fines herbes a été cultivé en biodynamie au camp de Dachau. Tout ceci est élaboré dans la quête d'une nature qui serait aryenne. Ce n'est pas pour cela que ce jardinier était nazi. Ce sont ses théories qui ont été utilisées en faveur de la doctrine aryenne. À l'inverse aujourd'hui, le jardinier paysagiste Gilles Clément a élaboré le concept du jardin planétaire, jardin en mouvement¹⁶², qui est celui qui accueille la plante surgie spontanément, celui où s'articulent le spontané et l'horticole. Il n'est donc plus question de sélectionner les plantes, mais de les accueillir afin de préserver la diversité. L'accueil des autres espèces ne

160 CALANDRA Maëlle, 2017, *Jardins de terre, jardins de mer à Tongoa (vanuatu) Une anthropologie de la nature domestique dans un milieu affecté par la catastrophe*, 565p, Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Marseille, p 123

161 FAUVE Charlotte, 2017, « Alwin Seifert, dans le jardin d'Hitler », in *L'imaginaire des jardins, Télérama Hors Série*, mars 2017, p 43

162 CLÉMENT Gilles, 1999, « De l'animisme archaïque à l'animisme écologique », in *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, sous la dir. de BRUNON Hervé, Paris, Autrement, p 219-230

doit pas se heurter aux contraintes de géométrie ou de propreté qui privilégient l'aspect au détriment de la richesse de la nature¹⁶³. Dans cette optique, il n'y a plus de bonne ou de mauvaise nature, l'homme n'est plus dominant mais intégré à cette nature dont il devient responsable, mais responsable cette fois de la vie dans sa globalité. On voit bien dans ces deux exemples qui peuvent être considérés comme opposés combien justement il existe un lien avec le traitement des espèces spontanées et celui d'autrui. Ce qui ne fait que corroborer le rapprochement entre le lien de l'homme aux plantes cultivées et celui de l'homme à l'autre, dans les pas de ceux d'André-Georges Haudricourt. Dans ces jardins collectifs, les jardiniers ont un comportement résolument hostile vis-à-vis des mauvaises herbes. Mais il existe aussi une attitude volontairement positive vis-à-vis de la biodiversité, les jardiniers sont globalement désireux d'accueillir de nouvelles espèces ou de nouvelles variétés. Il est tentant de faire le parallèle entre les modes d'accueil des plantes et le paradoxe qui existe entre la façon dont ces jardins s'organisent avec bien souvent une volonté de mixité sociale, mais aussi en réalité une volonté parfois de créer avec ces jardins une forme d'entre-soi.

Ce lien avec la plante cultivée peut se poursuivre jusque dans l'assiette du jardinier. Il existe une différence entre manger ses propres légumes et manger ceux que l'on achète. Envisager le lien des jardins collectifs avec l'alimentation sera donc l'objet du chapitre suivant.

¹⁶³CLÉMENT Gilles, 2006, *Le jardin en mouvement : De la Vallée au Champ*, Paris, Sens et Tonka Eds

Chapitre 5 : Jardin et alimentation

L'homme biologique et l'homme social sont tout autant concernés par l'alimentation. Les aliments ne sont pas seulement *bons à manger mais bons à penser*¹⁶⁴. Ils occupent en effet leur place dans la symbolique religieuse, il existe par ailleurs des règles de comportements alimentaires et des sensibilités alimentaires dans l'affirmation des personnalités culturelles, la convivialité dans la vie sociale en atteste aussi, ainsi que la signification des aliments comme critères de hiérarchie sociale.

Mais les aliments produits au sein de ces jardins ont aussi un poids économique et peuvent participer à la lutte contre l'insécurité alimentaire¹⁶⁵. Se reconnecter à ces savoir-faire horticoles peut permettre justement de lutter contre une vulnérabilité alimentaire¹⁶⁶. La déconnexion entre la production liminaire et l'alimentation est une des raisons de l'émiettement des savoir-faire qui peut justement y conduire. Avec l'urbanisation, la part de nourriture autoproduite ne cesse de décroître¹⁶⁷, consommer les légumes du jardin potager urbain est une manière de faire face à ces difficultés liées à l'urbanisation croissante.

Pour commencer nous prendrons donc le parti de relier la production à la consommation et justement de montrer en quoi cette économie de jardins collectifs est signifiante, qu'il s'agisse d'explorer le lien de cette production à la nature, à la terre, mais aussi celui du lien entre cette production et l'alimentation.

Cependant, l'appréciation quantitative reste difficile dans ces jardins. Le rendement n'est en outre pas toujours l'objectif premier des jardiniers. Ainsi peut-on envisager de considérer ces productions comme faisant partie d'une logique de l'abondance.

¹⁶⁴BARRAU Jacques, 1983, *op.cit.*, p 13

¹⁶⁵ PADDEU Flaminia, 2012, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 16 novembre 2017. URL : <http://vertigo.revues.org/12686>; DOI : 10.4000/vertigo.12686

¹⁶⁶ CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010 (1), *op. cit.*, p 13

¹⁶⁷ BAHUCHET Serge, AUBAILE Françoise et PALAFOX Ricardo Ávila, 2012, « Contribution de la biodiversité à l'alimentation », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 06 octobre 2017. URL: <http://ethnoecologie.revues.org/1138>

5-1 Production, circulation, consommation : un tout

De façon classique, les travaux d'anthropologie économique distinguent la production de la circulation, de la redistribution et de la consommation. Or, dans ces jardins collectifs, la production est directement reliée à la consommation grâce aux savoir-faire, et aussi grâce aux circuits de consommation qui concernent avant tout le producteur. Le jardin est lieu de production de légumes, de fruits, de plantes aromatiques essentiellement. Ce qui le caractérise est qu'il est en lien avec la nature, même si cette nature est construite par le jardinier lui-même. Ces denrées vont être utilisées par celui qui jardine pour sa propre consommation et ici il s'agit d'une consommation particulière puisqu'il s'agit de l'alimentation, mais une part va être également distribuée et va donc emprunter différents circuits d'échanges ou de dons. En cela, le jardin collectif représente à fortiori une sphère d'échanges.

Tout procès de production de quelque société que ce soit implique de prendre en compte le fait d'agir sur la nature pour produire des éléments plus ou moins transformés pour répondre aux besoins de ses membres. « Un procès de production matériel combine des rapports intellectuels et matériels des hommes avec la nature et des rapports des hommes entre eux »¹⁶⁸.

Pour faire ce travail horticole propre au jardin, il y a combinaison de moyens matériels, physiques mais aussi intellectuels (les savoir-faire). Ces moyens sont eux-mêmes combinés aux rapports des hommes entre eux. L'étude des savoir-faire, des techniques, du travail de l'homme fait que l'objet produit a forcément un lien avec la personne qui le produit. C'est en particulier le domaine sur lequel se penche l'ethnobotanique. Mais au-delà, cette production va avoir des conséquences économiques qui elles-mêmes vont agir sur la société. Il y a un rapport entre ce pourquoi on produit, la nature avec laquelle on produit, et les rapports sociaux.

C'est l'anthropologie marxiste¹⁶⁹ qui a proposé de s'intéresser plus à la production qu'à la circulation pour analyser les systèmes économiques des sociétés, en luttant contre l'analyse formaliste qui faisait appliquer les principes de l'économie de marché à l'économie dite primitive. Selon ce principe formaliste en effet, on s'intéresse plus à la circulation des biens qu'à la production. C'est seulement pour l'homo economicus de Marx que les rapports sociaux ne sont pas intégrés à l'économie car ces rapports s'établissent plus avec des objets qu'avec des personnes, et ces personnes sont alors libres des liens de

¹⁶⁸ GODELIER Maurice, 1991, « Système économique », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de BONTE Pierre, IZARD Michel, Paris, PUF, p 218-220

¹⁶⁹ GOLLAC Sibylle, TREMON Anne-Christine, 2017, *Anthropologie économique (1)*, in Cycle Introduction à l'anthropologie (master ETT M1S1), disponible sur https://www.masterpdi.free.fr/Anthropologie/RA_Anthropologie_economique.pdf consulté le 8/12/17

dépendance personnels, ce qui fait que leurs choix sont libres. Selon cette conception, production et consommation ne sont plus rattachées aux liens sociaux mais constituent avec la circulation une sphère économique non liée à la société. Dans ces jardins, l'opposition justement entre une forme d'économie non liée au marché et celle de l'économie de marché mérite d'être rediscutée, ce qui sera fait un peu plus loin.

Le fait de relier la production à la transformation de la nature en l'intégrant à un chapitre sur l'économie des jardins permet de donner suite de façon logique à l'ethnobotanique et aux techniques par l'économie, puisque la nature et la production sont indissociables et soumises aux rapports sociaux. « Au coeur de la partie la plus matérielle de l'infrastructure des sociétés, au coeur des forces productives qui agissent sur la nature, il y a une partie de connaissances idéelles qui se prolongent par des savoir-faire. Dans cette optique, les rapports économiques sont des rapports sociaux, ils ne tendent à s'autonomiser que dans une économie marchande »¹⁷⁰. Jardiner permet de travailler la terre, il s'agit donc d'une forme de production en lien avec la nature ce qui est à prendre en compte dans cette analyse. Mais jardinier permet aussi de relier la production à l'alimentation.

Les plantes cultivées au sein de jardins ne sont pas celles des agricultures extensives à visée purement commerciale. De ce point de vue déjà, ces jardins s'inscrivent dans une économie particulière. Jacques Barrau¹⁷¹ classe les cultigènes en deux catégories. Les plantes de l'ager sont les denrées sèches facilement transportables et échangeables comme le blé. Les plantes de l'hortus, moins aisément manipulables, sont cultivées dans les jardins. Les premières se prêtent mieux au commerce et ont favorisé l'émergence de pouvoirs centralisés. Les secondes, plutôt cultivées en zones humides se prêtent mieux à des économies de prestige. Les premiers ont donné lieu à des écosystèmes spécialisés, homogénéisés et les seconds à des écosystèmes domestiques diversifiés. Cette différenciation ne rend pas compte de ces jardins de nos sociétés où l'hortus se situe à côté, en marge de l'ager. Mais elle signifie déjà une particularité de cette économie liée à ce mode de production et ouvre la question du prestige.

5-2 Les limites de l'appréciation quantitative

Le jardinier mange ce qu'il produit tant pour les jardins partagés que pour les jardins familiaux, même si sa subsistance n'est pas entièrement assurée par les jardins. Ce mode de production se situe en marge d'une économie marchande. Il peut paraître paradoxal

¹⁷⁰ GODELIER Maurice, 1969, « La « monnaie de sel » des Baruya de Nouvelle-Guinée », in *L'Homme*, tome 9 n°2. pp. 5-37. DOI : 10.3406/hom.1969.367046; www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1969_num_9_2_367046

¹⁷¹ BARRAU Jacques, 1991, *op. cit.*

d'envisager les jardins sous le prisme de l'anthropologie économique. D'un côté, cela va de soi car il s'agit d'un lieu de production, mais d'un autre, cela peut paraître une aberration puisque cette forme d'économie n'en est pas une selon les règles de notre système économique, celui de la monétarisation des biens échangés, mais aussi parce que ces jardins sont à la marge de la subsistance. Ils se développent en effet au sein d'une société où elle est généralement assurée par l'intermédiaire de la marchandisation, d'autant plus pour les citadins que pour les personnes vivant en milieu rural. Pour se nourrir en ville, on achète ce que l'on consomme. La subsistance est donc liée à l'échange marchand avant tout, et non de façon directe à la production. Le jardinage est un mode de production domestique dans le cas des jardins familiaux, mais c'est moins évident dans celui des jardins partagés, où tout le monde cultive ensemble ce qui va être redistribué.

Une des questions qui vient à l'esprit immédiatement en évoquant ces cultures maraîchères, est leur rapport à la subsistance et en particulier à la suffisance en matière alimentaire. Est-ce que la production de ces jardins suffit à faire vivre les familles qui les entretiennent? Les études anthropologiques les concernant ne se sont que rarement focalisées sur ces thèmes, préférant mettre en avant leur importance en termes de lien social. Il faut reconnaître aussi que l'évaluation de leur impact économique est assez compliquée et présente de nombreux obstacles.

Ces jardins sont, quoi qu'il en soit une forme de production de moyens de subsistance. On produit pour manger ses propres légumes, c'est le préalable de la réflexion, qui d'ailleurs peut être élargie, car on produit aussi des fleurs. Il s'agit donc de la production de moyens de subsistance dans le but d'une consommation dans la sphère domestique. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'une auto-suffisance, autrement dit d'une production ayant pour but une autonomie alimentaire. Est-ce alors une économie de subsistance, considérant que l'insuffisance de moyens régit toute activité économique. Ce point de vue rejoindrait celui des formalistes pour qui toute activité économique serait motivée par l'obsession de la rareté. Les jardins collectifs choisis ne destinent pas leur production à la vente mais, soit à la consommation personnelle des jardiniers qui les produisent dans le cas des jardins familiaux, soit à une redistribution au groupe dans le cas des jardins partagés, ce qui les fait appartenir au domaine de l'auto-production. La question du pourquoi produire ses propres légumes dans des jardins collectifs ne peut être élucidée sans aborder celle de l'économie.

Après cette première distinction socio-économique de la production des jardins, et avant d'aborder directement les questions de rareté ou d'abondance, il faut se pencher sur la possibilité de quantification de ces productions. Jardine-t'on pour subvenir à des besoins alimentaires non couverts par d'autres sources d'approvisionnement, en d'autres termes pour suppléer au manque d'argent qui permettrait de se nourrir en achetant des denrées? Et

dans ce cas peut on parler pour ces jardiniers d'auto-suffisance? Et si les réponses à ces deux questions étaient toutes deux négatives, d'autres motifs économiques pourraient-ils être évoqués? Par exemple se peut-il que l'on désire aller vers une auto suffisance pour d'autres raisons que celles liées à la rareté?

5-2-1 La difficile évaluation de la fonction économique des jardins

Pour en revenir à un préalable qui serait celui de la quantification, certains auteurs ont envisagé de quantifier les récoltes de ces jardins dans le but de les évaluer en termes de subsistance et d'autonomie, dans le but donc d'en évaluer l'impact économique.

Pour Florence Weber¹⁷² en ce qui concerne les jardins familiaux, cette activité produit deux types de biens : des légumes et l'aménagement et l'entretien d'une résidence de plein air, plus une satisfaction liée à l'activité qui relève plus de l'activité personnelle que de la production domestique. D'entrée de jeu, cette analyse économique complique la réflexion sur l'auto-suffisance en faisant y entrer d'autres paramètres. Les trois biens peuvent alors représenter un manque à dépenser qui peut être évalué avec les échelles de la consommation marchande : le prix des légumes, le prix de l'entretien d'un jardin par une tierce personne, le prix d'une activité de loisir. Mais on peut aussi, pour tenter de quantifier ces trois biens, considérer le jardin comme une firme de production : il s'agira alors d'évaluer les coûts de production en fonction du travail effectué (évalué soit en fonction d'heures perdues pour un travail rémunéré ou soit en fonction d'heures rémunérées), mais aussi des autres biens intermédiaires utilisés (eau, semences, outils). Pour des raisons d'objectivité, elle propose de mesurer des quantités matérielles, des économies réalisées et du temps accordé au jardin. Elle a pour cela réalisé une enquête par questionnaire en septembre 1990. Ce questionnaire s'est heurté à de nombreux obstacles. Par exemple, la quantification des surfaces cultivées est dépendante de nombreux facteurs : les agriculteurs connaissent les surfaces car elles ont été déterminées de façon légale ou juridique, les jardiniers amateurs les connaissent de façon beaucoup moins précise : on perçoit les surfaces plus qu'on ne les mesure lorsqu'il n'y a pas de contrainte institutionnelle. Pour Florence Weber, la taille des jardins augmente alors que la taille des potagers diminue avec l'augmentation des revenus. Ses interrogations sur les quantités produites et stockées (en conserves ou au congélateur) n'ont donné que très peu de résultats. Pour les jardiniers, les quantités varient d'une année à l'autre; et les unités telles que les bocaux de tailles variables ou l'occupation du congélateur (plus ou moins) ne sont pas des données utilisables. Ces difficultés sont liées selon elle à l'impossibilité d'évaluer avec l'instrument de mesure universel que représente la monnaie. Alors l'auteur propose d'évaluer ce qu'on ne paie pas. Les difficultés vont rester également insurmontables : le prix des légumes

¹⁷² WEBER Florence, 1998, *op. cit.*, p 165

qu'on achète par exemple est identifiable, mais seront-ils de la même qualité que ceux des jardins? Le temps qu'on y consacre est très difficile à évaluer également et la valeur marchande des heures d'entretien consacrés au jardin dépend de nombreux facteurs. Et par dessus tout, la présentation du jardin ainsi que l'activité pour Florence Weber mériteraient d'être quantifiés mais comment? Alors elle propose d'enquêter sur des perceptions de significations économiques : le jardin est-il jugé rentable ou non par celui qui le cultive? Dans ce cas, les économies perçues sont celles qui portent sur les dépenses alimentaires; et ces économies sont variables selon les saisons. L'abondance de légumes frais survient au temps des récoltes alors qu'en hiver on achète ce que l'on consomme. La perception du temps de travail est également compliquée, puisque les jardiniers ne tiennent pas de comptes et se montrent même hostiles à noter leurs heures, refusant en cela les contraintes sociales que cela pourrait leur faire percevoir s'il fallait quantifier. Cette approche a le mérite d'exploiter de nombreuses pistes qui pourraient permettre d'approcher une quantification de la production d'un potager. Elle montre cependant que ces critères ne peuvent être que très difficilement applicables. Et d'ailleurs l'auteur propose de fixer son étude non sur le quantifiable mais sur les perceptions, à savoir ici l'honneur des jardiniers et l'estime de soi.

Il est donc difficile d'évaluer la part qu'occupent les fruits et les légumes du jardin dans la consommation des jardiniers. Cela dépend des saisons, de la façon dont on s'alimente, et notamment de la place qu'occupent les légumes dans l'alimentation. Les jardiniers ne pèsent pas leur récolte ou rarement et encore faudrait-il que l'on ait une idée pour chacun de la quantité de légumes consommés, ce qui varie considérablement d'une situation à une autre, d'un foyer à l'autre. Ce que l'on peut évaluer avec une enquête de ce type aura donc forcément un caractère qualitatif. La fonction alimentaire quantitative peut être appréciée à l'aide de gradients, comme l'a proposé Jeanne Pourias¹⁷³, qui reposent sur l'estimation du jardinier de l'importance de sa production au regard de sa consommation. Son étude a eu lieu à Paris sur quelques jardins collectifs partagés ou familiaux ainsi qu'à Montréal. Elle s'est intéressée à l'échelle individuelle des jardiniers à leur motivation, à l'importance de la fonction alimentaire dans ces motivations et à étudier les productions des jardins : qu'est-ce qu'on produit, avec quel rendement, quelle est la destination des produits du jardin dans ces jardins parisiens et montréalais. À cette fin, elle a distribué à 39 jardiniers des carnets de récoltes dans lesquels ils devaient consigner les quantités de fruits et de légumes qu'ils avaient récoltés ainsi que leur destination. Elle a observé la grande diversité des rendements des jardins qui ne correspondent pas justement forcément à leur taille. Sur des surfaces de 2 à 200 m² elle rapporte des quantités récoltées qui vont de 1 à 325kg et ces quantités ne sont pas toujours corrélées à la surface des parcelles. L'autosuffisance est donc une extrémité de ce gradient. Le jardin peut permettre pendant

¹⁷³ POURIAS Jeanne, 2014, *op. cit.*, p 41

une période donnée de couvrir les besoins du jardinier d'un ou de plusieurs légumes. Par exemple il existe certains types de récoltes qui peuvent être trop petites pour être ramenées à la maison (les fraises par exemple, ou les autres fruits rouges). D'autres cultures permettent plus facilement de subvenir aux besoins du jardinier comme les laitues, les haricots, ou les tomates et les récoltes du jardin peuvent suffire à assurer l'autonomie pour ce légume là, et pendant cette période là.

Ce qui est important relève sans aucun doute plus de l'aspect qualitatif de l'alimentation de ces jardiniers que de l'aspect quantitatif. Presque tous sont cependant capables de dire que leur production ne suffit pas à leur consommation, mais aussi que leur consommation de légumes a augmenté depuis qu'ils entretiennent un potager.

« Je n'ai pas une grosse production. On achète encore beaucoup de légumes. On a changé d'alimentation depuis que je suis en retraite, on mange plus de légumes. »

Mais il est difficile de dire si ces productions sont uniquement anecdotiques ou couvrent une plus grande partie de leurs besoins, d'autant plus que cela peut varier selon les saisons. Des jardiniers peuvent avoir une production suffisante en été pour leurs besoins alors qu'en hiver ils seront obligés d'acheter des légumes.

Seule une des jardinières que j'ai rencontrée évalue sa production de façon précise puisqu'elle pèse les légumes qu'elles récoltent avec son amie avec qui elle partage sa parcelle au sein d'un jardin familial¹⁷⁴.

Les jardiniers à qui leur production suffit en haute saison sont rares. Il s'agit en général de personnes qui vivent seules. Il semble que la taille des parcelles des jardins de cette étude soit trop petite pour assurer une auto-suffisance pour des familles. Les quantités produites varient en effet en fonction de la taille de la parcelle mais aussi en fonction d'autres variables qui sont tout aussi importantes à prendre en compte. Certains jardiniers ont de grosses productions sur des petites parcelles alors que d'autres ont des productions beaucoup plus restreintes sur des parcelles bien plus importantes. Cela correspond au temps que les jardiniers consacrent à leur jardin, à leur savoir-faire, mais aussi au choix des cultures et des variétés, ce qui peut largement influencer les quantités récoltées. L'auto-suffisance n'est pas un but pour tout le monde.

Cet homme d'un jardin familial de Cancale ne travaille pas. Il a sept enfants. Un des critères retenu pour sélectionner les variétés qu'il fait pousser est leur capacité à produire, leur rendement :

¹⁷⁴ Annexe10 : Plantations et récoltes d'Odile, jardin du Bignon, en 2014

« Il faut du rentable, de l'intensif au jardin car j'ai une famille nombreuse. Mes patates ont peu donné les deux dernières années alors qu'elles prennent beaucoup de place. Du coup je ne vais plus en faire. Par contre, cette année, je n'ai pas dû acheter de salade, pas de tomates ni de haricots, ni de petits pois. »

Certains jardiniers ont bien pour but d'approcher l'auto-suffisance. Ils appartiennent toujours à des jardins familiaux. Il s'agit pour la plupart de personnes seules ou qui n'ont plus d'enfants à charge. Les variétés sont choisies aussi pour leur rentabilité, notamment en fonction de la place qu'elles occupent.

« Je n'achète quasiment pas de légumes, sauf de l'ail, des carottes et des pommes de terre. Je les achète à la campagne, directement chez le producteur chez qui je sais qu'ils n'utilisent pas de traitements. »

Au jardin du Bignon, trois femmes vivent seules et jardinent activement. Lors de la pleine saison leur production leur permet de ne pas acheter d'autres légumes.

Ces observations vont dans le sens de celles de Jeanne Pourias¹⁷⁵. Au-delà de l'influence sur la production de la taille des parcelles, des savoirs des jardiniers et des variétés choisies, la conception du jardinage que les gens ont, joue également un rôle déterminant. Certains sont dans l'expérimentation, le plaisir, alors que d'autres accordent plus d'importance à la productivité.

« Je suis dans l'essai, pas dans la subsistance ».

« Ma motivation ce n'est pas la production vivrière. Je fais ce que j'aime comme les fèves qui sont un souvenir d'enfance ».

Mais l'expérimentation n'empêche pas la rentabilité. En effet cette jardinière qui se situe dans l'expérimentation a, une année, récolté 50 kilos de fèves qu'elle a distribuées largement tout autour d'elle, mais en dehors des fèves, sa production est restée anecdotique. Une quantité importante de récolte ne signifie donc pas forcément une autonomie alimentaire.

¹⁷⁵ POURIAS Jeanne, *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal*, 271p, Thèse de Sciences agronomiques, Paris, AgroParisTech, 2014

5-2-2 L'influence de l'organisation des collectifs sur le rendement

Il existe en effet une influence des types de jardins et ses volontés politiques sur le rendement. Une étude sur les jardins partagés et familiaux de Québec¹⁷⁶ a comparé les jardins familiaux et les jardins partagés en termes de sécurité alimentaire. Une quarantaine de questionnaires ont été envoyés à des personnes de jardins différents, personnes jugées référentes en tant qu'informatrices en raison de leur rôle et de leur ancienneté au jardin. Pour moins de la moitié d'entre elles, le jardinage offre une alternative à l'approvisionnement alimentaire commercial. L'apport des jardins à la lutte contre l'insécurité alimentaire notamment dans les jardins partagés reste inégal, mais elle serait un peu plus considérée comme un enjeu important dans les jardins partagés que dans les jardins familiaux. On peut se demander si cette préoccupation est plus importante dans ces jardins partagés parce que ce type de jardin concerne plus des personnes justement en situation d'insécurité alimentaire que celles des jardins familiaux. Dans ces derniers, même si la production est significative, elle n'est justement généralement pas considérée comme une véritable enjeu. Tout cela en dépit du fait que ces jardins familiaux sont plus producteurs en termes de quantité. Il n'en reste pas moins que les deux types de jardins, outre des avancées sociales et environnementales, permettent un apport alimentaire non négligeable, mais aussi aux jardiniers d'acquérir des savoirs horticoles qui peuvent être mobilisés dans d'autres contextes, afin de participer à l'amélioration de la situation financière des ménages.

Des données quantitatives ont été recueillies par Duchemin, Wegmuller et Legault dans des jardins partagés de Montréal et ont permis de déterminer que 16 kg de légumes frais par personne et par an étaient récoltés, représentant la quantité de légumes frais consommés par an par les Canadiens et les Canadiennes. La quantité de légumes frais produits dans les jardins familiaux serait 2 à 5 fois plus élevée que dans les jardins partagés. Ces auteurs évaluent que, au total, 70% de l'apport de légumes frais est assurée par les denrées issues de ces jardins car ces productions sont saisonnières (sur 5 mois) et que chaque membre de la famille ne jardine pas. Un membre de la famille ramène la récolte pour les autres.

Marie Horn¹⁷⁷ a étudié un jardin partagé à Paris, le jardin d'Éco Box dans le XVIII^{ème} arrondissement de 2010 à 2012 dans cette perspective de suffisance alimentaire, ce qui est exceptionnel pour les recherches sur les jardins en France. Elle compare ce modeste jardin de 2000 m² et sa production à d'autres jardins du Québec qui permettent justement

¹⁷⁶ BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, *op. cit.*

¹⁷⁷ HORN Marie, 2014, « Les jardins partagés, producteurs vivriers urbains ? », in *EspacesTemps.net*, Travaux, 21.04.2014. <http://www.espacestems.net/articles/les-jardins-partages-producteurs-vivriers-urbains-2/>

d'assurer l'alimentation de banques alimentaires, de diverses associations, voire de services sociaux. La surface des jardins collectifs à Montréal représente en effet 25 hectares et sont justement considérés par les autorités locales comme participant à la sécurité alimentaire, notamment en raison de leurs liens avec les organismes sociaux, ils bénéficient donc de financements. Dans ce jardin parisien étudié par Marie Horn, les parcelles y sont d'une part petites, car il s'agit de bacs construits à l'aide de palettes destinés à l'origine à être mobilisables en cas de délocalisation du jardin. De plus, le mode de gestion du jardin y est aussi pour quelque chose : le social y est considéré comme plus important que la productivité. Les membres du bureau de l'association ne valorisent pas le vivrier, mais plutôt le vivre ensemble. Ces jardins ne sont simplement pas conçus en vue d'une suffisance alimentaire des usagers. Elle souligne donc le lien entre les orientations des organismes qui gèrent les jardins et la production, et la politique de la ville et la production. Ainsi elle suggère que pour obtenir un meilleur rendement de ces jardins parisiens, il faudrait d'une part avoir une réelle motivation et d'autre part utiliser des techniques d'agriculture urbaine qui permettent de pallier au manque de surface, comme des fermes verticales, des cultures sur les toits. Elle souligne que, au sein de telles villes, des réflexions architecturales doivent être menées si l'on veut aller vers une véritable fonction alimentaire de ces jardins.

Thomas Ducrocq¹⁷⁸ a analysé le lien entre ces jardins et leur fonction alimentaire, tant pour les politiques de la ville que pour les personnes animant les jardins et que pour les jardiniers. Il a travaillé en Ile-de-France et à Toulouse dans le cadre d'un Programme National pour l'Alimentation, qui a pour mission entre autre d'installer des jardins dans des quartiers prioritaires. Il considère que ces jardins sont un moyen de lutte contre la vulnérabilité alimentaire. Certains auteurs décrivent la vulnérabilité alimentaire comme « la probabilité pour un individu ou un groupe de voir sa sécurité alimentaire menacée par la survenue d'un évènement climatique ou économique. Cette probabilité dépend directement de la capacité à mobiliser ses capacités ». La sécurité alimentaire implique donc d'élargir l'analyse aux conditions physiques, économiques, psychologiques d'accessibilité à l'alimentation, et aussi au choix, c'est-à-dire aux préférences culturelles et au sens accordé aux aliments. Le fait d'avoir le choix sous-entend aussi la question de l'accessibilité à une diversité d'aliments et donc à l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'alimentation. Thomas Ducrocq cherche à comprendre comment certaines conditions d'organisation et d'inscription dans les politiques publiques de ces jardins peuvent influencer sur leur efficacité, en tant qu'outils de lutte contre la vulnérabilité alimentaire. Il s'intéresse

¹⁷⁸ DUCROCQ Thomas, 2017, *Les jardins associatifs urbains comme outils de lutte contre la vulnérabilité alimentaire et pour l'insertion sociale*, Mémoire dirigé par Daniel CEREUZELLE et soutenu le 13 Novembre 2017 dans le cadre d'un Master 2 professionnel en Innovations sociales et conduite du changement, Economie sociale et solidaire, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, disponible sur https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Ducrocq2

aux différents types de structures et à leurs objectifs qui sont plus ou moins orientés vers la production alimentaire. Il distingue trois niveaux. Un premier niveau de perception, faisant de la fonction de production alimentaire des jardins un aspect anecdotique, voire inexistant. Les actions y sont orientées vers le lien social avant tout, le souci de production n'étant que secondaire. Dans le second niveau, la lutte contre la vulnérabilité alimentaire ne fait pas partie des objectifs premiers, l'aspect productif des jardins y figure comme le support justificatif d'autres fonctions : le levier alimentaire est le prétexte au lien social. Le troisième niveau fait de l'aspect productif une priorité de ces jardins : les jardins de ce niveau de préoccupation alimentaire sont peu nombreux. Le jardin est finalement peu envisagé comme entité productive. Souvent d'ailleurs, l'instauration de jardins partagés est préférée pour se tourner vers le lien social. Et ceci en particulier en raison du manque d'inscription dans les politiques de la ville. Il s'aperçoit que les personnes qui jardinent ne sont pas celles justement en situation d'insécurité alimentaire. Pour les jardiniers interrogés, la production du jardin ne couvre que 50 à 100% de la consommation en fruits et légumes durant la saison des récoltes, donc reste marginale. L'économie n'est pas un réel élément de motivation de la pratique de ces jardins. Il en attribue les raisons à un manque de motivation des politiques et des organisateurs qui sont à l'origine de ces jardins. Il faudrait une réelle volonté pour que ces jardins jouent un véritable rôle alimentaire. Ses conclusions rejoignent donc celles de Marie Horn sur le rôle des organisateurs et des politiques de la ville quant à la production de ces jardins.

Selon les travaux de Jeanne Pourias, les rendements varient donc en fonction du type de jardin collectif. Cela dépend de l'orientation de ces jardins, les uns ayant une orientation plus sociale alors que les autres en auront une plus alimentaire. La fonction alimentaire ou sociale dépend en effet en partie du type de jardin, et notamment de sa destinée : certains grands jardins ouvriers ont une fonction essentiellement alimentaire, alors que certains petits jardins partagés de Paris en auront une plus sociale.

Dans nos observations, le seul jardin partagé qui aurait pu avoir une fonction plus sociale est celui de Dinan. Les autres ont des surfaces assez étendues et sont des jardins familiaux où la fonction alimentaire a, en théorie, plus de place que la fonction sociale. Or il s'agit d'un jardin où la préoccupation du rendement justement est primordiale puisque l'on considère que les paniers récoltés peuvent avoir pour vocation de servir d'aide alimentaire pour ceux qui en ont besoin.

La fondatrice de ce jardin vit dans la préoccupation permanente de la récolte. Selon elle, s'il n'y a pas de paniers à se partager à la fin d'une demi-journée de jardinage, les personnes risquent de quitter le jardin.

« Attention il faut qu'il y ait de la récolte. Je passe mon temps à réguler.
C'est ma préoccupation principale, au printemps et en été il faut que ça

marche les récoltes. L'organisation, les parcelles c'est moi. Il faut qu'il y ait quelqu'un qui fasse respecter cette organisation. Cela permet aux gens d'avoir des repères, notamment avec les planches sur le sol. On n'aurait rien si ce n'était pas organisé. Il y a une valorisation par le panier que les personnes ramènent chez eux. Et pour certains le panier a une valeur importante, c'est du beurre dans les épinards. »

Ainsi dans ce jardin partagé dont la fonction sociale est très importante avec l'intégration volontariste de personnes handicapées ou en recherche d'emploi, la préoccupation sociale n'efface cependant pas pas la fonction alimentaire qui est considérée comme essentielle.

Il n'en reste pas moins que tous ces travaux, comme mes observations s'accordent pour montrer que d'une part, il est difficile de quantifier un telle type d'horticulture, mais également que ces jardins ne suffisent pas à envisager une auto-suffisance alimentaire, même si ce concept devient important pour les chercheurs qui se penchent sur l'alimentation des villes aujourd'hui. Ces jardins ne peuvent à l'heure actuelle pour la plupart des jardiniers être en mesure d'apporter une quantité de légumes suffisante pour une auto-suffisance.

Mais si la production alimentaire est importante pour la très grande majorité des jardiniers, ce n'est pas dans la plupart des cas pour des raison économiques liées aux quantités produites , mais plutôt pour la qualité, l'originalité et la satisfaction du faire soi-même.

5-3 Le jardinage, une logique de l'abondance?

L'intentionnalité du rendement ne concerne donc pas tous les jardiniers. La productivité n'est pas forcément une préoccupation essentielle pour eux, comme le montre d'ailleurs le rapport d'une étude réalisée par les étudiants en du Master 2 Socio-Anthropologie du Développement Local, promotion 2016 2017 de l'Université Lumière Lyon 2¹⁷⁹. Les besoins quantitatifs et économiques ne résument pas la question de l'apport alimentaire que constituent ces productions. Dans ce cas, dans celui où il n'est pas question d'une logique de la rareté pour reprendre les propos de Marshall Sahlins¹⁸⁰, on pourrait se demander si justement les jardiniers ne se situent pas dans celle de l'abondance. Un

¹⁷⁹ MAURINES Béatrice, ROUCHON Olivier, sous la dir. de, 2017, *Étude de la dimension nourricière des jardins collectifs lyonnais*, Enquête réalisée par les étudiants du Master 2 Socio- Anthropologie du Développement Local, Promotion 2016 2017, Université Lumière Lyon 2, enseignants Béatrice Maurines et Olivier Rouchon, www.lepassejardins.fr/IMG/pdf/etude_de_la_dimension_nourriciere_des_jardins_gl.pdf

¹⁸⁰ SAHLINS Marshall, 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie dans les sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 587p

argument en ce sens est celui que les jardiniers, même dans les quartiers prioritaires où se déroule cette étude ne sont justement pas majoritairement des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Que serait- alors l'abondance? Elle serait en lien avec la qualité, la diversité des productions. Mais peut-être aussi, en élargissant la réflexion, à d'autres choses.

L'abondance et la rareté de Marshall Sahlins

L'idée de la rareté pour Sahlins dans les sociétés non marchandes est un préjugé qui a pour socle l'ethnocentrisme lui-même lié aux doctrines de l'économie de marché. L'insuffisance des moyens économiques est le propre des sociétés les plus riches. En ce sens, pour analyser les économies des sociétés, il faut se pencher, non sur un statut matériel mais sur un mode d'organisation économique, car c'est le marché qui institue la rareté et la tragédie de ne pouvoir y avoir accès. L'acquisition y devient privation (on se prive d'une chose en acquérant une autre). La rareté naît du rapport entre les moyens et les fins. Partant de ces principes et s'interrogeant sur le peu de temps consacré à la recherche de biens de subsistance par les chasseurs cueilleurs, il remet en question le modèle des sociétés dites primitives qui étaient précédemment perçues comme des sociétés dont l'activité était entièrement dédiée à la survie et à la recherche de subsistance. Les chasseurs-cueilleurs ne sont pas, au contraire, une société de subsistance, mais une société d'abondance. Ils pourraient en effet mettre en oeuvre des moyens plus importants pour accumuler des richesses mais ne le font pas, d'une part parce qu'accumuler des richesses est une entrave à leur mode de vie itinérant, mais aussi parce que cette accumulation n'est pas socialement valorisée. Ils se contentent de leurs biens parce que le succès de la recherche de nourriture dépend de la mobilité du groupe et que cette mobilité ne peut supporter de lourdes charges. La limitation des biens devient ainsi valorisée, considérée comme un fait culturel positif. Il applique un raisonnement similaire pour analyser les économies domestiques où les producteurs et les consommateurs sont les mêmes personnes. L'abondance dans un mode de production domestique se traduit par le fait qu'on ne mette pas tout en oeuvre pour subvenir aux besoins de l'unité domestique. Les économies dites primitives fonctionnent en-deçà de leurs possibilités, alors que les besoins matériels sont satisfaits. Il y a sous exploitation des ressources naturelles, sous exploitation de la main-d'oeuvre et existence d'unités domestiques en situation d'échec. Dans un système de production domestique de consommation, l'intensité du travail varie en raison inverse de la capacité de travail relative de l'unité de production. L'intensité productive est inversement proportionnelle à la capacité productive. C'est la règle de Chayanov. La norme de subsistance n'est donc pas définie en fonction de l'activité du groupe domestique le plus capable mais à un niveau accessible pour la majorité. Donc il n'y a pas d'incitation au surplus, aussi la situation des plus pauvres est d'autant plus compliquée car on

n'augmentera pas le travail des plus riches pour leur venir en aide. L'économie dans le mode de production domestique est fragmentée en existences bornées, organisées pour pouvoir fonctionner indépendamment les unes des autres, appliquant le principe du quant à soi économique à l'unité domestique. Il est discontinu dans le temps et dans l'espace, d'où une sous utilisation de la main-d'oeuvre et une sous-exploitation des ressources. D'autre part l'analyse de ces formes de sous-production doivent également être interprétées en fonction des conditions économiques générales. L'économie ne peut se saisir hors des autres institutions avec lesquels elles coexistent.

Peut-on appliquer ces raisonnements aux productions des jardins collectifs? Est-ce que la production de ces jardins relève également de la sous exploitation des ressources naturelles et de la main-d'oeuvre? Et dans ce cas est-ce uniquement parce que des besoins matériels sont satisfaits, envisagés seulement comme des besoins alimentaires. Ce qui revient à réduire les besoins à une quantité et une qualité de nourriture. Les travaux concernant les jardins collectifs urbains montrent qu'ils ne permettent pas une auto-suffisance alimentaire, ou en tous cas pas de manière générale dans nos sociétés. Est-ce uniquement à cause de contraintes structurelles, comme celles liées à la taille des parcelles. ou alors est-ce que le mode de production de ces jardins s'inscrit dans une logique autre que celle de la rareté? Ou produit-on pour une autre raison : pour un loisir, pour l'exploitation d'un savoir-faire, pour obtenir des denrées rares? Est-ce que le terme rare peut s'appliquer à des légumes produits de façon biologique, donc ici une question de qualité, de mode de production en l'occurrence une auto-production, supposant un savoir-faire ? Ou cela correspond-il à des légumes que l'on trouve plus rarement sur le marché comme des panais, des fèves, des petits pois frais, et à des prix relativement élevés par rapport à d'autres légumes? Cette fois alors la rareté serait liée à la diversité.

Si les productions du jardin permettent de faire des économies, elles ont surtout l'avantage de diversifier la consommation¹⁸¹; ce qui participe à rendre difficile l'appréciation des retombées économiques du jardinage car, bien souvent, il y a cadrage de la consommation à la production. La consommation est elle-même enrichie : on se nourrit de plus de légumes et de plus de sortes de légumes différents. Les jardins ne permettent pas uniquement d'apporter un support économique mais également d'améliorer la qualité et la diversité de l'alimentation. Le jardin permet donc de consommer autrement, d'échapper à la nourriture des plus pauvres : c'est à dire de pouvoir faire des choix et ainsi échapper aux critères imposés.

« Le plaisir de manger ce qu'on a fait soi-même c'est génial. Ça récompense de ses efforts ».

¹⁸¹ CERUZELLE Daniel, 2003, *op. cit.*

5-3-1 Qualité et diversité

Beaucoup de jardiniers font référence au goût retrouvé des légumes de l'enfance, dans les jardins, ce sont les tomates ou les haricots qui font figure de madeleine de Proust.

Les légumes du jardin sont considérés comme ayant meilleur goût par rapport aux légumes achetés dans le commerce. On peut éventuellement retrouver ce goût en achetant les légumes du marché ou ceux des producteurs des AMAP, et ceci est particulièrement vrai pour cette région où il existe de nombreux producteurs maraîchers.

« Je n'ai pas changé mon alimentation car même avant, j'allais beaucoup au marché et nous sommes adhérents à l'AMAP. Et puis j'avais aussi les légumes de mes parents avant. J'essaie d'adapter ma production aux paniers de l'AMAP. Par exemple je sais que nous allons avoir beaucoup de concombres alors je n'en fais pas, mais je vais essayer de faire plus de fruits comme le cassis, les groseilles, les physalis. »

Par ailleurs, le fait de cultiver son jardin est un facteur d'augmentation de la consommation de légumes et d'augmentation des espèces et des variétés consommées.

« Je cultive ma parcelle en même temps que j'ai une adhésion à l'AMAP. On mange plus de légumes depuis que j'ai mon jardin. Je retrouve la même alimentation que quand j'étais enfant. L'alimentation de mon enfance était plus légumière que carnée, contrairement à ma femme qui avait une alimentation plus carnée car elle était citadine ».

Ces cultures permettent également de donner accès à des légumes qu'on achète très peu dans le commerce, notamment en raison de leur prix ou tout simplement qu'on ne les trouve pas car ils sont rares. Les crosnes par exemple qu'un des couples de jardiniers cultive au Bignon et qu'il distribue largement car ce sont des plants qui se ressèment seuls. Autre exemple, les haricots verts sont des légumes relativement chers à l'état frais, or ils se cultivent facilement et cela permet d'en manger plus que si l'on en avait achetés. L'augmentation du nombre d'espèces et de variétés consommées est liée au plaisir que ces jardiniers ont à tenter de nouvelles expériences.

L'expérimentation permet de cultiver des choses nouvelles ou des choses qu'on a goûté dans d'autres pays. Ainsi une des jardinières née en Afrique du Nord est ravie de cultiver des fèves qu'elles ne trouvait que rarement dans les commerces en France, alors qu'elles sont très utilisées dans la cuisine marocaine. Il s'agit aussi ici de retrouver le goût de l'enfance. Jardiner permet de découvrir des espèces qu'on ne connaissait pas avant et donc d'enrichir son panel de consommation de légumes.

« Avoir un jardin a changé nos habitudes alimentaires car avant, par exemple, je ne mangeais pas de butternut. J'ai fait pousser aussi de la moschata¹⁸², c'est une courge que j'ai trouvée au marché et dont j'ai récupéré les graines. J'ai acheté des graines de carottes rouges ».

S'il est difficile d'apprécier la part de consommation en légumes des paniers des jardiniers, ce qu'on observe est que celui qui cultive son jardin a de ce fait une alimentation plus riche en légumes et plus variée, donc plus riche d'un point de vue nutritionnel. Et les échanges de savoirs, de plants et de semences dans ces jardins collectifs ne font qu'enrichir cette diversité. Les répercussions de cette horticulture ne se cantonnent pas au jardin. et aux quantités et à la qualité des légumes produits.

- La récolte et l'organisation du repas

« Je jardine parce que je cuisine, je cuisine parce que je suis gourmand.
Quand je mets une nouvelle plante c'est pour faire de nouveaux plats. »

Avoir des légumes dans son jardin incite à un autre changement concernant l'alimentation, conséquence du fait qu'on adapte sa consommation à sa production. On décide de ce que l'on mange en fonction de ce que l'on récolte. Ainsi on consomme des légumes de saison, mais on réfléchit aussi de manière différente au choix des menus. On prend appui sur ce que l'on ramène dans son panier pour les établir. Un jardinier raconte lors de rencontres informelles qu'avec ce qu'il a récolté le matin même, il va se faire une petite poêlée de pommes de terre avec une salade de roquette. L'élaboration du repas se fait en cueillant les légumes. Ce qui incite aussi à une certaine inventivité. Ainsi Monique qui avait plein de roquette a t'elle essayé de mettre de la roquette dans sa soupe du soir et a trouvé que cette soupe était bonne. On ajoute dans ses plats des détails qui permettent de l'améliorer.

« Ce sont aussi des petites choses qui ont changé dans notre alimentation comme ajouter des fleurs de bourrache dans la salade. C'est bon et en plus ça fait chic ».

Cela incite également à manger des légumes frais et à moins se tourner vers des légumes déjà conditionnés, ou vers d'autres produits de meilleure qualité.

« Je fais attention à ce que je mange. Je ne mange pas de plats préparés, pas de plats trop salés. Je mange des produits dont je connais l'origine. Les poulets que j'achète sont de vrais poulets, je les ramène aussi de la campagne. »

¹⁸²sorte de courge musquée

Une jardinière originaire de la région parisienne raconte que c'est en jardinant dans ces jardins collectifs qu'elle a pour la première fois mangé des haricots verts frais et cuit des betteraves crues.

« Le panier que je ramène a changé complètement mon alimentation. Je ne veux plus acheter en magasin. Ce que je rapporte, je le mange avec plaisir. Je mangeais beaucoup de viande. Avant j'étais carnivore, mais maintenant ça m'attire moins. Ça donne plein d'idées : avec une salade, des pommes de terre, des haricots verts et des tomates du jardin, je me suis régalée. Je mange de plus en plus simplement et de moins en moins de plats cuisinés ou en conserve. On n'achète plus au même endroit, je n'achète plus de légumes en magasin. J'ai découvert les betteraves crues, avant je n'avais jamais vu de betteraves autrement que sous plastique. C'est la première fois la semaine dernière que j'ai cuit des betteraves. Et j'ai mangé pour la première fois des vrais haricots verts ».

Cette jardinière rapporte également que depuis qu'elle a les paniers de légumes de Dinan, elle a changé ses façons de préparer à manger. Elle est devenue, selon elle, une spécialiste des gratins de légumes. Elle les prépare en faisant préalablement cuire ses légumes à la vapeur. Ensuite, elle les dispose dans un plat à gratin avec du fromage par dessus et passe le plat au four. Les légumes récoltés amènent à une autre créativité de la cuisine, une créativité basée sur les légumes de saison et sur la qualité et la diversité de ces légumes.

- Pratiques de conservation

Certains jardiniers mettent en oeuvre des pratiques de conservation. Ce sont principalement la congélation et les confitures. Très peu font des conserves. Mais ces pratiques ne représentent pas un volume important, elles sont plutôt occasionnelles. La plupart du temps, en raison du faible volume des productions, en dehors des pommes de terre, des oignons et des échalotes, tous les autres légumes sont consommés aussitôt. Ce qui est congelé est plutôt anecdotique.

« L'idée avec ce jardin était de produire les produits qu'on voulait, même si on pouvait en trouver en AMAP. Ce qui a changé dans nos pratiques alimentaires, c'est qu'on a congelé par exemple des petits pois car on en avait trop. Et je me suis mise à faire des confitures car on a eu plein de rhubarbe. Avant je n'en faisais pas et du coup j'ai même été chercher des fraises à Saint-Méloir pour en faire des confitures aussi. On a congelé aussi des haricots, des cassis et des poireaux ».

L'incitation à faire des confitures pousse donc le jardinier à acheter des fruits en dehors du jardin.

- Valorisation du faire soi-même par le repas

Nombre de jardiniers le disent : manger ce que l'on a soi-même produit est une source de grande valorisation. Et cette valorisation peut se manifester lorsque l'on cuisine des choses à partir de ses propres produits. Une jardinière dit qu'elle aime particulièrement préparer des plats aux amis qu'elle invite, à partir des légumes de son jardin.

« Comme je n'ai pas assez de production je donne peu. Mais j'aime utiliser mes produits pour recevoir chez moi ».

On retrouve cette notion lors des pique-niques organisés dans ces jardins collectifs où le principe est que chacun amène un plat qu'il partage avec les autres. Les pique-niques existent dans tous les jardins observés. Il y en a un une fois par an au jardin familial du Bignon, un tous les mois dans le jardin partagé de Dinan. Au jardin de Rothéneuf la fréquence n'est pas prévue à l'avance, on s'appelle les uns les autres quand on décide d'en faire un, on prévoit un peu plus pour les autres. Au jardin de la gare les pique-niques sont plus sporadiques, organisés à l'initiative des uns ou des autres. Au cours de ces repas pris en commun, les plats préparés sont partagés entre tous. Ils le sont de préférence avec les légumes du jardin.

5-3-2 Approvisionnement et environnement: une autre forme d'abondance?

De la quantité on passe donc à la qualité et à la diversité, la diversité étant elle-même un critère de qualité. Beaucoup d'études anglo-saxonnes concernant les jardins collectifs urbains se focalisent sur la question de la sécurité alimentaire. Par cette locution, on entend « la non-satisfaction des besoins alimentaires essentiels, mais cette notion renferme aussi des questions de la qualité des aliments, des question d'ordre social, psychologique dans le cadre d'un processus géré par les individus »¹⁸³. Il faut entendre donc l'alliance du soucis de la quantité, associé à celui de l'approvisionnement qui se combine à celui de la qualité de l'alimentation. Il y est envisagé sous l'angle des politiques urbaines en lien avec des question environnementales. Cette notion, on le voit dès à présent, dépasse le clivage souvent envisagé par l'anthropologie entre production circulation et consommation.

La qualité des légumes est liée aussi au fait qu'ils soient cultivés sans intrants chimiques. Ainsi le jardinier est sûr de l'absence de nocivité de sa production. Mais elle tient également à leur fraîcheur, car il y a une différence entre acheter des légumes au

¹⁸³ DUCHEMIN Éric, WEGMULLER Fabien, LEGAULT Anne-Marie, 2010, *op. cit.*

rayon « frais » d'un supermarché et consommer ce que l'on a cueilli quelques heures auparavant :

« Avoir ce jardin potager a changé notre perception du frais : le frais c'est ce que l'on ramasse et qu'on mange une heure après .»

S'approvisionner avec des produits locaux en est un gage. Entre alimentation et circulation, les difficultés d'approvisionnement sont amenées à occuper justement une place dans les réflexions concernant la sécurité alimentaire. Aux États-Unis, les jardins collectifs et leur adéquation aux food politics¹⁸⁴ occupent une partie importante des recherches en sciences sociales dans ces domaines de réflexion.

Les food politics

Il s'agit des idéologies et des principes éthiques qui gouvernent les choix alimentaires du consommateur. L'apport de l'anthropologie est de permettre de faire le lien entre l'alimentation, les politiques et l'environnement. Il existe deux types de conception sur l'alimentation qui s'opposent : le fast food et l'alimentation locale et écologique. Penser que les intérêts économiques seraient l'apanage des plus pauvres alors que les intérêts environnementaux seraient ceux des plus riches ne se vérifie pas sur le terrain, l'intérêt économique n'est pas dissociable de l'intérêt environnemental. La question alimentaire est donc reliée à celle de l'environnement. L'idéologie classique économique des ces jardins collectifs n'est donc plus isolée face à d'autres préoccupations d'ordre environnemental ou relevant du lien social. La question de l'offre d'approvisionnement alimentaire dans les mégapoles fait partie des principaux questionnements, notamment aux Etats-Unis : les quartiers des villes les plus pauvres ne sont plus pourvus de magasins permettant de se fournir en produits frais et sains à des prix convenables, en raison du fait de la migration des supermarchés dans les banlieues. Le seul moyen de se nourrir à bas prix est donc d'avoir recours au fast fooding, plus proche et moins cher, ce qui a des répercussions sur la santé notamment en termes d'obésité. En ce sens, les jardins collectifs urbains sont un moyen d'aller vers une plus grande sécurité alimentaire. La production des jardins du South Bronx¹⁸⁵ par exemple permet d'envisager de pallier aux déserts alimentaires de ces quartiers les plus pauvres (où il existe peu de commerce et où l'approvisionnement en produits frais est inexistant). Ce qui met en jeu la sécurité alimentaire notamment avec une alimentation déséquilibrée, elle-même source d'obésité. D'où l'existence du food movement qui prône en particulier une agriculture de proximité

¹⁸⁴ FLACHS Andrew, 2010, *op. cit.*

¹⁸⁵ PADDEU Flaminia, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise : la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 16 novembre 2017. URL : <http://vertigo.revues.org/12686>; DOI : 10.4000/vertigo.12686

(mais aussi une agriculture biologique). Ce mouvement prêche pour une justice alimentaire c'est-à-dire une équité de répartition alimentaire selon les populations. Ainsi la question de l'alimentation est reliée à celle de l'environnement, indissociable également de celle du lien social.

Les jardiniers adoptent bien souvent d'autres circuits d'approvisionnement en entretenant leur jardins. Manger de saison et manger local sont des préoccupations qui sous-tendent leurs pratiques. Ils ont tendance à moins acheter de légumes traités, ou des légumes qui ne sont pas de saison, et à faire attention à leur provenance. Ils privilégient les produits biologiques mais aussi les produits locaux.

« Depuis que nous avons le jardin, nous n'achetons plus de légumes en grande surface, mais en biocoop ou chez des maraichers qui cultivent de manière raisonnée ».

Quand les jardiniers disent ne pas acheter des légumes biologiques, la culture raisonnée leur semble une alternative acceptable. Il y a sur les marchés de Saint-Malo un maraîcher dont tout le monde connaît l'étalage et le nom, parce qu'il est très bien fourni en nombres d'espèces et de variétés. Il cultive, selon ses explications données sur leur étal, de façon raisonnée. Beaucoup de jardiniers se fournissent auprès de lui.

Beaucoup s'approvisionnent auprès d'AMAP, ou se fournissent sur le marché directement auprès de maraîchers. Cela correspond aux observations de la thèse de Paula Nahmias¹⁸⁶ autour de la manière dont l'agriculture urbaine est vécue et pratiquée par des citadins. Elle y inclut plusieurs jardins collectifs à Rennes. Elle a observé qu'il existe autour des jardins collectifs urbains des réseaux *poly-topiques* qui se construisent autour des expériences agricoles des citadins. Ces réseaux dominés par l'alimentation sont orientés vers les pratiques agricoles, le changement technique et le biologique. Ce sont parfois des réseaux militants qui permettent d'articuler des pratiques urbaines avec des pratiques rurales. Ainsi les jardiniers vont s'approvisionner de préférence auprès de ceux qui cultivent directement. Ils préfèrent les circuits courts et les agriculteurs engagés en faveur de la diversité et du biologique. Il y a alors construction de réseaux d'approvisionnement particuliers.

Et d'ailleurs ces incitations à une consommation de produits locaux et biologiques s'étendent à d'autres produits comme la viande. Un certain nombre de jardiniers se fournissent directement auprès d'éleveurs autour de Saint-Malo ou de Dinan pour acheter

¹⁸⁶ NAHMIAS Paula, 2017, *L'habité citadin interrogé par l'agriculture urbaine*, 408p, Thèse de doctorat de géographie, Université Rennes 2

de la viande en caissette. Les jardiniers recherchent des éleveurs locaux et vont voir comment y sont élevées les bêtes.

Les jardiniers échangent entre eux sur leurs façons de s'approvisionner et sont enclins à partager leurs sources. Au cours de la livraison de fumier par un éleveur de bovins situé à 10 kilomètres de Saint-Malo, des jardiniers ont vanté auprès d'autres la qualité de la viande vendue en colis et son attention à faire un élevage qui utilise le moins possible d'intrants chimiques.

Cela peut faire partie d'une démarche plus globale, d'engagement en faveur de l'agriculture biologique :

« À côté du jardin on a l'AMAP. C'est une façon financière d'aider un agriculteur en bio. C'est une option politique. On a les moyens de le faire plutôt que de verser de l'argent à un parti politique. »

La démarche de consommer ces produits n'est probablement pas la même que de consommer des produits achetés en grandes surfaces ou même à des producteurs. Il semble que cette question soit liée à d'autres plus larges comme celles de l'environnement ou du lien social.

Le jardin incite donc à consommer différemment et cela dépasse la question de la disponibilité. La nutrition est liée à la fréquentation du jardin qui change les manières de faire, elle n'est pas due uniquement à la disponibilité des produits¹⁸⁷.

5-3-3 Alimentation et santé

Les enjeux sur la santé d'une alimentation à base de légumes auto-produits sont nutritionnels mais ils concernent aussi d'autres notions comme celles du bien être, qu'il soit physique, mental et social¹⁸⁸. Une étude aux Etats-Unis¹⁸⁹ a montré que les adultes dont un membre de leur famille participe à un jardin collectif consomment 1,4 fois plus de fruits et de légumes par jour que ceux qui ne participent pas à un jardin collectif. Ils sont 3,5 fois plus à consommer au moins 5 fruits et légumes par jour.

¹⁸⁷ PAGEZY Hélène, 2013, « Biodiversité et équilibre du régime alimentaire », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 3 | 2013, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 09 octobre 2017. URL: <http://ethnoecologie.revues.org/1424>; DOI: 10.4000/ethnoecologie.1424

¹⁸⁸ AUBRY Christine, POURIAS Jeanne, DANIEL Anne-Cécile, 2014, « Agriculture urbaine et enjeux de santé, in Territoires, incubateurs de santé?", in *Les Cahiers de l'IAU îdF*, n° 170-171 - septembre 2014, p73-74. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198304>

¹⁸⁹ALAIMO Katherine, PACKNETT Elisabeth, MILES Richard-A, KRUGER Daniel J, 2008, « Fruit and Vegetable Intake among Urban Community Gardeners », in *Journal of nutrition education and behavior*, March–April, 2008Volume 40, Issue 2, Pages 94–101. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2006.12.003>

Le lien entre manger les légumes de son jardin et une alimentation saine n'est pas seulement scientifique. Il s'intègre dans une idéologie née avec l'angoisse suscitée par la dégradation des rapports entre les hommes et leur environnement naturel : l'écologisme¹⁹⁰. Il y a donc une sorte de quête de l'âge d'or perdu où les hommes vivaient en harmonie avec la nature. Un des traits importants de cette idéologie est le souci d'une alimentation biologique ou naturelle, non polluée par la civilisation. Ce qui montre bien le sentiment commun à toutes les générations que l'alimentation est un lien privilégié des relations avec le reste du monde vivant végétal et animal. Au jardin ce lien est évident.

« Je fais attention depuis que j'ai ce jardin à manger plus sain. Je mange tout le temps des salades, je me suis intéressée à l'alimentation bio, d'autant plus que mon gendre est éleveur de vaches laitières en biologique ».

Toutes ces façons de consommer ont des répercussions pour la santé. Pour la majorité des jardiniers cela va de soi.

Les motivations pour entreprendre la culture d'un potager comprennent l'aspect sanitaire.

« On mange beaucoup de légumes. Quand ça vient de chez nous, ils ne sont pas pollués. Mon mari a 93 ans, il est en bon état, c'est que ça valait la peine de manger nos légumes du jardin! Je pense que ça joue sur la santé. Pour mon diabète, je ne prends pas de médicaments, j'adapte ma nourriture. »

Les alimentations riches en légumes au détriment de celles riches en produits carnés sont meilleures pour la santé. Ainsi plusieurs études sur les régimes crétois ou méditerranéens ont prouvé leur efficacité dans la prévention des maladies cardiovasculaires, et dans l'allongement de la durée de vie. Mais le fait que ces légumes soient biologiques ne fait qu'accentuer ces bienfaits. Ainsi une méta analyse de 2014 menée par des chercheurs de l'Université de Newcastle, conduits par Carlo Leifert¹⁹¹, a montré que les fruits et les légumes biologiques contiennent plus de nutriments et moins d'eau. Les résidus de pesticides y sont sept fois moins nombreux. Et ils contiennent 18 à 69% de nutriments en plus, en particulier les antioxydants anti-radicalaires, d'où leur effet protecteur contre les maladies chroniques comme le diabète, les affections cardiovasculaires ou neuro-végétatives, ou encore les cancers. Ils sont de surcroît moins chargés en métaux toxiques comme le plomb, le mercure ou le cadmium.

¹⁹⁰BARRAU Jacques, 1983, *op. cit.*, p 13

¹⁹¹ PELT Jean-Marie, 2015, *op. cit.*, p 212

Pour la plupart des jardiniers, c'est un fait tellement entendu qu'il n'est presque pas besoin d'en parler. Cela fait partie des motivations de tous ceux qui se lancent dans un potager. Cependant, il y a des exceptions. Ainsi ce jardinier du jardin partagé de Dinan, horticulteur retraité, est d'accord avec l'importance de la consommation de légumes sur la santé, mais, de par son éducation horticole classique, ne comprend pas l'intérêt du biologique. Il a en effet observé qu'il a toujours jardiné avec du glyphosate et qu'il n'est jamais tombé malade pour autant. Il le dit en entretien avec moi, en aparté. Il n'en fait cependant pas forcément part en jardinant avec les autres jardiniers, même s'il ne cache pas ses opinions sur la question.

La préoccupation de la santé ne concerne pas non plus certaines personnes en situation de handicap comme les patients du SAVS, qui viennent avec leurs éducateurs au jardin partagé de Dinan. Le but de leur implication pour ces derniers serait qu'ils viennent seuls par la suite. Ils souhaitent grâce à ce jardin que leurs usagers se confrontent à d'autres car elles sont souvent très isolées, le jardin est un outil de socialisation, une ouverture sur la ville. Un éducateur a observé que beaucoup ne cuisinent pas. Ils se débarrassent généralement du panier ou au mieux le donnent à leur proches. Selon lui, seul un des patients sur 4 ou 5 cuisine, et encore, il ne cuisine qu'une petite part du panier et donne le reste à sa mère. Pour ces personnes malades, il est difficile de s'emparer de ces thématiques liées à l'alimentation, et surtout difficile de cuisiner seul sans accompagnement. Leur rythme de vie en raison de leurs traitements est très rigide, rythmé par leur besoin de sommeil, leur rendant difficile les actes de la vie quotidienne.

Mais le lien entre la santé et le jardin ne se limite pas à l'alimentation. Il est question aussi d'activité physique et de bien être mental¹⁹².

« Le jardin pour moi c'est thérapeutique » me dit une jardinière qui depuis longtemps souffre de dépression. Elle y implique le fait que cela lui permet de sortir de son isolement mais pas seulement. Le contact avec la nature et l'activité physique lui procurent un apaisement, les résultats de ses cultures une fierté, et le tout une distraction de ses problèmes envahissants.

« Parfois je viens au jardin et je ne fais rien, ça m'a permis de sortir de ma dépression ».

L'alimentation riche en légumes du jardin est bien néanmoins un gage de bonne santé pour la plupart des jardiniers, c'est une des motivations fondamentales pour entreprendre cette activité, même s'ils ne l'expriment pas forcément, justement parce que cela va de soi.

¹⁹² WEGMULLER Fabien, DUCHEMIN Eric, 2010, *op. cit.*

5-3-4 Les légumes de la distinction

Par les choix de ce que l'on cultive, on tente de se démarquer de l'offre des grandes surfaces. On y cultive bien sûr des légumes ou des fruits auxquels on s'attend de façon classique dans un jardin comme les pommes de terre, la salade, les poireaux, les choux, les haricots verts.

« Pour moi le potager au départ c'était la fraise et la patate»

Mais on y cultive aussi des choses plus difficiles à trouver dans le commerce. Les légumes rares ou originaux, anciens ou oubliés sont échangés par les jardiniers. Ainsi le panais qui a pu être un légume « oublié » est revenu à la mode. Une des jardinières les plus assidue du jardin du Bignon qui n'avait pas appris à en cultiver alors qu'elle jardine depuis son enfance, s'est mise à en cultiver car elle en a goûté grâce à un autre jardinier, elle en a apprécié le goût et la facilité de culture.

« Je ne faisais pas de panais avant. J'ai réussi à trouver des graines sur internet, des graines d'Alsace qui ne sont pas hybrides ».

Il y a donc une forme de distinction au sens de Bourdieu¹⁹³ dans le choix des légumes que l'on cultive et que l'on va manger, la distinction se manifeste en effet aussi dans l'alimentation et dans les manières de table¹⁹⁴. Les choix alimentaires ont varié dans le temps et selon les classes sociales, il y a l'alimentation du pauvre et celle des classes plus élevées. Au Moyen-Âge par exemple¹⁹⁵, les aliments les plus vils étaient les bulbes car ils étaient en contact avec la terre. Les racines étaient un peu plus nobles, venaient ensuite les feuilles. Les céréales étaient les végétaux qui étaient réservés aux classes sociales les plus élevées. Le légume était l'alimentation du pauvre. Les fruits les plus hauts étaient ceux que les classes sociales les plus favorisées affectionnaient, alors que les melons et les fraises qui poussaient au ras du sol étaient les plus vils également. Ces choix ne sont pas guidés par une inspiration pure, par goût mais sont le produit de l'éducation reçue et des origines sociales.

Au jardin, le choix des légumes cultivés est lié à un *habitus* mais un *habitus* propre au jardin collectif ou plutôt des jardiniers en général. Cet *habitus* n'est donc pas lié à la classe sociale, mais à une sorte de classe des jardiniers selon leurs connaissances et la réussite de leur jardin. Au sein des jardins familiaux où les choix se font de manière individuelle, il n'existe pas de distinction entre les classes quant aux espèces ou aux

¹⁹³ BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 670p

¹⁹⁴ BLOCH-DANO Evelyne, 2008, *op. cit.*, p 26

¹⁹⁵ PELT Jean-Marie, 2014, *Les plantes qui guérissent qui nourrissent, qui décoorent*, Paris, Editions du Chêne, 485p, p 187

variétés que l'on choisit de cultiver. Le choix de variétés différentes et innovantes n'appartient pas qu'aux classes aisées ou aux bobo férus d'écologie. Certains jardiniers sont plus connus que les autres, on leur demande plus facilement des conseils car on sait qu'ils savent. On le sait parce qu'ils communiquent, parce qu'ils se promènent dans les jardins et discutent avec les autres, mais on le sait aussi en regardant leurs jardins. Ce sont des jardins luxuriants où les légumes sont beaux et où il existe de nombreuses variétés cultivées, mais aussi parce qu'ils cultivent des variétés nouvelles ou innovantes, différentes. Ainsi telle ou telle variété ou espèce de légumes comme les crosnes, les carottes rouges, les bettes à cardes jaunes, le chou kale, la courge butternut, pas n'importe quelle courge donc, font partie de ce qu'il est distingué de cultiver; on reconnaît à leur présence le jardinier d'une classe supérieure. Mais cette classe n'a rien à voir avec la classe sociale. Cette *disposition* ou *habitus* est liée au niveau d'instruction du jardinier et en cela, cela rejoint la thèse de Bourdieu qui met l'accent sur le rôle de l'éducation dans la distinction.

En dehors du jardin, cette distinction se poursuit plus ou moins en fonction des légumes que l'on offre à ses invités, de plats que l'on prépare avec tel ou tel légume un peu hors du commun, ou alors avec des fleurs par exemple comme les fleurs de bourrache ou de roquette que l'on rajoute à une salade ou sur un dessert.

Dans les jardins partagés, la *stylisation* du choix des variétés pour reprendre les termes de Bourdieu est imposée par les fournisseurs du jardin en plants et en semences c'est-à-dire les jardins de Cocagne attenants. Dans ces jardins, ce sont des ingénieurs agronomes et des horticulteurs professionnels qui décident des variétés. Ainsi les choix qui sont faits le sont par des personnes extérieures au jardin, les jardiniers n'interviennent pas. Ces personnes ont une certaine connaissance du maraichage, et font donc partie d'une certaine classe de jardiniers. Avoir ce type de légumes dans son panier peut parfois désarçonner les membres de l'association qui ont moins de connaissances et qui ne savent pas comment les préparer. Ce fut le cas avec du chou kale, dont les jardiniers tentèrent parfois de se débarrasser au moment du partage des paniers à la fin de la demi-journée de travail en le donnant à un autre, en l'échangeant éventuellement contre un autre légume délaissé par l'autre ou en le donnant à de la famille ou des proches.

On revient encore à la conclusion de l'inexistence de l'importance des classes sociales au sein des jardiniers. Mais il existe par contre une forme de classe de jardiniers avec son *habitus*, ses savoirs qui guident leurs choix, selon l'adhésion à une certaine stylisation du choix des variétés et des espèces de légumes. C'est le savoir qui joue un rôle sur la formation de ces classes au sein du jardin, classes qui ne correspondent pas aux classes sociales habituelles.

5-4 Petit aparté sur le cru, le cuit et le pourri

Pour l'anthropologie structurale, le passage de la nature à la culture est symbolisé par la cuisson : Jacques Barrau, dans *Les hommes et leurs aliments*¹⁹⁶, introduit d'ailleurs ainsi le chapitre qu'il nomme *la révolution culinaire* : « ...c'est peut être bien en cuisinant que les hommes sont vraiment devenus des hommes ». Ainsi il postule que la révolution culinaire a été négligée, au détriment de la révolution néolithique. Il n'y a pas besoin de houe pour préparer des bouillies, et même pour arriver à des pâtes levées. D'ailleurs, plus la plante est sauvage, plus complexe est son mode de préparation (afin de se débarrasser de goûts désagréables ou de substances toxiques ou indigestes), alors que les végétaux domestiqués sont consommés de façon beaucoup plus simple. Il n'y a donc pas de relation entre le développement des technologies alimentaires et les technologies culturelles. Et le progrès technologique culinaire a précédé de loin celui de révolution agricole. Le premier contrôle des hommes sur les ressources alimentaires s'est fait sur des aliments non domestiqués, avec des matériaux qui parfois étaient à usage unique, ramassés dans la nature : civilisation du végétal avec outillage biodégradable¹⁹⁷. La maîtrise du feu et l'invention culinaire sont des facteurs décisifs pour les humains : l'homme devient homme parce qu'il mange cuit. De façon plus large, la cuisine permet un passage et d'ailleurs violer les interdits culinaires rend le monde au chaos en anthropologie¹⁹⁸.

Les jardiniers n'ont pas de préférence semble-t-il pour le cuit ou le cru. Le cru vient directement du jardin. On mange cru ou cuit selon le légume et selon les recettes. La préparation des aliments revient le plus souvent à la femme mais pas toujours. Il existe donc tous les cas de figure en matière de préparation des aliments. Les aliments mangés crus sont généralement considérés comme meilleurs pour la santé car plus riches en vitamines. Certains préfèrent manger cru, frais. Comme Marie-Edith qui aime manger le maximum de légumes sous leur forme crue, même si parfois elle mange sans les faire cuire des espèces qui sont habituellement mangées cuites comme les feuilles de chou.

« Je suis une grande crudivore ».

En mangeant cru, elle caractérise sa propre alimentation comme on le ferait de celle d'un animal, le suffixe *-vore* étant plus souvent utilisé pour décrire la nourriture des animaux que celle des humains. Ainsi elle se désigne elle-même comme sauvage, car elle mange cru ce qu'il est habituel de cuire.

¹⁹⁶BARRAU Jacques, 1983, *op.cit*, p 61

¹⁹⁷ BARRAU Jacques, *ibid*, p 76

¹⁹⁸ VERDIER Yvonne, 1969, « Pour une ethnologie culinaire », in *L'Homme*, tome 9 n°1.p. 49-57. DOI : 10.3406/hom.1969.367018; www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1969_num_9_1_367018

Pour le structuralisme de Claude Levi-Strauss¹⁹⁹, la nourriture se présente sous trois états : crue, cuite, pourrie, formant un triangle. Le pourri retourne à l'état de nature, mais une nature à l'état sauvage, qui n'est plus du domaine de l'homme. Il y a une différence entre la nourriture pourrie, devenue immangeable sous peine de maladie voire de mort et les débris de préparation alimentaire comme les épluchures qui ne sont pas pourries mais peuvent se décomposer au compost. D'ailleurs les jardiniers ne le considèrent pas comme de la pourriture. Il est de nature puisqu'il retrouve à la terre, une nature qui peut donc être réintégrée aux cultures, à la culture donc. Les débris alimentaires du compost sont pour les cultures, contrairement à la pourriture qui redevient hors culture. La décomposition n'est pas la pourriture. Ainsi le triangle culinaire de Claude Levi-Strauss de l'origine des manières de table devient-il carré si on accepte d'y intégrer la décomposition de matières végétales alimentaires. Introduire ce nouvel angle correspond à une manière de penser en conformité avec l'écologie. Mais il n'est pas sûr qu'elle n'ait pas existé bien avant l'apparition de ce terme et des préoccupations qui lui sont propres. L'utilisation du compost n'est ni l'apanage de notre société ni récente. Si « Le triangle culinaire peut servir de cadre formel pour exprimer d'autres oppositions de nature cosmologique ou sociologique ²⁰⁰», il faudrait alors repenser son rôle en tant que carré.

Le légume du jardin est-il un légume comme les autres? Outre l'aspect économique au sens de capital, les légumes apparaissent comme un apport à l'alimentation, sur le plan gustatif et sur le plan de la qualité. Cette valeur ajoutée est également liée au fait de pouvoir manger des produits locaux. L'approvisionnement fait partie de l'analyse des modes d'alimentation.

Mais le légume du jardin qui n'est pas cultivé uniquement dans un but de rentabilité est aussi un signe d'abondance. Cette dernière repose sur la qualité et sur la diversité, sur l'aspect sain de ces produits, en termes de bénéfice pour la santé et de qualité de l'environnement. Il l'est aussi car il va avec une forme de distinction qui passe par les manières de table, mais aussi par les dons de légumes.

L'approche ethnobotanique de ces jardins nous a permis d'asseoir la réflexion sur un socle technique qui, cependant n'est pas dépourvu d'un certain nombre de représentations concernant le jardin, les plantes que l'on y cultive, la diversité, le biologique et l'écologie. La relation du jardinier au jardin s'étend bien sûr jusqu'à son alimentation.

¹⁹⁹ LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1964), *Mythologiques, T1, le cru et le cuit*, Paris, Plon, 416p

²⁰⁰ LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1964), *op.cité*, p 396

Afin d'aller plus loin dans l'exploration du lien du jardinier au lieu, le chapitre suivant tâchera de montrer cette fois comment s'articulent les collectivités qui s'y forment et la pratique de cette horticulture.

Deuxième partie : Jardiner ensemble

Chapitre 1 : Les moments de la collectivité

Jardiner dans un jardin familial implique que l'on travaille seul sur sa parcelle alors que dans un jardin partagé, au contraire, les temps de jardinage sont toujours collectifs. Cela n'empêche que dans les deux types il existe des moments collectifs. Certains sont particuliers dans la vie de ces collectivités et concourent à l'établissement des relations qui se tissent en leur sein. Ils ne sont pas forcément formalisés par les associations qui en sont responsables. Les demi-journées de travail dans les jardins partagés le sont, ainsi que les pique-niques et les réunions, mais les balades dans les jardins, les visites ne le sont pas.

1-1 La balade dans le jardin

Dans un jardin familial, sur le chemin qui permet de se rendre à sa propre parcelle, le jardinier regarde les jardins des autres qui bordent les allées. Il prend son temps, il s'arrête, il admire ce que l'autre a cultivé, l'état d'avancement de ses choux par rapport aux siens, l'aspect de ses pieds de tomates, a-t'il le mildiou comme les siens. Quelle est cette belle fleur bleue qui pousse dans le massif qui marque l'entrée du jardin de Denis? Comme il ne sait pas son nom, il va chercher un autre jardinier en train de travailler et lui demande s'il sait de quelle fleur il s'agit, ils se rendent ensemble pour voir cette fameuse fleur. Il s'agit d'une scille du Pérou. Il peut aussi aller voir au-delà de ces allées, regarder les jardins des autres en se promenant, rien que pour le plaisir de la contemplation mais aussi pour savoir où en sont les cultures des autres par rapport aux siennes, et puis ça donne des idées, on y apprend et on s'y inspire.

Certains vont systématiquement faire le tour de tous les autres jardiniers au travail pour les saluer, échanger quelques mots, d'autres se déplacent seulement s'ils connaissent les autres personnes en train de travailler. C'est l'occasion de parler un peu et surtout d'observer le jardin de l'autre, de le féliciter, de demander des conseils.

« Il y a toujours du monde. C'est très rare qu'il n'y ait personne. Je fais un tour en haut et en bas. Avec Odile on fait un tour toutes les deux et on voit ce que les gens ont fait. C'est rare que je n'aille pas saluer les autres jardiniers qui sont là. L'autre fois Myriam est repartie, elle avait tellement discuté qu'elle n'a pas eu le temps de travailler dans son jardin! »

Dans le jardin partagé de Dinan, la demi-journée commence aussi par une visite du jardin de tous ceux qui sont là pour travailler ce jour-là. La visite est menée par ceux qui organisent la répartition des travaux. On regarde, on fait des commentaires sur ce qui est en train de pousser, on dit ce qu'il y a à faire sur telle ou telle portion de terrain. On explique les travaux à réaliser à l'endroit même où il faut le faire. Les jardiniers posent des questions et proposent de s'emparer de telle ou telle tâche, avec tel ou tel partenaire. C'est au cours de ces visites que les tâches sont décrites. On apprend donc ce qu'il est nécessaire de faire, même si par la suite il arrive qu'on réclame un complément d'explications.

La déambulation au jardin est un élément essentiel de la vie des jardins collectifs. Il s'agit d'ailleurs d'un élément essentiel de tout jardin, quel qu'il soit. Le jardin d'agrément, le jardin public, le jardin anglais, japonais, le jardin à la française, le jardin zen, le jardin monastique, tous sont créés pour la promenade et la contemplation. Le potager n'échappe pas à cette règle, même s'il n'est pas cultivé uniquement à cette fin. Sous l'Ancien Régime les élites françaises se sont emparées de résidences à la campagne où il fallait faire preuve de son prestige (c'est le cas des célèbres Malouinières de Saint-Malo) et toutes ont en commun de posséder un potager. Le potager gagne ainsi ses lettres de noblesse. Il souligne « l'éducation et la noblesse des « élites »²⁰¹. On le donne à voir, à visiter, on s'y promène donc aussi. De nombreux potagers célèbres se visitent aujourd'hui, comme Le Potager du Roi à Versailles ou celui du château de Villandry. Le jardin, même potager, est rarement dépourvu d'éléments de mise en scène destinés à la contemplation, comme en témoignent les fleurs qui, bien souvent en font la beauté.

Ces « déambulations contemplations » de jardin font partie intégrante de ce que représente le jardin en général. Le jardin d'ornement en est la forme la plus caractéristique mais le jardin potager n'échappe pas à être vu et à la promenade. Il se visite aussi. Une des jardinières de Rothéneuf a de bons souvenirs des visites qu'elle faisait avec ses parents dans leur potager à chaque fois qu'elle allait les voir. Florence Weber²⁰² décrit les visites des jardins ouvriers par les organismes patronaux qui, par ce moyen, exerçaient un contrôle sur les jardins. Mais il s'agissait aussi pour les jardiniers de montrer leur travail, de mettre en avant leurs mérites. De nombreux concours étaient d'ailleurs organisés. Montrer son jardin était alors pour le jardinier une question d'honneur.

Ces balades existent dans tous les jardins quels qu'ils soient. Elles existent à la gare, malgré le côté fermé des jardins, quand on voit quelqu'un travailler dans un autre jardin bien souvent on va discuter un peu, regarder. Elles existent bien sûr à Rothéneuf., on y regarde ce que l'un ou l'autre a entrepris depuis la dernière fois qu'on est venu. La balade

²⁰¹ QUELLIER Florent, 2012, *Histoire du jardin potager*, Paris, Armand Collin, 192p, p92

²⁰² WEBER Florence, 1999, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans le France du XXème siècle*, Paris, Belin, 287p

au jardin est l'occasion d'apprendre, de s'inspirer, de discuter, de nouer des relations et bien sûr d'échanger. Le jardin est un lieu où les espaces de déambulation sont des espaces de circulation et d'échanges de savoirs, de plants et de légumes. Ils le sont de manière libre, à l'initiative du jardinier. Ce sont aussi des espaces de contemplation et donc forcément de mise en scène et de faire-valoir. Ces visites ou promenades contemplatives sont un élément essentiel de la vie de ces jardins. C'est en grande partie à ces moments que se tissent les liens et les échanges de la collectivité. C'est au cours de ces observations et dans ces confrontations avec les autres que le jardinier s'imprègne de l'*habitus*²⁰³ de ces endroits particuliers, qu'il acquiert des capacités à produire des pratiques de jardinage, à les juger et à les classer.



Jardin du Bignon, jour de la fête des mères 2019 : Yann fait visiter son jardin à sa famille. Il distribue largement sa rhubarbe. Un de ses invités se sert des feuilles pour se faire un chapeau pour plaisanter.

²⁰³ BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction, Critique sociale du jugement*, Paris, Les Editions de minuit, p 190

1-2 Les moments formalisés de la vie en collectivité

1-2-1 Au Jardin du Bignon

Il y a plusieurs types d'événement organisés par l'association : des moments de travaux collectifs, des moments de formalisation de la vie en collectivité comme celui de l'assemblée générale, ou des moments purement festifs où l'on montre parfois le jardin au public. Bien évidemment, chacun participe à ce qu'il souhaite.

Les travaux collectifs sont organisés à l'avance. Chacun est libre d'y participer ou non. La livraison du fumier commandé en commun donne lieu à un rendez-vous de volontaires en février pour le distribuer dans les parcelles de ceux qui en ont commandé. Ensuite, tout au long du printemps et de l'été, un calendrier de pompage de l'eau est établi afin que ceux qui le souhaitent se chargent de pomper l'eau de la source située en dessous du jardin pour remplir les cuves individuelles et les grandes cuves collectives. Cela a lieu tous les quinze jours environ. Il peut y avoir d'autres travaux plus ponctuels, comme la plantation d'arbres fruitiers ou le creusement d'une canalisation. Les jardiniers sont prévenus par mail et pour les inciter à y participer, le Président leur demande de s'inscrire sur des tableaux ou de faire part de leur présence ou non en répondant.

L'Assemblée générale se tient en décembre dans une salle prêtée par la mairie. Il y est fait état des actions réalisées et des projets au cours du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier. C'est à cette occasion qu'on renouvelle la cotisation pour la location de la parcelle. On vote pour approuver ces rapports puis on élit le nouveau bureau. Les membres du bureau insistent sur des valeurs qui leur semblent importantes, comme l'entraide, entr'autre quand un jardinier rencontre des difficultés dans sa vie personnelle. Ils reviennent également sur les règles de fonctionnement du jardin, notamment concernant la sécurité mais aussi les orientations écologiques : on rappelle qu'on n'utilise ni engrais ni pesticide et on préconise des méthodes alternatives comme le paillage. Une des orientations de l'association est de développer justement dans ce but des commandes groupées de graines, de paillis de lin, de paille, et de fumier. Elles sont proposées lors de cette assemblée. Hormis le but d'en réduire le coût, il y a celui d'inciter les jardiniers à adopter de nouvelles conduites plus respectueuses de l'environnement. Un autre sujet qui revient fréquemment est celui de l'importance de la qualité de l'entretien des jardins, notamment aux yeux des pouvoirs publics. Au cours des années, des projets ont vu le jour, notamment celui de faire des animations de jardinage dans les écoles (des membres du jardin interviennent dans deux écoles) et un blog été créé. L'Assemblée générale est suivie d'un verre offert par l'association. Certains jardiniers amènent des plats préparés à partager.

Le mois de juin est celui du pique-nique annuel. À cette occasion, on installe un barbecue et chacun amène un ou plusieurs plats qu'il a cuisinés lui-même, si possible avec des légumes ou des fruits de son jardin. Les saucisses et l'apéritif sont offerts par l'association. Le maire y est convié ainsi que la presse locale. Lors de cette journée, on fait connaissance avec des jardiniers qu'on a moins l'habitude de voir. L'après midi se prolonge en discutant, certains en profitent pour montrer aux autres leur parcelle. Depuis quelques années, on fait correspondre la date de ce pique-nique avec celle de la manifestation «Bienvenue dans mon jardin» qui a lieu tous les deux ans, lors de laquelle les particuliers ouvrent leur jardin au public. Des jardiniers se proposent pour accueillir le public et faire visiter le jardin. Avant cela, on avait prévenu les jardiniers de cette manifestation et le Président avait demandé aux jardiniers par mail que les jardins soient beaux et propres. Lors d'une de ces journées, un député est venu, ainsi que l'adjointe au maire, déléguée aux affaires concernant la coordination de la Politique de proximité. Elle est repartie avec deux courgettes offertes par les jardiniers.

On fête également la galette des rois en janvier, à l'abri, dans une salle de la mairie aussi, prétexte encore une fois à boire un verre et partager un repas sur le pouce. Ce moment est particulier, tout comme celui de l'assemblée générale en décembre, car il correspond à la période où les interactions entre les jardiniers sont les moins nombreuses, période de repos du jardin mais aussi du repos de la vie collective.

L'autre grande manifestation liée au jardin et où le Bignon a une large part est «la fête des jardiniers» organisée en novembre. Elle n'était pas propre à ce jardin à l'origine, mais organisée par une association de commerçants d'un quartier de Saint-Malo, celui de Paramé, sous la houlette de la personne à l'origine de ce jardin collectif. Elle se déroule aussi dans une salle prêtée par la mairie. Depuis 2017, l'organisation a été reprise par un jardinier du Bignon. Tous ceux que le jardinage intéresse y sont conviés, en tant que visiteur ou en tant qu'exposant. Le but est d'échanger des savoirs mais aussi des plants, de développer des réseaux de connaissances et d'échanges. Y participent des jardiniers expérimentés qui amènent leurs boutures, des AMAP, des associations de défense écologique comme Bretagne vivante, un producteur de miel, d'autres associations de jardins collectifs de Saint Malo, etc. Le jardin du Bignon y tient un large stand et y organise des dégustations de soupes, une exposition photo, un concours de gâteaux, un concours de pesée d'un panier de légumes, une vente de courges au profit d'une association différente chaque année. A cette occasion également, on invite les politiques et la presse, ce qui est important pour le Président de l'association des Jardiniers du Bignon. Par ce moyen on affiche le dynamisme de l'association au détenteur du terrain, c'est à dire à la Mairie. Cela peut également permettre de réitérer des demandes d'aménagement pour le jardin à la mairie : barrière, point d'eau...

1-2-2 Au Jardin partagé de Dinan

Au jardin partagé de Dinan il y a deux réunions formalisées par an, ce sont l'assemblée générale et la réunion de planification des cultures. Une fois par mois, on pique nique le vendredi midi après la matinée de travail. Chacun amène un plat à partager. Quand le temps le permet, il a lieu dans le jardin. Quand il fait trop froid il se déroule dans une salle prêtée par la mairie. On décide ensemble le vendredi précédent quel menu on va faire avec les légumes qui sont susceptibles d'être récoltés à ce moment là dans le jardin. Ensuite on se retrouve le matin de ce vendredi et on prépare le repas ensemble. Une participation est demandée à ceux qui viennent, elle est de quelques euros; le but est de faire en sorte de ne pas dépasser cinq euros. Il n'y a pas de travail au jardin ce vendredi là.

1-2-3 Au Jardin de Rothéneuf

Au jardin de Rothéneuf, on refuse la formalisation, par conviction probablement chez ces personnes d'origines sociales et de convictions plus homogènes. Ils ont tous autour de 60 ans et sont souvent impliqués dans des mouvements associatifs pour l'environnement mais aussi pour des pratiques alternatives. Ils revendiquent tous une certaine autonomie, une envie d'échapper à des règles qui pourraient trop les contenir ou leur dicter leurs pratiques. Une réunion est organisée une fois par an mais se veut informelle, « entre copains », on mange ensemble et on en profite pour évoquer les projets du jardin. Si ces jardiniers sont des « potes », les Pot'agés, ce n'est pas pour autant que les discussions sont toujours consensuelles. Alice aurait voulu un mouton sur les parties communes mais les autres ne sont pas d'accord. Certains auraient souhaité construire une réserve d'eau, mais Anne-Claude qui cultive sur la parcelle la plus proche a eu peur que cela ramène des moustiques. Et sinon on se retrouve pour pique niquer, sans véritable organisation. Parfois cependant, on s'organise pour effectuer un travail particulier sur les espaces collectifs, comme ça a été le cas pour construire la cabane.

1-2-4 Au Jardin de la gare

Au jardin de la gare, on refuse également la formalisation du collectif mais pour d'autres raisons. La principale invoquée est que la constitution d'une association serait susceptible de rendre ces jardins visibles aux yeux des collectivités locales et pourrait donc faire courir le risque d'une expropriation. Les plus anciens jardiniers colportent ce message, même si certains plus jeunes le déplorent et trouvent qu'au contraire s'organiser en association pourrait plutôt permettre de défendre ce jardin. Une des jardinières a fait

venir un délégué des Jardinots²⁰⁴. Elle avait convié le plus de jardiniers de sa connaissance pour cette rencontre. Elle le faisait car des projets d'aménagement de la ville de Saint-Malo semblaient vouloir concerner les terrains occupés par ces jardins. Seuls deux sont venus. Le responsable des Jardinots est venu présenter l'Association et expliquer en quoi ils pouvaient se positionner pour la sauvegarde de ces jardins face à la Mairie. La plus ancienne des jardiniers de ce jardin était présente et a bien dit qu'elle était opposée à toute forme d'organisation, sous prétexte qu'elle était trop vieille pour cela. Les deux seuls autres jardiniers présents ne suffisaient pas à mettre en oeuvre une organisation en association.

Comme il n'y a pas d'organisation formelle, la vie en collectivité tient à la proximité géographique. On connaît ses voisins de parcelles, ceux qui passent devant pour rejoindre la leur, mais pas forcément ceux qui ont un jardin plus éloigné. Quelques pique-niques sont organisés mais c'est plutôt rare et ils ont lieu entre ceux qui se connaissent, donc plutôt entre ceux qui sont voisins.

1-3 La formalisation de la vie en collectivité : un outil indispensable?

Les moments formalisés sont donc variables d'un jardin à l'autre. Ils permettent à la collectivité de faire passer ses injonctions à ses membres. Dans deux de ces jardins, celui de Rothéneuf et celui de la gare, il existe justement une réelle volonté d'échapper à la formalisation et surtout aux injonctions de la collectivité sur les individus.

L'assemblée générale du Bignon est le moment critique de la vie de cette association où les injonctions sont mises en scène. Les membres du bureau sont installés derrière une grande table qui les séparent des jardiniers dans la salle. C'est le seul moment où le bureau se sépare de l'Assemblée des jardiniers. Les items du règlement intérieur sont rappelés, au fur et à mesure du déroulement des différents rapports. Les injonctions sont diverses. Elles concernent l'entretien, le respect de l'environnement mais aussi le respect des règles de la vie en société. Il faut que les jardins soient entretenus et beaux, il faut cultiver la totalité de la parcelle, il ne faut pas planter d'arbres, il faut si possible mettre des fleurs, il ne faut pas construire de cabanes, il ne faut laisser trainer ses outils, son couteau, il ne faut pas utiliser d'engrais, de pesticides, ni de désherbants... Une phrase les résume en bas du règlement intérieur, elle se détache de l'ensemble du document car elle est inscrite en vert : « convivialité et courtoisie, solidarité et entraide respect des autres et de l'environnement ». On peut donc distinguer trois types d'injonctions, elles peuvent être

²⁰⁴Jardinot est une association de jardiniers regroupant un grand nombre de jardins collectifs, qui se situent sur des terrains de la SNCF. Créé en 1942, Le Jardin du Cheminot d'abord réservé aux employés de la SNCF, s'est ouvert en 2005 à toute personne souhaitant participer.

d'ordre écologique, relationnel ou esthétique. Elles forment une sorte de morale du jardinier, où l'on voit que la nature y joue un rôle, puisqu'il est question de la préserver, mais aussi la présentation de soi et la notion de collectif. Si ces règles ne sont pas respectées, le bureau peut décider de l'éviction du jardinier. Il y a donc indéniablement un caractère coercitif de l'association sur les jardiniers. C'est un moment intense de la vie en collectivité pour cette raison aussi, ce qui s'ajoute à celle des retrouvailles de ces jardiniers dans une période hivernale où ils se voient peu, ce qui peut réactiver des conflits existants.

Au Jardin convivial de Dinan, le caractère coercitif des injonctions est dilué tout au long des demi-journées de travail dans le jardin. En donnant les instructions et au cours des discussions informelles, elles reviennent et accompagnent les consignes de jardinage. Certaines injonctions sont plus fortes, comme celle d'arriver à l'heure, puisqu'il n'est pas juste de bénéficier du partage de la récolte si on n'a que très peu travaillé ce jour là. On le dit cependant à celui que cela concerne de façon plutôt informelle, en aparté si besoin. En général, les règles sont incluses dans des consignes techniques, la morale adhère aux actes. C'est le cas de l'injonction de partage qui occupe une grande partie des préoccupations de ceux qui font fonctionner ce jardin : tout le monde sans exception doit emporter son panier, et ceux qui organisent ne peuvent le refuser, ainsi il existe un pied d'égalité entre tous. C'est le cas aussi des règles en rapport avec le respect des sols dans une optique écologique qui accompagnent les instructions de travail.

Est ce que ces moments formalisés modèlent différemment les jardins, selon qu'ils existent ou non? Les moments de déambulation et de contemplation sont toujours là. Ces moments fondent les liens et l'habitus mais échappent au caractère injonctif voir coercitif de ceux qui sont formalisés, bien que l'habitus ne soit pas par définition exempt de tout caractère coercitif. En tous cas, dans deux de ces jardins, il existe une volonté affichée de ne pas se plier à des injonctions collectives. C'est un endroit justement qui est considéré comme un lieu où l'on est susceptible de pouvoir échapper aux injonctions en général, et il représente donc un espace à préserver pour protéger une forme de liberté.

Dans le Jardin de Rothéneuf, la collectivité existait avant le jardin, puisque les relations entre les jardiniers préexistaient à sa création, on ne peut donc pas s'appuyer sur cet exemple pour étayer la réflexion. Les relations qui s'y développent le sont sur la base d'amitié ancienne.

« C'est Gabriel mon collaborateur de jardin. On se rend des services.
c'est un ami de longue date, j'étais amie avec sa femme. »

On revendique dans ce lieu une autonomie par rapport aux autres, une liberté d'agir selon ses propres désirs.

« Chacun fait à sa façon. Je ne voudrais pas qu'on me donne des directives, je n'aime pas qu'on me donne des leçons. Je n'aimerais pas subir les contraintes d'un jardin comme le Bignon. A l'époque de la création du Bignon je craignais la personnalité de celle qui l'a créé. Ici on se sent plus libres. »

Cela ne veut pourtant pas dire que tout élément coercitif est absent. On juge par exemple assez mal le fait qu'Alice ait une année, utilisé du plastique en hiver pour recouvrir son jardin afin d'éviter la prolifération des mauvaises herbes, ce qui est contraire aux habitudes écologiques théoriquement partagées par tous les membres de ce jardin.

Au Jardin de la gare, où les personnes ne se connaissaient pas auparavant, jardin ayant plusieurs dizaines d'années, ce sont les déambulations, les balades au jardin qui constituent le seul ciment de la vie en collectivité, puisqu'aucune organisation collective n'est formalisée. Les relations s'établissent quand même d'un jardin à l'autre, d'entraide, d'échanges de plants et de savoirs.

« Il n'y en pas un que je n'ai pas aidé ici. J'ai fait la cabane à Gwen, j'ai aidé le Canaque. Je connais les gens vers ici, vers ce coin du jardin, mais pas de l'autre côté. »

Elles reposent sur de la proximité géographique. Ainsi il existe de l'entraide et des échanges mais ils ne concernent que les voisins de jardin ou ceux devant lesquels on passe. Les liens se tissent en au gré d'une organisation géographique, ils sont inscrits sur le sol en fonction de la topographie de la distribution des parcelles. L'ordre social du jardin est donc lié à la balade dans les jardins et est soumis à la topographie.

La formalisation des moments collectifs permet de dépasser le caractère topographique de l'établissement des relations sociales. Elle ajoute donc quelque chose à une organisation non formalisée en termes de relations sociales. Cette formalisation crée une certaine coercition de la collectivité sur les jardiniers. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'organisation formelle que la coercition est absente. Le groupe d'amis des jardins de Rothéneuf en exerce une sur ses membres, même s'ils s'en défendent. Ces contraintes sont liées à la notion d'*habitus* de Bourdieu²⁰⁵. Le jardinier avec la collectivité à laquelle il appartient acquiert des capacités à produire des pratiques conformes à cette société, car il acquiert également la capacité de juger ses pratiques et de les classer en fonction de la conformité à celles de l'ensemble des pratiques de cette société.

Cela n'empêche pas que le jardin, même collectif puisse être considéré comme un lieu, un espace à part qui justement permet d'échapper à la coercition de la société. C'est

²⁰⁵ BOURDIEU Pierre, 1979, *op.cit.*, p190

ce que l'on retrouve dans l'histoire des Community Gardens de New York vus comme des espaces de revendication de libertés²⁰⁶.

Les temps de la collectivité, qu'ils soient formalisés ou non, forment donc le cadre des relations qui s'y établissent. Dans les parties suivantes, je vais me pencher sur la manière dont les relations entre les jardiniers s'établissent afin de comprendre ce qui les lie et de quelle façon. Ces relations ont des particularités qui sont en rapport avec ce que cette activité implique. Les échanges de savoirs et de légumes y occupent une place prépondérante bien sûr. Il existe aussi bien évidemment des conflits, comme dans toutes les communautés, et la façon dont on les règle permet d'apprendre sur ce que ces espaces représentent, pour ceux qui les pratiquent. De façon plus surprenante, la mémoire occupe une place à part dans ces jardins, mémoire individuelle ou collective, elle forme le ciment de ces groupes.

²⁰⁶ BAUDRY Sandrine, 2011, « Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », in *Revue française d'études américaines*, 2011/3 (n° 129), p. 73-86. DOI : 10.3917/rfea.129.0073; URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2011-3-page-73.htm>

Chapitre 2 : Les échanges de savoirs

2-1 Modes d'acquisition et partage des savoirs

Les connaissances notamment en ce qui concerne l'horticulture dépassent la notion purement utilitaire de subsistance. Ce qui rejoint les thèses de Marshall Sahlins²⁰⁷ qui critiquent la tendance utilitariste ou fonctionnaliste des réflexions anthropologiques. Les connaissances de pratiques culturelles ou sur la nature en général ne servent pas qu'à la subsistance. La recherche de nourriture par l'agriculture, la cueillette, la chasse ou la pêche n'occupent d'ailleurs qu'une partie de l'activité journalière de nombreux groupes.

Donc, concernant ces études de botanique, les classements, taxinomies, classifications vernaculaires prennent avec l'anthropologie une dimension autre. Elles peuvent également être soumises à des réinterrogations selon que les usagers considèrent ou non la séparation nature culture.

Les études concernant les savoirs locaux tiennent une place essentielle en ethnobotanique. L'étude des procédés cognitifs y tient une place importante.

Inversement l'ethnobotanique ne doit pas mépriser le matériel au détriment de l'idéal²⁰⁸. La tendance à l'hyperstructuralisme en effet peut avoir pour inconvénient justement de ne pas prendre en compte la réalité des usages, négligeant alors les liens entre l'idéal et le matériel, entre infrastructure et superstructure; et par extension de ne pas prendre en compte une forme d'idéologie qui joue son rôle également et qui est à différencier des cosmologies comme nous le verrons plus loin.

Les savoirs sont issus de processus de mimétisme, d'apprentissage, de lectures, mais aussi d'expériences. Et dans ces expériences doivent être comprises celles des gestes, gestes réitérés une année après l'autre, rendant le travail plus aisé²⁰⁹. Il existe donc des

²⁰⁷ SAHLINS Marshall, 1976, *op. cit.*

²⁰⁸ BARRAU Jacques, 1985, « À propos du concept d'ethnoscience », in *Les savoirs naturalistes populaires* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985 (généré le 31 mai 2017). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmslh/3689>>. ISBN : 9782735119509. DOI : 10.4000/books.editionsmslh.3689

²⁰⁹ LUXEREAU Anne, 1986, « À quelle mode vais-je planter mes choux? », in *Terrain* [En ligne], 6 | mars 1986, mis en ligne le 14 mars 2005, consulté le 13 janvier 2015. URL : <http://terrain.revues.org/2905>; DOI : 10.4000/terrain.2905

apprentissages de techniques du corps, mais aussi des apprentissages de techniques, de savoirs concernant les techniques, nous y reviendrons plus loin.

Les savoirs des jardiniers sont donc bien de l'ordre du matériel, de la recherche du rendement. Ils ont une valeur scientifique de par leur étendue, mais aussi parce qu'ils sont soumis aux expérimentations réitérées, année après année, au fil des saisons. Ils se nourrissent de celui des autres et cherchent toujours à améliorer l'étendue de leurs connaissances.

Mais ces savoirs sont par ailleurs soumis à une part idéale qui est en relation avec la collectivité et aussi avec une certaine idée de la nature. Ainsi ne sont-ils pas purement matériels. Ils sont d'autre part à l'origine d'un phénomène de classe au sein des jardiniers, ce qui montre que leur fonction ne peut être décidément réduite à des fins de rendement.

Les savoirs et le structuralisme

Ces notions de savoirs et de classifications comme reflets des structures de la pensée sont à rapprocher de l'anthropologie structurale de Claude Lévi-Strauss dans *La pensée sauvage*²¹⁰. Après avoir exposé l'immense étendue des savoirs locaux, démontant l'idée de savoirs simplistes ou limités qui pourraient être opposés aux savoirs scientifiques, il montre que la connaissance des espèces animales et végétales ne répond pas uniquement à un but utile, mais à un but scientifique, en relation à des exigences d'ordre intellectuel. Les Pygmées par exemple qui ont identifié un nombre phénoménal de plantes et d'oiseaux, ont développé une connaissance des habitudes et des mœurs de nombreuses espèces, y compris celles des chauves-souris, qui ne sont pas pour eux des animaux utiles. De là deux réflexions. La première est que les savoirs ne sont pas isolés mais signifiants. « Il ne suffit pas d'identifier avec précision chaque animal, chaque plante, chaque pierre, corps céleste ou phénomène naturel évoqué dans les mythes ou le rituel, tâches multiples auxquelles l'ethnologue est rarement préparé, il faut savoir aussi quel rôle chaque culture leur attribue au sein d'un système de signification²¹¹ ». La seconde est que le groupement des choses et des êtres (faire aller ensemble) introduit un ordre dans l'univers. L'existence de cet ordre est à la base de toute pensée et dépasse la notion d'utilitarisme. De nombreux savoirs et notamment les taxinomies ont pour objet la connaissance en soi. Ce n'est pas l'usage qui amène à la connaissance mais l'inverse. *La pensée sauvage* par classification, organisation, est donc, pour reprendre les mots de Claude Lévi-Strauss une "science du concret".

Dans ces classifications, les équivalences qui satisfont le besoin esthétique correspondent à une réalité objective. Ainsi les espèces avec leurs caractéristiques (couleur,

²¹⁰ LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1962), *La pensée sauvage*, Paris, Pocket, 349p

²¹¹ LEVI-STRAUSS Claude, *ibid*, p 71

odeur, forme) donnent un droit de suite à l'observateur. les caractères visibles deviennent des signes de propriétés cachées.

La pensée sauvage est décrite par Claude Levi-Strauss comme étant un "bricolage intellectuel". Elle se sert d'un répertoire hétéroclite dont l'assemblage n'est pas inféodé au projet, au but final ce qui d'ailleurs peut expliquer sa forme poétique. Le bricoleur utilise des moyens non définissables par un projet mais par le recueil d'éléments ou d'instruments « parce que ça peut toujours servir ». Ce terme a pu masquer combien ces savoirs ont un caractère scientifique, ceci ajouté au fait que les recueils de données et de connaissances ethnographiques n'ont pas toujours été faits auprès des personnes détenant la connaissance dans les populations observées. Tout le monde dans une société ne détient pas le même savoir; il y a des spécialistes de telle ou telle pratique selon leurs fonction, mais il y a aussi des personnes spécialistes des cosmogonies, considérées comme les détenteurs de la connaissances de la société dont il est question.

2-1-1 L'apprentissage familial

La plupart des jardiniers ont appris en jardinant avec leurs parents et d'ailleurs n'en gardent pas toujours un bon souvenir. Il y a là un paradoxe : comment en sont-ils venus à choisir de cultiver leur propre potager, à avoir ce goût du jardin alors que c'est une tâche qui demande tant de travail et de temps, et que de surcroît ils ont pour la plupart détesté cela lorsqu'ils étaient enfants?

« Mon père avait un potager. C'était *son* potager, il décidait de tout et ma mère participait uniquement aux récoltes. Avec mon frère, on avait un carré sur lequel on faisait des expériences de semis. On tentait toutes sortes de semis comme les lentilles dans des boîtes à maquereaux, on piquait aussi du blé pour le semer dans nos boîtes. Mon père faisait du légume au kilomètre, on a été dégoûtés. »

Les apprentissages avec les parents, ou les grands-parents se font aussi par imitation de gestes et par les échanges oraux. Ce sont souvent des échanges qui se poursuivent au fil de temps entre les jardiniers et leurs parents. Même si le rapport avec les jardins des parents n'était pas idyllique, les échanges se poursuivent entre les jardiniers et eux. Les échanges de savoirs continuent et parfois s'inversent, les enfants jardiniers proposent par exemple des nouvelles variétés ou espèces à leurs parents.

« J'ai appris à jardiner avec mes parents. Mais je voulais faire autrement que mes parents. Mon père parle toujours de ses Triomphes de Farcy²¹² et ça m'énerve. Il me refile ses Rustica. Il me donne de l'argent pour mon anniversaire et c'est avec cet argent que je m'achète des outils. J'ai d'ailleurs une photo de moi avec ma première bêche ».

Un des jardiniers d'un jardin de Saint-Malo dont le père avait une parcelle dans un jardin ouvrier de la région parisienne lui téléphone toujours régulièrement pour lui demander des conseils.

Dans les jardins familiaux, il arrive, mais c'est assez rare, que certains n'aient jamais jardiné auparavant comme l'exemple de cette jardinière professeure de lettres en retraite qui n'avait jamais connu que le jardin d'agrément de ses parents, entretenu par des jardiniers professionnels. Enfant, on lui avait appris à désherber et à sarcler ce qui ne lui avait pas plu du tout. Son savoir potager provient essentiellement de la fréquentation de ses voisines de jardin. Elle dit avoir tout appris de ses deux voisines de jardin qui sont toutes deux des jardinières expérimentées. Les jardiniers sans expérience préalable existent donc bien, même s'ils ne sont pas majoritaires. Quatre personnes sur les 22 avec qui je me suis entretenue étaient dans ce cas de figure; Un d'entre eux raconte qu'il a fait son apprentissage dans les livres qu'il entretenait un jardin individuel dans le but de subvenir totalement aux besoins en légumes de sa famille. Par la suite, bien des années après, il s'est investi dans le Jardin partagé de Dinan.

« Je m'y suis mis tout seul. je n'ai pas de souvenirs d'enfance. J'ai tout appris dans le guide Clause. Je suis un jardinier du dimanche, un peu éclairé, un peu allumé parfois! »

2-1-2 Les échanges

Les échanges de savoirs entre les jardiniers sont incessants, ils sont liés étroitement aux fréquentations des autres, comme ses voisins de parcelle, mais ils sont également en lien avec les déambulations dans le jardin collectif, moments déterminant de cette activité collective.

« Un jardin c'est pas clos. J'aime bien l'interaction avec l'extérieur. Ici il y a un nombre de gens incroyable qui s'arrêtent pour discuter. C'est pour ça que c'est bien. On va d'un jardin à un autre. Chaque fois on fait le tour de tous les jardins, on discute, on encourage ».

²¹² C'est une variété de haricots verts nains. Cette jardinière se dit énervée par l'attachement de son père à cette variété car on ne la trouve pas en horticulture biologique. Le fait qu'il dise que ce sont les haricots les meilleurs discrédite ses propres choix.

Au cours de ces échanges de savoirs, les néophytes doivent faire leurs preuves aux yeux des plus anciens tout en apprenant d’eux.

« J’ai appris beaucoup d’un vieux monsieur qui était fils d’horticulteur. Il cultivait avec d’autres hommes un jardin en-dessous du phare de la Balue²¹³ et je suis allée leur demander une parcelle. Il n’y avait que des hommes, j’étais la seule femme. Ils doutaient de mes capacités, m’observaient. J’ai fini par m’intégrer et par la suite ils prenaient même soin de mes plans. Le truc que j’ai le mieux réussi c’était un gazon fleuri. Je les ai épatés avec ça! »

Ces échanges de savoirs sont à la base du lien social qui s’établit dans ces jardins, passant outre les liens calqués sur les classes socio-économiques²¹⁴. Les premiers liens qui s’y créent sont ceux-ci, tissés de savoirs, bien avant de connaître à quelle classe socio-professionnelle appartient l’autre. On crée des liens sur la base même des connaissances horticoles et non pas parce qu’on appartient à telle ou telle classe sociale ou à un certain corps de métier, ou même à un certain quartier. Ce point est important, la mixité sociale ne peut devenir effective qu’à travers ces échanges de savoirs et de savoir-faire, ils la rendent possible.

Ces échanges sont aussi importants dans les jardins familiaux que dans ceux qui sont partagés. Dans le Jardin partagé de Dinan, une des organisatrices est consciente de leur importance et de la place qu’il faut laisser aux savoirs de chacun, quitte à dissimuler un peu la réalité en ce qui concerne qui décide des méthodes à adopter :

« Il ne faut pas qu’il y ait un technicien repéré. Il faut qu’on mélange le savoir de chacun. Si le semis de carottes foire, il faut qu’un des jardiniers puisse nous dire : « voilà comment je faisais avec mes parents ». Il est important que les gens se disent : « mais oui finalement j’ai une petite connaissance » ».

Plus de personnes qui n’ont jamais jardiné se lancent dans les jardins partagés que dans les jardins familiaux. L’accompagnement par les autres permet d’autant plus facilement aux novices de faire leurs premières expériences. Ils n’ont pas la responsabilité de la réussite d’un jardin et sont entourés pour apprendre, ce d’autant plus qu’en général les tâches sont réparties par petits groupes, ou tout au moins par binômes. Même si la négociation entre les savoirs de chacun complique parfois l’apprentissage, faire avec les

²¹³ C’est un jardin qui n’existe plus à Saint-Malo, qui a été récupéré pour un projet immobilier. Cette jardinière du jardin de Rotheneuf y avait une parcelle auparavant.

²¹⁴ FLACHS Andrew, 2010, *op. cit.*

autres, sans obligation de résultat mais avec application, est un moyen idéal d'apprentissage.

Il est donc indéniable que ces jardins sont des lieux importants d'acquisition et de transmission de savoirs. On apprend de celui avec qui on travaille au jardin partagé, de son voisin de parcelle au jardin familial, de celui qui passe devant celui qui est en train de repiquer ses poireaux. Il en profite alors pour lui donner un conseil : par exemple il faut couper les racines et les feuilles à l'aide de ciseaux ou d'un couteau pour qu'ils reprennent avec plus de force après le repiquage. Certains jardiniers plus aguerris demandent uniquement des conseils à certains choisis en raison de leur savoir, que l'on juge à leur âge et à l'aspect de leur jardin, la réussite de leurs cultures.

« Il faut que je traîne un peu avec Monique, elle sait tout. »

L'observation des autres jardins est une source d'inspiration et d'acquisition de savoirs :

« J'observe beaucoup les autres jardins et notamment celui d'Angèle. Elle a de l'expérience. Elle fait ses fèves entre les pommes de terre, elle intercale les deux. C'est une pratique connue dans les Côtes d'Armor. »

On sait au jardin qui a des connaissances et qui n'en a pas. On le sait en discutant les uns avec les autres, mais on le sait aussi en observant les jardins les uns des autres. Il y a en effet des jardins où les cultures sont plus prolifiques que d'autres, où les courgettes sont plus précoces, où il y a beaucoup de fraises... Cela donne une image de celui qui y jardine et cela donne des signes sur l'état de ses connaissances. Le statut des jardiniers plus savants est un peu à part. Ils sont connus de tous, on connaît leur prénom. Une des raisons est qu'ils sont aussi très présents au jardin, ce qui fait partie des conditions de la réussite de leur récoltes. Ainsi ont-ils plus l'occasion de communiquer avec les autres.

2-1-3 Autres sources

Ce savoir transmis oralement est complété par celui qu'on acquiert dans les livres ou via internet :

« On ne savait pas jardiner auparavant. Nous avons notre jardin depuis un an. Il était exploité par un ami à nous qui, à la suite d'un souci de santé, a dû arrêter. Il nous a proposé de reprendre sa parcelle. Nous en avons pris la moitié. C'est cet ami qui nous a donné envie de jardiner, on a acheté des livres et on a beaucoup utilisé google! Mais on a aussi beaucoup appris de nos voisins. »

Les revues de jardinage font aussi partie des sources d'information des jardiniers. Ils les achètent, les récupèrent ou les trouvent à la médiathèque.

« On lit des revues de jardinage à la médiathèque : *Mon jardin ma maison*, *L'ami des jardins*, et on reçoit *Rustica* à la maison. Ma femme a fait le tour de tous les bouquins de la médiathèque. On a bien aimé le livre sur les légumes à cultiver en hiver. »

Des revues, auparavant considérées comme des revues de référence, sont moins lues, notamment parce qu'elles prônent un jardinage assez classique qui peu paraître moins innovant ou moins orienté vers une horticulture biologique.

« Au début où je me suis mis à faire mon potager j'étais abonné à *Rustica*. C'était plus intéressant avant, il y avait plus de renseignements, puis j'ai regardé sur internet. C'est comme ça que j'ai trouvé des nouveaux sites de graines, les associations de plantes à faire ou à ne pas faire, j'ai découvert de nouvelles graines .»

Plus rarement, des jardiniers participent à des réunions d'information sur des thèmes liés aux jardins. Cela concourt aux liens entre les jardiniers des différents jardins de la ville.

« Le soir je lis. Dans ce système de jardin on apprend. En ce moment je m'intéresse aux insectes, je suis allée à une conférence sur les insectes. J'ai appris que les coccinelles mangent les pucerons. Les fleurs comme la bourrache et les capucines permettent de les attirer au jardin. J'ai fait aussi une journée de formation sur les produits phytosanitaires à Jardiland. »

2-1-4 Transmission orale et empirisme

La transmission orale est donc le premier vecteur de savoirs potagers, avec probablement le mimétisme. Leur caractère empirique est déterminant. Si un jardinier réussit ses cultures c'est que sa méthode est bonne, la date à laquelle il fait ses semis par exemple est la plus appropriée. Son expérience est le gage de la qualité des savoirs.

D'ailleurs ce qui n'est pas transmis par l'oralité ou par l'exemple n'est pas forcément retenu par les jardiniers. La permaculture en est un bon exemple. Dans les jardins collectifs cela se traduit par la culture en buttes formées de couches successives de matériaux différents. Trois personnes seulement sur 44 utilisent des techniques issues de la permaculture dans le jardin du Bignon. Elles ont autour de 50 ans. L'une d'entre elles est ingénieur agronome et professeur d'agronomie en lycée spécialisé, elle milite pour cette

façon de faire et a aménagé pour cela tout son jardin dans des carrés 1,20 mètres de côté. Elle participe également activement à la création d'un jardin solidaire qui s'est installé à Saint-Malo en 2017. Selon elle, cette pratique a pour but de respecter la nature, mais aussi d'assurer une productivité optimale et de réduire le temps de travail au jardin.

« Moi je n'ai pas le temps de travailler un jardin comme les autres et en plus je déteste désherber et me mettre à quatre pattes. Je suis grande, c'est peut être pour ça que je déteste ça! La permaculture et l'organisation du jardin en carrés me permet de ne pas être pliée en deux.»

Aménager un jardin de la sorte nécessite un travail important de réorganisation et de manutention : il faut ramener des feuilles, du bois en décomposition, des tontes de gazon, des cartons, de la paille, etc. C'est peut être aussi une des raisons qui fait que globalement peu de jardinier adhèrent à ces façons de faire. À l'aide de ces couches successives, on crée des buttes de cultures. Cette accumulation de couches justement doit permettre de favoriser la prolifération des auxiliaires. Ensuite, il suffit de semer ou planter, pailler et arroser. Le paillage en surface permet de conserver l'humidité et de limiter les arrosages. Il n'y aura plus nécessité de retourner la terre. Les buttes étant construites, le travail est censé être facilité. Les jardiniers qui ont le plus d'expérience n'adhèrent pas forcément au projet.

Au jardin de Rotheneuf, trois personnes sur 5 ont construit ces buttes. C'est le jardin où la permaculture est la plus répandue. Au sein de ces jardins, les jardiniers sont plus engagés en faveur de l'écologie, plus militants. Michel qui a été à l'origine de leur création est par exemple impliqué dans la création de nombreuses AMAP.

Quant au jardin partagé de Dinan, si une des jardinières voulait faire de la permaculture, la personne qui chapeaute le jardin était initialement contre car elle pensait cette technique pas facile à comprendre pour tout le monde. Au fur et à mesure des mois, après discussions des uns et des autres, deux buttes ont néanmoins été installées, afin de les expérimenter. Cette technique reste parfaitement à la marge en terme de surface de jardin occupée par rapport aux cultures classiques.

Encore une fois les savoirs sont adaptés à la pratique :

« Avec Alice, notre truc c'est de tout récupérer, y compris les mauvaises herbes, de les mettre en tas puis de les enfouir. Ce sont des sandwiches. Alice applique la méthodologie de la permaculture dans les règles, mais moi je fais des tas de plantes, à condition qu'elles ne soient pas en graines, et je les enfouis après. »

Ces nouvelles manières de cultiver ne sont donc pas encore très répandues. La lourdeur de la mise en oeuvre qui nécessite du temps et de la manutention de matériaux est est sûrement une des raisons qui explique ce peu d'engouement pour ces techniques. Mais il y en a une autre, qui repose sur l'importance du caractère essentiellement empirique des savoirs des jardiniers. La permaculture est une technique relativement récente. Ceux qui la pratiquent ont acquis leur savoir dans des livres, sur internet, ce qui va à l'encontre du mode d'acquisition principal des connaissances des jardiniers qui repose sur l'observation directe des pratiques et de leurs résultats.

« La permaculture, je ne suis pas persuadée, j'attends de voir ».

En tous cas il est évident que cette démarche d'enrichissement des savoirs, qu'elle soit individuelle et collective est une démarche positive et continue, souvent méthodique, voire scientifique, qui nécessite curiosité et rigueur. Ce savoir et son élaboration n'est pas sans rappeler celui dont parle Claude Levi-Strauss dans *La pensée sauvage*, pour lequel le savoir des populations autochtones n'aurait pu s'élaborer de la même manière sans curiosité scientifique : « Pour transformer une herbe folle en plante cultivée, une bête sauvage en animal domestique, faire apparaître chez l'une ou chez l'autre des propriétés alimentaires ou technologiques qui, à l'origine, étaient complètement absentes ou pouvaient à peine être soupçonnées (...); pour élaborer les techniques, souvent longues et complexes, permettant de cultiver sans terre ou bien sans eau, de changer des gaines ou racines toxiques en aliments, ou bien encore d'utiliser cette toxicité pour la chasse, la guerre, le rituel, il a fallu n'en doutons pas, une attitude d'esprit véritablement scientifique, une curiosité assidue et toujours en éveil, un appétit de connaître pour le plaisir de connaître, car une petite partie seulement des observations (dont il faut bien supposer qu'elles étaient inspirées, d'abord et surtout, par le goût du savoir) pouvaient donner des résultats pratiques, et immédiatement utilisables²¹⁵ ».

2-2 Du savoir aux savoir-faire : faire avec le collectif et avec la nature

Le passage du savoir aux savoir-faire et ensuite aux pratiques va nécessiter des adaptations. Ces adaptations sont de trois types : les premières sont celles liées à la collectivité, les secondes à la quantité de travail, les autres à la nature.

Les contraintes liées à la collectivité sont surtout exercées dans les jardins partagés. C'est en leur sein qu'il faut savoir négocier entre les savoirs des uns et des autres pour arriver à une rentabilité et à des solutions acceptables par tous. D'ailleurs ce n'est pas

²¹⁵ LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1962), *op. cit.*, p 27

toujours le cas, et certains jardiniers qui ne supportent pas ces adaptations quittent alors le jardin. Dans le jardin partagé de Dinan, il y a eu à un certain moment une jardinière qui était institutrice. Elle est restée deux ou trois ans. Elle était très impliquée, avait des responsabilités dans l'association. Elle savait beaucoup de choses et était très attachée aux modes de culture biologique, à cheval sur certaines pratiques. Une des responsables du jardin Dinan raconte :

« Elle était exigeante et désagréable. Quand la citrouille pousse, normalement, il faut laisser faner les tiges avant de les couper. Je reprenais mon activité au jardin après être partie en vacances. Toutes les allées étaient envahies par les courges. J'en ai coupé quelques unes pour dégager le passage. « Qui fait ça? » a-t-elle demandé, furieuse. Elle a vu que c'était moi. Il faut laisser le passage d'autant plus que parfois on a des jardiniers qui ont du mal à se déplacer. En plus, un mois et demi après, les courges n'avaient pas été distribuées et ont pourri. Il faut privilégier l'humain sur le jardinage ».

Cette personne a quitté le jardin fâchée car les adaptations de ses savoirs aux contraintes pratiques lui semblaient insupportables.

Dans les jardins familiaux, les contraintes exercées par la collectivité sur les jardiniers ne concernent pas les savoirs des uns et des autres, chacun fait comme il l'entend sur sa propre parcelle.

Entre ce que l'on sait et ce que l'on souhaiterait faire se trouve le spectre du temps consacré au jardin, la contrainte structurelle majeure que subissent les jardiniers. On a beau savoir que pour que les fèves ne soient pas attaquées par les pucerons, il faudrait les semer en novembre mais on n'a pas toujours le temps de le faire à ce moment-là. Alice applique scrupuleusement les règles de la permaculture qu'elle a lues dans un livre, d'ailleurs elle aimerait aller faire un stage de permaculture. Anne-Claude n'a pas le temps de fabriquer des buttes mais elle enfouit les mauvaises herbes et des herbes de tonte sur le même principe. De la même façon, elle sait que les orties, la prêle et la consoude peuvent servir d'engrais et de prévention contre les maladies cryptogamiques. Elle en met au pied de ses plantations de façon informelle mais n'a pas le temps de fabriquer de purin. C'est de cette manière que les pratiques sont bien souvent soumises à des contraintes plus structurelles.

Enfin les savoirs sont confrontés à la nature, à l'interaction de celui qui cultive avec la nature. Elle n'est dans cette perspective pas entendue comme une totalité mais comme

une réunion accidentelle d'éléments dissemblables. Geneviève Delbos²¹⁶ décrit cette interaction entre les paludiers et les marais où ils récoltent le sel. L'homme reconnaît ainsi en la nature « un autre sujet agissant avec lequel il s'engage dans un processus de production ». Dans cette nature, on trouve des alliés comme un vent favorable ou des ennemis comme la pluie, ou encore des impondérables comme les orages; les uns pouvant devenir les autres à tout moment. Le paludier y a un rôle plus ou moins direct, en choisissant d'agir ou d'attendre pour renforcer ou neutraliser les forces de la nature. Il y a donc entre le paludier et le marais un anthropomorphisme mais aussi une interférence entre sujet et objet, ce qui n'est pas le cas avec le savoir scientifique. Pour celui-ci soit l'homme est soumis, soit il domine la nature, pour le paludier, il y a composition. Il en est de même pour les jardiniers qui doivent faire avec la pluie ou la sécheresse, profiter d'un sol humide pour travailler la terre ou arracher les mauvaises herbes, alors qu'un sol trop inondé rend tout travail impossible. Monique avait appris à jardiner à la campagne, à trente kilomètres à l'intérieur des terres. Elle connaissait à quelle date il fallait semer les différents légumes. Quand elle a commencé à jardiner au bord de la mer, elle s'est aperçue que ces dates n'étaient plus les mêmes puisque le climat n'est pas tout à fait le même non plus. Alors d'une année sur l'autre, elle note sur son carnet les dates à laquelle elle sème et selon les résultats de ses semis, note si elle avait semé trop tôt ou trop tard. Ainsi on n'est pas dans le cas de figure simpliste de l'homme qui domine ou qui est soumis à la nature. Il existe une composition entre les savoirs de l'homme et la terre qu'il cultive, le climat.

Savoir jardiner est donc bien un savoir-faire, transmis d'abord par la répétition de gestes mais aussi grâce à l'oralité, « Dans les cultures locales, savoirs et savoirs faire vont de pair. La transmission se fait dans la pratique et dans l'oralité »²¹⁷. Mais il s'agit aussi de savoirs toujours en évolution grâce à l'expérience, aux expérimentations, et en cela ces savoirs sont bien des savoir faire, qui sont par définition empiriques. La démarche des jardiniers va vers la recherche positive d'enrichissement de ces savoirs en permanence. La collectivité est un facteur essentiel de transmission et d'échanges, et ces échanges font le socle de cette collectivité. Ces observations rejoignent celle de Andrew Flachs²¹⁸ dans des jardins communautaires de Cleveland où les liens entre les jardiniers sont basés sur des connaissances et non sur des statuts socio-économiques. Ce ciment de la société des jardiniers a donc bien pour base des savoirs qui, de par leur caractère empirique justement, se coltinent avec la nature, se modifient et se transforment à son contact, et selon son expérience. Cette expérience est une expérience partagée et fondatrice d'une certaine unité.

²¹⁶ DELBOS Geneviève, 1983, « Savoir du sel, sel du savoir », in *Terrain* [En ligne], 1 | octobre 1983, mis en ligne le 24 juillet 2007, consulté le 30 mai 2017. URL : <http://terrain.revues.org/2781>; DOI : 10.4000/terrain.2781

²¹⁷ ROUÉ Marie, 2006, *op. cit.*

²¹⁸ FLACHS Andrew, 2010, *op. cit.*

D'ailleurs, quand il pleut ou qu'il fait trop sec, l'expérience est bien partagée par tous les jardiniers. la pluie ne tombe pas que sur certaines têtes...

Cette unité repose aussi sur une forme de hiérarchisation.

2-3 Le jardinier savant : un *big man*?

Il existe au sein de chaque jardin quelques figures de jardiniers plus connus des autres. Il s'agit de personnes qui possèdent en général des jardins de grande surface et qui ont une productivité importante. Les connaissances qu'ils possèdent, et dont les caractéristiques de leurs parcelles en sont la preuve, sont connues de tous. Les autres s'y réfèrent, leur demandent des conseils. On ne le fait pas aussi facilement auprès de n'importe qui. Ceux qui ont un petit jardin peu productif ne sont pas beaucoup sollicités. la capacité à produire s'associe également à celle de donner. Mais l'ancienneté y a aussi un rôle. D'ailleurs les nouveaux arrivés, même si leurs jardins sont bien entretenus et prolifiques, ne possèdent pas tout de suite ce statut particulier. Il faudra attendre quelques années avant qu'ils soient connus des autres. Les légumes qu'ils distribuent en raison de leur importante productivité participent à les faire connaître.

Cette position au jardin peut les amener à adopter des rôles particuliers au sein de la collectivité comme celui de Président de l'association, ou de membre du bureau. Il peut s'agir aussi de statut plus informel comme celui de conseiller implicitement désigné par les dirigeants de l'association. Ainsi, la fonction de savant horticole s'associe à celle de se mettre au service de la collectivité pour coopérer avec l'extérieur dans les relations avec les pouvoirs de la ville ou avec d'autres associations, mais aussi pour arbitrer certains conflits. Ce jardinier a donc à la base un rôle de passeur de connaissance, qui s'associe naturellement ensuite à celui de garant d'un certain ordre et de certaines valeurs au jardin. D'ailleurs un ancien président, qui était pourtant un jardinier aguerri, a été déchu de sa fonction en raison d'un manque de valeurs humaines, on le verra plus loin.

On peut devenir ce type de personnage si on possède le jardin qui donne un gage de la valeur de la personne. Le savoir horticole est donc la condition pour être influent dans ces collectifs. Mais à contrario, posséder ces connaissances ne suffit pas pour devenir influent, il faut un autre substrat, qui est celui d'être en mesure de porter des valeurs morales et de représentation.

Ces personnages particuliers ne sont pas sans faire penser aux *big men*²¹⁹ qui acquièrent leur notoriété sur leurs capacités à produire des richesses et ainsi accèdent à la possibilité d'acquérir des femmes grâce à leur position permettant des échanges compétitifs. D'ailleurs, au sein de ces big men qui peuvent être des grands chasseurs ou des grands guerriers, se trouvent aussi les *Tannaka*, jardiniers émérites qui possèdent de grands jardins bien soignés.

L'existence de ces *big men* des jardins collectifs permet de penser à l'existence de deux classes au sein de ces collectivités, reposant d'abord et avant tout sur les savoirs. Il y a celle des jardiniers influents et celle des autres. La circulation des savoirs passe aussi par les autres, mais de façon moins systématique.

L'analyse des modes d'acquisition et d'échanges des savoirs horticoles entre les jardiniers permet de montrer à quels ces savoir-faire façonnent ces collectivités. Le chapitre suivant montrera l'existence d'une forme de mémoire collective qui ne concerne pas que des savoirs mais aussi la représentation du jardin en général.

²¹⁹ GODELIER Maurice, 1990, « Sociétés à big men, sociétés à grands hommes : figures du pouvoir en Nouvelle-Guinée », in *Journal de la Société des océanistes*, 91, 1990-2, p. 75-94. DOI : <https://doi.org/10.3406/jso.1990.2879>; www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1990_num_91_2_2879

Chapitre 3 : La mémoire, un des ciments de la collectivité

Ce sont les jardiniers qui ont amené ce sujet, en parlant si souvent du lien qui existe entre les jardins potagers de leur enfance avec ceux qu'ils cultivent aujourd'hui, tant entre eux qu'avec moi. J'ai recueilli de nombreux souvenirs concernant leurs familles, les grands-parents. Ces mémoires individuelles nourrissent une mémoire collective, et ainsi la transforment. Elles participent à construire un sentiment d'appartenance des individus à la collectivité. Cette mémoire partagée est importante pour ces collectivités, pour l'idée que se font les jardiniers de ces petites sociétés. Les mémoires individuelles ainsi que la mémoire du groupe sont en lien avec le lieu, mais aussi avec la temporalité des saisons propre au jardinage.

3-1 Les mémoires individuelles

Un jardinier remarque que toute sa pratique de jardinage fait référence à celle de son père qui était instituteur en milieu rural. Ses deux parents dirigeaient l'école du village. Ils avaient un très grand potager, qui servait notamment à préparer les élèves aux épreuves du Certificat d'études concernant le jardinage. Le samedi après-midi était dédié à la « corvée de jardinage » avec son père. La famille ne pouvait pas partir trop longtemps en vacances à cause du jardin.

« La parcelle que j'ai, c'est comme celle de mon père, je surélève la partie bêchée. La première année, j'ai semé des carottes entre les échalotes et les oignons, comme mon père faisait. ».

Ainsi son père utilisait de l'engrais vert alors que lui non, il taillait les fruitiers en fonction des cycles de la lune alors que lui ne le fait pas. Il a d'ailleurs hérité de lui certains outils comme la bêche et le sécateur qu'il entretient précautionneusement. La binette vient même de sa grand-mère.

Dans cette mémoire, il existe donc d'abord et avant tout des souvenirs individuels, liés à l'histoire de chacun. Rares sont les jardiniers qui n'ont pas de souvenirs de famille en lien avec le jardinage, et surtout avec le potager. Quand on évoque avec eux les raisons qui les ont poussées à se lancer dans cette activité, ils racontent généralement qu'un souvenir

d'enfance y est pour quelque chose. La plupart ont aidé leurs parents à entretenir un potager. C'est invariablement le cas pour les personnes qui avaient des parents paysans mais pas seulement, il pouvait s'agir de jardins ouvriers ou d'un coin de potager dans le jardin attenant à la maison, ou encore de celui des grands-parents. En tous cas, cette mémoire n'est pas que rurale. Les personnes qui se sont mises à cultiver un potager sans avoir jamais jardiné de leur vie sont très rares .

Au jardin, il est question d'une mémoire liée au lieu, mais aussi d'une mémoire motrice au travers des gestes appris. La mémoire est inscrite dans les corps par le geste.

« J'ai retrouvé mes gestes acquis quand j'étais gamin. »

Il existe aussi une mémoire du goût des récoltes du potager. C'est ainsi que Patrick a semé de l'angélique dans son jardin, pour retrouver le goût de celle que sa mère cultivait. D'ailleurs, il en a ramené à son frère afin qu'il puisse lui aussi éprouver à nouveau ce plaisir de leur enfance, celui de la madeleine dont Swann se délecte avec tant d'attention et de plaisir. « Car le légume ne nous relie pas seulement à la terre qu'il produit, il pousse aussi sur le terreau de notre mémoire affective : la soupe aux poireaux d'une mère, la tajine aux artichauts et aux fèves d'une tante, le chou-farci d'une grand-mère, les lentilles de la cantine »²²⁰.

Par ailleurs, certaines plantes entretiennent la mémoire du jardinier et des siens. Les fleurs y occupent une place particulière. Une jardinière a récupéré des fleurs de chez ses parents et en a mis chez sa soeur. Ainsi elle a pu les retrouver quand elle a eu son propre potager au Bignon. Quand elle montre les fleurs de son jardin, elle associe chacune à sa provenance :

« La giroflée vient de chez ma mère, les oeillets d'Inde et les reines marguerite de chez mes parents également. J'ai fait des boutures à partir de sauges de chez ma soeur ».

Sa tante va lui donner un pied de pivoine, sa fleur préférée. Elle ne peut plus « faire son jardin ». Elle va lui donner car, plutôt que de perdre ce pied, « il vaut mieux que ce soit Monique qui l'ait ». La mémoire est collective déjà parce qu'elle est familiale. Mais elle va être collective pour le groupe des jardiniers en entier car les souvenirs des jardiniers s'alimentent les uns les autres. Pour Martine Bergue²²¹, les fleurs ont la particularité de garder la mémoire de celui qui a donné, ce qui les différencie des légumes. Le don de fleur signifie ainsi la relation. Dans ces observations de jardin, il existe aussi la mémoire de

²²⁰ BLOCH-DANO Evelyne, 2008, *La fabuleuse histoire des légumes*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 151p, p 34

²²¹ BERGUE Martine, 2011, *op. cit.*, p 78

l'autre dans des plants de légumes notamment au travers de dons de graines ou de dons de semences, comme on l'a vu plus haut.

3-2 Mémoire du lieu : mémoire collective

La mémoire est en relation directe avec le lieu, c'est-à-dire le jardin, voire même plus spécifiquement le potager. Elle joue un rôle dans la relation entre l'homme et l'espace géographique, ayant des conséquences tant sur l'espace que sur l'homme. Elle est un trait d'union entre les deux. Ainsi est-elle liée à celle des autres et au contexte physique. Pour Maurice Halbwachs²²², les groupes sont liés à un lieu car c'est là que se créent les rapports sociaux. Les jardiniers forment en effet un collectif qui est lié au jardin. Le jardin prend alors une identité de lieu mémorial, dans le sens où le lieu entretient la mémoire et la façonne. Il existe des souvenirs liés aux sols, que l'on pourrait qualifier de topographiques. Cette jardinière de plus de 80 ans raconte que pour s'endormir, elle nomme tous les champs de ses grands parents qu'elle revoit en pensée :

« Mes grands parents avaient 27 champs. Je gardais les vaches pour eux. Quand je ne dors pas, je refais le circuit dans ma tête et je récite les noms des 27 champs ».

L'inscription sur l'espace de la mémoire joue ici un rôle fondamental, la localisation exacte des souvenirs est rare, mais par contre, on peut toujours localiser le cadre social du souvenir, le jardin forme alors le cadre social des souvenirs comme le propose Maurice Halbwachs²²³ alors qu'il se penche sur les liens entre les lieux et la mémoire. La localisation dans un cadre spatial fait remonter le souvenir. Le jardin potager collectif n'est qu'un autre jardin que ceux que le jardinier a connus. Cette inscription sur le lieu est utile pour penser le jardin avec la mémoire, mais aussi avec la collectivité. Nous avons en effet une quantité de souvenirs appartenant aux divers groupes que nous traversons (famille, école, religieux etc). Le groupe vise à perpétuer les sentiments et les images qui forment la substance de sa pensée. Donc ce qui occupe la mémoire ce ne sont pas les changements, contrairement à l'histoire, mais la continuation. « La mémoire collective est un tableau des ressemblances ». Pour Maurice Halbwachs²²⁴, une logique de la perception s'impose au groupe et l'aide à comprendre et à accorder toutes les impressions et les notions qui lui viennent du monde extérieur (géographiques, topographiques, physiques), qui n'est autre que l'ordre introduit par notre groupe dans sa représentation des choses de l'espace. Nous

²²² HALBWACHS Maurice, 1997 (1950), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 297p, p 203

²²³ HALBWACHS Maurice, 2015, *La psychologie collective*, Champs classiques, Paris, Flammarion, 374p, p 181

²²⁴ HALBWACHS Maurice, 1997 (1950), *op.cit.*, p 86

lions les objets perçus selon les lois dictées par la société. Les images de notre mémoire sont classées selon un ordre conçu comme naturel par celle-ci. Cette logique concerne l'ordre introduit par notre groupe dans sa représentation des choses de l'espace. « C'est l'image seule de l'espace qui, en raison de sa stabilité, nous donne l'illusion de ne point changer à travers le temps et de retrouver le passé dans le présent »²²⁵. L'espace est une réalité qui dure. C'est sur lui que se fixe notre pensée pour que réapparaisse tel ou tel souvenir. Pour Roger Bastide²²⁶, l'espace n'est pas seulement *lieu des choses* mais aussi *structure* ou *système* cohérent d'images collectives. Le jardin est reproduit en cohérence avec la mémoire individuelle et collective. Il est ainsi un moyen de recréer des souvenirs et de les perpétuer. « La mémoire collective ne peut exister qu'en recréant matériellement des centres de continuité et de conservation sociale »²²⁷. D'où le lien indéfectible entre le lieu jardin et la mémoire.

Il y a donc un lien entre un lieu, une collectivité et la mémoire. La reconstruction d'un souvenir dans notre propre mémoire suppose la mise en commun répétée de notre mémoire et de celui ou de ceux qui nous y renvoient. Nos pensées et sentiments les plus personnels prennent leurs sources dans des milieux sociaux définis. Ici, au milieu social pourrait se substituer le jardin. Le groupe tout entier ou une fraction aide les siens à se rappeler leurs souvenirs. Les deux s'influencent et se combinent. C'est le cas dans ces collectivités de jardiniers. La mémoire collective des jardins a probablement des sources multiples, issue de la recombinaison de souvenirs de potagers, de l'auto-suffisance du potager rural, des jardins d'ornements, des jardins publics, ce pourquoi s'intéresser à ces jardins collectifs nécessite de prendre en compte le jardin au sens large.

Il y a une différence entre le jardin de l'enfance et celui d'aujourd'hui. Mais il y a une ressemblance par l'activité qui s'y déroule. Pour que la mémoire du groupe façonne celle des individus, celle des jardiniers, il faut qu'il y ait un rapport entre les événements collectifs et des événements du passé de l'individu²²⁸, ce qui est le cas au jardin. Ce qui est intéressant est que la mémoire peut être utilisée pour justifier de nouvelles pratiques, il n'est pas question uniquement de pérenniser d'anciennes manières de faire. Cultiver un potager avec d'autres fait concorder le passé et les activités du groupe. Cette mémoire collective de jardins de subsistance est réactivée par les préoccupations écologiques actuelles. Elles font revivre ces souvenirs de potagers, mais les font apparaître aussi comme écologiques. Pour Roger Bastide, tout souvenir est à la fois du passé et du présent,

²²⁵ HALBWACHS Maurice, 1997 (1950), *op. cit.*, p 236

²²⁶ BASTIDE, Roger, 1970, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », in *L'Année Sociologique* (1940/1948-), Troisième Série, 21 (1970): 65-108. <http://www.jstor.org/stable/27887760>

²²⁷ BASTIDE Roger, 1970, *ibid*

²²⁸ HALBWACHS Maurice, 1997 (1950), *op. cité*, p63

modifié dans le présent dans le flux de la conscience. Les images ravivées le sont car elles sont en accord avec le présent. Quand un jardinier a quitté un groupe d'appartenance jardinier, comme celui de sa famille par exemple, ses souvenirs les plus anciens redeviennent plus proches lorsqu'il retrouve un autre groupe de jardiniers. Les souvenirs de jardinage persistent en partie parce qu'ils sont en accord avec le présent. Le biologique ou écologique, en tant que réactivation d'une certaine mémoire, fonctionne ainsi. Les souvenirs sont recomposés grâce à ces préoccupations. Ces jardiniers cultivent en commun une mémoire qui inclut la notion de saine elle-même liée à l'écologie. Bien souvent, les personnes dont les parents cultivaient un potager mettent en avant le fait que lorsqu'ils étaient enfants, ils avaient une alimentation saine, car elle reposait sur les légumes du jardin, et ils mettent cette idée en lien avec les préoccupations écologiques d'aujourd'hui qui n'existaient cependant pas forcément pour leurs parents. Pour Roger Bastide, les contenus de la mémoire collective d'un groupe appartiennent aux participants de ce groupe, ce qui correspond bien au jardin, mais les mémoires individuelles n'ont leur forme réelle que si l'on prend en compte leur influence par la collectivité et l'actualité. Les manques de cette mémoire sont donc *bricolés* par le groupe, ce qui ramène à la notion de *bricolage* de Claude Levi-Strauss²²⁹ : il s'agit d'élaborer ensemble les structures de cette mémoire en utilisant des résidus et des débris d'événements. Le bricolage de la mémoire fonctionne alors comme une réparation et non pas comme une invention. Il n'y a donc pas d'opposition tranchée ou manichéenne entre des jeunes jardiniers qui serait « écolo » alors que les plus âgés ne le seraient pas, le bricolage de la mémoire permet cette absence d'opposition et la création d'une sorte de conscience collective qui convient à tout le monde.

Cette mémoire collective d'une horticulture vivrière saine permettant de subvenir à ses propres besoins est donc ravivée par les idées écologiques de cultiver, sain, local, sans produit. Cette idéologie, s'il en est, permet la réactivation, réappropriation d'une mémoire qui pourrait avoir été jusque là « oubliée », mais qui fait sens pour une certaine collectivité comme celle des jardiniers. Le sens de cette collectivité d'ailleurs repose en partie sur l'écologie : « La mémoire collective, c'est l'ensemble des représentations sociales du passé dans une société donnée », énonce Denis Peschanski, historien et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et directeur de recherche au CNRS²³⁰. Au filtre de cette mémoire ne sont retenus que les événements perçus comme structurants dans la construction de notre identité collective. « Ainsi, des événements vécus par un nombre important de personnes n'en feront pas partie, et d'autres qui concernent une minorité mais sont porteurs d'un sens

²²⁹ LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1962), *op. cité*, p 30

²³⁰ cité dans un article de CAILLOCE Laure, 2014, « Comment se construit la mémoire collective », 18/09/2014, [lejournalcnrs.fr https://lejournalcnrs.fr/articles/comment-se-construit-la-memoire-collective](https://lejournalcnrs.fr/articles/comment-se-construit-la-memoire-collective)

fort y seront intégrés ». L'écologie devient donc partie prenante de cette mémoire collective.

3-3 Mémoire et temporalité saisonnière

Il existe un lien entre cette mémoire des jardiniers et une forme de temporalité liée aux saisons. Les saisons ravivent la mémoire du groupe, par l'intermédiaire des nouvelles tâches à accomplir chaque fois. Elles se renouvèlent cependant sans être tout à fait pareilles que la saison précédente, mais pas totalement différentes non plus. On se souvient que, l'année dernière, les patates ont eu du mal à lever, alors que cette année c'est beaucoup plus rapide. Untel l'année dernière a adopté pour ses pommes de terre une technique qui s'est avérée efficace. On va donc l'essayer cette année. Cette temporalité saisonnière participe à une réactivation et donc à la mémorisation des jardiniers.

Le cycle saisonnier de ces tâches concerne le groupe entier, il participe à entretenir sa mémoire. Pour Françoise Zonnabend²³¹, qui a étudié la mémoire dans un village rural; il y a un lien entre le temps court cyclique et la façon dont la collectivité se pérennise. Le temps cyclique, temps court du groupe, qui s'appuie sur les saisons et la périodicité des fêtes religieuses ou profanes, fonde les solidarités et concourt à la permanence de la société. Il permet de recréer l'immuable, l'immémorial et donc d'asseoir une identité. « La mémoire collective travaille selon un mouvement cyclique qui tend constamment à retrouver la permanence, à recréer l'immuable, l'immémorial et à fonder de la sorte sa propre durée »²³². Au jardin il en va de même, la succession des saisons assure une forme de pérennité aux choses et à la mémoire. Mais elle façonne aussi la collectivité du jardin dans la durée.

3-4 Mémoire collective et imaginaire

Il existe aussi une part imaginée dans cette mémoire partagée par les jardiniers. Elle est en rapport avec le jardin en général (comme lieux privilégiés, de plaisir, de contemplation), mais aussi avec la possibilité d'autosuffisance par le jardinage, notion beaucoup moins personnelle. Ils partagent en effet une mémoire collective plus large qui va de la mémoire d'une agriculture de subsistance du monde paysan jusqu'à une mémoire de jardin paradisiaque où l'abondance assure la suffisance. On parle beaucoup aujourd'hui de la construction de la mémoire collective au travers des grands événements, cependant certaines caractéristiques de l'homme comme celles liées à sa survie font partie de sa

²³¹ ZONABEND Françoise, 1999 (1980), *La mémoire longue*, Les cahiers de Gradhiva, 294p, p 215

²³² ZONABEND Françoise, *ibid*, p 215

mémoire aussi. Il est donc question d'une agriculture vivrière comme faisant partie d'une mémoire collective. L'histoire de l'agriculture concerne tous les hommes puisqu'elle concerne de près ou de loin son alimentation.

Cette mémoire ne semble pas nostalgique d'un mode rural datant d'avant l'industrialisation qui est évoquée par Jean Yves Boursier dans son ouvrage sur la construction de la mémoire : « la nostalgie d'un monde perdu, en particulier celui des sociétés rurales « victimes » du formidable développement industriel de la seconde moitié du XX^{ème} siècle »²³³. Jean-Yves Boursier propose le terme de *trace*²³⁴ pour parler de ce qui permet de matérialiser ce qui a disparu, de se le représenter dans les processus de mémorialisation. L'agriculteur vivrière peut être elle aussi une *trace*, en tant que survivance de savoir-faire et d'attachement à une certaine idée d'autosuffisance. La pratique du jardinage collectif, trace d'une agriculture de suffisance, est plus ou moins importante selon les époques et les idéologies qui leur sont associées, que ce soit celle des hygiénistes ou celle des écologistes. Ici le jardinage, réactivé par l'écologie, mais n'existant pas seulement par elle, réactive une activité humaine dont l'homme est nostalgique : pratiquer l'agriculture à des fins vivrières. Mais il n'y a pas que de la survivance en jeu dans ce processus de mémoire, il y a également l'imaginaire lié au jardin fertile du paradis.

3-5 La transmission de la mémoire : un acte engagé

L'importance de cette notion se voit dans celle que les communautés de jardiniers accordent à la transmission de leurs savoir-faire et donc à la perpétuation de cette forme de mémoire. Le groupe auquel les jardiniers appartiennent est ainsi préoccupé de sa perpétuation au travers de celle de ses idées et de ses savoir-faire. Les jardiniers ont la propension de transmettre à leurs propres enfants, petits-enfants, et autres publics. Au Jardin du Bignon, des actions ont été mises en place avec les élèves de deux écoles primaires de Saint-Malo. Les jardiniers accompagnent les enfants dans la mise en place de coins de potager au sein même de l'école. Quand il a ses petits-enfants en vacances, ce jardinier les amène toujours au potager pour cueillir les fraises par exemple, mais aussi pour leur faire faire des menues tâches. Il est fier de leur présence avec lui. De nombreux autres jardiniers le font aussi. Cette transmission passe également par le goût, puisque l'on est fier que ses petits-enfants mangent les produits du jardin. On offre facilement des légumes pour eux. Ainsi la mémoire collective sera partagée par les petits-enfants. La perpétuation et la transmission de savoir-faire, de goûts permet au groupe de jardiniers de

²³³ BOURSIER Jean-Yves, 2010, *La fabrique du passé. construction de la mémoire sociale : pratiques, politiques et enjeux*, Nice, Les Éditions Ovadia, 262p, p 24

²³⁴ BOURSIER Jean-Yves, *ibid*, p 24

montrer et de conserver son identité par la transmission d'éléments qui vont nourrir les mémoires collectives.

La mémoire des jardiniers appartient autant à la mémoire historique qu'à la mémoire collective, comme forme de *conscience partagée du passé*²³⁵ comme on le voit au travers des propos des jardiniers. Elle participe tant de l'homme que du jardin, concerne la technique mais aussi un cadre temporel du jardin, la transmission et une notion d'identité par le partage de savoirs et de lieux, les deux étant indissociables.

La mémoire joue un rôle de lien entre les jardiniers, elle participe à leur organisation en collectivité par tous ces différents mécanismes. Elle permet autant de garder certaines choses, des traces, que de permettre la transformation des pratiques. Elle est un trait d'union entre le jardinier et le lieu jardin mais aussi entre lui et les autres, sans compter entre lui et les plantes qu'il cultive. Le caractère saisonnier vient amplifier ce phénomène en réactivant la mémorisation de façon cyclique. Pour Monique Mosser²³⁶, les gens vont au jardin non pas en raison d'une vague « écolo », mais en raison du lien au temps et à l'espace : lien aux aléas du climat, au cycle des saisons, à un rythme lent, au vieillissement, donc à la relation des corps au lieu : « Il y a là un message essentiel que nous confie le jardin: admettre que notre oeuvre, que les traces de notre passage sur terre s'effacent matériellement mais se perpétuent par une transmission ineffable ». Le jardin par son caractère cyclique est une perpétuation en dépit du caractère inexorablement éphémère des cultures. La mémoire des jardins va dans le sens de la perpétuation, de celui du caractère éternel de cette activité.

La mémoire forme un tout avec les échanges de savoirs et de savoir-faire pour définir la toile de fond de ces collectivités. De façon plus pratique, nous allons maintenant envisager la question des dons de légumes, pratique inhérente à toute forme de jardinage, activité essentielle au sein de ces jardins collectifs.

²³⁵ CANDAU Joël, 2005, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 202p, 65

²³⁶ MOSSER Monique, 1999, « Le XXIème siècle sera jardinier », in *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, sous la dir. de BRUNON Hervé, Paris, Autrement, 295p, p231-241, p 239

Chapitre 4 : Les dons

4-1 Donner et recevoir au jardin

Ce qui caractérise les dons du jardin est qu'il est impossible de distinguer à leur propos la production de l'échange²³⁷. Et l'échange n'a pas pour but unique le prestige comme la kula ou le potlatch. La société est en effet fondée sur l'échange et n'existe que par leur combinaison : « l'échange est le commun dénominateur d'un grand nombre d'activités sociales en apparence hétérogènes entre elles »²³⁸. L'échange au jardin fait partie du quotidien, il est peu contraignant, mais cependant son importance est déterminante au sein de ces collectifs. La consommation des produits du jardin dans le cadre de cette économie de type domestique est bien supérieure, en termes de quantité, aux échanges ou à la circulation. Mais la question de la circulation des fruits et légumes est cependant aussi, comme celle des savoirs, un ciment de la collectivité.

Le jardinage en général est l'occasion de dons et de contre-dons, d'échange de coups de main et de savoir-faire qui ont peut-être une place sous-estimée dans les études de sciences sociales sur ces jardins collectifs. Plusieurs chercheurs²³⁹ ont montré que 67 % des personnes pratiquent le don, principalement à destination de la famille et dans une moindre mesure à des collègues et amis. Ces échanges consolident pour commencer le groupe familial.

Pour Thomas Ducrocq²⁴⁰ la totalité des jardiniers interrogés fait mention de dons à destination du cercle proche (famille, amis, collègues), mais également à des habitants du quartier ou à des personnes considérées comme étant en difficulté. Ces actes de solidarité

²³⁷ DAMISCH Hubert, 2008, « Marcel Mauss, l'esthétique et le "phénomène social total" », in *L'Homme* [En ligne], 185-186 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/24150>; DOI : 10.4000/lhomme.24150

²³⁸ LÉVI-STRAUSS Claude, 2001, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in *Sociologie et anthropologie*, sous la dir. de MAUSS Marcel, Paris, Presses Universitaires de France, p. IX-LII

²³⁹ GOJARD Séverine et WEBER Florence, 1995, « Jardins, Jardinage et Autoconsommation alimentaire », in *Recherche en Sciences Sociales et Economie Rurale*, INRA N° 2 -AVRIL 1995, disponible sur <http://prodinra.inra.fr/ft/54B33467-49AE-40AF-BF7A-93798CB16>; CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010 (2), « Les jardins familiaux de développement social », in *Autoproduction accompagnée. Un levier de changement*, sous la dir. de CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy. Toulouse, ERES, « Sociologie économique », 2010, p. 45-61. URL : <https://www.cairn.info/autoproduction-accompagnée--9782749212135-page-45.htm>

²⁴⁰ DUCROCQ Thomas, 2017, *op. cit.*, p 37

révèlent une vraie volonté d'ouverture vers le quartier et montrent une inscription du jardin dans le quartier puisque ces activités potagères bénéficient à d'autres.

Dans une étude sur des jardins communautaires de Québec²⁴¹ on a évalué à 15% la part des produits du jardin donnée à des parents, des amis ou des voisins. La capacité à donner permet à des personnes démunies de participer à un réseau d'échange social et ainsi de sortir de l'exclusion.

Le don de légumes, dans une sphère économique où l'auto-production le permet, n'est bien entendu pas exclusif de l'activité de ces jardins. Françoise Zonnabend²⁴² en a fait une riche description dans la monographie qu'elle a consacrée au village de Minot. La nourriture est le bien échangé dans les cercles étroits (familial ou quartier). Mais il peut s'agir aussi d'échanges de savoirs et de coups de main, ceux-ci s'étendent alors plus au niveau du village. Ces dons n'exigent pas ou peu de contre partie matérielle directe. Ils maintiennent la cohésion, la solidarité. L'obligation de rendre est peu contraignante, elle peut être différente et repoussée dans le temps. « Services rendus, présents offerts, terres prêtées, la comptabilité est justement si bien tenue qu'à tout moment le cycle peut s'interrompre par décision unilatérale sans entraîner ni animosité ni rancœur : chacun ayant le sentiment d'avoir reçu son dû »²⁴³. Ces échanges de légumes mais aussi de plantes aromatiques s'accompagnent d'échanges larges de modes culturels et de variétés. Et le souci de l'épargne est moins important que la solidarité que le don enclenche entre les maisonnées. Le réseau de solidarité est entretenu avant de savoir si on peut s'acheter quelque chose, la solidarité l'emporte. On porte des denrées comme des rituels de commensalité. Le prétexte avoué est qu'il ne faut rien gâcher. Les fleurs y ont un statut à part, elles sont données à l'église ou pour les enterrements, portées aux morts et aux mariées. Elles participent à un réseau symbolique d'échanges et peuvent être offertes sans que les présents paraissent symboliques ou charitables. Elles font le lien entre les vivants et les morts.

En se promenant dans son jardin, celle qui le cultive commente :

« Anne Claude, une de mes voisines de jardin m'a donné ces coquelourdes. Ça, c'est un prunier que Gwenola m'a donné. J'ai donné de la sauge à Catherine. Cet autre rosier vient de chez ma soeur, Anne-

²⁴¹ BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, « Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, mis en ligne le 13 septembre 2010, consulté le 07 octobre 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/9930>; DOI : 10.4000/vertigo.9930

²⁴² ZONABEND Françoise, 1999 (1980), *op. cit.*, p 100

²⁴³ ZONABEND Françoise, *ibid*, p 103

Claude en a fait une bouture. Cette semaine, j'ai donné des fèves à Catherine, j'en avais récoltées tellement! Et elle m'a donné des fraises. »

Si l'on cherche parfois à établir une quantification de ces dons ou de la part qu'ils occupent dans les productions, comme dans l'étude sur des jardins collectifs de Québec de Manon Boulianne, Geneviève Olivier d'Avignon et Vincent Galarneau²⁴⁴, ils sont cependant peu décrits notamment sur un plan plus qualitatif. Une grande partie des relations qui s'établissent entre les jardiniers repose pourtant bien sur ces échanges, cela fait d'ailleurs partie de l'aspect poétique de ces jardins. Il peut s'agir de dons de choses matérielles, mais aussi d'entraide, de coups de main ou de conseils, qui s'ajoutent aux échanges de savoirs.

Autour de cette question, les jardins familiaux se différencient nettement des jardins partagés. Dans les premiers, les choses que l'on donne sont des produits qui appartiennent en propre à chacun des jardiniers puisqu'ils ont la jouissance de la parcelle qu'ils occupent. Il en est bien différemment dans les jardins partagés où toutes les récoltes appartiennent à tous. Il n'est donc théoriquement pas question de don dans cette situation, car le panier remporté à la fin de la séance de jardinage est lié au travail fourni. Il est donné en échange du travail du jardinier. Cependant la question de savoir s'il s'agit ou non d'un don peut tout de même se poser.

«Les échanges de plants, graines et expériences sont fortement encouragés» stipule le règlement intérieur du Jardin du Bignon²⁴⁵. Les choses échangées sont variées. On donne des graines, des jeunes plants à repiquer ou des produits de la récolte, comme une salade. On peut aussi donner des boutures d'arbustes, des plantes vivaces ou des fleurs. Bien souvent, le temps de discussion avec un jardinier rencontré en se rendant sur sa propre parcelle se termine par un don, ou par la promesse d'un autre dans les jours à venir :

«Si ça t'intéresse je te déposerai des plants de piments demain, ou sinon tu peux aller en prendre dans mon jardin».

Pour justifier son geste, le donneur utilise parfois des arguments comme le fait d'en avoir trop, ne pas donner entraînerait la perte du légume qui pourrait dépasser son stade de maturité, et ne plus être mangeable, ou alors dire le fait d'en avoir assez de manger toujours la même chose quand c'est le moment de la pleine récolte.

«Prends des courgettes, je n'en peux plus des courgettes!»

²⁴⁴ BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, *op. cit.*

²⁴⁵ Annexe 3 : Règlement intérieur du Jardin du Bignon

Les jeunes plants que l'on a semés soi-même sont la plupart du temps partagés au gré des rencontres et des affinités. Il est difficile de ne semer qu'une quantité contrôlée. Faire ses propres semis est le moyen idéal de pouvoir donner les plants qui ne trouveront pas de place dans son propre jardin. Il arrive qu'on en fasse trop volontairement pour partager, voire même que l'on cultive des espèces uniquement pour donner.

« Moi je fais des fèves uniquement pour les donner car je n'aime pas ça ».

On donne facilement ce qui s'est ressemé spontanément, ce qui envahit alors et perturbe une organisation. Une des jardinières a une sorte de salade d'hiver qui se resème seule. Elle est facilement reconnaissable par sa couleur pourpre et ses larges feuilles. Elle en a tant donné qu'on la trouve dans un nombre incalculable de parcelles du Bignon. Les jardiniers offrent aussi largement des choses plus rares que l'autre découvre dans son jardin : de l'ail des ours, des graines de bettes à cardes rouges, de la menthe au goût de chocolat ou cette sorte de succulente dont les feuilles ont un goût d'huîtres. On promet d'en mettre des graines de côté pour l'année suivante si l'espèce ou la variété en question est admirée par un autre.

Le don de légumes du jardin peut aussi prendre une autre forme. Lors des repas partagés entre les amis du jardin de Rothéneuf, le fait de cuisiner des produits du jardin est valorisé. Ou alors on invite chez soi et on cuisine avec les légumes de son jardin.

4-2 Sphère des échanges

La majorité d'entre eux a lieu entre les jardiniers. Ensuite, quelques légumes sont donnés principalement à la famille proche comme aux enfants et aux petits-enfants. Il y a là la volonté de transmission d'un goût et d'une qualité particulière.

Dans mes observations, les échanges concernent néanmoins principalement les jardiniers entre eux. Il y a là un argument pour dire que les dons de légumes ne sont pas séparés de la production, ce qui explique qu'ils concernent surtout d'autres jardiniers, en dehors de la famille proche. Ils sont d'une part, la plupart du temps suivis d'échanges, même ces derniers sont peu contraignants, et d'autre part il s'agit d'un don particulier, celui qu'on a fait soit même qui a donc une certaine valeur par le travail qu'on y a mis, un certain goût, une certaine fraîcheur.

Ils s'étendent donc difficilement en dehors du jardin, car ils seront moins suivis, et surtout plus compliqués, les personnes qui ne jardinent pas ayant moins de possibilité de rendre que celles qui jardinent. Ce qui explique peut-être le peu de développement des dons à l'extérieur sauf à des personnes avec qui l'on peut envisager des échanges moins

soumis à la nécessité de rendre (les dons dans la famille, à des enfants) ou avec d'autres avec lesquelles il existe déjà un réseau de dons et contre-dons comme avec les voisins avec qui on échange des coups de main par exemple.

Sur les 20 entretiens, une seule jardinière m'a rapporté faire des échanges de graines sur les réseaux internet.

4-3 Le caractère peu contraignant des échanges

Le don amène un contre-don. Quand on reçoit, on cherche aussitôt ce qu'on pourrait donner en retour. mais cela reste peu contraignant. Les occasions de rendre se présentent ou non en fonction de ce que l'on a à cet instant à disposition dans son jardin. Ce contre-don peut être refusé par le jardinier, tout comme le don d'ailleurs : ce n'est pas le moment pour le jardinier, il a déjà trop de salade, il n'aime pas les bettes. D'autre part le contre-don peut avoir lieu de façon différée. Le contre-don n'annule pas la dette cependant car une relation de don et contre-don s'installe dans la durée : un don appelle un autre don qui lui-même en appelle un etc.

Le don de Marcel Mauss

Pour Marcel Mauss²⁴⁶, le don est un fait social total pour les sociétés archaïques, fait social total car il engage la totalité du clan et non l'individu seul. Le don est considéré comme le fondement du lien social. Il est par ailleurs obligatoire et contractuel. La chose reçue n'est pas que chose, elle peut être porteuse de mana, porteuse d'âme en quelque sorte. La forme élémentaire de l'échange est le don, mais le don appelle un contre-don. L'échange se décompose alors en trois obligations distinctes : obligation de donner : on ne peut manifester sa richesse qu'on donnant; obligation de recevoir : celui qui reçoit est obligé d'accepter le don sous peine de blesser le donateur et de refuser l'alliance ou la communion; et obligation de rendre. Ces trois obligations procurent au don son caractère de réciprocité. Recevoir un don est recevoir l'âme de l'autre, ne pas le rendre met le receveur en danger. Si on rend plus que ce que l'on a reçu on se positionne en situation d'autorité ou de pouvoir, ce qui correspond au potlatch. Le don implique une autorité sur les possessions de celui qui reçoit.

Le don au jardin n'est pas fait dans le but d'accumuler des richesses, d'ailleurs les contre-dons sont faits de denrées qui pour la plupart ne vont pas se garder. Le but de ces échanges plus ou moins suivis est l'établissement de relations sociales. Il n'est pas question

²⁴⁶ MAUSS Marcel, 2001 (1950), *op. cit.*

ici de *kula ni de potlatch*²⁴⁷ où l'accumulation de richesses entraîne les acteurs dans des luttes de pouvoir.

Il y a pour les deux acteurs une *relation réciproque engagée*²⁴⁸ où ils ont un statut double de créateur et de débiteur. Mais cette relation peut se déliter dans le temps si le contre-don tarde à venir, comme l'observait Françoise Zonnabend dans les échanges de nourriture dans le village de Minot²⁴⁹.

Il n'y a pas de comptabilité qui fait que l'obligation de rendre est intangible, comme ce que décrit Françoise Zonnabend : « Services rendus, présents offerts, terres prêtées, la comptabilité est justement si bien tenue qu'à tout moment le cycle peut s'interrompre par décision unilatérale sans entraîner ni animosité ni rancœur : chacun ayant le sentiment d'avoir reçu son dû »²⁵⁰.

Ainsi peut-on se permettre de refuser un don, mais aussi de laisser les relations de dons et de contre-dons se déliter. Mais il y a aussi la possibilité de donner plus et ainsi de se retrouver en situation d'inégalité dans les dons.

D'ailleurs il existe, tant dans le jardin du Bignon que dans celui de Rothéneuf, des dons dont on ne connaît pas forcément l'auteur ni le destinataire : on peut laisser une caisse en polystyrène avec des plants de tomates dedans sur la table du jardin, éventuellement avec une étiquette « plants de tomates servez-vous ».

4-4 Ce que l'on donne et ce que l'on garde

Les dons sont donc des denrées issues du jardin. Pour la majorité d'entre eux, il s'agit de produits éphémères (semences, plants, légumes, fruits, fleurs coupées) qui vont disparaître dans le temps, au fur et à mesure du déroulement des saisons. Mais il existe aussi des dons de vivaces qui, eux, vont s'inscrire dans le temps et occuper durablement une place au jardin : plants de rhubarbe, d'artichauts, trémières, coquelourdes, escholtzias, camomille, acanthes... On sait d'ailleurs dans son jardin que c'est un pied de rhubarbe donné par untel, un pied de camomille d'une autre personne .

Lors de la mort d'un des jardiniers influents du Jardin du Bignon, Robert, sa femme a donné à d'autres des semences d'échalotes, des graines de piments et de carottes. Ces graines et ces semences ont été à leur tour données par ceux qui en ont reçu à d'autres,

²⁴⁷ Annexe n°11 : Kula et potlatch

²⁴⁸ GODELIER Maurice, *op. cit.*, p 64

²⁴⁹ ZONABEND Françoise, 1999 (1980), *op. cité*, p 103

²⁵⁰ ZONABEND Françoise, *ibid*, p 103

mais c'était un don particulier car il s'agissait de graines qu'il avait récupérées lui-même, de variétés qu'il avait pris soin de sélectionner.

On donne en fin de compte ce que l'on fait soi-même, ce qui est le fruit de son propre travail. On ne donne pas des plants qu'on achète. Les choses données emportent avec elles une part de celui qui a fait l'offrande à l'autre.

On peut donner aussi des coups de main : Patrick a emmené Monique chercher du goémon sur la plage car il a une remorque. Cette dernière veillera particulièrement par la suite à lui donner ce qui pourrait lui faire plaisir, elle se sent redevable. Ces échanges de coups de main fonctionnent de la même manière que les dons de produits du jardin.



Jardin du Bignon, début du printemps : Louis aide Murielle à creuser un trou pour planter de façon solide un tuteur.

On n'en donne pas ce que l'on ne produit pas soi-même. Une jardinière justement offre parfois, en se cachant des autres, des produits qu'elle arrive à obtenir gratuitement dans les grandes surfaces, elle les appelle les « produits gratuits », grâce à tout un système de réclamations et de promotions qu'elle étudie de très près (il peut s'agir tout aussi bien de lessive, de produits d'entretien, de gâteaux...). Ce qui est intéressant, dans ce cas unique que j'ai rencontré de dons de choses qui ne sont pas du jardin, c'est que ce ne sont pas des produits pour lesquels elle a dû payer. D'ailleurs, cette même jardinière fut un jour très contrariée car une autre lui avait donné un paquet de gâteaux en échange des plants qu'elle lui avait offerts. Elle hésita beaucoup, puis finalement accepta, mais n'était pas vraiment

satisfaite. On ne donne pas des choses qu'on achète. Ce qui était sous entendu était le fait que celui qui reçoit se sent encore plus redevable. On ne donnera pas un plant qu'on a acheté, mais par contre, on donne largement les plants qu'on a semé soi-même ou ceux qui se développent seuls dans son jardin.

Mais il y a autre chose que la quantité de travail du jardinier dans la part idéale de ce qui est donné. Ce que l'on cultive est également chose de la nature. Les jardiniers disent parfois avoir reçu leurs productions d'elle. Cela participe aussi à expliquer qu'on ne donne pas d'autres choses que des légumes ou des graines ou des fruits que l'on a soi-même récoltés. On ne donne pas des choses achetées qui ne proviennent pas du jardin. On peut donner un pot de confiture maison, préparé avec les fruits du jardin, mais pas s'il s'agit d'une confiture achetée.

Au jardin, le légume donné porte en lui l'identité de son producteur, de sa force de travail, l'idée de celui qui subvient à sa propre subsistance. Le légume réactive le rapport imaginaire à la nature comme pourvoyeuse de subsistance. Dans l'imaginaire des jardiniers, on donne ce qui permet à la société de se reproduire grâce aux choses de la nature, ce qui est en relation avec l'idée d'auto-suffisance.

4-5 Personnalisation du don, la part inaliénable

Un jardinier a des fleurs qui lui évoquent le jardin de ses parents, comme les arômes, le myosotis, le lilas, les roses de Noël. Ses arômes justement viennent du jardin de ses parents : il les a transplantés au fur et à mesure qu'il changeait de jardin, lors de chacun de ses déménagements.

Pour Maurice Godelier, le don n'annule pas la dette car il emmène quelque chose de l'identité de celui qui le donne²⁵¹. Dans les jardins, la part d'identité de celui qui donne pourrait être représentée par le travail fourni par le jardinier. Cela concerne la relation entre le jardinier et sa production : il y a de lui-même dans les légumes qu'il cultive, il y a son travail et aussi ses choix aussi de variétés ou d'espèces. Il y aurait donc prolongation de l'être dans la chose, comme le décrivait Lévy-Bruhl²⁵² à propos de ceux qu'il appelait *primitifs*. Notre rationalité autoriserait donc cela. Le jardinier sait qu'il mange les salades de untel. L'objet donné comporte donc quelque chose de la personne qui le donne, c'est indéniable au jardin et les jardiniers le soulignent régulièrement en parlant de leurs cultures :

²⁵¹ GODELIER Maurice, 1996, *L'énigme du don*, 1996, Paris, Fayard, 315p, p 77

²⁵² LEVY-BRUHL Lucien, 1998 (1949), *Carnets*, Paris, Presses Universitaires de France, 257p, p 22

«Cette variété de salade est très bonne, je l'ai découverte l'an dernier grâce à Marcel qui m'en avait donné des plants. Comme elle était excellente, j'ai trouvé des graines et j'en ai semé cette année».

Et le fait que le légume soit donné permet de garder cette particularité de la chose donnée lors des échanges.

Le don pour Mauss a ce caractère personnel, car pour lui les choses ont une âme, le *mana*²⁵³, et le lien des hommes aux choses est un lien d'âme. Ce qui oblige à donner est que donner oblige. Mais cela n'explique pas pourquoi on rend. Ainsi Mauss adopte une raison morale ou religieuse, celle de l'âme des choses afin d'expliquer pourquoi on rend : l'âme des choses données les oblige à revenir vers la personne qui les a d'abord possédées. Pour Maurice Godelier les choses que l'on garde ont un pouvoir symbolique et imaginaire plus fort que les autres²⁵⁴. Il n'est pas question de mana ou de croyance, de choses sacrées, mais ces choses ont plutôt une part idéale ayant une fonction sociologique, celle de permettre la reproduction de la société. Dans l'échange de dons alors, chacun est créateur et débiteur à la fois, la dette ne s'annule pas car elle emporte quelque chose de celui qui donne²⁵⁵.

Les biens inaliénables de Maurice Godelier

Pour Maurice Godelier, il existe des biens aliénables et des biens inaliénables. Les biens inaliénables sont des biens liés à l'individu et en rapport avec sa continuité, qui permettent également donc la reproduction des hiérarchies. Ces biens gardés contiennent le plus de pouvoir imaginaire et ont donc la plus grande valeur symbolique. Ils sont gardés pour pouvoir donner par ailleurs et inversement on donne pour pouvoir garder. Donc la société repose sur un fondement qui est double. D'une part les échanges, c'est-à-dire le contrat mais aussi sur l'existence de biens inaliénables qui permettent la transmission, ce qui revient pour lui à la possibilité de la reproduction des rapports sociaux et donc de la société²⁵⁶. Godelier est d'accord avec Mauss sur une certaine force qui habiterait la chose donnée dans le sens où cette force fait que accepter un don représente accepter une chose mais aussi fait que celui qui donne exerce des droits sur celui qui reçoit. Le déplacement de l'analyse vers les choses qu'on garde permet de réintégrer le thème de l'argent qui est considéré comme menaçant la pratique du don et ayant un caractère profanateur de sacré.

²⁵³ MAUSS Marcel, 2001 (1950), *op.cit.*, p 157

²⁵⁴ GODELIER Maurice, 1996, *op.cit.*, p 49

²⁵⁵GODELIER Maurice, *ibid*, p 61

²⁵⁶ GODELIER Maurice, *ibid*, p 52

Le don non-agonistique n'annule pas la dette et va entraîner des flux de biens et de services car la chose donnée n'est pas distincte de celui qui l'a donnée. Dans ces dons, la chose ou la personne n'est pas aliénée (on cède un usage mais pas la propriété). Le don crée une dette que le contre-don ne peut annuler. La dette oblige à redonner et non pas à rendre mais à donner à son tour. Les dons et contre-dons créent un état d'endettement mutuel. L'introduction d'une troisième personne montre bien que les donateurs continuent d'être propriétaires sur ce qu'ils donnent. A donne à B qui donne à C. C donne à B et B donne à A. Le don est la condition de la production et de la reproduction des rapports sociaux. Il aboutit à une sorte de répartition égale au sein de la société. Chacun est créateur et débiteur à la fois, le cumul des inégalités rétablissant l'égalité. Cet ensemble de droits et de devoirs va aboutir à une idée de prestation totale, c'est-à-dire à la constitution de l'armature d'une société caractérisant les rapports entre les individus et les groupes et ainsi assurant la production et la reproduction de la société.

En n'analysant pas les choses qu'on ne donne pas, on crée l'illusion que l'échange est le tout social or justement, ce qu'on ne donne pas fait l'objet d'institution et de pratiques spécifiques qui font aussi partie du fonctionnement de la société et qui fonctionnent avec les échanges comme un tout. Les choses circulent par la volonté des individus de créer et produire entre eux des rapports sociaux, combinant solidarité et dépendance. Mais il n'y a pas besoin de croire en une âme de la chose, ni aux forces inconscientes pour expliquer ces circulations. Ce sont des mécanismes sociologiques qui permettent de recréer la société. En effet, les rapports sociaux ne peuvent se développer, se transmettre et se reproduire que s'il existe une part idéale dès leur naissance, composée de principes conscients de leur fonctionnement, des règles à suivre pour se reproduire et des représentations qui leur sont associées et qui fondent la légitimité de leur production aux yeux des membres de la société. Pourquoi certaines choses sont-elles inaliénables? Pour Mauss, elles le sont en raison d'une essence morale ou religieuse, qui relève du domaine des croyances ou des idéologies. Pour Godelier, la religion n'impose pas un caractère inaliénable aux objets mais impose un caractère sacré à l'interdiction de les aliéner. Les *kwaimatnié*, objets secrets culturels donnés aux ancêtres par le soleil chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée, sont inaliénables car ils représentent l'identité des clans. L'imaginaire y précède donc le symbolique, au contraire de Claude Lévi-Strauss. Ces croyances deviennent symboliques pour ceux qui n'y croient pas, et ne pas y croire n'abolit pas la croyance. Ces noyaux d'imaginaire sont en lien avec les fondements imaginaires de l'ordre de l'univers. Tout se passe comme si ce n'est pas l'homme qui donne un sens à l'objet, mais un dieu qui donne un sens à l'objet pour le donner à l'homme. Cette aliénation n'est en fait pas liée aux dieux mais secondaire à la nécessité liée aux rapports sociaux, donc de pérennisation de la production de la société. Les objets ne sont pas uniquement des symboles.

Pour Godelier donc, il n'y a pas de société sans échange et sans chose que l'on garde. Dans nos sociétés occidentales, on a perdu le rapport entre le pouvoir et le divin. Ainsi les objets sacrés ne sont plus transmis que dans des sphères particulières dont la pratique est reconnue et protégée. Or l'argent ne donne pas accès directement au pouvoir. Le don n'est plus un moyen pour produire et reproduire la société. Il existe, mais libéré de cette charge, dans la sphère familiale ou avec des amis. Dans ces sphères d'échanges particulières l'argent est refoulé pour maintenir l'illusion d'une société. C'est l'envers rêvé ou le rêve inversé, celui d'échapper à une société de marché.

Pour Maurice Godelier²⁵⁷, le social ne peut se réduire à la somme des échanges entre les humains. Au-delà des échanges, il existe en effet tout ce qui doit être soustrait aux échanges, ce qui doit être conservé, ce qu'il nomme la quatrième obligation (après celle de donner, recevoir et de rendre), celle qui était restée dans l'ombre dans les analyses de Mauss. Et ces deux sphères sont complémentaires. Il faut garder pour pouvoir donner, mais il faut aussi donner pour pouvoir garder. Ce qu'on ne donne pas, ce qui est inaliénable est «sacré», mais ce caractère sacré n'est pas lié à l'objet lui-même, à sa nature, mais à sa participation à la définition de l'identité du groupe qui les détient. Un même objet peut être successivement gardé puis donné. Ainsi donc il faut envisager au jardin ce qui ne se donne pas, ce que l'on ne donne pas étant ce qu'on ne produit pas soi-même.

Cela voudrait dire ici que ce que l'on ne donne pas, ce qui est acquis par le biais d'un échange marchand, relève du sacré. Mais dans notre société, le pouvoir n'est pas en lien avec le divin²⁵⁸. Les objets sacrés sont transmis au sein de communautés particulières. L'échange n'est pas un moyen pour produire et reproduire la société. Il existe, mais dans des sphères limitées, comme celles de la famille ou des jardins. Il n'a pas de rapport avec la reproduction de la société qui passe par l'argent. C'est pourquoi ces dons donnent aux jardiniers l'illusion d'échapper à une société qui repose sur la marchandisation.

C'est tout le contraire lors des échanges marchands : ce qui est vendu est totalement aliénable à la personne. Dans le cas d'un échange marchand ce qui est échangé n'est pas produit par la personne. Ces produits sont donc totalement aliénables. Alors que le don d'un produit jardinier relève de l'inaliénable. Je sais que mes salades sont des plants de X, ma fleur est donnée par Y. On le sait jusque dans son assiette. L'identité du producteur reste assimilée à l'objet donné. Les échanges marchands monétaires enlèvent à l'objet son caractère inaliénable²⁵⁹. Il existe une forme intermédiaire de ces échanges qui est celle des AMAP ou du producteur de légumes qui les vend sur le marché. Le fait que le vendeur soit

²⁵⁷ GODELIER Maurice, 1996, *op.cité*, p 52

²⁵⁸ GODELIER Maurice, *ibid*, p 286

²⁵⁹ GODELIER Maurice, *ibid*, p 230

connu de celui qui achète restaure à l'objet son caractère inaliénable. Mais le producteur qui vend sur le marché n'est pas forcément connu comme les jardiniers entre eux, on ne connaît pas son lieu de production, ni son nom. On connaît généralement mieux le producteur de l'AMAP que celui du marché. La marchandisation détruit le caractère inaliénable de l'objet en le faisant disparaître de l'imaginaire des acteurs (je ne sais absolument pas par qui et où ont été produites les courgettes que j'achète au supermarché). La force de travail que j'ai produite ne peut être qu'inaliénable. Il y a donc une part de dette qui ne pourra s'effacer, même si le fait que ces échanges se situent en dehors de l'économie de subsistance -qui est, elle, effective grâce à la monétarisation -les rendent peu contraignants. On peut donner en échange du légume un coup de main ou autre chose, mais cela n'effacera pas la dette. Cette dette est à l'origine d'une réciprocité, mais une réciprocité peu contraignante dans ces jardins car ces produits se situent en dehors de la subsistance, et donc en dehors de la reproduction de la société. En effet ces légumes produits ne servent pas à la survie de cette société, ils se situent en marge de sa pérennisation²⁶⁰.

Maurice Leenhardt a décrit le rôle du don d'igname et ce qu'il représente dans la mémoire des Canaque en Nouvelle Calédonie²⁶¹. L'offrande de ce tubercule a pour fonction de sceller la parole de ces Gens de la Grande Terre : « un message appuyé par elle [l'igname] ne s'épuise point, car, par le jeu des offrandes qui, de saison en saison, remplace, lors des diverses cérémonies, le tubercule initial, l'igname subsiste, et elle demeure le sceau sans cesse renouvelé des paroles anciennes et des antiques alliances »²⁶². Dans le cas de l'igname, le don de légume se fait persistant d'une saison à l'autre en raison de la possibilité de pérennisation du tubercule puisqu'on en coupe un bout pour le replanter la saison suivante. Il en est de même avec les échalotes qu'un jardinier a reçues de son oncle et les graines de petit-pois de sa mère qu'une autre a récupérées chez une voisine. Les semences de ces légumes se récupèrent d'une année sur l'autre et on n'oublie pas leur provenance.

Les dons ne peuvent être séparés de leur mode de production dans cette collectivité des jardiniers. Il n'y a pas ici que la finalité matérielle qui soit le moteur de ces activités. Le don de légume a donc en lui une part immatérielle, *idéelle*²⁶³ liée au travail fourni pour produire l'objet, donc liée à la personne qui a cultivé ce légume. La marchandisation

²⁶⁰ Annexe n°12 : Économie du don et économie marchande

²⁶¹ LEENHARDT Maurice, 1937, *op. cit.*, p 63

²⁶² LEENHARDT Maurice, *ibid*, p 71

²⁶³ GODELIER Maurice, 2010 (1984), *L'idéal et le matériel, Pensées, économies, sociétés*, Paris, Flammarion, 348p, p 13

annule cette part idéale car la force de travail est marchandisée également, ce qui n'est pas le cas dans ces jardins.

S'il n'est pas question de penser que ce que l'on garde est sacré, on ne peut s'empêcher d'évoquer une forme de religion capitaliste où l'argent est ce en quoi on croit et ce qui permet de reproduire la société, où il existe donc une sorte de culte ou de fétichisme de la marchandise pour reprendre les idées de Marx²⁶⁴. Le sacré serait donc lié au capital plus qu'à la force de travail. Il y a en effet une forme de croyance en la monnaie, qui a été instaurée pour être considérée comme une échelle de valeur permettant des échanges. Elle repose sur deux principes, celui de convertibilité universelle et celui de confiance universelle²⁶⁵. Donc dans ce que l'on garde, qui a été acquis par un échange marchand, il y a une forme de sacré si l'on considère le système marchand comme sacré puisque c'est grâce à lui que la société se reproduit. On peut alors se poser la question de la fonction régulatrice de ce que l'on ne donne pas. Ce que l'on ne donne pas est censé réguler ce que l'on donne. Dans ce cas, la valeur de ce que je donne est régulée par la valeur de ce que j'ai acheté et que je ne donne pas. Dans une certaine mesure, cela se vérifie avec les dons du jardin. La valeur marchande de ce que l'on donne est évaluée dans les échanges grâce à ce que l'on ne donne pas, en fonction de sa valeur marchande. Le jardinier accorde d'ailleurs beaucoup d'importance à produire de façon économe, à récupérer les matériaux qui lui permettent d'aménager son jardin. Ce qu'il donne ne doit pas lui coûter cher. Tout est évalué en fonction d'une valeur marchande.

Au jardin il y a un don économique, mais aussi moral du don car les choses données emportent quelque chose de celui qui les a produites, et ce quelque chose est son propre travail. Et ces dons entraînent ainsi une chaîne de réciprocité, qui reste somme toute peu contraignante.

4-6 Solidarité

De manière générale, une forme de solidarité existe entre des jardiniers. Elle se développe en fonction des affinités. Le voisin de parcelle de Patrick lui a donné des plants de tomates car il avait raté ses semis :

« J'ai raté mes tomates et Alain m'a donné des plants, donc je n'ai pas eu besoin d'en acheter. Quand j'ai trop de plants j'en donne, des fois j'en fais trop volontairement pour partager. »

²⁶⁴ exposées dans DAMISCH Hubert, 2008, *op. cit.*

²⁶⁵ HARARI Yuval Noah, 2014, *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*, 2014, Paris, Albin Michel, 501p, p 222

Ces dons maintiennent donc une cohésion entre les jardiniers. Avec les échanges de savoirs, ils représentent la base de cette collectivité en marge des réseaux de relations sociales habituelles.

Ces échanges qui peuvent se déliter dans le temps sont aussi à l'origine d'une certaine forme de solidarité qui donne à penser aux jardiniers une forme de société idéalisée. Le don y est possible puisqu'il repose sur des produits dont la valeur marchande est moindre car ce sont des produits que l'on fait soi-même. Il y a alors possibilité d'une solidarité plus importante, coûtant moins que les solidarités habituellement entretenues à l'extérieur du jardin. Elle est facilitée car elle échappe à la subsistance, à la monétarisation qui, elle, est responsable de la reproduction de la société. Le revers de la médaille de la marchandisation des échanges est que les relations intimes et de valeurs humaines sont remplacées par des relations de l'offre et la demande. Au jardin, ils permettent de recréer une confiance qui échappe à ce médiateur représenté par la monnaie.

Cette solidarité est mise en scène au cours des assemblées générales du jardin du Bignon. À l'occasion de l'enterrement du mari d'une des doyennes du jardin, le bureau a fait livrer une couronne de fleurs et en a informé les membres du jardin. La couronne montre cette cohésion aux personnes extérieures au jardin. Plusieurs personnes se sont d'ailleurs rendus à l'enterrement. Cela reste en partie idéal, car en réalité la solidarité reste limitée, notamment en ce qui concerne l'entraide dans les jardins familiaux. Parfois, un vrai échange s'installe mais ce n'est pas toujours le cas. Plusieurs jardiniers ayant eu des problèmes de santé ont dû temporairement délaissé leurs parcelles. Elles ont été rapidement envahies par les mauvaises herbes sans que d'autres jardiniers n'interviennent. Mais lorsque le Président a eu, lui aussi, de graves ennuis de santé, il a alors reçu de nombreux coups de mains sans même l'avoir demandé. Les entraides sont moins systématiquement déployées entre les jardiniers que les dons. Si elles le sont, c'est principalement parce qu'elles concernent des jardiniers qui ont des affinités particulières, qui développent des relations amicales au dehors ou envers des jardiniers plus prestigieux comme dans cet exemple. Elles sont plus facilement données aux jardiniers ayant un certain prestige, puisqu'aider une personne ayant ce prestige donne du prestige à soi-même.

Le jardin serait alors prétexte à échapper à une forme de société régie par les lois du capitalisme vécu comme une violence. On peut donc se demander s'il n'y a pas un désir justement d'échapper à la marchandisation par ce biais. Cette réflexion vient s'ajouter à celle concernant l'importance de la récupération. Même si ce n'est pas vivrier, il faudrait que ce soit une économie qui échappe à la logique marchande. La récupération se situe à côté du don pour échapper à cette logique marchande.

Au jardin du Bignon, l'échange marchand est d'ailleurs considéré comme inacceptable. Un des jardiniers a proposé à une autre de bêcher son jardin, car elle avait mal au dos. Cette même personne a ensuite proposé à une troisième de bêcher son jardin contre une petite contribution. Immédiatement, le premier jardinier qui avait proposé ses services, a prévenu le Président de l'association. Celui-ci est intervenu en rappelant que toute forme de monétarisation de service était proscrite. On voit donc que cette forme d'échanges est exclue de la morale de ces jardins, elle remet en cause toute idée de solidarité et est considéré comme inacceptable par les jardiniers.

Les dons et contre-dons servent aux individus à créer entre eux des rapports de dépendance et de solidarité²⁶⁶. Cela va au-delà de la volonté individuelle. En effet il y a une volonté de créer une identité de la collectivité des jardiniers. La volonté du jardinier est soumise de façon inconsciente à la volonté de la société de se créer, de se recréer. C'est le cas au jardin où, dans le légume donné, il persiste une idée du donateur. La difficulté des relations sociales liée à la marchandisation entraîne au jardin une production imaginaire facilitée par le travail fourni pour produire qui représente un don de soi à l'autre, où la part de soi établit le lien. En ce sens ce sont des dons particuliers qui permettent de se situer au sein d'une communauté particulière, celle des jardiniers. Le légume ne se limite pas en quelque sorte à un légume. «Tous les objets matériels fabriqués par l'homme sont des mélanges de réalités sensibles et intelligibles, d'idéal, de culturel, incorporés dans la matière»²⁶⁷.

Dans notre société les choses sont séparées des personnes, mais ne peuvent l'être totalement, on le voit ici en raison de la force de production qu'il est nécessaire à l'horticulture et en raison d'une certaine forme de sacré liée à l'argent.

Ces formes de dons, d'échanges avec part idéelle de l'individu qui lui est inaliénable représentée par son travail pour produire l'objet sont ceux qui sous-tendent des échanges de services, ou coopérations en expansion dans notre société, où d'ailleurs la force de travail et le savoir-faire sont de moins en moins valorisés de façon marchande car il y a peu de travail proposé. On valorise donc dans ces échanges une part inaliénable de l'individu en valorisant l'objet produit, on valorise donc l'individu de façon non marchande. C'est le cas de toutes les formes de coopérations qui se développent à l'heure actuelle, comme les SEL²⁶⁸.

²⁶⁶ GODELIER Maurice, 1996, *op. cit.*, p 141

²⁶⁷ GODELIER Maurice, *ibid*, p 189

²⁶⁸ Système d'Échange Local : association de personnes proposant des échanges de services selon les capacités et les savoirs de chacun.

4-7 Prestige, potlatch

Cette solidarité n'empêche pas l'apparition de phénomènes de compétition dans des circonstances précises.

Dans cette société urbaine où ce que l'on consomme est généralement acquis par le biais de la marchandisation, où le producteur n'est pas le consommateur donc, l'accès au jardinage et à sa propre production fait revenir le don au centre des échanges.

Les dons des produits du jardin ne relèvent pas d'une économie de subsistance, car ils se développent en marge d'une économie marchande qui assure aux jardiniers la base de leur alimentation et donc leur subsistance. Le jardin est un plus, mais n'est pas la seule source de provenance de l'alimentation. Il permet une forme d'abondance, comme on l'a vu.

Est-ce que cette forme d'abondance peut entraîner du prestige? Il n'est pas question ici d'envisager l'économie comme une activité visant à satisfaire les besoins, basée sur la recherche de produits rares, mais en tant que *procès de l'existence matérielle de la société*²⁶⁹. Il s'agit donc de dépasser la notion utilitaire de ces jardins, et d'envisager ces dons comme étant des révélateurs de la façon dont les jardiniers conçoivent ces collectivités. À la notion de prestige peut être liée celle du potlatch, dans le sens où celui qui donne manifeste sa supériorité sans que l'autre ne puisse rendre l'équivalent, dans le sens donc où le don annule la dette par écrasement de celui qui a reçu. On peut se demander, si l'on fait référence à une forme de prestige dans ces dons de choses du jardin, si ce phénomène existe aussi dans ces collectivités, en marge des échanges non contraignants.

Pour les jardiniers « savants », les échanges de savoirs et de conseils tiennent un rôle important. Ils ne suivent cependant pas forcément les règles des échanges des choses matérielles et des coups de main, il est plus difficile d'en évaluer leur « traçabilité » auprès des jardiniers, mais par contre ils sont déterminants dans l'analyse des dons comme pouvant être pourvoyeurs de prestige pour celui qui en est à l'origine. Ces dispensations de conseils échappent aux règles des dons et contre-dons en général. Les jardiniers qui ont une certaine connaissance n'attendent pas forcément d'apprendre de ceux à qui ils prodiguent les leurs. Ils n'espèrent pas des autres jardiniers moins instruits d'apprendre quelque chose d'eux. Ils s'orientent vers ceux qui sont plus expérimentés pour enrichir leurs savoirs. Ils vont, par contre, bien volontiers en donner à ceux qui leur demande, même en passant devant une parcelle et en les voyant faire. Ainsi ce jardinier qui, de passage le long de la parcelle d'un autre qui s'active à repiquer des poireaux, s'arrête pour

²⁶⁹ SAHLINS Marshall, 1976, *op. cit.*, p 39

lui dire bonjour et échanger quelques nouvelles, en profite également pour lui conseiller de couper non seulement le feuillage comme il est en train de le faire, mais aussi les racines afin qu'ils reprennent mieux. Ainsi ce statut un peu particulier de ces jardiniers savants peut être envisagé sous l'angle d'une forme de potlatch, puisque de toutes les façons, ce jardinier donne plus que ce qu'il ne reçoit car non seulement il sait plus que l'autre mais il produit plus également. Les dons de savoirs suivent donc un chemin différent de ceux de choses matérielles ou des entraides, mais leur analyse permet de comprendre comment ces dons peuvent être à l'origine de prestige au jardin. La possibilité de potlatch est liée autant à la production qu'aux savoirs.

Il en existe un autre exemple lors de la fête des jardiniers. À cette occasion où les jardiniers convient le public à une exposition organisée par eux, des jardiniers experts sont invités afin d'être exposant et de pouvoir ainsi faire des échanges. Chacun est susceptible d'amener des plants ou des graines et d'y participer. Cette fête est en quelque sorte une cérémonie d'échange et de dons. Les plants et les graines que l'on y amène doivent être bien présentés, dans des godets en plastique, si possible avec des étiquettes mentionnant leur nom. On a demandé aux jardiniers que le nom indiqué soit le nom scientifique. Le jardinier derrière son étal montre ses productions. Certains font preuve d'un grand savoir-faire avec des étales très fournies de plants à échanger, ornés d'étiquettes plastifiées avec le nom d'usage de la fleur, et son nom scientifique. Les jardiniers du Bignon sont invités à donner des graines que l'on distribue aux visiteurs. Elles sont présentées dans des sachets en papier avec leur nom dessus et sont distribuées à tous ceux qui viennent à la manifestation. Dans ce cas précis il n'y a donc pas de contre-don attendu, comme dans le don qui met le donneur en situation de domination sur l'autre. La majorité des plants échangés sont des plants de fleurs. Il y a peu de plants de légumes, ce qui renforce l'idée qu'ils s'agit de biens de prestige puisque la fleur a pour fonction d'embellir et ne participe pas à la subsistance directement.

De la même façon, un des jardiniers fabrique du vinaigre de sureau pour en faire des cadeaux autour de lui :

« J'en ai fait trois litres cette année comme ça je fais des cadeaux, ça fait plaisir. »

Le sureau est glané dans les buissons environnants. Même s'il ne s'agit pas d'un produit de son potager il s'agit quand même sa fabrication. Et c'est aussi d'une forme de potlatch, où le don ne peut entraîner de contre-partie.

Il est question aussi de prestige si l'on donne à un jardinier influent, au président de l'association par exemple. Ainsi une jardinière, qui se rend sur la parcelle du Président de l'association alors qu'il est entrain d'y travailler, lui annonce en plaisantant :

« J'ai entendu dire que Monsieur le président aimait les bettes, alors je lui en amène. »

Donner à un jardinier prestigieux procure donc du prestige à soi-même.

Au jardin, bien souvent, on prétexte de ne rien perdre pour donner, ce qui n'empêche pas en réalité que certains produisent plus pour pouvoir être en mesure de donner. Le fait de produire plus afin de donner et d'avoir un beau jardin participe aussi à ce prestige jardinier. Cela rejoint les observations de Malinowski à propos des jardins des Trobriandais²⁷⁰. Ils travaillaient dur dans leur jardin sans qu'il y ait forcément de lien avec l'obsession de la rareté puisqu'ils donnaient la majorité de leurs récoltes, mais aussi parce que l'aspect esthétique de ces jardins était un gage de prestige. La nourriture n'était donc pas uniquement considérée pour son utilité. Les Trobriandais exposaient leurs récoltes afin qu'on vienne les admirer, quitte à ce qu'elles pourrissent. La production avait donc pour but le prestige ainsi que l'aspect esthétique du jardin. D'ailleurs il ne fallait pas que les jardins des jardiniers qui n'étaient pas chefs surpassent en beauté les jardins des chefs²⁷¹. Le bon jardinier qui produit beaucoup fait de nombreux dons, il est prodigue. Son prestige repose donc non seulement sur une exposition de ses productions au travers de l'entretien et de l'aspect prolifique de son jardin, mais également sur l'importance et la quantité de ses dons.

C'est le cas aussi au cours des repas partagés, comme ceux de Dinan ou comme le pique-nique du Bignon où l'on prépare un plat à partager avec l'ensemble de la communauté. Il existe une mise en scène pour donner son plat d'ailleurs sans contre partie, et au cours de cette cérémonie de repas, on est valorisé par le plat exposé et dégusté : tout le monde sait qu'il s'agit de la salade de choux de Pascaline, ou des chaussons aux blettes de Murielle. On expose sur la table les différents plats de chacun, on les regarde et on demande qui les a réalisés avant même que le repas soit partagé.

Cependant, dans cette composante de potlatch il n'est pas question d'accumulation de richesses. Il peut y avoir annulation de la dette parfois, mais bien souvent des dettes s'instaurent selon la bonne volonté presque de celui qui reçoit. Cela va permettre d'établir des relations entre les protagonistes, même si les échanges se font sur un mode non contraignant. Tout cela peut se déliter dans le temps, ça fait partie de la réalité, au gré des affinités entre les personnes.

Dans le Jardin partagé de Dinan, l'organisation a été pensée pour annuler ou au moins limiter tout phénomène de potlatch. Le mode de fonctionnement de ces jardins pose

²⁷⁰ MALINOWSKI Bronislaw, 1989 (1922), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 606p, p 117

²⁷¹ MALINOWSKI Bronislaw, 1974 (1935), *op. cit.*, p 160

en effet la question de savoir si les paniers de légumes emportés sont des dons. Ils s'obtiennent en contre-partie d'un travail et inversement, celui qui ne travaille pas ne reçoit pas de panier. Dans ce cas bien précis cet échange est contraignant : la réciprocité est obligatoire. Il faut travailler pour l'obtenir de la même façon que celui qui a travaillé est tenu d'emporter ses légumes.

Les organisateurs de ce jardin imposent ce mode de fonctionnement de façon réfléchié et indiscutable. On cherche donc à ce que tout un chacun s'implique en fonction de ses capacités personnelles, qu'il soit capable de fournir le travail demandé en quelque sorte, travail qui est adapté à ses capacités. Il y a une véritable volonté de la part des organisateurs du jardin de tendre vers l'égalité entre les jardiniers et de lutter contre toute rivalité possible. D'ailleurs, ceux qui travaillent plus que d'autres auront le même panier que les autres, ce qui a pu provoquer des tensions, certaines personnes ayant quitté le jardin pour ce motif. En effet des membres de leur entourage ou eux-mêmes ne comprenaient pas qu'ils n'aient pas plus de compensation à leur travail en raison de l'importance de leur implication. Ces personnes estimaient que leur travail valait plus que le montant de ce panier, elles se sentaient alors exploitées. On voit donc que la question du don et de l'égalité par le don bloque certaines personnes. Il y a là impossibilité du prestige. L'égalité souhaitée par les organisateurs de ce jardin dans la distribution des paniers annihile les possibilités de prestige, et donc d'être un jardinier prestigieux, méritant plus que les autres.

Le fait que les organisateurs soient obligés également de prendre leur panier comme les autres participe à cette égalité et donc à l'impossibilité de développer un phénomène de potlatch. Dans ce cas, le potlatch serait de ne pas accepter le panier : le don de mon travail est au-delà de toute forme de rétribution par panier de légumes, je me situe donc au-dessus de la valeur du travail des autres. Sans le formuler ainsi, l'organisatrice de ce jardin l'a compris car un jour, un des jardiniers a constaté que les organisateurs ne prenaient pas de panier, leur a fait part de son sentiment que ne pas le prendre les situait comme supérieurs aux autres jardiniers.

« Si vous ne vous servez pas, c'est que vous vous sentez différents de nous ».

Tout le monde reçoit donc de manière égale, et cela va jusqu'à l'obligation de recevoir : tout le monde doit remporter son panier. Cette idée vient appuyer l'idée du refus du don comme assistantat : si un organisateur ne prend pas son panier c'est qu'il se situe socialement comme donateur, donc supérieur à celui à qui il donne. S'il s'agissait d'assistantat au sens où ces personnes l'entendent, les organisateurs ne recevraient pas de panier, ils seraient alors des donateurs dit «désintéressés», mais créeraient un rapport de domination entre ceux qui donnent et les autres qui reçoivent. Ces derniers seraient donc

leurs obligés, et occuperaient alors une position inférieure à la leur dans cette société jardinière.

D'où l'importance accordée par les organisateurs à ce que tout le monde arrive à la même heure pour travailler, même les usagers du SAVS en dépit des contraintes liées à leurs conditions de santé, que les éducateurs du SAVS avancent parfois pour justifier leur retard. Ils doivent fournir la même quantité de travail que les autres pour ne pas être considérés comme ceux qui reçoivent justement. Les dons de travail doivent donc tendre vers l'égalité, en fonction des capacités de chacun.

Recevoir un don sans échange, donc sans travailler dans le cas de ce jardin, est considéré comme dégradant pour la personne. Il y aurait potlatch par don de panier sans que la personne n'ait travaillé. Il est bien question ici de don avec rivalité : si on donne à l'autre on est supérieur. Cet aspect dégradant disparaît si le don est fait en contre partie d'un travail. Le travail fait fonction de contre-don et annule la dette cette fois.

Cette neutralisation pensée du potlatch est en elle-même une forme de solidarité.

Dans ce jardin, le don annule la dette. Quand on a obtenu son panier, rien n'oblige le jardinier à revenir la semaine suivante. Cela peut évoquer les caractéristiques de la rémunération. Le panier fonctionnerait comme une monnaie. Il ne s'agirait donc pas d'un don mais plutôt d'une forme de rémunération. Le lien est d'ailleurs fait entre rémunération et réinsertion par Marie-Hélène :

« Selon moi, il n'est pas indispensable d'être payé pour aller vers la réinsertion ».

L'étalonnage de la quantité que doit contenir ce panier est à l'appréciation des organisateurs. Ce sont eux qui s'occupent de décider ce que va contenir le panier en fonction des ressources disponibles dans le jardin. Parfois, si les récoltes ne permettent pas de les remplir, Marie-Hélène compense par des surplus de Coccagne, le jardin de réinsertion de la même association, qu'elle ramène le vendredi matin. Elle pense que si les paniers sont peu fournis, il y aura moins de monde à venir.

Or certains jardiniers ne sont pas toujours intéressés par ce panier, pas seulement parce qu'ils peuvent se procurer des légumes autrement. Les personnes du SAVS, par exemple, n'accordent pas tous d'importance à le prendre : beaucoup cuisinent peu, voire pas du tout car ils ne sont pas en état physique ou psychique de le faire. Certains ramènent le panier à leurs parents, d'autres en jettent le contenu. Parce qu'ils ne sont pas en mesure de le cuisiner, parce qu'ils ont peu de liens avec ces légumes qu'ils n'ont pas forcément cultivés eux-mêmes, mais peut être aussi que le jeter, c'est refuser le don, donc refuser de se mettre en position de redevable. Ainsi cela remet en cause l'idéal des organisateurs à

pratiquer une forme de rémunération plutôt qu'un don. Pour certains usagers, notamment ceux qui sont le plus en difficultés sociales et financières, ce panier est un don. Alors que les responsables voudraient que ce soit considéré comme une rémunération.

Une autre notion importante pour les organisateurs est celle du partage. La rétribution vaut valorisation. Mais la rétribution est la même pour tout acteur pourvu qu'il y ait travaillé à la hauteur de ses capacités. Les personnes du foyer des Rainettes ne reçoivent pas de panier parce que le cuisinier de ce foyer ne les prépare pas. D'après les éducateurs qui les accompagnent, l'important pour eux est d'être au sein de ces activités. Mais cela contrarie les organisateurs du jardin qu'ils ne soient pas rétribués au même titre que les autres. Et en plus les personnes du foyer des Rainettes amènent le café le vendredi matin, autre contre-don, comme s'ils étaient redevables d'avoir la possibilité de venir au jardin. Cela ne correspond pas à ce que souhaitent les responsables de ce jardin. Ils cherchent ce qu'ils pourraient échanger contre le travail des personnes du Foyer de Rainettes.

Le panier ne doit pas être donné si on n'en fait rien cependant. Les organisateurs sont préoccupés par la notion de gaspillage : il est inutile de donner si la personne va jeter à la poubelle ce qu'on lui donne. Ainsi ce n'est pas parce que les personnes du foyer des Rainettes et de l'IME ont travaillé qu'on va quand même donner des paniers dont on sait qu'ils ne seront pas utilisés. Ce qui est donné a trop de valeur pour cela. Les enfants de l'IME étaient très fiers de remporter des courges qu'ils avaient ramassées mais que peuvent-ils bien en faire si le cuisinier de l'Institut ne veut pas les préparer? La fois suivante, on a imaginé leur donner des boutures qu'on leur avait fait faire pour qu'ils aient quelque chose à ramener, pour valoriser le travail qu'ils avaient accompli et pour éviter tout phénomène de gaspillage. Le don doit donc être utile et pas uniquement symbolique.

Il y a encore une fois dans ces dons de panier une notion idéale de la communauté des jardiniers. Le travail de chacun est censé pouvoir produire une égalité entre les jardiniers. Le panier de légumes est le symbole de cette égalité. En tous cas, c'est la volonté des organisateurs. Ces artifices permettent une forme de don qui peut être rapprochée d'une rémunération, mais qui est basée sur un idéal d'égalité, et qui ne permet ni le prestige, ni toute autre forme de potlatch.

Tout comme dans les jardins familiaux, les dons sont considérés comme des dons de nature. Pour Soizig, une des organisatrices, la nature est généreuse, et c'est une leçon à recevoir d'elle. Ainsi, si la nature donne, on est en mesure de donner à l'autre. Le fait de donner des légumes est permis par les dons de la nature bienfaisante. Ainsi il existe un lien encore une fois entre ces dons de nature et le fait de donner ou de rémunérer les jardiniers. C'est grâce à la nature qu'il est possible de donner.

Les dons sont donc limités à la sphère des jardiniers. Ils ont ceci de particulier qu'ils s'agit de dons de quelque chose que l'on a cultivé soi-même, qui emporte donc une part de soi avec lui. Mais les jardiniers considèrent également que s'ils donnent, c'est parce que la nature leur permet de le faire, ce qui amène à la conception une certaine idéalisation de partage de cette petite société au sein de la ville. Cela n'empêche pas bien sûr que des conflits existent entre les jardiniers. C'est que ce nous allons voir dans le chapitre suivant.

Chapitre 5 : Les conflits

Les conflits sont inhérents à la réalité quotidienne de ces collectivités. Savoir sur quoi ils portent et ce que l'on met en oeuvre pour les résoudre permet d'enrichir la compréhension de l'idée que les jardiniers se font de ces jardins.

5-1 Défense d'un chez-soi dans les jardins familiaux

Les conflits qui concernent la défense d'un chez-soi matérialisé par les barrières qui délimitent les parcelles individuelles font partie de cette vie en collectivité, en particulier s'il s'agit de jardins familiaux.

L'association des jardiniers du Bignon a demandé à ses membres de retirer les barrières qui entouraient chacune des parcelles car elles étaient jugées inesthétiques. Bien évidemment, à ce moment là, les limites devenues floues entre les différentes parcelles n'ont pas manqué de créer des discussions. Afin d'y remédier, les membres du bureau de l'association ont tendu des cordes à la place des barrières afin que les jardiniers puissent s'y référer pour délimiter leur propre terrain. Ces limites sont restées floues avec ces cordes tendues entre deux morceaux de bois, représentant de bien fragiles délimitations, facile à déplacer. Un conflit a éclaté entre deux personnes du jardin, ayant des parcelles voisines, une des deux avançant que la première avait débordé sur son terrain. Ce jardinier a alors envoyé une lettre recommandée à l'autre et aux membres du bureau. Ces derniers n'ont pas reconnu ce franchissement des limites. Il a alors essayé de prendre les autres jardiniers à partie lors des rencontres au jardin mais s'est retrouvé seul dans son engagement rageur. Il est bien là question de la défense d'un chez-soi, qui est le paradoxe de ces jardins familiaux, entre un collectif et l'association de plusieurs chez-soi. La réponse du bureau, comme celles des autres jardiniers, a été de ne pas rentrer dans ce conflit, avec la volonté exprimée de ne pas se mêler de ce problème.

Dans cet exemple, on voit que la parcelle du jardinier est considérée comme son domaine propre, il se l'approprie au travers des aménagements qu'il effectue dans son jardin. D'ailleurs, aucun jardin n'est semblable à l'autre, ils portent tous la marque singulière du jardinier qui le cultive. Le jardin collectif est donc une accumulation de chez-soi, même si justement il existe des limites à ce processus d'appropriation posées par cette association : il est, par exemple, interdit d'y construire des cabanes (qui représenteraient la

maison du jardinier) et même d'y planter des arbres, ce qui signifierait une forme d'installation pérenne. Sur le sol sont inscrites les limites de ce qui est considéré comme chez-soi et celles de la collectivité. Ces limites se matérialisent par des barrières, des plantations. Ainsi dans ce cas le conflit concerne la défense du chez soi par rapport au domaine de l'autre mais aussi par rapport à la collectivité.

Dans le Jardin de la gare, l'absence d'organisation en collectivité rend la notion de chez-soi encore plus tangible et pose des limites encore plus infranchissables entre les parcelles des différents, jardiniers, rendues d'ailleurs visibles par l'importance des délimitations entre les parcelles : les clôtures y sont plus hautes et parfois plus occultantes.



Jardin de la gare : à droite, la clôture envahie par la végétation qui sépare deux jardins est presque invisible. Elle masque la vue d'un jardin à l'autre.

Le fait d'être chez soi sur sa propre parcelle et l'absence d'organisation en collectivité, qui pourrait permettre de mettre des limites à l'individualité, rend l'autre libre de tout agissement sur ce domaine considéré encore plus comme privé, comme en témoigne d'ailleurs sur ce jardin l'installation de cabanes très élaborées, véritables petites maisons secondaires, parfois même équipées d'un système de cuisine, d'une chambre etc.



Jardin de la Gare : Christian a construit une extension au wagon. Un porche les sépare sous lequel il peut s'abriter du soleil ou de la pluie. La cuisine est à l'extérieur. Le deuxième bâtiment dont il est en train d'ouvrir la porte sert à entreposer son matériel.



Jardin de la gare : Christian a plusieurs pièces dans sa cabane. La chambre a été installée dans un wagon qui se trouvait déjà sur la parcelle quand il se l'est appropriée; Il aime y faire la sieste, notamment quand il pleut.

Le sentiment de possession est important pour que le jardinier s'épanouisse au sein de sa parcelle²⁷². Les jardiniers organisent leur jardin de leur façon propre pour avoir l'impression de posséder leur parcelle. Il y donc appropriation du territoire. L'agencement de l'espace est indispensable au processus d'appropriation de l'espace. La cabane en est un vecteur. Selon Erving Goffman l'installation de marqueurs identitaires permet de se sentir propriétaire de l'espace occupé (rideaux, nains de jardins...). Ce qui donne un sens personnel à l'espace investi, le jardinier s'y insère pour pouvoir le pratiquer comme un espace qui lui appartient. Il y a donc un sentiment de propriété qui anime le jardinier sur sa parcelle. Ceci explique aussi les conflits concernant les délimitations des espaces des uns avec ceux des autres et avec ceux de la collectivité.

Cette appropriation de l'espace est ambiguë, puisqu'il s'agit d'un espace collectif dont certaines portions sont attribuées à des individus mais ne leur appartiennent pas. Dans l'exemple qui suit, le conflit entre chez soi et chez l'autre concerne la présentation de soi. Une des jardinières du Bignon cultive une parcelle qui se trouve le long d'une des grilles qui délimite le bas du jardin. Sa voisine également. Tout le long de ces grilles, elles entretiennent une plate-bande de fleurs. Comme une des deux est moins assidue au jardin, la première a pris sur elle l'initiative de désherber et d'entretenir la partie de la plate-bande de sa voisine qui est dans la continuité de la sienne. Cela n'a pas plu à la jardinière la moins assidue. Elle a prétexté que la première arrachait des plantes lui appartenant en désherbant et a alors repris le contrôle de cette plate-bande qu'elle considérait comme sienne, comme une prolongation de son chez-soi. La jardinière la plus assidue est contrariée car, selon elle, si elle ne s'en occupe pas, cette plate-bande est beaucoup moins bien entretenue. Or elle est non seulement visible par les passants le long de ce jardin, mais on la longe aussi pour avoir accès à sa parcelle. Il ne lui plait pas que cet aspect négligé puisse lui être attribué. Dans cet exemple, on voit que la nécessité de la présentation de soi peut faire aboutir à l'annexion de l'espace de l'autre. Si on se le permet, c'est qu'il y a ambivalence entre espace à soi et espace collectif, l'appropriation est justement dépendante de ce que l'on marque dessus. Ici ce processus est déficient par un aspect négligé, un non investissement. C'est en raison de cela que l'autre jardinière décide de se l'approprier. Si elle le fait, c'est qu'elle estime d'une part que cela nuit à son image mais aussi que cet espace est un peu sien. D'où l'ambiguïté de la situation et les possibilités de conflits.

Ces limites sont donc ténues entre chez soi et chez l'autre. Elles peuvent être discutées pour peu de chose. Ainsi un pois de senteur débordait chez une jardinière et retombait sur ses fraises. Elle n'osait l'enlever, elle pensait qu'il appartenait à son voisin.

²⁷² LAURENT Stéphanie, « Quand l'abri de jardin devient un élément de construction identitaire pour le jardinier! », in *Anthropologie des abris de loisirs* [en ligne]. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011 (généré le 09 novembre 2017). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pupo/3721>>. ISBN : 9782821851108. DOI : 10.4000/books.pupo.3721.

Elle lui en a parlé. Et il s'est avéré content des on intervention car ce pois de senteur le gênait aussi, mais il pensait qu'il était à elle. Les plantes ne respectent pas toujours les limites des propriétés et cela peut poser problème aux jardiniers. Ainsi ce qui pousse, ce qui n'est pas humain, ce qui relève de la nature et qui ne respecte pas les limites de l'homme peut être à l'origine de conflits entre les jardiniers.

La question des délimitations des parcelles des jardins familiaux concerne les territoires des personnes. Avec ces considérations sur les formes de l'appropriation de ces parcelles comme des propriétés privées, les limites de la collectivité se dessinent. Ce sont des jardins collectifs mais ce sont aussi des assemblages de territoires considérés comme des chez-soi. La limite avec le collectif est ténue, tout comme celles des délimitations entre les parcelles. S'il y a l'idée d'une solidarité entre les jardiniers, il y a aussi les limites de cette solidarité qui tiennent à la forme d'appropriation individuelle des espaces.

5-2 Régler des conflits par la convivialité

Limiter l'inscription sur le sol de l'appropriation individuelle de l'espace est parfois formalisé par l'organisation de la collectivité du jardin, comme on l'a vu de façon matérielle avec la limitation de l'implantation des cabanes et des arbres. D'une autre façon, mais qui relève aussi de l'idée que les jardiniers se font de ces sociétés restreintes, le collectif peut contenir des conflits afin de maintenir justement cette collectivité, selon certains critères de convivialité qui leur semblent indispensables pour être en conformité avec ce qu'ils en attendent.

Dans le Jardin du Bignon, un des jardiniers avait pris le rôle de président à la suite de d'un autre qui, à cause d'un problème de santé, ne souhaitait plus s'investir autant dans le jardin. Celui-ci le voyait un peu comme son dauphin. Il appréciait son implication dans les tâches collectives du jardin et sa droiture. Il lui avait suggéré de reprendre ses fonctions au sein de l'association, ce qui avait été naturellement approuvé par le bureau en raison de ses qualités que tous lui avaient reconnues. Il s'est avéré très directif, voire autoritaire, et cela s'est senti en particulier dans ses mails aux jardiniers. Le fait que le fonctionnement du compost ne soit pas respecté a suscité de sa part des mails rageurs, et cela à plusieurs reprises. Un jour, un des jardiniers ne comprenant pas le fonctionnement des toilettes sèches a laissé des matières fécales sur le sol de la cabane de ces toilettes. La réaction de ce nouveau Président fut vive. Furieux, par mail, il a demandé à la personne responsable du fait de se dénoncer et a menacé de démonter les toilettes si elle ne le faisait pas. Cette personne, confuse, a été le voir pour lui expliquer sa maladresse. Les autres jardiniers étaient choqués de cette réaction de la part de ce nouveau Président. Ils ont été nombreux à réagir. L'ancien Président, qui s'est déclaré extrêmement déçu de son successeur, lui a

aussitôt demandé de démissionner et il a accepté. Un nouveau bureau a été élu dans les suites immédiates. Beaucoup de jardiniers se sont exprimés sur cette façon d'agir qui leur semblait contraire aux valeurs de ce jardin :

« Pour moi c'était idyllique avant le conflit avec X. Encore heureux que ça s'est calmé. J'étais en vacances quand j'ai reçu le mail, j'étais effondrée ».

Deux jardinières ont écrit un mail à l'ancien Président pour dénoncer la violence des propos de son successeur et on menacé de se retirer du jardin s'il s'avérait que ce genre de rapports désagréables se poursuivent.

Le nouveau Président réélu :

« En avril, quand il y a eu l'histoire avec les toilettes sèches, je me demandais si j'allais rester là. J'ai tout de suite écrit un mail au bureau. Je l'ai très mal vécu. À la réunion de bureau il n'y avait personne, Robert ne pouvait pas venir. Ça a mis du bordel puis ça a renforcé mes liens avec tout le monde. Depuis que je suis élu président, je vais plus voir les gens et je discute. Les gens viennent me voir aussi; plein ont des idées, le jardin va s'améliorer. Ça a redynamisé le bureau. »

Plusieurs personnes, lors de cet événement, ont remis en cause leur participation à ce jardin. Ce qui est inacceptable n'est pas la transgression de la propreté, la souillure, mais la réaction du Président qui enfreint les règles de convivialité pour devenir autoritaire et répressif. Ce qui provoque le conflit est en fin de compte la rupture des codes de conduite qui sont attendus par les jardiniers. Le jardin doit rester un lieu de convivialité. Sa remise en cause est inacceptable pour beaucoup. Le lieu doit rester « idyllique » en quelque sorte, ce qui dit long sur sa perception par ses usagers. Le jardin doit garder une dimension idéalisée, même en ce qui concerne les relations des personnes qui y cultivent un bout de terrain.

Ce qui se profile dans cette histoire c'est que le conflit a permis le maintien, voire le renforcement de la cohésion du groupe. En tous cas, il n'a pas donné lieu à un phénomène de bouc émissaire. Il a permis un changement, celui du renouvellement du bureau de l'association, qui d'ailleurs depuis s'est avéré assez dynamique, mais aussi aux jardiniers de revendiquer une stabilité au nom de leur besoin de convivialité comme préalable indispensable à leur participation au jardin.

D'ailleurs, lors des assemblées générales, les membres du bureau rappellent volontiers la nécessité de cette convivialité. Elle est mise en avant dans le règlement intérieur. Ils en témoignent de façon presque symbolique lors de certains événements

particuliers comme l'enterrement du mari d'une des jardinières en envoyant une couronne de fleur au nom du jardin. La collectivité est donc ainsi affichée comme témoignant du soutien à ses membres.

Ainsi la part idéalisée d'une communauté obéissant à des règles de convivialité joue un rôle dans la cohésion de ces groupes. Comme si elle devait avoir des règles de savoir-vivre protégées par rapport à l'extérieur. Les jardiniers doivent se sentir protégés au sein des jardins. Il est difficile de ne pas y voir une volonté d'idéalisation d'une société au sein des clôtures de ces jardins.

5-3 Conflits entre savoirs et humains au Jardin de Dinan

À Dinan aussi, les conflits individuels et ceux qui concernent l'ensemble de la collectivité émaillent la vie quotidienne du jardin. Il semble que, de la même manière, les intérêts individuels viennent se frotter aux intérêts de la collectivité, mais aussi que les intérêts de la collectivité idéalisée priment sur ceux de chaque individu.

Il y a eu des différends sur le partage des récoltes, qui est un peu le point d'orgue de ces jardins. Dans celui-ci, le principe du partage repose sur le fait que tous ceux qui fournissent un travail au cours de la demi-journée repartent avec le même panier issu du partage des récoltes du jour.

« Tout le monde doit être rendu acteur et donc doit produire un effort. On tolère certaines différences, mais il faut que tout le monde se rejoigne. Il y a un niveau d'égalité dans l'activité. Par rapport à la récolte, l'horaire d'arrivée est important. C'est pour ça qu'on partage de manière cadrée. Même les gens qui arrivent le jour même ont droit à la même part que les autres. Ce n'est pas naturel de partager, on partage au nom de quoi? »

Il existe également des discussions récurrentes entre les différentes personnes qui s'occupent de l'organisation du jardin à propos des choix des techniques de cultures et de leur facilité d'application pour les usagers. C'est le cas quand une jardinière souhaite expérimenter la permaculture alors que d'autres pensent que ces techniques sont trop compliquées pour être comprises par tous.

Il y a donc des oppositions qui portent sur ce que chacun peut retirer comme bénéfice du jardin, mais aussi en faveur du principe qui fait que chacun doit pouvoir être impliqué de comme acteur au même titre que tous les autres jardiniers, sans que le handicap ne puisse contrevenir à une certaine forme d'égalité.

L'illusion de la cohésion doit être maintenue au sein du jardin. Ces conflits ne concernent pas que des individus entre eux, mais la collectivité dans son ensemble.

Au travers de ces exemples, on voit donc bien qu'il s'agit plus d'une collectivité que d'une somme d'individualités, même si elles existent bel et bien, on le voit dans les conflits concernant la violation des limites des parcelles des uns et des autres. Les jardiniers sont aussi affectés par les problèmes inhérents à la collectivité, même si ces problèmes ne les concernent pas directement et même s'ils cultivent uniquement leurs propres parcelles, ce qui dépasse les conflits liés aux dépassements des limites individuelles des jardins.

Ce qui se retrouve dans tous ces conflits et notamment dans la façon dont ils sont résolus, c'est la volonté de la part de la collectivité de maintenir une certaine cohésion qui repose sur des règles de convivialité, au détriment parfois d'intérêts individuels. Comme si, dans ce lieu particulier, on trouvait une communauté elle aussi particulière car idéalisée que l'on cherchait à préserver des intérêts individuels qui pourraient être contraires aux siens. Donc, s'il existe des dissensions, elles sont résolues au profit de la cohésion, elles servent à maintenir une certaine stabilité, qui d'ailleurs n'exclut pas la possibilité du changement.

Pour finir justement sur les rapports des jardiniers entre eux et avec le jardin, il me semble que tout concourt à maintenir une certaine illusion d'une collectivité idéalisée en regard de la société qui se trouve au dehors du jardin. C'est ce que le prochain chapitre va montrer.

Chapitre 6 : Des collectifs idéalisés

Ces différents aspects de la vie en collectivité font penser à une forme de société idéalisée pour différentes raisons. Elle l'est par les jardiniers eux-mêmes, ainsi le mode de fonctionnement des collectifs s'en trouve influencé dans le but de tendre vers cet idéal.

La première est en lien avec les échanges de savoirs. Ils permettent à l'ensemble des jardiniers d'apporter des choses aux autres. S'il existe des jardiniers savants, sortes de big men, il n'y a pas de relation de domination telle que les uns seraient écrasés par les autres. Ce n'est pas parce qu'on n'est pas influents dans le jardin auquel on adhère que l'on s'en trouve pénalisé.

Elle est aussi idéalisée car il existe des règles qui échappent à celles extérieures au jardin, notamment celles qui classent la société en catégories sociales. Ces séparations n'existent pas au jardin. Le vrai mélange socio-professionnel est une forme d'ouverture pour les jardiniers, qui offre la possibilité d'une valorisation par les savoirs horticoles.

L'autre règle à laquelle les jardiniers échappent au sein de ces jardins est celle qui subordonne les échanges et la subsistance à la marchandisation. L'auto-suffisance est un idéal qui permet une forme de liberté. Elle appartient à une forme de mémoire collective en rapport avec plusieurs imaginaires intriqués, celui d'un passé paysan, et celui du jardin paradisiaque prolifique. Cet idéal est donc en lien avec celui de la nature qui le permet.

Le fait que les phénomènes de domination soient contrôlés voire limités et que les conflits soient réglés en faveur de la cohésion du groupe va dans le sens de l'existence de cette idéalisation qui, encore une fois, est circonscrite à l'intérieur de ces jardins.

Il y a donc une forme d'homologation du rapport des hommes entre eux et de ceux qu'ils entretiennent avec la nature, au travers du don de légume ou d'autre produit du jardin. Ainsi la nature qui donne, place l'homme en position de donner.

Cette idéalisation est commune aux jardins partagés et aux jardins familiaux. L'individualisme apparent de ces derniers n'empêche pas les jardiniers de partager les mêmes idéaux que les autres, comme en témoigne la façon dont les conflits y sont réglés et l'importance qu'ils attachent à une certaine moralité, mais aussi le développement d'une forme de solidarité. Produire ses propres aliments que l'on consomme soi-même et que

l'on est en mesure de donner peut permettre une vision différente de la société où le don est replacé comme centre des relations sociales, même si cela n'a lieu qu'au sein des jardins.

Le rapport avec la nature, celui qui met le jardinier en position de recevoir d'elle, lui permet à son tour de donner. Pour Philippe Descola dans *La Nature domestique*, la manière dont les Achuars socialisent la nature dans l'imaginaire, suggère une hypothèse pour expliquer la perpétuation des systèmes productifs à l'identique sur de longues périodes. « En effet, lorsqu'une société conçoit l'usage de la nature comme homologue à un type de rapports entre les hommes, toute modification ou intensification de cet usage devra passer par une réorganisation profonde tant de la représentation de la nature que du système social qui sert à penser métaphoriquement son exploitation »²⁷³. Pour les jardiniers, cette homologation se fait à la marge de la société, au sein du jardin, ce qui ne redonne pas à penser la société autrement, mais qui cependant permet d'imaginer une forme de socialisation comme séparée de l'ensemble de la société, qui, elle, est pensée comme reposant sur la marchandisation pour se reproduire.

Le fait de donner parce que la nature donne suggère un rapport à la nature, qui n'est d'ailleurs pas nouveau. Ainsi le jardinage collectif permet à certains qui n'ont jamais jardiné de penser leur place au sein d'une société restreinte, celle des jardiniers. L'entre-soi de ces types de jardin ne permet cependant pas ou peu d'étendre ces manières de faire hors des jardins. D'où probablement des initiatives comme celle des Incredible Edible, mouvement qui s'est développé en Angleterre, où le potager s'offre aux citoyens en général, puisqu'il se cultive sur les trottoirs, la redistribution n'ayant plus les limites des barrières des jardins.

La sphère économique de ces jardins non marchands insérée dans une économie marchande est empreinte d'intentions qui n'ont rien à voir avec le profit ou l'intérêt, elles sont en rapport avec l'idée de nature mais aussi l'idée d'une certaine liberté par rapport au système marchand, celle d'une certaine autonomie. La nécessité de la productivité n'est pas liée à l'intérêt, à l'accumulation mais à la redistribution, à la santé, au plaisir gustatif, au plaisir d'une activité physique, etc.

Ainsi ce don particulier n'est pas un temps de l'échange différent uniquement de l'échange marchand par l'écart de valeur entre le don et le contre-don comme l'a proposé Florence Weber²⁷⁴. Sa réflexion exclut un rapport idéal aux choses, en l'occurrence ici le légume donné, qui a sa signification, donc son efficacité dans les relations entre les

²⁷³ DESCOLA Philippe, 2004 (1986), *op. cit.*, p 404

²⁷⁴ WEBER Florence, 2000, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », In *Genèses*, 41, Comment décrire les transactions, sous la dir. de MAGRI Susanna, p 85-107. DOI : 10.3406/genes.2000.1649; www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_2000_num_41_1_1649

jardiniers. Placer la réflexion au niveau de l'*esthétique de la valeur* ne rend pas compte de la réalité, il est nécessaire de se situer au niveau de l'esthétique de la production pour comprendre les enjeux de ces échanges.

L'ethnobotanique a mis en lumière le lien du jardinier à ce qu'il cultive. L'analyse de la collectivité montre déjà que les relations sont liées à l'activité horticole, mais aussi que le jardin apparaît comme un espace à part au sein de la ville. C'est pourquoi la suite logique veut justement que nous appréhendions le jardin comme un lieu particulier. Je propose donc pour finir ce panorama anthropologique des jardins collectifs avec cette troisième partie, d'envisager l'organisation topographique de ces lieux pour amener à une réflexion sur l'interaction de l'homme avec le jardin entendu dans un sens plus général.

**Troisième partie : Le jardin,
lieu particulier**

Chapitre 1 : Du *lieu* au *milieu*

1-1 Le milieu, choix d'un point de vue

Qu'est-ce qu'un jardin sinon une portion de territoire, un morceau de terrain, quelque chose que l'on peut délimiter, qui est circonscrit sur le sol? Il est question indéniablement d'une part de réalité concrète, d'un lieu. Cette réalité s'étend à la façon dont on le pratique. Le jardin collectif n'est pas uniquement dévolu à la contemplation, au contraire des jardins publics ou des jardins d'agrément. On y pratique une horticulture qui a fait l'objet de la première partie de ce cheminement. C'est aussi un endroit où une forme d'organisation sociale se met en place en lien avec les cultures.

Mais il s'agit aussi d'un lieu particulier. L'organisation topographique des lieux n'est pas liée au hasard, mais à des idées appartenant à la société dans laquelle nous vivons. Ce sont justement des espaces particuliers dont nous avons une idée précise avant même de les contempler. Ce qu'elle suppose va bien au-delà du potager, elle concerne cette fois le jardin au sens large. La notion de jardin dépasse donc sa réalité physique.

Il existe un lien entre l'homme et l'organisation du jardin, et ce lien fonctionne dans les deux sens : l'homme est empreint du jardin, et l'espace du jardin porte la marque de l'homme. L'analyse des organisations spatiales peut donc être une manière d'aborder une anthropologie plus subjective.

Il me semble qu'elle peut alors servir à donner une cohérence à l'ensemble de cette thèse : les techniques horticoles sont liées au lieu jardin, à l'idée qu'on a de ce lieu. Ce lien est en fait une interaction, qui agit dans les deux sens. Le jardin agit sur l'individu et les collectivités, et inversement. Cela inclut des notions techniques et écologiques, mais aussi tout un imaginaire, un domaine idéal, qui implique aussi une dimension symbolique. Ces dernières notions plus subjectives ont non seulement du sens, mais des conséquences pratiques. Elles impliquent des réalités, elles sont agissantes.

En quelque sorte il s'agirait de montrer qu'il existe un tout formé par les jardiniers et le jardin, un tout qui comporte des dimensions techniques, écologiques mais aussi symboliques et imaginaires. Ce tout correspond à ce que Augustin Berque définit comme étant un *milieu*²⁷⁵.

²⁷⁵ BERQUE Augustin, 2000 (1), *op.cit.*, p 17

Pour cela, il me semble que s'appuyer sur l'étude de topographie du lieu est le point de départ qui permet de penser justement le jardin comme un milieu. L'étude topographique fait d'ailleurs partie des cheminements de l'anthropologie.

Quels mot choisir pour designer ces portions de territoire? comment articuler la réalité concrète du lieu et sa perception? L'anthropologie a son propre regard sur les espaces ou les lieux. La réflexion se situe dans la différence entre l'aire physique et la façon dont on la conçoit, dans cet interstice justement. Les aires géographiques embrassées par la pensée sont plus importantes que les aires physiques occupées observait Mauss dans son *Essai sur les variations saisonnières*²⁷⁶. Que cache cette notion d'importance, s'agit-il juste d'un espace géographique plus étendu que celui de la réalité mesurable?

Territoire, aires physiques ou géographiques, espaces, lieux... avant même d'envisager justement de quelle façon en anthropologie le jardin a pu être déjà appréhendé comme un espace, il semble nécessaire de faire un détour par le vocabulaire grâce à quelques un des auteurs qui se sont penchés sur cette question.

L'espace est un lieu pratiqué pour Michel de Certeau dans *l'Invention du quotidien*. Maurice Merleau-Ponty dans *Phénoménologie de la perception* distingue l'espace géométrique de l'espace anthropologique, ce dernier étant un espace existentiel²⁷⁷. Il est donc question d'un espace où l'homme existe, d'un espace pratiqué par lui. Le lieu existentiel est différent du lieu cartographiable, dont les coordonnées cartésiennes le séparent de celui qui le pense.

Les définitions du mot espace dans ses acceptations actuelles sont nombreuses dans le Larousse et peuvent concerner tant des étendues que des distances, des volumes, des grandeurs temporelles : il y a l'espace qu'on occupe, l'espace entre deux points, l'espace publicitaire, l'espace vert, l'espace de loisir... Cette notion peut rester vague si on ne s'attache pas à la définir plus précisément. On peut alors tenter de cerner la question en qualifiant l'espace d'anthropologique.

Marc Augé²⁷⁸ ne retient justement pas ce mot mais choisit celui de lieu. Il englobe le lieu physique où vivent les personnes et la façon dont elles le conçoivent. Il s'agit donc de lieux où l'on travaille, dont on défend les limites, où l'on inscrit des endroits particuliers, dont on surveille les frontières, et où l'on repère la trace des ancêtres, des esprits ou en d'autres termes le caractère sacré. Le travail de l'ethnologue est d'en repérer les frontières, l'organisation spatiale, le lieu des habitations, la délimitation entre sauvage et cultivé, la

²⁷⁶ MAUSS Marcel, 2001 (1950), *op. cit.*

²⁷⁷ AUGÉ Marc, 1992, *op.cit.*, p 102

²⁷⁸ AUGÉ Marc, *ibid*, p 100

répartition des zones de culture, de chasse, de pêche... Il s'agit donc d'un lieu commun à l'individu et à l'ethnologue.

Il souligne deux dimensions essentielles aux lieux envisagés par l'ethnologue, qui s'ajoutent donc à une physicalité (que l'on pourrait saisir comme en 2D, avec une abscisse et une ordonnée) : celle de la temporalité et celle du symbolique.

Lieux et non-lieux de Marc Augé

Les lieux tels qu'ils sont appréhendés par l'ethnologue ont au moins trois caractères communs :

-tout d'abord ils se veulent identitaires. De façon classique en anthropologie, les récits de fondation n'étant pas toujours des récits autochtones, la marque sur le sol y est d'autant plus nécessaire. Un des risques est que le travail de l'ethnologue tende à se rapprocher du fantasme des individus d'une société ancrée depuis des temps immémoriaux dans un lieu, qui correspond d'ailleurs aussi au fantasme d'un monde clos. Le dispositif spatial est en rapport avec l'identité du groupe mais aussi avec ce contre quoi elle doit se défendre. Il y a donc un lien entre espace et identité, qui reste un fantasme car personne n'ignore qu'il faut commercer avec l'extérieur, personne n'ignore non plus que la pérennité d'un groupe s'appuie sur les échanges avec l'extérieur, notamment en ce qui concerne les échanges de femmes. Personne n'ignore la réalité des autres groupes. Ce fantasme des groupes peut s'accompagner d'une illusion ethnologique : c'est celle du culturalisme qui, en singularisant une culture ignore l'histoire et la complexité des trames sociales.

L'organisation de l'espace cependant est une réalité. Les collectivités, comme les individus, ont besoin de penser l'identité de leurs relations avec l'autre et pour cela ils ont besoin de symboles qui sont les constituants de l'identité partagée, de l'identité particulière ou même de l'identité singulière. L'espace est un moyen pour parvenir à cette entreprise. Pour Marc Augé, le lieu anthropologique est : « une construction concrète et symbolique de l'espace qui ne saurait à elle seule, rendre compte des vicissitudes et des contradictions de la vie sociale mais à laquelle se réfèrent tous ceux à qui elle assigne une place, si humble ou modeste soit elle »²⁷⁹. Ce lieu est principe de sens pour celui qui l'habite et principe d'intelligibilité pour l'ethnologue. Ainsi la maison kabyle avec son côté ombre et son côté lumière a une part masculine et une part féminine, et cette organisation dualiste commande les alliances et les échanges,

-ils se veulent relationnels. Ils ont une configuration d'ensemble au sein de laquelle l'individu partage avec les autres l'inscription sur le sol,

²⁷⁹ AUGÉ Marc, 1992, *op.cit.*, p 68

-et enfin ils se veulent historiques : en conjuguant l'identité et la relation, ils se définissent par une certaine stabilité. Ils ne sont pas à proprement parler des lieux de mémoire au sens de Pierre Nora, puisque ces lieux là sont destinés spécifiquement à la mémoire, à incarner une mémoire et à se remémorer l'image de celui que nous ne sommes plus. Au contraire, ce sont des lieux où vivent les habitants où ils vivent l'histoire et ne la construisent pas.

Le lieu est donc historique, pratiqué, on s'en crée une image. mais il est aussi lieu de relations et donc d'identité pour ceux qui l'habitent. Deux notions qui d'ailleurs vont de pair : il n'y a identité que parce qu'il y a relation avec l'autre.

Il y a une difficulté pour l'anthropologue qui réside dans le fait que le lieu a un statut intellectuel ambigu, puisqu'il n'est que l'idée partiellement matérialisée que se font ceux qui y habitent. Cette idée peut être incomplète ou mythifiée et varie avec la place de celui qui l'occupe. Ce lieu est d'abord géographique : on peut le décrire grâce à des lignes, des intersections, il peut s'agir d'itinéraires, d'axes, de carrefours, de centres. Mais il a aussi des dimensions matériellement temporelles, il ne s'anime ou n'est pratiqué que temporellement comme par exemple lors de marchés, de fêtes, de rituels. Certains rituels agricoles ont lieu dans les champs à des périodes fixées par le calendrier agricole, à d'autre moment ces lieux ont une autre vocation. Ainsi cela crée les conditions d'une mémoire qui s'attache à certains lieux et participe à leur donner un caractère sacré. Le monument, bien sûr, en cela permet de penser la continuité de l'histoire, comme l'autel dédié aux ancêtres en Afrique. Si le successeur de celui qui l'a édifié ne rend pas les hommages qu'il est censé lui rendre, il peut subir la colère des ancêtres et tomber malade.

Pour Marc Augé, le lieu anthropologique est donc celui du sens inscrit et symbolisé. Il faut que ce sens soit mis en oeuvre, donc il lui faut donc une animation au contraire de ce qu'il nomme les non-lieux, ou espaces. Ce mot dans son acception actuelle (espaces de jeux, espaces de loisirs, ...) concernerait plutôt les surfaces non symbolisées de la planète. Il propose d'appeler ces espaces non symbolisés des non-lieux. Il existe pour lui un excès d'espace, lié à l'ère des changements d'échelles avec notamment les transports rapides, la possibilité de voir en temps réel sur nos écrans ce qui se passe à l'autre bout du monde. Cet excès est lié à un excès de temps, de présent. Et cette surabondance spatiale du présent aboutit à des modifications physiques comme les concentrations urbaines, le transfert de population et ainsi l'apparition de non lieux : lieux de transit, lieux nécessaires à la circulation des personnes, centres commerciaux etc. Ces non-lieux sont des espaces où il n'est pas question d'identité, de relationnel ni d'histoire. La place que l'on y tient est celle d'une forme de solitude puisqu'éloignée du sens.

Augustin Berque va plus loin en conceptualisant le lieu et ceux qui l'habitent comme un tout qu'il nomme le *milieu*²⁸⁰. Les caractères identitaire, relationnel et historique de ces lieux peuvent être inclus dans cette notion. Le milieu ne dissocie pas le lieu de celui qui l'habite. « L'être humain se grave (graphie) dans la terre (gê) et il est en retour gravé dans un certain sens »²⁸¹. Il s'inspire des conceptions de l'espace de Platon avec la chora, de Heidegger avec la mondanité et du concept de milieu japonais, le *fûdo*²⁸². Avec ce concept, il va plus loin car, pour lui, il existe une relation *trajective, une mouvance*²⁸³ entre le milieu et l'homme, l'un n'existant pas sans l'autre, il ne s'agit pas uniquement d'inscription sur le sol. Il envisage la relation entre le lieu géographique et ce qu'il est en plus pour l'homme (historiquement, techniquement, symboliquement, idéalement...). *L'écoumène* est l'ensemble des milieux humains. « C'est l'ensemble et la condition des milieux humains, en ce qu'ils ont proprement d'humain mais non moins d'écologique et de physique »²⁸⁴. Le *topos* est le lieu uniquement physique, géographique au sens strict, dont les coordonnées sont déterminées par une abscisse et une ordonnée. La relation de l'humanité à l'étendue terrestre est à la fois d'ordre écologique, technique et symbolique. Grâce à cette notion, il souhaite dépasser la diade lieu et perception du lieu pour aller encore plus loin, puisque la perception elle-même est le fruit de l'histoire et d'une interaction, et même du couplage de deux actions, entre l'homme et son milieu. La façon de percevoir est le fruit justement de celle dont l'homme est adapté à son propre milieu. La conception que l'on a d'un lieu est telle qu'elle est puisque justement on appartient à ce milieu. En cela, le milieu n'est pas absolu. Il dépend des relations au centre desquelles il se situe. Le milieu en soi n'existe pas car l'existence humaine ne peut en être abstraite, au contraire de l'environnement qui est censé être objectif et mesurable. Cela implique une dimension temporelle de l'espace. « En effet, temporaliser l'espace ce n'est autre que ne pas l'abstraire, ni de l'existence ni de l'action humaines concrètes »²⁸⁵.

²⁸⁰ BERQUE Augustin, 1981, *Milieu, personne, personnalité : perspectives japonaises*, in *Le Débat*, 1981/1 (n° 8), p. 112-119. DOI : 10.3917/deba.008.0112. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-1981-1-page-112.htm>

²⁸¹ BERQUE Augustin, 2000 (1), *op. cit.*, p 13

²⁸² BERQUE Augustin, 1981, *op. cit.*

²⁸³ BERQUE Augustin, 2000 (1), *op. cit.*, p 140

²⁸⁴ BERQUE Augustin, *ibid*, p 17

²⁸⁵ BERQUE Augustin, *ibid*, p 107

Le milieu de Augustin Berque

Cette théorie a été formulée par un philosophe japonais Watsuji Tetsurô (1889-1960) dans un ouvrage « Fûdo » publié en 1935 qui concernait au départ l'identité nationale japonaise²⁸⁶. Le terme fûdo concerne les milieux humains. Watsuji cherche en quoi le climat du Japon, donnée de la nature vécue par l'homme, influence par là sa propre nature ou sa propre identité. Or Watsuji n'étudie pas justement les relations causales entre nature et culture. Mais il étudie une unité où la nature est inhérente dans la culture. Fûdo est un complexe formé par le climat, le territoire, le relief, les sols, le paysage, les moeurs, les coutumes, etc. Dans la mesure où ces concepts résument, au fond, les rapports de l'homme et de la nature, chaque culture en fera un usage reflétant ceux qui lui sont spécifiques. Il n'est pas question de chercher en quoi la nature détermine le milieu humain, en d'autres termes de déterminisme, donc d'étudier le rapport de deux objets mais de considérer l'homme comme sujet de ces rapports. Les sensations ou les perceptions n'existent que dans un contexte vécu, constitué de relations sociales et techniques, c'est-à-dire historiques : c'est cela le fûdo, au sein duquel le soi est lui-même une relation.

Dans les études occidentales, les réflexions sur la civilisation valorisent les actions humaines par rapport à la matière naturelle, valorisation en lien avec l'histoire et notamment celle des idées qui repose sur l'opposition nature culture, contrairement au fûdo.

La modernité, avec Descartes, a en effet eu pour corolaire de considérer les choses comme des abstractions, donc des objets qui pouvaient être situés de manière cartésienne dans l'espace, donc hors de l'histoire commune qu'elles avaient avec les êtres. Pour Berque justement, il n'y a pas d'objet abstrait mais des choses perçues²⁸⁷. Cette abstraction a été formulée mécaniquement par Descartes avec la mécanisation de l'étendue (l'extensio= étendue censée être neutre, totalement découplée de l'être subjectif) et cosmologiquement par Newton avec l'absolutisation respective de l'espace et du temps (abstraction métaphysique et physique). Ces abstractions ont gagné la géographie durant les trente glorieuses. Ainsi l'utilisation du mot espace s'est étendue alors qu'avant on étudiait plutôt les lieux, les paysages ou les milieux, notions qui sont devenues plus difficiles à employer dans une vision universalisante. Or cet espace à coordonnées cartésiennes qu'il s'agissait d'appliquer à l'étude de l'étendue terrestre a été remis en cause tant par la physique que par la métaphysique, la géométrie et même la géographie. C'est

²⁸⁶ BERQUE Augustin, 1981, *op.cit.*

²⁸⁷ BERQUE Augustin, 2016, « Perception de l'espace, ou milieu perceptif ? », in *L'Espace géographique*, 2016/2 (Tome 45), p. 168-181. DOI : 10.3917/eg.452.0168; URL : <https://www-cairn-info.proxy.unice.fr/revue-espace-geographique-2016-2-page-168.htm>

alors qu'est apparue la géographie culturelle. Mais la géographie, alors science de l'espace, ne pouvait se séparer de cet objet.

Pour les Japonais, l'espace n'est pas de la même essence. Le *ma*, est ainsi indissociablement espace et temps. On peut s'accorder à le traduire par intervalle, mais il s'agit d'un intervalle dans un espace temps concret, supposant une situation, une ambiance, le milieu nippon donc. Moi, je ou nous est directement impliqué parmi tous ce ou ceux qui sont reliés par un *ma*. Cette notion est donc concrète et non abstraite comme l'espace cartésien, ou l'espace absolu de Newton.

Pour les sciences sociales, classiquement, le paysage n'est qu'une empreinte sur fond d'extension de l'arbitraire humain, c'est uniquement un arrangement projectif d'un donné physique neutre. Or il existe une causalité dans les deux sens : le milieu fournit des choses à un observateur qui peut le percevoir parce que lui même est spécifiquement adapté à ce milieu-là. Le sujet « a la capacité de » et la chose « donne la possibilité de ».

La réalité est scindée entre objectif et subjectif, donc le sujet et l'objet modernes se trouvent séparés depuis la révolution scientifique du XVII^{ème} siècle. Ce qui domine toujours les sciences notamment pour le perçu et le percevant. La perception est le passage d'une information à autre chose, qui est une signification. Les travaux de Uexküll (1864-1944) ont montré que pour l'animal, la réalité ne relève pas d'un donné environnemental brut mais d'un milieu spécifique qui est fonction de lui-même, comme lui même est fonction de ce milieu. Il n'y a pas de dichotomie subjectif objectif, la réalité est *trajective*. La démarche dualiste est inapte à saisir la réalité de la perception. Ce contre-assemblage de l'être et de son milieu est justement le sujet de Watsuji qui travaille sur le milieu humain (*fûdo*) et le nomme *fûdosei* : moment structurel de l'existence humaine, *médiance* pour Berque. L'être humain est le fruit d'un couplage dynamique entre deux moitiés : un corps physiologique individuel et un milieu éco-techno-symbolique. Ce moment structurel, cette médiance est à l'origine de la *trajection* : l'environnement abstrait devient concret et chargé de sens, il est alors perçu.

La médiance est plus que le système sensori-moteur qui est le corps animal de André Leroi Gourhan. Elle se rapproche plutôt du corps social qui est issu de l'hominisation du corps animal. Pour André Leroi-Gourhan, les systèmes techniques et symboliques qui ont extériorisé une partie des fonction initiales du corps animal ont agi de manière rétroactive faisant du corps animal un corps social. La médiance a cela en plus qu'elle intègre la dimension écologique à celles de technique et de symbolique, ainsi de l'éco système, on passe à une dimension éco-techno-symbolique propre à tout milieu humain c'est à dire à l'écoumène en général. Le corps social pour Watsuji est plutôt le corps medial au sens de notre milieu. Le milieu comprend une chose (le centre) et ce qui l'entoure. Il n'est donc pas

absolu mais dépend des relations au centre desquelles il se situe. De plus il représente également ce qui entoure le centre.

Le milieu fait partie de ce que l'on perçoit pour la *mésologie*. C'est *en tant que* choses que les choses nous apparaissent. *Le en tant que* est au centre de la question de la médiance : la terre se manifeste à un être en tant que terre donc existe pour lui, est son milieu, c'est-à-dire la réalité qu'il perçoit.

La meso-logique repose sur la trajection qui est un processus historique dans lequel les prédicats (comme celui d'une idée de nature) se succèdent en chaînes trajectives. Un même objet physique est différent pour celui qui le perçoit. La même herbe est un aliment pour la vache mais un obstacle pour la fourmi. Il y a une chaîne d'interprétation, qui a pour effet une intrication de la nature, de l'histoire et du mythe dans la réalité du milieu, c'est à dire dans la réalité de la perception des choses. Ce que nous percevons ne sont pas des objets dans une étendue aux coordonnées cartésiennes, mais des choses dans une triple dimension (l'histoire, le mythe et la nature) du rapport existentiel, c'est à dire la relation que nous avons avec notre milieu. Dans cette réalité que nous percevons, la dimension symbolique abolit l'espace et le temps. Et la première dimension symbolique est le langage et l'être humain n'y échappe pas. Il y a donc une méso-logique de la réalité des milieux. C'est la logique de la perception : ce qu'on perçoit de la réalité d'un milieu ce sont les prises d'un milieu perceptif et non pas des objets abstraits. Le problème essentiel est le passage des données objectives de l'environnement à la signification qu'ont les choses perçues. Ce passage, cette trajection c'est comment on considère une donnée objective en tant que correspondant à un prédicat. La question de la perception lie donc la géographie à la psychologie etc. Cette relation avec les choses fait naître l'espace, un espace propre à notre milieu. Cet espace-là, l'espace de l'écoumène, est créé par la relation elle-même, il ne préexiste pas à la relation. C'est la relation trajective qui crée l'espace des milieux.

Le lieu est pour nous anthropologique, puisque sans ce qualificatif il reste topos. Le topos serait une étendue topographique, cartographiable, détachée du temps et des autres espaces, mais aussi de celui qui le pratique. Ce détachement a à voir avec ce qui oppose la nature de la culture ou l'esprit de la matière. La notion de milieu permet de faire de la locution *lieu anthropologique* un seul mot.

Pour l'art des jardins, le concret rend impossible l'abstraction. S'il est par exemple question de perspective dans l'étude des lieux, cette même perspective est liée à l'homme qui perçoit. Il n'y a pas de distanciation entre l'homme et l'espace pensé comme un topos, un pur contenant. Or les rythmes et les besoins de la végétation ramènent au concret.

Dans cette façon d'appréhender le jardin, le symbolique et l'histoire des jardins, qui sont d'ailleurs liés l'un à l'autre, tiennent une place importante. Le jardinier perçoit le potager collectif en fonction de sa place en son sein.

L'anthropologie du jardin est donc l'étude du milieu jardin, donc le jardin vécu, perçu, considéré comme un milieu, d'où l'humain ne peut être extrait. Elle comprend l'étude des techniques qui y sont pratiquées et de l'écologie -qui a fait l'objet de la première partie-, celle des relations qui s'y établissent -ce qui a été exploré dans la seconde partie-, mais aussi la perception du jardin, elle-même liée à l'histoire, à l'imaginaire, au symbolique. Cette perception est issue de la relation de la personne à ce lieu, relation trajectrice. Le jardin apparaît alors *en tant que* quelque chose. Il est un milieu puisque notre manière de le concevoir est elle-même sujette à la relation que nous entretenons à ce milieu particulier, relation qui ne peut être séparée, abstraite ni de l'histoire, ni de ce qui est extérieur au jardin, pas plus d'ailleurs que des systèmes symboliques et des mythes. Le jardin est un milieu en médiance avec la nature bien sûr, avec ce qui l'entoure, donc la ville, avec ses limites, donc les clôtures, mais aussi avec des divisions sexuelles de l'espace, avec du sacré et même du politique.

Augustin Berque s'inspire de André Leroi Gourhan²⁸⁸ quand il utilise le terme *symbolique*²⁸⁹. Ce dernier aurait selon lui formulé une ébauche de la relation écouménale que l'homme entretient avec son milieu, avec l'extériorisation du corps vers les techniques et les symboles, ce qui a été à l'origine de son hominisation. Le corps social a émergé par le déploiement de systèmes techniques et symboliques à partir du corps animal. Pour Augustin Berque cependant, le symbole joue un rôle inverse par rapport à la technique : la technique est une extériorisation qui « prolonge notre corporéité hors de notre corps jusqu'au bout du monde », alors que le symbole rapatrie le monde au sein de notre corps.

Le jardin a de tous temps, par essence, comporté une part symbolique²⁹⁰. Il contient le visible et l'invisible. Il a toujours contenu des symboles pour se référer aux dieux (comme la statuaire en ce qui concerne les jardins européens), son organisation topographique même relève du symbole.

Le symbole est alors ce qui peut évoquer autre chose, il est ce qui permet la signification, il permet de donner du sens. « La fonction symbolique est la source de toutes les formes possibles de signifiants qui permettent aux humains de signifier ce qu'ils

288 LEROI-GOURHAN André, 1998 (1965), *Le geste et la parole, II La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 285p

289 BERQUE Augustin, 2016, *op. cit.*

290 Annexe 13 : Symbolique des jardins: exemples

pensent, ce qu'ils font, tout autant que ce qu'ils veulent ou ne veulent pas penser ou faire »²⁹¹.

Mais en ce qui concerne les jardins, pour décrire la relation du jardinier au lieu, la notion de symbole ne peut suffire. Selon Maurice Godelier, les ordres du réel, de l'imaginaire et du symbolique se combinent et sont indissociables pour appréhender la réalité, ce qui rejoint d'ailleurs la réalité trajective de l'homme et de son milieu de Augustin Berque. Le réel est le produit de l'union indissoluble de composantes matérielles et idéelles (cognitives ou imaginaires)²⁹². On ne peut le dissocier de l'imaginaire et du symbolique. Car, d'une part, tout ce qui est pensé a un support symbolique, et d'autre part, une grande partie de la réalité sociale est de l'imaginaire transformé en rapports sociaux. Le terme symbolique comporte une part d'imaginaire. La symbolique des jardins est importante. Elle l'est par leur façon de s'inscrire sur le sol, mais aussi par tous les ornements dont on les pare. Mais il faut également y rapporter sa dimension historique qui relève de l'histoire vécue individuelle ou collective, ce qui a son importance en ce qui concerne les jardins.

Pour Josep Muntanola Thornberg²⁹³, l'anthropologie de l'espace a pour objet la représentation, la production et l'usage social de l'espace de l'homme. Il replace comme essentiel le lien entre le lieu et l'histoire. Cette anthropologie de l'espace doit étudier la façon dont s'organise l'espace humain depuis le triple point de vue du corps, de l'histoire sociale de l'espace et enfin des modèles opératoires sur le territoire. Cette triple perspective a une dimension temporelle qui ne peut permettre de chercher des règles générales et universelles car chaque organisation spatiale concerne l'histoire et le territoire. C'est ainsi que se construisent des identités qui participent du lieu. Il y a donc une part symbolique des lieux et des identités qui n'est pas universelle mais locale, et cette part symbolique permet à l'homme de vivre en société. L'espace vécu est donc une réalité complexe qui est construite en référence au corps, à l'histoire et... au lieu. Il n'y a pas de relation entre l'histoire et le sujet sans le lieu. Ce lieu permet de naviguer dans l'histoire sociale et de se situer. La relation entre le cours de l'histoire et le lieu constitue l'objet central d'une anthropologie de l'espace. Au lieu géographique s'ajoutent donc pour appréhender l'espace anthropologique l'histoire, une temporalité, les pratiques qui y ont lieu, un aspect technique, et une idée de ce que l'on se fait de ce lieu, pouvant avoir une part symbolique; ces dimensions n'étant d'ailleurs pas séparables puisqu'elles forment un tout. Ces

²⁹¹ GODELIER Maurice, 2015, *op. cit.*, p 12

²⁹² GODELIER Maurice, 2015, *op. cit.*, p 237

²⁹³ MUNTAÑOLA THORNBERG Josep, 2004, « La topogénèse : l'anthropologie de l'espace et l'architecture de l'espace humain », in *Anthropologie et espace : champ, méthodes et pratiques*, sous la dir. de PROVANSAL Danielle, Editions UPC, Barcelone. Disponible sur <https://upcommons.upc.edu/bitstream/handle/2117/120846/9788483019917-12.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

dimensions multiples du lieu, ayant attiré à l'histoire, à sa pratique du lieu et aux idées que l'on s'en fait, font la richesse de l'espace envisagé comme existentiel ou anthropologique.

La dimension temporelle et historique est bien sûr à rapprocher de la mémoire, comme cela a été vu plus haut. La mémoire comme vecteur dans la relation trajectrice entre l'homme et le jardin peut donc se concevoir aussi.

C'est sous cet angle que je propose de saisir le jardin collectif urbain. Celui où le topos, l'espace s'imprime sur nous, mais aussi celui où nous nous projetons sur le topos sans que ces deux mouvements ne soient individualisables. Ainsi la façon dont on perçoit un jardin potager est issu d'une relation physique et technique que nous entretenons avec lui, avec son écologie, mais aussi de notre propre histoire avec les jardins, de l'histoire de notre société avec eux, de la symbolique, et en particulier celle des jardins potagers. Dans ce double mouvement on ne peut dissocier le technique de l'écologique ni du symbolique, ou de tout imaginé ou imaginaire qui fait sens.

1-2 Appuyer la réflexion sur la topographie

Pour aller vers ces dimensions idéelles, symboliques ou encore imaginaires du jardin, qui sont bien agissantes, suivies d'actes et en interaction avec le lieu, c'est sur la topographie que l'on va s'appuyer.

Dans cette interaction entre le jardinier et les jardins, des dimensions subjectives s'ajoutent à celles qui relèvent des techniques horticoles et du traitement des milieux écologiques. Elle sont subjectives mais se lisent sur le sol des jardins, au travers de leur organisation et du choix des plantes. Pour une ethnographie de ces jardins, il est donc intéressant de prendre en compte leur mode d'inscription sur le sol : les caractéristiques topographiques constituent le socle d'une réflexion. Dans cette perspective, l'observation de la topographie du jardin, le jardin cette fois pris au sens large, peut renseigner sur toutes les autres dimensions qui lui sont liées, puisque l'homme et la topographie ne sont plus séparés par des coordonnées cartésiennes.

Cette démarche, celle de partir de la topographie du jardin, apporte à la réflexion anthropologique l'avantage de pouvoir ajouter à l'observation de ce qui est présent à la conscience des acteurs (et à ses limites) ce qui ne l'est pas forcément. Cela permet de lier ce que les personnes disent et pensent à leurs actes (les techniques). Et à l'inverse, cela permet d'approcher ce en quoi les imaginés et les symboles, les mémoires ont des conséquences sur les manières de faire (les actes et les techniques), mais aussi sur les relations avec la nature (dimension écologique), et sur les relations entre les personnes. Il s'agit donc de ne plus séparer l'espace de l'homme.

Il fallait comme point de départ à cette réflexion trouver une ou plusieurs caractéristiques du jardin au sens large de son acceptation, celui qui inclut tous les types de jardin, du potager à celui d'agrément, qui puissent être communes à tous, afin de pouvoir penser le jardin. Il s'agit d'une portion de nature enclose, on en revient à l'étymologie du mot.

Derek Clifford décrit le jardin en général comme cela dans *L'histoire et l'art des jardins*, ouvrage de référence²⁹⁴ : « S'il compte plusieurs sources aux temps préhistoriques, le jardin a cependant toujours été essentiellement un enclos. Sous sa première forme, il se présente comme un espace entouré de palissade, à l'entrée d'une caverne ou d'une hutte. Qu'il ait eu pour première fonction de protéger l'homme contre les bêtes féroces, le vent ou le soleil, ou d'empêcher, chez les nomades, l'incursion dans la tente des animaux domestiques cela importe peu : matériellement et spirituellement le premier jardin fut un sanctuaire ».

À l'intérieur se trouve une portion de nature. « Le jardin saisit la nature immense et la fait tenir dans son enclos »²⁹⁵. Et cette nature est vivante, en relation avec la temporalité des saisons.

La clôture et la nature qu'elle délimite, propres à tout jardin, vont nourrir tout l'imaginaire de ces jardins collectifs. Travailler sur la clôture, les délimitations permet d'envisager ce que le jardin est, ce qui est ceint par ces clôtures, mais aussi ce qu'il n'est pas, ce qui est à l'extérieur. Cette séparation fait partie de la nécessaire dualité humaine qui consiste à séparer le nous et les autres: « La démarcation entre nous et les autres se heurte toujours au "binaire" qui hante toutes les visions du monde²⁹⁶ ».

La portion de nature enclose est particulière en raison de la fonction première du jardin qui était nourricière. Le premier jardin en effet, celui de l'homme qui a fait cesser l'errance, était vivrier²⁹⁷. Le potager est donc symboliquement le premier jardin. Il est enclos pour le protéger des prédateurs. On protège légumes, fruits, fleurs, animaux et art de vivre, ce qui apparaîtra comme le meilleur, et cette façon d'interpréter le meilleur, en fonction des modèles de civilisation, va déterminer le style des jardins. « La notion de meilleur, de bien précieux ne cesse d'évoluer. La scénographie destinée à valoriser le meilleur s'adapte aux changements des fondamentaux du jardin, mais le principe du jardin

²⁹⁴ CLIFFORD Derek, 1964, *L'histoire et l'art des jardins*, Paris, Les Libraires associés, 244p, p 133

²⁹⁵ BERQUE Augustin, 2000, *op. cit.*, p 285

²⁹⁶ DIMITRIJEVIC Dejan, 2002, « Frontières symboliques et altérité : les guerres en ex-Yougoslavie », in *Études balkaniques* [En ligne], 9 | 2002, mis en ligne le 08 juin 2009, consulté le 11 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesbalkaniques/135>

²⁹⁷ CLEMENT Gilles, 2012, *Une brève histoire des jardins*, JC Béhar, 125p, p 12

demeure constant : s'approcher le plus possible du paradis »²⁹⁸. Les fantaisies de l'histoire qui vont changer ces premiers jardins en jardins artistiques, d'agrément, destinés à la contemplation, n'ont pu effacer la présence de ces potagers : on les retrouve d'ailleurs dans l'organisation des jardins de Thèbes, dans les jardins de l'Alhambra, au potager du Roi bien sûr à Versailles.

La liaison du jardin avec l'Eden est évidente dans les jardins monastiques du Moyen-Âge²⁹⁹. Dans le monde difficile qui était celui de cette époque, le but était de rejoindre le Paradis. C'est ce que les moines recherchaient, mais pour se faire, il fallait au préalable retrouver l'innocence, c'est-à-dire se couper du monde et prier, en se conformant à la symbolique de l'homme dans le désert, de l'ermite. C'était le but du cloître, lieu intime où on lisait les écritures. Les jardins étaient au centre des cloîtres, faisant référence au jardin d'Eden mais aussi au jardin de la résurrection du Christ et au jardin nuptial du Cantique des cantiques.

La clôture a un rôle technique de préservation du jardin, mais elle a aussi un rôle dans l'imaginaire qui accompagne ces jardins. La clôture participe du tout jardin, du jardin comme milieu.

À l'intérieur se trouve le meilleur, les meilleurs légumes, mais aussi le meilleur paysage, la meilleure nature. Cela alimente tout un imaginaire du jardin paradisiaque qui existe dans la Bible mais encore avant, par exemple avec les jardins de gemme de Gilgamesh. Le jardin est lié à l'image du paradis et ce n'est pas une image uniquement du monde occidental, mais aussi de toutes les cultures : « Tout au long des âges, le jardin, même si nous le nommons jardin d'agrément, est animé par le désir, généralement inconscient, de trouver un paradis. Chez les Occidentaux aussi bien que chez les Arabes, les Hindous, les Chinois, ou les Japonais règne la volonté de capter le reflet d'un monde céleste ou de retrouver un image du calme bonheur des paradis perdus »³⁰⁰. Ainsi cette idée de meilleur au jardin nécessite de la part des jardiniers une aptitude à la perfection : « La nostalgie de l'Eden a inspiré une aspiration toujours renouvelée de la perfection aux jardiniers terrestres »³⁰¹.

Mais parler de limites suppose aussi de considérer de quoi ces limites séparent. S'agit-il simplement, pour les jardins collectifs urbains, de séparer d'un côté le jardin

²⁹⁸ CLEMENT Gilles, *ibid*, p 13

²⁹⁹ HAUDEBOURG Marie-Thérèse, 2001, *Les jardins du Moyen-Âge*, Paris, Perrin, 250p

³⁰⁰ CLIFFORD Derek, 1964, *op.cit.*, p X

³⁰¹ MOSSER Monique, TEYSSOT Georges, 2002 (1990), « L'architecture du jardin et l'architecture dans le jardin », in *Histoire des jardins de la renaissance à nos jours*, sous la dir. de MOSSER Monique et TEYSSOT Georges, Paris, Flammarion, 600p, p 7-20, p 8

domestiqué et de l'autre ce qui sera considéré comme sauvage, comme le voudrait la séparation nature culture propre à notre société occidentale?

Ce que je propose donc est d'envisager ces jardins comme des portions de nature enclose, afin de réussir à lier les dimensions éco-techno-symboliques qui font de ces lieux des milieux, ainsi les jardins collectifs prennent tout leur sens, reliant les dimensions écologiques, techniques et symboliques ou objectives et subjectives, incluant alors également la mémoire et l'histoire des jardins.

La réflexion repose sur une structure de la pensée, celle du jardin comme une portion de nature enclose. Le cadre de la pensée étant celui de l'organisation du jardin.

Chapitre 2 : Organisation topographique

2-1 À l'intérieur du jardin : organisation des parcelles



Jardin du Bignon, vue du haut : avant que la saison ne redémarre vraiment, on voit que les lignes qui dessinent le jardin sont droites, sa forme globale est géométrique. Ce qui atteste de la volonté d'une maîtrise de l'organisation topographique.

À l'intérieur d'un jardin ou d'une parcelle, la rectitude des plantations et des allées est ce qui frappe tout d'abord le regard, surtout en hiver quand l'ensemble est moins envahi par la végétation, et ceci tant dans un jardin familial que dans un jardin partagé. La taille des parcelles varie, mais les allées qui permettent la déambulation et l'accès aux jardins de chacun, imposent à l'ensemble une organisation géométrique. Les rangs de légumes plantés sont tirés au cordeau. Ils ont généralement tous plantés de façon parallèle, ils peuvent éventuellement, à certains endroits de la parcelle, être orientés différemment, mais ils sont alors perpendiculaires aux autres rangs. L'ensemble des lignes que l'on peut suivre du regard sont droites, l'aspect extérieur est géométrique, architectural.

Même le jardin partagé de Dinan, organisé en étoile, ne dépare pas à cette règle. Si toutes les bordures ne sont pas parallèles, elles restent cependant géométriques et sont marquées également par la rectitude.



Schéma du Jardin partagé de Dinan : organisation en étoile

Cela va jusque dans l'organisation des plantations au sein des parcelles. Par exemple, le rang de mâche semé en ligne droite, devenu irrégulier en raison du ravinement d'une



Jardin du Bignon, au printemps : les légumes sont plantés en rangs. Au premier plan, il s'agit de pommes de terre, au second de haricots verts et derrière, on aperçoit les échalotes.

pluie trop abondante, sera transplanté ailleurs afin de lui redonner une apparence rectiligne plus conforme à l'aspect général du jardin. La rectitude suppose presque toujours une variété de plantation par rang.

La délimitation des espaces cultivés et des espaces de déambulation doit être marquée par une ligne droite également. Les allées sont en terre nue, recouvertes de copeaux de bois, d'ardoises broyées, ou encore laissées en herbe. Cette dernière option est la moins valorisée par les jardiniers, car ces mauvaises herbes sont susceptibles de déborder et d'envahir les espaces réservés aux cultures. En effet, elles menacent l'ordre en se développant. L'espace des allées, qui est un espace non cultivé, doit donc être également maîtrisé. Il y a des explications utilitaires, d'ordre technique, à cela : l'organisation des allées et des cultures permet de désherber plus facilement puisque les outils vont pouvoir y être utilisés sans risque d'arracher des plants. Le topos, l'inscription physique sur le sol, est donc organisé au moins en partie pour des raisons techniques.



Jardin du Bignon début du printemps : Les allées rectilignes sont séparées des espaces de plantation par des planches. Elles sont recouvertes de copeaux de bois (de BRF) pour éviter que les mauvaises herbes ne les envahissent. Au second plan les allées sont laissées en herbe.

Pour entretenir cette rectitude, la lutte contre les mauvaises herbes doit être drastique car elles sont susceptibles de déranger ces rangées parfaites.

Le potager en carré est à la mode : on entoure un carré de planches de bois de dimensions n'excédant pas 1,10 mètre, ce qui permet au carré d'être suffisamment petit

afin que jardinier puisse accéder à toute la surface sans devoir se contorsionner. Certains jardiniers en ont délimité dans leurs parcelles. Cette géométrie n'est pas sans rappeler des idéaux esthétiques du Moyen-Âge où les jardins des monastères étaient carrés.

Cette rectitude évoque bien sûr également les fameux jardins à la française, directement inspirés des jardins de la Renaissance italienne, où la maîtrise de l'espace, la géométrie et l'importance des perspectives étaient étudiées afin que le jardin contemplé soit magnifique, à l'image de son propriétaire, en l'occurrence pour le plus célèbre d'entre eux, le jardin de Louis XIV et les jardins de Versailles. Le Roi et toute sa grandeur se donnaient à voir au travers de son jardin, et des fêtes qui y étaient célébrées³⁰². La maîtrise parfaite de la nature permettait de montrer la puissance de l'homme. Ces jardins à Versailles ne sont plus enclos comme au Moyen-Âge, mais ceints de fossés afin de donner l'impression d'immensité quand on les embrasse du regard. S'ils ne sont plus clos, ils restent bien délimités tout de même.

La rectitude s'associe à la maîtrise de la distribution dans l'espace des diverses espèces plantées. La place des fleurs y tient une place particulière. Presque tous ces potagers ont des endroits qui leur sont réservés, même si leur surface varie d'un jardin à un autre. Dans le jardin du Bignon, qui comprend 44 parcelles, seuls deux jardiniers ne font pas pousser de fleurs. Elles sont bien présentes dans le jardin partagé de Dinan, à différents endroits. Leur place et leur disposition dans les jardins, qu'ils soient familiaux ou partagés, obéissent invariablement à certaines règles. D'une part elles ne sont pas plantées en ligne, contrairement au reste des plantations, elles sont plantées en faux désordre, en massifs. D'autre part, elles se trouvent souvent le long de la barrière extérieure du jardin ou à l'entrée.

Ne respectant pas la rectitude de l'ensemble du reste du jardin, elles apparaissent la plupart du temps comme des îlots. Elle évoquent cette fois le jardin anglais dont l'ordonnancement tend à reproduire une version idéalisée de la nature. Elles obéissent à un but de contemplation, celle d'une nature qui correspond à une image picturale : le faux désordre est en réalité ultra-maîtrisé. Ce que l'on doit contempler correspond à une image poétique, magnifiée. L'inspiration vient de la campagne. L'état de nature avec l'apparition de ces jardins est devenu une référence, un modèle pour le jardinier, ce qui va inspirer l'idéal du bon sauvage. La nature représente la perfection (alors que dans les jardins à la française, c'est l'homme qui donne à la nature son caractère parfait). Le jardin et la nature ne sont donc plus opposés³⁰³. Il s'agit d'agencement, mais aussi de symbolisme ou de perception. En effet, le jardin anglais se réclame des paysages en tant qu'images picturales telles celles des peintres, mais aussi en tant qu'images poétiques. Le but des

³⁰² CLIFFORD Derek, 1964, *op. cit.*, p 61

³⁰³ CLIFFORD Derek, *ibid*, p 130

concepteurs n'était pas de contrôler la nature, mais cette fois d'en jouir, comme on jouit d'un poème ou d'une peinture. Ces jardins ont rapidement envahi l'Europe. À Versailles, un jardin à l'anglaise est d'ailleurs réalisé au Petit Trianon pour la reine Marie-Antoinette. Ils se caractérisent par des collines artificielles, des lacs, des grottes, des belvédères. On ne les parcourt pas selon un ordre bien établi, on y chemine ou on y erre par des chemins sinueux, permettant d'embrasser des points de vue pittoresques, qui correspondent aux paysages de la peinture. D'ailleurs leurs concepteurs sont souvent des peintres. On y recherche l'harmonie et l'équilibre des volumes et des couleurs, grâce à des plantes et des arbustes ornementaux, des fourrés, des rochers, des statues, des bancs permettant la contemplation. Il s'agit d'une représentation idéalisée d'une nature à l'état sauvage.



Jardin du Bignon : massif de fleurs le long d'une barrière. Elles occupent de façon apparemment désordonnée l'espace, contrairement à la façon dont on dispose les plantations de légumes. Elles se situent ici le long de la délimitation qui sépare deux parcelles.

D'autre part, ces fleurs sont la plupart du temps disposées le long des barrières du jardin, et plus particulièrement le long de celle par laquelle on accède au jardin, celle qui est visible en y arrivant. Ce sont elles qui annoncent le jardinier. Il est donc question d'une forme de présentation, de la façon dont on expose son propre jardin et son travail, aux yeux des visiteurs et des autres jardiniers.



Jardin du Bignon, printemps: des fleurs délimitent le devant de la parcelle située à droite. Il s'agit d'un mélange de coquelourdes, d'escholzas, de nigelles et d'iris. Elles séparent l'espace cultivé de l'allée.

La maîtrise de l'ordonnement de ces différentes espèces qui va dans le sens d'une maîtrise esthétique est liée aussi à un besoin de classement. Cet agencement qui est censé rendre ces jardins plus agréables à regarder fait en sorte que les légumes soient ainsi séparés les uns des autres selon leurs variétés et leurs espèces, mais aussi séparés des fleurs et des plantes aromatiques. « [...], la nature est ainsi faite qu'il est plus rentable, pour la pensée et pour l'action, de procéder comme si une équivalence qui satisfait le sentiment esthétique correspondait à une réalité objective »³⁰⁴. Cette volonté classificatoire est donc une des raisons techniques à cet ordre potager.

De ces observations, on peut constater que ces jardins sont pour la plupart d'entre eux des espaces ultra-maîtrisés, domestiqués.

Dans le Jardin du Bignon, il existait des petites barrières hétéroclites qui servaient à délimiter les parcelles individuelles les unes des autres. Chacun avait construit les siennes au fur et à mesure de l'appropriation des espaces par les jardiniers. Elles étaient faites de différentes sortes de grillage, ou de barrières en bois et étaient plus ou moins envahies par la végétation.

³⁰⁴ LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1962), *op. cit.*, p 29



Jardin du Bignon: clôture en grillage à mailles métalliques hexagonales (appelé communément grillage à poules) séparant deux parcelles envahies par les mauvaises herbes. C'est ce type de délimitation qui était le plus fréquemment utilisé avant la décision d'enlever tous ces barrières jugées inesthétiques.

Par souci esthétique, les responsables de l'association ont demandé aux jardiniers de les enlever, argumentant que ces jardins devaient être beaux et présentables, sous peine de courir le risque de se voir retirer le terrain par la mairie qui le mettait à disposition de l'association gracieusement. Mais l'idée était aussi que la suppression de ces clôtures allait permettre de donner au jardin une apparence plus uniforme, donc plus belle, de lui redonner une unité en quelque sorte. Ainsi la notion de beau ne pouvait correspondre à l'aspect disparate que pouvaient donner ces clôtures hétéroclites. Ce fut chose faite, plus ou moins de bonne grâce par les jardiniers. Mais à la place, et tout aussitôt, ils ont progressivement remplacé les clôtures qu'ils avaient enlevées par d'autres, certes la plupart du temps moins hautes, mais qui restent... des clôtures.

La seule chose qui les différencie des délimitations précédentes est qu'elles ne sont pas envahies par de la végétation. Il y a en quelque sorte la clôture propre, homogène non envahie par une végétation non souhaitée, et la clôture sale, faite d'éléments hétéroclites et au travers de laquelle s'insinuent les mauvaises herbes. Mais en tous cas, il paraissait insupportable aux jardiniers de ne pouvoir délimiter leur propres espaces de culture. La barrière ou la clôture est un élément essentiel pour le jardinier. Il est donc bien question des limites d'un chez-soi, au travers de la question de ces clôtures, ces délimitations permettant justement de les fixer aux yeux de l'autre.



Jardin du Bignon : les nouvelles délimitations entre les parcelles sont désormais presque toutes les mêmes, il s'agit de petites barrières de bois que les jardiniers achètent dans les jardineries.

Il est important de délimiter l'espace avec l'autre, mais il est tout aussi important de paraître. Les jardiniers ont trouvé un moyen d'allier les deux en érigeant ces nouvelles délimitations mais aussi en accordant de l'importance à l'entrée de leurs espaces. Des portiques ou des barrières marquent l'entrée des parcelles individuelles. Il peut s'agir de véritables portails. Ces portiques sont achetés tels quels ou bricolés, ils peuvent servir de support à un rosier ou à une autre plante grimpante. Les barrières d'entrée s'érigent parfois de façon un peu incongrue, au milieu d'une petite clôture d'enceinte d'une vingtaine de centimètres de haut.



Jardin du Bignon : Portail d'entrée d'une parcelle. Il se dresse entre deux portions de petites clôtures beaucoup moins hautes. L'entrée de la parcelle a donc une importance physique encore plus grande que celle des délimitations.

Les portes d'entrées, qui sont parfois symboliques en raison de l'absence de barrières autour de l'ensemble du terrain, sont de temps en temps ornées d'autres décorations, qui annoncent les prénoms des jardiniers.



Jardin du Bignon : Pancarte accrochée à la petite barrière d'entrée. Elle est faite en ardoise et les dessins et les inscriptions ont été tracés avec un liquide correcteur blanc.

Angèle a installé deux pots en plastique, fixés à l'aide de bolduc sur son petit portail en lattes de bois, ils contiennent des plantes grasses autour desquelles elle a disséminé quelques coquillages.

Malgré toutes ces volontés d'imposer un certain ordre ou de délimiter de façon commune, aucune parcelle ne se ressemble. Personne n'entretient ni n'agence son jardin comme son voisin. N'importe quel passant est capable d'individualiser chaque parcelle, non seulement à cause des délimitations qui les entourent mais également en raison du caractère unique de chacune.



Jardin du Bignon : le portail de Christian doit lui permettre par la suite de faire monter des plantes grimpantes. Il se trouve érigé seul car il n'y a plus de barrières devant son jardin mais uniquement des bordures de fleurs.



Jardin de Rotheneuf : les barrières et le portail de cette parcelle ont été bricolés par le jardinier. Des morceaux de bois hétéroclites les constituent. Le souci esthétique est manifeste. Les tronçons de bambou utilisés font évoquer des portails bouddhistes.

2-2 La clôture



Jardins de la gare : à l'entrée, des haies denses dissimulent complètement les jardins aux yeux des passants. Il s'agit de haies de conifères recouvertes de lierre ou de rosiers

Selon les jardins, l'aspect des clôtures extérieures varie. Les délimitations du Jardin de la gare sont constituées de hautes haies d'environ deux mètres qui ne permettent pas de se douter de son existence en arrivant au bout de l'impasse où il se situe. Il faut s'engager dans un sentier entouré de ces taillis d'environ deux mètres de haut pour accéder à la plupart des parcelles. Les seuls endroits où l'on aperçoit des bouts de jardins sont les trouées dans cette haie, qui laissent la place aux portails d'entrée. La plupart d'entre eux cependant ont pour fonction aussi de dissimuler le jardin des regards extérieurs. Tous ces portails sont cadenassés.



Jardin de la gare : porte d'entrée d'un jardin en tôle ondulée peinte en blanc , réhaussée de planches de bois elles-mêmes surmontées de fils barbelés. Un cadenas permet de fixer la porte au grillage qui le délimite.

Du fil barbelé vient parfois empêcher que l'on ne puisse les escalader. De l'autre côté de ces jardins se trouve la voie ferrée, quelques mètres de végétation les séparent, une végétation dense, laissée à elle-même. Elle masque aussi la vue de la voie ferrée vers les jardins. Il est difficile de les apercevoir du train si on ne les cherche pas.

Ces clôtures permettent de les dissimuler au regard du reste de la ville. Les jardiniers veulent rester cachés pour éviter que ces terrains ne soient repris par la mairie ou la SNCF.

Au Jardin du Bignon, il en est tout autrement. La clôture extérieure était initialement bricolée avec des éléments divers, elle était censée servir à protéger le jardin d'éventuels prédateurs. On craignait les lapins, mais aussi les mulots et les taupes (bien que la largeur

du maillage faisait douter de l'efficacité de cette protection). Les jardiniers ont longtemps réclamé à la mairie une clôture « propre ». Après l'avoir obtenue, le président de l'association a salué la reconnaissance par la mairie du jardin, les jardiniers étant alors, selon lui, passés du statut de « squatteurs » à celui d' « occupants légitimes ».



Jardin du Bignon : en arrière plan, au milieu des fleurs en bordure extérieure et intérieure, on distingue l'ancienne clôture, composée de grillage à larges mailles soutenu par des piquets de bois



Jardin du Bignon : nouvelle clôture installée par la Mairie après quelques années de négociation. Elle est constituée d'un grillage homogène vert foncé à larges mailles. Elle entoure l'ensemble du jardin.

Au jardin partagé de Dinan, la ville a installé un portail d'entrée en grillage vert standard, des clôtures le séparent des habitations qui l'entourent. Mais le reste des délimitations, celles de la partie qui pénètre dans la forêt et celles qui scindent le jardin semblent exister depuis très longtemps, il s'agit de haies, dont certaines sont constituées d'arbres ornementaux. Elles ont probablement été plantées alors que ce jardin était celui des soeurs du couvent d'à côté qui maintenant est devenu l'IME.

Au jardin de Rothéneuf une partie, celle qui sert d'espace de loisir commun, est entourée de hautes haies d'ifs. Elle seule permet de protéger le jardin des regards extérieurs. L'autre, celle des potagers, est délimitée de manière hétéroclite, selon le propriétaire de la parcelle. Il y a donc une succession de plusieurs barrières bricolées. Le côté du jardin bordé par un champ n'est pas toujours marqué par des barrières, il est parfois directement ouvert sur le prés.

La clôture est donc ce que l'on voit de l'extérieur, mais elle sert aussi à marquer également l'accessibilité aux jardins, elle laisse place par endroit au portail. Elle fait donc le lien avec l'extérieur du jardin, et ainsi d'ailleurs elle participe à définir le jardin en lui-même. On peut déchiffrer selon ses différents aspects les rapports que ces jardins tissent avec ce qui est au dehors.

2-3 Au delà de la clôture : l'extérieur du jardin

Les clôtures extérieures séparent les jardins collectifs de leur environnement au sein même de la ville.

La clôture peut séparer le jardin des habitations qui l'entourent, ou du sentier qui mène à la mer qui longe le jardin, lieu de passage où des citadins sont susceptibles de déambuler.



Jardin du Bignon : habitation voisine. Il s'agit de maisons qui ont été construites dans les cinq dernières années. Auparavant le jardin était bordé soit de friches, soit de terres maraîchères

Mais elle permet aussi de séparer les jardins de portions de nature non domestiquée, il y a une friche au bas du Jardin du Bignon. Il y en a une aussi entre le Jardin de la gare et la voie ferrée. C'est la forêt qui entoure le jardin de Dinan en lisière de la ville. Le jardin de Rothéneuf, lui aussi situé en périphérie de la ville, est bordé par une route, par des champs, mais aussi par le mur du cimetière.



Jardin de Rothéneuf, les champs se trouvent à droite. En haut on distingue le mur du cimetière qui délimite la partie haute du jardin.



Jardin de Dinan: la forêt délimite la grande majorité de ce jardin; il n'y a qu'à sa partie supérieure que des habitations le longent. Ce pommier central, unique arbre en son centre, au milieu des espaces cultivés, la rappelle. La chaise est installée pour pouvoir permettre de la tailler.

Ainsi la figure de l'extérieur est-elle multiple, il peut s'agir de la ville au sens de ses instances, de la mairie, des voisins ou de passants, mais également de non humains comme la végétation environnante. L'autre, qui est à l'extérieur du jardin, a un visage multiple, il ne s'agit pas que d'humains.

Nous venons donc d'explorer la topographie du jardin en allant de l'intérieur vers l'extérieur. Cela nous amène maintenant à envisager ce que ces organisations disent sur ce lieu, à considérer cette fois ces endroits comme apparaissant *en tant que* quelque chose pour le jardinier, ce qui fera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 3: Le jardin *en tant que*

Dans ces jardins, le mot vivre revêt bien ses deux sens³⁰⁵. Le premier est nourricier, on l'a envisagé avec l'ethnobotanique, on y produit donc des vivres. Le deuxième est plus symbolique. Il s'agit de lieux vécus.

Selon Augustin Berque, le jardin apparaît au jardinier *en tant que* quelque chose. « Depuis la « nature enclose » avestique (pairie daeza, ce que les Grecs entendirent paradisios : parc, lieu planté d'arbres où l'on entretient des animaux), il est avéré que l'on peut faire tenir dans les limites physiques d'un jardin bien plus que de la topographie »³⁰⁶. Et pour l'auteur, c'est justement le rôle de la clôture de dire que cet espace ne se réduit pas à son entendue matérielle. Il est le domaine sur lequel nous agissons et qui porte les marques de cette action, mais qui est aussi le domaine qui nous affecte³⁰⁷. La réalité du jardin comporte en effet une relation entre des choses matérielles et immatérielles, entre les aspects techniques, écologiques et symboliques, subjectifs. Cette relation a une dimension temporelle.

« Les choses n'existent dans le monde humain qu'en tant que nous les saisissons par nos sens, notre pensée, notre langage et notre action »³⁰⁸.

Ainsi a-t'il analysé le jardin japonais comme une combinaison de l'art et de la nature. Il représente des autres lieux mythiques non pas à l'identique mais par évocation (littéraire, symbolique, historique). Il est un *appareillage d'ici vers l'ailleurs* car il apparaît *en tant qu'un autre lieu*.

³⁰⁵ BLANC Julien, LIZET Bernadette, DUBOST Françoise, « Vivables, vivantes et vivrières : de nouveaux espoirs pour la ville ? », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 8 | 2015, mis en ligne le 26 novembre 2015, consulté le 28 mars 2016. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/2433>

³⁰⁶ BERQUE Augustin, 2000 (2), « L'appareillage de l'ici vers l'ailleurs dans les jardins japonais », in *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, 2000, n°22. L'art des jardins dans les pays sinisés. Chine, Japon, Corée, Vietnam, sous la direction de Léon Vandermeersch . pp. 115-123. DOI : 10.3406/oroc.2000.1119; www.persee.fr/doc/oroc_0754-5010_2000_num_22_22_1119

³⁰⁷ BERQUE Augustin, 2000 (1), *op.cit.*, p 303

³⁰⁸ BERQUE Augustin, 2010, « Le sauvage construit », in *Ethnologie française*, 2010/4 (Vol. 40), p. 589-596. DOI : 10.3917/ethn.104.0589; URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4.htm-page-589.htm>

Le jardin japonais de Augustin Berque : appareillage de l'ici vers l'ailleurs³⁰⁹

Dans les jardins anglais la représentation tend à correspondre à la dimension physique de la végétation. La « nature » est à l'échelle de la topographie. C'est l'inverse dans le jardin japonais, le *kare senzui* : la nature s'instaure à partir de là, ce qui reflète un principe esthétique de l'Asie orientale selon lequel les choses ne peuvent se borner à leur allure extérieure, au topos de Aristote, c'est-à-dire au lieu physique. Le paysage, qui a une forme matérielle, tend vers l'esprit. Ainsi la matérialité n'épuise pas l'esprit. Il y a débordement du topos, comme dans la notion de paysage. D'ailleurs le jardin japonais dans ce sens est un paysage. Mais le paysage qui concerne le regard et la représentation picturale est à l'inverse du jardin qui concerne, lui une réalité matérielle, produit localisé du travail humain.

Pour faire un jardin japonais, il faut s'en référer au topos, au lieu, mais aussi aux paysages naturels. Il faut une conjugaison des deux par la pensée. Il y a donc débordement dans l'espace du topos, mais aussi dans le temps. Les jardins doivent porter l'empreinte des grands maîtres. Cette empreinte ne doit pas être une reproduction à l'identique, mais elle est plutôt une mise en relation. Il y a appropriation par la mémoire en se libérant des formes matérielles des sites mémorables dont on s'inspire. Ces principes font de cet art des jardins un appareillage de l'ici vers l'ailleurs, puisque le parcours au sein de ces jardins fait faire un périple dans le temps et dans l'espace géographique de l'Asie orientale.

Certains jardins japonais évoquent des lieux mythiques de l'Asie. Ces évocations s'appellent des *mitate*. Il s'agit alors de voir une chose comme une autre chose. Ce processus ne fonctionne pas uniquement comme une ressemblance, mais plus fréquemment comme un processus de schématisation. C'est une forme maîtresse ou un schème qui est transposé. Souvent, à l'époque d'Edo, les lieux évoquant d'autres lieux étaient nommés par un sinogramme *kyô* qui signifiât frontière, passage. Le *mitate* n'est pas une transposition de topos, mais c'est l'appareillage du topos dans une dimension poétique déclenchée par un nom. Ces lieux sont des lieux de passage du matériel vers une dimension au-delà du matériel, le plus souvent en relation avec la poésie japonaise. Le dispositif poétique va vers un lieu de mémoire.

Pour les Occidentaux, cette conception de milieu est compliquée. Dans la Grèce antique, la chôra était la campagne (blés vignes, oliviers) qui entourait la ville *asty*. Le topos de *asty* est compris dans la chôra. La chôra est le lieu d'existence de la cité. Le monde est conçu comme une relation entre le lieu et l'étant.

³⁰⁹BERQUE Augustin, 2000 (2), *op. cit.*

Dans le *Timée* de Platon, la chôra est à la fois nourrice et porte-empreinte de la genesis (c'est à dire le devenir de l'étant). La chôra ne se confond pas avec le topos aristocélien, le lieu physique, l'emplacement matériel. Les appareils technosymboliques de l'humanité se déploient à partir du topos.

Pour les Occidentaux, les conceptions japonaises sur le milieu sont compliquées notamment pour deux raisons : l'identité du sujet a été exclue selon l'héritage d'Aristote qui va de pair avec sa conception du topos qui s'est détachée de l'homme; et en même temps, nous sommes pris dans une logique platonicienne qui a établi un écart entre l'étant et l'être, nous faisant nous attacher à une métaphysique de l'être, intemporelle et aspatiale, plutôt qu'à la mouvance des choses en devenir.

Les jardins sont des symboles de cette mouvance : les dispositifs techno-symboliques déploient les topos en chôra, Il y a déploiement par les jardins du topos en milieu. La culture japonaise a mis en oeuvre cette dynamique topos chôra propre à l'écoumène, à l'ensemble des milieux humains au moyen de symboles que sont les jardins.

L'ici vers l'ailleurs représente les débordements de ces jardins dans le temps et dans l'espace. Il ne s'agit pas de la reproduction de paysage pour la contemplation, ce qui exclut l'homme de ce milieu mais de la reproduction d'une relation entre l'homme et le paysage par l'intermédiaire de ces jardins. Les jardins japonais ont porté la relation ecouménale à son plus haut degré avec la formalisation du concept de mitate, « voir en tant que », qui font figure de passage d'une forme matérielle à une forme évocatrice, symbole selon Augustin Berque.

Ce *en tant que* n'exclut pas le jardinier lui-même, au contraire. Il l'inclut et cette dimension est d'ailleurs essentielle à ce processus lié à la relation qu'il entretient avec le lieu, relation basée sur la pratique de celui-ci, sur le milieu écologique qui s'y trouve, mais aussi sur tout un imaginé autour du jardin en général. Le milieu permet donc de comprendre le lien entre les réalités écologiques, techniques et symboliques, imaginées ou subjectives.

Il s'agit de comprendre ce que ces jardins signifient pour ces jardiniers et les logiques qui les animent, tant concernant leurs pratiques de jardinage que leur manière de vivre ensemble.

Le jardin potager comme milieu est particulièrement signifiant : le concret des tâches à y effectuer justement permet de considérer l'interaction, la participation l'un de l'autre, comme évidente, alors que son organisation topographique permet de penser l'imaginaire qui lui est dévolu. « Le jardin manifeste notre médiance en la démesurant aux libres

échelles de l'imaginaire. Symbolisant ainsi le déploiement de l'écoumène, il nous assure de notre humanité »³¹⁰.

Il est apparu, lors de mes observations mais aussi en écoutant ces jardiniers, que le jardin est un mélange de trois *en tant que*. Ces trois ne sont pas indissociables, c'est le besoin de mettre en lumière cette réflexion qui rend nécessaire et possible cette séparation. Le premier est que le jardin est un *en tant que* soi, ce qui se lit dans la façon dont on se met en scène. Le second est dans la définition même du jardin selon les jardiniers : il s'agit d'une portion de nature. Le troisième est lié à l'aspect pictural de ces jardins : le jardin est un paysage.

3-1 Le jardin en lui-même

3-1-1 Le jardin en tant que soi

*Ce monde imparfait
Mais pourtant recouvert
De cerisiers en fleurs*
Issa

Se promener dans ces jardins procure un plaisir lié à leur contemplation car ils sont beaux, pas seulement parce qu'il s'agit d'une qualité que l'on attribue facilement aux plantes et à la végétation, mais aussi par leur organisation, par le soin que l'on accorde justement à les rendre agréables au regard. Le premier coup d'oeil suffit donc à comprendre que la logique de l'utilité, de productivité n'est absolument pas la seule à l'oeuvre dans ces pratiques de jardinage. Il y a bien d'autres préoccupations que celles liées au rendement d'une agriculture. L'observation montre aussi que d'une parcelle à l'autre, dans les jardins familiaux, tout est différent, tant dans le choix des cultures, dans l'avancement de celles-ci que dans la façon dont on l'a agencée, voire même décorée. Il est donc impossible de ne pas y voir la marque personnelle de chaque jardinier sur son coin cultivé. Elle est encore plus marquée dans le Jardin de la gare où il n'y a aucune contrainte collective imposée aux jardiniers par l'association, gommant ainsi toute possibilité d'uniformité qui pourrait être dictée par une instance collective.

Au travers de ces multiples arrangements esthétiques, il y a donc une forme de *mise en scène* de soi au sens de Erving Goffman³¹¹ qui sert à la *présentation* de soi. À cette fin, au cours d'une représentation, l'acteur donne une *expression* de soi afin de donner une

³¹⁰ BERQUE Augustin, 2000 (1), *op. cit.*, p 287

³¹¹ GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, T 1, *La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit, 253p, p 29

impression justement³¹², ce qui est fait de manière plus ou moins consciente. Erving Goffman appelle *façade*, l'*appareillage symbolique* utilisé par l'acteur pendant sa représentation. Elle peut comprendre le mobilier, la décoration et la disposition des objets, mais aussi des caractéristiques personnelles (âge, critères raciaux, sexe, vêtements...). Le jardin apparaît donc ici comme une façade ou plutôt comme un théâtre dans lequel on se met en scène. Ses décors sont travaillés au fil des saisons, certains vont disparaître en hiver et éventuellement renaître avec le printemps, alors que d'autres sont pérennes comme certaines installations.

Cette représentation est en général idéalisée³¹³ afin de permettre une ascension sociale. La représentation en public est donc bien plus que le comportement ordinaire. Elle s'apparente plus à une forme de cérémonie. Pour ces jardiniers, il s'agit d'acquérir du prestige, mais aussi simplement d'être reconnus comme faisant partie de la collectivité, en se basant sur la démonstration de ses propres connaissances au travers de la mise en scène esthétisée du jardin. Faire preuve de bon goût en matière de jardinage en fait partie, bon goût non pas inné, mais acquis au fur et à mesure de la pratique, le goût des uns s'adaptant aux goûts des autres selon la logique de l'*habitus*³¹⁴, formant ainsi une sorte de classe sociale jardinière. Il n'est pas question uniquement d'acquérir par le beau jardin une forme de position supérieure qui serait celle du big man du jardin, mais plutôt de faire partie d'une collectivité en adoptant son habitus.

Cet esthétisme du jardin comprend des critères communs à tous (fleurs, désherbage), mais il est aussi dû à certaines variations personnelles liées à la façon dont on souhaite se mettre en scène. La beauté du jardin fait partie de ce processus d'idéalisation de l'image de soi que l'on donne aux autres. La mise en scène est une exposition d'une idéalisation de soi. Ce pourquoi ce jardin milieu n'est pas qu'une topographie. Mais il existe un lien entre le jardinier et sa parcelle qui est du domaine de l'identification, cette relation étant à double sens : il y a impression du jardin sur le jardinier et impression du jardinier sur le jardin. Le jardin apparaît donc comme un *en tant que soi*.

Analyser ce qui représente le beau pour les jardiniers permet de mettre en lumière ce qui sous-tend le lien entre ce qu'on expose, ce que l'on donne à voir et soi-même. Il s'agit d'explorer ce qui fait sens pour eux. Analyser sur quels critères s'appuie la façon de se mettre en valeur dans les pratiques de jardinage permet de comprendre la relation entre le choix de techniques, l'écologie et cette présentation.

³¹² GOFFMAN Erving, *ibid*, p 12

³¹³ GOFFMAN Erving, 1973, *op. cit.*, p 40

³¹⁴ BOURDIEU Pierre, *ibid*, p 190

- Beauté de la végétation

La qualité des produits qui y poussent est importante. D'ailleurs, les compliments d'un jardinier à l'autre portent la plupart du temps sur la beauté de tel ou tel légume, la belle couleur de cette salade ou des feuilles de ce chou kale violet, la hauteur des fanes de carottes qui laisse supposer combien elles se sont bien développées en terre, la vigueur des plants de petits pois qui y poussent.

« Un beau jardin est un jardin où on voit qu'on a travaillé. Les produits sont de belle qualité. Je suis traditionnel, c'est mon côté ordonné. Et pourtant je préfère le jardin anglais au jardin français. Le plus important est que les plantes soient belles. »

La beauté est donc en lien avec la bonne santé des légumes qui y poussent. Le beau légume est en rapport avec une vision idéalisée que l'on a de celui-ci.

Le beau jardin est aussi un jardin luxuriant, où de nombreuses espèces et variétés se côtoient, même si parfois la nécessité d'ordre vient en pratique mettre à mal le désir de laisser proliférer la diversité. Une jardinière m'a montré un jour sur son smartphone les photos de ces récoltes. Les critères qui lui faisaient photographier ses légumes, qu'elle les considérait donc comme remarquables, étaient liés à leur taille exceptionnelle (elle m'a



Jardin du Bignon, fin été : De nombreuses variétés s'alternent et entre elles s'insinuent des fleurs . L'aspect du jardin à cette époque est prolifique.

montré une courgette de plusieurs kilos et une une tomate gigantesque), mais aussi à la quantité récoltée, comme le montrait la photo d'une cagette remplie de tomates.

« Un beau jardin est bien vert, avec beaucoup de beaux végétaux. Les allées y sont vertes, en herbe, pas tirées au cordeau. Il doit être luxuriant. Un potager ce n'est pas de l'agriculture ou du maraîchage où toutes les lignes de cultures sont identiques ».

Cette foisonnance implique de faire pousser de nombreux plants, mais aussi une grande diversité. Ainsi le Président des Jardiniers du Bignon, jardinier prestigieux non seulement en raison de sa fonction mais aussi de son jardin, m'a un jour félicité en raison du nombre important de variétés sur ma parcelle alors que j'avais de toutes petites productions dont je n'étais pas particulièrement fière.

La diversité, l'abondance et la couleur sont les critères qui font que les jardiniers de l'île Tongva estiment leurs jardins comme étant beaux³¹⁵. Il existe pour eux une adéquation entre leur apparence et leur efficacité nourricière. « La beauté est l'index de réussite du jardin ».

Beaux légumes, belles plantes et en nombre, avec déploiement d'une certaine diversité sont des critères esthétiques auxquels tiennent les jardinier. Ainsi le beau est en rapport avec une vision idéalisée que l'on a de la nature. Dans cette vision, qui se rapproche de celle du paradis, les légumes sont beaux, dans le sens où ils se développent bien, où ils ne sont pas malades, mais aussi dans le sens où ils poussent en quantité et où il y en a de nombreuses variétés et de nombreuses espèces. Le jardin est prolifique.

- Ordre et rectitude

Mais, comme on l'a vu, l'ordre et la rectitude jouent aussi leur rôle dans la façon de se mettre en scène. Il est important de mettre l'ordre en scène, d'une part en raison du lien entre jardin ordonné, propre, et un certain prestige aux yeux des autres. Le jardinier met un point d'honneur à avoir un jardin bien entretenu, qui tend vers l'exemplaire ce qu'il cultive mais aussi l'ordre qui caractérise l'organisation de son jardin. C'est une notion qui se retrouve dans les jardins de la littérature anthropologique. À ce propos, Florence Weber parle de l'*honneur des jardiniers*³¹⁶. Mais c'est également décrit dans d'autres sociétés que la nôtre. Malinowski dans *Les jardins de corail*, insiste également dans ses descriptions des jardins potagers chez les Trobriandais combien ce souci esthétique, de présentation, dépasse les nécessités horticoles, et combien les jardins les plus beaux sont liés à

³¹⁵ CALANDRA Maëlle, 2017, *op.cit.*, p 240

³¹⁶ WEBER Florence, 1998, *op.cit.*, p 36

l'importance de la personne de celui ou de celle qui les entretient. « Les jardins sont une sorte d'oeuvre d'art. Le Trobriandais prend à installer et à faire fructifier son jardin la même joie d'artiste qu'à construire un canoë ou une maison, parfaits pour la forme, la décoration et le fini, et dont la communauté entière s'enorgueillit »³¹⁷. Les Trobriandais travaillent le sol avant d'effectuer les plantations «...avec une minutie qui serait superflue si l'on obéissait à de strictes considérations techniques ». Ceux qui ont de trop beaux jardins sont accusés de vouloir rivaliser avec leurs chefs. Et les trop bons jardiniers peuvent le payer de leur vie³¹⁸. Il y a donc un lien en être cette domestication parfaite de la nature et la qualité ou la valeur de la personne qui l'entretient. Philippe Descola fait part de la même chose dans les jardins des Achuar quand il rapporte que le choix de la taille de la parcelle que l'on choisit d'exploiter est le fruit d'une discussion importante entre le mari et la femme. Si la femme, qui a la charge de l'entretien de cette parcelle, est dépassée par l'ampleur de la tâche, c'est son honneur qui risque d'être remis en cause³¹⁹. « [le jardin] constitue comme une projection publique de la personnalité et des qualités de son usagère »³²⁰.

Il y a en quelque sorte comme un conflit d'intérêt en matière d'esthétique et de présentation de soi, entre la nécessité d'ordre et l'aspect prolifique, diversifié au jardin. Le jardinier doit faire des choix pour ménager l'un et l'autre.

D'autre part, au travers de la question de l'ordre émerge aussi celle de la maîtrise des choses de la nature. Théoriquement et historiquement, il est important de prouver sa capacité de contrôle sur elles. Les choses non humaines doivent être subordonnées à l'homme afin de prouver sa suprématie sur elles, en tous cas en ce qui concerne notre société qui a séparé de façon ontologique la culture de la nature. L'ordre signifie la domination de la nature, même si le désordre peut le signifier aussi comme avec les jardins anglais, mais dans ce cas, le désordre justement est aussi un ordre et une maîtrise bien dissimulés. La rectitude des plantations et l'absence de mauvaises herbes signifient ce contrôle. Il y a dans cette conception des dimensions techniques bien sûr, mais aussi historiques, et en particulier de la domination de la nature par l'homme, intimement liée à la domination ou à la suprématie sur l'autre en général, comme on le voit si directement exprimé dans la conception des jardins à la française.

La maîtrise des choses de la nature procure la valorisation de l'homme, c'est peut-être en cela que cette lutte a un caractère universel. En effet, elle n'est pas réservée à nos

³¹⁷ MALINOWSKI Bronislaw, 1974 (1935), *op. cit.*, p 79

³¹⁸ MALINOWSKI Bronislaw, 1974 (1935), *op. cit.*, p 160

³¹⁹ DESCOLA Philippe, 2004 (1986), *op. cit.*, p 171

³²⁰ DESCOLA Philippe, *ibid*, p 218

sociétés, même si elles sont fondées sur une opposition nature culture qui n'existe pas pour d'autres. Pour les Achuars, « Le désherbage est bien sûr indispensable, puisqu'il supprime les voraces compétiteurs des plantes cultivées. Mais la minutie maniaque qui préside à cette activité va bien au-delà de la simple technique horticole. Un beau jardin se caractérise en effet par ce qu'il exhibe de maîtrise dans la destruction du naturel. Son sol lisse et légèrement sablonneux, piqué ça et là par les tiges de manioc, semble être une allée parfaitement ratisée d'un jardin à la française. Pas une brindille, pas une touffe d'herbe de doivent déparer ce lieu polisse qui s'affirme, sans doute plus que la maison, comme l'antiforêt³²¹ ». Malinowski fait les mêmes observations chez les Trobriandais où les activités de désherbage sont incessantes et vont au-delà d'une fonctionnalité horticole. Les espaces domestiqués, et les jardins en font partie, doivent être maîtrisés face à l'invasion potentielle de la nature considérée comme sauvage. Et cette maîtrise participe à la valorisation de l'homme qui la possède. Tout espace domestiqué correspond à ce modèle horticole, sauf ceux dont l'invasion est favorisée, protégée pour des raisons de diversité. C'est le cas des réserves naturelles, situées entre domestication et sauvage, c'est le cas également du concept du *jardin planétaire* pensé par Gilles Clément, un jardinier paysagiste, botaniste engagé en faveur du maintien et du développement de la diversité en permettant justement aux adventices d'envahir les jardins, et en les accueillant, en ouvrant les clôtures pour que cet espace devienne sans limite, étendu à la planète.

Dans notre société où nature et culture sont séparées pour penser la place de l'homme, ce dernier est ainsi valorisé et légitimé dans son occupation de l'espace lorsqu'il domestique la nature. il y a donc un lien entre cet ordre et la valorisation de la personne du jardinier dans sa capacité à dominer les choses de la nature.

Cependant, en pratique, l'accueil de la biodiversité rend par fois ces choses plus compliquées, moins simplistes. Avec l'encouragement de la biodiversité, on donne aux végétaux une certaine aptitude à décider d'eux-mêmes. Ainsi la nature se voit-elle doter d'une sorte d'intériorité, celle de pouvoir décider de ce qui est bon pour elle-même. Le jardinier, dans la présentation de soi, oscille entre hypermaîtrise et accueil de la diversité. Un d'entre eux, issu d'un milieu d'agriculteurs, avait au début de ce terrain une parcelle extrêmement bien entretenue où aucune mauvaise herbe ne voyait le jour, avec quelques variétés assez classiques. Il s'est beaucoup intéressé au biologique et au jardinage écologique, il a notamment suivi des conférences. Depuis, son jardin s'est progressivement transformé. De nombreuses espèces et variétés y poussent, il a ramené des variétés de courges de ses voyages et les essaie. Selon les moments dans la saison, il peut y avoir des endroits envahis par les mauvaises herbes, les rangs de poireaux ne sont plus nécessairement désherbés.

³²¹ DESCOLA Philippe, 2004, *op. cit.*, p 216

Ce qui est intéressant, c'est que les jardiniers identifient leur propre besoin d'ordre comme une qualité inhérente à leur personnalité avec l'aspect de leur jardin général. L'ordre est donc une qualité que l'on s'attribue à soi, cela montre bien à quel point ce jardin est une mise en scène de soi.

« Je suis trop au carré. Ça se voit dans mon jardin »

Le tempérament ordonné se lit sur l'organisation spatiale, mais se décrypte aussi dans les manières de faire.

« Par rapport au jardin de mon père ou de ma grand mère où tout était nickel, le mien c'est pas pareil. J'ai vu des jardins anglais où les plants étaient beaux malgré les mauvaises herbes. Mais j'ai quand même un tempérament ordonné. Avant je faisais mes allées, j'enlevais toute l'herbe, mais maintenant je ne fais plus d'allées, alors je me suis construit des chaussons pour ne pas salir mes chaussures en marchant sur la terre ».



Les surchaussures de jardin de Hervé. Il raconte que, comme il ne délimite plus ses allées des espaces cultivés comme le faisait son père, il doit marcher sur la terre entre ses rangs de légumes. Il s'est donc bricolé ces surchaussures pour éviter de se salir les pieds en allant jardiner.

Les fleurs font bien sûr partie intégrante de cet aspect esthétique idéalisé, de par leur localisation, car elles sont bien souvent organisées en massifs à l'entrée du jardin, ou alors en plein centre, comme au centre de l'organisation en étoile du Jardin partagé de Dinan. Elles sont bien en ce sens données à voir.

« Le beau jardin c'est un jardin avec beaucoup de choses, qui n'est pas trop droit et qui contient beaucoup de fleurs ».

Outre les plantes potagères, la qualité des cultures et l'ordre, la beauté de ces lieux tient également à tout ce qui est annexe aux cultures. Ce qui comprend les fleurs mais aussi toutes sortes d'objets de décoration posés là ou bricolés par le jardinier. Ici, une chaise ancienne a été récupérée et repeinte en rouge. Elle trône au milieu d'une parcelle et une plante grimpante s'enroule autour d'elle. Là, un jardinier a installé des troncs de bois qui peuvent servir à supporter des pots de plantes, ils ornent l'entrée de sa parcelle. Le classique épouvantail qui chasse les oiseaux qui picorent les graines et les jeunes plants représente la personne du jardinier qui domine cette nature. Il a plus une fonction décorative qu'effrayante pour les oiseaux.



Jardin du Bignon : Georges a installé des bûches qui forment une installation sur laquelle il a disposé des pots de fleurs. Il a peint ces pots en violet.



Jardin du Bignon : l'épouvantail de Maryse domine le jardin du regard. Il se trouve à côté d'une structure en bois et en filet de corde sur laquelle est accroché un pot de fleurs. Cette structure doit permettre aux plants de haricots grimpants de s'y accrocher

Le portique est l'exemple type de l'attention donnée à la présentation de soi, surtout lorsque cette entrée est seulement un des moyens possibles d'accéder au jardin du fait qu'il n'y a pas de barrières autour. Il marque donc de façon symbolique l'entrée, et sa magnificence est parfois ostentatoire.



Jardin de Rothéneuf : le banc rouge bricolé à partir de planches récupérées et peint en rouge est installé pour pouvoir contempler le jardin. En plus des pots de fleurs, des morceaux de grilles en fer forgé et des structures en morceaux de de bois ornent les abords de ce jardin.

- Présentation de soi mais aussi présentation de la collectivité

L'importance donnée à ces considérations d'ordre esthétique ne concerne pas que les jardiniers un par un, mais aussi l'ensemble de la collectivité. Au Jardin du Bignon, la nécessité d'entretenir de manière régulière sa parcelle est mentionnée dans le règlement intérieur. Les couleurs criardes des cuves à eau doivent être dissimulées par des canisses ou des plantes grimpantes. Il ne doit pas y avoir de cabanes qui seraient susceptibles de donner un passant hétéroclite, « de bidonville », à l'ensemble. Un des projets porté par la collectivité a été d'acheter une tondeuse thermique afin de mieux entretenir les espaces communs. Le Président de ce jardin rappelle à chaque manifestation collective la nécessité de prendre soin de l'aspect du jardin dans son ensemble auprès de la ville de Saint-Malo qui met le terrain à disposition. La mairie a d'ailleurs posé cette condition à l'existence de ce potager de ne pas déparer dans le paysage. Il est en effet situé entre deux quartiers de Saint-Malo, sur un terrain parsemé de maisons en construction. Ce quartier en voie d'aménagement est résidentiel, notamment en raison de sa proximité avec la plage. De certaines maisons qui l'entourent, on peut voir la mer. Il n'est donc pas possible que des jardins mal entretenus déparent dans le paysage. Que la mairie souhaite un endroit plaisant à voir est donc facile à comprendre. Se plier à ces exigences esthétiques participe à la construction de la légitimité du jardin aux yeux de l'institution dont il dépend s'il remplit

des fonctions paysagères. La présentation de la collectivité est en lien avec la légitimité de ces jardins pour les instances de la ville.

La présentation de soi collective est liée aussi à l'ensemble des présentations de soi, ensemble hétéroclite qui devient alors poétique. Le caractère improbable des assemblages confère à ces jardins une forme particulière. La beauté comporte certains critères qui communs à tous les jardiniers (comme le désherbage et la rectitude), mais elle tient aussi à toutes les touches personnelles que les jardiniers apportent pour y contribuer. La beauté de ces jardins ne réside donc pas seulement dans la reproduction de la nature. Elle se trouve aussi dans la créativité des jardiniers, dans la façon dont ils se mettent en scène, elle est donc liée à leur présence inscrite, perpétuée même puisque ces installations restent quand le jardinier a quitté les lieux. Est-ce que ce n'est pas justement le fait qu'il s'agisse de présentation des jardiniers, de leurs sois, qui fait la poésie, dans le sens de la suscitation de sentiments pour qui le contemple? Pour Gaston Bachelard, l'image qui émerge dans la conscience est poétique quand elle fait « comme un produit direct du coeur, de l'âme de l'être de l'homme saisi dans son actualité »³²². La poésie n'est donc pas liée au passé ni à une causalité. Elle peut venir d'*espaces heureux*, des lieux en somme.



Jardin de la gare : Christian se repose sous le auvent de sa cabane, devant ses roses, ses hortensias et ses bananiers.

³²² BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, 2012 (1957), PUF, 215p, p 2

La cabane est emblématique de la poésie et de l'esthétique de ces jardins. Le Jardin du Bignon, où il est interdit d'ériger des cabanes ou des arbres n'a pas du tout le même aspect global que celui de la gare où les cabanes et les arbres donnent à l'ensemble un sentiment d'assemblage de lieux individuels. Au Bignon, il existe sinon une véritable unité, moins de disparités en raison de la volonté de l'association ou de la mairie justement de ne pas multiplier les signes d'appartenance. Cette dernière est en effet le signe de l'appropriation des lieux par les jardiniers³²³. Elle est poétique par son aspect bricolé et parce ce qu'elle évoque du jardinier.

Le jardinier se présente tout comme la collectivité le fait aussi, au travers de l'agencement de ces jardins. Cette idée de soi s'inscrit sur le jardin. Dans l'autre sens, elle est aussi imprégnée du jardin. Le soi du jardinier fait partie du milieu jardin.

3-1-2 Le jardin en tant que nature

La terre est une mère qui ne meurt jamais
Proverbe maori

- La nature comme concept et le jardin potager

« Avoir prise sur un bout de terre, y composer le travail humain avec la nature, c'est bien l'essence de la relation écouménale. »³²⁴.

Pour les jardiniers, le jardin est bien une portion de nature. Mais quelle est donc cette nature à laquelle il fait référence? Est-elle superposable à celle que les sciences sociales admettent communément pour notre propre société, celle qui se définit en opposition avec la culture?

Dans notre culture, la nature est censée être une réalité matérielle opposée à la culture. Si l'on considère de façon stricte cette scission, il n'est théoriquement pas envisageable dans les études anthropologiques concernant notre propre société d'explorer la notion de nature en dehors de sa réalité physique. Cela doit être réservé aux sociétés ayant d'autres cosmologies ou une autre ontologie que la nôtre³²⁵. Cependant, notre conception de la nature est élaborée aussi par notre propre culture, elle n'est donc pas qu'une réalité matérielle objectivable, elle comporte aussi en elle une part subjective. Les jardiniers dans leurs relations au jardin lui attribuent une part subjective, qui va au-delà de sa considération purement physique ou matérielle.

³²³ LAURENT Stéphanie, 2011, *op.cit.*

³²⁴ BERQUE Augustin, 2000, *op. cit.*, p 287

³²⁵ DESCOLA Philippe, 2011, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Versailles, Quae, 107p, p 12

L'opposition nature culture a vu le jour avec Aristote qui tente de libérer l'observation de la nature des explications divines. Le christianisme ne fera qu'abonder dans cette direction en séparant l'homme, placé du côté du divin, et la nature. La révolution scientifique au XVII^{ème} siècle légitimera l'idée d'une nature mécanique et donc la séparation de la nature et de la culture qui passe par celle des choses et des mots, par la distanciation du signe et de la chose qui n'existait pas auparavant. La société sera donc vue comme organisée sous la forme d'une totalité³²⁶. Les disciplines scientifiques vont abonder dans ce sens en séparant les sciences naturelles des sciences humaines dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Jacques Barrau va justement regretter que, avec le temps, les disciplines scientifiques, qui étudiaient les phénomènes naturels aient renié les préoccupations utilitaires et humanistes de l'ancienne « histoire naturelle ». Les hommes sont alors exclus de la nature et sont considérés comme perturbateurs et destructeurs des objets de recherche. « C'est là un autre et important problème. L'histoire des sciences dans notre pays, les structures académiques qui en ont résulté, ont perpétué et accentué d'absurdes oppositions entre esprit et matière, entre culture et nature, entre homme et nature. Cela n'a guère aidé à connaître le rôle des hommes, de leurs sociétés et civilisations dans la biosphère, à comprendre les relations réciproques entre société et environnements naturels, à interpréter le pourquoi des idées, des représentations que les hommes se sont faites de la nature et de ses ressources »³²⁷.

Cette opposition n'a pas de sens pour de nombreuses autres cultures, soit par conviction comme c'est le cas pour le taoïsme, soit parce que ces termes ne sont même pas concevables. Au Japon, la notion de nature n'apparaît qu'au VIII^{ème} siècle. La réelle et importante sensibilité aux choses de la nature n'en fait pas pour autant une notion englobante unique comme dans notre culture. Il y a pour les Japonais une unité de milieu, mais il n'est pas possible de lui donner un attribut commun qui est celui de la nature³²⁸.

Pour Georges Guille-Escuret, on ne peut isoler les contraintes écologiques des contraintes sociales. Les faits sociaux et les faits naturels sont indissociables : les faits écologiques sont sociologiques car médiatisés dans les systèmes économiques, politiques, etc. : « Dans une société humaine il n'y a pas à proprement parler de contrainte écologique première qui soit isolable d'une contrainte sociale et à partir de laquelle on pourrait démêler l'écheveau des relations socio-écologiques »³²⁹. Mais pour Augustin Berque, comme la structure même de notre existence inclut toujours notre corps animal, toute interprétation de notre environnement qui ne serait que sociologique est donc exclue. La

³²⁶ FOUCAULT Michel, 1966, *Les mots et les choses*, Paris, 404p

³²⁷ BARRAU Jacques, 1985, *op. cité*

³²⁸ BERQUE Augustin, 2000, *op. cité*, p 250

³²⁹ GUILLE-ESCURET Georges, 1989, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, 183p, p 163

nature perçue et conçue par l'homme n'est pas qu'objective mais trajective. Sa réalité n'est pas que objective : « [...] la nature concerne toujours des êtres humains, à commencer par soi-même; et [...] il faut, objectivement, toujours tenir compte de leur subjectivité »³³⁰.

Une manière d'aborder cette part subjective est de considérer le lien de la notion de nature avec la civilisation, puisque la notion de nature est en particulier liée à celle de la ville. Dès lors que les hommes l'ont pensée, il y a eu distinction de la ville, des campagnes et des confins. La nature, toujours pour Augustin Berque³³¹, est née en ville avec les présocratiques, justement parce qu'ils étaient distanciés d'elle (comme en atteste l'histoire du dieu Pan de l'Arcadie qui a été sacré dans une grotte à Athènes, alors qu'il y avait des temples en Arcadie). La nature est apparue avec l'humain et non pas comme un objet des sciences naturelles ou comme une réalité objective, détachée de l'interférence de l'homme.

Le jardin lui-même est donc lié à la ville. De la même façon le jardin d'Orient³³² est né avec la ville, jardin d'agrément imaginé en opposition au jardin nourricier bédouin dévolu à la subsistance; ces deux types de jardin se distinguant par leurs plantations et par leur agencement. Ceux de la ville sont dédiés à l'esthétique, au plaisir qu'ils procurent, au superflu en somme alors que les jardins bédouins sont des jardins nourriciers. Le superflu est considéré par le philosophe Ibn Khaldoun avec les arts et le luxe comme les attributs de la vie citadine, par opposition à la vie bédouine. Donc le jardin est le fruit de l'urbain, même si on y trouve des emprunts à l'agriculture comme les canaux et les arbres fruitiers.

La relation des jardiniers à la nature qu'ils recréent au sein de leurs jardins est tissée de liens allant dans les deux sens, les liant eux-mêmes à elle. Certains propos sur ce qu'ils nomment ainsi m'ont encouragée à explorer la signification de cette notion. J'ai voulu tenter de saisir ce qu'ils conçoivent comme étant la nature au travers de ces jardins, comment ils la considèrent tant subjectivement qu'objectivement. Ce qui est intéressant ici est non seulement de comprendre comment les jardiniers conçoivent leurs jardins comme des portions de nature, mais aussi ce que cela implique en terme de pratiques, et de vivre ensemble. Tout cela en confrontant donc ce qu'ils considèrent comme nature et la façon dont ils l'organisent au sein de leurs parcelles.

Le jardin est pour les jardiniers un moyen d'être en rapport avec la nature. C'est une façon d'être dans la nature pour les citadins qu'ils sont. C'est peut-être d'ailleurs parce qu'ils vivent en ville que ce besoin est formulé de la sorte.

³³⁰ BERQUE Augustin, 2000 (1), *op. cité*, p 252

³³¹ BERQUE Augustin, 2010, *op.cité*

³³² FOUAD Awada, TRICAUD Pierre-Marie, 2016, « Villes et jardins indissociables », in *Jardins d'Orient*, sous la dir. de CARAYON Agnès, DEPONDT Sylvie, SAUREL Valérie, FELLAH Aïcha, 2016, Paris, Snoeck, 210p, p 27-34, p 27

« Si je jardine, c'est parce que j'ai besoin de nature. »

La notion de nature est, dans le cadre de cette étude, intimement liée à la ville. Tous soulignent l'importance du contact avec la nature dans cette activité. Elle permet au jardinier de donner une signification à son activité.

Le jardin est ainsi une mise en forme de l'idée de nature par le jardinier, une matérialisation avec tout ce que cela comporte de technique, mais aussi de symbolique également. Il y a une relation entre la réalité matérielle de la nature et l'imaginaire, et cette relation affecte, ou marque les deux parties, et cela dans les deux sens. Ce qui est bien visible au jardin. La nature est réelle, appartient au domaine de l'environnement. Mais l'idée que l'homme s'en fait n'est pas uniquement une réalité écologique dans laquelle il vit. Elle est aussi en partie imaginée, voire imaginaire. Le jardin apparaît donc ainsi comme un *en tant que* nature.

- Approche du concept de nature des jardiniers

Tout d'abord il s'agit d'une réalité physique. Pour parler de nature, les jardiniers évoquent le contact avec la terre :

« J'adore la terre. Mon plaisir c'est de triturer la terre. Le contact avec la terre c'est un vrai bonheur. »

Pour certains, il existe un lien héréditaire avec elle, qu'ils expriment au travers d'une hérédité concernant la terre. Une jardinière a fait quelques recherches sur sa généalogie et a trouvé que ses ancêtres étaient tous, selon ses propres termes, des *laboureurs* :

« J'aime la terre, mes racines sont dans la terre, je trouve que c'est important ».

« Toucher la terre, c'est vital! Ma mère s'appelait Racine! » dit cette fille d'agriculteurs.

Les racines ancrées dans la terre symbolisent un attachement avec la nature qui peut donc être hérité.

Cette notion est différenciée en fonction de l'intervention de l'homme sur elle, de son degré d'anthropisation. La nature n'est pas une conception univoque. Il y a pour les jardiniers deux types de natures : celle des jardins sur laquelle on agit et celle qui est libre de toute intervention de l'homme. Il y a donc pour eux une nature avec laquelle l'homme agit et une nature faite pour la contemplation qui est non anthropisée. La nature sur laquelle on agit est celle des potagers. L'autre se trouve en dehors de la ville, à distance de celle-ci. La nature libre de toute intervention humaine ne peut se situer dans la ville. Ce

n'est d'ailleurs pas ainsi qu'ils qualifient les portions de végétation dans les friches situées parfois aux alentours des jardins.

« J'ai aimé la nature libre. »

« Le jardin potager c'est un lien à la nature, oui. Mais la nature c'est plus grand que ça. C'est un espace un peu vierge. J'adore la forêt par exemple. Le jardin c'est un bout de nature au milieu de l'urbanisation. Mais la vraie nature, c'est un espace sans habitation et sans voiture. »

Même s'ils expriment leur contentement sur la proximité des friches alentours : la friche qui se trouve en bas du Jardin du Bignon, le champ non cultivé à côté du jardin de Rothéneuf ou la forêt qui borde le jardin de Dinan. Ces espaces ne sont pas pour eux la vraie nature, mais signifient une ouverture sur elle.

La nature est ici définie en rapport avec la ville. La conception de celle qui se trouve en ville est celle d'une nature domestiquée mais pas seulement. Seuls les espaces cultivés par eux-mêmes sont considérés comme domestiqués. Cela passe par la maîtrise de l'espace du jardin, et des végétaux qui y poussent, par l'horticulture en définitive. Qu'il s'agisse des jardins ou des espaces en friches, les uns comme les autres sont considérés comme ayant subi les actions humaines, contrairement à cette autre nature idéalisée où l'homme ne serait pas intervenu. Ces conceptions sont imaginaires, car elles ne correspondent pas à la réalité puisqu'il n'existe pas d'espaces non anthropisés, libres de toute intervention humaine ou de ses conséquences, à fortiori au sein des villes, mais ce sont celles que les jardiniers partagent.

D'autre part, il existe toute une conception de la nature personnifiée, anthropomorphisée dans le sens où elle est douée d'intentions : celle de générosité et celle de bienveillance quant à la santé des humains. On le constate quand on relève tous les propos des jardiniers qui ont trait à sa générosité, à son caractère bienfaisant. Cette générosité est susceptible de compenser les échecs des cultures si besoin est.

« La terre est capable de nous donner tout ce dont nous avons besoin. »

Elle est généreuse, mais elle est aussi parfaitement bénéfique : ce qu'elle donne est bon pour l'homme, en particulier pour sa santé.

« La nature est très bien faite. On peut se débrouiller autant pour le jardin que pour nous avec des produits naturels. Ça fait 10-15 ans que je n'ai pas pris d'antibiotique. J'utilise beaucoup d'huiles essentielles. »

Elle est également susceptible de transmettre des informations aux jardiniers par la présence de telle ou telle espèce. Soizic à Dinan pense que la présence d'oxalis, qui est une

sorte de trèfle qui envahit le jardin sans discontinuer, et contre lequel le travail de désherbage n'a pas de fin, permet de savoir que le terrain a besoin d'être amendé car cette terre est trop acide. Ainsi il est décidé de l'amender avec de la chaux pour corriger son pH. La nature donne donc des messages grâce à la présence de certains végétaux que l'homme ne sait pas toujours interpréter.

Les travaux de Philippe Descola ont pour but de mettre fin au dualisme nature culture, qui n'est, selon lui, même pas évident dans notre culture où la naissance de cette opposition a eu lieu de manière assez récente. Le fait que la nature sauvage porte en effet toujours des traces de socialisation est déjà un préalable pour remettre en question cette opposition. Vouloir comprendre les autres cosmologies sur ce mode induit les anthropologues en erreur et montre que ceux qui s'y attèlent ont une conception ethnocentrique du monde. Il prend appui, pour démontrer cet absence de dualisme, sur la cognition, qui permet de comprendre le lien entre l'organisation de la psyché et les mises en oeuvre sociales, et donc le passage de l'inconscient aux pratiques. Pour cela, il utilise le concept de schèmes³³³ qui permettent d'organiser les connaissances ou l'action pratique sans mobilisation d'images mentales et sans savoir déclaratif. Grâce à eux, les individus de se pensent d'une même culture que l'autre. Ces concepts s'appliquent tant aux humains qu'aux non humains et ainsi de penser le rapport à l'autre et sa propre identité. Deux critères discriminants remplissent une fonction centrale pour cela : l'intériorité (âme, capacités intellectuelles) et l'extériorité (matérialité, physicalité). À partir de ces schèmes d'organisation du processus d'identification, Philippe Descola dessine quatre systèmes possibles (et il insiste sur la possibilité éventuelle d'autres systèmes car il pourrait en exister d'autres) : le naturalisme (même extériorité, intériorité différente), l'animisme (même intériorité, extériorité différente), le totémisme (même intériorité, même extériorité) et l'analogisme (intériorité différente, extériorité différente). Il propose donc un assemblage nouveau qui recompose les humains et les non-humains, non pas comme distribués entre des substances, des processus et des représentations, mais comme les expressions de relations entre des entités dont le statut ontologique varie selon les positions qu'elles occupent les unes par rapport aux autres³³⁴.

En s'appuyant sur ses réflexions, les jardiniers conçoivent la nature comme douée d'une certaine intentionnalité bienfaisante pour l'homme. Ainsi la nature est pensée par les jardiniers comme possédant une intériorité humaine. La nature aurait une intériorité qui pourrait être ainsi similaire à celle des hommes.

En plus de la personnification de la nature, il existe un côté miraculeux à cultiver son potager.

³³³ DESCOLA Philippe, 2007, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 623p, p 149

³³⁴ DESCOLA Philippe, 2011, *op. cit.*, p 13

« C'est émouvant : on met une graine, quelque chose pousse. Il y a un peu du miracle. »

Dans cette affirmation, on peut voir l'intervention d'une entité d'ordre divin : récolter le légume que l'on a semé serait, selon la définition du Larousse³³⁵ du miracle, tel un « phénomène interprété comme une intervention divine ». Ce qui pousse dans le jardin est bien souvent admiré. On ne peut pas passer à côté d'un jardin où travaille un autre jardinier et entamer la conversation sans regarder les plantations et faire des commentaires sur la vigueur des salades, la façon dont les choux ont bien pommé, la beauté et la grosseur des artichauts. L'intervention du jardinier peut même y être minimisée au profit du travail de la nature. Au printemps, qui ne s'extasie pas sur le côté magique du développement des plants de légumes, sur le plaisir qu'il y a à contempler ce qui pousse, la vitesse à laquelle cela pousse?

La nature est également considérée comme une puissance contre laquelle on ne peut pas toujours lutter.

« On fait tout ce qu'on peut pour avoir un jardin qui donne bien, comme on peut en voir à la campagne, mais c'est la nature qui a le dernier mot. »

C'est une considération qui accompagne une réalité matérielle, les conditions météorologiques en attestent de manière indéniable. Pour Marco Martella³³⁶, le jardin est le moyen d'accepter justement la perte de pouvoir face à la nature, contre laquelle la société est censée lutter. Le jardin comporte une part d'acceptation de l'imperfection, la perfection au jardin relevant de la théâtralité.

Le miracle imputé à la nature, ses qualités anthropomorphisées et le fait qu'elle soit puissante ne peuvent que faire évoquer la nature comme une forme de divinité pour les jardiniers. Divinité qui oeuvrerait en faveur de l'homme et dont le jardinier accepterait aussi les châtements : pluie, gel, sécheresse, etc. « Cette disposition de l'homme face à son environnement confère à la nature une puissance respectée ou une crainte qui la sacralise »³³⁷. Pour Gilles Clément³³⁸, il existait auparavant un partage du monde entre deux systèmes de pensées selon les conceptions de la nature des diverses sociétés. L'un reposait sur un animisme archaïque où la nature était écoutée parce que redoutée, inatteignable. L'autre était un système reposant sur une autovénération béate, où la nature

³³⁵ <https://www.larousse.fr> consulté le 23/12/2018

³³⁶ MARTELLA Marco, 2013, « À la recherche du jardin d'Eden », interview de Marie Richeux, in *Papiers la revue de France culture*, extrait de l'émission *Pas la peine de crier* du 6 février 2013, Automne 2013, N°7, p 82-85

³³⁷ CLÉMENT Gilles, 1999, *op. cit.*, p 226

³³⁸ CLÉMENT Gilles, *ibid*, p 226

n'était pas seulement redoutée mais combattue; car l'homme ne pouvait souffrir une position d'égalité vis-à-vis d'elle. Dans les deux cas, il y avait une mise à distance de la nature. Cette cohabitation des deux systèmes de pensées a persisté jusqu'à l'avènement de l'ère écologique, où la nature n'est plus seulement écoutée mais entendue. La distance entre l'homme et son environnement s'amenuise donc, et bouleverse sa relation avec lui. D'où, selon lui, la naissance d'un animisme écologique. Il n'est plus possible d'attribuer à la nature une part de « bon » et de « mauvais ». Ainsi le jardinier accepte la bonne et la mauvaise herbe car il entend la nature. Il accepte la multiplicité au détriment de la sélection. Dans cette vision écologique, l'homme appartient à la nature dans une position non plus dominante mais intégrée.

Une part de cette nature est donc bien réelle, mais une autre est le fruit de notre imagination (dont une des formes est le souvenir)³³⁹. Or tout ce qui est imaginé n'est pas imaginaire car fait parfois référence à ce qui a réellement existé ou ce qui va réellement exister. Le pouvoir de l'imagination permet à la pensée et à l'action de chacun de nous de se confronter à un réseau d'aspects opposés de l'existence du monde. Elle est une des conditions a priori de toutes les formes de pensées et d'actions mises en oeuvre par l'humanité³⁴⁰. Ainsi cette part imaginée de la nature participe à l'action des jardiniers au jardin, à sa vie dans la collectivité.

- Interaction de l'homme et de la nature au sein des jardins
- Générosité de la nature et choix du biologique

Il y a un lien entre la conception anthropomorphisée de la nature et les techniques d'horticulture que les jardiniers choisissent. Ainsi sa générosité et son caractère bienfaisant pour l'homme justifient la pratique d'une agriculture biologique sans adjonction de produits phytosanitaires, produits dont les jardiniers n'ont pas besoin en raison de la prodigalité de la nature, elle est bénéfique pour l'homme telle qu'elle est, sans modification de sa part. En cela, la conception de cette nature fait référence à celle de l'Eden en raison de son caractère nourricier, prolifique, mais aussi parce que la qualité de ce qu'elle donne est bon pour l'homme, pour sa santé. Manger ses présents, sans adjonction de produit phytosanitaire, donc ce que l'on considère comme la vraie nature (celle qui ne subit pas en théorie, en imagination, l'action de l'homme) est bon pour la santé. Mais on a vu que jardiner de façon biologique, varie d'un jardinier à un autre en fonction des techniques qu'il choisit ou non d'utiliser sous la dénomination biologique. Il y a donc une adaptation des techniques à l'idée de nature, adaptation qui prend en compte et qui varie avec les contraintes structurelles du jardinier (le temps et le savoir dont il dispose,

³³⁹ GODELIER Maurice, 2015, *op. cit.*, p 75

³⁴⁰ GODELIER Maurice, *ibid*, p 85

les contraintes météorologiques etc). Le choix des techniques des jardiniers et la conception de la nature sont liés. La relation fonctionne dans les deux sens. Les contraintes techniques influencent la conception de la nature, la conception de la nature influence les choix techniques.

- Respect de la nature et choix des techniques

Cela se constate aussi dans le choix de certaines manières de faire. En effet, comme la nature est considérée comme bienfaisante et généreuse, il appartient à l'homme de la respecter, de ne pas aller contre elle, contre ce qu'elle est censée souhaiter. Il existe une sorte de négociation entre elle et le jardinier. C'est une vraie relation, car cette négociation se rejoue sans cesse au fil des tâches à effectuer et des saisons. Il est question de laisser faire ou de lutter contre en quelque sorte. C'est une question de tous les jours, de tous les instants du travail au jardin. Elle se pose à propos des conduites qu'ils choisissent pour faire face aux aléas de la météo, des plantes, des insectes, des rongeurs, mais aussi pour accélérer la croissance des légumes et la germination. C'est le cas par exemple quand on introduit au jardin des techniques qui modifient la temporalité des cultures, celles qui permettent de faire lever des plants plus vite comme les voiles de forçage.

Certains se posent alors des questions d'ordre éthique pour décider de l'adoption de techniques qui pourraient aller dans un sens qui n'est pas forcément celui que souhaiterait la nature, encore une fois anthropomorphisée car ayant des intentions.

Un jardinier se demande si mettre un voile de forçage sur ses cultures correspond à ce que souhaite la nature :

« J'aime écouter comment font les autres. Robert a fait ses carottes sous voile. Moi j'essaie de faire du jardin nature. Mais le voile, je vais être obligé d'y passer car toutes mes carottes étaient attaquées par le vers de la carotte. Mais pour les patates, je ne mets pas de voile, elles arrivent quand elles arrivent ».

Dans cette conception issue de l'opposition nature culture, la mauvaise nature de l'homme, concept proprement occidental décrit par Marshall Sahlins dans *La nature humaine, une illusion occidentale*³⁴¹, contrevient à l'ordre de la bonne nature. Son caractère bestial et anarchique à l'état de nature qui est décrit dans certains textes de l'antiquité explique sa mauvaise conscience envers la nature, idée soutenue par Rousseau par la suite, d'une nature qui serait pure et d'une culture qui serait décadente³⁴², ce qui

³⁴¹ SAHLINS Marshall, 2008, *op. cit.*, p 8

³⁴² SAHLINS Marshall, 2008, *ibid*, p 38

influence d'ailleurs encore toute une anthropologie elle-même rousseauiste sur l'environnement.

Pour les jardiniers, la pensée de la nature comme bienfaitrice et généreuse envers l'homme participe à légitimer l'acte de cultiver, et notamment de cultiver de manière biologique, et de manger ses propres légumes alors que ces jardins ne sont pas nécessaires à la survie. C'est une notion qui est transmise par ces collectivités particulières. Ainsi il est bon de jardiner car c'est bénéfique pour la santé, ce qui va de pair avec le bénéfice pour la terre, et donc avec des préoccupations écologiques. Il y a ici production de sens. Le sens justifie des pratiques. Ce sens, ils le produisent en construisant des systèmes d'interprétations qui engendrent des pratiques qui peuvent être symboliques. Pour Maurice Godelier³⁴³, c'est ainsi que la pensée non seulement représente la société, mais est elle-même productrice de société, du fait que l'homme transforme la nature en la cultivant et donc transforme sa propre nature. La pensée des jardiniers donne un sens à l'écologie. Dans cette conception, la santé de l'homme, l'intégrité de son corps est liée à l'intégrité d'un système écologique. La séparation de l'homme et de son environnement est ici dépassée puisque l'un concerne l'autre tout autant.

Les jardiniers pensent donc leurs actes en rapport avec ces préoccupations. Lutter contre les mauvaises herbes est une lutte contre la biodiversité, et donc une lutte contre la nature, c'est pourtant indispensable si on veut entretenir un potager. Mettre du carton l'hiver pour empêcher qu'elles repoussent, c'est une bonne chose qui permet de ne pas utiliser de produit phytosanitaire et de limiter le désherbage. Mais parfois ce carton contient des produits toxiques. Il faut donc en trouver qui ne soit pas traité. Le carton est apprécié par les vers de terre, il respecte plus l'écosystème que le plastique qui a tendance à ne pas étouffer que les mauvaises herbes. Empêcher les limaces de manger les tendres jeunes plants de salades, c'est indispensable, mais en même temps il ne faut pas les éradiquer, elles font partie de la biodiversité.

Faire avec la nature serait de laisser la sécheresse décimer les pieds de tomates puisqu'utiliser trop d'eau en cette période est déconseillé car puisant dans les nappes phréatiques. Certains culpabilisent même d'autres jardiniers qui arrosent en plein soleil, pour eux, c'est gâcher de l'eau puisqu'elle s'évapore avant même de pénétrer dans le sol. Mais faire avec la nature c'est aussi prendre soin des plantations de manière attentionnée : les haricots sont buttés, on éclaircit les semis de carottes, on met des tuteurs aux petits-pois, on protège des oiseaux par un voile, on amène de l'engrais biologique... On accompagne aussi par l'utilisation d'engrais naturels pour enrichir les sols : algues, fumier de cheval, compost, engrais vert, purin d'ortie, purin de presle. Dans ce cas, on fait avec la nature, dans son sens supposé.

³⁴³ GODELIER Maurice, 2010 (1984), *op. cit.*, p 10

Il y a donc d'une part une intentionnalité positive de la nature et une sorte de culpabilisation du jardinier qui contreviendrait à l'idéal de la nature libre de toute intervention humaine. Le jardinier se doit donc de préserver cette nature. En ce sens le jardin est milieu. La relation entre le jardinier et le milieu est tant objective que subjective et va dans les deux sens.

Et ainsi, le jardinier compose avec ces pensées écologiques, cette considération de la nature, mais aussi avec celles qui le lient à une certaine forme de domination exercée sur elle. Il désherbe mais accueille aussi des plantes, cherche à attirer la biodiversité avec certaines variétés de fleurs. Il gère l'ordre et le désordre au sein de la parcelle qu'il cultive. La topographie des jardins et l'organisation des cultures restent malgré tout aussi inféodées aux notions d'ordre et de domestication. Les contraintes techniques et écologiques de cette horticulture participent à les justifier : on ne peut avoir un jardin rentable si on ne désherbe pas du tout. Les contraintes structurelles, techniques au jardin existent et entrent aussi en considération dans les organisations des cultures et les choix des techniques.

La réalité de la nature de ces jardins collectifs est donc tout autant objective que subjective, tout autant perçue que travaillée de façon technique, inféodée aux rapports qu'entretiennent les jardiniers avec cet espace topographique particulier et entre eux. La dichotomie jardinier nature n'est donc pas si tranchée sur le modèle de l'opposition nature culture théorique, qui est aussi celle qui oppose l'esprit et la matière, voire même le sauvage et le cultivé :

-la nature du jardinier est une nature particulière, pensée par lui dans un contexte particulier qui est celui de la pensée écologique pour reprendre les propos de Gilles Clement³⁴⁴, mais aussi pensée au sein d'une collectivité particulière,

-cette nature a des qualités anthropomorphiques,

-l'imaginaire et le subjectif jouent un rôle dans l'interaction entre le jardinier et la nature. Cette interaction est sans cesse rejouée au fil des travaux du jardin,

-le sauvage n'est pas forcément le non domestiqué. L'avènement de l'écologie en particulier a bouleversé la catégorie du sauvage,

-cette idée de nature a une influence tant sur le traitement des plantes, sur l'écologie, que sur la collectivité des jardiniers, tant sur les humains que sur les non humains.

³⁴⁴ CLÉMENT Gilles, 1999, *op. cit.*, p 226

3-1-3 Le jardin en tant que paysage

Cette relation au milieu ne peut faire abstraction de la notion de paysage, de ce qui est contemplé. Il y a bien des jardins qui ont une vocation uniquement paysagère, on s'y promène pour les contempler. Mais est-ce que cela veut dire que tout jardin est un paysage?

Il semble que l'acception du mot paysage varie en fonction de son association au mot jardin. Le jardin paysager ne correspond pas forcément à la représentation picturale du paysage dans une acception plus globale. Ce hiatus est probablement une source d'intérêt pour notre étude : est-ce que ces jardins sont considérés comme des paysages par les jardiniers, ou par les pouvoirs publics, ou encore par les riverains? Se pencher sur les relations entre le paysage et l'espace vécu mérite d'être envisagé dans ces jardins collectifs urbains, notamment en ce qui concerne comment cet espace est vécu par les jardiniers et comment il est vécu par les personnes qui le contemplent ou les personnes qui vivent à côté du jardin. Ainsi est-il intéressant justement de questionner la distance qui permet de devenir paysage.

De la même façon qu'un lieu peut devenir paysage, le jardin peut être perçu, dans le sens où on le considère comme un milieu, c'est-à-dire que cette perception est elle-même liée à la place de la personne au sein de ce milieu, mais appartenant pleinement à ce milieu, de différentes façons. Cela permet aussi d'interroger les conceptions du lieu jardin par les jardiniers, et notamment les rapports entre la nature du jardin cultivé ensemble et le paysage.

Pour Gérard Lenclud³⁴⁵, la définition anthropologique du paysage est effet plus complexe. L'emploi du mot paysage, selon lui, implique d'abord une association de trois choses :

-l'existence d'un support pour la perception,

-l'existence d'un sujet percevant individuel ou collectif dont les fichiers mentaux contiennent la représentation du paysage, dont la perception du monde sensible est enfermée dans un cadre qui a une signification d'ensemble pour tous les éléments considérés,

-et l'existence dans l'appareil cognitif de celui qui le perçoit d'une liste de propriétés prototypiques prêtes à être affectées aux spectacles du monde.

³⁴⁵ LENCLUD Gérard, 1995, « Ethnologie et paysage. Questions sans réponses », in *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la dir. de VOISENAT Claudie, Paris, Maison des sciences de l'homme, p 3-17

Il faut donc qu'il y ait une réalité physique qui sera le paysage, la personne qui le conçoit comme tel, mais aussi pour cette dernière en quelque sorte un schème paysage.

Olga Pashchenko³⁴⁶, qui a travaillé sur les jardins partagés de Marseille, Lille et Paris propose une définition du paysage qui repose sur une notion collective de l'esthétique du jardin. Pour elle, tout territoire, à partir du moment où il est observé, est un paysage. Le paysage est une « représentation du territoire dans laquelle on peut lire le contexte de sa création et identifier les personnes qui l'ont créé ». Elle y ajoute une dimension sociale en prenant en compte les intentions paysagères, c'est-à-dire la volonté de faire des jardins partagés des paysages de la part des politiques de la ville et des acteurs en charge de la gestion de ces jardins. Elle repose son raisonnement sur la distinction du territoire et du paysage par leur fonction idéale respective. Territoire et paysage sont tous deux des espaces appropriés physiquement et symboliquement. Le territoire est un espace destiné à un usage. Alors que le paysage est porteur d'une représentation du monde et de soi dans le monde, il est « institué comme une relation imaginaire à la nature ». Il est donc créé pour produire une image.

Les jardins d'ornement peuvent donc être des paysages, dédiés entièrement à la contemplation. Les jardins anglais et français sont élaborés pour être regardés. Ils sont tous deux des territoires dont on fait usage, mais qui sont aussi destinés à être des lieux de détente et de loisirs. Ils sont également des paysages, car leurs créateurs ont organisé les lieux pour produire une image concrète : la nature sauvage dans les jardins anglais et la nature ordonnée dans celle des jardins français. Donc, pour Olga Pashchenko, le paysage ne se réduit pas à l'image que se fait l'observateur mais reflète l'image qu'on souhaite produire du territoire. Il y a donc un rôle de celui qui produit le paysage. On produit du paysage à partir d'un territoire s'il a justement une intention paysagère.

Or les paysages ne sont pas que perception, la place de celui qui le contemple est déterminante. Pour Gérard Lenclud³⁴⁷, la notion de paysage ne peut être réduite à celle d'une perception. La vision ne nous introduit pas dans un monde tout fait. Elle donne une description d'objets préalablement structurée par des schèmes conceptuels acquis. Ainsi voir un paysage, c'est le reconnaître comme tel. La perception y insère donc des éléments différents de choses qui y sont. La perception est organisée et non subie. La perception qui transforme un espace en paysage lui applique un certain jugement de conformité. Ce qui implique l'existence de modèles et de phénomènes d'idéalisation. « Le paysage est un donné reconstruit par une perception qu'informent des schèmes conceptuels incluant non seulement la représentation du paysage mais aussi la représentation de ce que doit être un

³⁴⁶ PASHCHENKO Olga, 2011, « Le jardin partagé est-il un paysage ? » publié dans *Projets de paysage* le 13/07/2011. URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_jardin_partage_est_il_un_paysage

³⁴⁷ LENCLUD Gérard, 1995, *op.cit.*, p 8

paysage dans les circonstances les plus diverses. Il relève donc plus de la valeur que de de l'être ».

- Pour les jardiniers, le jardin potager n'est pas un paysage

Dans les jardins de cette recherche, il n'est à priori pas question de paysage. Si on les cultive, c'est d'abord et avant tout pour avoir une production de légumes, pour le maraîchage. D'ailleurs, le jardinier ne considère pas son jardin comme tel. Les intentions collectives, celles des associations, et individuelles de chaque jardinier se retrouvent dans ce sens. Olga Pashchenko a constaté une grande diversité des formes de jardins, entre ceux dont les intentions paysagères prédominent et ceux dont le maraîchage en guide la gestion. Ces intentions paysagères participent à la formation d'un jardin en paysage tant au moment de leur création que par la suite au cours de leur gestion quotidienne. Selon ses observations, pour qu'un jardin soit paysage, il faut une intention initiale et une volonté de maintenir ce caractère paysager. Et il faut que ces intentions soient collectives, le paysage étant lui-même le fruit d'une vision collective. Il semble que pour ces jardins ce ne soit pas le cas.

Au Jardin du Bignon, les jardiniers ont la chance de pouvoir contempler le paysage quand ils se relèvent de leurs travaux et regardent la mer et au loin l'île de Cézembre. Quand il pleut là-bas, il est temps pour eux de rassembler leurs outils et de quitter le jardin, car c'est le signe que l'ondée ne va pas tarder à arriver. Ils se réjouissent de cette vue et de la chance qu'ils ont de pouvoir en profiter :

« Qui a un jardin potager chez lui avec vue sur mer? ».

Le paysage n'est donc pas le jardin mais la vue sur la mer. Pour les jardiniers de Dinan, la forêt et les maisons qui entourent le jardin ne sont pas des paysages. Au Jardin de Rothéneuf, le paysage est représenté par les champs alentour. On ne peut en voir autour du Jardin de la gare, puisqu'il est entouré de maison et d'espaces en friches qui masquent la vue de la voie ferrée.

Cela soulève deux points concernant le paysage : la distanciation nécessaire au paysage et le schème pictural que cela implique.

Le jardinier a une pratique des jardins collectifs, une proximité avec eux, qui font qu'il ne peut se les représenter en tant que paysages. Il semble que pour qu'il y ait paysage, il faut une certaine distance par rapport à ce que l'on observe, associé au fait que celui qui regarde le paysage n'y exerce pas d'activité. Est-ce que pour les pêcheurs la mer en est un? Ou est-ce les côtes qui représentent pour eux le paysage? Je pense à cet artiste marin, photographe, qui n'est pas pêcheur et qui prend en photos les côtes à partir de son bateau.

Le paysage alors n'est pas la mer sur laquelle il navigue, mais la côte. Or de la côte, quand on contemple la mer, il s'agit du paysage.

Pour les jardiniers qui sont des urbains, les jardins collectifs ne sont pas des paysages : ils ont une proximité au jardin et un usage de celui-ci qui exclut de les considérer ainsi. Ils en sont trop proches, il n'y a pas de distanciation sociale entre eux et le jardin qui pourrait faire de celui-ci un paysage. La capacité à mobiliser la notion de paysage manque aux habitants d'un lieu. Là où l'homme vit et travaille, il ne songe pas à élaborer une représentation paysagère de l'espace³⁴⁸. Le lieu n'est donc pas alors transformé en paysage. Ce qu'il ne voit pas, il ne sait même pas qu'il ne voit pas.

Par ailleurs, un autre critère, celui de l'association du paysage à une représentation picturale qui comprend une forme d'idéalisation de la nature, est absent à leurs yeux. Cette représentation n'inclut pas le potager. Ce dernier, comme on l'a vu comprend une forme d'idéalisation de la nature, mais elle ne correspond pas à une image du paysage. Il en est de même pour la forêt et les terrains en friche alentour : ils n'entrent pas dans la catégorie conceptuelle du paysage. La culture occidentale³⁴⁹, comme la culture japonaise ou chinoise, a élaboré une théorie du paysage, c'est-à-dire une théorie du modèle visuel, qui a pour point d'ancrage et lieu d'application exemplaire l'invention de la représentation picturale du paysage. Une des conditions de l'apparition du paysage en tant que représentation picturale, est qu'il a fallu que des éléments du paysage cessent d'être considérés comme des signes, renvoyant à d'autres choses qu'à eux-mêmes pour devenir des images signifiantes elles-mêmes.

- Et pourtant...

S'il n'est pas question de paysage lorsque l'on écoute les jardiniers, d'autres éléments font pourtant de ces jardins des paysages.

Les instances de la ville, qui demandent aux jardiniers d'avoir de beaux jardins, les considèrent comme des paysages urbains. La volonté qu'ils soient bien entretenus, qu'ils ne ressemblent pas à des « bidonvilles » comme on a pu taxer les cabanes dans certains jardins collectifs, fait qu'on cherche justement à ce qu'ils soient en conformité avec une représentation picturale de la ville. Cette représentation picturale, celle du paysage urbain, est une image construite par les responsables de l'environnement au sein des villes en relation avec une pratique sociale de gestion de l'environnement. Il y a construction d'une catégorie paysage qui ne correspond pas à celle des jardiniers, qui correspond cependant

³⁴⁸ LENCLUD Gérard, 1995, *op.cit.*, p 15

³⁴⁹ LENCLUD Gérard, 1995, *op.cité*, p 12

probablement à celles des habitants qui occupent les maisons attenantes au jardin, notamment ceux dont la vue sur mer commence par celle des jardins.

Il peut exister des conflits entre les pouvoirs publics des villes et les animateurs des jardins à propos des conceptions sur le paysage et à propos de la fonction des jardins partagés, car la notion de ce que doit être un paysage varie pour les différents acteurs. Pour Olga Pashchenko, dans l'imaginaire des français les images de jardins collectifs proviennent de deux sources : les jardins ouvriers et les jardins communautaires américains. Les premiers donnent le modèle des jardins familiaux et les deuxièmes celui des jardins partagés qui ont plus une vocation paysagère justement. Ces deux modèles offrent deux visions de ce que doit être le paysage et sont à la source de conflits. Il y a conflit quand certains, qui ont une vision paysagère du jardin, se heurtent à d'autres, venus cultiver des légumes sur leur parcelle sans notion de vue d'ensemble du jardin collectif. Dans ce cas, il est difficile de partager une vision collective du jardin et donc de le concevoir comme un paysage. Les conflits ont alors pour origine une appropriation de l'espace public au profit d'un usage privé. Et cette conversion de l'espace commun en espace privé, en objet d'intimité, va à l'encontre des énoncés des espaces publics. Pour cette chercheuse, la notion de paysage est le fruit d'une intention paysagère et elle repose sur une certaine valeur esthétique du jardin qui ne peut d'une part qu'être collective et qu'englober la totalité de l'espace jardin pour pouvoir devenir paysage. Mais cette approche, qui correspond à la notion de ce que l'on nomme jardin paysager, n'englobe peut-être pas tout ce que le paysage peut être pour l'anthropologue.

Ce sont bien souvent les urbains qui se font une représentation paysagère du rural. Les urbanistes leur apprennent qu'ils évoluent dans des paysages urbains. Il faut donc encore une fois un autre pour donner à mon espace la qualité de paysage. Le regard qui paysage a une distance critique vis-à-vis des sites observés qui permet l'adoption d'un point de vue. On peut en effet considérer que la perception de l'espace en tant que paysage est une nouvelle pratique sociale, de plus en plus inscrite dans les préoccupations des gestionnaires de l'environnement et dans le développement des régions. Elle est inscrite dans les politiques de gestion de l'environnement, comme une « mise en paysage » en réponse à la désertification du rural ou à la désaffectation de l'industriel. Il s'agit de nouvelles utilisations de l'espace qui s'inscrivent dans le territoire selon leur fonctionnalité mais aussi selon des représentations comme ce qui est typique, traditionnel, de loisir, le beau...

Dans mes observations, si certaines injonctions de la ville ne sont pas toujours bien reçues ce n'est pas tout à fait pour la même raison, au contraire. Les jardiniers acceptent que la ville leur demandent de bien entretenir leurs parcelles, ils sont même parfois

contrariés que leurs services n'entretiennent pas comme ils le souhaiteraient les abords de la clôture extérieure. Ainsi participent-ils à alimenter la notion de paysage urbain.

Ils tiennent pour essentiel que leurs jardins soient beaux, par souci de présentation de soi. Il persiste donc un doute dans ce cheminement sur le jardin et le paysage : n'existerait-il pas un autre schème du paysage possible auquel le potager pourrait appartenir? La bordure de fleurs par exemple, représentation picturale d'une nature plus sauvage que le rang de légumes, circonscrite au sein de la parcelle n'en est-elle pas la preuve? S'agit-il d'un paysage poétique, d'un *en tant que* paysage qui fait référence à une nature idéalisée fleurie et désordonnée? Le travail du jardinier nécessaire à l'installer semble aller contre le fait de la considérer comme un paysage, mais ce travail justement est masqué, le faux désordre mimant la nature sauvage. Ce qui continue à s'y opposer est la faible distance entre le jardinier et sa bordure. Mais toute contemplation n'est-elle déjà pas distance? Il me plaît de garder ce coin de potager comme un petit paysage, allégorie de paysage d'une nature sauvage au sein du potager un peu trop ordonné. Cette bordure sera d'autant plus belle si elle est elle-même envahie de fleurs inattendues, comme les coquelicots, les soucis, la bourrache ou les escholtzias qui sans cesse viennent orner mon jardin.

Il y a donc sans doute un lien entre le paysage et la beauté de la nature, l'importance de sa représentation picturale, celle qu'on considère comme la *vraie nature* pour reprendre les propos des jardiniers, qui ne subit idéalement pas les actions de l'homme. La notion de paysage varie donc selon celui qui le regarde. Il y a plusieurs représentations possibles du paysage au sein d'une même société.

C'est certainement pour cela que Gilles Clément considère justement le jardin comme une portion de paysage. « Le paysage, demeure des âmes, renvoie chacune de ses perspectives aux perspectives intérieures de ceux qui le contemplent. Le jardin, ciselure particulière du grand ouvrage, résume cette relation en même temps qu'il l'érige en acte. Il est la preuve d'une pensée. Le paysage, symptôme culturel, création de l'esprit, ne serait rien sans une image de lui, atteinte et gagnée par les corps : le jardin »³⁵⁰

Pour Gilles Clément, cela ajoute au fait que les limites du jardin ne peuvent être cantonnées à ses délimitations. Le jardin va au delà de ses limites, il est pour lui planétaire, en particulier parce que la corrélation jardin paysage est liée à la conscience de l'homme sur son environnement. Il l'est aussi car il est regardé. Le paysage pour lui est lu selon un code culturel défini mais il est également façonné en accord avec celui-ci. Ainsi le jardin potager apparaît est un *en tant que* paysage.

On se rend compte de l'intrication des dimensions techniques, mais aussi subjectives concernant la relation qu'entretient le jardinier au jardin. On ne peut penser le jardin si l'on

³⁵⁰ CLÉMENT Gilles, 1999, *op. cit.*, p 223

en exclut une. Il s'agit d'un tout, qui permet de penser le jardin comme un milieu au sein duquel le jardinier se situe. Réfléchir à ces jardins de cette manière permet d'approcher le rapport que l'homme entretient avec l'espace et avec la nature à un moment donné. Il n'y a pas, pour envisager ce rapport d'opposition entre sensible et factuel, subjectif et objectif, phénoménal et physique. A l'intérieur du jardin il est question du soi jardinier, d'une nature idéalisée et de paysage. Ces façons de concevoir le jardin ont des conséquences pratiques et techniques.

3-2 La clôture

L'autre est donc potentiellement humain ou non humain, il peut s'agir de portion de villes, d'habitants, mais aussi d'espaces de nature. La clôture est topographiquement l'interface entre le jardinier et lui. Cela va au-delà de l'aspect matériel, elle apparaît en effet, elle aussi *en tant que clôture*, subjectivement signifiante. Trois rôles peuvent lui être attribués : d'abord de participer à la présentation de la collectivité des jardins vis-à-vis de la ville, ensuite de contribuer à la préservation de cet endroit particulier, et enfin de permettre les échanges.

3-2-1 Présenter la collectivité

Elle donne une image de la collectivité. Cela dépasse l'aspect purement esthétique. Sa forme dit quelque chose de l'ensemble des jardiniers, qui va au-delà de la présentation de soi des jardiniers un par un.

On l'a vu avec la sensation qu'ont eue les jardiniers de se considérer enfin comme des occupants légitimes du lieu avec la nouvelle clôture du jardin installé par la ville. L'apposition sur la barrière de l'entrée d'un numéro dans la rue et d'une boîte aux lettres a achevé le processus de légitimation.



Jardin du Bignon : il s'agit d'un des deux portails d'entrée qui ont été mis lors de la pose de la clôture extérieure par les services de la ville. Cela a été complété par l'installation de la boîte aux lettres et d'un numéro dans l'impasse. Les jardiniers y ont installé une pancarte qui annonce l'Association dont le dessin a été fait par l'un d'entre eux.

Au jardin de Dinan, le portail qui permet d'entrer dans le jardin est aussi constitué d'un maillage vert standard. Il a été posé par la ville. Il témoigne aussi de la reconnaissance par la ville de l'occupation de l'espace par l'association, et donc de son existence légitime. À l'intérieur du jardin, il existe une autre délimitation qui organise une séparation entre la partie principale du jardin et un sentier que les passants peuvent emprunter pour se rendre dans la forêt. Cette fois la délimitation est faite d'une barrière en bois bricolée qui a été poursuivie par une haie. La présentation n'est alors plus la même : elle témoigne de l'attachement des membres de l'association à la nature avec la haie, et au bricolage avec la barrière en bois.



Jardin de Dinan : il s'agit d'une barrière en bois de récupération suivie par une haie qui sert de délimitation entre le jardin et un sentier qui mène dans la forêt alentour. Elle est censée protéger des chevreuils. On voit ici l'importance accordée à ce que les matériaux de récupération restent intégrés au paysage.



Jardin de Dinan, partie basse : des haies entretenues régulièrement séparent le jardin de la forêt qui l'entoure sans la dissimuler.

Au jardin de Rothéneuf, jardin privé, le caractère hétéroclite des barrières visibles de la route qui le longe est revendiqué par ces jardiniers qui, au contraire de ceux du Bignon, se veulent indépendants et libres, les uns envers les autres mais aussi vis-à-vis du reste de la ville, car ce jardin leur appartient. Un d'entre eux m'a d'ailleurs dit qu'il n'aimerait pas être dans le jardin du Bignon, il craindrait des règles imposées, alors que dans celui-ci,

chacun est censé faire comme bon lui semble. Cet aspect disparate participe à présenter les jardiniers comme libres, non assujettis à des règles qui pourraient venir de l'extérieur.



Jardin de Rothéneuf : la clôture extérieure qui sépare le jardin de la route est faite d'éléments disparates selon qu'il s'agit de la parcelle de l'un ou de l'autre des jardiniers. Mais encore une fois, on se sert de matériaux naturels, de bois.

3-2-2 Echanger

De part et d'autre de la clôture des échanges s'instaurent. Ils peuvent avoir lieu avec des passants ou les voisins. C'est notamment le cas lorsque de nombreux piétons empruntent les chemins qui les bordent. Des relations se tissent avec les jardiniers dont la parcelle se trouve le long de la clôture. On échange des conseils de jardinage, des graines, des plants voire des légumes. Une des jardinières propose des boutures ou des plants à ceux qui passent et qui s'arrêtent pour entamer la conversation ou admirer son travail. Lorsque les voisins du jardin le permettent, les jardiniers sont enclins à développer aussi des liens avec eux. Un d'entre eux s'est ainsi empressé de se rendre chez la voisine qui venait d'accoucher de jumeaux pour lui offrir des tomates et des courgettes, il était fier d'être le premier à avoir vu les bébés. Au Jardin du Bignon, un des voisins est le fils de celui à qui a appartenu le terrain, avant qu'il le cède à la mairie. Il entretient aussi des rapports bienveillants avec l'ensemble des jardiniers.

Mais cette clôture, au travers de laquelle le jardinier peut observer les abords du jardin, a aussi un rôle en faveur de l'enrichissement de la biodiversité en dehors des échanges entre les personnes. Il arrive que les jardiniers aillent glaner des plantes dans les friches qui l'entourent. Des graines peuvent également être essaimées à l'extérieur du jardin, volontairement ou non.

De façon moins positive, les échanges peuvent aussi concerner la pollution par des produits toxiques issus de la proximité de la ville ou de l'agriculture. La clôture ne permet en effet pas de se protéger de la pollution de la ville, en ce sens elle est perméable. Une jardinière de Rothéneuf craint ce qui pourrait venir du cimetière par le ruissellement des eaux de pluie, puisque le terrain occupé par le jardin est en contre-bas de celui-ci. Ce qui la préoccupe est la possible contamination par des produits issus de la décomposition des corps, et notamment les antibiotiques et les produits de chimiothérapie qu'ils seraient susceptibles de contenir. Elle a donc imaginé faire des buttes de permaculture qui, en raison de leur caractère surélevé, permettrait de limiter la contamination par les eaux venues de la partie haute du terrain.

Le mur du cimetière est donc perméable à la pollution par des eaux souillées, tout comme les désherbants passent d'un jardin à un autre. Au Jardin du Bignon, depuis que la loi Labbé a interdit d'utiliser le glyphosate, le Président a l'intention d'intervenir auprès des agents de la Mairie car des voisins du jardin en utilisent et contaminent ainsi les parcelles limitrophes.

3-2-3 Protéger

La clôture a aussi un rôle de protection, de préservation du jardin vis-à-vis de l'extérieur. Elle protège donc de la ville et de la mairie, notamment pour le Jardin de la gare. Dans ce cas, elle peut permettre d'échapper à des contraintes collectives, à des usages communaux³⁵¹. Dans son travail sur la haie dans le bocage pavillonnaire, Pauline Frileux³⁵² a ainsi observé qu'elle est garante d'une certaine forme de liberté par rapport à certains codes sociaux, en plus de son rôle dans les échanges d'un côté à l'autre.

Mais la clôture sert aussi à protéger les légumes des nuisibles. C'est ainsi que la haie du jardin de Dinan été doublée par un grillage pour empêcher les chevreuils de venir dévorer les cultures. Fermer le portail dans le jardin du Bignon est censé empêcher les chats de venir souiller les plantations. Les grillages sont également susceptibles de repousser les rongeurs, cela ne s'avère pas toujours efficace en raison de la largeur des mailles.

Elle est même censée parfois lutter contre l'invasion des plantes sauvages adjacentes. Ainsi une jardinière a imaginé planter une haie en osier qui a été renforcée à sa partie basse

³⁵¹ Il est intéressant de souligner que cette fonction de la clôture du jardin ne date pas d'aujourd'hui. Jusqu'en 1789, la clôture permettait à celui qui cultivait son potager d'échapper à la dîme qui s'appliquait aux récoltes des paysans uniquement en dehors des murs. QUELLIER Florent, 2012, *op.cité*, p 41

³⁵² FRILEUX Pauline, 2010, « À l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire », in *Ethnologie française* 4/2010 (Vol. 40), p. 639-648. URL : www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-639.htm; DOI : 10.3917/ethn.104.0639

par un morceau de plastique de 20 cm de haut, qui a pour fonction d'empêcher les adventices de passer du champ non cultivé qui le jouxte vers son jardin.



Jardin de Rothéneuf : Alice a planté une haie avec de l'osier u'elle a glané dans les champs alentours. C'était censé protéger son jardin du vent et de l'invasion par les adventices en provenance du champ. Elle l'a ensuite renforcée à sa partie basse par des plessis puis a essayé aussi de mettre un morceau de plastique à la base de la haie de 20 cm de haut.

La végétation alentour peut aussi jouer un rôle d'écran notamment vis-à-vis de la pollution, des intrants chimiques. Ainsi, le fait que le champ longeant un des jardins situé à la lisière des habitations ne soit pas cultivé permet de supposer qu'on n'y utilise pas de produits phytosanitaires susceptibles de contaminer les jardins. La figure de la nature en ville est donc sociable face à la sauvagerie de la ville³⁵³. La nature est devenue alors du culturel cultivé sociable face à la sauvagerie de la ville maussade et peu accueillante.

La clôture n'a pas toujours pour fonction de protéger contre le vol (de légumes mais aussi d'outils). Les jardins sont fermés à clés uniquement dans celui de la gare. Dans tous les autres, les portails ne sont pas bouclés, seuls les outils le sont parfois avec des cadenas sur les coffres ou sur les cabanes. Il existe comme une hésitation entre le désir de considérer cet espace ouvert, convivial, et celui de le protéger, les portes devant cependant être maintenues fermées. La nature civilisée du jardin l'empêche de fermer la porte à la ville.

La clôture peut protéger également des voisins peu disposés envers les jardiniers. Entre ces voisins qui avaient fait construire une maison et le jardin du Bignon, il existait auparavant un grillage. Ils ne supportaient pas de voir des plantes dépasser de leur côté sur

³⁵³ BONNIN Philippe, CLAVEL Maité, 2010, « Introduction. Quand la nature s'urbanise », in *Ethnologie française*, 2010/4 (Vol. 40), p. 581-587. DOI : 10.3917/ethn.104.0581; URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-581.htm>

leur propriété. Ils prenaient alors parfois la liberté de venir dans le jardin collectif pour arracher tout ce qui les dérangeait, ce qui énervait les jardiniers. Ils utilisaient du désherbant le long de ce grillage, ce qui inquiétait la personne qui jardinait à côté en raison des possibilités de contamination de sa parcelle par ces produits. Le président du Jardin du Bignon avait demandé aux jardiniers concernés de faire bien attention à ce que leurs plantations ne viennent pas dépasser au dehors. Ces nouveaux voisins ont enfin érigé une barrière en bois qui masque leur jardin des regards. Les relations se sont alors apaisées. La clôture qui dissimule a permis de protéger les jardiniers civilisés des voisins considérés par la collectivité comme les « sauvages », taxés de « mauvais coucheurs » par le président de l'association.

3-3 À l'extérieur: la figure de l'autre

On voit donc que cette clôture sépare d'autres humains, de collectivités ou d'institutions, de la ville avec son corollaire de pollution, mais aussi de nuisibles ou de végétation alentour. Elle représente la relation avec l'autre³⁵⁴. Ce dernier, celui qui est derrière les barrières a donc plusieurs visages qui se reflètent dans celui du *soi* jardinier. Il est cependant possible de trouver ce qui les relie, et par conséquent les oppose à l'intérieur du jardin. Il y a séparation entre ce qui est civilisé (le jardinier et la nature) et ce que ne l'est pas (la ville éventuellement porteuse de la menace d'expropriation, la pollution, le voisin malveillant). L'enclos délimite potentiellement l'espace de civilisation (le jardin) par rapport à celui qui ne l'est pas (la ville autour du jardin), même si au dehors il peut tout de même y avoir du civilisé comme le passant bienveillant ou la nature.

Pour le jardinier, ce qui caractérise l'extérieur au jardin est potentiellement lié à l'incivilité (le voisin, qui épand des produits phytosanitaire, la ville qui laisse la végétation sauvage se développer le long des barrières...). L'intérieur des jardins est civilisé par rapport à l'extérieur qui ne l'est pas. La ville, l'extérieur du jardin devient la figure de l'autre par rapport à celle du jardinier, le « sauvage » par rapport au domestiqué. Il y a inversion du sauvage et du civilisé avec la nature qu'entretient et conçoit le jardinier. C'est la ville qui devient sauvage et le jardin qui est son pendant³⁵⁵. L'extérieur n'est pas que de la nature laissée en friche. Le rempart qui séparait autrefois la ville du sauvage s'est donc symboliquement déplacé vers d'autres espaces. Le jardin urbain est un exemple de ce déplacement.

³⁵⁴ ALBERT Frédérique, 2019, « L'inscription sur le sol du rapport à l'autre et à la nature dans les jardins collectifs urbains », in *Les cahiers du jeune chercheur du LIRCES*, <http://unice.fr/laboratoires/lirces/fr/les-cahiers-des-jeunes-chercheurs/les-carnets-du-comite-editorial/doctorales-du-lircs-2018/articles-et-comptes-rendus-des-interventions>

³⁵⁵ BERQUE Augustin, 2010, *op.cit.*

La notion de domestication ne permet pas de recouvrir ce qui est civilisé ou non puisque la nature sauvage, non anthropisée est civilisée puisque bienfaisante. Le non domestiqué, que l'on peut appeler sauvage n'a pas forcément de consonance négative pour les jardiniers. La nature plus sauvage des friches est parfois considérée comme une richesse en raison de sa diversité et de son rôle d'écran protecteur vis-à-vis du reste de la ville. Cela a ses limites aussi, lorsque cette nature vient envahir les clôtures, brouillant ainsi les limites de ce clivage. À l'intérieur du jardin, la volonté de laisser proliférer des plantes spontanées, non domestiquées vient aussi contredire l'idée d'une séparation liée à la domestication.

Il n'y a cependant pas d'opposition tranchée entre l'intérieur et l'extérieur, puisque les échanges sont permis. « Cette apparente ambiguïté entre un désir de fermeture à visée protectrice et de visibilité vis-à-vis des passants, montre une reconnaissance implicite que la relation entre intérieur et extérieur ne relève pas d'une stricte dichotomie et qu'il existe une porosité entre ces deux notions. Dans le cas des jardins collectifs, cette porosité à double sens peut être source de nuisances autant que de bénéfiques. Sa forme la plus évidente tient aux échanges physiques entre le dedans et le dehors »³⁵⁶.

Mais cependant, l'opposition entre ce qui est de nature, donc bienveillant, et le reste est manifeste. La nature civilisée est bienveillante face à la mauvaise nature-sauvage- de l'homme. La clôture qui borde le jardin a pour fonction de la préserver. Elle matérialise donc ce clivage.

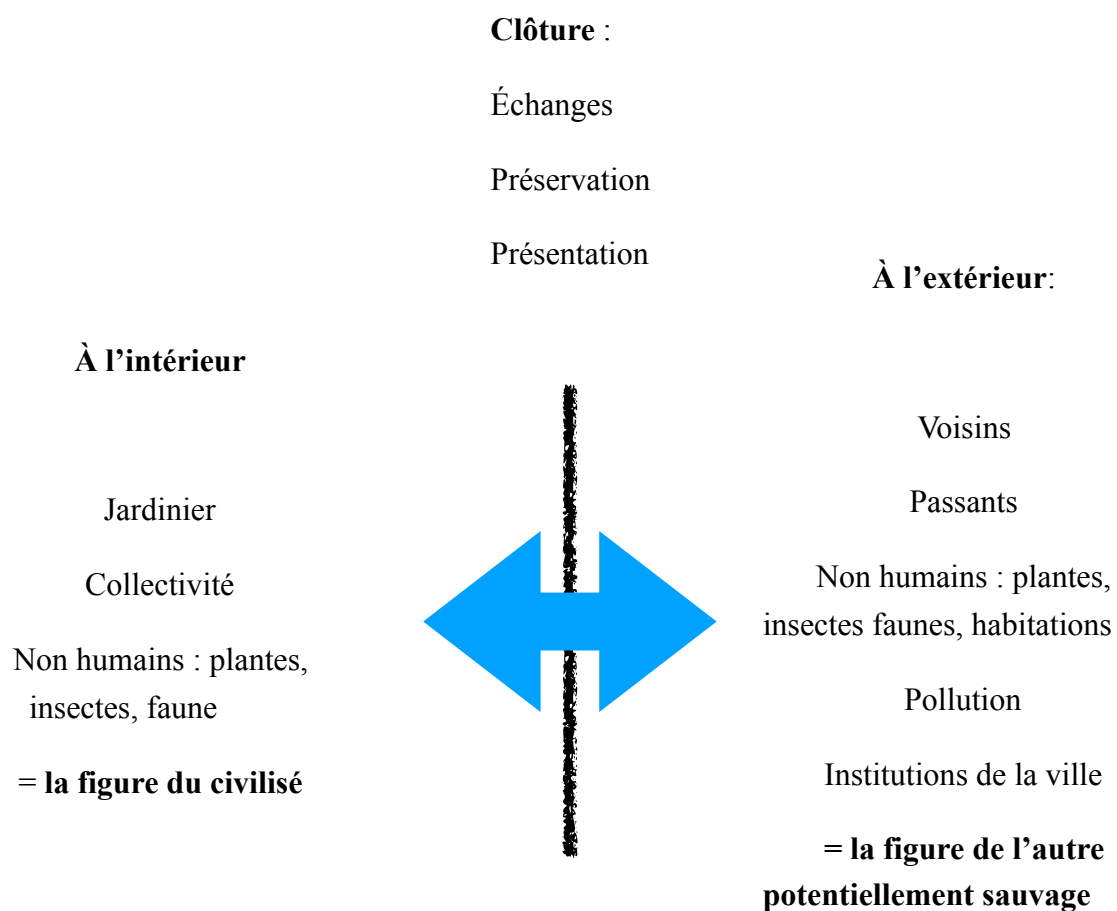
Au travers de ce clivage matérialisé par la clôture, on voit que l'idée de nature bienveillante est celle qui domine l'usage de ces espaces. Cela va en faveur de la protection et de la contribution au développement de la diversité, puisque justement la domestication n'est pas ce qui domine les images.

La topographie du jardin est donc signifiante pour le jardinier. Cette dichotomie intérieur-extérieur matérialisée par la clôture en fait un espace à préserver, mais aussi un espace d'échanges avec ce qu'il n'est pas. La clôture apparaît comme protectrice mais aussi en tant que barrière osmotique. Ce qui est au-delà de la clôture participe à ce qui est au-dedans.

On ne peut conclure à une séparation nature culture au jardin, l'un participant de l'autre. Il n'y a pas la nature qui se trouverait à l'intérieur et la culture à l'extérieur. Les échanges justement viennent mettre à mal cette opposition au travers de cette séparation poreuse ou osmotique.

³⁵⁶ BAUDRY Sandrine , SCAPINO Julie et RÉMY Elisabeth, 2014, « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », in *Géocarrefour* [En ligne], 89/1-2 | 2014, mis en ligne le , consulté le 13 mai 2019. URL: <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9388>; DOI: 10.4000/geocarrefour.9388

Le schéma suivant synthétise le rôle de la clôture qui relie l'intérieur à l'extérieur.



L'analyse de la topographie de ces jardins a permis de montrer le rôle essentiel de la clôture qui entoure une portion de nature, et qui scinde de façon autant physique qu'idéellement l'intérieur de l'extérieur. Cela nous amène dans le chapitre suivant à nous intéresser à l'importance de la notion de préservation pour ces jardiniers.

Chapitre 4 : Le jardin, lieu à préserver

*Les racines enfoncées dans le sol,
les branches protectrices des jeux de l'écureuil,
du nid et des ramages des oiseaux,
l'ombre accordée aux bêtes et aux hommes,
la tête en plein ciel.
Connais-tu plus sage et plus bienveillante
manière d'exister?
Marguerite Yourcenar*

La clôture a pour vocation de garder le meilleur en son sein. Le meilleur est contenu dans le paradis. L'assimilation du jardin à un lieu paradisiaque face à ce qui se trouve au-delà de ses limites participe à la volonté de préservation des lieux par les jardiniers.

Le jardin apparaît comme un lieu de protection vis-à-vis de la ville. Mais il ne s'agit pas que de soi mais d'une forme de collectivité. Il apparaît comme cela dans l'étude de Catherine Benoît³⁵⁷ à propos des jardins de case de la Guadeloupe. Les sociétés pluriethniques qui y résident (populations autochtones amérindiennes, descendants d'esclaves et personnes issues de différentes vagues de migration) ont élaboré des systèmes originaux de représentation du corps et de la maladie pour signifier leur inscription sur un sol nouveau et des nouveaux rapports sociaux. Le jardin y apparaît comme une « matérialisation dans l'espace du bien être et des maux du corps , ainsi que des relations avec l'entourage et les morts »³⁵⁸. Les jardins sont des lieux de projection des relations de l'homme avec son environnement social et surnaturel. Ils rendent compte des processus de créolisation au niveau écologique et symbolique. L'espace est envisagé en termes d'appropriation, au contraire de ceux qui considèrent cette société créole comme « acculturée » ou « déculturée » en raison de son histoire, et qui ainsi ne serait pas inscrite sur lui. L'organisation des jardins, les plantes et leur disposition en fonction de leur usage révèlent tout un système de protection vis-à-vis des voisins et des passants mais également vis-à-vis des esprits. Ces systèmes de protection sont organisés en cercles concentriques autour de la case³⁵⁹. Les plantes protectrices se trouvent en front de maison, mais aussi

³⁵⁷ BENOÎT Catherine, 2000, *Corps jardins mémoire. Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 309p

³⁵⁸ BENOÎT Catherine, 2000, *op. cit.*, p 15

³⁵⁹ BENOÎT Catherine, *ibid*, p 173

dans des endroits sensibles comme près de la chambre à coucher, car l'esprit des morts se manifeste à la tombée de la nuit. Elle utilise le terme *coquilles* emprunté à Bachelard dans *La poétique de l'espace*: elles représentent les multiples protections (du corps, du jardin, du lieu de travail) qui sont des enveloppes symboliques qui entourent le corps et l'isolent, mais aussi le lient à l'environnement. Le choix et la disposition des plantes rendent donc compte des relations des habitants avec leur environnement familial, social et le monde des morts, mais aussi de leur conception du corps comme relation au monde.

Les jardins collectifs sont aussi des lieux de protection. Ce que l'on préserve à l'intérieur du jardin comporte plusieurs aspects: une liberté, la biodiversité, mais aussi une meilleure société. La défense de soi-même va avec celle d'une idée d'un collectif. Ce mécanisme de défense par le jardin est en lien avec celle de la diversité. Le jardin forme un tout à défendre de l'extérieur.

3-1 Liberté

En ce qui concerne ces jardins collectifs, le jardin représente une enclave dans la vie quotidienne de ces jardiniers. C'est un lieu à part, tout d'abord par sa temporalité qui, saisonnière, ne suit pas celle de la vie quotidienne ordinaire (horaires de travail, de l'école, périodes de vacances). Il a la sienne propre, liée aux saisons et aux conditions météorologiques. Ce sont ces dernières qui imposent le rythme du travail au jardin. Il faut commencer les semis parce que la terre se réchauffe, il faut arroser tous les jours car il n'a pas plu depuis plusieurs jours et les jeunes plants en ont besoin. Cette temporalité est une contrainte, mais peut aussi être vécue comme une possibilité d'échappement à celles de d'habitude que l'on ne choisit pas forcément. Le fait qu'elles soient *de nature*, dictées par elle, font qu'elles sont considérées comme positives, au contraire de celles qui émaillent leur quotidien, puisque cette nature est bienfaisante et civilisée.

C'est donc un espace de liberté du jardinier par rapport à ce qui lui est imposé dans la vie courante, et notamment par rapport à sa profession. D'ailleurs, le potager de l'agriculteur en milieu rural n'est pas vécu de la sorte. Il ne le fait pas échapper à une autre temporalité et à une autre activité que celle de son travail quotidien et n'est donc pas envisagé de la même manière. Il en va autrement pour le jardin de fleurs qui lui, dans ce même milieu, peut être considéré comme de loisir³⁶⁰. Ils représentent alors un moyen d'échapper aux contraintes des travaux qui doivent forcément servir à quelque chose. Dans ces potagers collectifs, il y a du travail, mais il est envisagé comme débarrassé des contraintes qui lui sont habituellement liées.

³⁶⁰ BERGUE Martine, 2011, *op.cit.*, p 35

C'est aussi une enclave du fait que les échanges qui y ont lieu échappent à la marchandisation, comme cela a été vu précédemment. La construction du tissu social ne repose pas sur elle, mais sur les échanges de savoirs, de, produits, de services. De cette façon, il existe une possibilité au jardin d'une certaine forme de liberté qui est celle d'appartenir à une société dont les règles d'échanges ne sont pas marchandes. C'est un lieu où il y a possibilité d'être valorisé par le don, sans que ces dons ne soient contraignants d'ailleurs, accentuant ce sentiment de liberté.

La liberté individuelle au sein de ces jardins repose aussi sur le fait que ces jardins sont appropriés par ceux qui les cultivent, mais aussi sur le fait que généralement la parcelle est celle d'une seule personne, dans le cas des jardins familiaux. On peut donc y faire comme on l'entend. Cela repose sur les notions de propriété et d'individualité. Le jardinier se considère comme ayant la liberté de planter ce qu'il veut, de venir travailler quand il veut. C'est aussi un endroit où il lui est possible de créer, d'innover, de construire, sans que quiconque ne s'y oppose ou ne lui dicte des règles, du moins en théorie, en effet on a vu que le groupe impose ses contraintes à l'individu, contraintes plus ou moins conscientes d'ailleurs, car celle de la présentation de soi par exemple n'est pas forcément conscientisée. Il y est donc possible d'*affirmer son existence sociale* pour reprendre les propos de Vincent Larbey³⁶¹. le jardin apparait alors comme un lieu réparateur pour le jardinier.

De façon plus collective, au Jardin partagé de Dinan, la notion de liberté est également considérée en regard avec l'extérieur. Elle se trouve dans les notions de mixité sociale et d'égalité entre les jardiniers avec la neutralisation de toute forme de concurrence. Ainsi il y a échappement à la société ordinaire, aux classes sociales et à une certaine forme de domination sociale par des mécanismes permettant l'idéalisation de la société, en tous cas quand elle se trouve au sein de l'enceinte du jardin. C'est ainsi que cette liberté est envisagée : elle est celle d'échapper à certaines contraintes sociales, même si justement, pour qu'elle existe, il existe nécessairement d'autres contraintes.

La liberté dans les jardins est une liberté d'actes individuels, mais elle est aussi celle d'une liberté par rapport à l'ensemble de la société, par rapport au quotidien de chacun et par rapport à la ville.

Ce sont des espaces de liberté qui se définissent en lien avec la ville et au sein même de celle-ci. C'est en partie pour cela qu'ils sont considérés comme tels. La notion de résistance par rapport à l'envahissement urbain est bien présente pour les jardiniers, elle accompagne leurs craintes quant à la possibilité d'une expropriation. Elle est liée à la

³⁶¹ LARBEY Vincent, 2013, *Jardins et jardiniers : les pieds dans la terre, la tête dans les nuages. Une anthropologie du potager*, 456p, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Montpellier 3

présence de nature en ville. Ce qui fait évoquer le mouvement des green guérillas à New-York dans les années 70 : ce qui était considéré comme la dégradation de la qualité de vie avait donné lieu à la revendication d'espaces verts, la nécessité de réintroduire la bonne nature pour lutter contre la « sauvagerie » de la ville. S'il ne s'agit pas ici de désobéissance civile, il n'en reste pas moins que cette liberté aussi peut tendre à certaines revendications. Ainsi, les jardiniers voient d'un oeil plutôt défavorable toute imposition de règles par la ville, voire même toute intervention des ouvriers de la ville aux alentours du jardin. Les actions des pouvoirs publics sont considérées comme opposées à ce vers quoi tendent celles des jardiniers. Au Jardin du Bignon, au cours d'une assemblée générale, ils ont manifesté leur mécontentement : la ville ne faisait pas ce qu'il fallait pour entretenir les abords du terrain, alors que les jardiniers avaient justement proposé de s'en occuper en y plantant des arbres fruitiers, projet que la ville avait refusé.

3-2 Diversité

Cette liberté va donc avec l'expression de certaines revendications, même si cela reste un phénomène assez restreint. Elles peuvent être individuelles mais aussi collectives sous la forme d'un militantisme notamment écologique. Ce militantisme passe par les représentations des jardins à l'extérieur : dans les écoles où l'on tâche d'enseigner aux enfants les principes et le plaisir du jardinage, à la fête des jardiniers au travers d'échanges de graines et de plants issus du jardin, de dégustation de produits du jardin cuisinés, d'explications données sur le fait de jardiner au naturel sur les stands, ou lors de la manifestation « Bienvenu dans mon jardin ». Les revendications de liberté sont liées à la préservation de la diversité biologique. Elles s'affichent aussi volontairement sur le jardin : la prolifération des herbes folles est parfois la manifestation ostensible d'un certain choix de jardinage. Ainsi la revendication n'est pas que verbale mais dans les faits, elle se lit sur le sol des jardins. Dans certains jardins, tout n'est pas en lignes droites parfaites. Les mauvaises herbes ont la possibilité de se développer quand le jardinier estime que le désherbage n'est pas nécessaire. S'il le fait, c'est aussi parce qu'il pense que jardiner au naturel doit laisser venir la nature telle qu'elle est, doit lui laisser cette place. Ainsi il manifeste à contre-courant de la nécessaire présentation de soi, l'importance qu'a pour lui le développement de la diversité. La liberté de ne pas jardiner de façon « trop propre » va avec la revendication d'une certaine diversité. Il y a donc une revendication de liberté face à la ville mais aussi face à un ensemble trop uniforme soumis aux diktats de la présentation de soi.

Le lien liberté diversité est emprunt du mouvement écologiste. Mais il a probablement des racines plus anciennes. L'avènement des jardins anglais, par exemple, peut en être rapproché. Il s'est imposé au XVIIIème siècle en réaction au modèle français,

paroxysme de la symétrie et de l'ordre³⁶². La création des jardins et des parcs de l'Angleterre est un tournant majeur dans les jardins. A l'opposé de la France, il s'agit de jardins privés qui appartiennent à des nobles ou à des riches personnes qui choisissent d'investir des moyens à la création de jardins, alors qu'en France, c'est encore l'Etat à quelques exceptions près, qui est le responsable de l'aménagement du territoire. Les jardins publics qui sont d'ailleurs créés à ce moment, sont encore de colossales oeuvres des ingénieurs des Ponts et Chaussées, dans la lignée des jardins à la Française du XVIIème siècle. Le paysage de l'Angleterre, lui, se transforme alors complètement en de nombreux endroits. Ce jardin classique à l'anglaise est lié à des conditions climatiques, mais pas seulement, il est lié à un rejet des lignes droites typiques du classicisme et à un certain goût pour la liberté. C'est le fruit d'initiatives privées et non centralisées par les détenant du pouvoir. Il s'agit cette fois d'une représentation de la nature selon des images picturales. Le jardin à l'anglaise est en complète opposition au style de jardin à la française par son agencement et ses formes irrégulières. L'esprit gothique n'a cessé en Angleterre, esprit du mystère, du surnaturel, de l'acceptation des terreurs inconnues, alors qu'à l'opposé, le classicisme est l'affirmation de la suprématie de l'homme. Le but des concepteurs n'était pas de contrôler la nature, mais cette fois d'en jouir, comme on jouit d'un poème ou d'une peinture. Ces jardins vont rapidement envahir l'Europe. À Versailles, un jardin à l'anglaise est d'ailleurs réalisé au Petit Trianon pour la reine Marie-Antoinette. Ils se caractérisent par des collines artificielles, des lacs, des grottes, des belvédères. On ne les parcourt pas selon un ordre bien établi, on y chemine ou on y erre par des chemins sinueux permettant d'embrasser des points de vues pittoresques, qui correspondent aux paysages de la peinture. D'ailleurs leurs concepteurs sont souvent des peintres. On y recherche l'harmonie et l'équilibre des volumes et des couleurs, grâce à des plantes et des arbustes ornementaux, des fourrés, des rochers, des statues, des bancs permettant la contemplation. Il s'agit d'une représentation idéalisée d'une nature à l'état sauvage. Il y a donc un lien avec la collectivité, celle de nobles ou de riches personnes qui réagissent avec ces jardins contre une domination de la nature dont le paroxysme se trouvait au sein des jardins royaux à la française.

Il y a également la préservation d'une diversité de milieux sociaux, notamment dans le jardin partagé où cette volonté est un des socles de la vie du jardin, avec l'intégration des personnes usagers du SAVS, des enfants de l'IME ou d'un foyer de personnes épileptiques.

L'espace de liberté que représente le jardin s'associe aux autres représentations subjectives de celui-ci (nature, soi, paysage). Les unes sont liées aux autres et imprègnent l'interaction entre le jardinier et le jardin, qui fonctionne dans les deux sens.

³⁶² MOSSER Monique, TEYSSOT Georges, 2002 (1990), *op. cit.*, p 10

3-2 Collectivité

L'idée de nature généreuse, paradisiaque, façonne également la communauté des jardiniers, comme on l'a vu avec les dons, rendus possibles grâce à la générosité de la nature. Ainsi existe-t'il un fil conducteur entre l'idée de la nature que les jardiniers partagent et ceux qui tissent la collectivité. Ce lien se voit aussi dans la façon dont les conflits se résolvent. En effet, au sein des jardins, tout conflit ouvert est considéré comme insupportable pour la plupart des jardiniers. On accepte éventuellement de les supporter au dehors, mais pas dans cet endroit particulier. Les conflits ouverts remettent en cause l'engagement même de certains jardiniers au sein de leur jardin collectif. Il existe un lien entre une conception de la nature idéalisée et celle d'une communauté idéalisée également.

Le caractère clôturé que le jardin a par définition et en pratique, se ressent aussi dans cette communauté limitée. L'idée de cette nature permet d'influencer le mode de vivre ensemble, mais uniquement au sein de ces clôtures. Elles en font un lieu à protéger, où l'on y cultive le meilleur, tant en ce qui concerne les plantes que les liens entre les jardiniers. Ce qui fait peut-être aussi que les relations se développent rarement à l'extérieur du jardin, hors de l'enclos. Les dons, d'ailleurs, ne se pratiquent presque exclusivement qu'en leur sein, entre ceux qui partagent cette idée de générosité. Ainsi on évite la tension sociale inhérente à l'instauration de relations plus approfondies entre les jardiniers. Et d'ailleurs, l'hiver permet aussi le relâchement des contacts entre les jardiniers et l'apaisement d'éventuelles tensions développées durant la haute saison.

Cette façon de préserver la collectivité au sein des clôtures est à rapprocher de l'idée du paradis : le jardin est l'endroit au sein duquel on cultive le meilleur. Il y a donc bien correspondance entre le traitement des plantes, de la nature et celui d'autrui, selon la fameuse thèse de Haudricourt et Hedin³⁶³. Les rapports qu'ils entretiennent avec la nature vont les faire penser les rapports entre eux et avec la diversité. Il n'existe pas seulement des rapports sociaux qui servent de modèle pour penser le rapport à la nature³⁶⁴, il existe un va et vient, de l'ordre de l'interaction, qui n'est donc pas, par définition, à sens unique.

Le jardin apparaît comme un milieu de projection de soi à l'autre, avec lequel l'interaction passe au travers de la clôture. Cette dernière a pour fonction de protéger ce qui est à l'intérieur. Les façons dont ces endroits sont envisagés *en tant que* ont des conséquences sur les logiques horticoles que le jardinier adopte. Ainsi il n'y a pas de scission entre ce qui est pensé et ce qui est pratiqué. Le dernier chapitre a pour fonction

³⁶³ HAUDRICOURT André-Georges et HEDIN Louis, 1987 (1943), *op. cit.*

³⁶⁴ DESCOLA Philippe, 2004 (1986), *op. cit.*, p 401

justement d'analyser les pratiques horticoles à la lumière dont ces jardins sont considérés comme autre chose, comme on l'a vu précédemment.

Chapitre 5 : Pour finir la déambulation: Logiques horticoles

Etudier ces logiques, en partant de leur lecture sur le sol des jardins, permet de faire une synthèse et ainsi de mettre en lien l'ensemble des parties de ce travail, de relier l'horticulture vivrière, à la collectivité des jardiniers et à la représentation du jardin pour les jardiniers.

C'est encore une fois en s'appuyant sur l'observation des lieux qu'il est possible d'identifier trois logiques de jardinage qui guident le choix des techniques, des variétés et des espèces, mais aussi celui de l'organisation générale, de la disposition des parcelles de chacun ou de l'ensemble. Il peut s'agir d'une logique productive, esthétique ou écologique. Elles sont le fruit de choix personnels mais aussi de contraintes collectives. Elles sont le plus souvent intriquées les unes avec les autres et se retrouvent sur la même parcelle. Le jardinier adapte ses pratiques à chacune d'elles au fur et à mesure de la saison, des contraintes auxquelles ils soumet. Il fait des choix en fonction de son propre objectif, mais aussi en fonction de la collectivité et de tous les aspects du jardin qu'il perçoit en tant que tel (nature, présentation de soi, paysage, espace de liberté à préserver). Il évalue et adopte telle façon de faire, ou tel mode d'organisation selon les besoins de ses cultures à un moment donné, selon les conditions écologiques également.

La logique productive est, comme son nom l'indique, celle qui tend vers un maximum de rendement. En fonction d'elle, on fait des choix d'espèces plus ou moins rentables en rapport avec la surface qu'elles vont occuper. Pour ce jardinier, les pommes de terre n'ont pas assez donné les deux années précédentes pour justifier le fait qu'il continue à en faire, notamment car elles occupent beaucoup de place dans le potager. Il choisira donc de cultiver d'autres variétés plus rentables parce qu'elles coutent cher sur le marché. Cela implique aussi de faire beaucoup de semis d'une seule espèce, de ne pas trop mettre de fleurs qui occuperaient trop l'espace, de beaucoup désherber, d'enrichir le terrain, mais aussi d'être beaucoup présent.

La logique esthétique autorise le jardinier à mettre plus de fleurs, mais aussi à occuper l'espace par des aménagements pour l'embellir avec des installations, des constructions. Certaines variétés peuvent être choisies pour leurs qualités esthétiques : les bettes à cardes rouges, le chou kale violet. Des fleurs apparues spontanément peuvent être autorisées à se développer, même si elles perturbent l'ordre.

La logique écologique fait la part belle aux plantes spontanées, aux variétés non manipulées génétiquement. Le jardin pourra y apparaître moins ordonné, l'aspect en rangs droits n'est pas toujours parfait.



Jardin du Bignon : la bourrache en fleur ainsi que le coquelicot sont venus spontanément se développer le long des bordures de ce jardin. On les a laissées se développer là parce que c'est joli, parce que les fleurs de bourrache se mangent dans les salades, mais aussi parce que l'on considère cette forme de diversité bienvenue.

Le désherbage y est moins intensif. On peut éventuellement y voir des buttes de permaculture. On y laisse se développer la bourrache par exemple dont on peut manger les fleurs, les plants de roquette qui prolifèrent facilement et se ressèment d'une année sur l'autre. On y trouve des installations qui peuvent attirer des insectes comme les hôtels à insectes.

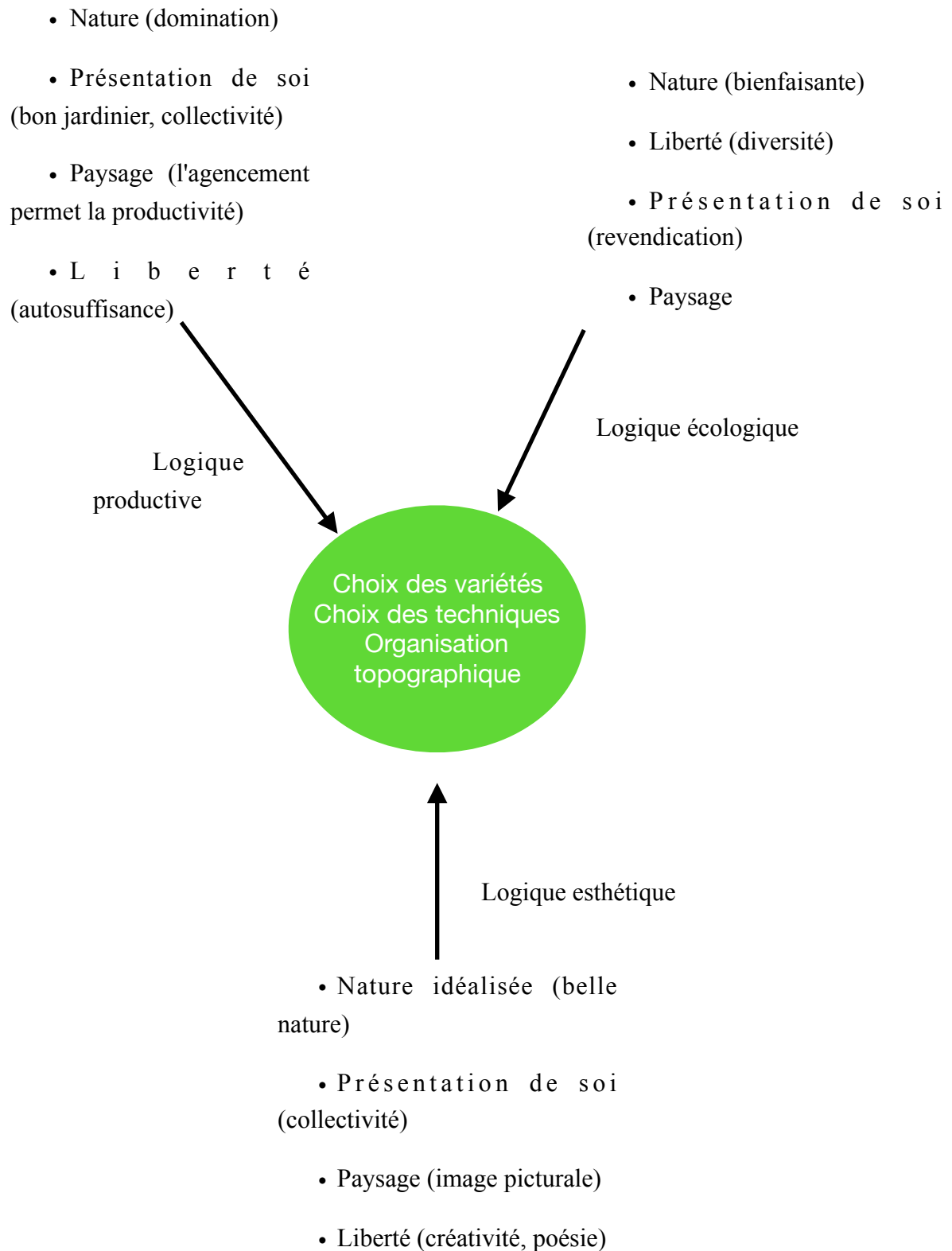


Jardin de Dinan en hiver : Deux buttes de permaculture devant un rang de choux de Bruxelles. C'est l'hiver et ces buttes ne sont ni cultivées ni désherbées. La paille a pour fonction de les protéger du froid mais aussi d'empêcher l'invasion par les adventices. Ces buttes marquent la volonté du jardinier de faire des choix qui relèvent de l'écologie car elles permettent de ne pas retourner la terre et ainsi de ne pas détruire l'écosystème de la terre.

Ces logiques déterminent donc le choix des variétés, des pratiques et l'organisation topographique des cultures. Ces choix sont liés à des impératifs techniques. On a vu cependant qu'ils relèvent également de l'écologie propre à ces jardins, de la collectivité, des institutions, des savoirs acquis en son sein, de l'habitus, de la mémoire de chacun et de la mémoire collective (l'un et l'autre étant difficilement individualisables), mais aussi de la façon dont on conçoit le jardin de façon plus subjective, *en tant qu'autre chose*. Quatre façons de penser le jardin *en tant que quelque chose* sont intriquées chez le jardinier : en tant que présentation de soi, en tant que nature, en tant que paysage et en tant qu'espace de liberté. Elles comportent en elles-mêmes la représentation du jardin paradisiaque.

Il n'y a pas cependant un déterminisme de tous ces facteurs sur la technique, qui serait à sens unique. La technique, la fréquentation des plantes cultivées participe aussi à la modification, l'imprégnation de tout ce qui fait qu'on opte pour elle ou pour une autre, les savoirs, leur manipulation et leur diffusion au sein de la collectivité, l'idée du jardin en elle-même. En citant tout ce qui influence l'organisation matérielle du jardin, on s'aperçoit que tous ces facteurs sont eux mêmes liés à la fréquentation du jardin et peuvent s'en trouver modifiés, ainsi le jardinier lui-même est imprégné par cette activité et sa fréquentation de ce lieu particulier. Il participe du jardin.

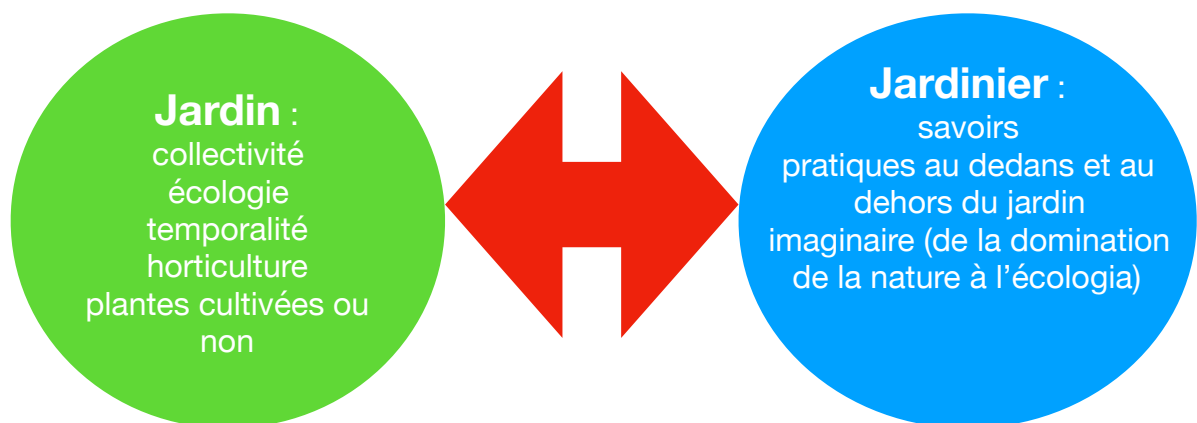
Le schéma suivant résume ce par quoi sont sous-tendues ces logiques horticoles.



Les trois logiques sont toutes imprégnées par les formes subjectives ou conceptions que le jardinier a du jardin.

Il existe de l'une à l'autre des variations subtiles, qui ne les font pas s'opposer entre elles, mais plutôt s'adapter selon les circonstances et même les conditions du jardinage.

Elles sont à l'oeuvre dans les pratiques. Mais les pratiques à l'inverse transforment aussi le jardinier. Il est lui-même imprégné de son activité au jardin. Cette figure permet de schématiser cette participation du jardin et du jardinier, la façon dont chacune des particularités de celui qui cultive ses légumes et du jardin interagit avec celles de l'autre.



Conclusion

Quatre jardins étudiés de façon prolongée en Ille-et Vilaine ne constituent pas matière à élaborer une théorie générale et exhaustive sur les jardins collectifs urbains. Cependant les enseignements sur la façon dont on interagit avec le milieu qu'ils constituent sont nombreux et concernent directement le rapport de l'homme avec la biodiversité, et surtout la préservation de cette diversité, sujet essentiel aujourd'hui alors qu'elle est gravement menacée. Cette question est au coeur de celle des villes durables puisque l'agriculture urbaine fait justement partie intégrante de leur construction³⁶⁵. Les points de vues adoptés lors de ce travail de recherche, celui de l'ethnobotanique, celui de l'influence des collectivités sur le jardinage ainsi que celui du lieu particulier que constitue le jardin en ville, y aboutissent directement.

Le point de vue de l'ethnobotanique est une des façons d'envisager le regard anthropologique sur ses jardins : il permet de comprendre les pratiques horticoles, et surtout combien elles sont liées à ces lieux particuliers, à ces collectivités, qui se trouvent au sein d'un espace clos situé au coeur de la ville. Le rythme du jardinage est marqué par le déroulement des saisons. Leur caractère contrasté influence la manière de vivre ensemble au sein de ces collectivités. Il existe une intensification des relations au printemps et en été qui se relâche en hiver, qui participe probablement à maintenir un équilibre, et aide les jardiniers à préserver les relations qu'ils entretiennent avec les autres. Ma recherche montre une certaine mixité sociale, d'âge et de catégories socio-professionnelles, mais aussi de genre. La place des femmes, et notamment celles qui n'ont plus d'enfants en bas âge y est un peu plus importante que celle des hommes. Il ne s'agit donc plus de lieux masculins comme cela a pu l'être pour les jardins ouvriers du début du siècle. Cela s'explique sans doute par un degré relatif de libération des femmes de certaines corvées ménagères. Dans la plupart des cas pour les jardins familiaux, chaque parcelle est celle d'une seule personne, et non d'un couple ou d'une famille. Cette notion participe à saisir de façon plus subjective le lien entre la personne et le jardin, l'identification du jardinier au lieu.

³⁶⁵ BLANC Julien, LIZET Bernadette, DUBOST Françoise, 2015, *op.cit.*

Au sein de ces quatre jardins, les cultures sont biologiques. Cette enquête a permis de mettre en évidence que l'auto-suffisance est une image forte pour les jardiniers, idéale, qui les oriente justement vers l'adoption d'un mode de culture biologique. Au-delà d'appliquer certaines règles de cultures, jardiner « bio » implique une limitation des dépenses au jardin : il se suffit théoriquement à lui-même pour être productif. Cela suppose de limiter les dépenses que l'on y fait, y compris en n'achetant pas de produits phytosanitaires. L'autre raison pour laquelle les jardiniers choisissent ces modes de cultures est qu'un souci particulier est accordé à la préservation de la santé. Le jardin permet de manger sain et donc de se protéger de la consommation de produits susceptibles d'être nocifs pour l'organisme. La biodiversité s'y avère donc de manière non équivoque comme favorisée, ne fût-ce qu'en raison de l'adoption de ces pratiques. De plus, s'investir dans ces jardins fait prendre conscience justement de l'importance de la préservation de l'environnement à ceux qui y étaient moins sensibilisés. Ce travail a par ailleurs montré que cultiver de cette manière n'est pas l'apanage des plus jeunes. Presque tous les jardiniers, quel que soit leur âge adoptent ces préceptes. D'autre part, l'étude des relations qu'ils entretiennent avec leurs plantes, et notamment avec la mauvaise herbe apporte également des éléments sur la façon dont ils traitent la biodiversité. Le lien aux plantes cultivées est marqué par leur proximité avec elles, il est d'ordre physique mais aussi plus subjectif. Au travers de leurs propos, on s'aperçoit de l'existence de phénomènes d'humanisation des plantes, notamment sur le modèle de la relation parent-enfant. Cela participe à faire prendre conscience que ces lieux sont considérés comme des espaces domestiques par ceux qui les pratiquent. Par ailleurs, la mauvaise herbe fait référence au propre et au sale. Le jardin envahi par les adventices est impropre, et de surcroît susceptible de porter atteinte à l'image du jardinier qui s'en occupe. D'autre part, les répercussions de ce jardinage sur l'alimentation sont importantes, au delà du point de vue économique. Les légumes du jardin permettent à celui qui les fait pousser une forme d'abondance, lui assurant une alimentation diversifiée et de qualité, mais aussi un certain positionnement dans la collectivité. Le jardin participe à la création d'une distinction sociale propre au jardinier. Il s'agit non seulement d'avoir un beau jardin productif, mais également de cultiver certaines variétés anciennes, différentes ou originales notamment sur le plan esthétique. Avoir un potager va aussi jouer un rôle sur la façon dont on s'approvisionne en dehors des jardins car cela a un impact sur les pratiques de consommation et d'achats. Les jardiniers ont globalement tendance à essayer de trouver des produits locaux et à porter attention à la façon dont ils sont cultivés ou à celle dont les bêtes sont élevées. La biodiversité et son traitement par les jardinier traversent donc donc tous les aspects ethnobotaniques de ce travail.

Le deuxième point de vue adopté était celui de comprendre les modes d'articulation de ces collectivité et la façon dont cela pouvait impacter les pratiques horticoles. Les

moments d'échanges entre les jardiniers sont le plus souvent non formalisés, liés à la déambulation et à la contemplation des jardins, fonctions qui ne sont donc pas exclusivement réservées aux jardins d'ornement. Cette étude montre que ces endroits sont de formidables lieux d'échanges de savoirs. Ceux-ci forment le ciment des liens qui s'y établissent et ont bien évidemment une influence sur les manières dont l'horticulture se pratique. Ils permettent l'adoption de pratiques nouvelles. Ils font d'autre part partie d'une forme de mémoire collective qui est sans cesse réactivée par la fréquentation des lieux et le rythme des saisons, qui repose aussi sur l'idéal d'autosuffisance. Cette mémoire est transmise de façon engagée par certains jardiniers après d'autres personnes et en dehors du jardin, au travers d'actions de sensibilisation au jardinage dans les écoles par exemple. Les savoirs théoriques sont confrontés aux conditions pratiques, mais aussi aux règles et aux impératifs de la collectivité. La façon dont on cultive se voit donc influencée par le collectif, elle n'est pas une application simple de préceptes acquis. Les échanges de dons forment un autre élément fondamental de ces collectivités. Cette recherche a mis en évidence le rôle essentiel qu'ils ont pour ces jardiniers. Ils sont non contraignants, mais néanmoins incessants, et intéressent principalement les jardiniers entre eux. Ils sont particuliers car ils emportent une partie de celui qui offre, puisque ce qui est donné est en effet cultivé par celui qui le donne, ce qui fait peut-être que la sphère des rechanges se limite souvent aux jardiniers car ils sont susceptibles de reconnaître cette spécificité du don de légume du jardin. L'autre particularité est qu'on ne donne pas ce que l'on a acquis par marchandisation, mais ce que l'on cultive ou produit soi-même. Les dons permettent de créer une forme de solidarité entre les jardiniers, consolidée par la limitation des phénomènes de potlatch. Ils participent à dessiner une hiérarchie sociale au sein des jardins qui n'a rien à voir avec celle qu'on trouve au-delà des clôtures, puisque le jardinier savant dont le jardin est prolifique est une forme de big men. Ainsi, il serait possible de distinguer deux classes sociales au sein de ces communautés, celle des big men et celle des autres. Il n'y a pas d'opposition entre les deux, ni de rivalité mais plutôt une complémentarité. Par ailleurs, il existe bien évidemment des conflits liés notamment à l'appropriation de ces jardins comme des formes de chez-soi, mais aussi à la confrontation des savoirs et des idéologies. Mais la manière dont ils sont résolus en faveur de la stabilité du groupe montre que ces collectivités sont idéalisées par leurs membres. Cette idéalisation est en rapport avec celle de l'auto-suffisance, elle-même issue de l'imaginaire que les jardiniers entretiennent autour de la question de la nature généreuse. L'homme reproduit sa prodigalité et protège ce lieu idéalisé en contenant les conflits en son sein. Cette idéalisation du lieu et de la collectivité qui y jardine a pour conséquence des actes de préservation qui concernent autant les groupes de jardiniers au travers de la gestion des conflits que celle de la biodiversité. Par l'étude de la manière dont se constituent ces collectivités, ce travail a donc permis de montrer encore une fois l'importance du lien entre la façon dont les hommes vivent entre eux et celle dont ils organisent leurs cultures.

Enfin cette enquête a montré que la relation du jardinier ou de la collectivité à ce lieu particulier qu'est le jardin est essentielle, pourvoyeuse de sens et permet de faire le lien entre les pratiques, la collectivité et l'espace du jardin et ainsi de relier l'ensemble de cette thèse. Elle permet d'envisager le jardin et les jardiniers comme formant un tout signifiant et efficient, un milieu où l'un participe de l'autre. Elle apporte ici un regard décisif sur ces jardins. Pour aborder cette partie plus subjective, il a justement été choisi de s'appuyer sur la topographie du jardin. Le fait qu'il soit clos permet d'envisager le dedans et le dehors et les relations entre les deux au travers de la clôture en tant que ce que le jardinier perçoit, ce en tant que étant la part subjective de la réalité physique des lieux.

L'observation de l'organisation spatiale de l'intérieur des jardins -caractérisée par la rigueur et l'intérêt pour l'aspect esthétique, marquée par les délimitations qui séparent chaque parcelle pour les jardins familiaux- montre que pour les jardiniers, ce lieu fait d'abord référence au jardin en général, pris dans son sens le plus large. Ces caractéristiques ne sont en effet pas propres aux jardins collectifs urbains. Ce sanctuaire doit contenir le meilleur. Le meilleur, pour eux, peut correspondre à une présentation de soi-même, une portion de nature, mais aussi à une représentation picturale, autrement dit à un paysage. Ces trois manières d'envisager le jardin en tant que jardin permettent de pouvoir lier les aspects techniques, écologiques et subjectifs entre eux sans distinction. Les rapprocher de la topographie a l'avantage d'allier les propos des acteurs à ce qui n'est pas forcément dit ou conscientisé.

En effet le jardin est une forme de mise en scène esthétisée, idéalisée de soi-même au travers de ce qui est cultivé, de l'importance de la beauté et de la profusion des légumes qui s'y développent, mais aussi en raison de la domestication de la nature que l'on y trouve. Cette présentation de soi est autant individuelle que collective. L'ensemble du jardin est donné à voir à autrui également, à la ville qui l'entoure.

Le jardin apparaît par ailleurs en tant que portion de nature enclose. Le rapport des citadins avec la nature, ou plutôt avec ce qu'ils considèrent comme la nature est mis en lumière par l'étude des pratiques des jardiniers. Cette notion de nature est particulière au lieu jardin justement. C'est une réalité qui n'est pas que physique. Ils distinguent la nature anthropisée de celle qui ne l'est pas. Celle des jardin l'est, elle est de plus anthropomorphisée car elle a des intentions envers les jardiniers. Elle contient une part idéale miraculeuse. Il s'agit d'une forme de puissance dont la force est supérieure à celle de l'homme. Considérer le jardin de cette façon a des conséquences techniques, où cultiver de façon biologique notamment, apparaît comme logique en raison de son caractère bienfaisant. ce dernier est en lien avec son contraire, la mauvaise nature de l'homme. Cette idée façonne le collectif également, puisque à l'intérieur du jardin, le collectif des jardiniers idéalisé est à préserver de la mauvaise nature de ce qui se trouve à l'extérieur.

Ces jardins collectifs sont également des paysages, même si les jardiniers ne les considèrent pas comme tels en raison d'une part de l'absence de distanciation entre eux et l'endroit qu'ils cultivent, et d'autre part de la non appartenance de cette forme de jardin à un schème pictural de paysage. Il n'en reste pas moins que les institutions locales les considèrent bien comme des paysages urbains. Il y a plus encore : l'ordonnement de cette nature, des fleurs, la beauté de ces cultures en font un lieu de contemplation qui peut être rapproché du paysage, tout comme dans les jardins anglais. Cette beauté des jardins en fait également un lieu à préserver pour ceux qui y travaillent.

L'aspect des clôtures extérieures et de ce qui est considéré comme au-dehors, autrement dit comme l'autre, participe à définir ce qu'est le jardin. Cela concerne la collectivité et sa légitimité ainsi que ses relations avec l'extérieur. Ce qui est important est que ces interactions ne concernent pas que les jardiniers, elles concernent bien sûr la collectivité mais aussi les non humains, les plantes et la diversité biologique. L'extérieur peut être représenté par d'autres portions de nature, des nuisibles, des citadins, la ville, la mairie ou des constructions qui physiquement menacent le jardin. Ce que la clôture sépare en fin de compte est le civilisé face à ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire le sauvage. Il y a inversion du rôle de la nature dans ces jardins de ville. Elle représente le civilisé face au caractère sauvage de la ville.

La clôture a pour rôle la présentation du jardin vis-à-vis de l'extérieur, mais aussi de le protéger. Ce qui n'empêche pas qu'elle représente aussi une surface d'échanges entre l'extérieur et l'intérieur, telle une barrière osmotique. Ils concernent autant les humains que les non humains. Il s'agit principalement d'échanges de plantes, de savoirs, mais aussi de pratiques puisque des jardiniers en adoptent de nouvelles, même à l'extérieur du jardin. Il n'en reste pas moins que grâce à elle, il est question de préserver quelque chose : une forme de liberté, la biodiversité mais aussi une collectivité idéalisée. Cela fait référence au jardin paradisiaque qui, bien souvent dans la littérature, est entouré de hauts murs pour le protéger. Le lien entre le jardin potager et le paradis repose principalement sur l'idéal d'autosuffisance, et sur la beauté de ces lieux nourriciers, généreux et magnifiques. C'est cela qui fonde ces collectivités et en font des lieux où une certaine civilité doit être maintenue, puisqu'ici, il n'est pas acceptable de subir les difficultés de la vie en société habituellement vécues au dehors. Cette image du paradis est intimement liée à celle de la préservation. Il s'agit d'un lieu que l'on se doit de préserver.

La part subjective de ces réalités physiques que sont ces jardins collectifs permet de donner un sens à l'ensemble de cette thèse. Les pratiques horticoles, le collectif, l'aspect subjectif forment un ensemble où chaque partie est en lien avec l'autre. Ainsi le jardiner fait partie du jardin, et l'un participe l'un de l'autre. Il est possible de relier les pratiques, la collectivité et la part subjective de ces jardins en déterminant les logiques horticoles qui

sont à l'origine de l'organisation des cultures. Il existe trois logiques du travail des jardiniers qui sous-tendent leurs choix de cultures, de manières de faire et de variétés ainsi que l'organisation topographique de leur jardin : la première est productive, la seconde est esthétique et la troisième est écologique. Elles ne sont pas exclusives et se retrouvent pour chacun d'entre eux. Elles varient dans le temps en fonction en particulier de leurs objectifs et des contraintes écologiques. Ce point de vue, celui des logiques horticoles, a pour intérêt de relier les pratiques à l'idéal afin de former un tout, comme celui constitué du jardinier et du jardin, ou encore comme celui que forment la nature et la culture.

Que l'on envisage ces jardins collectifs sous le prisme de l'ethnobotanique, de la manière dont ces collectifs vivent ensemble et influencent le jardinage, ou encore de manière subjective comme des lieux particuliers, considérant ainsi le jardin dans son sens plus large, tout ramène à la question de la préservation. Cette étude a montré son importance dans les jardins collectifs urbains. On préserve des plantes, un collectif idéalisé ou encore soi-même, une idée de nature généreuse, ou un paysage. Elle est au coeur des préoccupations des jardiniers, ce que l'on préserve, le meilleur, est protégé de l'extérieur, de la ville par des clôtures. Ainsi ces jardins collectifs ne peuvent qu'être des conservatoires de la diversité en ville, alors qu'actuellement le déclin de celle-ci s'aggrave de manière critique en raison des pressions sur l'usage des milieux naturels, des pollutions diverses, du changement climatique... Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) rendu en août 2019 insiste d'ailleurs sur l'importance de la gestion durable des terres pour assurer la sécurité alimentaire, notamment en diversifiant les cultures³⁶⁶. Cette notion de préservation est en parfaite adéquation avec l'écologie et la conservation de la biodiversité. Le jardin collectif est un véritable conservatoire de façon « naturelle » ou spontanée.

Le jardin apparaît en fin de compte comme une *hétérotopie* au sens de Michel Foucault³⁶⁷, c'est-à-dire une utopie qui a un lieu réel et un temps déterminé. Pour ce philosophe, chaque groupe humain découpe dans l'espace des *lieux utopiques* et des *moments uchroniques*. On vit dans des endroits scindés en zones différentes et parmi eux, certains sont encore plus différents que d'autres, s'opposent aux autres pour les neutraliser ou les purifier. Il s'agit de *contre-espaces*, ou d'*utopies localisées*. La société organise ces espaces hors de tous les lieux : jardins (mais aussi cimetières, asiles, prisons...). Le jardin, lieu assimilé au paradis, a pour fonction justement de neutraliser le sauvage de la ville, en partie parce qu'il est un endroit de préservation de la biodiversité.

³⁶⁶ LE HIR Pierre, « L'alerte du GIEC sur l'épuisement des terres », in *Le Monde*, vendredi 9 août 2019, 75ème année, n°23196

³⁶⁷ FOUCAULT Michel, 2009, *Le corps utopique, les hétérotopies*, Fécamp, Nouvelles Editions Lignes, 62p

Il y avait peut être en arrière plan de toute cette réflexion, l'idée d'essayer de brouiller la limite entre nature et culture, même et justement dans notre société où nous sommes censés avoir séparé les deux sans ambiguïté. Pour les jardiniers, ces jardins sont assimilés à la nature, nature urbanisée. L'interaction entre eux et elle est mise en lumière dans ce travail. On ne peut dissocier le jardinier de sa manière de cultiver, de traiter les plantes, on ne peut pas plus étudier la collectivité des jardinier sans se rendre compte de l'influence que cela a sur les cultures. Le jardinier personnifie ses plants, donne une identité anthropomorphique à l'idée de nature. Les humains et les non-humains ont une physicalité et une intentionnalité qui ne sont donc peut-être pas si distincts que cela. L'interaction entre l'homme et cette nature des jardins est telle qu'il n'est pas inenvisageable de les considérer comme un tout plutôt que comme une opposition. Dans ces jardins, on peut se permettre de rêver, comme le faisait Jacques Barrau, d'une véritable participation de l'homme et de la nature : « Ainsi m'est apparu qu'il pouvait y avoir un monde cohérent et uni dont les hommes font partie, où faits de nature et faits de culture ou de société se conditionnent réciproquement, rendant ainsi possible, si l'on sait raison garder et sans renier la passion, une harmonieuse coexistence entre les hommes dans leur diversité et la nature dans sa diversité ».

Beaucoup de questions sont apparues au cours de ce travail qui mériteraient de poursuivre la réflexion. Deux d'entre elles me sont venues de nombreuses fois à l'esprit. Un véritable inventaire de la diversité des espèces et des variétés de ces jardins aurait considérablement enrichi l'enquête de terrain. Je ne m'en sentais pas l'aptitude en termes de connaissances botaniques. Il aurait permis de conforter mes conclusions sur la biodiversité par des données quantitatives. De surcroît, avec ce type de recensement, il aurait été possible de se pencher de manière plus approfondie sur les relations entre la topographie du jardin et les espèces, et ainsi d'aller plus loin dans la réflexion concernant le lien des hommes aux plantes cultivées.

Les relations entre la diversité et la préservation dans des jardins mériteraient par ailleurs d'être explorées dans d'autres contextes. Je me suis souvent demandée comment étaient envisagés les potagers des personnes vivant non pas en milieu urbain, mais rural et notamment ceux d'agriculteurs. Quelle est la différence entre le champ et le potager? Quelle sont les rôles des délimitations des potagers, des champs, des pâurages? Par quoi sont-elle représentées? Est-ce que la préservation passe par ces délimitations et de quelle façon? Est ce que la ville est constitutive de la notion de préservation? Quelle est la notion de nature en milieu rural? En quoi est-elle liée à la préservation? Actuellement, avec la remise en question du modèle agricole, je pense que ces questions pourraient avoir une place essentielle.



Jardin du Bignon: Angèle, la doyenne du jardin, est venue cueillir quelques légumes un jour de pluie. Quelques mois après, elle a dû quitter le jardin pour raison de santé.

Bibliographie

Ouvrages:

ALBERT Frédérique, 2015, *D'un regard l'autre. Médecin et anthropologie, une expérience au Burkina-Faso*, Paris, L'Harmattan, 128 p.

AUGÉ Marc, 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 153 p.

AUGÉ Marc, 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Aubier, 197 p.

BACHELARD Gaston, 2012 (1957), *La poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, 215 p.

BARRAU Jacques, 1983, *Les hommes et leurs aliments*, Messidor/Temps actuels, 378 p.

BAUDELET Laurence, BASSET Frédérique, LE ROY Alice, 2008, *Jardins partagés. Utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre Vivante, 157 p.

BENOÎT Catherine, 2000, *Corps jardins mémoire. Anthropologie du corps et de l'espace à la Guadeloupe*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 309 p.

BERGUE Martine, 2011, *En son jardin. Une ethnologie du fleurissement*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 401 p.

BERQUE Augustin, 2000 (1), *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 447 p.

BOSSER Jacques, Le TOQUIN Alain, 2011, *Deux mille ans de jardins*, Paris, La Martinière, 320 p.

BLOCH-DANO Evelyne, 2008, *La fabuleuse histoire des légumes*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 151 p.

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 670 p.

BOURSIER Jean-Yves, 2010, *La fabrique du passé. Construction de la mémoire sociale : pratiques, politiques et enjeux*, Nice, Les Éditions Ovadia, 262 p.

BRUNON Hervé (dir.), *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, Paris, Autrement, 295 p.

CARAYON Agnès, DEPONDT Sylvie, SAUREL Valérie, FELLAH Aïcha (dir.), 2016, *Jardins d'Orient*, Paris, Snoeck, 210 p.

CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010, *Autoproduction accompagnée. Un levier de changement*, Paris, ERES, 208 p.

CLEMENT Gilles, 2012, *Une brève histoire des jardins*, JC Béhar, 125 p.

CLIFFORD Derek, 1964, *L'histoire et l'art des jardins*, Paris, Les Libraires associés, 244 p.

DESCOLA Philippe, 2004 (1986), *La nature domestique*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 450 p.

DESCOLA Philippe, 2007, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 623 p.

DESCOLA Philippe, 2011, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*, Versailles, Quae, 107 p.

DOUGLAS Mary, 2001 (1967), *De la souillure*, Paris, Editions La Découverte, 207 p.

DUBOST Françoise, 1997 (1984), *Les jardins ordinaires*, Paris, L'harmattan, 174 p.

ELISSEEFF Danielle, 2010, *Jardins japonais*, Paris, Nouvelles Editions Scala, 127 p.

FOUCAULT Michel, 1990 (1966), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 400 p.

FOUCAULT Michel, 2009, *Le corps utopique, les hétérotopies*, Fécamp, Nouvelles Éditions Lignes, 62 p.

GODELIER Maurice, 1996, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 315 p.

GODELIER Maurice, 2010 (1984), *L'idéal et le matériel. Pensées, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 348 p.

GODELIER Maurice, 2015, *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique*, CNRS Éditions, 283 p.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. T. I : La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit, 253 p.

GUILLE-ESCURET Georges, 1989, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, 183 p.

HALBWACHS Maurice, 1997 (1950), *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 297 p.

HALBWACHS Maurice, 2015, *La psychologie collective*, Champs classiques, Paris, Flammarion, 374 p.

HARARI Yuval Noah, 2014, *Sapiens, une brève histoire de l'humanité*, 2014, Paris, Albin Michel, 512 p.

HARRISON Robert, 2010 (2007), *Jardins, réflexions*, Paris, Le Pommier, 320 p.

HAUDEBOURG Marie-Thérèse, 2001, *Les jardins du Moyen-Âge*, Paris, Perrin, 250 p.

HAUDRICOURT André-Georges et HEDIN Louis, 1987 (1943), *L'homme et les plantes cultivées*, Paris, Métailié, 281 p.

LEENHARDT Maurice, 1937, *Gens de la Grande Terre*, Paris, Gallimard, 214 p.

LEROI-GOURHAN André, 1998 (1964), *Le geste et la parole. T. I : Technique et langage*, Paris, Albin Michel, 323 p.

LEROI-GOURHAN André, 1998 (1965), *Le geste et la parole. T. II : La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 285 p.

LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1962), *La pensée sauvage*, Paris, Pocket, 349 p.

LEVI-STRAUSS Claude, 2009 (1964), *Mythologiques. I : Le cru et le cuit*, Paris, Plon, 416 p.

LEVY-BRUHL Lucien, 1998 (1949), *Carnets*, Paris, Presses universitaires de France, 257 p.

LIZET Bernadette, 2015, *Une ethnologue au jardin des plantes. Dix petits terrains*, Paris, Petit génie/MNHN, 364 p.

MALINOWSKI Bronislaw, 1989 (1922), *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 606 p.

MALINOWSKI Bronislaw, 1974 (1935), *Les jardins de corail*, Paris, Maspero, 356 p.

MAUSS Marcel, 2001 (1950), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 482 p.

MAUSS Marcel, 2002 (1947), *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 363 p.

MONÉDIAIRE Gérard (dir.), 1999, *Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe*, PULIM, Presse Universitaires de Limoges, 336 p ;

MOSSER Monique, TEYSSOT Georges (dir.), 2002 (1990), *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, 600 p;

PELT Jean-Marie, 2014, *Les plantes qui guérissent, qui nourrissent, qui décoorent*, Paris, Editions du Chêne, 485 p ;

PELT Jean-Marie, 2015, *Légumes d'ailleurs et d'autrefois*, Paris, Fayard, 230 p.

QUELLIER Florent, 2012, *Histoire du jardin potager*, Paris, Armand Collin, 192 p.

SAHLINS Marshall, 1976, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie dans les sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 587 p.

SAHLINS Marshall, 2008, *La nature humaine, une illusion occidentale*, Editions de l'Éclat, 111 p.

WEBER Florence, 1998, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans le France du XXème siècle*, Paris, Belin, 287 p.

XIAOFENG Fang, 2010, *Jardins chinois*, Paris, Citadelles et Mazenod, 257 p.

ZONABEND Françoise, 1999 (1980), *La mémoire longue*, Paris, Jean Michel Place, 294 p.

Articles, chapitres d'ouvrages:

ALAIMO Katherine, PACKNETT Elisabeth, MILES Richard-A, KRUGER Daniel J, 2008, « Fruit and Vegetable Intake among Urban Community Gardeners », in *Journal of nutrition education and behavior* [En ligne], 2008/2 (vol.40, March–April), p. 94–101.
URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1499404606008542> ;
DOI : <https://doi.org/10.1016/j.jneb.2006.12.003>

ALBERT Frédérique, 2019, « L'inscription sur le sol du rapport à l'autre et à la nature dans les jardins collectifs urbains », in *Les cahiers du jeune chercheur du LIRCES*, [En ligne], 2019. URL: <http://unice.fr/laboratoires/lirces/fr/les-cahiers-des-jeunes-chercheurs/les-carnets-du-comite-editorial/doctorales-du-lirces-2018/articles-et-comptes-rendus-des-interventions>

ARNOULD Paul, 2012, « Un jardin dans la ville. Quelle biodiversité urbaine pour demain? », in *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 2012 (n°12), consulté le 18 juin 2018. URL: <http://journals.openedition.org/tem/1436> ; DOI: 10.4000/tem.1436

AUBRY Christine, POURIAS Jeanne, DANIEL Anne-Cécile, 2014, « Agriculture urbaine et enjeux de santé », in *Les Cahiers de l'IAU îdF*, 2014 (n° 170-171, septembre), p. 73-74 », [Dossier « Territoires, incubateurs de santé? »]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198304>

BAHUCHET Serge, 2012, « Du Jatba-Revue d'ethnobiologie à la Revue d'ethnoécologie », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2012 (volume 1), consulté le 31 mai 2017. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/689>

BAHUCHET Serge, LIZET Bernadette, 2003, « L'ethnobotanique au muséum d'histoire naturelle », in LIZET Bernadette, *Une ethnologue au jardin des plantes*, 2015 (5), Paris, Petit génie/MNHN, p. 97-139

BAHUCHET Serge, AUBAILE Françoise et PALAFOX Ricardo Ávila, « Contribution de la biodiversité à l'alimentation », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2012 (vol. 2), consulté le 06 octobre 2017. URL: <http://ethnoecologie.revues.org/1138>

BARTHELEMY Thiphaine, « Notes sur l'écriture monographique », in *Journal des anthropologues* [En ligne], 1998 (n°75), consulté le 1er décembre 2017. URL : <http://jda.revues.org/2635>

BAUDRY Sandrine, SCAPINO Julie et RÉMY Elisabeth, 2014, « L'espace public à l'épreuve des jardins collectifs à New York et Paris », in *Géocarrefour* [En ligne], 2014/1-2 (n°89), consulté le 13 mai 2019. URL: <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9388> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.9388

BARRAU Jacques, 1971, « L'Ethnobotanique au carrefour des sciences naturelles et des sciences humaines », in *Bulletin de la Société Botanique de France*, 1971/3-4 (n°118), p. 237-247. DOI: 10.1080/00378941.1971.10838893

BARRAU Jacques, 1985, « À propos du concept d'ethnoscience », in *Les savoirs naturalistes populaires* [En ligne]. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme,

1985 (généré le 31 mai 2017). URL: <http://books.openedition.org/editionsmsmh/3689>. ISBN : 9782735119509. DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.3689

BARRAU Jacques, 1991, « Les plantes cultivées », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de BONTE Pierre et IZARD Michel, Paris, PUF, p. 575-578

BARRAU Jacques, 2000, « Des îles comme sites propices à l'étude des relations entre les sociétés humaines et la nature », in *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 42^e année, [numéro thématique « Un terrien des îles, À propos de Jacques Barrau »], sous la dir. de PEETERS Alice], p. 49-64. URL : www.persee.fr/doc/jatba_0183-5173_2000_num_42_1_3728 ; DOI : 10.3406/jatba.2000.3728

BARTHELEMY Thiphaine, 1998, « Notes sur l'écriture monographique », in *Journal des anthropologues* [En ligne], 1998 (n°75), consulté le 1er décembre 2017. URL: <http://jda.revues.org/2635>

BASTIDE Roger, 1970, « Mémoire collective et sociologie du bricolage", in *L'Année Sociologique*, 1970 (3e Série , vol. 21), p. 65-108. URL : <http://www.jstor.org/stable/27887760>

BAUDRY Sandrine, 2011, « Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », in *Revue française d'études américaines*, [En ligne], 2011/3 (n° 129), p. 73-86. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2011-3-page-73.htm> ; DOI : 10.3917/rfea.129.0073

BAUDELET Laurence, 2015, « Pollution et risque alimentaire dans les jardins partagés franciliens », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2015 (vol. 8), consulté le 09 août 2018. URL: <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/2441> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.2441

BAUDELET-STELMACHER Laurence, 2018, « Les 20 printemps des jardins partagés français. Bilan et perspectives », in *In Situ* [En ligne], 2018 (n°37), mis en ligne le 19 décembre 2018, consulté le 28 janvier 2019. URL: <http://journals.openedition.org/insitu/19725> ; DOI : 10.4000/insitu.19725

BENOÎT Catherine, 1990, « Outil graphique et analyse anthropologique des jardins de case en Guadeloupe », in *Histoire & Mesure*, [En ligne], 1990/3-4 (volume 5) [« Varia »]. p. 315-342. URL : www.persee.fr/doc/hism_0982-1783_1990_num_5_3_1378; DOI : <https://doi.org/10.3406/hism.1990.1378>

BERKES Fikret, DAVIDSON-HUNT Iain J., 2006, « Biodiversité, systèmes de gestion traditionnels et paysages culturels. Exemples fournis par la forêt boréale canadienne », in *Revue internationale des sciences sociales*, [En ligne], 2006/1 (n° 187), p.

39-52. URL : www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-1-page-39.htm ; DOI : 10.3917/riss.187.0039

BERQUE Augustin, 1981, « Milieu, personne, personnalité : perspectives japonaises », in *Le Débat*, [En ligne], 1981/1 (n° 8), p. 112-119. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-debat-1981-1-page-112.htm> ; DOI : 10.3917/deba.008.0112

BERQUE Augustin, 2000 (2), « L'appareillage de l'ici vers l'ailleurs dans les jardins japonais », In *Extrême-Orient, Extrême-Occident*, [En ligne], 2000, n°22. L'art des jardins dans les pays sinisés. Chine, Japon, Corée, Vietnam, sous la direction de Léon Vandermeersch . p . 115 - 123 . URL : www.persee.fr/doc/oroc_0754-5010_2000_num_22_22_1119 ; DOI : 10.3406/oroc.2000.1119

BERQUE Augustin, 2010, « Le sauvage construit », in *Ethnologie française*, [En ligne], 2010/4 (Vol. 40), p. 589-596. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4.htm-page-589.htm> ; DOI : 10.3917/ethn.104.0589

BERQUE Augustin, 2016, « Perception de l'espace, ou milieu perceptif ? », in *L'Espace géographique*, [En ligne], 2016/2 (Tome 45), p. 168-181. URL : <https://www-cairn-info.proxy.unice.fr/revue-espace-geographique-2016-2-page-168.htm> ; DOI : 10.3917/eg.452.0168

BONNIN Philippe, CLAVEL Maïté, 2010, « Introduction. Quand la nature s'urbanise », in *Ethnologie française*, [En ligne], 2010/4 (Vol. 40), p. 581-587. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-581.htm> ; DOI : 10.3917/ethn.104.0581

BLÖSS Thierry, 2009, « Travail domestique et responsabilités parentales : présupposés et paradoxes de l'action publique », in *Informations sociales*, [En ligne], 2009/4 (n° 154), p. 50-59. URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-50.htm>

BOULIANNE Manon, 2001, « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois. Empowerment des femmes ou domestication de l'espace public? », in *Anthropologie et Sociétés*, 2001/1 (volume 25), p. 63–80. DOI:10.7202/000210ar

BOULIANNE Manon, OLIVIER D'AVIGNON Geneviève, GALARNEAU Vincent, 2010, « Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 2010/2 (Volume 10, septembre), consulté le 07 octobre 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/9930> ; DOI : 10.4000/vertigo.9930

CAILLOCE Laure, 2014, « Comment se construit la mémoire collective », 18/09/2014, [En ligne], <https://lejournalcnrs.fr/articles/comment-se-construit-la-memoire-collective>

CEREZUELLE Daniel, 2003, « Les jardins familiaux, lieux d'initiation à la civilité », in *Communications*, 2003 (n°74), Bienfaisante nature, sous la direction de Françoise Dubost et Bernadette Lizet, Paris, Seuil, 240p, p. 65-83

CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010 (1), « Introduction », in *Autoproduction accompagnée. Un levier de changement*, [En ligne], sous la dir. de CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy. Toulouse, ERES, « Sociologie économique », 2010, p. 7-13. URL : <https://www.cairn.info/autoproduction-accompagnee--9782749212135-page-7.htm>

CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy, 2010 (2), « Les jardins familiaux de développement social », in *Autoproduction accompagnée. Un levier de changement*, [En ligne], sous la dir. de CÉRÉZUELLE Daniel, ROUSTANG Guy. Toulouse, ERES, « Sociologie économique », 2010, p. 45-61. URL : <https://www.cairn.info/autoproduction-accompagnee--9782749212135-page-45.htm>

CLÉMENT Gilles, 1999, « De l'animisme archaïque à l'animisme écologique », in *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, sous la dir. de BRUNON Hervé, Paris, Autrement, p. 219-230

CRENN Gaëlle. 2003, « La patrimonialisation de l'environnement au Biodôme de Montréal », In *Culture & Musées*, [En ligne], n°1, 2003. Nouveaux regards sur le patrimoine sous la dir. de DAVALLON Jean, p. 65-87. URL : http://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2003_num_1_1_1167 ; DOI : 10.3406/pumus.2003.1167

DAMISCH Hubert, 2008, « Marcel Mauss, l'esthétique et le "phénomène social total" », in *L'Homme* [En ligne], 2008 (n°185-186), consulté le 06 janvier 2017. URL : <http://lhomme.revues.org/24150> ; DOI : 10.4000/lhomme.24150

DELBOS Geneviève, 1983, « Savoir du sel, sel du savoir », in *Terrain* [En ligne], 1983 (n°1, octobre), consulté le 30 mai 2017. URL: <http://terrain.revues.org/2781> ; DOI : 10.4000/terrain.2781

DEN HARTIGH Cyrielle, 2013, « Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ? », in *Mouvements*, [En ligne], 2013/3 (n° 75), p. 13-20. URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2013-3-page-13.htm> ; DOI : 10.3917/mouv.075.0013

DIMITRIJEVIC Dejan, 2002, « Frontières symboliques et altérité : les guerres en ex-Yougoslavie », in *Études balkaniques* [En ligne], 2002 (volume 9), consulté le 11 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesbalkaniques/135>

DUBOST Françoise, 1999, « Plantes-bandes et herbes folles: les ethnologues au jardin », in *Le jardin notre double. Sagesse et déraison* sous la dir. de BRUNON Hervé, Paris, Autrement, p. 17-30

DUCHÉMIN Éric, WEGMULLER Fabien, LEGAULT Anne-Marie, 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers » in *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 2010/2 (volume 10), consulté le 08 Janvier 2018. URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/10436> ; DOI : 10.4000/vertigo.10436

DUMEZ Richard, ROUÉ Marie et BAHUCHET Serge, 2014, « Conservation de la nature : quel rôle pour les sciences sociales ? », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2014 (volume 6), consulté le 25 septembre 2017. URL: <http://ethnoecologie.revues.org/2089> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.2089

FAUVE Charlotte, 2017, « Alwin Seifert, dans le jardin d'Hitler », in *L'imaginaire des jardins*, Télérama Hors-série, mars 2017, p. 43

FERRET Carole, 2012, « Vers une anthropologie de l'action », in *L'Homme* [En ligne], 2012/2 (n°202), consulté le 23 octobre 2017. URL: <http://lhomme.revues.org/23041> ; DOI : 10.4000/lhomme.23041

FLACHS Andrew, 2010, « Food For Thought: The Social Impact of Community Gardens in the Greater Cleveland Area », in *Electronic Green Journal*, [En ligne], 2010/1 (numéro 30). URL : <https://escholarship.org/uc/item/6bh7j4z4>

FORTIER Agnès, 2003, « Les vertus du jardinage d'insertion », in *Communications*, 2003 (n°74) [Dossier « Bienfaisante nature »], sous la dir. de DUBOST Françoise et LIZET Bernadette, Paris, Seuil, 240 p., p. 85-102

FOUAD Awada, TRICAUD Pierre-Marie, 2016, « Villes et jardins indissociables », in *Jardins d'Orient*, sous la dir. de CARAYON Agnès, DEPONDT Sylvie, SAUREL Valérie, FELLAH Aïcha, 2016, Paris, Snoeck, 210 p., p. 27-34

FRILEUX Pauline, 2010, « À l'abri de la haie dans le bocage pavillonnaire », in *Ethnologie française*, 2010/4 (volume 40), p. 639-648. URL: www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-639.htm ; DOI : 10.3917/ethn.104.0639

GEORGES Isabel, BLANC Julien, 2013, « L'émergence de l'agriculture biologique au Brésil : une aubaine pour l'agriculture familiale ? Le cas de producteurs de la ceinture verte de la ville de São Paulo », in *Autrepart*, [En ligne], 2013/1 (n° 64), p. 121-137. URL : <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2013-1-page-121.htm> ; DOI : 10.3917/autr.064.0121.

GODELIER Maurice, 1969, « La « monnaie de sel » des Baruya de Nouvelle-Guinée », in *L'Homme*, [En ligne], 1969/2 (volume 9). p. 5-37. URL : www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1969_num_9_2_367046 ; DOI : 10.3406/hom.1969.367046

GODELIER Maurice, 1990, « Sociétés à big men, sociétés à grands hommes : figures du pouvoir en Nouvelle-Guinée », in *Journal de la Société des océanistes*, [En ligne], 1990/2 (n°91). p. 75-94. URL : www.persee.fr/doc/jso_0300-953x_1990_num_91_2_2879 ; DOI : <https://doi.org/10.3406/jso.1990.2879>

GODELIER Maurice, 1991, « Système économique », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de BONTE Pierre, IZARD Michel, Paris, PUF, p. 218-220

GODELIER Maurice, 2000, « Aux sources de l'anthropologie économique », in *Socio-anthropologie* [En ligne], 2000 (numéro 7), consulté le 17 novembre 2015. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/98>

GOJARD Séverine et WEBER Florence, 1995, « Jardins, Jardinage et Autoconsommation alimentaire », in *INRA Sciences sociales*, 1995 (N°2). Paris : Institut National de la recherche agronomique, département d'économie et de sociologie rurales, 1988-2008

HAUDRICOURT André-Georges, 1962, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », in *L'Homme*, [En ligne], 1962 (tome 2, numéro 1), p. 40-50. http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1962_num_2_1_366448

HERTZ Ellen, CHAPPAZ-WIRTHNER Suzanne, 2012, « Introduction : le "patrimoine" a-t-il fait son temps ? », in *ethnographiques.org*, [En ligne], 2012 (n°24, juillet), [Dossier : « Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés »]. URL : <http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz-Chappaz-Wirthner> - consulté le 4.12.2017

LAURENT Stéphanie, 2011, « Quand l'abri de jardin devient un élément de construction identitaire pour le jardinier! », in *Anthropologie des abris de loisirs* [En ligne]. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011 (généré le 09 novembre

2017). URL : <http://books.openedition.org/pupo/3721> ; ISBN : 9782821851108 ; DOI : 10.4000/books.pupo.3721

LECA Christel, 2011, « L'ethnobotaniste. Nathalie Batisse, entre nature et culture », in *Jardins, la nature dans nos espaces de vie*, Paris, Autrement, collection « Le Mook autrement. Série Questions sociétales », p. 8-12

LE HIR Pierre, 2019, « L'alerte du GIEC sur l'épuisement des terres », in *Le Monde*, vendredi 9 août 2019, n°23196

LEMONNIER Pierre, 1991 (2002), « Techniques », in *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, sous la dir. de BONTE Pierre et IZARD Michel, Paris, Presses Universitaires de France, p. 697-698

LENCLUD Gérard, 1995, « Ethnologie et paysage. Questions sans réponses », in *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*, sous la dir. de VOISENAT Claudie, Paris, Maison des sciences de l'homme, p. 3-17

LÉVI-STRAUSS Claude, 2001, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in *Sociologie et anthropologie*, sous la dir. de MAUSS Marcel, Paris, Presses Universitaires de France, p. IX-LII

LUXEREAU Anne, 1986, « À quelle mode vais-je planter mes choux? », in *Terrain* [En ligne], 1986 (n°6, mars), consulté le 13 janvier 2015. URL : <http://terrain.revues.org/2905> ; DOI : 10.4000/terrain.2905

MACDONALD Charles, 1999, « Le jardin cosmique : considérations anthropologiques sur le paysage en Asie », in *Aséanie*, [En ligne], 1999 (n°3), p. 13-26. URL : https://www.persee.fr/doc/asean_0859-9009_1999_num_3_1_1617; DOI : 10.3406/asean.1999.1617

MANCERON Vanessa, ROUÉ Marie, 2013, « L'imaginaire écologique », in *Terrain* [En ligne], 2013 (n°60, mars), consulté le 17 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/15032> ; DOI : 10.4000/terrain.15032

MAUSS Marcel, 2001 (1950), « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 143-279

MAUSS Marcel, 2001 (1950), « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Etude de morphologie sociale », in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris, p. 389-476

MENOZZI Marie-Jo, 2007, « Mauvaises herbes », qualité de l'eau et entretien des espaces », in *Natures Sciences Sociétés*, [En ligne], 2007/2 (Vol. 15), p. 144-153. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-2-page-144.htm>

MOSSER Monique, 1999, « Le XXIème siècle sera jardinier », in *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, sous la dir. de BRUNON Hervé, Paris, Autrement , 295 p., p. 231-241

MOSSER Monique, TEYSSOT Georges, 2002 (1990), « L'architecture du jardin et l'architecture dans le jardin », in *Histoire des jardins de la renaissance à nos jours*, sous la dir. de MOSSER Monique et TEYSSOT Georges, Paris, Flammarion, 600 p., p. 7-20

MOUSTIER Paule, FALL Abdou Salam, 2004, « Les dynamiques de l'agriculture urbaine: caractérisation et évaluation », in *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone Enjeux, concepts méthode*, sous la dir. de SMITH Olarewaju B., MOUSTIER Paule, MOUGEOT Luc J.A., FALL Abdou, Montpellier, CIRAD, p. 23-43

MUNTAÑOLA THORNBERG Josep, 2004, « La topogénèse: l'anthropologie de l'espace et l'architecture de l'espace humain », in *Anthropologie et espace: champ, méthodes et pratiques*, [En ligne], sous la dir. de PROVANSAL Danielle, Editions UPC, Barcelone, URL : <https://upcommons.upc.edu/bitstream/handle/2117/120846/9788483019917-12.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

NAHMIAS Paula, LE CARO Yvon, 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », in *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], 2012 (volume 6), consulté le 14 novembre 2017. URL : <http://eue.revues.org/437>

PADDEU Flaminia, 2012, « L'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés de la métropole New-Yorkaise: la justice alimentaire à l'épreuve de la justice sociale », in *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 2012 (volume 12, n° 2, septembre), consulté le 16 novembre 2017. URL : <http://vertigo.revues.org/12686> ; DOI : 10.4000/vertigo.12686

PAGEZY Hélène, 2013, « Biodiversité et équilibre du régime alimentaire », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2013 (volume 3), consulté le 09 octobre 2017. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/1424> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.1424

PALISSE Marianne, 2013, « Savanes de Guyane française : la biodiversité bousculée par la diversité culturelle », in *ethnographiques.org* [En ligne], 2013 (n°27, décembre), [Dossier : "Biodiversité(S) »], consulté le 19.09.2017. URL : <http://www.ethnographiques.org/2013/Palisse>

PAQUOT Thierry, 2015, « Quelle écologie pour les villes ? », in *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, vol. 40, n°9, p. 2

PLUVINAGE Manuel, WEBER Florence, 1993, « Le jardinage ouvrier: ressource alimentaire et affirmation de soi », in *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales* [En ligne], (n°27), p. 95-122. <https://prodinra.inra.fr/record/154788>

POURIAS Jeanne, DANIEL Anne-Cécile, AUBRY Christine, 2012, « Terroirs urbains? La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question », in *Pour : enquête et témoignage*, [En ligne], groupe de recherche pour l'éducation et la prospective, 2012/3 (n° 215-216), p. 333-347. URL : <https://www.cairn.info/revue-pour-2012-3-page-333.htm> ; DOI : 10.3917/pour.215.0333

RAIMOND Christine, ROBERT Thierry, GARINE Éric, 2014, « Frontière des hommes, frontière des plantes cultivées: diffusions et recompositions de l'agrobiodiversité », in *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 2014 (n°266, avril-juin), consulté le 22 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/com/7129>

ROBBE Pierre, DARLU Pierre, 1992, « Les activités de chasse et de pêche chez les Inuit. Essai d'analyse statistique », in *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, [En ligne], 1992/3-4 (volume 4, Nouvelle Série). p. 191-197. URL : www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1992_num_4_3_2316 ; DOI : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1992.2316>

ROUE Marie, 2006, « Introduction : entre cultures et natures », in *Revue internationale des sciences sociales*, [En ligne], 2006/1 (n° 187), p. 11-18. URL : www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-1-page-11.htm ; DOI : 10.3917/riss.187.0011

ROUE Marie, 2012, « Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones », in *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 2012 (volume 1), mis en ligne le 02 décembre 2012, consulté le 07 septembre 2017. URL: <http://ethnoecologie.revues.org/813> ; DOI: 10.4000/ethnoecologie.813

SCHEROMM Pascale, 2013, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », in *Métropolitiques*, [En ligne], 13 mai 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>

SCHEROMM Pascale, 2015, « L'expérience agricole des citadins dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier », in *Développement durable et territoires* [En ligne], 2015/1 (volume 6, mars), consulté le 18 septembre 2018. URL : <http://>

journals.openedition.org/developpementdurable/10726 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.10726

SIGAUD François, 1987, « Haudricourt et la technologie », préface de *La technologie, science humaine* de A.-G. HAUDRICOURT, Maison des sciences de l'homme, p. 9-34

SOURDRIL Anne, WELCH-DEVINE Meredith, 2013, « *Conserver, gérer, étudier la biodiversité : quels apports de l'ethnologie ?* », in *ethnographiques.org*, 2013 (n°27, décembre), [Dossier : « Biodiversité(S) »], [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/./2013/SourdriL,Welch-Devine> (consulté le 18/03/2014)

THEYS Jacques, 2002, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », in *Développement durable et territoires* [En ligne], 2002 (Dossier 1), consulté le 20 novembre 2017. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1475> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.1475

VERDIER Yvonne, 1969, « Pour une ethnologie culinaire », in *L'Homme*, [En ligne], 1969/1 (volume 9), p. 49 - 57. URL : www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1969_num_9_1_367018 ; DOI : 10.3406/hom.1969.367018

WEBER Florence, 2000, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », in *Genèses*, [En ligne], 2000 (n°41), [Dossier : « Comment décrire les transactions », sous la dir. de MAGRI Susanna], p. 85-107. URL : www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_2000_num_41_1_1649 ; DOI : 10.3406/genes.2000.1649

WEGMULLER Fabien, DUCHEMIN Eric, 2010, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », in *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 2010 (volume 10, n°2, septembre), consulté le 05 septembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10445> ; DOI : 10.4000/vertigo.10445

WENDLING Thierry, 2010, « Us et abus de la notion de fait social total. Turbulences critiques », in *Revue du MAUSS*, 2010/2 (n° 36), p. 87-99. URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-2-page-87.htm> ; DOI : 10.3917/rdm.036.0087

ZACCAÏ Edwin, 2007, « Développement durable et disciplines scientifiques », in *Natures Sciences Sociétés*, [En ligne], 2007/4 (volume 15), p. 379-388. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2007-4-page-379.htm>

Rapports, comptes rendus, cours, travaux non publiés:

BARRAU Jacques, 1969-1970, *Cours d'ethnobotanique: L'homme et son environnement végétal en région tropicale humide: l'exemple malayo-océanien*, 3rd cycle. https://cel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/654623/filename/Cours_ethnobotanique_1969_-_1970-3_Barrau.pdf

BAUDELET Laurence, 2009, *La nouvelle loi sur les jardins collectifs et les changements attendus*, Réseau international « Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature, Compte-rendu de Séminaire 22 janvier 2009, Paris, FMSH, pp. <http://www.latio.org/images/news/images/document/E1.pdf>

DUCROCQ Thomas, 2017, *Les jardins associatifs urbains comme outils de lutte contre la vulnérabilité alimentaire et pour l'insertion sociale*, Mémoire dirigé par Daniel CEREZUELLE et soutenu le 13 Novembre 2017 dans le cadre d'un Master 2 professionnel en Innovations sociales et conduite du changement, Economie sociale et solidaire, Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris, disponible sur https://www.researchgate.net/profile/Thomas_Ducrocq2

GOLLAC Sibylle, TREMON Anne-Christine, 2017, *Anthropologie économique (1)*, in Cycle Introduction à l'anthropologie (master ETT M1S1), disponible sur https://www.masterpdi.free.fr/Anthropologie/RA_Anthropologie_economique.pdf consulté le 8/12/17

HORN Marie, 2012, *Les jardins partagés et la question du patrimoine, Approches générales et étude d'ECObot, un jardin parisien du 18ème arrondissement*, Mémoire de Master d'Ethnologie et Patrimoine, Nice Sophia Antipolis, 107 p.

HORN Marie, 2014, « Les jardins partagés, producteurs vivriers urbains? », in *EspacesTemps.net*, Travaux, 21.04.2014, disponible sur <http://www.espacestemp.net/articles/les-jardins-partages-producteurs-vivriers-urbains-2/>

HORVOKA Alice J., 1998, *Genre et recherche en agriculture urbaine. Méthodologie, répertoire et bibliographie annotée*. Série agriculture urbaine, rapport 26. Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, programme Agriculture urbaine. URL : <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/31496/117782.pdf?sequence=1>

MAURINES Béatrice, PELLEGRINO Lilian, 2015, « Les agricultures urbaines: cultiver partout », sur le site internet de la métropole du grand Lyon. URL : <https://www.millenaire3.com/texte-d-auteur/les-agricultures-urbaines-cultiver-partout>

MAURINES Béatrice, ROUCHON Olivier, sous la dir. de, 2017, *Étude de la dimension nourricière des jardins collectifs lyonnais*, Enquête réalisée par les étudiants du

Master 2 Socio- Anthropologie du Développement Local, Promotion 2016-2017, Université Lumière Lyon 2, enseignants Béatrice Maurines et Olivier Rouchon, www.lepassejardins.fr/IMG/pdf/etude_de_la_dimension_nourriciere_des_jardins_gl.pdf

PASHCHENKO Olga, 2011, *Le jardin partagé est-il un paysage ?* publié dans Projets de paysage le 13/07/2011. URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_jardin_partage_est_il_un_paysage_

Extrait d'interview:

DAVID Bruno, 2019, *La faune française décline massivement*, entretien avec LE HIRE Pierre, article du journal Le Monde du 10 janvier 2019, p. 6

MARTELLA Marco, 2013, « À la recherche du jardin d'Eden », interview de Marie Richeux, in *Papiers la revue de France culture*, extrait de l'émission *Pas la peine de crier* du 6 février 2013, Automne 2013, N°7, p. 82-85

Thèses:

BAUDRY Sandrine, 2010, *Cultiver son jardin, s'inscrire dans la ville : Approche anthropologique des community gardens de New York City*, 47 p., Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, Université Paris-Diderot, Paris VII

CALANDRA Maëlle, 2017, *Jardins de terre, jardins de mer à Tongoa (vanuatu) Une anthropologie de la nature domestique dans un milieu affecté par la catastrophe*, 565 p., Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Marseille

LARBÉY Vincent, 2013, *Jardins et jardiniers : les pieds dans la terre, la tête dans les nuages. Une anthropologie du potager*, 456 p., Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Montpellier 3

NAHMIAS Paula, 2017, *L'habité citadin interrogé par l'agriculture urbaine*, 408 p., Thèse de doctorat de géographie, Université Rennes 2

POURIAS Jeanne, 2014, *Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins associatifs urbains à Paris et Montréal*, 271 p., Thèses de Sciences agronomiques, Paris, AgroParisTech

Sites internet:

À propos de la permaculture : <https://holmgren.com.au/about-permaculture/>

Site de Gilles Clément: <https://www.gillesclement.com>

Sur les Incroyables comestibles : <http://lesincroyablescomestibles.fr/>

Site de l'association des Jardins familiaux: <http://www.jardins-familiaux.asso.fr>

Site de l'association des jardiniers Jardinot : <http://jardinot.org>

Site de la ville de Paris: <https://www.paris.fr/>

Site du réseau des jardins de Corgane: <http://www.reseaucorgane.asso.fr/cest-quoi-un-jardin-de-corgane/>

Site de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation : <http://www.fao.org/home/fr/>

Annexes

Annexe 1: Extrait de la Proposition de loi relative aux jardins collectifs urbain du 14 octobre 2003

Article 1er

Le titre VI du livre V du code rural est ainsi rédigé :

« TITRE VI « JARDINS COLLECTIFS

« CHAPITRE IER

« Constitution

« Art. L. 561-1. - L'appellation « jardins collectifs » fait référence aux jardins familiaux, aux jardins d'insertion et aux jardins partagés.

« On entend par jardins familiaux les terrains divisés en parcelles, affectées par les collectivités territoriales ou par les associations de jardins familiaux à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. En outre, dans un but pédagogique ou de formation au jardinage, certaines parcelles de jardins familiaux peuvent être affectées à des personnes morales par convention conclue entre celles-ci et les collectivités territoriales ou les associations de jardins familiaux.

« On entend par jardins d'insertion les jardins créés ou utilisés en vue de favoriser la réintégration des personnes en situation d'exclusion ou en difficulté sociale ou professionnelle. Ces jardins peuvent être, le cas échéant, divisés en parcelles affectées à ces personnes à titre temporaire.

« On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public.

« Les jardins collectifs contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées, fruits, légumes, fleurs, en favorisant leur connaissance, leur culture, leur échange non lucratif entre jardiniers.

« Art. L. 561-2. - Les associations et fédérations de jardins collectifs doivent être constituées sous forme d'associations ou fédérations déclarées conformément à la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

« Elles ont notamment pour objet :

« 1° La recherche, l'aménagement, la répartition ou la gestion des terrains visés à l'article L. 561-1 ;

« 2° Le groupement des affectataires de jardins collectifs en vue de faciliter l'exploitation et l'animation de ces jardins ;

« 3° Le développement des jardins collectifs par des actions de vulgarisation horticole ;

« 4° La conclusion des conventions prévues à l'article L. 561-1.

« Les personnes affectataires de parcelles de jardins familiaux sont tenues d'adhérer à l'association chargée de gérer le groupe de jardins familiaux considéré.

« Au sens du présent titre :

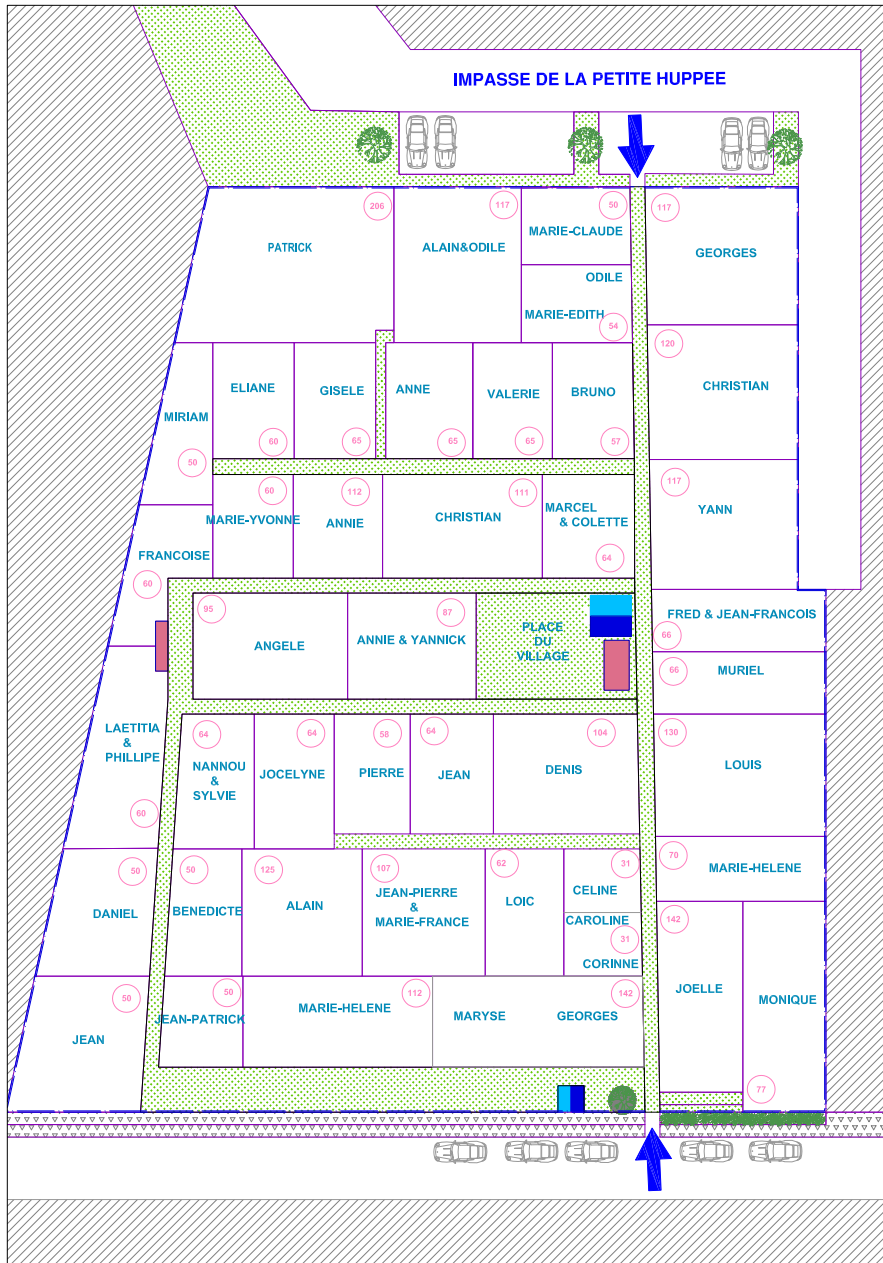
« 1° Les références faites aux associations de jardins collectifs s'entendent des associations constituées conformément aux dispositions du présent article ;

« 2° Le terme « associations de jardins collectifs » s'entend également des fédérations de ces associations.

« Art. L. 561-3. - Les organismes comportant dans leur objet social à titre non exclusif ou principal la création et/ou la gestion des jardins collectifs peuvent bénéficier pour ces jardins des dispositions s'appliquant aux associations de jardins collectifs.

Annexe 2: Plan du Jardin du Bignon

Plan réalisé par Patrick Gréboval, Président de l'association des Jardiniers du Bignon et reproduit avec son autorisation



Annexe 3: Règlement intérieur du jardin du Bignon



Association les jardiniers du Bignon
2 impasse de la petite Hupée
35400 saint Malo
Mail: jardiniersdubignon@yahoo.fr
Blog: lesjardiniersdubignon.wordpress.com

REGLEMENT INTERIEUR

(Approuvé par le conseil d'administration du 18 mars 2019)

Article 1 : La mise à disposition de parcelles est soumise à l'accord de l'association. Les demandes sont réservées aux familles résidentes à saint Malo. Elles doivent être adressées par écrit au président et sont examinées dans l'ordre d'arrivée.

Article 2 : Tout jardinier à réception de l'accord, accepte les conditions du règlement intérieur défini ci-après. L'adhésion sera effective après signature de ce règlement intérieur et paiement de la cotisation annuelle. Cette cotisation varie suivant la taille des parcelles, de 22 à 45 euros (tarif 2019).

Article 3 : Toute parcelle individuelle est mise à disposition pour une durée de 1 an, du 1^{er} février au 31 janvier de l'année suivante, cette mise à disposition est assujettie à l'adhésion de l'association. Si les règles sont respectées le renouvellement de la cotisation entraîne le renouvellement de l'attribution. Chacun s'engage à **entretenir** sa parcelle en toute saison et à **en cultiver** la totalité. Une présence régulière est exigée, tout abandon non justifié de plus de 2 mois pourra amener le bureau de l'association à annuler l'attribution de la parcelle. Celle-ci pourra alors être reprise par l'association pour répondre à une nouvelle demande.

Article 4 : Les semis et les récoltes appartiennent au jardinier mais ne peuvent être vendus. Les échanges de plants, graines et expériences sont fortement encouragés.

En vue de la mise en conformité, intervenue le 1 janvier 2019, de la loi n° 2014-110 du 6 février 2014, dite « Loi Labbé », l'usage des produits chimiques (engrais, pesticides, insecticides, désherbant, bouillie bordelaise, etc. ...) est formellement interdit. L'utilisation de tels produits pourra entraîner l'exclusion du jardinier contrevenant sur simple décision du conseil d'Administration.

Le compostage est encouragé, les fleurs sont vivement conseillées pour améliorer l'aspect général. La plantation d'arbres fruitiers est autorisée après accord du conseil d'Administration.

Les feux sont interdits.

Article 5 : Pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble, chacun s'engage à respecter le travail des autres, à entretenir et à ranger le matériel après usage, à nettoyer l'allée bordant sa parcelle. Chacun est responsable de ses déchets, le tri sélectif s'impose. Les déchets verts sont compostés sur place et les autres déchets sont évacués par chacun, au besoin vers la déchetterie. On ne doit rien laisser trainer dans la parcelle, les outils doivent être rangés dans un coffre. Chaque jardinier s'engage à participer aux activités et travaux dans l'intérêt commun en fonction des plannings affichés comme par exemple le remplissage et l'entretien des parties communes. L'adhésion à l'association implique la participation de chacun.

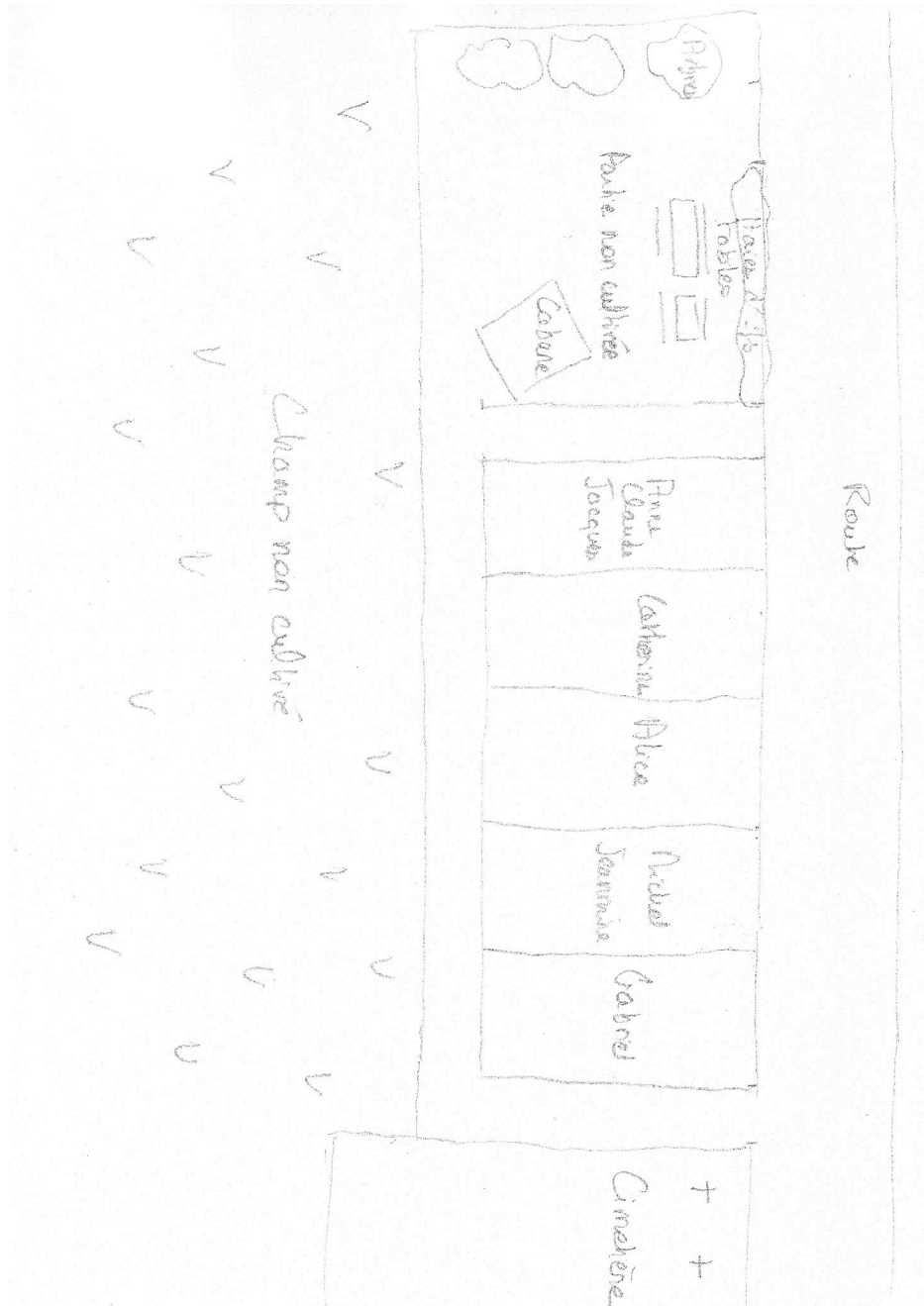
Article 6 : Pour la bonne ambiance chacun s'engage à appliquer les principes de base des jardins familiaux :

"Convivialité et courtoisie, solidarité et entraide, respect des autres et de l'environnement"

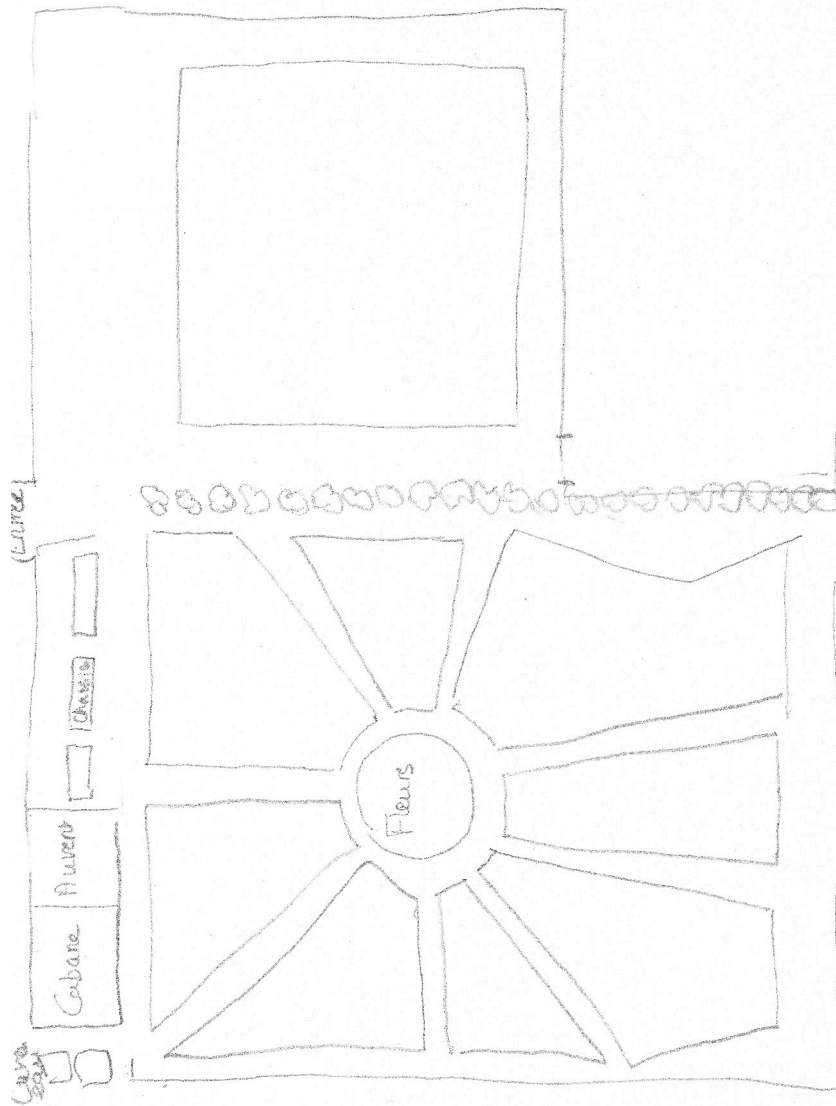
L'usage ou la détention de produits illicites, l'abus d'alcool, tombent sous le coup de la loi.

L'accès aux parcelles est limité aux membres de l'association et à leurs proches. Les animaux de compagnie ne sont tolérés que sur sa propre parcelle, on ne doit pas les laisser divaguer.

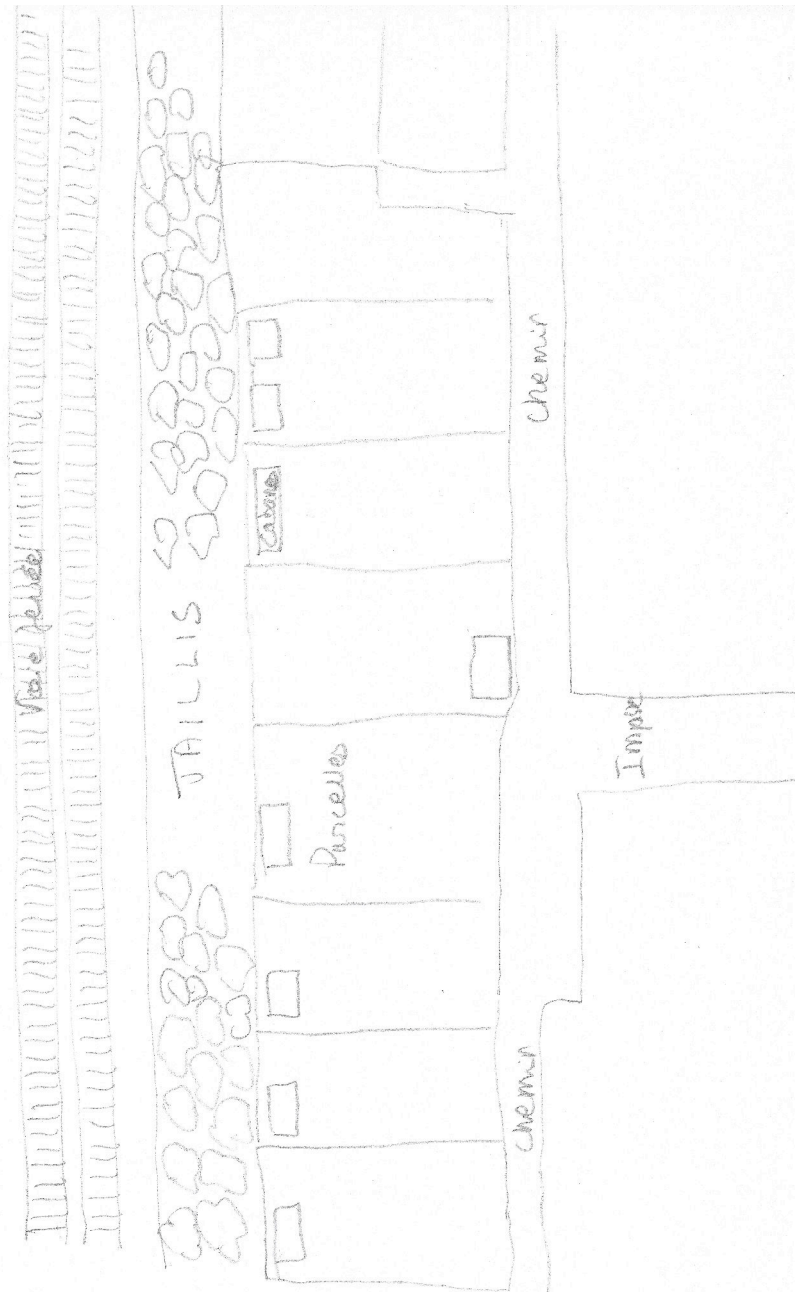
Annexe 4 : Plan du jardin de Rothéneuf



Annexe 5 : Plan du Jardin partagé de Dinan



Annexe 6 : Plan du Jardin de la gare



Annexe 7: modèle de grille d'entretiens

Nom du jardin collectif

Nom, Âge, Profession

- **Histoire** du lien de la personne au potager en général (mode d'acquisition des savoirs)

Histoire de la personne au sein de ce potager collectif

- **Le travail au jardin:**

Semis, graines, rotation des cultures, enrichissement du terrain, compost, récupération, outils, « trucs »

Échecs, réussites, projets

Légumes ou fleurs préférés

Jardiner avec la lune

Biologique : c'est quoi?

En couple: qui fait quoi?

Organisation: carnets de jardin?

Outils (mode de rangement, de quoi on se sert?)

- **Alimentation**

Ce que ça a changé (auto suffisance?)

Jardin et santé

- **Le jardin en commun**

Avantages, inconvénients

Dons? A qui? Qu'est ce qu'on ne donne pas?

Entraides

Place particulière de la personne au sein du jardin?

Suggestions pour la collectivité

Ce que la collectivité a changé dans sa manière de jardiner

- **Le beau**

Qu'est-ce qu'un beau jardin

Place des fleurs

- **La mauvaise herbe**

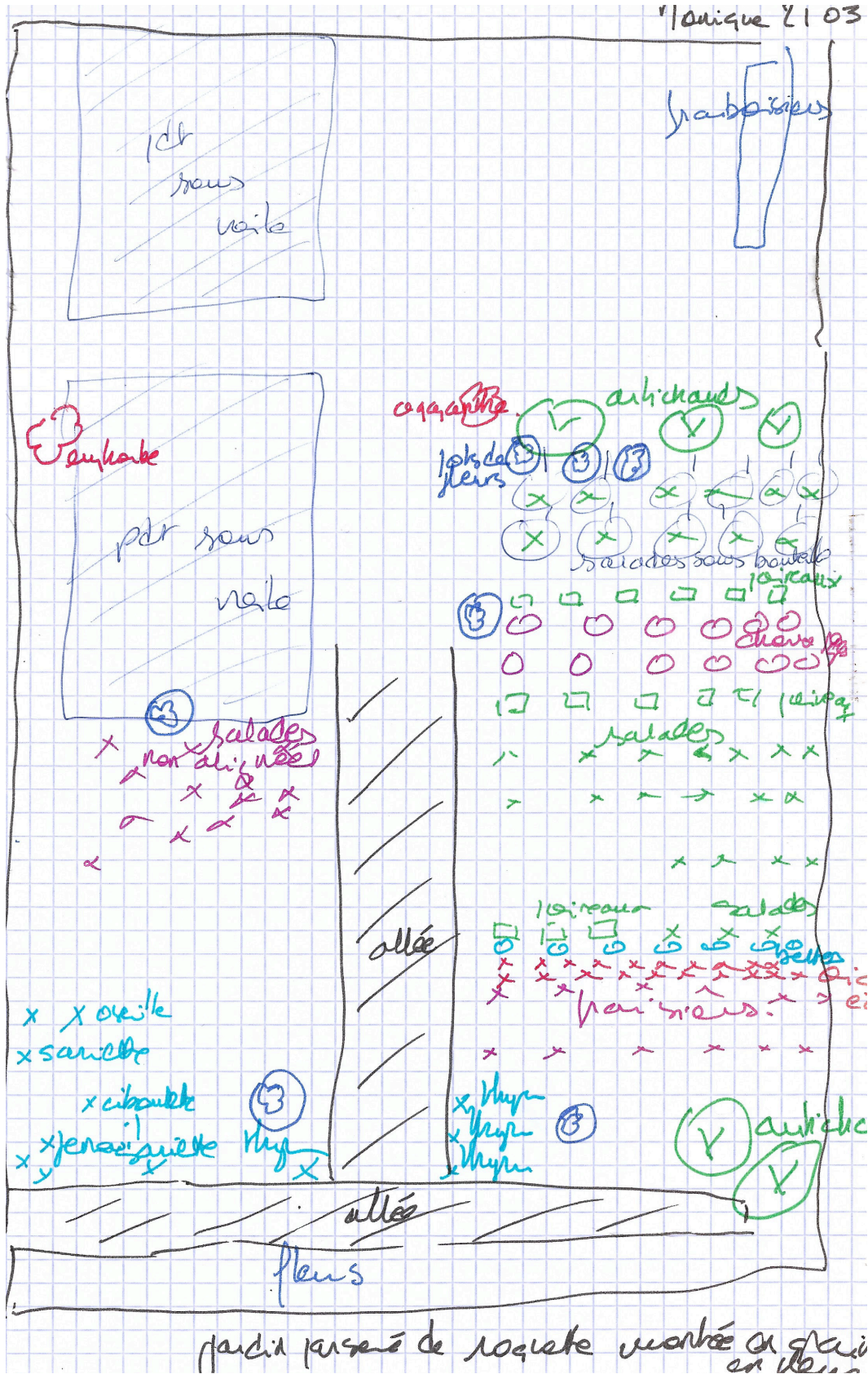
- **La nature**

Rapport avec les environs du jardin

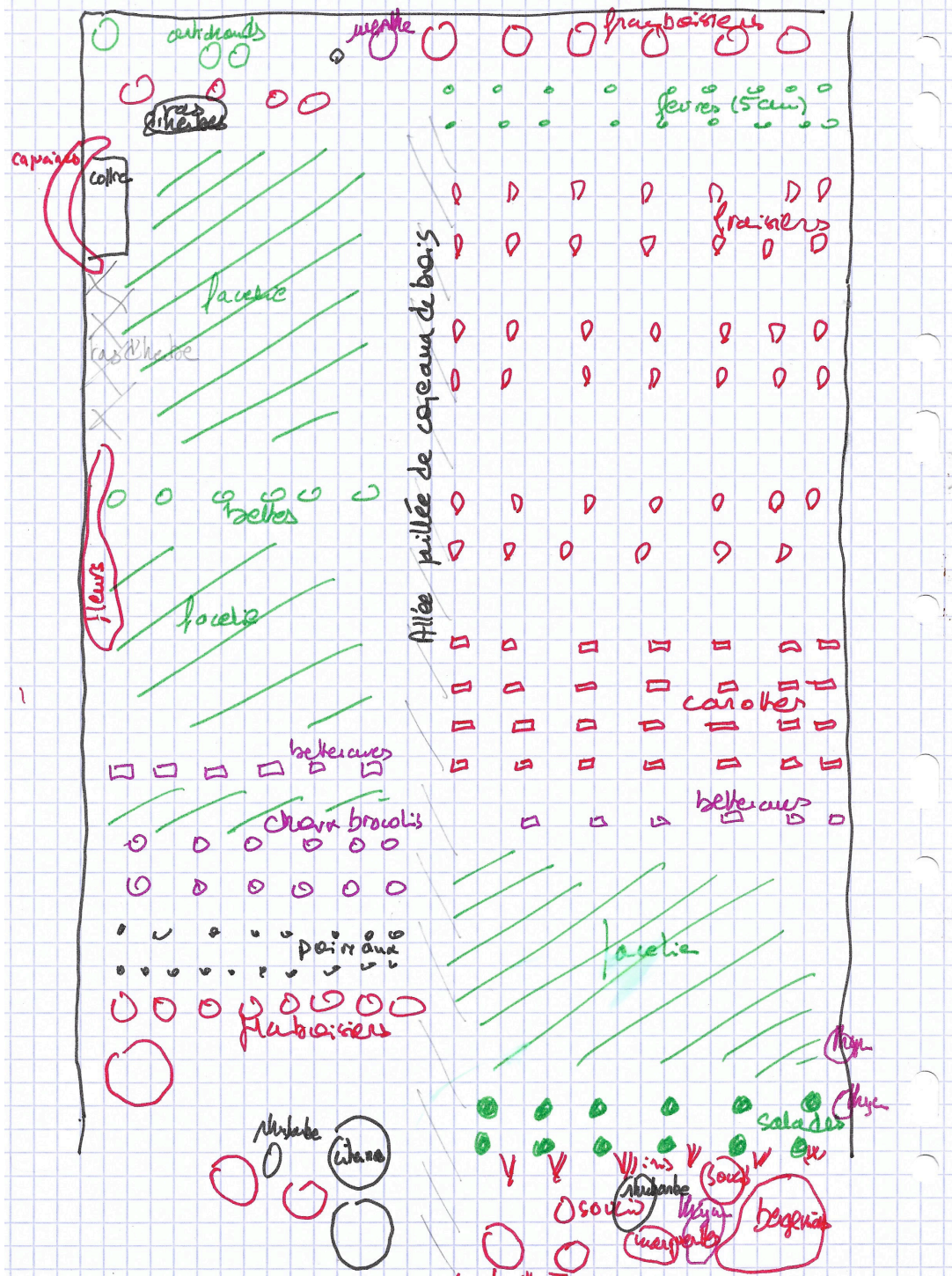
Annexe 8: Âge et activités des jardiniers des entretiens

Prénom	En activité: A/Retraité: R	Profession
<u>Jardin de Rothéneuf</u>		
Alice	R	Responsable planning familial
Michel	R	Commerçant
Jeannine	R	Commerçante
Anne-Claude	R	Infirmière
Jacques	R	Professeur d'Anglais
<u>Jardin de le Gare</u>		
Gwenola	A	Educatrice
Christian	R	Mécanicien pour l'aviation
Christiane	R	Travailleuse sociale
<u>Jardin du Bignon</u>		
Monique	R	Employée de la Poste
Georges	R	Pilote d'avion
Marie Edith	A	Assistante sociale
Maryvonne	R	Professeure de Français
Odile	A	Assistante sociale
Patrick	A	Dessinateur
Maryse	A	Responsable de rayon
Goerges	A	Responsable de rayon
<u>Jardin partagé de Dinan</u>		
Soizic	R	Libraire
Ruth	R	
Luc	R	Responsable de structure sociale
Annick	R	Secrétaire de direction
Marie-Hélène	A	Chef d'entreprise

Prénom	En activité: A/Retraité: R	Profession
Jean-François	A	Educateur
Pierre-Yves	R	Horticulteur
<u>Jardin de Cancale</u>		
M. A.	A	Microentreprise aide à la personne
X	A	Restaurateur (au chômage)
<u>Jardin de la malouinière</u>		
Hervé	R	Professeur de physique



Jardin de Monique, mars 2015: Fin d'hiver pour les jardiniers, son jardin reste très productif (poireaux, salades choux, roquette, bettes. Les herbes aromatiques sont nombreuses



Jardin de Robert, novembre 2014: malgré la saison hivernale, le nombre des vérités reste important

Annexe 10 : Plantations et récoltes d'Odile en 2014 (jardin du Bignon)

Elle entretient une parcelle dans le jardin du Bignon mais cultive aussi des légumes dans le jardin attenant à sa maison.

Elle a pris toutes ces notes de plantations et de récoltes sur des feuilles blanches.

Tout n'y est pas noté (elle n'a pas par exemple noté ses récoltes de salades).

Ce qu'on peut observer est qu'elle connaît le nom des espèces mais beaucoup moins celui des différentes variétés. Celles des courgettes sont distinguées en fonction de leurs critères morphologiques (longues ou rondes). Les variétés de tomates sont par contre connues mais aussi selon leurs critères morphologiques (roma, coeur de boeufs, andines, olivettes), ainsi que celles de courges (butternut, potimarron).

On remarque également qu'elle a un nombre d'espèces plus important autour de sa maison (7 autour de sa maison et 5 au Jardin du Bignon).

En ce qui concerne les récoltes ce sont les courgettes (16,76kg), les courges (18,4kg) et les pommes de terre (16,2kg) qui ont le plus de rendement si l'on s'en réfère au poids.

Plantations potager du Bignon

Oignons rouges (1 paquet de 500g): 23/02

Petits-pois: 9/03

Fraisiers (6 pieds): 10/03

Pommes de terre (50 charlottes): 16/03

Haricots verts (Oxyrel): 29/06, 23/07

Récoltes potager du Bignon

- Petits-pois :

15/06: 530g (épluchés)

22/06: 2700g (épluchés)

Total: 3,250 (épluchés)

- Pomme de terre :

27/06: 6,500 kg

10/07: 9,700 kg

Total: 16,200 kg

- Oignons rouges:

23/07: 4,500 kg

- Haricots verts :
24/08: 1,400 kg (équeutés)
30/08: 1,900 kg
3/09: 2,600 kg
13/09: 1,700 kg
20/09: 0,500 kg
27/09: 0,200 kg
Total: 8,300 kg

- Courges :
1 potimarron de plus de 5 kg
9 butternut : 13,4 kg
1 courge donnée par Patrick: 0,925g
Total: 19,325kg

Plantations dans le potager de la maison

- Rhubarbe: 11/03
Salades (12 laitues serre): 23/03
- Dans le carré:
2 aubergines : 16/05
2 poivrons: 16/05
 - Dans serre derrière:
1 courgette longue : 16/05
 - Dans carré terrasse:
1 courgette longue : 16/05
 - Devant dans la serre:
1 courgette ronde: 11/05
1 melon de Rennes: 11/05
 - Dans la serre toute neuve: les tomates le 17/05
3 coeurs de boeufs
3 andines cornues
2 roma
1 tomates cerise

Récoltes dans le potager de la maison

- Courgettes
2 longues et 1 ronde le 30/07: 1,300kg
1 ronde le 2/08: 0,300kg

1 ronde le 4/08: 0,650 kg
1 ronde et 2 longues le 6/08: 1,300kg
2 longues le 9/08: 0,800kg
1 ronde le 10/08: 0,820g
1 longue le 12/08: 0,584 kg
2 rondes le 15/08: 0,800 kg
3 longues le 19/08: 0,960 kg
3 rondes le 24/08: 2,400 kg
2 longues le 25/08: 0,860 kg
3 longues le 29/08: 2,000 kg
1 ronde le 3/09: 1,092 kg
2 longues le 10/09: 1,600 kg
1 ronde le 12/09: 1,094 kg
3 longues le 12/09: 0,750 kg
1 longue le 19/09: 1,100 kg
1 ronde le 20/09: 1,900 kg

Total: 18,4 kg

- Aubergines

2 le 19/08: 0,420 kg

- Melon:

1 le 20/09: 0,340 kg

- Poivrons:

2 le 19/08: 0,100 kg

3 le 1/09: 0,440 kg

3 le 20/09: 0,460 kg

1 le 29/09: 0,247 kg

1 le 29/09: 0,260 kg

3 le 7/10: 0,433 kg

Total: 1,940 kg

- Tomates

3 cornues le 29/08: 0,500 kg

Quelques tomates cerises en juillet et août

2 olivettes courant août

2 cornues le 29/08

2 coeur de boeuf le 1/09 (0,290 kg)

1 coeur de beuf le 2/09

3 roma le 3/09

1 cornue le 12/09

2 cornues+ 1 roma le 10/09

2 cornues + 3 roma le 29/09 (0,400 kg)

Annexe 11 : Kula et potlatch

Pour Marcel Mauss³⁶⁸, le *kula* et le *potlatch* sont des systèmes de dons extrêmement codifiés qui remplacent l'achat et la vente. Le potlatch est une institution des tribus indiennes du Nord-Ouest américain. Il s'agit d'une cérémonie au cours de laquelle un chef offre ostensiblement à un rival un lot considérable de richesses afin de le défier ou de l'humilier. Il y est notamment question de dons d'ignames en très grande quantité, mais aussi d'ignames de taille exceptionnelle. Le rival doit alors organiser une autre cérémonie afin de relever le défi ou de lever l'humiliation et cette cérémonie doit être encore plus importante. Dans certains cas, les biens ne sont pas donnés au rival, mais détruits de manière somptuaire. Le don est alors un moyen de renforcer son prestige. La production et la circulation des biens ne sont encore une fois pas guidés par des motifs purement économiques. C'est la notion d'honneur qui amène parfois à la destruction des biens dans le but d'être en mesure de les rendre dans des dimensions encore plus fastueuses. Cette notion est primordiale et fait que l'on peut tout donner, dans le but de s'honorer soi-même.

Le kula, réseau d'échanges des îles Trobriand en Nouvelle-Calédonie³⁶⁹, englobe un grand nombre de tribus. Ce n'est pas une activité purement économique car il implique aussi des cérémonies publiques et des rituels magiques. Les biens échangés ne sont pas que des biens de subsistance, il peut s'agir de biens de prestige. Ceux-ci sont d'une part les mvali (bracelets de coquillages blancs) et d'autre part les soulava (colliers de coquillages rouges). Chacun voyage dans des directions inversées (mvali contre soulava). Plus il y a de partenaires dans le réseau, plus il y a de prestige. Il est interdit de thésauriser ces biens. Ces échanges s'accompagnent d'actes cérémoniels, ritualisés à caractère magique. Les acteurs de ces échanges forment des réseaux d'alliance. Pour Malinowski, le kula est la manifestation la plus spectaculaire de ce qui régit toute la vie sociale des Trobriandais c'est-à-dire le principe de réciprocité. L'échange cérémoniel n'est jamais immédiat et il n'y a pas de norme pour fixer l'importance du contre-don, sauf qu'il doit être au moins égal au don, et sinon il n'y a pas de sanction pour punir le contre-donateur. Mais l'honneur du donateur est en jeu. Posséder ne veut pas dire seulement bien accumuler mais bien donner. Un rang élevé oblige à une grande générosité. Pour Mauss, ce que montre le kula, c'est que dans chaque société, le lien social est créé par l'échange de dons. Le groupe social n'est donc pas intégré par un sentiment mystique d'identité comme le croyait Durkheim, mais parce qu'un individu sait qu'en retour de ce qu'il donne, il va recevoir. Donc Le kula est beaucoup plus qu'une simple transaction commerciale. L'échange de dons crée le lien social, au-delà des nécessités économiques. Tout cela repose sur une grande différenciation

³⁶⁸ MAUSS Marcel, 2001 (1950), *op. cit.*

³⁶⁹ MALINOWSKI Bronislaw, 1989 (1922), *op. cit.*, p 86

sociale, et dépasse l'économie pure. Les Trobriandais ne sont pas rationnels dans leur production: ils peuvent travailler très dur dans le seul but de donner. La nourriture n'est pas uniquement considérée pour son utilité. Les Trobriandais exposent des récoltes afin qu'on vienne les admirer, quitte à ce qu'elles pourrissent. C'est donc dans un but de prestige. De la même façon, ils consacrent beaucoup de temps à l'aspect esthétique du jardin.

Annexe 12 : Économie du don et économie marchande

Les échanges entre les jardiniers se déroulent dans une société marchande, comme d'ailleurs le sont toutes les sociétés à l'heure actuelle. Dans ce cas, les restituer au sein de cette économie peut amener à réfléchir sur leur importance et leur signification.

Maurice Godelier a proposé de dépasser la notion de grand partage qui différenciait les économies dites primitives des économies de marché en montrant la coexistence des économies marchandes et non marchandes³⁷⁰. Pour cela, il distingue des sociétés marchandes avec ou sans monnaie: la monnaie peut d'ailleurs être autre chose que de l'argent, comme le sel chez les Baruya³⁷¹. La monnaie est un objet précieux qui au départ n'était pas marchand puis l'est devenu. Ce bien est devenu spécial en raison du caractère spécifique qu'il a acquis, qui lui permet d'être échangé contre d'autres choses, alors que les échanges non marchands, le troc, concernent des biens équivalents. Cet objet, devenu monnaie, acquiert de ce fait un caractère complètement aliénable, comme les marchandises qui servaient à l'obtenir. Sa valeur imaginaire est devenue partagée par tous.

Il fait la distinction entre les économies basées sur les échanges de dons (où les choses prennent la place des personnes) et celles qui ont pour but d'accumuler de l'argent (où les personnes sont traitées comme des choses). Dans les deux cas, les rapports réels des hommes aux objets qu'ils produisent ou échangent sont effacés pour être remplacés par des formes imaginaires. Il existe donc des formes d'économies marchandes sans profit, où l'échange n'a pas pour but l'accumulation de profit, et d'autres avec profit et donc accumulation de capital. Dans ce cas, la monnaie peut aussi servir pour échanger de la terre ou du travail, ce qui n'est pas le cas s'il n'y a pas de profit. Les objets précieux des sociétés dites primitives sont à donner ou à redistribuer pour créer des relations sociales, pour effacer une rupture dans les relations sociales ou pour créer ou symboliser une position sociale supérieure. Ils le font rarement comme des monnaies ou comme un moyen d'échange commercial. Ils fonctionnent comme des moyens d'échange social, à valeur symbolique multiple et complexe, d'usage et de circulation cloisonnés, aux limites déterminées par la structure des rapports sociaux de production et de pouvoir. Ces objets précieux étaient fabriqués ou obtenus au prix d'un grand travail ou de compensation en produits rares et avaient alors une valeur d'échange pour le troc. À l'entrée ou à la sortie de

³⁷⁰ GODELIER Maurice, 2000, « Aux sources de l'anthropologie économique », in *Socio anthropologie*, (en ligne), 7/2000, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 17 novembre 2015. URL: <https://socio-anthropologie.revues.org/98>

³⁷¹ GODELIER Maurice, 1969, *op. cit.*

la société, ces objets prennent la forme de marchandises troquées; à l'intérieur de la société ils ne circulent pas comme des marchandises mais comme objets à donner ou redistribuer dans le procès de la vie sociale, des rapports de parenté, de production et de pouvoir. Ce qui amène à dire que les objets précieux ont une double nature: à la fois marchandise et non marchandise, monnaie et objet à donner, selon qu'ils sont troqués entre les groupes ou circulent en son sein. Ils fonctionnent comme des marchandises si on est obligés de les importer ou s'ils sont produits pour être exportés; et ensuite comme objets de prestige et d'échange social s'ils circulent à l'intérieur du groupe par dons et contre-dons. Le même objet change donc de fonction, la seconde fonction est dominante car prend racine et sens dans l'organisation des structures dominantes de la société, c'est-à-dire celles de la parenté et du pouvoir.

Dans les deux cas, avec ou sans accumulation de capital, il peut y avoir des échanges en vue d'acquérir un statut social plus élevé. Pour en revenir à nos sociétés occidentales marchandes, il y a peu de place pour une morale du don puisque la dette est annulée par la valeur marchande. Dans toutes les sociétés; il existe conjointement des échanges marchands et non marchands. Ces deux pratiques sont maintenues consciemment et volontairement distinctes, même si un objet peut circuler d'un système à l'autre.

La coexistence d'échanges marchands et non marchands est donc analysée par Maurice Godelier selon le type de biens échangés et ce que représentent ces biens pour la société, tout en les considérant comme des pratiques volontairement distinctes.

Les légumes échangés ont bien des caractéristiques particulières dans le sens où ils sont produits par ceux qui les détiennent, ce qui en fait des objets de prestige s'ils restent à l'intérieur du groupe des jardiniers. Ils perdent cette fonction à l'extérieur, si on les achète bien sûr, mais aussi si on les donne à d'autres qui n'ont pas en commun avec le jardinier de considérer cette valeur.

Florence Weber³⁷², quant à elle propose une autre solution pour classer ces dons au sein d'une économie marchande. Elle suggère de faire de ces deux économies deux parties d'un même système. En ce qui concerne le lien de ce type d'économie domestique avec celui d'une économie de marché, il est nécessaire selon elle de dépasser ce clivage entre le don et la monétarisation, clivage directement issu de celui entre l'économie dite primitive et celle de marché, lui-même issu de la théorie du grand partage de Karl Polanyi. Pour elle, une transaction peut recevoir des sens différents de ses partenaires puisque cette interprétation est fixée par des rituels ou des institutions. Les dispositifs matériels et mentaux qui séparent la transaction marchande de son contexte de transaction entre deux personnes peuvent alors devenir des objets d'analyse.

³⁷² WEBER Florence, 2000, *op. cit.*

Pour Polanyi, l'invention de la monnaie et de l'échange marchand fut la cause d'une grande transformation qui a extrait les rapports économiques de la matrice des rapports sociaux constitués par des liens d'antagonisme, de réciprocité et de redistribution. Il a défini ce qui va s'appeler l'approche substantiviste, qui va s'opposer à l'approche formaliste de l'économie. Est alors économique, toute action qui concerne la production, la circulation ou la consommation des biens, ce qui concerne également les économies dites primitives. Or les théories de la science économique ne valent que pour les sociétés modernes occidentales. Dans les sociétés dites primitives, l'économie ne peut être envisagée avec les mêmes concepts. La rareté des ressources n'y est pas absolue et les besoins peuvent être déterminés par des conditions non économiques particulières. Il existe des sphères de produits et d'échanges distincts: biens de subsistance, biens matrimoniaux, biens de prestige qui peuvent être soumis à des principes de production, de circulation et de consommation très différents. Pour Polanyi, les objets fabriqués pour être vendus peuvent être traités comme des marchandises, mais ni la terre ni le travail ne peuvent faire l'objet d'échanges marchands sauf en cas d'économie de marché, considérée comme une utopie négative et destructrice. La transformation de la terre en marchandise s'est faite en trois étapes: commercialisation de la terre, production de surplus agricoles, puis colonisation agricole qui a donné naissance au capitalisme. La fusion originelle de l'homme et de la nature a été rompue quand est apparue la notion de propriété. Il y a trois types d'intégration de l'économie à la société, qui sont trois types de circulation des biens entre les individus et les groupes : la réciprocité qui est un échange non marchand où l'économie est intégrée à la société par une structure symétriquement ordonnée, la redistribution où les biens et les services sont redistribués selon des principes prédéfinis et par des groupes spécialisés - l'économie est donc intégrée à la société par un centre par lequel tous les biens passent - et enfin l'échange, où les biens et les services s'échangeant selon des prix , relatifs ou absolus, déterminés par l'offre et la demande, ce qui implique que le marché soit devenu une force souveraine. L'accent n'est donc plus mis sur la production mais sur la circulation des biens. La loi de l'utilité rareté qui résume l'approche formaliste est inapplicable aux modalités de la circulation des biens qui ne relèvent pas du marché.

Pour dépasser ce clivage pour Florence Weber, il faut au préalable distinguer argent (moyen de paiement) et marché (système de formation des prix). En effet, on confond transaction marchande et transaction monétaire, nature de la relation (marchande ou personnelle) et moyen de paiement (espèce ou nature). Ainsi le troc de Malinowski est-il une transaction marchande sans monnaie. Le marché comme système fait dépendre le prix d'un bien de la rencontre de l'offre et de la demande de ce bien, et à contrario une transaction dont le prix ne dépend pas de cette rencontre n'est pas une transaction marchande

La transaction marchande a deux caractéristiques: le bien est évalué en dehors de la relation entre les deux personnes qui l'échangent, et la relation est fermée et affectivement neutre (ce qu'elle nomme transfert et contre-transfert se superposent instantanément et achèvent tout sens à la transaction). Il faut pour cela d'une part qu'il y ait eu auparavant un travail d'abstraction qui permet l'établissement du prix du bien et sa mise sur le marché; et d'autre part, une mise en scène de la transaction isolée de la vie courante. Cette mise en scène peut reposer sur un tiers (le notaire...), un cadre (le magasin...), un objet (le chéquier...). La transaction marchande se distingue alors du transfert simple: vol guerre, don pur, mais aussi du transfert double: don et contre-don qui consiste à un enchaînement de relations qui donne le sens de l'interaction ponctuelle. Ce n'est donc pas le moyen de paiement qui détermine forcément si la relation est marchande ou pas, mais la nature de la relation. Certaines transactions non monétaires sont donc marchandes comme le troc, alors que certaines transactions monétaires ne sont pas marchandes car elles interviennent dans un cercle de relations personnelles.

À propos du prix, il faut alors se poser la question de savoir dans quelle mesure le prix d'une transaction dépend d'autres transactions comparables (d'où l'importance d'abstractions, d'instruments de mesure...). Dans ce cas, la transaction a un sens puisqu'elle se trouve au sein d'autres transactions qui portent sur des biens comparables de façon objective, c'est-à-dire le marché.

Il y a donc une distinction fondamentale entre une analyse qui porte sur les objets: les individus partenaires ne doivent leur existence dans l'analyse qu'en fonction de leur position par rapport à l'objet (celui qui offre et celui qui demande), et une analyse qui porte sur les personnes où la chose transférée garde toujours la trace des relations dont elle a été le support. Ces deux propositions pour Florence Weber ne doivent pas être considérées comme contradictoires mais plutôt comme des articulations systématiques variables en fonction du temps (l'un ou l'autre ou les deux).

Pour l'anthropologie économique, il y avait deux axes: la théorie de la marchandise et de la marchandisation, le partage entre économie dite primitive et économie de marché, plus une théorie du don qui est une théorie de l'opposition entre don et marché.

Florence Weber propose d'utiliser le caractère agonistique des dons, l'aspect symbolique de l'échange marchand de Claude Lévi-Strauss et la durée qui sépare le don du contre-don, le don initial étant l'acte fondateur d'une dette morale basée sur un principe de domination pour différencier les différents types de dons ou, selon ses termes, de transferts et de transactions pour échapper au modèle du don comme opposé au marché.

Elle définit ainsi trois types de transactions:

-si l'écart est nul entre la chose donnée et ce que l'on reçoit en contre-partie, il s'agit soit d'une opération marchande, le contre-transfert neutralise immédiatement la dette, soit d'un échange rituel instantané qui ne produit rien d'autre que du lien social. Dans les deux cas, les interactions sont ponctuelles, sans passé ni avenir. Les partenaires et les objets sont interchangeableables.

-si l'écart est infini, le contre-transfert est alors impossible. L'un des partenaires peut être dans un au-delà religieux (dieu ou mort) ou laïc (état ou collectivité anonyme). Il s'agit alors d'un don pur (pour les anthropologues) ou d'un transfert (pour les économistes): don, héritage, redistribution.

-s'il existe un écart entre transfert et contre-transfert: on est dans le cas des dons et contre-dons séparés par le temps de la dette. Il peut y avoir hiérarchie et humiliation (aumône), rivalité et guerre (potlatch), égalité et alliance (kula). Dans ce cas les relations interpersonnelles des acteurs sont importantes et se trouvent renforcées par ce don. Il ne s'agit pas d'une interaction ponctuelle, mais d'une suite d'interaction entre des personnes reliées par les souvenirs des interactions et ces souvenirs étant représentés par les choses transférées. Florence Weber situe donc son analyse sur la valeur et non plus sur les personnes.

La transaction marchande est une transaction où l'écart est nul, analogue à une interaction ponctuelle. De ce point de vue, elle n'est qu'une forme particulière d'échange ritualisé. Le marché doit être alors considéré comme une forme de transaction où l'écart entre les choses échangées est nul. Elle est observable et doit être envisagée afin de savoir s'il faut la mettre en série avec d'autres transactions portant sur le même bien. Les partenaires acceptent l'équivalence et les deux transactions n'en font qu'une. Les individus et la chose échangée sont donc en principe interchangeableables. Alors tout élément personnel est aboli. Et est possible d'étudier le marché comme l'ensemble théorique des transactions portant sur le même bien, mais aussi d'analyser le commerce comme une suite d'interactions.

Il existe donc deux systèmes de perception des objets: le premier est une esthétique de la production où l'oeuvre est perçue et jugée en fonction de son auteur, l'oeuvre garde la trace des caractéristiques de celui qui l'a produite, le deuxième est une esthétique de la contemplation où l'oeuvre est perçue pour elle-même, indépendamment de celui qui l'a produite justement.

Ce point de vue nécessite de se pencher sur les équivalences entre les deux produits, donc à la production de la notion de la reconnaissance et à la mesure de ce qui permet de rendre les objets comparables. La formation d'un prix est alors le résultat de processus

sociaux observables, et non de modèles théoriques comme le fait l'économie, ces processus sociaux entraînent la foi en l'équivalence des objets observés.

Les institutions et les rites des échanges marchands ont transformé les relations sociales. La transaction marchande est une parenthèse dans la vie sociale habituelle. Elle se fait à l'aide de rites qui ont pour fonction la rupture entre les transactions marchandes et les relations personnelles. Mais cette distinction n'est pas toujours facile, notamment quand elle intervient entre proches. Il existe un travail qui permet d'instaurer un cadre rituel de la transaction.

Ainsi, pour Florence Weber, l'attention doit être portée sur la production de la valeur des choses échangées et sur la ritualisation de ces échanges, tous deux étant observables grâce aux sciences sociales, afin de savoir s'il s'agit de transaction marchande ou non. Ce point de vue permet de ne plus opposer marché et dons, et présente un intérêt pour le type des échanges entre les jardiniers que nous nous proposons d'étudier, au sein d'une économie de type domestique.

Annexe 13 : Symbolique des jardins: exemples

Le jardin, et particulièrement le jardin d'agrément, a toujours été en effet orné de symboles à déchiffrer. Ils se lisent d'après son organisation topographique, mais aussi au travers de la sélection des plantes qui y sont cultivées ou des objets ou de la statuaire qu'ils contiennent. Il renvoie en cela à autre chose que le lieu. L'évocation de quelques exemples peut permettre de comprendre à quel point cette dimension symbolique fait partie du jardin au sens large.

Les jardins islamiques³⁷³ sont organisés de façon quadripartite autour d'une source centrale d'où s'écoulent quatre rivières qui séparent le jardin en quatre. Cette division en quatre existait chez les Perses avant d'être reprise à leur propre compte par les architectes islamiques afin de l'adapter à la symbolique des quatre rivières de l'Eden mentionnées par Le Prophète (ces quatre fleuves existent aussi dans le jardin du Paradis de la Bible). Ces jardins sont des préfigurations symboliques des jardins du paradis que les fidèles atteindront après leur mort. Des tapis tissés somptueux reprennent ce motif géométrique symbolisant le fait de s'asseoir au paradis pour ces familles musulmanes traditionnelles où il est d'usage de s'asseoir par terre. La fontaine symbolise divers principes comme la grâce, le fait de donner la vie, la source divine. La partition en quatre représente les quatre rivières de l'Eden, mais aussi les quatre éléments, les quatre saisons, les quatre points cardinaux, etc. Ce jardin islamique invite le croyant à se reposer, et à tendre vers le repos de l'esprit auquel il aura droit dans l'autre monde; les jardins lui permettent ainsi de voir ce qui l'attendra alors.

Les jardins persans³⁷⁴ quant à eux étaient de vastes espaces clôturés de murs, plantés d'arbres, irrigués par des canaux et des bassins, peuplés d'animaux parfois exotiques que le seigneur venait chasser. Ils étaient aussi divisés en quatre rectangles égaux, qui étaient un rappel du pouvoir de l'empereur, « maître des 4 quartiers du monde ». C'étaient des jardins de puissants, destinés aux souverains.

En ce qui concerne la Chine, pour la religion chinoise pré-taoïste, les différents éléments du paysage (rivières, forêts, montagnes etc) ne sont que l'expression de forces

³⁷³ HARRISON Robert, 2010 (2007), *Jardins, réflexions*, Paris, Le Pommier, 320p, p 260

³⁷⁴ BOSSER Jacques, Le TOQUIN Alain, 2011, *Deux mille ans de jardins*, Paris, La Martinière, 320p, p 11

sacrées contenues dans ces éléments³⁷⁵. Ce sont eux que l'on retrouve dans les jardins, sous la forme de rochers, de rivières, de plans d'eau, de plantation d'arbres. Ces mêmes forces et pouvoirs sont à l'oeuvre dans le corps social: les sommets des montagnes sont par exemple des seigneurs féodaux. L'opposition entre maîtres et paysans est la même que celle qui oppose le ciel et de la terre. La religion chinoise pré taoïste rend en effet un culte à la nature comme un tout organique.

La notion de milieu est au coeur du concept du jardin chinois³⁷⁶. Ce qui se trouve au milieu symbolise la puissance et le prestige, c'est ainsi d'ailleurs que la Chine se dénomme elle-même l'Empire du Milieu. La situation centrale est également associée à la notion de beauté. L'architecture occupe 20 à 30% de l'espace des jardins, symbolisant la présence humaine, pour signifier l'unité de l'homme et de la nature. Les bâtiments principaux se situent justement au centre du jardin. Par ailleurs, dans ces jardins, le pont suggère la quête d'inconnu, il est fait pour susciter l'attente et la curiosité³⁷⁷.

Le choix des plantes est aussi porteur de signification. Les Chinois expriment leurs sentiments et leurs inclinations au travers de leur sélection: le chrysanthème suggère l'aspiration à une vie en solitaire, le lotus la pureté, le bambou la noblesse d'âme, le pin la longévité et l'immortalité etc³⁷⁸.

Les quatre arbres des quatre points cardinaux³⁷⁹ (pin, saule pleureur, érable et sophora) de ces jardins chinois traditionnels évoquent les quatre divinités gardiennes du panthéon bouddhique. Ces quatre arbres se retrouvent d'ailleurs aussi dans les jardins japonais dont l'histoire est directement influencée par le bouddhisme chinois.

Le premier traité sur les jardins japonais *De la création des jardins* a été écrit au du XIème siècle. Dans ce traité, le premier geste qu'il faut réaliser pour aménager un jardin est de disposer savamment les pierres, ce qui renvoie au Japon à la place que tiennent certaines pierres -les iwakura- qui permettent la communication avec les dieux ou les forces de la nature. Ces pierres sont animées. Cette disposition particulière se réfère à la littérature. Le créateur du jardin a une idée en tête religieuse, littéraire ou artistique. il est plutôt conçu comme une reproduction de la nature. Les jardins sont plutôt des reproductions de textes ou des peintures en trois dimensions.

³⁷⁵ MACDONALD Charles, 1999, « Le jardin cosmique : considérations anthropologiques sur le paysage en Asie », in *Aséanie* 3, 1999. pp. 13-26. DOI : 10.3406/asean.1999.1617, www.persee.fr/doc/asean_0859-9009_1999_num_3_1_1617

³⁷⁶ XIAOFENG Fang, 2010, *Jardins chinois*, Paris, Citadelles et Mazenod, 257p, p 49

³⁷⁷ XIAOFENG Fang, *ibid*, p76

³⁷⁸ XIAOFENG Fang, *ibid*, p 116

³⁷⁹ ELISSEEFF Danielle, 2010, *Jardins japonais*, Paris, Nouvelles Editions Scala, 127p, p 14

Dans la culture japonaise, les chiffres impairs sont associés à la chance et au bon augure. Aussi, le jardin devra être organisé autour de rythmes impairs. Les plantes ne doivent pas être disposées par deux ni par quatre mais plutôt par trois, cinq ou sept. Les rochers s'aménagent par triangle en lot de trois.

Il existe également de nombreux exemples de l'importance de la symbolique dans les jardins occidentaux. L'étude des jardins médiévaux à partir de la littérature de Marie-Thérèse Haubebourg³⁸⁰ abonde dans ce sens. Il existe principalement deux formes de jardins au Moyen-Âge: les jardins monastiques et ceux de l'amour courtois. Pour les premiers, le jardin est au centre du cloître, jardin d'éden où on lit les écritures, mais il évoque aussi celui du Cantique des cantiques ou celui de la résurrection du Christ. À cette époque où les symboles tiennent une place très importante, la nature de l'homme se confond avec celle du jardin. "Composé des quatre éléments qui sont à la base de tout l'univers visible et animé par l'esprit de Dieu, l'homme est pour eux non seulement microcosme au sein d'un macrocosme, mais aussi part intégrante du cosmos auquel le relie, tissé entre le ciel et la terre, lui et son Dieu, un immense et inextricable réseau de signes et de correspondance »³⁸¹. La nature est vue de façon symbolique et se reflète en l'homme. La symbolique du jardin était alors justement très forte. Avant le péché originel, l'homme vivait en parfaite harmonie avec la création. Les moines recherchent cette harmonie originelle, vivant alors enfermés, le jardin est au centre des architectures monastiques, il est le reflet de cette harmonie originelle avec la nature. Les hommes sont alors profondément croyants et ne vivent que pour atteindre l'au-delà. Le monde existant est une métaphore de la pensée divine. Il faut comprendre son ordre pour saisir la pensée de Dieu. L'homme est composé des quatre éléments qui sont à la base de tout l'univers visible et animé par l'esprit de Dieu. Il fait partie intégrante du cosmos. À cette époque, ce qui est important n'est pas la réalité du monde, mais ses représentations symboliques. Ces jardins de cloître sont carrés. La symbolique du carré fait référence au chiffre quatre, étymologiquement *qua ter*: dieu dans le monde d'ici. C'est le chiffre symbolique parfait. Le carré est le chiffre aussi de l'homme lui-même, avec les bras en croix. À côté de ces jardins où l'on prie et où l'on médite, il existe ceux où l'on travaille, « La pauvreté exige de gagner sa nourriture par son travail pour l'Eglise, en opposition avec les valeurs héritées de l'Antiquité où le travail manuel, vil, est réservé aux esclaves ». Pour la règle de Saint Benoît, le travail de la terre évoque le travail de Dieu qui a pétri le corps d'Adam (Adam en hébreu signifie « terre labourée »). L'homme a été façonné pour garder et cultiver le jardin créé par Dieu pour les moines. Ce n'est que quand l'homme a été chassé du paradis qu'il a connu justement la difficulté de ce labeur, la lassitude, les intempéries, les fléaux, etc. Jardiner fait de l'abbaye une évocation du paradis.

³⁸⁰ HAUDEBOURG Marie-Thérèse, 2001, *op. cit.*, p 8

³⁸¹ HAUDEBOURG Marie-Thérèse, 2001, *op. cit.*, p 11

Lexique

Adventice:

Une adventice est une plante dont la croissance au jardin est considérée comme indésirable. D'une manière plus populaire, on parlerait de « mauvaises herbes ». Il peut donc s'agir de plantes endémiques, locales ou bien introduites par l'homme et dont le contrôle n'est plus possible à l'échelle nationale.

Certaines de ces plantes sont vivaces, d'autres annuelles ou encore bisannuelles. Leur développement est donc variable et les moyens de luttés sont eux aussi différents et varient en fonction de leur coriacité.

Bois raméal fragmenté (BRF)

Mélange non composté de résidus de broyage (fragmentation) de rameaux de bois (branches), issu majoritairement d'arbres feuillus.

Grelinette:

Il s'agit d'un outil qui remplace la bêche. Elle est très utilisée par les horticulteurs biologiques.



Elle se compose de deux manches parallèles et de dents en acier (2 à 5 dents en fonction des modèles). Le principal effort à fournir consiste à enfoncez les dents en acier dans le sol en appuyant sur la monture de l'outil avec un pied. Il suffit ensuite de tirer en arrière, tout en effectuant des mouvements de gauche à droite pour briser les mottes

Elle permet de soulever la terre, de l'aérer et de défaire les mottes sans retourner l'ensemble, ainsi l'écosystème des couches de la terre n'est pas perturbé. D'autre part elle est moins dangereuse que la bêche pour les vers de terre.

Permaculture:

Il s'agit d'une technique d'agriculture biologique qui a vu le jour assez récemment. Ses méthodes ont été élaborées dans les années 70 par Bill Mollison et David Holmgren. Les cultures sont envisagées de manière globale, comme des systèmes, en prenant modèle sur l'écologie naturelle à l'aide du biomimétisme, mais aussi sur des traditions. Le terme permaculture signifiait initialement « agriculture permanente » mais doit, selon ses concepteurs, plutôt être entendu comme « culture de la permanence ». Selon David Holmgren, c'est « la conception consciente de paysages qui miment les modèles et les relations observées dans la nature, visant à obtenir une production abondante de nourriture, de fibres textiles et d'énergie pour satisfaire les besoins locaux. » Les gens, leurs habitats, ainsi que la façon dont ils s'organisent, sont au centre de la permaculture. Ainsi, pour lui, la vision permaculturelle de l'agriculture permanente ou durable s'est peu à peu élargie en « culture de la permanence ou de la durabilité ».

En pratique pour les jardiniers, il s'agit de construire des buttes allongées constituées de la superposition de différentes couches dans un ordre particulier. Les éléments utilisés peuvent varier, ils doivent théoriquement être locaux. Dans l'ordre et du plus profond vers la surface, on superpose : du bois, des branchages du compost, de la terre et du paillis (paille, bois raméal fragmenté, tontes de gazon, cartons, etc). Cette dernière couche est indispensable. Ces buttes ne seront jamais retournées mais juste aérées (à l'aide d'une grelinette par exemple).

Purin:

Les purins sont fabriqués par les jardiniers et utilisés comme engrais mais aussi pour lutter contre les maladies de certaines plantes.

Les purins d'ortie, de presle et de consoude sont les plus fréquents. Les jardiniers ne connaissent que rarement les propriétés exactes de chacun.

Il faut cueillir un kilo de plante, le faire macérer une dizaine de jours dans 10 litres d'eau, à l'abri de la lumière. Ensuite il est filtré. Il peut alors être utilisé en le diluant au dixième (un litre dans un seau d'eau de 10 litre). On le répand au pied des plants de légumes.

Serfouette:

Il s'agit d'un outil constitué d'un manche de bois et d'une pièce de métal séparée en deux: la panne et la langue (côté pointu).

Elle a de multiples usages et permet de biner, creuser, griffer, creuser, aérer et désherber. La langue peut servir à creuser le sillon pour semer.



Table des photographies

- Photographie 1** : Allée de rosiers du Jardin de la gare p 45
- Photographie 2** : Rassemblement matinal au jardin de Dinan p 68
- Photographie 3** : Partage des récoltes au jardin de Dinan p 69
- Photographie 4** : Cuve de récupération d'eaux de pluie p 87
- Photographie 5** : Carnet de Monique p 94
- Photographie 6** : Schéma des plantations du Jardin de Dinan p 95
- Photographie 7** : Parcelle comportant peu d'espèces différentes p 118
- Photographie 8** : Hôtel à insectes p 126
- Photographie 9** : Choux montés en fleurs p 127
- Photographie 10** : Parcelle désherbée de façon intensive p 127
- Photographie 11** : Profusion d'espèces au printemps p 130
- Photographie 12** : Carnet de dépenses liées au jardin p 141
- Photographie 13** : Coffre à outils p 143
- Photographie 14** : Visite familiale au jardin p 187
- Photographie 15** : Coup de main pour bêcher entre Muriel et Louis p 223
- Photographie 16** : Délimitation entre deux parcelles envahie de végétation p 240
- Photographie 17** : Cabane de Christian, cuisine et arrière cuisine p 241
- Photographie 18** : Cabane de Christian, chambre p 241
- Photographie 19** : Organisation géométrique du jardin du Bignon p 267
- Photographie 20** : Organisation en étoile du jardin de Dinan p 268
- Photographie 21** : Rangs de plantations p 268
- Photographie 22** : Allées rectilignes du Jardin du Bignon p 269

Photographie 23 : Bordure de fleurs en faux désordre p 271

Photographie 24 : Bordure de fleurs le long de l'allée p 272

Photographie 25: Jardin du Bignon, clôture envahie par les mauvaises herbes p 273

Photographie 26 : Jardin du Bignon, nouvelle clôture p 274

Photographie 27 : Porte d'entrée d'une parcelle p 275

Photographie 28 : La pancarte de Jojo p 275

Photographie 29 : Le portique rentrée du jardin de Christian p 276

Photographie 30 : Barrières et portail d'entrée de Anne-Claude et Jacques p 277

Photographie 31 : Haies du Jardin de la gare p 277

Photographie 32 : Barrière cadénassée, Jardin de la gare p 278

Photographie 33: Ancienne clôture extérieure du Jardin du Bignon p 279

Photographie 34 : Nouvelle clôture extérieure du Jardin du Bignon p 280

Photographie 35 : Habitation le long du Jardin du Bignon p 281

Photographie 36 : Champ et cimetière autour du Jardin de Rothéneuf p 282

Photographie 37: Forêt autour du jardin de Dinan p 282

Photographie 38 : Jardin foisonnant de fin d'été p 290

Photographie 39 : Chaussons de jardin de Hervé (pour éviter de salir ses chaussures)
p 294

Photographie 40 : Pots de fleurs sur rondins de bois de Georges p 295

Photographie 41 : Epouvantail de Maryse p 296

Photographie 42 : Portique en bois de Anne Claude et Jacques p 297

Photographie 43 : Cabane de Christian, Jardin de la gare p 298

Photographie 44 : Portail d'entrée du jardin du Bignon p 317

Photographie 45 : Haie séparant le jardin de Dinan de la forêt p 318

Photographie 46 : Forêt autour du Jardin de Dinan p 318

Photographie 47 : Clôtures du Jardin de Rothéneuf p 319

Photographie 48 : Clôture d'Alice du Jardin de Rotheneuf p 321

Photographie 49 : Fleurs spontanées p 334

Photographie 50 : Butte de permaculture p 335

Photographie 51 : Angèle au jardin p 346

Photographie 52 : Grelinette p 397

Photographie 53 : Serfouette p 399

Toutes les photographies sont de moi-même hormis celles de Nathalie Bernard-Griffits qui a eu la gentillesse de me donner celles qu'elle avait prise du Jardin de Dinan et de m'autoriser à m'en servir pour cette thèse. Ce sont les suivantes : 2, 3, 37, 45, 46.

Table des encadrés

Encadré 1 : L'ethnoécologie p 101

Encadré 2 : L'abondance et la rareté de Marschall Sahlins p 167

Encadré 3 : *Les food politics* p 173

Encadré 4 : Les savoirs et le structuralisme p 196

Encadré 5 : Le don de Marcel Mauss p 221

Encadré 6 : Les biens inaliénables de Maurice Godelier p 225

Encadré 7 : Lieux et non-lieux de Marc Augé p 255

Encadré 8 : Le milieu de Augustin Berque p 257

Encadré 9 : Le jardin japonais de A. Berque: appareillage de l'ici vers l'ailleurs
p 286

Table des schémas

Schéma 1 : Rôle de la clôture reliant l'intérieur et l'extérieur du jardin p 324

Schéma 2 : Lien des logiques horticoles avec la considération de jardin en tant que
p 328

Schéma 3 : Interaction du jardin et du jardinier p 329

Table des plans et des dessins

Plan du Jardin du Bignon : p 369

Plan du Jardin de Rothéneuf : p 370

Plan du Jardin de Dinan : p 372

Plan du Jardin de la gare : p 373

Dessin de la parcelle de Monique, novembre 2014, Jardin du Bignon : p 378

Dessin de la parcelle de Monique, mars 2014, Jardin du Bignon : p 379

Dessin de la parcelle de Robert, novembre 2014, Jardin du Bignon : p 380

Table des matières

Pré-déambulation	3
Introduction	7
Contextualisation de l'enquête	9
Les jardins collectifs aujourd'hui	9
Des jardins ouvriers aux jardins collectifs	12
Anthropologie et jardins collectifs	20
À la croisée des recherches : la préservation	23
• Agriculture urbaine et développement durable	23
• Paysage urbain et patrimonialisation	28
Les jardins de Saint-Malo et des environs	32
Préalable : délimitation du terrain	32
Choix des jardins	33
Les quatre jardins	35
• Jardin du Bignon	35
• Jardin de Rothéneuf	39
• Jardin de Dinan	41
• Jardin de la gare	44
• Et quelques autres...	46
Méthodologie	47
Le terrain, en jardinant	47
• Première phase : l'observation	47
• Deuxième phase : les entretiens	49
Organiser ses récoltes et ranger ses outils : les données recueillies	50
• Journal de terrain	50
• Fiches thématiques	50
• Fiches biographiques des jardiniers	51
• Documents iconographiques	51
• Bibliographie	51
Problématique et logique de la thèse	53

Fil de la déambulation _____	55
De l'anthropologie de la maladie à celle des jardins _____	57
Première partie : cultiver son jardin _____	59
Chapitre 1 : Les jardiniers _____	65
1-1 Qui jardine? _____	65
1-1-1 D'un jardin à l'autre _____	65
• Au Jardin familial du Bignon _____	65
• Dans le Jardin partagé de Dinan _____	66
• Au Jardin de Rothéneuf _____	70
• Au jardin de la gare _____	71
1-1-2 La mixité dans les jardins _____	71
1-1-3 Femmes et jardins _____	72
1-1-4 Couples et jardin : division sexuelle des tâches _____	75
1-2 Motivations des jardiniers _____	79
Chapitre 2 : Jardiner, au fil des saisons _____	83
2-1 Cultiver ses légumes tout le long de l'année _____	83
2-1-1 Au printemps _____	83
• Semis _____	84
• Plantations _____	86
• Enrichir la terre _____	87
• Désherbage _____	89
• Protéger _____	89
2-1-2 En été _____	91
2-1-3 De l'automne au printemps suivant _____	91
2-2 S'inscrire dans le temps : prévoir et et programmer _____	93
2-3 Variations sociales saisonnières _____	96
Chapitre 3 : Approche ethnoécologique _____	101
3-1 Des jardins en agriculture biologique _____	104
3-1-1 Il y a « bio » et « bio » _____	105
3-1-2 Conscience de l'environnement et santé _____	113
3-1-3 Cultiver biologique : affaire d'âge et de classe sociale? _____	115
3-2 Biodiversité _____	117
3-2-1 « J'ai été le premier à faire des bettes à cardes rouges » _____	119
3-2-2 Le glanage _____	120
3-2-3 « Tant qu'à faire un jardin, autant faire des choses qu'on ne trouve pas ailleurs » _____	121
3-2-4 Variétés anciennes _____	122
3-2-5 Insectes et escargots _____	125
3-2-6 Désherbage et diversité _____	127
3-2-7 Lutte contre les envahisseurs _____	128

3-2-8 Entre diversité débordante et diversité contrôlée _____	128
3-3 La mauvaise herbe, le propre et le sale _____	130
3-3-1 La mauvaise herbe pour le jardinier _____	130
3-3-2 Pratiques de la mauvaise herbe _____	131
3-3-3 Perception de la mauvaise herbe _____	132
3-3-4 Le propre et le sale _____	135
• Le traitement des déchets verts du jardin : le compostage _____	135
• La souillure du jardin par des éléments extérieurs : pollution et contamination _____	137
3-4 L'autosuffisance, entre mythe et réalité _____	139
Chapitre 4 : Lien du jardinier aux plantes cultivées _____	145
4-1 Traversée de la littérature _____	145
4-2 Dans les jardins _____	148
Chapitre 5 : Jardin et alimentation _____	155
5-1 Production, circulation, consommation : un tout _____	156
5-2 Les limites de l'appréciation quantitative _____	157
5-2-1 La difficile évaluation de la fonction économique des jardins _____	159
5-2-2 L'influence de l'organisation des collectifs sur le rendement _____	163
5-3 Le jardinage, une logique de l'abondance? _____	166
5-3-1 Qualité et diversité _____	169
• La récolte et l'organisation du repas _____	170
• Pratiques de conservation _____	171
• Valorisation du faire soi-même par le repas _____	172
5-3-2 Approvisionnement et environnement: une autre forme d'abondance? _____	172
5-3-3 Alimentation et santé _____	175
5-3-4 Les légumes de la distinction _____	178
5-4 Petit aparté sur le cru, le cuit et le pourri _____	180
Deuxième partie : Jardiner ensemble _____	183
Chapitre 1 : Les moments de la collectivité _____	185
1-1 La balade dans le jardin _____	185
1-2 Les moments formalisés de la vie en collectivité _____	188
1-2-1 Au Jardin du Bignon _____	188
1-2-2 Au Jardin partagé de Dinan _____	190
1-2-3 Au Jardin de Rothéneuf _____	190
1-2-4 Au Jardin de la gare _____	190
1-3 La formalisation de la vie en collectivité : un outil indispensable? _____	191
Chapitre 2 : Les échanges de savoirs _____	195
2-1 Modes d'acquisition et partage des savoirs _____	195
2-1-1 L'apprentissage familial _____	197
2-1-2 Les échanges _____	198

2-1-3 Autres sources _____	200
2-1-4 Transmission orale et empirisme _____	201
2-2 Du savoir aux savoir-faire : faire avec le collectif et avec la nature _____	203
2-3 Le jardinier savant : un big man? _____	206
Chapitre 3 : La mémoire, un des ciments de la collectivité _____	209
3-1 Les mémoires individuelles _____	209
3-2 Mémoire du lieu : mémoire collective _____	211
3-3 Mémoire et temporalité saisonnière _____	214
3-4 Mémoire collective et imaginaire _____	214
3-5 La transmission de la mémoire : un acte engagé _____	215
Chapitre 4 : Les dons _____	217
4-1 Donner et recevoir au jardin _____	217
4-2 Sphère des échanges _____	220
4-3 Le caractère peu contraignant des échanges _____	221
4-4 Ce que l'on donne et ce que l'on garde _____	222
4-5 Personnalisation du don, la part inaliénable _____	224
4-6 Solidarité _____	229
4-7 Prestige, potlatch _____	232
Chapitre 5 : Les conflits _____	239
5-1 Défense d'un chez-soi dans les jardins familiaux _____	239
5-2 Régler des conflits par la convivialité _____	243
5-3 Conflits entre savoirs et humains au Jardin de Dinan _____	245
Chapitre 6 : Des collectifs idéalisés _____	247
Troisième partie : Le jardin, lieu particulier _____	251
Chapitre 1 : Du lieu au milieu _____	253
1-1 Le milieu, choix d'un point de vue _____	253
1-2 Appuyer la réflexion sur la topographie _____	263
Chapitre 2 : Organisation topographique _____	267
2-1 À l'intérieur du jardin : organisation des parcelles _____	267
2-2 La clôture _____	277
2-3 Au delà de la clôture : l'extérieur du jardin _____	281
Chapitre 3: Le jardin en tant que _____	285
3-1 Le jardin en lui-même _____	288
3-1-1 Le jardin en tant que soi _____	288
• Beauté de la végétation _____	290
• Ordre et rectitude _____	291
• Présentation de soi mais aussi présentation de la collectivité _____	297

3-1-2 Le jardin en tant que nature _____	299
• La nature comme concept et le jardin potager _____	299
• Approche du concept de nature des jardiniers _____	302
• Interaction de l'homme et de la nature au sein des jardins _____	306
3-1-3 Le jardin en tant que paysage _____	310
• Pour les jardiniers, le jardin potager n'est pas un paysage _____	312
• Et pourtant... _____	313
3-2 La clôture _____	316
3-2-1 Présenter la collectivité _____	316
3-2-2 Echanger _____	319
3-2-3 Protéger _____	320
3-3 À l'extérieur: la figure de l'autre _____	322
Chapitre 4 : Le jardin, lieu à préserver _____	325
3-1 Liberté _____	326
3-2 Diversité _____	328
3-2 Collectivité _____	330
Chapitre 5 : Pour finir la déambulation: Logiques horticoles _____	333
Conclusion _____	339
Bibliographie _____	347
Annexes _____	365
Annexe 1: Extrait de la Proposition de loi relative aux jardins collectifs urbain du 14 octobre 2003 _____	367
Annexe 2: Plan du Jardin du Bignon _____	369
Annexe 3: Règlement intérieur du jardin du Bignon _____	370
Annexe 4 : Plan du jardin de Rothéneuf _____	371
Annexe 5 : Plan du Jardin partagé de Dinan _____	372
Annexe 6 : Plan du Jardin de la gare _____	373
Annexe 7: modèle de grille d'entretiens _____	374
Annexe 8: Âge et activités des jardiniers des entretiens _____	376
Annexe 9: Dessins de parcelles, Jardin du Bignon _____	378
Annexe 10 : Plantations et récoltes d'Odile en 2014 (jardin du Bignon) _____	381
Annexe 11 : Kula et potlatch _____	385
Annexe 12 : Économie du don et économie marchande _____	387

Annexe 13 : Symbolique des jardins: exemples _____	393
Lexique _____	397
Table des photographies _____	401
Table des encadrés _____	405
Table des schémas _____	407
Table des plans et des dessins _____	409
Table des matières _____	411